Mademoiselle

Cuerpeau

a, Poitiers

MANUEL

DES

DÉVOTIONS ET INDULGENCES

AUTORISÉES PAR LE S. SIÉGE.

Les formalités, voulues par la loi, ayant été remplies, tous les exemplaires qui ne seraient pas revêtus de la signature ci-dessous seront poursuivis comme contrefaçon.

IMPRIMERIE DE MOQUET ET C^ie^,
rue de la Harpe, n° 90.

MANUEL

DES

DÉVOTIONS ET INDULGENCES

AUTORISÉES PAR LE S. SIÉGE,

PRÉCÉDÉ

DU PETIT MANUEL DU CHRÉTIEN;

PAR

M. L'ABBÉ DE SAMBUCY-S.-ESTÈVE,

GRAND-VICAIRE DE RODEZ, DE SAINT-BRIEUC, etc., ET CHANOINE HONORAIRE DE NOTRE-DAME D'AMIENS.

A PARIS,

CHEZ GAUME FRÈRES, LIBRAIRES,

RUE POT-DE-FER-S-SULPICE, N° 5,

ET CHEZ AD. LECLÈRE ET Cie, IMPRIMEURS-LIBRAIRES,

QUAI DES AUGUSTINS, N° 35.

1833.

APPROBATION.

HYACINTHE-LOUIS DE QUÉLEN, par la Miséricorde Divine, et la grâce du S. Siége Apostolique, Archevêque de Paris, etc.

Un Ecclésiastique pieux et zélé, qui réside dans notre Diocèse, a soumis à notre examen un travail, qu'il vient de terminer, et qui est un Recueil complet de toutes les Dévotions et Indulgences, autorisées par le Saint-Siége. Persuadés de l'utilité que les Fidèles de notre Diocèse peuvent retirer de la publication de ce Recueil, qui porte le titre de MANUEL, et qui forme 3 volumes (petit in-12), nous avons accueilli ce travail avec satisfaction; et, après un mûr examen, nous l'avons approuvé, comme nous l'approuvons par ces présentes, à la condition toutefois que le Décret de la Congrégation des Indulgences et saintes Reliques, de l'authenticité duquel il nous conste, sera, en entier, imprimé à la fin de tous les exemplaires de chaque édition, qui sera publiée à Paris.

Donné à Paris, sous notre seing, le sceau de nos armes et le contre-seing de notre Secrétaire, le 13 décembre, 1833.

† HYACINTHE, ARCHEVÊQUE DE PARIS.

Par Mandement de Monseigneur
l'Archevêque de Paris,

L. ✻ S.

MOLINIER, Chanoine-Secrétaire.

N. B. Le Décret de la Congrégation, et l'Errata se trouvent à la fin du troisième volume.

PRÉFACE.

L'Église n'a rien de plus précieux que la Foi et la Piété ; mais elle n'a besoin, ni de traditions erronées, pour soutenir la Foi des Fidèles ; ni de pratiques superstitieuses, pour nourrir et accroître la piété de ses enfans : elle condamne toutes les choses superstitieuses, qui ne doivent leur origine qu'à l'ignorance, ou à la crédulité ; et elle approuve tout ce qui est conforme à la Foi, utile aux Mœurs, et propre à répandre la connaissance des Mystères de la Religion Chrétienne parmi les peuples.

Cependant il faut l'avouer, à la honte de ce siècle : la plupart des Chrétiens ignorent le véritable esprit de l'Église, dans la condescendance qu'elle a d'autoriser certaines dévotions populaires, et de les consacrer par des indulgences, pour les propager plus rapidement parmi les Fidèles. Ils regardent ces pratiques comme des dévotions banales, tandis que, dans l'esprit de l'Église, elles sont du plus haut intérêt ; parce qu'elles n'ont d'autre but que l'instruction des peuples, l'amélioration des mœurs et le renouvellement de la Foi et de

a Piété. Si l'ignorance de la Religion a été, de tout temps, et aujourd'hui plus que jamais, la grande plaie de la société, faut-il s'étonner de la sollicitude de l'Église, cette tendre Mère, qui environne ses enfans de tous les secours, multiplie les ressources, et prodigue ses trésors, pour accroître la science de Dieu et la science du salut? D'où vient donc l'orgueil de tant de personnes ignorantes, qui croient faire honneur à leur esprit et à leur discernement, en parlant, avec mépris, des Indulgences, dont ils avouent eux-mêmes n'avoir aucune idée précise (1)? N'est-il pas de foi que l'Église a droit d'accorder des Indulgences? qu'elle ne peut se tromper, ni dans l'enseignement de ce dogme, ni dans la forme qu'elle choisit pour user de son pouvoir? Tous les dogmes de la Religion ne sont-ils pas essentiels à la Foi? En rejeter un seul, ce serait cesser d'être Catholique. Aussi, c'est pour avoir méconnu cette vérité, que Luther a erré, fait naufrage en la Foi, et opéré le schisme le plus déplorable, qui a bouleversé tous les États et désolé l'Église. C'est donc rendre hommage à l'Église de Jésus-Christ, que de séparer la vérité de l'erreur; c'est défendre la Religion, que d'en écarter ce

(1) *Voyez les Notions sur les Indulgences,* 3e *partie, depuis la page* 553 *jusqu'à la page* 564.

que les hommes peuvent y ajouter de faux ou de superstitieux. Nous nous sommes efforcé de remplir cette tâche laborieuse, avec autant de fidélité que d'exactitude, en puisant dans des sources pures et dans les seuls ouvrages authentiques : heureux si le succès répond au motif, qui nous a dirigés dans ce travail, et au désir d'être utile au bonheur de tous !

Le Recueil, que nous offrons au public, se compose de trois opuscules, qui forment trois volumes.

Le *premier* est le *Petit Manuel du Chrétien*, qui renferme les Prières connues du Matin et du Soir, légèrement retouchées, pour réparer quelques défauts, avoués de tout le monde; une Méthode et des Prières nouvelles pour entendre la sainte Messe, et pour la réception des Sacremens; enfin, une traduction récente et soignée des Psaumes, Hymnes, etc., de l'Office Divin.

Le *second* est le *Manuel des Dévotions*. La *première* partie est un INDEX des Dévotions, Images, Indulgences et Rits prohibés; la *seconde* partie est le recueil des Dévotions (Prières et bonnes OEuvres) approuvées par le S. Siége.

Le *troisième* est le *Manuel des Indulgences*, autorisées par le S. Siége, qui est scrupuleusement conforme, pour le fond, à l'exemplaire original, italien, de la Secrétairerie de la S. Con-

grégation des Indulgences, imprimé en 1831 : la seule différence est dans la forme. Il nous a paru plus convenable de ne pas mêler les Dévotions avec les Indulgences, afin que les Priéres puissent former un seul tome à part, dégagé de la nomenclature des Indulgences, qui l'aurait rendu trop volumineux.

Il ne nous reste plus qu'un seul vœu à former, c'est que les Chrétiens prudens et jaloux de leur salut, ne se contentent pas de recevoir, avec respect, les Indulgences des Souverains Pontifes; mais qu'ils s'appliquent en même temps à faire de dignes fruits de pénitence, et à satisfaire à Dieu pour leurs péchés : ils seraient bien ennemis d'eux-mêmes, en recourant aux grâces et aux Indulgences de l'Église, pour suppléer à ce qui manque à leur pénitence, de ne pas s'efforcer de rendre leur pénitence plus parfaite; « car s'il est plus sûr, « dit le cardinal Bellarmin, de faire pénitence « de ses péchés que de recourir aux Indulgen- « ces, il est encore bien plus utile de faire l'un, « et de ne pas omettre l'autre, c'est-à-dire de « joindre la pénitence aux Indulgences, selon « l'esprit de l'Église. »

MANUEL

DES

DÉVOTIONS ET INDULGENCES

AUTORISÉES PAR LE SAINT-SIÉGE.

EXERCICES DE DÉVOTION PRÉLIMINAIRES.

PRIÈRES DU MATIN.

La prière du matin est un devoir que Dieu agrée, comme les prémices de la journée : avec quelle religion doivent-elles lui être consacrées ! De la fidélité à remplir ce premier devoir dépend tout le succès des actions du reste du jour. Ce serait bien mal commencer la journée que de la commencer sans avoir demandé à Dieu le secours de sa grâce, et sans l'avoir remercié du repos de la nuit. Ne lui refusez jamais ce double tribut.

Mais, avant que de prier, recueillez-vous un moment en vous-même : concevez et ce que vous êtes, et ce qu'est le Dieu devant qui vous êtes ; vous comprendrez aisément l'importance de l'action que vous allez faire, et les sentimens d'humilité, de regret de vos fautes, de respect, d'attention, de modes-

tie, de ferveur, d'amour et de confiance, avec lesquels vous devez toujours prier.

Telles sont les dispositions intérieures avec lesquelles il faut traiter avec Dieu dans la prière.

In nomine Patris, et Filii, et Spiritûs Sancti. Amen.

Mettons-nous en la présence de Dieu. Adorons son saint nom.

(Pause de silence et de recueillement.)

Très-sainte et très-auguste Trinité, Dieu seul en trois personnes, je crois que vous êtes ici présent; je vous adore avec les sentimens de l'humilité la plus profonde, et vous rends de tout mon cœur les hommages qui sont dûs à votre souveraine majesté.

Remercions Dieu des grâces qu'il nous a faites, et offrons-lui les actions de cette journée.

Mon Dieu, je vous remercie très-humblement de toutes les grâces que vous m'avez faites jusqu'ici. C'est encore par un effet de votre bonté que je vois ce jour : je veux aussi l'employer uniquement à vous servir. Je vous en consacre toutes les pensées, les paroles, les actions et les peines. Bénissez-les, Seigneur, afin qu'il n'y en ait aucune qui ne soit animée de votre amour, et qui ne tende à votre plus grande gloire et au salut de mon âme.

Formons la résolution d'éviter le péché et de pratiquer la vertu.

Adorable Jésus, divin modèle de la perfec-

tion à laquelle nous devons aspirer! je vais m'appliquer, autant que je pourrai, à me rendre semblable à vous; doux, humble, chaste, zélé, patient, charitable, résigné comme vous; et je ferai particulièrement tous mes efforts pour ne pas retomber aujourd'hui dans les fautes que je commets si souvent, et dont je souhaite sincèrement de me corriger.

Demandons à Dieu les grâces qui nous sont nécessaires.

Mon Dieu, vous connaissez ma faiblesse, je ne puis rien sans le secours de votre grâce. Ne me la refusez pas, ô mon Dieu: proportionnez-la à mes besoins. Donnez-moi assez de force pour éviter tout le mal que vous me défendez, pour pratiquer tout le bien que vous attendez de moi, et pour souffrir patiemment toutes les peines qu'il vous plaira de m'envoyer.

Faisons les trois actes des vertus théologales.

Mon Dieu, je crois en vous, parce que vous êtes la vérité même.

Mon Dieu, j'espère en vous, parce que vous êtes fidèle dans vos promesses.

Mon Dieu, je vous aime de tout mon cœur, parce que vous êtes infiniment aimable, et j'aime le prochain comme moi-même pour l'amour de vous.

Pater noster, qui es in cœlis, sanctificetur nomen tuum; adveniat regnum tuum; fiat voluntas tua, sicut in cœlo et in terra; panem

nostrum quotidianum da nobis hodiè; et dimitte nobis debita nostra, sicut et nos dimittimus debitoribus nostris, et ne nos inducas in tentationem; sed libera nos a malo. Amen.

Ave, Maria, gratia plena; Dominus tecum, benedicta tu in mulieribus, et benedictus fructus ventris tui, Jesus.

Sancta Maria, Mater Dei, ora pro nobis peccatoribus, nunc et in horâ mortis nostræ. Amen.

Credo in Deum patrem omnipotentem creatorem cœli et terræ; et in Jesum Christum filium ejus unicum Dominum nostrum, qui conceptus est de Spiritu Sancto, natus ex Mariâ Virgine; passus sub Pontio Pilato, crucifixus, mortuus et sepultus; descendit ad inferos, tertiâ die resurrexit à mortuis; ascendit ad cœlos; sedet ad dexteram Dei Patris omnipotentis; indè venturus est judicare vivos et mortuos.

Credo in Spiritum Sanctum, sanctam Ecclesiam Catholicam, sanctorum communionem, remissionem peccatorum, carnis resurrectionem, vitam æternam. Amen.

Confiteor Deo omnipotenti, beatæ Mariæ semper virgini, beato Michaëli Archangelo, beato Joanni Baptistæ, sanctis Apostolis Petro et Paulo, omnibus sanctis (et tibi, Pater), quia peccavi nimis cogitatione, verbo et opere, meâ culpâ, meâ culpâ, meâ maximâ culpâ. Ideò precor beatam Mariam semper virginem, beatum Michaëlem Archangelum, beatum Joan-

nem Baptistam, sanctos Apostolos Petrum et Paulum, omnes sanctos (et te, Pater), orare pro me ad Dominum Deum nostrum.

MISEREATUR nostrî omnipotens Deus, et dimissis peccatis nostris, perducat nos ad vitam æternam. Amen.

INDULGENTIAM, absolutionem, et remissionem peccatorum nostrorum tribuat nobis omnipotens et misericors Dominus. Amen.

Prions Dieu pour les besoins de l'Église et de l'État.

CONSERVEZ, s'il vous plaît, ô mon Dieu, votre Église qui a été achetée au prix du sang de votre fils; pacifiez-la, conduisez-la, donnez lui des pasteurs et des ministres qui soient selon votre cœur, et qui soient remplis de lumière et de zèle.

Répandez les effets continuels de votre bonté sur ce Royaume, ce Diocèse, cette Paroisse, cette Maison, sur chacun de nous en particulier, sur ceux pour qui nous sommes obligés de prier, ou qui se sont recommandés à nos prières. Donnez à tous les grâces qui leur sont nécessaires pour arriver au port du salut éternel.

Invoquons la Sainte Vierge, notre bon Ange et nos saints Patrons.

SAINTE VIERGE, Mère de Dieu, ma Mère et ma Patronne, je me mets sous votre protection, et je me jette avec confiance dans le sein de votre miséricorde. Soyez, ô Mère de bonté,

mon refuge dans mes besoins, ma consolation dans mes peines et mon avocate auprès de votre adorable Fils, aujourd'hui, tous les jours de ma vie, et particulièrement à l'heure de ma mort.

Ange du Ciel, mon fidèle et charitable Guide, obtenez-moi d'être si docile à vos inspirations, et de régler si bien mes pas que je ne m'écarte en rien de la voie des commandemens de mon Dieu.

Grands Saints dont j'ai l'honneur de porter les noms (S. N. Patrons de ce Diocèse et de cette Paroisse; glorieux S. Joseph, digne époux de Marie; Saints et Saintes qui régnez dans la gloire, et vous surtout dont on célèbre la fête en ce jour), protégez-moi, priez pour moi, afin que je puisse servir Dieu comme vous l'avez servi sur la terre, et le glorifier éternellement avec vous dans le Ciel. Ainsi soit-il.

Pensons un moment aux fautes où nous pourrions tomber aujourd'hui, et surtout à celles que nous commettons le plus souvent, afin de les éviter.

(Ici on fait une pause pour l'examen de prévoyance; il a pour objet le vice dominant. Voici la méthode à suivre dans cet examen.)

1°. *Jetez un coup-d'œil sur la journée précédente, pour considérer les actions dont le vice dominant a été le principe.*

2°. *Proposez-vous fortement d'éviter ce vice.*

3°. *Prévoyez les occasions que vous aurez d'y tomber.*

4°. *Renouvelez vos résolutions.*

5°. *Demandez à Dieu le secours de sa grâce. Si, après ces précautions et la vigilance que vous apporterez pendant le jour, vous venez encore à tomber, demandez-en pardon à Dieu, et imposez-vous sur-le-champ une pénitence, sans vous décourager.*

(Après un moment de réflexion.)

SEIGNEUR, après m'avoir confondu par la vue de mes misères, consolez-moi par celle de vos miséricordes; faites que je commence aujourd'hui à me corriger, à me détacher, à fuir les faux biens qui sont pour moi de véritables maux; à ne croire qu'en vous, à n'espérer qu'en vos promesses, à ne vivre que de votre amour. Donnez, et je vous rendrai; soutenez-moi contre ma faiblesse, fortifiez mon cœur contre toutes les tentations de cette journée; que je marche en votre présence, et que j'agisse dans la dépendance de votre esprit. O jour précieux, qui sera peut-être le dernier d'une vie si courte et si fragile! O heureux jour, s'il m'avance vers celui qui n'aura point de fin!

O Dieu, donnez votre amour aux vivans et votre paix aux morts. Ainsi soit-il.

In nomine Patris, et Filii, et Spiritûs Sancti. Amen.

*On exhorte les fidèles à s'exercer dans la pratique de l'*ORAISON MENTALE, *en faisant tous les matins une* LECTURE MÉDITÉE.

COURTE MÉTHODE D'ORAISON,

SELON L'ESPRIT DE SAINT FRANÇOIS DE SALES.

I. *Le Prélude.*

1°. Présence de Dieu.
2°. Union à Jésus-Christ.
3°. Invocation du Saint-Esprit.

II. *Le Corps de l'Oraison.*

1°. Considération.
2°. Affections.
3°. Retour sur soi, c'est-à-dire,
   1. Réflexions sur le passé;
   2. Examen du présent;
   3. Résolutions pour l'avenir.

III. *La Conclusion.*

1°. Actions de grâces.
2°. Offrande à Dieu.
3°. Prière à N. S., à la Sainte, Vierge, ou aux Saints.
4°. Choix d'une bonne pensée.

PRIÈRES DU SOIR.

S'il est important de bien commencer la journée, il ne l'est pas moins de la bien finir. Les grâces nouvelles, que Dieu nous a accordées pendant le jour, et la protection dont nous avons besoin pour passer la nuit sans danger, sont de nouveaux motifs de prier Dieu, et de le prier avec les dispositions que l'on a déjà marquées.

L'examen du soir, qu'on doit regarder comme un des plus importans devoirs de la vie chrétienne, fait une des parties principales de ce dernier exercice de la journée. En voici la méthode ; il faut :

1°. *Se mettre en la présence de Dieu.*

2°. *Le remercier des grâces qu'on a reçues de lui.*

3°. *Lui demander ses lumières pour connaître ses fautes.*

4°. *Faire la recherche de ses fautes.*

5°. *Exciter en soi la douleur d'avoir offensé Dieu, et un ferme propos de renoncer au péché.*

Au reste, les bénédictions sensibles que Dieu répand sur les familles où les prières se font en commun doivent vous engager fortement à introduire chez vous l'usage d'une si sainte et si édifiante pratique, surtout le soir qu'il est plus aisé de se réunir. Où il y aura deux ou trois personnes assemblées en mon nom, dit notre Seigneur, *je me trouverai au*

milieu d'elles. Quoi de plus engageant! Que ne doit-on pas quitter pour se procurer un si grand bonheur?

Au nom du Père, et du Fils et du Saint-Esprit. Ainsi soit-il.

Mettons-nous en la présence de Dieu; adorons-le.

(Pause de silence et de recueillement.)

Je vous adore, ô mon Dieu, avec tout le respect et la soumission que m'inspire la présence de votre souveraine grandeur; je m'humilie et m'anéantis devant vous, comme devant le Créateur et le maître absolu de toutes choses.

Remercions Dieu des grâces qu'il nous a faites.

Quelles actions de grâces vous rendrai-je, ô mon Dieu, pour tous les biens que j'ai reçus de vous? Vous avez pensé à moi de toute éternité; vous m'avez tiré du néant; vous avez donné votre vie pour me racheter, et vous me comblez encore tous les jours d'une infinité de faveurs. Hélas! Seigneur, que puis-je faire en reconnaissance de tant de bonté? Joignez-vous à moi, Esprits bienheureux, pour louer le Dieu des miséricordes, qui ne cesse de faire du bien à la plus indigne et la plus ingrate des créatures.

Demandons à Dieu la grâce de connaître nos péchés.

Source éternelle de lumière, Esprit Saint, dissipez les tenèbres qui me cachent la laideur

et la malice du péché ; faites-m'en concevoir une si grande horreur, ô mon Dieu, que je le haïsse, s'il se peut, autant que vous le haïssez vous-même, et que je ne craigne rien tant que de le commettre à l'avenir.

Examinons notre conscience comme si nous étions assurés d'aller dans ce moment paraître devant Dieu.

Qu'ai-je pensé?... qu'ai-je dit?... qu'ai-je fait?... qu'ai-je manqué de faire... envers Dieu, envers le prochain, envers moi-même ?

(Pause.)

On s'examine ici sur le mal commis.

Envers Dieu. *Contre la Foi, l'Espérance, la Charité et la Religion.*

Envers le prochain. *En Pensées, en Paroles, en Actions et Omissions.*

Envers soi-même. *Par Orgueil, Avarice, Envie, Gourmandise, Colère, Paresse et Luxure.*

Faisons un acte de Contrition. Premièrement, témoignons à Dieu le regret du passé.

O Dieu, j'ai horreur de moi : je déteste tous mes péchés pour l'amour de vous et parce qu'ils vous déplaisent. Hélas! cette journée a été vide de bonnes œuvres! elle aurait pu me mériter l'éternité, et je l'ai perdue en de vains amusemens! Ah! peut-être elle est la dernière d'une vie indigne de toute miséricorde. O insensé que je suis! peut-être que cette nuit Jésus-Christ viendra à la hâte, pour me redemander

cette âme créée à l'image de Dieu et toute défigurée par le péché..... O Père, j'ai péché contre le Ciel et contre vous; je ne suis plus digne d'être appelé votre enfant. Lavez-moi de nouveau, dans le sang de l'Agneau... O Dieu si bon, si aimable et si digne d'être aimé, était-ce donc là ce que vous deviez attendre de ma reconnaissance, après m'avoir aimé d'un amour éternel? Quelle malice, quelle ingratitude, quel abus j'ai fait de votre patience et du sang de votre fils répandu pour moi! Me voici, Seigneur, tout couvert de confusion et pénétré de douleur à la vue de mes fautes; je vous en demande très-humblement pardon, et je vous conjure, ô mon Dieu, par cette même bonté dont j'ai ressenti tant de fois les effets, de m'accorder la grâce d'en faire, dès aujourd'hui et jusqu'à la mort, une sincère pénitence.

Secondement, faisons un ferme propos de ne plus pécher à l'avenir.

Que je souhaiterais, ô mon Dieu, ne vous avoir jamais offensé! Mais, puisque j'ai été assez malheureux que de vous déplaire, je vais vous marquer la douleur que j'en ai, par une conduite plus régulière. Je renonce dès à présent au péché et à l'occasion du péché, surtout de celui où j'ai la faiblesse de retomber si souvent; et, si vous daignez m'accorder votre grâce, ainsi que je la demande et que je l'espère, je tâcherai de remplir fidèlement mes devoirs, et rien

ne sera capable de m'arrêter quand il s'agira de vous servir. Ainsi soit-il.

Mon Dieu, je crois en vous, parce que vous êtes la vérité même.

Mon Dieu, j'espère en vous, parce que vous êtes fidèle dans vos promesses.

Mon Dieu, je vous aime de tout mon cœur, parce que vous êtes infiniment aimable, et j'aime le prochain comme moi-même pour l'amour de vous.

Notre Père qui êtes aux cieux, que votre nom soit sanctifié, que votre règne arrive, que votre volonté soit faite en la terre comme au ciel; donnez-nous aujourd'hui notre pain quotidien, et pardonnez-nous nos offenses comme nous pardonnons à ceux qui nous ont offensés; et ne nous induisez point en tentation, mais délivrez-nous du mal. Ainsi soit-il.

Je vous salue, Marie, pleine de grâce, le Seigneur est avec vous; vous êtes bénie entre toutes les femmes; et Jésus, le fruit de vos entrailles, est béni.

Sainte Marie, mère de Dieu, priez pour nous, pauvres pécheurs, maintenant et à l'heure de notre mort. Ainsi soit-il.

Je crois en Dieu, le Père tout-puissant, créateur du ciel et de la terre, et en Jésus-Christ son fils unique, notre Seigneur, qui a été conçu du Saint-Esprit, est né de la Vierge

Marie, a souffert sous Ponce-Pilate, a été crucifié, est mort, a été enseveli, est descendu aux enfers, le troisième jour est ressuscité des morts, est monté aux cieux, est assis à la droite de Dieu le père tout-puissant, d'où il viendra juger les vivans et les morts.

Je crois au Saint-Esprit, la sainte Église Catholique, la communion des Saints, la rémission des péchés, la résurrection de la chair, la vie éternelle. Ainsi soit-il.

Je me confesse a Dieu tout-puissant, à la bienheureuse Marie toujours vierge, à saint-Michel Archange, à saint Jean-Baptiste, aux apôtres saint Pierre, saint Paul, à tous les Saints (et à vous, mon Père), de tous les péchés que j'ai commis en pensées, paroles et œuvres, par ma faute, par ma faute, par ma très grande faute; c'est pourquoi je prie la bienheureuse Marie toujours Vierge, saint Michel Archange, saint Jean-Baptiste, les apôtres saint Pierre, saint Paul, tous les Saints (et vous, mon Père), de prier pour moi le Seigneur notre Dieu.

Que le Dieu tout-puissant nous fasse miséricorde, qu'il nous pardonne nos péchés et nous conduise à la vie éternelle. Ainsi soit-il.

Que le Seigneur tout-puissant et miséricordieux nous donne l'indulgence, l'absolution et la rémission de tous nos péchés. Ainsi soit-il.

Consacrons-nous à la sainte Vierge, et mettons-nous sous sa protection.

Très-sainte Vierge, ô Marie mère de Dieu, reine du ciel et de la terre, je confirme et ratifie de tout mon cœur, à vos pieds, l'entière consécration que je vous ai faite de moi-même; je vous choisis de nouveau pour ma protectrice et ma mère, je me mets sous votre protection spéciale. O ma bonne mère, assistez-moi dans tous les instans de ma vie et jusqu'à mon dernier soupir. Ainsi soit-il.

Recommandons-nous à notre Ange gardien, à nos saints Patrons et à tous les Saints.

Saint Ange à qui je suis confié, saint Joseph, mes saints Patrons, tous les Saints et Saintes du paradis, intercédez pour moi, protégez-moi pendant cette nuit, tout le temps de ma vie et à l'heure de ma mort. Ainsi soit-il.

Prions pour les vivans et pour les fidèles trépassés.

Remplissez, Seigneur, de votre esprit, et comblez de vos dons ceux à qui vous avez confié le soin de votre Église et de l'État. Répandez vos bénédictions sur mes parens, mes bienfaiteurs, mes amis et mes ennemis, si j'en ai quelqu'un; protégez tous ceux que vous m'avez donnés pour maîtres, tant spirituels que temporels; secourez les pauvres, les prisonniers, les affligés, les voyageurs, les malades, les agonisans; convertissez les hérétiques, ramenez les schismatiques, éclairez les infidèles, accordez aux pécheurs l'esprit de pénitence, et

aux justes la persévérance dans le bien. Dieu de bonté et de miséricorde, ayez aussi pitié des âmes des fidèles qui sont dans le purgatoire; mettez fin à leurs peines, et donnez particulièrement à celles pour qui je suis obligé de prier le repos et la lumière éternelle. Ainsi soit-il.

Recommandons-nous à Dieu, offrons-lui notre sommeil.

Bénissez, ô mon Dieu, le repos que je vais prendre pour réparer mes forces, afin de vous mieux servir; gardez mon esprit pendant que je veillerai, et mon corps pendant que je serai dans le sommeil, afin que je veille avec Jésus-Christ et que je dorme en paix. Ayez pitié de ma faiblesse; ne permettez pas que je m'endorme dans la mort, et envoyez vos saints anges autour de moi, afin qu'ils éloignent les embûches de l'ennemi.

Mon Dieu, je remets mon âme entre vos mains: que ma prière du soir monte vers vous, Seigneur, et que votre miséricorde descende sur moi.

Que le Seigneur tout-puissant et miséricordieux, le Père, le Fils, et le Saint-Esprit, nous donne une nuit tranquille et une heureuse fin; qu'il nous bénisse et nous protége toujours. Ainsi soit-il.

Au nom du Père et du Fils et du Saint-Esprit. Ainsi soit-il.

PRIÈRE AVANT DE SE COUCHER.

(On peut la dire à genoux sur son lit.)

Mon Dieu, je sais que je dois mourir. Peut-être ne sortirai-je point du lit où je vais dormir cette nuit? aussi m'avertissez-vous d'y entrer comme dans mon tombeau. A l'heure de ma mort, que je voudrais, Seigneur, avoir toujours vécu sans péché et vous avoir toujours aimé! Mettez-moi dans ces saintes dispositions; oui, mon Dieu, je déteste le péché : je vous aime de tout mon cœur; et je veux vivre et mourir dans votre saint amour.

LES COMMANDEMENS DE DIEU.

Adore un Dieu. Ne jure en vain.
Observe le Dimanche. Honore père et mère.
N'ôte jamais l'honneur ni la vie à ton frère;
Et ne fais rien d'impur, par œuvre ou par dessein.
Abstiens-toi du larcin et du faux témoignage.
Ne convoite l'argent, la femme, l'héritage,
Ni rien qui soit à ton prochain.

LES COMMANDEMENS DE L'ÉGLISE.

Aux fêtes de commandement,
Comme aux jours du Seigneur, entends la sainte Mess
Va du moins tous les ans une fois à confesse;
Reçois au temps pascal l'auguste Sacrement.
Jeûne les quatre-temps, vigiles et carême.
Ne prends le vendredi, ni le samedi même,
Nulle chair pour ton aliment.

MANIÈRE
D'ENTENDRE LA SAINTE MESSE
EN UNION AVEC LE PRÊTRE.

La sainte Messe est le sacrifice des chrétiens, c'est-à-dire l'acte principal de religion, par lequel on rend à Dieu le culte suprême dû au créateur de toutes choses, en lui offrant et consacrant quelque chose de sensible comme l'hommage d'une dépendance absolue. On y remercie aussi Dieu de tous ses bienfaits; on lui demande les grâces dont on a besoin; et on apaise sa colère, irritée par nos péchés.

La victime que le prêtre offre à Dieu, pour ces quatre fins, en son nom et au nom de tout le peuple, est le corps et le sang de Jésus-Christ sous les espèces du pain et du vin, qu'il lui consacre, en mémoire perpétuelle de la passion et de la mort du même Sauveur, qui l'a ainsi ordonné.

Il faut donc s'unir au prêtre, et, en la personne du prêtre, s'unir à Jésus-Christ même, dont il est le ministre, dont il porte l'image, et au nom duquel il parle et agit, en cette action.

O combien les chrétiens ont le cœur glacé, puisqu'ils viennent si rarement assister à la sainte Messe! S'ils goûtaient Jésus-Christ crucifié et im-

molé pour eux, ne viendraient-ils pas plus souvent célébrer le mystère de cette mort ?

« *On est touché, le Vendredi saint, à cause qu'on* « *célèbre, en ce jour, la mémoire du Sauveur. Venez,* « *mes enfans,* s'écriait Bossuet, *c'est tous les jours* « *le Vendredi saint : tous les jours on érige le Cal-* « *vaire sur le saint autel. Venez, et souvenez-vous* « *de cette mort, qui est votre vie; venez recevoir* « *un sacrement, où l'on apprend à demeurer en* « *Jésus-Christ; où l'on reçoit la force, le courage, la* « *grâce d'y demeurer.* »

Lorsque le prêtre est au bas de l'autel.

In nomine... Au nom du Père et du Fils et du Saint-Esprit. Ainsi soit-il.

Judica me... Je viens à vos autels, Seigneur, qui êtes la lumière de ceux qui sont dans les ténèbres, et qui êtes mon recours dans les maux qui m'environnent.

Confiteor... Je confesse, devant vous et toute la cour céleste, que j'ai péché et que je ne suis pas digne de vos regards.

Misereatur... Mais ayez pitié de moi, par les mérites de Jésus, notre médiateur et chef de votre Église, avec laquelle je vous en prie.

Indulgentiam... Accordez-moi le don précieux du repentir de mes fautes, et le pardon que vous avez fait espérer à ceux qui retourneraient à vous avec un cœur contrit et humilié.

Deus tu conversus... Que celui-là est heureux, Seigneur, à qui vous avez remis ses iniquités!

Dominus vobiscum... Oui, Seigneur; mais encore plus heureux celui qui pourrait devenir digne de vous servir!

Aufer a nobis... Heureux celui qui, soutenu par votre grâce en son infirmité, serait digne d'approcher de vos autels!

Oramus te... Donnez-la-moi, Seigneur, cette grâce, par les mérites des Saints, qui ont tant de part à votre gloire.

Le baiser de l'autel... Daignez nous donner, à nous qui sommes les successeurs de leur foi et de leurs désirs, ce gage de la réconciliation, qui fut ici-bas le commencement de la paix, dont ils jouissent à présent dans votre sein.

L'Introït... Que vous êtes admirable, Seigneur, dans les voies profondes et mystérieuses, que votre sagesse a choisies pour préparer le salut des hommes, et pour consommer, ainsi qu'il vous a plu, celui de vos saints!

Gloria Patri... Gloire vous en soit rendue, ô Père tout-puissant! ô Fils, splendeur éternelle de votre Père! ô Esprit-Saint, qui êtes leur union et leur amour substantiel!

Kyrie... N'est-ce pas vous encore qui faites reluire chaque jour mille et mille effets de votre miséricorde sur nous pécheurs, ô personnes adorables, Trinité sainte, un seul Dieu?

Gloria in excelsis... Nous nous prosternons devant vous, pour vous en rendre grâces, dans ce sacrifice que vous prépare votre saint ministre. Nous vous adorons, nous vous demandons pardon de nos péchés, nous vous prions de nous continuer vos regards favorables, et de nous assister dans les besoins que le prêtre va vous présenter, pour tout le peuple chrétien.

Dominus vobiscum... Oui, soyez avec nous, divin Jésus, Fils du Père, Agneau de Dieu, Roi de gloire, seul souverain, seul puissant; puisque c'est, par le commandement de votre amour, que nous nous sommes assemblés dans ce saint lieu.

Collecte... Et que nous demandons, en votre nom, la grâce (du mystère), de la fête que l'Église célèbre aujourd'hui pour votre gloire.

L'Épître... O que ces leçons, Seigneur, par lesquelles vos Prophètes et vos Apôtres préparent nos âmes, pour les rendre dignes de vous recevoir, me donnent de joie et de consolation.

Le graduel... Elles m'instruisent et me plaisent, lors même qu'elles me mènent à vous, par des voies pénibles et épineuses, parce que je dois vous y trouver; et elles me réjouissent, en me faisant espérer qu'enfin je vous verrai un jour dans le ciel, notre patrie.

Munda cor... Mais pour cet effet, Seigneur, purifiez ce cœur, où vous devez habiter; purifiez ma langue avec le charbon ardent du saint

autel, qui purifia autrefois les lèvres du prophète Isaïe, afin que ma bouche soit digne d'annoncer à toute la terre votre sainte vérité.

Dominus vobiscum... Oui, Seigneur; et le cœur et la bouche sont à vous : tout ce qui paraît de moi aux yeux des hommes, et tout ce que vous y voyez, seul, de plus caché vous appartient : parlez, Seigneur, votre serviteur vous écoute.

L'Évangile... Ah, que vos paroles sont saintes! qu'elles sont véritables! quelles sont pleines de lumières! faites qu'elles demeurent éternellement avec moi.

Credo... Mais faites, Seigneur, qu'elles soient, en moi, aussi fécondes en bonnes œuvres qu'elles me semblent belles à cause de la justice qu'elles renferment. Faites que, vous y reconnaissant, par un sentiment de foi que vous daignez m'inspirer, quand je les écoute, je leur obéisse, par une parfaite soumission, en conformant toutes mes actions à vos divins commandemens et aux préceptes de votre Église.

Dominus vobiscum... Oui, Seigneur, je me propose, en union avec le prêtre, avec tous mes frères ici présens et avec votre Église, de vous offrir et sacrifier tous les désirs de mon cœur, en les unissant à l'amour, qui vous a porté à vous immoler pour moi, afin que je m'immole avec vous tout entier.

L'offertoire... Que le ciel et la terre soient témoins de la sincérité de mon affection et

de la joie que j'aurais de vous donner ma propre vie.

Suscipe Sancte... Père saint, Dieu très-Haut, ce pain qui vous est destiné en sacrifice, est la marque de l'union en laquelle nous voulons vivre pour vous, comme il l'est de l'union incompréhensible, que vous avez daigné avoir avec nous.

Deus qui humanæ... Cette eau mêlée au vin pour le sacrifice, selon votre intention, servira à nous faire souvenir éternellement du secours ineffable qu'il vous a plu, par votre incarnation, d'apporter à notre nature faible et fragile.

Offerimus... Elle sera, avec le vin de ce calice salutaire, que le prêtre élève à vos yeux, ainsi que le pain, comme le témoignage de l'union de notre sacrifice à celui de votre Fils, et du désir que nous avons de nous séparer à l'avenir des choses de la terre, pour n'être plus qu'à vous seul.

In spiritu... Nous nous prosternons devant vous, Seigneur plein de miséricorde, en joignant à ces dons prescrits par votre sagesse nos cœurs contrits, humiliés, et tout pénétrés du regret de vous avoir déplu si souvent.

Veni, sanctificator... Venez, ô Esprit Saint, nous préparer, avec le feu de votre amour, et bénir ces dons de nos mains et de nos cœurs, afin qu'ils vous soient agréables.

Lavabo... Pour vous offrir plus dignement ces dons et nos personnes en sacrifice, Seigneur, réparez, en nous, par votre grâce, l'innocence que vous nous aviez donnée par l'eau sainte du baptême ; et touchez nos cœurs, afin que nous ne cessions jamais de les laver de plus en plus, dans les larmes de la pénitence, pour approcher plus souvent de l'Eucharistie.

Suscipe Sancta... Recevez notre oblation, ô Trinité sainte, non pour nos mérites, mais en vue de ceux de Jésus-Christ, victime que ces dons représentent, puisqu'il a été le principe de la pureté même de Marie, de l'innocence de Jean, de la ferveur de Pierre et de Paul, et qu'il a daigné purifier nos péchés par sa passion, et exciter, par sa résurrection, notre confiance.

Orate fratres... Oui, nous nous unissons tous à votre Église, pour vous supplier instamment d'avoir agréable cette oblation, pour votre gloire et pour notre salut.

Amen... Que cette union, en votre nom, réunisse ici toutes nos forces ; et que la confiance qu'elle nous donne en vos promesses nous fasse obtenir grâce devant vos yeux.

La secrète... Accordez-nous, en ce jour, tout ce que l'Église vous demande par le mérite de cette oblation sainte, en mémoire de vos mystères et de vos saints.

Per omnia... Ma gloire sera toujours de suivre, avec une confiance filiale, cette sainte

Mère, que vous avez bien voulu me donner, pour me conduire et pour me diriger dans les humbles prières que je vous fais.

Dominus vobiscum... O mon âme, redouble d'attention, pour considérer ici le plus grand des prodiges.

Sursùm corda... Et vous, Seigneur, qui êtes notre force, aidez-nous à retirer nos esprits et nos cœurs de la bassesse de la terre, pour les élever à un si haut mystère.

Gratias agamus... N'est-il pas juste que nous nous prosternions à vos pieds, en action de grâces d'avoir voulu ajouter à vos bienfaits innombrables celui de vous donner encore à nous, avec un amour si prodigue de vous-même?

Verè dignum... Que vous êtes grand et puissant, aimable et magnifique Sauveur!

La préface du canon... Les acclamations de toute la hiérarchie des anges, incessamment prosternés devant votre Majesté, et abîmés dans un sentiment profond de respect et de reconnaissance, peuvent-elles répondre au comble de grâce et de gloire où votre incarnation nous a élevés?

Cum quibus... Vous étant donc infiniment redevables de nous avoir rachetés du péché, et de nous appliquer ici le fruit de votre mort, permettez que nous unissions nos adorations à celles que vos Saints vous présentent dans le ciel.

Benedictus... Si tout y retentit de l'hymne de votre gloire, ô Dieu trois fois saint, combien est-il juste que, dans tout l'univers, les hommes soient pénétrés des mêmes sentimens que les bienheureux, et chantent aussi vos miséricordes éternelles?

Te igitur... Nous vous offrons donc, avec l'humilité profonde de nos cœurs, Dieu tout puissant, principe de tout bien, nous vous offrons les dons qui sont présens sur vos autels, par Jésus-Christ notre sauveur et souverain sacrificateur.

In primis... Que le mystère de son union avec nous opère en nous une union véritable avec ses membres répandus sur la terre, et avec ceux surtout que vous avez établis nos supérieurs, pour lesquels nous vous prions plus particulièrement, pour notre Saint Père le Pape et tous les Évêques orthodoxes.

Memento... Pour les besoins de tous les fidèles : pour ceux spécialement qui assistent ici au sacrifice; et pour les nécessités, les intentions générales et spéciales de ceux que nous vous recommandons.

Communicantes... Que les mérites de la partie de votre Église, qui triomphe dans le ciel, et qui tient toujours à nous par les liens de la charité, suppléent à nos défauts et aux imperfections de tous ceux qui, étant exposés au péché, combattent encore sur la terre.

Hanc igitur... Tous ensemble unis d'esprit à votre Fils, nous présentons à votre Majesté infinie l'hommage de nos adorations ; reconnaissant que c'est nous-mêmes, en nos personnes, qui avons mérité par nos péchés la mort et une entière destruction.

Quam oblationem... Daignez, Père des miséricordes, regarder, bénir et accepter cette oblation de nos prières et de nos personnes dans les dons qui vont être divinement changés en la victime toute sainte du corps et du sang de Jésus-Christ notre sauveur, votre Fils bien aimé.

Qui pridiè... Lorsqu'il vit arriver le jour de sa Passion, il vous en rendit grâces, par une parfaite soumission à vos ordres ; et près de nous quitter, il a voulu laisser, dans ce sacrifice, un gage prodigieux de son amour pour nous.

Hoc est enim... C'est encore lui-même, qui, se reproduisant par sa parole toute-puissante, sous les espèces du pain et du vin, expose à nos yeux l'effusion de son sang, séparé de son corps en la mort qu'il endura.

Hæc quotiescumque... Nous vous adorons, divin Jésus, victime innocente élevée sur la croix, et y souffrant une si cruelle mort ; élevé au trône de votre gloire, et y exerçant un empire souverain sur tous les hommes.

PENDANT LA CONSÉCRATION.

Il faut tenir son esprit attentif au grand et miraculeux changement qui se fait sur nos autels, où le pain devient le propre corps et le vin le propre sang de Jésus-Christ; le même corps livré pour nous, le même sang répandu pour nous.

Pendant qu'on élève le corps adorable et le calice du sang précieux, le fidèle doit adorer en silence et s'anéantir devant Dieu, ou chanter avec l'Église:

O salutaris hostia,
Quæ cœli pandis ostium;
Bella premunt hostilia:
Da robur, fer auxilium.

Hostie de paix et de salut, qui nous ouvrez la porte des cieux, de puissans ennemis nous obsèdent : environnez-nous du secours de votre protection et armez-nous de la force de votre bras.

Unde et memores... Que la réalité et la mémoire, tout ensemble, d'une si puissante victime, pure et chargée de nos péchés, mise à mort, ressuscitée, et glorieuse, nous fassent recueillir les heureux effets de nos demandes.

Suprà quæ... Les refuserez-vous, Seigneur, à un sacrifice si parfaitement accompli en notre faveur, après que les sacrifices de vos patriarches, qui n'en ont été que des figures, ont été si favorablement reçus de vous?

Supplices te... Nous vous supplions de nouveau, Dieu tout-puissant, par cette hostie,

votre Fils, que, comme médiateur et l'Ange du grand Conseil, envoyé sur la terre pour notre salut, et remonté glorieusement au ciel, où il est le souverain prêtre de votre autel sublime, il y obtienne, par son sang, le fruit de son immolation pour toute l'Église.

Memento etiam... Qu'il l'obtienne encore avec le lieu de paix, de rafraîchissement et de lumière, pour nos frères, tous les fidèles défunts, spécialement pour ceux, qui nous ont été plus unis par devoir, ou par des rapports plus intimes.

Nobis quoque... Qu'il l'obtienne pour nous, pécheurs, afin que, nous en rendant dignes par une vie sainte et souffrante, nous soyons réunis à ceux d'entre eux, qui ont été apôtres, martyrs, vierges, saints ou saintes.

Per quem... Nous mettons, Seigneur, toute notre confiance en cette victime immolée pour nous, qui est la cause de tout le bien de l'univers, qui est la source de tous les dons, et qui fait le mérite de tout ce qui est saint au ciel et en la terre.

Per ipsum... Nous espérons tout, puisque cette victime est votre Fils même, avec lequel vous avez fait toute chose, qui est égal et consubstantiel à son père; et qui, s'étant immolé pour la gloire de votre justice, est devenu la réconciliation du ciel avec la terre.

Per omnia... Et enfin nous ne craindrons ja-

mais d'être rejetés de vous, demeurant unis comme nous le voulons toujours être, à la foi, aux intentions, et aux prières de votre Église.

Préface du Pater... O miracle d'amour! qui oserait vous parler ici, Seigneur, si vous ne formiez vous-même nos paroles? et qui oserait prendre cette hardiesse, si vous ne nous l'aviez ordonné?

Pater noster... C'est par vous et avec vous que nous osons ici appeler Dieu notre Père: outre notre pain matériel, c'est votre corps sacré que vous avez voulu que nous demandassions, pour la nourriture de nos âmes.

Libera nos... Disposez-nous-y, divin Sauveur, non seulement en assujétissant toutes nos volontés à la vôtre sur la terre, mais particulièrement en nous délivrant de tout péché, par la grâce de votre sacrifice, afin que nous puissions recevoir, dans une conscience pure, le mystère de foi.

Per eumdem... Votre amour pour nous vous fit diviser l'hostie à la cène, pour vous trouver tout entier en chaque partie séparée, et vous donner tout à tous.

Per omnia... Unis à votre Église, nous vous présentons nos humbles adorations; recevez la prière que nous vous faisons de nous appliquer le fruit de votre amour, et de nous préparer au pain eucharistique.

Pax Domini... Dieu de toute bonté, nous reconnaissons ici la grandeur de votre amour, et les avantages de la paix, que vous donnâtes à vos disciples, lorsque vous leur manisfestâtes votre résurrection.

Hæc commixtio... Immortel et glorieux, sur nos autels, comme dans le ciel, par la réunion de votre sang et de votre corps à votre âme et à votre divinité, accordez-nous, du haut des cieux, cette paix divine, avec laquelle vous vous plaisez d'habiter dans une âme.

Agnus Dei... Agneau de Dieu, qui nous avez mérité la paix par votre patience, et qui avez vaincu le monde par votre humilité et votre douceur en vos souffrances, donnez-nous la paix avec nos frères, la paix avec nous-mêmes, la paix avec Dieu, afin que nos cœurs puissent jouir du bonheur qui surpasse tout sentiment.

Domine Jesu-Christe... Votre Église, qui demande la paix pour elle-même, contre les persécutions qui l'environnent, demeure ferme sur votre parole : et tous, vous étant unis ici, avec elle, par la foi, nous espérons tout de votre divine nourriture dans l'Eucharistie.

Domine Jesu-Christe Fili... Avec quel amour, quelle fidélité et quel zéle, dois-tu, ô mon âme, répondre à la bonté et à la miséricorde de ton Dieu, abaissé à un tel état, pour être ton aliment?

Panem cœlestem... C'est ce pain céleste, sans lequel tu ne peux subsister, seul capable de guérir tes blessures, unique source d'une heureuse immortalité; et il ne se met à autre prix pour toi qu'à l'ardeur de tes désirs. Tu deviendras digne de ses grâces si tu reconnais bien le fond de ta misère; et tu recevras tout de lui si tu as une foi entière à sa bonté toute-puissante.

Quid retribuam... O mon âme, vois de quelle reconnaissance tu paieras un tel bienfait, avec quel zèle tu annonceras une telle libéralité : tu cherches le repos et la joie : ici est renfermé celui qui te préparera les voies pour y arriver : il est la voie lui-même, la vérité et la vie pour le temps et pour l'éternité.

Quod ore... Que tous tes sentimens, que toutes tes affections, et que ton corps lui-même ne servent donc plus qu'à la gloire d'un si grand et si bon Maître, auquel sa grâce t'a uni. N'oublie jamais que ton bonheur consiste à lui demeurer inséparablement attaché.

POUR LA COMMUNION SPIRITUELLE.

Corpus tuum, Domine... O Seigneur, donnez-moi part au fruit de votre mort, dont on a célébré la mémoire dans ce sacrifice et cette communion : heureux ceux qui sont assis à votre table, pour y manger le pain de vie! O Jésus! mon âme a soif de vous; ma chair vous

désire : mon cœur et ma chair se réjouissent en vous, ô Dieu vivant! Je vous aime de tout mon cœur : que ne puis-je jouir, tous les jours, de votre saint corps, ce gage de notre éternelle félicité, dans la vision béatifique! Je vous rends grâces, ô Seigneur, de tant de bienfaits, et de la miséricorde que vous m'avez faite de me recevoir aujourd'hui à ce divin sacrifice, où vous êtes vous-même le prêtre et la victime.

Communion... Avec quels accens de joie pourrons-nous exprimer notre bonheur? quelles actions de grâces pourrons-nous vous rendre, divin Époux de nos âmes, pour votre amour et votre magnificence, dans ce sacrifice et adorable sacrement?

Dominus vobiscum... Oui, aimable Maître, nous nous réunissons bien volontiers tous ici, indignes pécheurs, pour vous remercier de votre don ineffable? Nous nous joignons, de tout notre cœur, à votre Église, étendue sur la terre et dans le ciel, pour vous offrir de dignes remercîmens.

Post-Communion... Mais tout n'est-il pas encore au-dessous et de votre largesse et de votre sainteté, si nous ne vous employons encore vous-même, comme nous faisons par votre ordre, devant votre Père, pour être notre reconnaissance, et pour nous mériter les grâces que nous lui demandons?

Dominus vobiscum... Oui, mon âme, les cieux abaissés jusqu'à la surface de la terre, et l'univers entier réduit en poussière, seraient encore peu pour exprimer ici ce que tu dois à ce divin Médiateur.

Ite missa est... C'est dans ce sacrifice, qui jette le ciel dans l'admiration, que le prêtre t'annonce que le Roi des Anges a consommé son ambassade du ciel à la terre, et de la terre au ciel, pour ta réconciliation avec son Père.

Placeat... C'est ici que tu reçois de la Sainte-Trinité, par un excès de son amour, cette bénédiction qui sera non seulement ta sauvegarde dans les dangers et les combats de cette vie, mais encore un gage de cette bénédiction solennelle, avec laquelle, un jour, après t'avoir séparée de ceux qu'il aura condamnés, il t'appellera à la possession de son royaume céleste.

Benedicat vos... Que je n'oublie donc jamais l'ineffable don que vous m'avez fait ici, Seigneur! Oui, mon Dieu, que j'oublie ma main droite plutôt que d'oublier, dans aucun projet et dans aucune action de ma vie, que vous avez daigné m'unir à vous, et me faire un membre de votre corps mystique, qui est l'Église notre mère.

Dernier Évangile... Que votre incarnation sainte, votre mort et votre résurrection pour moi, dont parle si souvent la prière de votre Église dans le sacrifice, soient comme un ta-

bleau toujours présent à mes yeux, et attaché sur ma poitrine, ou comme un sceau imprimé sur mes mains, qui m'inspire sans cesse le mépris de la terre, et fixe mes espérances dans le ciel, ce divin héritage, promis aux enfans de Dieu.

Deo gratias... Que tous les peuples et toutes les nations vous bénissent, Dieu tout-puissant; que tout lieu retentisse de vos louanges; mais que notre vie dorénavant vous loue encore plus que nos paroles, afin d'être un jour reçus de vous, qui êtes l'unique et la véritable félicité dans tous les siècles. Ainsi soit-il.

EXERCICE

POUR LA CONFESSION.

L'Église, ennemie de tout excès, dit saint Grégoire de Nazianze, *a toujours regardé comme deux maux également dangereux, de pardonner les péchés sans les punir, ou de les punir sans laisser l'espérance du pardon.*

C'est pourquoi, dès les premiers siècles, elle condamna la sévérité outrée des Montanistes et des Novatiens, qui ôtaient aux pécheurs l'espérance de la réconciliation; et elle s'éleva avec force contre le relâchement pernicieux de quelques prêtres, qui renversaient toutes les règles de la discipline, par une malheureuse facilité.

Pour éviter ces deux extrémités, les prêtres éclairés se souviennent toujours qu'ils ne peuvent lier ou absoudre sur la terre que ceux qu'ils jugent que Jésus-Christ lie ou absout dans le ciel; et, conformément à la règle qui leur a été tracée par un ancien Concile romain, ils font en sorte de garder, au tribunal de la pénitence, un si juste tempérament, que les méchans ne puissent pas se louer de l'excès de leur facilité, et que les vrais pénitens ne puissent se plaindre de leur extrême sévérité.

Mais les pécheurs, vraiment contrits et repentans de leurs fautes, doivent aussi faire tous leurs efforts pour exciter en eux, avec le regret du passé, un ferme propos pour l'avenir; ils doivent détester d'abord le péché, en l'expiant surtout par les larmes et les œuvres de la pénitence; ce sera un moyen infaillible de ne plus le commettre; car un fils, qui arrose actuellement de ses larmes les plaies dont il a eu la barbarie de couvrir son père, pourrait-il se résoudre à lui en faire de nouvelles? Ils doivent ensuite se précautionner contre l'avenir, pour éviter plus sûrement l'occasion de retomber dans leurs crimes, en assurant leur conversion et leur salut, par l'éloignement sincère et constant des plaisirs du monde, et par toutes sortes de bonnes œuvres.

C'est donc dans cet esprit que chaque fidèle doit dire, devant Dieu, les prières et actes avant ou après la confession.

Avant l'examen de conscience.

SEIGNEUR, je sais que je suis pécheur et que je vous ai beaucoup offensé; mais, de moi-même, je ne puis découvrir ni le nombre ni l'énormité de mes péchés. Dieu de lumière et de vérité, qui voyez le secret des cœurs, éclairez mes ténèbres; dissipez mes illusions; dévoilez, à mes yeux, toutes mes fautes et la grièveté de mes offenses : je ne demande à les connaître que pour les accuser humblement à votre Ministre, et les déplorer, tous les jours, amèrement, devant vous, afin de m'en corriger à l'avenir.

EXAMEN DE CONSCIENCE

SUR LES SACREMENS.

CONFESSIONS PRÉCÉDENTES. Défaut d'examen, de contrition, de sincérité dans la confession, d'exactitude dans la pénitence.

Communions. Manque des dispositions nécessaires.

PÉCHÉS ENVERS DIEU.

Contre la Foi. Négligence à s'instruire... Doutes volontaires... Négligence à conserver sa foi, à en faire profession.

Contre l'Espérance. Manque de confiance en Dieu.... découragement volontaire... Présomption.

Contre la Charité. Résistance à la grâce... Tolérance du mal... Respect humain... Oubli de Dieu... Murmures secrets contre la Providence... Indifférence pour ses bienfaits... Préférence de la créature... Partage de son cœur.

Contre la Religion. Omission des actes de Foi, d'Espérance et de Charité, des Sacremens, des pratiques d'obligation, des devoirs de Religion pour la sanctification des Dimanches et Fêtes, ou défaut d'intention et négligence dans la manière de les remplir... Défaut de respect dans l'Église et dans les prières, regards, discours, distractions volontaires, scandales... Violation des saints jours... Profanation des choses saintes... Railleries impies... Superstitions... Blasphèmes... Vœux indiscrets...

Sermens faux, où le nom de Dieu est pris en vain... Espèces de juremens... Mensonges...

ENVERS LE PROCHAIN.

En Pensées. Jugemens téméraires... Pensées de mépris... Réflexions malignes sur ses défauts... Haine... Aigreur, Aversion... Ressentiment.

En Paroles. Calomnies, médisances... Discours contre la Charité... Rapports inutiles... Mauvais conseils... Flatterie... Faux témoignage... Déclaration du secret ou des fautes d'autrui... Injures... Reproches... Imprécations.

En Actions. Vols... Fraude... Scandale... Mauvais conseils... Approbation du mal... Participation aux vols ou aux fautes d'autrui... Occasion donnée au prochain d'offenser Dieu.

En Omissions. Négligence à restituer... A réparer des médisances... A se réconcilier... à s'acquitter de ses devoirs envers tous... *Envers les supérieurs* (parens, maîtres, etc.). Manque d'estime, de respect, d'amour, d'obéissance et de reconnaissance... *Envers les inférieurs* (domestiques, etc.). Manque d'instruction, de bon exemple, de douceur et de charité... *Envers les égaux* (frères, sœurs, condisciples). *Et même envers tous.* Manque de complaisance, de support et de patience.

ENVERS SOI-MÊME.

Par Orgueil. Ambition... Orgueil... Vanité... Vaine complaisance... Présomption... Vaine gloire... Amour-propre... Excuses... Hypocrisie...

Par Avarice. Trop d'attache aux biens de la vie... Dureté à l'égard des pauvres...

Par Envie. Déplaisir du bien d'autrui, et joie

du mal qui lui arrive... Jalousie du mérite qu'il a, ou de ce qu'il possède.

Par Gourmandise. Excès dans le boire et le manger... Friandise et sensualité... Violation de l'abstinence et du jeûne.

Par Colère. Mouvemens de colère, d'humeur... Emportement, impatience... Injures, querelles... Refus du pardon des injures.

Par Paresse. Négligence des choses qui sont de devoir et d'obligation... Fainéantise... Nonchalance... Oisiveté et perte de temps... Indolence au lit... Négligence des devoirs de son état.

Par Luxure. Occasions, curiosité... Mauvais livres, liaisons pernicieuses, assemblées dangereuses... Pensées, désirs, discours, actions et modes immodestes.

« Pour faciliter l'examen de conscience, il faut « penser aux lieux où l'on s'est rencontré, aux « personnes que l'on a fréquentées, à ses inclinations, à ses occupations ordinaires, et surtout aux fautes où l'on est le plus accoutumé « de tomber.

« Mais, pour le bien faire, il ne suffit pas de s'examiner sur la loi de Dieu, ou sur les péchés que « tous les hommes peuvent commettre envers « Dieu, envers le prochain, envers eux-mêmes, « et qui se trouvent dans les formules d'examen: « cet examen serait encore imparfait; il faut de « plus s'examiner sur les devoirs de son état. « Chacun est strictement obligé de s'en instruire « à fond, et doit, dans son examen, rechercher « en particulier *les péchés commis contre les de-* « *voirs de son état*, c'est-à-dire les péchés de son « âge, de sa condition et de sa profession. »

Après l'examen de conscience.

O Dieu, mes iniquités se sont élevées au-dessus des cheveux de ma tête : je suis accablé de leur poids. Comment pourrai-je supporter votre redoutable justice? Seigneur, pénétrez-moi de la crainte de vos jugemens ; mais ne m'abandonnez pas. Votre miséricorde est inépuisable ; faites-la surabonder où le péché a abondé..... Où irais-je, si je mourais en ce moment?.... Abîme éternel, il n'y a, entre toi et moi, qu'un souffle de vie, qui, à chaque instant, peut s'éteindre! Puis-je vivre, puis-je même goûter le sommeil en ce triste état?.... Seigneur, je suis perdu, si vous n'avez pitié de moi; mais, plein de confiance en vos promesses, j'irai faire, à votre Ministre, l'humble aveu de mes péchés pour en obtenir le pardon ; ah ! donnez-moi toute la douleur que j'en dois avoir, et le ferme propos de n'y plus retomber.

PRIÈRES AVANT LA CONFESSION.

Acte de regret et de douleur du passé.

Depuis combien de temps, ô mon Dieu, entends-je une voix secrète, au fond de mon cœur, qui m'invite à sortir du funeste état où le péché m'a réduit? et vous, Dieu Clément et Miséricordieux, non content de faire entendre à mes oreilles la voix de vos pasteurs et de vos ministres, afin de me faire rentrer au dedans de moi-même, combien de fois avez-vous en-

core frappé à la porte de mon cœur? Cependant, toujours insensible à votre amour, tantôt j'ai résisté à votre voix et endurci mon cœur, tantôt je me suis flatté d'une fausse et apparente pénitence, en me bornant à quelques actes extérieurs, où le plus souvent mon cœur n'avait aucune part; mais, à présent que je suis éclairé sur toutes mes voies, je viens, pénétré de vos bienfaits, et attendri par l'excès de vos bontés pour moi, déposer, à vos pieds, un cœur qui vous appartient; vous offrir ce cœur contrit et humilié, et implorer le secours de votre grâce.

O Père, j'ai péché contre le ciel et contre vous : je ne suis pas digne d'être appelé votre fils. Comment ai-je pu fouler aux pieds votre sang, par lequel j'ai été racheté? Comment ai-je pu vous crucifier en moi de nouveau?... Après avoir si souvent ouvert mon cœur au démon, au monde et à toutes les corruptions du péché; après avoir ainsi violé tant de fois les promesses solennelles du baptême, quelle voie peut-il me rester, sinon la voie amère du repentir? O Jésus, ô mon Sauveur, j'y marcherai avec courage, dans cette voie pénible, arrosée de votre sang, de vos sueurs et de vos larmes; mais j'y marcherai aussi avec confiance, appuyé sur vos mérites et sur vos miséricordes infinies.

Acte de confiance en la miséricorde de Dieu.

O Père des miséricordes, je suis couvert de confusion, et je n'ose lever les yeux vers vous, à la vue de ce faisceau d'iniquités que tous mes sens se sont plu à ériger, comme à l'envi, et jusque dans votre sanctuaire ; je vous supplie néanmoins de ne pas me rejeter de devant votre face, pour l'amour de vous-même et de la gloire de votre nom. Seigneur, ne différez plus à me secourir : voici mon cœur percé d'une douleur vive et amère ; augmentez-en l'amertume encore par un effet de votre grâce, afin qu'il devienne une oblation sainte et agréable à vos yeux. Jetez loin de vous toutes mes offenses passées ; créez en moi un cœur pur ; renouvelez au fond de mes entrailles l'esprit de justice, afin que je prévienne ainsi la vôtre; et ne permettez plus que mon cœur s'égare dans aucune sorte d'illusions, pour chercher des excuses dans ses péchés. Seigneur, si je ne suis plus digne d'être votre enfant, traitez-moi du moins comme l'un de vos serviteurs, selon votre bonté et selon la grandeur de votre miséricorde : ayez pitié de moi ; et dites seulement une parole, mon âme sera guérie. Oubliez toutes les fautes de ma jeunesse et toutes les ignorances de ma vie ; ne vous souvenez plus que de vos anciennes miséricordes. Mes crimes multipliés sont montés jusqu'au ciel : ô Dieu, pardonnez-les moi, pour exalter votre saint nom. Faites que je vous aime, et

que je vous aime beaucoup, afin que beaucoup de péchés me soient remis. C'est la grâce que je sollicite à vos pieds, et que je réclame par l'intercession de Marie, de mon bon Ange et de tous mes saints Patrons.

Acte de ferme propos pour l'avenir.

Oserai-je encore, ô Dieu de toute consolation, vous conjurer, au nom de votre Fils, de m'accueillir comme l'enfant prodigue? Achevez votre ouvrage, et affermissez en moi, par vos bontés, les heureuses dispositions de mon cœur. Et vous, Seigneur, qui n'êtes venu en ce monde que pour faire miséricorde aux pécheurs sincèrement convertis à leur Dieu; ô Jésus, qui avez écouté les soupirs du publicain; récompensé la foi du paralytique; aidé la douleur de la femme adultère; provoqué, par un regard de bonté, le repentir de Pierre; reçu, avec complaisance, les larmes de la Madelaine, et consolé l'humble confiance du bon larron, daignez agréer aussi ma pénitence. O Sauveur du monde, dont toute la vie n'a été que tendresse pour les pécheurs, et dont les larmes ont coulé à la seule vue de la ville infidèle, qui méconnaissait vos bienfaits, accordez-moi la grâce du ferme propos de ne plus vous offenser; je vous la demande par l'effusion de votre sang précieux et par tous vos mérites.

Je renonce, dès ce moment, au péché et à toutes les occasions du péché, surtout à tous les attachemens quelconques qui pourraient

encore retenir ou enchaîner mon cœur : Je m'éloignerai de tous les écueils où ma faiblesse pourrait encore faire naufrage ; mais aidez-moi, par votre grâce, à briser les liens invisibles, à surmonter les obstacles intérieurs, à triompher pleinement de la corruption de mon cœur, et surtout à persévérer dans le bien.

J'ai dit en mon cœur : j'irai confesser mes iniquités contre moi-même ; j'irai, Seigneur, les dire avec confiance au Ministre à qui vous avez donné le pouvoir de les remettre ; au prêtre qui est votre Ange et le dépositaire de vos grâces, sans rougir d'humilier mon orgueil devant vous en sa personne, et soumis, avec respect, aux ordres de sa bouche comme à la sainte discipline de votre Église. Ce Ministre, fidèle et compatissant, va soulever la pierre qui m'empêche d'entendre votre voix : faites-la retentir aussitôt, cette voix puissante, dans toute la force de votre tonnerre, jusqu'au fond de l'abîme où je suis enseveli. Commandez-moi de sortir du tombeau, de ce lieu d'infection et de pourriture ; mais commandez avec cette parole pénétrante qui se fait entendre aux morts, et qui doit être pour eux, comme pour moi, une parole de résurrection et de vie.

PSAUME DE DAVID PÉNITENT,

Ou Prière d'une âme pénitente.

Miserere mei, Deus, secundum magnam misericordiam tuam;

Et, secundum multitudinem miserationum tuarum, dele iniquitatem meam.

Amplius lava me ab iniquitate mea, et à peccato meo munda me.

Quoniam iniquitatem meam ego cognosco, et peccatum meum contra me est semper.

Tibi soli peccavi, et malum coram te feci; ut justificeris in sermonibus tuis, et vincas cum judicaris.

Ecce enim in iniquitatibus conceptus sum, et in peccatis concepit me mater mea.

Ecce enim veritatem dilexisti; incerta et occulta sapientiæ tuæ manifestasti mihi.

Ayez pitié de moi, ô mon Dieu, selon votre immense bonté;

Et, dans l'excès de vos miséricordes, effacez mon iniquité.

Lavez-moi de plus en plus de mes souillures, et purifiez-moi de mon péché.

Car je reconnais mon injustice, et mon crime est sans cesse présent à ma pensée.

J'ai péché, Seigneur, contre vous seul, et j'ai fait le mal en votre présence: aussi je le confesse, afin de rendre hommage à la justice de vos reproches et à l'équité de vos jugemens.

Vous le savez, ô mon Dieu, j'ai été enfanté dans l'iniquité, et ma mère m'a conçu dans le péché.

Mais vous, qui vous complaisez dans la vérité, vous avez daigné me faire connaître les secrets et les

mystères de votre sagesse.

Purifiez-moi avec l'hysope, et mes souillures seront effacées ; lavez-moi, et je deviendrai plus blanc que la neige.

Asperges me hyssopo, et mundabor ; lavabis me, et super nivem dealbabor.

Alors vous ferez retentir à mon oreille la parole de paix, qui console le cœur; et mes os humiliés tressailleront d'allégresse.

Auditui meo dabis gaudium et lætitiam ; et exultabunt ossa humiliata.

Détournez votre face de mon péché, et effacez toutes mes iniquités.

Averte faciem tuam à peccatis meis, et omnes iniquitates meas dele.

O mon Dieu, créez en moi un cœur pur, et faites renaître l'esprit de justice au fond de mes entrailles.

Cor mundum crea in me Deus, et spiritum rectum innova in visceribus meis.

Ne me rejetez pas de votre divine présence, et ne retirez pas de moi votre Esprit saint.

Ne projicias me à facie tua, et Spiritum sanctum tuum ne auferas à me.

Rendez-moi la joie pure du salut, qui est votre ouvrage ; et fortifiez ma faiblesse par votre Esprit de force.

Redde mihi lætitiam salutaris tui ; et Spiritu principali confirma me.

Je ferai connaître vos voies aux impies, et les pécheurs reviendront à vous.

Docebo iniquos vias tuas, et impii ad te convertentur.

Dérobez-moi, ô Dieu, mon Sauveur, à la vengeance du sang, qui me poursuit; et ma langue chantera encore vos bienfaits.

Libera me de sanguinibus, Deus, Deus salutis meæ; et exultabit lingua mea justitiam tuam.

Ouvrez mes lèvres,

Domine, labia mea ape-

ries, et os meum annuntiabit laudem tuam.

Quoniam si voluisses sacrificium, dedissem utique : holocaustis non delectaberis.

Sacrificium Deo spiritus contribulatus; cor contritum et humiliatum, Deus, non despicies.

Benignè fac, Domine, in bonâ voluntate tuâ Sion; ut ædificentur muri Jerusalem.

Tunc acceptabis sacrificium justitiæ, oblationes, et holocausta; tunc imponent super altare tuum vitulos.

Seigneur; et ma bouche publiera votre louange.

Si vous aviez désiré un sacrifice, je me serais empressé de vous l'offrir; mais de quel prix serait à vos yeux mon holocauste?

Le sacrifice digne de Dieu, c'est un cœur repentant; vous ne dédaignerez pas, ô mon Dieu, un cœur contrit et humilié.

Répandez, Seigneur, vos bénédictions et vos grâces sur Sion; et que Jérusalem voie bâtir les murs de son temple.

Alors vous agréerez les sacrifices que vous présenteront des mains pures, l'oblation et l'holocauste : alors nous offrirons des victimes sur votre autel.

Prière avant de se confesser.

Soyez, ô mon Dieu, dans mon cœur et sur mes lèvres, afin que je fasse une confession sincère et entière de tous mes péchés. Soyez aussi dans le cœur et dans la bouche de votre ministre, à qui je vais m'adresser, afin que rempli de votre esprit, qui est un esprit de lumière, de sagesse et de charité, il puisse découvrir la profondeur de mes plaies, m'appli-

quer le sang de Jésus-Christ, votre Fils, pour les guérir; et m'enseigner le terme où vous voulez me conduire, et la voie où il faut marcher, pour y arriver.

PRIÈRES APRÈS LA CONFESSION.

CANTIQUES D'ACTION DE GRACES.

(Psaume 102.)

Sentimens d'une âme pénétrée de la profondeur de ses plaies, et de l'immense miséricorde de Dieu, son libérateur.

O mon âme, bénis le Seigneur; et que tout ce qui respire, en moi, rende hommage à son saint Nom.

O mon âme, bénis le Seigneur; et garde-toi d'oublier ses bienfaits.

Bénis le Dieu qui efface toutes tes iniquités, et guérit toutes tes plaies mortelles;

Bénis le Dieu qui rachète ta vie de la corruption de la mort, et te couronne de ses dons et de ses grâces;

Bénis le Dieu qui, comme au printemps de tes jours, comble tes désirs de l'abondance de ses biens; et renouvelle ta jeunesse, en te communiquant la vigueur de l'aigle.

Le Seigneur a rendu un jugement solennel, un arrêt éclatant, en faveur d'un pauvre opprimé;

Il a fait connaître ses voies au chef de son peuple, et ses volontés à ses enfans.

Que le Seigneur est bon! il est plein de clémence, lent à s'irriter, et riche en miséricorde;

Il n'est pas toujours un juge sévère; il ne conserve pas un éternel courroux;

Il ne nous a point traités, selon nos iniquités; il ne nous a point punis, selon la mesure de nos crimes.

Mais autant les cieux sont élevés au-dessus de la terre, autant est sublime sa générosité envers ceux qui le craignent.

Autant l'aurore est éloignée du couchant, autant il a éloigné de lui nos prévarications.

Comme un Père qui chérit ses enfans, ainsi sa tendresse chérit ceux qui l'adorent,

Car il connaît le limon, dont nous sommes formés; il se souvient que nous ne sommes que poussière.

Il sait que les jours de l'homme passent comme l'herbe : notre vie fleurit, le matin, comme la fleur des champs;

A peine le souffle de l'Autan a-t-il passé, qu'elle est moissonnée, sans laisser aucune trace au lieu qu'elle occupait.

Mais la bonté de Dieu repose d'âge en âge, et à jamais, sur ceux qui l'invoquent.

Et sa justice protége, de génération en génération, tous ceux qui gardent son alliance,

Tous ceux qui se souviennent de ses commandemens, pour les observer.

Le Seigneur a assis son trône, au plus haut des cieux; et son empire s'étend sur toute la nature.

Bénissez le Seigneur, Anges de sa cour, êtres pleins de force, qui exécutez ses ordres au premier son de sa voix.

Bénissez le Seigneur, Armées célestes, vous ses ministres et les instrumens de ses volontés.

Bénissez le Seigneur, Êtres qu'il a créés, rendez-lui votre hommage de tous les lieux de son empire.

O MON AME, BÉNIS LE SEIGNEUR.

(Psaume 33.)

Sentimens d'une âme qui, s'étant rapprochée de Dieu par la pénitence, admire la bonté de Dieu à son égard, et invite les pécheurs à l'imiter.

Je bénirai le Seigneur en tout temps; sa louange sera sans cesse sur mes lèvres.

Mon âme publiera les faveurs, dont il l'a comblée : que les humbles m'entendent, et partagent mes transports.

Exaltez, avec moi, les grandeurs de Dieu; élevons de concert son nom jusqu'aux nues.

J'ai cherché le Seigneur, et il a répondu à mes cris : il m'a arraché à tous les périls.

Approchez-vous aussi de lui, il vous envi-

ronnera de sa lumière ; et la confusion ne couvrira point votre visage.

Si le pauvre l'appelle, il prête l'oreille, et le délivre de toutes ses angoisses.

Il envoie son Ange fixer sa tente autour de ceux qui le craignent, pour les aider à triompher du danger.

Goûtez et voyez par vous-même, combien le Seigneur est bon ! combien est heureux celui, qui s'approche de lui avec confiance !

Craignez le Seigneur, ô vous qui êtes consacrés à son service ; car rien ne manque à ceux qui le craignent.

Les riches du siècle sont souvent affamés, comme le lionceau, qui cherche sa proie sans la trouver ; mais ceux qui s'attachent au Seigneur, sont dans l'abondance de tous les biens.

Venez, enfans de Dieu, et écoutez-moi : je vous apprendrai comment Dieu veut être servi.

O homme jaloux encore de la vie, tu veux couler de longs jours, au sein du bonheur ?

Préserve ta langue de la calomnie, et ferme tes lèvres au mensonge ;

Fuis le mal, et pratique le bien ; cherche la paix, et dirige vers elle tous tes pas.

Le Seigneur arrête ses yeux avec complaisance sur les justes, et son oreille se penche vers leur prière.

Mais il jette un regard sévère sur ceux qui persévèrent dans l'iniquité; et il efface de dessus la terre jusqu'à leur souvenir.

Les justes crient; et le Seigneur entend leur voix: il les sauve de tous les dangers, qui les environnent.

Dieu se tient près de l'homme, dont le cœur est brisé par la douleur; et il relève le courage, abattu par l'infortune.

Le juste est en proie à bien des maux; qu'il lui fait tous surmonter.

Il le prend, sous sa sauve-garde; et pas un de ses os n'est brisé.

La mort du pécheur sera d'autant plus funeste, qu'elle sera son ouvrage; et le châtiment suivra ceux, qui haïssent le juste.

Mais le Seigneur rachètera ses serviteurs du trépas; et aucun de ceux, qui espèrent en lui, ne périra.

EXERCICE
POUR LA COMMUNION.

L'Eucharistie est tout ce qu'il y a de plus grand, de plus saint dans la Religion; quel don ineffable! qui surpasse tous les autres; aussi tout nous invite à participer fréquemment à la table sainte: la foi peut-elle offrir rien de plus auguste? l'espérance, rien de plus consolant? la charité, rien de plus tendre? Quelle reconnaissance, quelles actions de grâces, mérite un si étonnant bienfait, où se trouvent réunis tous les avantages avec nos plus chers intérêts, puisqu'il renferme le salut, la force, la vérité, la vie, en un mot, le Dieu de notre cœur? Un chrétien, digne de ce nom, aurait-il donc besoin d'être pressé de communier souvent? Devrait-il en recevoir la loi de quelque autre que de son propre cœur? Qui peut donc le rendre insensible à ce don ineffable, sinon l'oubli de tout ce qu'il est et de tout ce qu'il doit être?

On n'a, dit-on, ni la sainteté, ni la piété nécessaires, pour approcher du Saint des Saints, au milieu de la dissipation du siècle... Mais est-il rien au monde, qui puisse empêcher un chrétien d'avoir cette piété si nécessaire, ou de faire tous ses efforts pour l'acquérir? La religion ne lui offre-t-elle pas tous

les moyens? et le nom de chrétien, qu'il a l'honneur de porter, les promesses de son baptême, les remords d'une conscience agitée, l'amertume répandue sur ses plaisirs, les dégoûts qui les accompagnent, les menaces de Dieu, la mort qui s'avance, l'éternité qui peut, à tout instant, s'ouvrir devant lui, et surtout le besoin, pour le salut de son âme, de s'unir à Jésus-Christ, de vivre en lui et de le faire vivre en soi, ne sont-ils pas des motifs puissans pour le disposer à la communion fréquente? Et combien elle est facile, puisqu'il ne s'agit que de s'y bien préparer.

Dire qu'on n'a pas la piété nécessaire, et ne rien faire pour l'acquérir! et vivre en opposition avec elle! est-ce là une excuse légitime? N'est-ce pas plutôt insulter au don de Dieu? démentir sa foi par ses œuvres? et prononcer son jugement et sa condamnation?

« Il y en a encore qui se font un sujet d'orgueil « de ne pas communier; et ils s'imaginent être plus « vertueux que les autres, quand ils s'éloignent de « la table sainte, sans se disposer à en approcher au « plus tôt: c'est une illusion pernicieuse. Cette priva- « tion est un sujet d'humiliation profonde. Jésus- « Christ est notre pain, que nous devrions prendre « tous les jours, comme faisaient les premiers chré- « tiens; au lieu donc de nous reposer dans cette pri- « vation, il faut déplorer notre malheureux état, et « travailler, avec ardeur, à recouvrer bientôt Jésus- « Christ. » (Bossuet, t. 6, p. 515.)

PRIÈRES AVANT LA COMMUNION.

Acte de foi.

O mon divin Jésus, la foi me conduit à votre Table sainte. Vous êtes vraiment mon Seigneur et mon Dieu : je crois que vous êtes le Christ, le Fils du Dieu vivant. Je vois ici, dans l'Eucharistie, l'abrégé de toutes les merveilles de votre amour. C'est vous-même, qui êtes réellement et substantiellement, sous ces espèces qui paraissent à mes yeux. Ce n'est plus du pain et du vin ; mais votre corps sacré, votre sang précieux, avec votre âme, votre divinité ; et je sais que, sous les symboles de ce sacrement, je vous recevrai tout entier. Je vous adore sous ces voiles mystérieux, que notre faiblesse et notre timidité vous ont forcé de prendre. Mais plus vous vous cachez, plus les yeux éclairés du cœur vous découvrent à mon amour ; plus vous vous abaissez, plus je vous trouve grand et digne de tous les hommages du ciel et de la terre. Anges célestes, louez le Sauveur du monde ! Dominations, abaissez-vous devant votre maître ! et vous, Principautés, Puissances des cieux, soyez, en sa présence, dans un saint tremblement !

Acte d'humilité.

Qui suis-je, ô mon Dieu, devant vous ? un pur néant, un pécheur, indigne de vos bontés. Comment m'approcher de vous ? *moi, qui ne*

suis que cendre et poussière. Je sens que je ne devrais pas aspirer au pain des enfans, et que je devrais me regarder comme fort heureux de pouvoir en ramasser les miettes. Oui, *si même je pouvais toucher seulement le bord de votre vêtement, je serais guéri.* Mais quoi, Seigneur, vous voulez vous donner à moi? *Qu'est-ce que l'homme, pour que vous veniez chez lui? Qu'est-ce que le fils de l'homme, pour que vous daigniez le visiter?* Un mortel obscur devenir l'objet des pensées et des regards de son Dieu! une créature, être honorée de sa présence! *Seigneur, je ne suis pas digne de vous recevoir, dans un cœur malade; mais, si vous le voulez, vous pouvez me guérir. Dites seulement une parole, et mon âme sera pure et agréable à vos yeux.*

Acte de confiance.

O mon Sauveur, votre bonté me rassure; mais, à la vue de ma profonde misère, malgré le vif désir d'approcher de la sainte table, je sens comme un poids qui me retient. Votre miséricorde, il est vrai, m'appelle, m'invite et me presse; mais mes iniquités m'effraient, et m'éloignent de ce divin banquet. Que faire dans cette triste perplexité? Obéir à l'amour? ou céder à la crainte? Seigneur, vous m'avez déjà décidé par la voix de votre ministre; si vous me commandez d'aller à vous, donnez-moi les dispositions saintes de vos élus, et purifiez-moi de plus en plus. Vous me menacez que, si vous ne me lavez vous-même, je n'aurai pas de part avec

vous. Eh! Seigneur, traitez-moi comme Pierre; purifiez tout en moi, non seulement les pieds, afin que je marche dans la voie de vos saints commandemens; mais les mains et la tête, afin de les rendre propres à toutes les bonnes œuvres du salut: surtout purifiez, sanctifiez mon esprit et mon cœur; alors vous me posséderez tout entier, et vous serez l'unique objet de mes pensées, de mes vœux et de mon amour.

Acte d'amour.

Serait-il possible, Seigneur, de ne pas vous aimer, vous, dont l'amour dans l'Eucharistie est si étonnant, si admirable? Non content d'être descendu du ciel pour vous revêtir de notre nature, d'être mort pour notre salut, et ressuscité pour notre justification; votre charité ingénieuse vous a fait encore trouver le secret, en montant au ciel, de ne pas quitter la terre, de renfermer votre infinie majesté dans l'espace étroit de nos tabernacles, afin de devenir l'aliment de nos âmes. O prodige de bonté incompréhensible! ô mon Dieu, n'est-il pas bien juste que je vous rende amour pour amour? Ah! dilatez mon cœur de plus en plus; versez-y le torrent de vos divines voluptés. Venez, venez fixer, en moi, votre demeure et l'empire de votre amour. Je veux désormais me retirer, avec vous seul, dans le sanctuaire secret de mon âme: la terre n'a plus d'attraits pour moi; ma chair et mon cœur se consument en désirs insatiables. O Jésus! hâtez mon bon-

heur, et donnez-moi de goûter les prémices des cieux. *Eh! que peut-il y avoir dans le ciel? que puis-je désirer sur la terre, sinon vous, ô Dieu de mon cœur, et mon partage à jamais!*

PRIÈRES APRÈS LA COMMUNION.

Acte de remercîment.

Quelles actions de grâces ne dois-je pas vous rendre, mon Seigneur et mon Dieu, pour le bienfait que vous venez de m'accorder! Ce ne sont pas des biens, des plaisirs, vains ou passagers, qu'il vous a plu de m'accorder; mais le bien infini, éternel, qui ravit le ciel: c'est vous-même tout entier. *O mon âme, bénis le Dieu très-haut; et que mes os eux-mêmes s'écrient, dans le transport de leur joie: O Dieu! qui est semblable à vous?*

Quoi! vous avez abaissé les cieux; vous n'avez pas eu horreur de descendre, dans le sein de ma misère! Je vous adore, ô mon Dieu, de toute l'étendue de ma foi, et de toute la plénitude de mon cœur. Mais que vous offrirai-je, qui puisse avoir quelque proportion, avec le don inénarrable de la Divinité, qui se communique à une faible créature?

Vierge sainte, qui êtes la plus pure et la plus excellente de toutes les créatures, unissez-vous à moi pour remercier Jésus-Christ votre Fils. Que Jésus, le fruit de votre chaste sein, soit béni à jamais!

Esprits célestes, Saints et Saintes de Dieu,

vous surtout, augustes Patrons, joignez-vous à moi pour exalter les merveilles du Très-Haut. *Au roi des siècles, immortel, invisible, à l'unique Dieu soit bénédiction et action de grâces, honneur et gloire, dans les siècles des siècles!*

Acte d'offrande.

O chrétien, goûte combien le Seigneur est doux! Enrichi du don céleste, porte-le toujours, avec un saint respect, dans ton corps, consacré par sa présence; et glorifie-le, dans ton âme, devenue le temple de sa gloire.

O mon Dieu, il est bien juste que je me donne tout entier à vous, puisque vous vous êtes donné tout entier à moi. Je vous offre donc toutes les pensées de mon esprit, toutes les affections de mon cœur, et tous les mouvemens de mon corps; je vous offre tout ce que j'ai, et tout ce que je suis. Ne permettez pas que je déshonore jamais l'oblation que je vous fais de moi-même, par aucune réserve, ou par aucune sorte de profanation; mais que je vous sois tellement uni par une foi pure et un chaste amour, que je ne fasse plus qu'une même chose avec vous, et que je puisse dire, avec votre Apôtre : *Je vis, ou plutôt ce n'est plus moi qui vis, c'est Jésus-Christ qui vit en moi.*

Acte de résolution.

Après avoir eu le bonheur d'être assis à la table de Jésus-Christ, serait-il possible que je voulusse m'asseoir à la table des démons? J'ai bu

le calice de bénédiction, serais-je assez malheureux pour rechercher encore la coupe de Babylone ? Non, Seigneur, j'en prends aujourd'hui la ferme résolution, en votre présence. Je renonce pour toujours à Satan, à ses pompes et à ses œuvres. Je veux m'attacher inviolablement à votre service, suivre constamment les exemples de votre vie et les maximes de votre Évangile. C'est, par votre esprit, que j'ai renouvelé toutes mes anciennes promesses, et c'est par votre sang, que je viens cimenter la nouvelle alliance, contractée avec vous, dans la sainte Eucharistie.

Il est vrai, Seigneur, que j'ai été souvent infidèle à mes promesses ; je les ai bientôt violées, au milieu des occupations ordinaires de mon état ; et même quelquefois oubliées, en sortant de votre temple. Que j'ai donc lieu de redouter encore ma fragilité, puisque j'en ai fait si souvent la triste expérience! Néanmoins, plein de confiance en la force de votre grâce, qui aidera ma faiblesse, puisque vous êtes en moi, non seulement par la foi et la charité, mais encore par la présence réelle de votre corps sacré et de votre sang précieux, j'espère que vous me rendrez supérieur à toutes les suggestions du monde, et à toutes les attaques de l'ennemi du salut.

Acte de demande.

Vous avez promis, ô mon divin Jésus, que celui qui mangera votre chair et boira votre sang, demeurera en vous, et que vous demeurerez en lui. Ah! Seigneur, puisque j'ai goûté ces dons précieux, demeurez donc en moi afin que je demeure en vous; demeurez en moi par votre esprit et votre grâce, afin que je demeure en vous par la pureté de vie et par l'amour et la pratique du saint Évangile. Je ne vous demande ni les richesses, ni les honneurs, ni la santé, ni la vie; mais la divine sagesse, qui dévoile les illusions, prémunit contre le vice, protége puissamment la vertu, règle et dirige tous les conseils. Envoyez-la-moi, du haut du trône de votre gloire; ou plutôt du fond de ce sanctuaire, afin qu'elle m'accompagne partout, qu'elle travaille avec moi, et que je puisse toujours discerner et faire tout ce qui vous sera le plus agréable.

Je m'approche encore, avec confiance, du saint tabernacle où vous résidez. Vous avez assuré vos disciples que tout ce qui sera demandé, en votre nom, sera accordé: je sollicite donc, à vos pieds, une nouvelle faveur; et je l'implore de vous-même pour la gloire de votre saint nom, et par les entrailles de votre miséricorde. Daignez accueillir les vœux et les prières de ma tendresse et de ma reconnaissance pour tous mes parens, mes amis, mes bienfaiteurs; donnez à chacun un surcroît de biens spirituels, et

une surabondance de grâces, les plus nécessaires à leur perfection ou à leur salut.

Je vous prie aussi pour les besoins si pressans de la sainte Église, de cette mère si tendre et si désolée : vous l'avez achetée au prix de tout votre sang ; pacifiez-la, conduisez-la; donnez-lui des pasteurs selon votre cœur, remplis de lumière et de zèle. Répandez encore votre esprit de sagesse et d'intelligence sur tous les souverains et sur tous ceux qui sont élevés en dignité, afin qu'ils vous servent avec fidélité, et qu'ils conduisent votre peuple selon votre divine loi. Leurs cœurs sont entre vos mains; dirigez tous leurs conseils, afin que, sous leur sage gouvernement, nous puissions mener une vie tranquille et paisible, dans toute sorte de piété et d'honnêteté. Accordez aux pécheurs l'esprit de pénitence et la grâce de la conversion; aux justes, la persévérance dans le bien et l'accroissement des vertus chrétiennes; aux fidèles qui sont morts, un lieu de lumière, de rafraîchissement et de paix.

CANTIQUES D'ACTION DE GRACES.

On peut aussi se servir utilement, pour faire son action de grâces, des cantiques et des psaumes de louange que l'Église met dans la bouche de ses ministres, selon que le Saint-Esprit en donnera le goût; mais il ne faut pas oublier que la meilleure action de grâces est de posséder Jésus-Christ avec un esprit plein de foi et une âme pénétrée du désir de lui plaire à jamais, à la vie et à la mort.

CANTIQUE DE LA SAINTE VIERGE.

Magnificat, etc. Mon âme glorifie, etc.

Voyez à Vêpres, ci-après, page 90.

CANTIQUE DE ZACHARIE.

Benedictus Dominus Deus Israel, quia visitavit, et fecit redemptionem plebis suæ,

Et erexit cornu salutis nobis; in domo David pueri sui.

Sicut locutus est per os sanctorum, qui à seculo sunt, Prophetarum ejus.

Salutem ex inimicis nostris, et de manu omnium qui oderunt nos;

Ad faciendam misericordiam cum patribus nostris, et memorari testamenti sui sancti;

Jusjurandum quod juravit ad Abraham patrem nostrum, daturum se nobis:

Ut sine timore, de manu inimicorum nostrorum liberati, serviamus illi;

In sanctitate et justitiâ coram ipso, omnibus diebus nostris.

Béni soit le Seigneur Dieu d'Israël, parce qu'il a visité son peuple pour le racheter,

Et suscité un puissant sauveur, dans la maison de David, son serviteur,

Comme il l'avait prédit par la bouche de ses saints Prophètes, dans les siècles passés;

De nous délivrer de la puissance de nos ennemis, et de la main de tous ceux qui nous haïssent,

Pour accomplir l'œuvre de miséricorde, promise à nos pères; et son alliance sainte avec nous;

Selon le serment par lequel il a juré à Abraham, notre père, de nous accorder la grâce de notre délivrance;

Afin qu'affranchis du joug de nos ennemis, nous le servions sans crainte,

Dans la sainteté et dans la justice, vivant en sa présence tous les jours de notre vie,

Et toi, heureux enfant! tu seras appelé le Prophète du Très-Haut; car tu marcheras devant la face du Seigneur, pour lui préparer les voies;

Et tu, puer, Propheta Altissimi vocaberis: præibis enim ante faciem Domini parare vias ejus;

En apprenant à son peuple la science du salut, pour la rémission de ses péchés,

Ad dandam scientiam salutis plebi ejus: in remissionem peccatorum eorum,

Par les entrailles de la miséricorde de notre Dieu, qui a voulu que, de la hauteur des Cieux, le véritable soleil levant vînt nous visiter;

Per viscera misericordiæ Dei nostri; in quibus visitavit nos Oriens ex alto;

Pour éclairer ceux, qui sont assis dans les ténèbres et dans l'ombre de la mort; et diriger nos pas, dans le chemin de la paix.

Illuminare his qui in tenebris et in umbrâ mortis sedent; ad dirigendos pedes nostros in viam pacis.

Gloire soit au Père, etc.

Gloria Patri, etc.

CANTIQUE DE SIMÉON.

Laissez maintenant, etc.

Nunc dimittis, etc.

Voyez à Complies, ci-après, page 100.

CANTIQUES DE DAVID.

Enfans de Dieu, etc.

Laudate pueri, etc.

Voyez à Vêpres, ci-après, page 83.

Maintenant donc, etc.

Ecce nunc benedicite, etc.

Voyez à Complies, ci-après, page 96.

(Psaume 116.)

Laudate Dominum omnes gentes; laudate eum omnes populi;

Quoniam confirmata est super nos misericordia ejus, et veritas Domini manet in æternum.

Gloria, etc.

Nations idolâtres, louez le Seigneur; et vous aussi, tribus fidèles, chantez toutes son nom;

Car sa bonté, envers nous, met le comble à ses merveilles; et la vérité de ses oracles subsiste à jamais.

Gloire, etc.

HYMNE DES ANGES ET DE L'ÉGLISE.

Gloria in excelsis Deo, et in terra pax hominibus bonæ voluntatis. Laudamus te, benedicimus te, adoramus te, glorificamus te. Gratias agimus tibi propter magnam gloriam tuam, Domine Deus, Rex cœlestis, Deus Pater omnipotens; Domine Fili unigenite, Jesu - Christe; Domine Deus, Agnus Dei, Filius Patris; Qui tollis peccata mundi, miserere nobis. Qui tollis peccata mundi, suscipe deprecationem nostram. Qui sedes ad dexteram Patris, miserere nobis. Quoniam tu solus sanctus, tu solus Dominus, tu solus altissimus, Jesu-Christe, cum

Gloire à Dieu, au plus haut des cieux; et paix aux hommes de bonne volonté, sur la terre. Nous vous louons, nous vous bénissons, nous vous adorons, nous vous glorifions. Nous vous rendons grâces dans la vue de votre gloire infinie, Seigneur Dieu, Roi du ciel, ô Dieu, Père tout - puissant; ô Seigneur, Fils unique de Dieu; Jésus-Christ, ô Seigneur Dieu, Agneau de Dieu, Fils du Père. O vous, qui effacez les péchés du monde, ayez pitié de nous. O vous, qui effacez les péchés du monde, recevez notre humble prière. O vous,

qui êtes assis à la droite du Père, ayez pitié de nous. Car vous, ô Christ, vous êtes le seul Saint, le seul Seigneur; le seul Très-Haut, avec le Saint-Esprit, en la gloire de Dieu le Père.

Ainsi soit-il.

Sancto-Spiritu, in gloriâ Dei Patris.

Amen.

HYMNE D'ACTION DE GRACES.

O Dieu, nous vous louons, nous vous reconnaissons pour le souverain Seigneur.

Te Deum laudamus, te Dominum confitemur,

O Père éternel, toute la terre vous révère.

Te æternum patrem omnis terra veneratur.

Tous les Anges, les Cieux, et toutes les Puissances,

Tibi omnes Angeli, tibi Cœli et universæ Potestates,

Les Chérubins et les Séraphins ne cessent de chanter à votre louange :

Tibi Cherubim et Seraphim incessabili voce proclamant :

Saint, saint, saint est le Seigneur Dieu des armées;

Sanctus, sanctus, sanctus, Dominus Deus sabaoth;

Les cieux et la terre sont remplis de la majesté de votre gloire.

Pleni sunt cœli et terra majestatis gloriæ tuæ.

Le chœur glorieux des Apôtres,

Te gloriosus Apostolorum chorus,

Et la troupe vénérable des Prophètes,

Te Prophetarum laudabilis numerus,

Et l'armée des Martyrs, vêtus de blanc, tous, publient, de concert, vos louanges.

Te Martyrum candidatus laudat exercitus.

La sainte Église con-

Te per orbem terra-

rum sancta confitetur Ecclesia,

Patrem immensæ majestatis.

Venerandum tuum verum, et unicum Filium;

Sanctum quoque paracletum Spiritum.

Tu Rex gloriæ et Christe,

Tu Patris sempiternus es Filius;

Tu, ad liberandum suscepturus hominem, non horruisti Virginis uterum.

Tu, devicto mortis aculeo, aperuisti credentibus regna cœlorum.

Tu ad dexteram Dei sedes in gloriâ Patris.

Judex crederis esse venturus.

Te ergo, quæsumus, famulis tuis subveni, quos pretioso sanguine redemisti.

Æterna fac cum sanctis tuis, in gloriâ numerari.

Salvum fac populum

fesse votre nom par toute la terre,

O Père, elle confesse votre majesté infinie;

Et votre Fils unique, digne de toute adoration;

Et l'Esprit Saint, notre ineffable consolateur.

O Christ! vous êtes le Roi de gloire,

Fils du Père, de toute éternité,

Lorsque vous avez pris un corps pour racheter l'homme, vous n'avez point eu horreur de descendre dans le sein d'une Vierge.

Après avoir brisé l'aiguillon de la mort, vous avez ouvert à ceux qui croient le royaume des cieux.

Vous êtes assis à la droite de Dieu, dans la gloire de votre Père,

Et nous croyons que vous viendrez pour juger le monde.

Nous vous supplions donc de nous secourir, comme vos serviteurs, que vous avez rachetés par votre sang précieux.

Faites-nous jouir de la gloire éternelle, dans la compagnie de vos saints.

Seigneur, sauvez votre

peuple, et bénissez votre héritage.

tuum, Domine, et benedic hæreditati tuæ.

Conduisez leurs pas, et élevez les tous jusque dans l'éternité.

Et rege eos, et extolle illos usque in æternum.

Chaque jour, nous vous bénissons,

Per singulos dies benedicimus te,

Et nous louons votre nom, digne d'être exalté dans les siècles des siècles.

Et laudamus nomen tuum in seculum, et in seculum seculi.

Daignez, mon Dieu, durant ce jour, nous préserver de tout péché.

Dignare, Domine, die isto, sine peccato nos custodire.

Ayez pitié de nous, Seigneur, ayez pitié de nous.

Miserere nostri, Domine, miserere nostri.

Étendez sur nous votre miséricorde, selon que nous avons espéré en vous.

Fiat misericordia tua, Domine, super nos; quemadmodum speravimus in te.

J'ai mis en vous, Seigneur, toute ma confiance; et mon attente ne sera jamais trompée.

In te, Domine, speravi : non confundar in æternum.

OFFRANDE DE LA COMMUNION POUR GAGNER LES INDULGENCES.

Je vous offre, ô mon Dieu, au nom de Jésus-Christ, votre Fils, cette communion, par les mains de la sainte Vierge, pour votre plus grande gloire, non seulement en reconnaissance de tous les biens que j'ai reçus de votre infinie bonté, mais pour en mériter de plus grands encore; et, comme je me trouve chargé de dettes im-

menses à votre égard ; et que je suis dans l'impuissance de les acquitter, j'ai recours aux indulgences que l'Église nous accorde aujourd'hui en votre nom, et je vous demande instamment les dispositions requises pour y participer ! glorifiez votre fils, ô mon Dieu, en me justifiant, par l'application des mérites et des satisfactions surabondantes de sa vie et de sa mort, qu'il a offertes pour mon salut et pour l'exemption du châtiment, qui était dû à mes péchés. Appliquez-moi, Seigneur, le prix de cette rançon, qui excède incomparablement la grandeur de mes offenses, quelque énormes qu'elles soient ; faites que je participe à ce riche trésor, afin que je sois plus agréable à vos yeux.

Je vous supplie de verser vos plus précieuses bénédictions sur notre Saint-Père le pape N., sur l'Église, sur l'épiscopat, sur le clergé, sur l'état religieux, sur ce royaume, ce diocèse, cette paroisse, cette maison.....

Agréez les vœux de votre Église sainte, pour l'affermissement de la foi et la prospérité de la Religion catholique, pour l'extirpation des schismes et des hérésies, pour la paix et la concorde entre les princes chrétiens. Dissipez l'aveuglement des infidèles ; amollissez la dureté des hérétiques ; touchez les pécheurs de votre crainte et de votre amour ; sanctifiez les justes de plus en plus ; soulagez les âmes du Purgatoire ; enfin faites miséricorde à mon père, à ma mère, à mes frères, à mes sœurs, et à

tous mes amis et bienfaiteurs, tant vivans que trépassés, afin que, tous ensemble, nous puissions vous louer éternellement, dans le ciel. Ainsi soit-il.

PRIÈRE POUR LES AMES DU PURGATOIRE.

J'entends, Seigneur, les soupirs et les gémissemens de ces âmes saintes, que votre justice retient, dans le lieu d'expiation; et qu'elle purifie, par un feu jaloux. O Dieu de bonté, ce sont vos enfans qui souffrent: et leur plus grand tourment, c'est de ne vous point voir; Seigneur, montrez-leur votre visage, et ils seront consolés. Ils vous attendent, dans une soumission parfaite; votre amour, qui est en eux, ne leur permet ni impatience, ni murmure. Mais que cette absence est douloureuse! que cet exil est affligeant, que cette séparation est dure! Faites, ô mon Dieu, que ma compassion leur soit utile : si mes prières ne sont pas assez pures; si mes œuvres ne sont pas assez saintes, pour vous être offertes, comme un sacrifice digne de vous fléchir; ah! du moins, ô Dieu, seul refuge des affligés, entendez leurs soupirs, voyez couler nos larmes, jetez les yeux sur le visage de votre Christ : son sang, que nous vous offrons sur nos autels, crie miséricorde pour vos saints... Que n'ai-je donc pas à redouter de votre justice sévère, pour des fautes que vous punissez avec tant de rigueur, dans ceux à qui votre royaume est préparé? Faites-moi,

Seigneur, accomplir ma pénitence en cette vie, afin qu'il ne me reste plus rien à expier en l'autre. Délivrez vos enfans des flammes, qui les consument; et faites-moi la grâce de les prévenir moi-même par ma pénitence, et par une pureté de vie, inaccessible à la plus légère souillure.

PSAUME 129,

Ou Prière d'intercession en faveur des âmes du purgatoire.

De profundis clamavi ad te, Domine: Domine, exaudi vocem meam.

Seigneur, je crie vers vous du fond de l'abîme, entendez ma voix.

Fiant aures tuæ intendentes, in vocem deprecationis meæ.

Prêtez une oreille attentive à l'accent de ma prière.

Si iniquitates observaveris, Domine: Domine quis sustinebit?

O Dieu! si l'œil de votre justice observe nos iniquités, qui pourra subsister devant vous?

Quia apud te propitiatio est: et propter legem tuam sustinui te, Domine.

Mais, si vous êtes le Dieu terrible, vous êtes aussi le père des miséricordes; c'est pourquoi j'ai osé paraître devant vous, appuyé sur les promesses de votre loi.

Sustinuit anima mea in verbo ejus: speravit anima mea in Domino.

Et mon âme, pleine d'espoir en vos oracles, en attend l'heureux effet.

A custodiâ matutinâ usque ad noctem, speret Israel in Domino.

Le peuple de Dieu attend sa délivrance, avec plus d'impatience que la garde, qui veille la nuit, n'attend le lever de l'aurore.

Qu'il espère toujours en la bonté de son Dieu; car le Seigneur, si riche en miséricorde, est la source abondante de notre rédemption;

Quia apud Dominum misericordia et copiosa apud eum redemptio.

Et il rachètera son peuple de toutes ses iniquités.

Et ipse redimet Israel ex omnibus iniquitatibus ejus.

℣. Seigneur, accordez-leur le repos éternel,

℣. Requiem æternam dona eis, Domine,

℟. Et faites-les jouir de la divine lumière.

℟. Et lux perpetua luceat eis.

PRIÈRE POUR L'ÉGLISE.

Je suis, ô Dieu Sauveur, par votre grâce, enfant de votre Église, une des brebis de votre troupeau : je vous supplie donc, Pasteur éternel, de ne point abandonner ce troupeau, que vous avez acquis au prix de votre sang; et de lui faire éprouver, sans cesse, les effets de votre protection. Conservez tous les membres de ce corps, dont vous êtes le chef; et regardez, d'un œil favorable, celui qui, sur la terre, est le vicaire de votre charité et de votre puissance, afin qu'il soit la lumière et le modèle de ceux qui gouvernent en votre nom; et que, par son exemple et sa parole, il conduise à la vie éternelle le troupeau qui lui est confié.

Donnez, Seigneur, à votre Église, des pasteurs selon votre cœur, qui ne soient occupés que de votre œuvre et du salut de vos enfans.

O vous, dont l'esprit conduit et sanctifie tout le corps de cette Église sainte, écoutez les humbles prières que nous vous adressons, pour tous les ordres de vos ministres; afin que, dans la diversité de leurs fonctions, ils vous rendent un service fidèle.

O chef invisible du peuple saint, ne perdez point de vue cette nombreuse famille, que vous avez sur la terre : vous avez promis d'être, avec elle, jusqu'à la consommation des siècles; que les portes de l'enfer ne prévaudraient jamais contre elle; et que, malgré les efforts de ses ennemis, vous la feriez arriver à la terre promise et à l'héritage éternel : soyez donc, ô mon Dieu, son protecteur dans le désert de cette vie; fortifiez-la, dans ce long et pénible voyage; que votre sainte loi soit son égide, pendant le jour; sa lumière, dans l'obscurité de la nuit; et que votre bras puissant la protége, contre tous ses ennemis. Faites, Seigneur, que la vérité, dont elle est dépositaire, dissipe toutes les erreurs, qu'elle éclaire tous les rois et tous les peuples de la terre. Essuyez les larmes de cette mère; et consolez son cœur, affligé de la perte de tant d'âmes que l'enfer lui ravit. O Jésus, conduisez enfin votre épouse, en triomphe, dans ce palais éternel, où vous lui préparez une paix inaltérable, des biens infinis, et une gloire immortelle. Ainsi soit-il.

PSAUME 136.

Vœux des Chrétiens en faveur de l'Église de Jésus-Christ.

Exilés au milieu des fleuves de Babylone, nous restons assis sur les rives de l'Euphrate; et nous pleurons, au souvenir de Sion.

Nous avons suspendu nos lyres, en signe de deuil, aux saules qui bordent son rivage.

Ceux qui nous ont emmenés, captifs, viennent nous demander les hymnes sacrés de nos fêtes; ceux qui nous ont traînés, dans les liens de l'esclavage, osent nous dire : répétez-nous les concerts de votre patrie; chantez-nous quelqu'un des cantiques de Sion.

Eh ! comment pourrions-nous faire retentir les cantiques de Jéhova, dans la terre d'un dieu étranger?

Jérusalem, ô cité sainte ! si jamais je t'oublie, puisse ma droite oublier ses accords !

Puisse ma langue s'attacher à mon palais, si ton souvenir s'efface de ma pensée, si Jérusalem cesse d'être le premier objet de mes chants !

Souvenez-vous, Seigneur, des enfans d'Édom; et vengez ce jour qui vit tomber Jérusalem, sous les imprécations de ce peuple, qui s'écriait : Ruinez, ruinez, jusqu'à ses fondemens.

Malheur à toi, fille de Babylone, qui as ainsi

traité le peuple de Dieu et la ville du Très-Haut!

Heureux celui, que le Seigneur appelle à venger les maux que tu nous as faits.

Heureux celui, qui a reçu, d'en haut, la mission de châtier tes enfans et de les briser contre la pierre!

Gloire soit au Père, etc.

PRIÈRE POUR LE ROI.

Seigneur, sauvez le Roi et bénissez sa famille.

Conservez la maison de saint Louis, votre serviteur; et que ses enfans, toujours imitateurs de sa foi et de ses vertus, soient remplis de son esprit de sagesse, de conseil, de force, de justice et de piété.

PSAUME 19.

Vœux des peuples pour leurs Souverains.

Exaudiat te Dominus, in die tribulationis : protegat te nomen Dei Jacob.

Que le Seigneur vous exauce, au jour de la détresse; que le nom du Dieu de Jacob soit votre bouclier, dans les combats.

Mittat tibi auxilium de sancto, et de Sion tueatur te.

Qu'il vous envoie, de son sanctuaire, un prompt secours; et que, du haut de Sion, il veille à votre défense.

Memor sit omnis sacrificii tui: et holocaustum tuum pingue fiat.

Qu'il conserve la mémoire de tous vos sacrifices, et que votre holocauste lui soit agréable.

Tribuat tibi secundum

Qu'il accomplisse les

désirs de votre cœur, et qu'il assure le succès de vos conseils.

cor tuum et omne consilium tuum confirmet.

Nous chanterons votre triomphe; et nous éleverons, jusqu'aux nues, le nom du Dieu de nos pères.

Lætabimur in salutari tuo: et in nomine Dei nostri magnificabimur.

Puisse ce Dieu combler tous vos vœux! Voilà que je le vois porter du secours à l'Élu de sa providence.

Impleat Dominus omnes petitiones tuas: nunc cognovi qnoniam salvum fecit Dominus christum suum.

Il l'exauce du haut de sa demeure sainte; et sa droite le sauve, à force de prodiges.

Exaudiet illum de cœlo sancto suo in potentatibus salus dexteræ ejus.

Les uns vantaient leurs chars, les autres leurs coursiers; pour nous, nous ne nous sommes enorgueillis, que, dans le nom du Seigneur, notre Dieu.

Hi in curribus et hi in equis, nos autem in nomine Domini Dei nostri invocabimus.

Nos ennemis ont plié, ils ont mordu la poussière; nous, nous sommes debout et immobiles dans nos rangs.

Ipsi obligati sunt et ceciderunt; nos autem surreximus et erecti sumus.

O Dieu, sauvez le Roi; et exaucez-nous toujours, quand nous implorons, pour lui, votre divine protection.

Domine, salvum fac regem, et exaudi nos in die, quâ invocaverimus te.

Gloire soit au Père, etc.

Gloria Patri, etc.

VÊPRES DU DIMANCHE.

Deus, in adjutorium meum intende.

O Dieu! venez à mon aide.

Domine, ad adjuvandum me festina.

Seigneur, hâtez-vous de me secourir.

Gloria Patri, et Filio et Spiritui sancto.

Gloire soit au Père, au Fils et au Saint-Esprit.

Sicut erat, in principio, et nunc et semper, et in sæcula sæculorum. Amen.

A présent et toujours, comme dès le commencement, et dans tous les siècles des siècles. Ainsi soit-il.

PSAUME 109.

Dixit Dominus Domino meo : Sede à dextris meis.

Le Seigneur a dit à mon Seigneur : « Asseyez-vous à ma droite.

Donec ponam inimicos tuos scabellum pedum tuorum.

« Jusqu'à ce que j'aie fait de vos ennemis l'escabeau de vos pieds.

Virgam virtutis tuæ emittet Dominus ex Sion: dominare in medio inimicorum tuorum.

« Le Seigneur va faire sortir de Sion le sceptre de votre règne : vous dominerez au milieu de vos ennemis.

Tecum principium in die virtutis tuæ, in splendoribus sanctorum : ex utero ante luciferum genui te.

« La puissance souveraine, dont vous êtes revêtu, se révélera, au jour où vous paraîtrez, au milieu des splendeurs des Saints, dans tout l'éclat

de votre gloire et de votre majesté : car je vous ai engendré, de mon sein, avant l'aurore.

« Le Seigneur l'a juré, et il ne révoquera point son serment : vous serez le Prêtre Éternel, selon l'ordre de Melchisedech.»

O Dieu! le Seigneur, votre Fils, est à votre droite : je le vois foudroyant les rois, au jour de son courroux.

Il exercera, sur les peuples, la rigueur de ses jugemens; il comblera les vallées de ses morts, et il portera le trépas sur une vaste étendue de contrées.

Cependant il boira de l'eau du torrent, dans le calice de la vie; c'est pourquoi il s'élèvera dans la gloire.

Gloire soit au Père, etc.

Antienne. Le Seigneur a dit à mon Seigneur: « Asseyez-vous à ma droite. »

Juravit Dominus, et non pœnitebit eum : tu es sacerdos in æternum, secundum ordinem Melchisedech.

Dominus à dextris tuis: confregit in die iræ suæ reges.

Judicabit in nationibus, implebit ruinas; conquassabit capita in terrâ multorum.

De torrente in via bibet; propterea exaltabit caput.

Gloria Patri, etc.

Ant. Dixit Dominus Domino meo: Sede à dextris meis.

PSAUME 110.

Seigneur, je vous rends grâces, avec les plus vifs transports, dans le conseil des justes, au sein de leurs assemblées.

O que les œuvres de Dieu sont grandes! Elles sont à la portée de qui-

Confitebor tibi, Domine, in toto corde meo; in concilio justorum et congregatione.

Magna opera Domini, exquisita in omnes voluntates ejus.

conque cherche à connaître ses volontés.

Confessio et magnificentia opus ejus, et justitia ejus manet in sæculum sæculi.

La gloire et la magnificence éclatent dans tous ses ouvrages; mais sa justice brillera au delà des temps, dans l'éternité.

Memoriam fecit mirabilium suorum misericors et miserator Dominus : escam dedit timentibus se.

Dieu, bon et miséricordieux, a gravé ses merveilles dans le souvenir des âges, en traits ineffaçables; il a donné, à ceux qui le craignent, un aliment miraculeux.

Memor erit in sæculum testamenti sui : virtutem operum suorum annuntiabit populo suo.

Il garde à jamais le souvenir de son alliance; et il fera connaître à son peuple la force de son bras;

Ut det illis hæreditatem gentium, opera manuum ejus veritas et judicium.

En lui donnant l'héritage des nations infidèles, comme le sceau de la justice de ses œuvres, et le gage de sa fidélité.

Fidelia omnia mandata ejus, confirmata in sæculum sæculi, facta in veritate et æquitate.

Ses décrets sont l'accomplissement exact de ses promesses : ils sont inébranlables à jamais, fondés sur la sincérité et sur la droiture.

Redemptionem misit populo suo : mandavit in æternum testamentum suum.

Déjà il a fait marcher la rédemption devant son peuple pour le soustraire à l'esclavage; il l'a mis pour toujours, sous la sauve-garde de son alliance.

Sanctum et terribile nomen ejus : initium sapientiæ timor Domini.

Saint et redoutable est son nom; la crainte du Seigneur est le commencement de la sagesse.

La lumière et le bonheur accompagnent les pas de ceux qui observent le code de ses lois : sa gloire est impérissable.

Intellectus bonus omnibus facientibus eum : laudatio ejus manet in sæculum sæculi.

Gloire soit au Père, etc.

Gloria Patri, etc.

Antienne. Ses décrets sont l'accomplissement exact de ses promesses : ils sont inébranlables à jamais.

Ant. Fidelia omnia mandata ejus, confirmata in sæculum sæculi.

PSAUME III.

Heureux l'homme qui craint le Seigneur, qui se complaît dans l'observance de ses lois.

Beatus vir qui timet Dominum, in mandatis ejus volet nimis.

Sa postérité sera puissante sur la terre ; la race des justes sera comblée de bénédictions.

Potens in terra erit semen ejus : generatio rectorum benedicetur.

L'abondance et la richesse seront le partage de sa maison : le prix de sa fidélité lui est acquis à jamais.

Gloria et divitiæ in domo ejus : et justitia ejus manet in sæculum sæculi.

Du sein des ténèbres je vois s'élever une lumière pure, sur l'homme dont le cœur est droit ; c'est Dieu lui-même compatissant, miséricordieux et juste, qui le couvre de sa gloire.

Exortum est in tenebris lumen rectis : misericors et miserator et justus.

Heureux l'homme, dont le cœur, agréable à Dieu, s'ouvre à la pitié, et qui prête au pauvre ; il triomphera au jour du juge-

Jucundus homo, qui miseretur et commodat ; disponet sermones suos in judicio : quia in æternum non commovebitur.

In memoriâ æternâ erit justus: ab auditione malâ non timebit.

ment, et son bonheur sera immuable.

La mémoire du juste sera éternelle; il ne craindra pas les traits envenimés de la calomnie.

Paratum cor ejus sperare in Domino; confirmatum est cor ejus: non commovebitur donec despiciat inimicos suos.

Son cœur, calme, est toujours disposé à la confiance en Dieu; son courage le soutient, il ne se laissera point abattre par la crainte, jusqu'à ce qu'il voie ses ennemis à ses pieds.

Dispersit, dedit pauperibus; justitia ejus manet in sæculum sæculi: cornu ejus exaltabitur in gloriâ.

Il ouvre à l'indigent une main bienfaisante; sa récompense lui est assurée pour jamais, et il s'élèvera rayonnant de gloire.

Peccator videbit et irascetur, dentibus suis fremet et tabescet, desiderium peccatorum peribit.

L'impie le verra; il sèchera de dépit, grincera des dents; mais sa fureur se dissipera comme une vapeur: le désir de l'impie périra avec lui.

Gloria patri, etc.

Gloire soit au père, etc.

Ant. Qui timet Dominum in mandatis ejus cupit nimis.

Antienne. Celui qui craint le Seigneur, se complaît dans l'observance de ses lois.

PSAUME 112.

Laudate, pueri, Dominum: laudate nomen Domini.

O serviteurs du Très-Haut, louez le Seigneur; louez le nom de votre Dieu!

Sit nomen Domini benedictum: ex hoc nunc et usque in sæculum.

Que le nom du Seigneur soit béni aujourd'hui et à jamais!

Depuis le lever du soleil jusqu'à son couchant; le nom de Dieu est digne de toute louange.

A solis ortu usque ad occasum; laudabile nomen Domini.

Le Seigneur est élevé au-dessus de toutes les nations; et sa gloire brille, au plus haut des cieux.

Excelsus super omnes gentes Dominus, et super cœlos gloria ejus.

Qui est semblable au Seigneur, notre Dieu? Il est assis, dans les cieux, à une hauteur infinie; il voit à une profondeur immense, sur la terre.

Quis sicut Dominus Deus noster, qui in altis habitat, et humilia respicit in cœlo et in terra?

Il tire le faible de la poussière, et il élève le pauvre du sein de l'abjection.

Suscitans à terra inopem, et de stercore erigens pauperem.

Pour le faire asseoir avec les princes, avec les princes de son peuple.

Ut collocet eum cum principibus, cum principibus populi sui.

Il fait asseoir l'épouse stérile, au sein de sa famille; mère heureuse, environnée de ses enfans!

Qui habitare facit sterilem in domo, matrem filiorum lætantem.

Gloire soit au Père, etc.

Gloria Patri, etc.

Antienne. Que le nom du Seigneur soit béni à jamais.

Ant. Sit nomen Domini benedictum in sæcula.

PSAUME 113.

Lorsque Israël sortit de l'Égypte, et la maison de Jacob de chez un peuple barbare;

In exitu Israel de Ægypto, domus Jacob de populo barbaro.

La Judée devint l'apanage du Seigneur, et la terre d'Israël son domaine.

Facta est Judæa sanctificatio ejus. Israel potestas ejus.

La mer le vit, et s'en-

Mare vidit et fugit,

Jordanis conversus est retrorsum.

Montes exultaverunt ut arietes, et colles sicut agni ovium.

Qui est tibi, mare, quod fugisti? et tu Jordanis quia conversus est retrorsùm?

Montes exultastis sicut arietes, et colles sicut agni ovium?

A facie Domini, mota est terra, à facie Dei Jacob.

Qui convertit petram in stagna aquarum, et rupem in fontes aquarum.

Non nobis, Domine, non nobis, sed nomini tuo da gloriam super misericordiâ tuâ et veritate tuâ.

Nequandò dicant gentes: Ubi est Deus eorum?

Deus autem noster in cœlo: omnia quæcumque voluit, fecit.

Simulachra gentium argentum et aurum, opera

fuit; le Jourdain recula vers sa source.

Les montagnes bondirent comme le bélier; et les collines comme un jeune agneau.

Qu'avais-tu donc, ô mer, pour t'enfuir? et toi, Jourdain, pour reculer vers ta source?

Montagnes, pourquoi tressaillîtes-vous comme des béliers? et vous, collines, comme de jeunes agneaux?

Ah! c'est devant le souverain maître que la terre a tremblé; elle a tremblé devant le Dieu de Jacob;

Devant celui qui change la pierre en plaines liquides, et le rocher en sources d'eaux vives.

La gloire n'est point à nous, Seigneur, la gloire n'est point à nous; donnez la gloire toute entière à votre nom, et faites éclater votre puissance, afin de signaler votre bonté et la foi de vos promesses,

De peur que les nations ne disent: Où est leur Dieu?

Notre Dieu! il est dans les cieux: tout ce qu'il veut, il le fait.

Les dieux des nations sont des idoles d'or et

d'argent, l'ouvrage de la main des hommes.

manuum hominum.

Ils ont une bouche, et ne parlent pas; des yeux, et ils ne voient point.

Os habent, et non loquentur: oculos habent, et non videbunt.

Ils ont des oreilles, et n'entendent pas; des narines, et ne sentent point.

Aures habent, et non audient: nares habent, et non odorabunt.

Ils ont des mains, et ne touchent pas; des pieds, et ne marchent point; leur gosier n'articule aucun son.

Manus habent, et non palpabunt, pedes habent, et non ambulabunt: non clamabunt in gutture suo.

Puissent leur ressembler ceux qui les font, et tous ceux qui mettent en eux leur confiance!

Similes illis fiant qui faciunt ea: et omnes qui confidunt in eis.

Israël a mis en Dieu tout son espoir: le Seigneur est son soutien et son appui.

Domus Israel speravit in Domino; adjutor eorum et protector eorum est.

La maison d'Aaron a mis en Dieu tout son espoir: le Seigneur est son soutien et son appui.

Domus Aaron speravit in Domino: adjutor eorum et protector eorum est.

Ceux qui craignent le Seigneur ont mis en lui tout leur espoir: il est leur soutien et leur appui.

Qui timent Dominum, speraverunt in Domino: adjutor eorum et protector eorum est.

Le Seigneur s'est souvenu de nous, et il nous a bénis.

Dominus memor fuit nostrî: et benedixit nobis.

Il a béni la maison d'Israël, il a béni la maison d'Aaron.

Benedixit domui Israel: benedixit domui Aaron.

Il a béni tous ceux qui le craignent; les petits comme les grands.

Benedixit omnibus qui timent Dominum: pusillis cum majoribus.

Que le Très-Haut ajou-

Adjiciat Dominus su-

per vos : super vos, et super filios vestros.

Benedicti vos à Domino : qui fecit cœlum et terram.

Cœlum cœli Domino : terram autem dedit filiis hominum.

Non mortui laudabunt te, Domine, neque omnes qui descendunt in infernum.

Sed nos qui vivimus, benedicimus Domino, ex hoc nunc et usquè in sæculum.

Gloria Patri, etc.

Ant. Nos qui vivimus, benedicimus Domino.

Capitulum.

Benedictus Deus et Pater Domini nostri Jesu-Christi, qui benedixit nos in omni benedictione spirituali, in cœlestibus, in Christo, sicut elegit nos in ipso ante mundi constitutionem, ut essemus sancti et immaculati in conspectu ejus in charitate. ℟. Deo gratias.

te de nouvelles bénédictions à ses bénédictions sur vous, sur vous et sur vos enfans.

Soyez bénis du Seigneur, de celui qui a créé le ciel et la terre.

Dieu s'est réservé les cieux pour en faire son séjour : il a donné la terre en partage aux enfans des hommes.

Les morts ne peuvent vous louer, Seigneur, ni tous ceux qui sont descendus dans le silence des tombeaux.

Mais nous, qui vivons, nous bénissons le Seigneur, aujourd'hui et à jamais.

Gloire soit au Père, etc.

Antienne. Nous qui vivons, nous bénissons le Seigneur.

Capitule. Ephes. 1.

Béni soit Dieu, le Père de notre Seigneur Jésus-Christ, qui nous a comblés, en Jésus-Christ, de toute sorte de bénédictions spirituelles pour le Ciel; comme il nous a élus, en lui, avant la création du monde, par l'amour qu'il a eu pour nous, afin que nous fussions saints et irrépréhensibles à ses yeux.

℟. Rendons grâces à Dieu.

HYMNE.

O Dieu, qu'une lumière inaccessible cache aux mortels, Dieu, devant qui les Anges tremblent et voilent leur face.

O luce qui mortalibus
Lates inaccessâ Deus!
Præsente quo sancti tremunt
Nubuntque vultus Angeli.

Ici-bas nous sommes plongés dans des ténèbres profondes; mais la splendeur du jour éternel dissipera bientôt cette nuit.

Hic, ceu profundâ conditi
Demergimur caligine;
Æternus at noctem suo
Fulgore depellet dies.

Vous nous le préparez, Seigneur, vous nous le réservez, ce jour, dont la clarté de l'astre, qui brille au haut des cieux, est à peine une ombre.

Hunc nempè nobis præparas;
Nobis reservas hunc diem;
Quem vix adumbrat splendida
Flammantis astri claritas.

Jour désiré, combien tu tardes, hélas! combien tu tardes à venir! Pour jouir de ta vue, il faut quitter ce corps qui appesantit l'âme.

Moraris heu! nimis diù,
Moraris optatus dies:
Ut te fruamur, noxii
Linquenda moles corporis.

Lorsque affranchie de ses liens, mon âme aura pris son vol vers le Ciel, elle ne cessera plus, ô mon Dieu, de vous voir, de vous aimer, de vous bénir.

His cùm soluta vinculis
Mens evolârit, ô Deus,
Videre te, laudare te,
Amare te non desinet.

Trinité adorable, source féconde des dons célestes, répandez, sur nous, tous les biens; faites qu'à cette lumière, qui s'éteint si vite, succède le jour éternel. Ainsi soit-il.

Ad omne nos apta bonum,
Fæcunda donis Trinitas:
Fac lucis usuræ brevi
Æterna succedat dies.

Amen.

℣. In Deo laudabimur tota Die.

℟. Et in nomine tuo confitebimur in sæculum.

℣. Nous ne cesserons de nous glorifier en vous, Seigneur notre Dieu.

℟. Et nous célébrerons votre nom à jamais.

A ROME, CAPITULE.

Benedictus Deus et Pater Domini nostri Jesu-Christi, Pater misericordiarum, et Deus totius consolationis, qui consolatur nos in omni tribulatione nostrâ.

℟. Deo gratias.

Béni soit Dieu, le Père de notre Seigneur Jésus-Christ, le Père des miséricordes, et le Dieu de toute consolation, qui daigne nous consoler dans toutes nos tribulations.

℟. Rendons grâces à Dieu.

A ROME, HYMNE.

Lucis creator optime,
Lucem dierum proferens,
Primordiis lucis novæ,
Mundi parans originem.

Dieu de bonté, qui avez créé la lumière, et lui avez ordonné de marquer la durée du jour, c'est par elle que vous avez préludé à la création du monde.

Qui manè junctum vesperi
Diem vocari præcipis;
Tetrum chaos illabitur;
Audi preces cum fletibus.

Vous avez donné le nom de jour au temps, qui s'écoule entre le soir et le matin; la sombre nuit va nous envelopper. Exaucez nos prières, laissez-vous toucher par nos larmes.

Ne mens gravata crimine
Vitæ sit exul munere,
Dum nil perenne cogitat,
Seseque culpis illigat.

Notre âme est plus appesantie par nos péchés que par le sommeil: qu'elle ne soit pas dans un éternel exil! et tandis que ses

pensées s'égarent loin de l'éternité, qu'elle ne tombe pas dans les filets de l'ennemi.

Qu'elle monte jusqu'au trône céleste, qu'elle ravisse la palme immortelle; mais qu'avant elle efface ses anciennes iniquités, et n'en commette point de nouvelles.

Père saint, Fils unique égal au Père, Esprit consolateur qui régnez à jamais, exaucez nos humbles prières.

Ainsi soit-il.

Cœleste pulset ostium.
Vitale tollat præmium.
Vitemus omne noxium,
Purgemus omne pessimum.

Præsta, Pater piissime,
Patrique compar unice,
Cum Spiritu paracleto
Regnans per omne sæculum.
Amen.

CANTIQUE DE LA SAINTE VIERGE.

Saint Luc. C. 1. W. 46.

Mon âme glorifie le Seigneur;

Et mon esprit est ravi de joie, en Dieu mon Sauveur.

Il a daigné jeter les yeux sur l'humble abjection de sa servante; et voilà que tous les siècles m'appelleront bienheureuse;

Car celui qui est tout-puissant, a opéré en moi de grandes merveilles: c'est le Dieu trois fois saint, dont le nom soit béni.

Magnificat anima mea Dominum.

Et exultavit spiritus meus : in Deo salutari meo.

Quia respexit humilitatem ancillæ suæ, ecce enim ex hoc beatam me dicent omnes generationes;

Quia fecit mihi magna qui potens est, et sanctum nomen ejus.

Et misericordia ejus à progenie in progenies : timentibus eum.

Et sa miséricorde s'étend sur ceux qui le craignent, de génération en génération.

Fecit potentiam in brachio suo : dispersit superbos mente cordis sui.

Il a signalé la puissance de son bras ; il a confondu les superbes et dissipé leurs orgueilleuses pensées.

Deposuit potentes de sede, et exaltavit humiles.

Il a fait descendre les monarques de leurs trônes, et il a élevé les humbles.

Esurientes implevit bonis, et divites dimisit inanes.

Il a comblé de biens ceux qui étaient affamés ; et il a renvoyé, les mains vides, ceux qui étaient dans l'abondance.

Suscepit Israel puerum suum, recordatus misericordiæ suæ.

Il a pris, sous sa sauvegarde, Israël son serviteur; parce qu'il s'est souvenu de sa miséricorde,

Sicut locutus est ad Patres nostros, Abraham et semini ejus in sæcula.

Selon les promesses qu'il avait faites à nos pères, à Abraham, et à sa postérité pour toujours.

Gloria Patri, etc.

Gloire soit au Père, etc.

COMPLIES.

℣. Convertissez-nous, ô Dieu, notre Sauveur;

℟. Et détournez de nous votre colère.

O Dieu! venez, etc.

℣. Converte nos, Deus, salutaris noster;

℟. Et averte iram tuam à nobis.

Deus in adjutorium, etc.

PSAUME 4.

O Dieu, lorsque je vous invoquais, vous avez répondu à mes cris, vous avez rendu témoignage à mon innocence; et, dans mes angoisses, vous avez dilaté mon cœur.

Cum invocarem, exaudivit me, Deus justitiæ meæ; in tribulatione dilatasti mihi.

Ayez pitié de moi, et exaucez ma prière.

Miserere mei, et exaudi orationem meam.

Enfans des hommes, jusqu'à quand appesantirez-vous vos cœurs? Pourquoi vous attacher à un vain fantôme? Pourquoi courir après le mensonge?

Filii hominum, usquequò gravi corde? Ut quid diligitis vanitatem et quæritis mendacium?

Sachez que le Seigneur se montrera admirable, dans celui qu'il a choisi et séparé, par l'onction sainte, de la masse de son peuple; il m'exaucera, quand ma voix s'élèvera vers lui.

Et scitote quoniam mirificavit Dominus sanctum suum: Dominus exaudiet me, cùm clamavero ad eum.

Entrez dans une juste

Irascimini et nolite

peccare; quæ dicitis in cordibus vestris, in cubilibus vestris compungimini.

colère contre vous-même et ne consommez point le péché; mais repassez avec une vive componction, dans le repos de vos lits, les pensées de vos cœurs.

Sacrificate sacrificium justitiæ et sperate in Domino; multi dicunt: quis ostendit nobis bona?

Offrez des sacrifices, avec des mains pures, et mettez votre confiance dans le Seigneur; plusieurs d'entre vous ont dit: qui nous fera goûter ces biens, promis à notre fidélité?

Signatum est super nos lumen vultus tui, Domine; dedisti lætitiam in corde meo.

Mais vous avez fait, Seigneur, lever, sur nous, l'aurore de votre lumière; vous avez fait renaître l'allégresse dans mon cœur,

A fructu frumenti, vini, et olei sui: multiplicati sunt.

Depuis que le froment, le vin et l'huile abondent.

In pace in idipsum dormiam, et requiescam.

Tranquille et sans alarmes, je reposerai en paix, et je m'endormirai dans le Seigneur.

Quoniam tu, Domine, singulariter in spe constituisti me.

C'est vous seul, ô mon Dieu, qui m'affermissez dans une parfaite sécurité.

Gloria patri, etc.

Gloire soit au Père, etc.

A Rome, on ajoute le psaume suivant.

PSAUME 30.

In te, Domine, speravi; non confundar in æternum: in justitiâ tuâ libera me.

J'ai mis en vous, Seigneur, toute mon espérance: ne permettez pas qu'elle soit trompée jamais: j'implore votre bonté, délivrez-moi.

Abaissez jusqu'à moi votre oreille ; et hâtez-vous de me sauver du péril.

Inclina ad me aurem tuam ; accelera ut eruas me.

Soyez, pour ma défense, un rocher et une forteresse inaccessibles, d'où je puisse braver l'ennemi.

Esto mihi in Deum protectorem et in domum refugii, ut salvum me facias.

Car vous, seul, êtes mon refuge et ma force : et, pour l'intérêt de la gloire de votre nom, vous serez mon guide et mon pasteur.

Quoniam fortitudo mea et refugium meum es tu, et propter nomen tuum deduces me et enutries me.

Vous me dégagerez des piéges, semés sur mes pas; vous serez le protecteur de ma vie.

Educes me de laqueo hoc, quem absconderunt mihi : quoniam tu es protector meus.

Je remets, Seigneur, mon âme entre vos mains ; car le dépôt de mes jours vous appartient, puisque vous les avez rachetés du trépas.

In manus tuas commendo spiritum meum : redemisti me, Domine, Deus veritatis.

Gloire soit au Père, etc.

Gloria Patri, etc.

PSAUME 90.

Celui qui habite, dans le sanctuaire secret du Très-Haut, y trouve un heureux asile, à l'ombre du Tout-Puissant.

Qui habitat in adjutorio Altissimi, in protectione Dei cœli commorabitur.

Dans l'extase de son amour, il s'écrie : ô Dieu, vous êtes mon refuge et ma force ; oui, le Seigneur est mon Dieu et mon unique espérance.

Dicet Domino : susceptor meus es tu, et refugium meum : Deus meus sperabo in eum.

Parce que c'est lui qui

Quoniam ipse liberavit

me de laqueo venantium: et à verbo aspero.

m'a délivré des piéges de l'ennemi et du honteux trépas, caché sous ses embûches.

Scapulis suis obumbrabit tibi, et sub pennis ejus sperabis.

O mon âme, Dieu te couvrira de son ombre; et tu reposeras en sûreté sous ses ailes.

Scuto circumdabit te veritas ejus, non timebis à timore nocturno.

Sa protection sera, pour toi, un bouclier; sa vérité, une armure impénétrable: tu ne craindras point les périls de la nuit,

A sagitta volante in die, à negotio perambulante in tenebris, ab incursu et dæmonio meridiano.

Ni la flèche meurtrière, qui vole pendant le jour; ni la contagion, qui circule dans les ténèbres, ni le souffle brûlant du démon séducteur du midi.

Cadent à latere tuo mille, et decem millia à dextris tuis; ad te autem non appropinquabit.

Mille morts tomberont à ta gauche, et dix mille à ta droite; mais le trait fatal n'arrivera point jusqu'à toi.

Veruntamen oculis tuis considerabis, et retributionem peccatorum videbis.

Tu promèneras seulement tes regards, autour de toi; et tu verras l'impie recevoir son châtiment.

Quoniam tu es, Domine, spes mea, Altissimum posuisti refugium tuum.

O Fils des cieux, tu as placé plus haut ton espérance, et choisi le Seigneur pour ton refuge;

Non accedet ad te malum, et flagellum non appropinquabit tabernaculo tuo.

Le malheur ne fondra point sur toi, et le fléau vengeur n'approchera point de ton habitation.

Quoniam Angelis suis

Car Dieu a donné or-

dre à ses Anges de veiller sur toi, en quelque lieu que tu portes tes pas.

Ils t'enlèveront dans leurs bras, de peur que ton pied ne heurte contre la pierre.

Tu marcheras sur l'aspic et sur le basilic; tu fouleras aux pieds le lionceau et le dragon.

Oui, dit le Seigneur, il s'est attaché à moi, je serai son libérateur; je l'élèverai hors de toute atteinte, parce qu'il a connu mon nom.

Il m'appellera, et je lui répondrai; je serai à ses côtés, au jour de l'angoisse, pour le délivrer de ses ennemis; et je le couvrirai de gloire.

Je le rassasierai de la plénitude des jours, et je lui ferai goûter le bonheur dans mon propre sein.

Gloire soit au Père, etc.

mandavit de te, ut custodiant te in omnibus viis tuis.

In manibus portabunt te, ne fortè offendas ad lapidem pedem tuum.

Super aspidem et basiliscum ambulabis, et conculcabis leonem et draconem.

Quoniam in me speravit, liberabo eum: protegam eum, quoniam cognovit nomen meum.

Clamabit ad me, et ego exaudiam eum.

Cum ipso sum in tribulatione, eripiam eum et glorificabo eum.

Longitudine dierum replebo eum, et ostendam illi salutare meum.

Gloria Patri, etc.

PSAUME 133.

Maintenant donc bénissez le Seigneur, vous tous, qui faites profession d'être ses serviteurs,

Vous, qui veillez à la garde de la maison de

Ecce nunc benedicite Dominum, omnes servi Domini.

Qui statis in domo Domini, in atriis domûs Dei

nostri.

Dieu, et demeurez sous ses parvis.

In noctibus extollite manus vestras in sancta, et benedicite Dominum.

Interrompez le sommeil et le silence des nuits, pour élever vos mains vers le sanctuaire, et rendre vos actions de grâces au Seigneur.

Benedicat te Dominus ex Sion, qui fecit cœlum et terram.

Que le Seigneur vous bénisse du haut de Sion: qu'il vous bénisse, celui qui a créé le Ciel et la terre.

Gloria Patri, etc.

Gloire soit au Père, etc.

HYMNE.

Grates, peracto jam die,
Deus tibi persolvimus;
Pronoque, dum nox incipit,
Prosternimus vultu preces.

Parvenus à la fin du jour, nous vous rendons grâces, ô mon Dieu; et au moment où commence la nuit, le visage prosterné, nous répandons devant vous nos prières.

Quod longa peccavit dies,
Amarus expiet dolor;
Somno gravatis ne nova
Infligat hostis vulnera.

Qu'une amère douleur expie les péchés de ce jour trop long; que l'ennemi, pendant que le sommeil appesantit nos sens, ne nous fasse point de nouvelles blessures.

Infestus usquè circuit
Quærens leo quem devoret;
Umbrâ sub alarum tuos
Defende filios, Pater.

Tel qu'un lion affamé, il tourne autour de nous, cherchant sa proie pour la dévorer: ô Père, défendez vos enfans réfugiés à l'ombre de vos ailes.

O quandò lucescet tuus
Qui nescit occasum dies?
O quandò sancta se dabit

Oh! quand luira ce jour qui ne connaît pas de déclin! Quand verrons-nous

la patrie dont nul ennemi n'approche !

Gloire à Dieu le Père, et à son Fils unique, et à l'Esprit-Saint, maintenant et dans tous les siècles.

Ainsi soit-il.

Quæ nescit hostem patria ?
Deo Patri sit gloria
Ejusque soli Filio,
Sancto simul cum Spiritu,
Nunc et per omne sæculum.
Amen.

CAPITULE. *Thess.* 5.

Vous êtes tous enfans de la lumière et enfans du jour : nous n'appartenons ni à la nuit, ni aux ténèbres : ne nous endormons donc point, comme les autres ; mais vivons dans la vigilance et la sobriété.

Omnes vos filii lucis estis, et filii diei : non sumus noctis, neque tenebrarum : igitur non dormiamus sicut et cœteri, sed vigilemus et sobrii simus.

℟. Rendons grâces à Dieu.

℟. Deo gratias.

℟. br. Seigneur, * je remets mon âme entre vos mains. Seigneur. ℣. Vous m'avez racheté, Seigneur, Dieu de vérité. * Je remets. Gloire, etc. Seigneur, je remets.

In manus tuas, Domine, commendo spiritum meum. In manus. ℣ Redemisti me, Domine, Deus veritatis. Commendo. Gloria. In manus.

℣. Gardez-moi, Seigneur, comme la prunelle de l'œil. ℟. Couvrez-moi de vos ailes.

℣. Custodi me, Domine, ut pupillam oculi : ℟. Sub umbrâ alarum tuarum protege me.

A ROME, HYMNE.

Avant que le jour disparaisse, Créateur de toutes choses, nous vous conjurons d'être, selon votre

Te lucis ante terminum,
Rerum Creator poscimus,
Ut pro tuâ clementiâ,
Sis præsul et custodia.

clémence, notre protecteur et notre gardien.

Procul recedant somnia,
Et noctium phantasmata,
Hostemque nostrum comprime,
Ne polluantur corpora.

Qu'au loin s'enfuient les songes et les fantômes de la nuit. Comprimez notre ennemi; qu'il ne profane point nos corps.

Præsta, Pater omnipotens,
Per Jesum Christum Dominum,
Qui tecum in perpetuum,
Regnat cum Sancto Spiritu.

Exaucez-nous, Père miséricordieux, par Jésus-Christ, notre Seigneur, qui règne, avec vous, dans l'éternité, avec le Saint-Esprit.

CAPITULE. *Jér.* 14.

Tu autem in nobis es, Domine, et nomen sanctum tuum invocatum est super nos; ne derelinquas nos, Domine Deus noster.

Vous êtes en nous, Seigneur, et votre saint nom a été invoqué sur nous. Seigneur, notre Dieu, ne nous abandonnez pas.

℟. Deo gratias.

℟. Rendons grâces à Dieu.

Ant. Salva nos, Domine, vigilantes, custodi nos dormientes, ut vigilemus cum Christo et requiescamus in pace.

Antienne. Sauvez-nous, Seigneur, tandis que nous veillons; gardez-nous pendant notre sommeil, afin que nous veillions avec Jésus-Christ, et que nous reposions en paix.

CANTIQUE DE SIMÉON.

Saint Luc, c. 2, —. 29.

Nunc dimittis servum tuum, Domine, secundum verbum tuum in pace;

Maintenant, Seigneur, laissez mourir en paix votre serviteur, selon votre promesse;

Puisque mes yeux ont vu le Sauveur, envoyé d'en haut,

Que vous avez destiné, à la face de toutes les nations,

Pour être la lumière des gentils et la gloire d'Israël, votre peuple.

Gloire soit au Père, etc.

Antienne. Je reposerai en paix, et je m'endormirai dans le Seigneur.

Quia viderunt oculi mei salutare tuum,

Quod parasti, ante faciem omnium populorum,

Lumen ad revelationem gentium et gloriam plebis tuæ Israël.

Gloria patri, etc.

Ant. In pace in idipsum dormiam et requiescam.

PRIONS.

Nous vous prions, Seigneur, de visiter cette demeure, et d'en éloigner toutes les embûches de l'ennemi : que vos saints Anges y habitent, pour nous y conserver en paix; et que votre bénédiction demeure toujours sur nous, par notre Seigneur Jésus-Christ, votre Fils, qui, étant Dieu, vit et règne avec vous, en l'unité du Saint-Esprit, dans tous les siècles des siècles. Ainsi soit-il.

Visita, quæsumus, Domine, habitationem istam, et omnes insidias inimici ab eâ longè repelle: Angeli tui Sancti habitent in eâ, qui nos in pace custodiant; et benedictio tua sit super nos semper. Per Dominum nostrum Jesum Christum, Filium tuum, qui tecum vivit et regnat Deus, in sæcula sæculorum. Amen.

ANTIENNES FINALES

A LA SAINTE VIERGE.

L'Église, toujours touchée des grâces que Dieu a faites au genre humain par la sainte Vierge, par laquelle il nous a donné le Sauveur même, chante ses louanges, à la fin de l'office, et les termine par une oraison, qu'elle adresse à Dieu, pour le remercier des grâces inestimables qu'il a faites à cette Vierge très-pure, et pour le prier en même temps d'avoir agréables, au nom de Jésus-Christ, les prières que sa sainte Mère lui fait pour nous.

Depuis les Vêpres du Samedi avant le premier Dimanche de l'Avent, jusqu'aux Complies du jour de la Purification, ou du 2 février, exclusivement.

ANTIENNE.

Alma Redemptoris Mater, quæ pervia cœli
Porta manes, et stella Maris, succurre cadenti
Surgere qui curat populo; tu, quæ genuisti,
Naturâ mirante, tuum sanctum genitorem,
Virgo priùs, ac posteriùs Gabrielis ab ore
Sumens illud ave, peccatorum miserere.

Pendant l'Avent.

℣. Angelus Domini nuntiavit Mariæ,
℟. Et concepit de Spiritu Sancto.

OREMUS.

Gratiam tuam quæsumus, etc. *Voyez ci-après, page* 118.

Pendant le temps de Noël.

℣. Post partum virgo inviolata permansisti.
℟. Dei Genitrix, intercede pro nobis.

OREMUS.

Deus, qui salutis æternæ, beatæ Mariæ virginitate fecundâ humano generi præmia præstitisti; tribue, quæsumus, ut ipsam pro nobis intercedere sentiamus, per quam meruimus auctorem vitæ suscipere, Dominum nostrum Jesum Christum Filium tuum. ℟. Amen.

Depuis les Complies du jour de la Purification, ou du 2 février inclusivement, jusqu'au Jeudi saint exclusivement.

(Décret de la Congrégation des Rits, du 4 janvier 1681.)

ANTIENNE.

Ave, Regina cœlorum :
Ave, Domina Angelorum,
Salve radix, salve porta,
Ex quâ mundo lux est orta.
Gaude, Virgo gloriosa,
Super omnes speciosa,
Vale, ô valdè decora,
Et pro nobis Christum exora!

℣. Dignare me, laudare te, Virgo sacrata,
℟. Da mihi virtutem contra hostes tuos.

OREMUS.

Concede, misericors Deus, fragilitati nostræ præsidium : ut, qui Sanctæ Dei Genitricis memoriam agimus, intercessionis ejus auxilio à nostris iniquitatibus resurgamus. Per eumdem Christum Dominum nostrum.

℟. Amen.

Depuis les Complies du Samedi saint jusqu'aux premières Vépres de la Trinité.

ANTIENNE.

Regina cœli lætare, alleluia.
Quia quem meruisti portare, alleluia,
Resurrexit sicut dixit, alleluia.
Ora pro nobis Deum, alleluia.

℣. Gaude et lætare, Virgo Maria, alleluia.

℟. Quia surrexit Dominus verè, alleluia.

OREMUS.

Deus, qui, per Resurrectionem Filii tui Domini nostri Jesu Christi mundum lætificare dignatus es : præsta, quæsumus, ut per ejus Genitricem Virginem Mariam perpetuæ capiamus gaudia vitæ. Per eumdem Christum Dominum nostrum.

℟. Amen.

Depuis les premières Vêpres de la sainte Trinité, jusqu'à celles du Samedi, avant le premier Dimanche de l'Avent.

ANTIENNE.

Salve Regina, mater misericordiæ, vita dulcedo, et spes nostra, salve. Ad te clamamus exules filii Evæ. Ad te suspiramus gementes, et flentes in hac lacrymarum valle. Eia ergo, advocata nostra, illos tuos misericordes oculos ad nos converte. Et Jesum benedictum fructum ventris tui nobis post hoc exilium ostende. O Clemens, ô Pia, ô Dulcis Virgo Maria.

℣. Ora pro nobis, sancta Dei Genitrix.

℟. Ut digni efficiamur promissionibus Christi.

OREMUS.

Omnipotens sempiterne Deus, qui gloriosæ Virginis Matris Mariæ corpus et animam, ut dignum Filii tui habitaculum effici mereretur, Spiritu Sancto cooperante præparasti : da ut cujus commemoratione lætamur, ejus piâ intercessione, ab instantibus malis, et à morte perpetuâ liberemur. Per eumdem Christum Dominum nostrum.

℟. Amen.

℣. Divinum auxilium maneat semper nobiscum.

℟. Amen.

Antiennes finales à la sainte Vierge.

(En français.)

Depuis l'Avent jusqu'à la Purification.

ANTIENNE.

Glorieuse Mère du Rédempteur, Porte du Ciel toujours ouverte, et Étoile de la mer, soyez propice au peuple fidèle qui travaille à se relever de ses chutes. O vous, qui, par un miracle, qui étonne la nature, avez enfanté celui-là même qui vous a créée, toujours Vierge devant et après l'enfantement, après avoir appris de l'Archange Gabriel le mystère du Verbe incarné : ayez compassion de nous, misérables pécheurs.

Durant l'Avent.

℣. L'Ange du Seigneur annonça à Marie qu'elle enfanterait un Fils.

℟. Et elle le conçut en ce moment, par l'opération du Saint-Esprit.

PRIONS.

Nous vous prions, Seigneur, etc. *Voyez ci-après, page* 120.

Depuis Noël jusqu'à la Purification.

℣. Vous êtes demeurée Vierge sans tache, après votre enfantement.

℟. O Mère de Dieu, priez pour nous.

PRIONS.

O Dieu, qui avez fait part aux hommes du salut éternel, par la virginité féconde de la bienheureuse Marie : Faites-nous, s'il vous plaît, éprouver, dans nos besoins, combien est puissante, auprès de vous, l'intercession de celle, par laquelle nous avons reçu l'auteur de la vie, notre Seigneur Jésus-Christ, votre Fils. Ainsi soit-il.

Depuis la Purification jusqu'au jeudi Saint.

ANTIENNE.

Salut! ô Reine des cieux, et souveraine des Anges ; salut! ô tige de Jessé et porte du ciel, par laquelle la lumière est entrée dans le monde.

Réjouissez-vous, ô Vierge pure, qui surpassez, en beauté, toutes les Vierges : jouissez de votre gloire, ô vierge incomparable ; et, par vos prières, rendez Jésus-Christ propice à nos vœux.

℣. Agréez que j'annonce vos louanges, ô Vierge sainte.

℟. Fortifiez-moi contre vos ennemis.

PRIONS.

O Dieu, plein de miséricorde, fortifiez notre faiblesse, afin que, soutenus par la puissante intercession de la sainte Mère de Dieu, dont nous célébrons la mémoire, nous puissions nous

relever de nos chutes, par Jésus-Christ notre Seigneur.

Ainsi soit-il.

Depuis le Samedi saint jusqu'à la sainte Trinité.

ANTIENNE.

Reine du ciel, réjouissez-vous,
Parce que celui que vous avez mérité de porter dans votre sein,
Est ressuscité, comme il l'avait prédit,
Priez Dieu pour nous.

℣. Réjouissez-vous, et tressaillez de joie, ô Marie, toujours Vierge.

℟. Parce que le Seigneur est véritablement ressuscité.

Louez Dieu.

PRIONS.

O Dieu, qui avez daigné rendre la joie au monde, par la résurrection de votre Fils notre Seigneur Jésus-Christ : Faites-nous goûter les joies de la vie éternelle, par l'intercession de la sainte Vierge Marie, sa Mère ; par le même Jésus-Christ, notre Seigneur.

Ainsi soit-il.

Depuis la sainte Trinité jusqu'à l'Avent.

ANTIENNE.

Nous vous saluons, ô Reine, mère de miséricorde : nous vous saluons, ô notre vie, notre

consolation et notre espérance ; nous élevons nos cris vers vous, pauvres exilés et misérables enfans d'Ève; nous soupirons, vers vous, en pleurant et en gémissant dans cette vallée de larmes. O notre avocate, jetez sur nous un œil de compassion ; et obtenez-nous la grâce de voir, après notre exil, Jésus, le fruit béni de vos entrailles, ô Marie, Vierge compatissante, pleine de douceur, et de bonté pour nous.

℣. Priez pour nous, ô Sainte Mère de Dieu.

℟. Afin que nous devenions dignes des biens que Jésus-Christ nous a promis.

PRIONS.

Dieu tout-puissant et éternel, qui avez préparé, par l'opération du Saint-Esprit, le corps et l'âme de la bienheureuse Marie, Vierge-Mère, pour en faire une demeure digne de votre fils : accordez, à ceux qui célèbrent sa mémoire avec joie, la grâce d'être délivrés, par son intercession, des maux qui nous pressent, et de la mort éternelle, par le même Jésus-Christ, notre Seigneur.

Ainsi soit-il.

℣. Que le secours de Dieu demeure toujours avec nous.

℟. Ainsi soit-il.

LITANIES
DU SAINT NOM DE JÉSUS.

Les LITANIES *sont de courtes Prières, qui ont été composées brièvement, afin que le Clergé et le Peuple pussent prier plus commodément, sans interrompre la marche des Processions, pendant lesquelles on les chantait ordinairement.*

Le Fidèle doit réciter les Litanies du SAINT NOM DE JÉSUS, *avec une tendre piété; car toutes les paroles, qu'on y prononce, sont tirées des saints Prophètes et des Écritures saintes; et le Saint-Esprit, qui a dicté lui-même ces paroles, les a en même temps consacrées à la louange et à la gloire éternelle de* JÉSUS-CHRIST, *notre Sauveur.*

KYRIE, eleison.
Christe, eleison.
Kyrie, eleison.
Jesu, audi nos.
Jesu, exaudi nos.
Pater de cœlis Deus,
Fili Redemptor mundi Deus,
Spiritus Sancte Deus,
Sancta Trinitas unus Deus,
Jesu, fili Dei vivi,
Jesu, splendor Patris,
Jesu, candor lucis æternæ,
Jesu, Rex gloriæ,
Jesu, sol justitiæ,

Miserere nobis.

Jesu, fili Mariæ virginis,
Jesu, amabilis,
Jesu, admirabilis,
Jesu, Deus fortis,
Jesu, Pater futuri seculi,
Jesu, magni consilii Angele,
Jesu, potentissime,
Jesu, patientissime,
Jesu, obedientissime,
Jesu, mitis et humilis corde,
Jesu, amator castitatis
Jesu, amator noster,
Jesu, Deus pacis,
Jesu, auctor vitæ.
Jesu, exemplar virtutum,
Jesu, zelator animarum,
Jesu, Deus noster,
Jesu, refugium nostrum,
Jesu, pater pauperum,
Jesu, thesaurus fidelium,
Jesu, bone Pastor,
Jesu, lux vera,
Jesu, sapientia æterna,
Jesu, bonitas infinita,
Jesu, via et vita nostra,
Jesu, gaudium Angelorum,
Jesu, rex Patriarcharum,
Jesu, magister Apostolorum,
Jesu, doctor Evangelistarum,
Jesu, fortitudo Martyrum,
Jesu, lumen confessorum,
Jesu, puritas Virginum,

Miserere nobis.

Miserere nobis.

Jesu, corona Sanctorum omnium, miserere...
Propitius esto, parce nobis Jesu.
Propitius esto, exaudi nos Jesu.
Ab omni peccato, libera nos Jesu.
Ab irâ tuâ,
Ab insidiis Diaboli,
A spiritu fornicationis,
A morte perpetuâ,
A neglectu inspirationum tuarum,
Per mysterium sanctæ incarnationis tuæ,
Per nativitatem tuam,
Per infantiam tuam,
Per divinissimam vitam tuam,
Per labores tuos,
Per agoniam et passionem tuam,
Per crucem et derelictionem tuam,
Per languores tuos,
Per mortem et sepulturam tuam,
Per resurrectionem tuam,
Per ascensionem tuam,
Per gaudia tua,
Per gloriam tuam,
Agnus Dei, qui tollis peccata mundi, parce nobis, Jesu,
Agnus Dei, qui tollis peccata mundi, exaudi nos, Jesu.
Agnus Dei, qui tollis peccata mundi, miserere nobis, Jesu.
Jesu, audi nos,
Jesu, exaudi nos.

Libera nos, Jesu.

OREMUS.

DOMINE, Jesu Christe, qui dixisti : Petite et accipietis ; quærite et invenietis ; pulsate, et aperietur vobis : quæsumus, da, nobis petentibus, divinissimi tui amoris affectum, ut te toto corde, ore et opere diligamus, et à tuâ nunquam laude cessemus. Qui vivis et regnas in sæcula sæculorum. Amen.

Les mêmes Litanies, en français.

SEIGNEUR, ayez pitié de nous.
Christ, ayez pitié de nous.
Seigneur, ayez pitié de nous.
Jésus, écoutez-nous.
Jésus, exaucez-nous.
Dieu le Père, des cieux où vous êtes,
Dieu le Fils, Rédempteur du monde,
Dieu le Saint-Esprit,
Trinité sainte, un seul Dieu,
Jésus, fils du Dieu vivant,
Jésus, la splendeur du Père,
Jésus, l'éclat de la lumière éternelle,
Jésus, le roi de gloire,
Jésus, le soleil de justice,
Jésus, fils de Marie, toujours Vierge,
Jésus, le Dieu admirable,
Jésus, le Dieu fort,
Jésus, le père du siècle à venir,
Jésus, l'Ange du grand conseil,
Jésus, tout-puissant,
Jésus, très-patient,

Ayez pitié de nous.

Jésus, très-obéissant,
Jésus, doux et humble de cœur,
Jésus, qui aimez la chasteté,
Jésus, notre amour,
Jésus, le Dieu de paix,
Jésus, auteur de la vie,
Jésus, modèle des vertus,
Jésus, plein de zèle pour le salut des âmes,
Jésus, notre Dieu,
Jésus, notre refuge,
Jésus, le père des pauvres,
Jésus, le trésor des fidèles,
Jésus, le bon pasteur,
Jésus, la vraie lumière,
Jésus, la sagesse éternelle,
Jésus, source infinie de bonté,
Jésus, notre voie et notre vie,
Jésus, la joie des Anges,
Jésus, le maître des Apôtres,
Jésus, le docteur des Évangélistes,
Jésus, la force des Martyrs,
Jésus, la lumière des Confesseurs,
Jésus, la pureté des Vierges,
Jésus, la couronne de tous les Saints,
Soyez-nous propice, pardonnez-nous, Jésus,
Soyez-nous propice, exaucez-nous, Jésus,
De tout péché, délivrez-nous, Jésus.
De votre colère,
Des embûches du démon,
De l'esprit de fornication,
Du mépris de vos inspirations,
De la mort éternelle,

Ayez pitié de nous.

Délivrez-nous, Jésus.

Par le mystère de votre sainte Incarnation,
Par votre naissance,
Par votre enfance,
Par votre vie toute divine,
Par vos travaux,
Par votre agonie et votre Passion,
Par votre croix et votre délaissement,
Par vos langueurs,
Par votre mort et votre sépulture,
Par votre résurrection,
Par votre ascension,
Par vos joies,
Par votre gloire,
Agneau de Dieu, qui effacez les péchés du monde, pardonnez-nous, Jésus,
Agneau de Dieu, qui effacez les péchés du monde, exaucez-nous, Jésus.
Agneau de Dieu, qui effacez les péchés du monde, ayez pitié de nous, Jésus.
Jésus, écoutez-nous.
Jésus, exaucez-nous.

Délivrez-nous, Jésus.

PRIONS.

O Jésus-Christ, notre Seigneur, qui avez dit : « Demandez et vous recevrez ; cherchez et « vous trouverez ; frappez à la porte, et elle « vous sera ouverte ; » daignez agréer notre prière et nous donner le goût de votre divin amour, afin que, vous aimant de toute la tendresse de notre cœur, nous ne cessions jamais de vous aimer et de vous louer par nos paroles et par nos actions, vous qui, étant Dieu, vivez et régnez dans les siècles des siècles. Ainsi soit-il.

LITANIES
DE NOTRE-DAME DE LORETTE.
(Dites vulgairement de la sainte Vierge.)

Les Litanies de Notre-Dame de Lorette sont des titres d'honneur, que les saints Pères ont donnés à la bienheureuse MARIE, *principalement à cause de sa qualité incommunicable de Mère de Dieu. L'Église a cru qu'elle ne pouvait assez célébrer celle, que Dieu a choisie, pour nous donner Jésus-Christ, par son moyen ; d'autant mieux qu'il a plu à Dieu qu'elle donnât son consentement exprès au mystère de l'Incarnation, qu'il voulait accomplir en elle. Elle fut donc remplie d'un amour immense pour le genre humain, et s'estima heureuse d'être choisie pour lui donner le Sauveur ; en sorte que, « elle est, « selon la chair, Mère de Jésus-Christ ; et, selon l'es- « prit, Mère de ses membres, c'est-à-dire de nous « tous, parce qu'elle a coopéré, par sa charité, à « la naissance des fidèles dans l'Église. »*

(*S. Aug., de Virg., cap* 6.)

C'est donc en ce sens que la sainte Vierge est l'Ève de la nouvelle alliance, c'est-à-dire la vraie Mère de tous les chrétiens ; et c'est sur ce solide fondement que sont appuyés tous les éloges, que l'Église a toujours donnés à Marie, et qu'elle a comme recueillis dans ces litanies.

Kyrie, eleison.
Christe, eleison.

Kyrie, eleison.
Christe, audi nos.
Christe, exaudi nos.
Pater de cœlis Deus,
Fili, Redemptor mundi Deus,
Spiritus Sancte Deus,
Sancta Trinitas unus Deus,
Sancta Maria, ora pro nobis.
Sancta Dei Genitrix,
Sancta Virgo virginum,
Mater Christi,
Mater divinæ gratiæ,
Mater purissima,
Mater castissima,
Mater inviolata,
Mater intemerata,
Mater amabilis,
Mater admirabilis,
Mater Creatoris,
Mater Salvatoris,
Virgo prudentissima,
Virgo veneranda,
Virgo prædicanda,
Virgo potens,
Virgo clemens,
Virgo fidelis,
Speculum justitiæ,
Sedes sapientiæ,
Causa nostræ lætitiæ,
Vas spirituale,
Vas honorabile,
Vas insigne devotionis,

Miserere nobis.

Ora pro nobis.

Rosa mystica,
Turris Davidica,
Turris eburnea,
Domus aurea,
Fœderis arca,
Janua Cœli,
Stella matutina,
Salus infirmorum,
Refugium peccatorum,
Consolatrix afflictorum,
Auxilium Christianorum,
Regina Angelorum,
Regina Patriarcharum,
Regina Prophetarum,
Regina Apostolorum,
Regina Martyrum,
Regina Confessorum,
Regina Virginum,
Regina Sanctorum omnium,

Ora pro nobis.

Agnus Dei, qui tollis peccata mundi, parce nobis, Domine.
Agnus Dei, qui tollis peccata mundi, exaudi nos, Domine.
Agnus Dei, qui tollis peccata mundi, miserere nobis.
Christe audi nos.
Christe, exaudi nos.

℣. Ora pro nobis, Sancta Dei Genitrix.

℟. Ut digni efficiamur promissionibus Christi.

OREMUS.

GRATIAM tuam, quæsumus, Domine, mentibus nostris infunde, ut qui, Angelo nuntiante, Christi Filii tui incarnationem cognovimus, per passionem ejus et crucem, ad resurrectionis gloriam perducamur. Per eumdem Christum Dominum nostrum.

℟. Amen.

Les mêmes Litanies, en français.

Seigneur, ayez pitié de nous.
Christ, ayez pitié de nous.
Seigneur, ayez pitié de nous.
Christ, écoutez-nous.
Christ, exaucez-nous.
Dieu le Père, des cieux où vous êtes,
Dieu le Fils, Rédempteur du monde,
Dieu le Saint-Esprit,
Trinité Sainte, un seul Dieu,
Sainte Marie, priez pour nous.
Sainte Mère de Dieu,
Sainte Vierge des Vierges,
Mère de Jésus-Christ,
Mère de l'auteur de la grâce,
Mère très-pure,
Mère très-chaste,
Mère d'une virginité inviolable,

Ayez pitié de nous.

Mère d'une vertu sans tache,
Mère toute aimable,
Mère toute admirable,
Mère du Créateur,
Mère du Sauveur,
Vierge, douée d'une haute prudence,
Vierge, digne de toute vénération,
Vierge, digne de toute louange,
Vierge, très-puissante auprès de Dieu,
Vierge, pleine de bonté et de clémence,
Vierge, toujours fidèle à Dieu,
Modèle de sainteté,
Trône de la sagesse divine,
Source de notre joie,
Vase, orné des dons du Saint-Esprit,
Vase d'honneur et de gloire,
Vase précieux de la plus tendre piété,
Rose, pleine de l'odeur des vertus,
Tour de David, inaccessible aux ennemis,
Tour d'ivoire, d'une pureté éclatante,
Temple brillant de l'or de la charité,
Arche de la nouvelle alliance,
Porte du Ciel,
Étoile du matin,
Salut des infirmes,
Refuge des pécheurs,
Consolatrice des affligés,
Auxiliatrice des chrétiens,
Reine des Anges,
Reine des Patriarches,
Reine des Prophètes,
Reine des Apôtres,

Priez pour nous.

Priez pour nous.

Priez, etc.

Reine des Martyrs,
Reine des Confesseurs,
Reine des Vierges,
Reine de tous les Saints,
Agneau de Dieu, qui effacez les péchés du monde, pardonnez-nous, Seigneur.
Agneau de Dieu, qui effacez les péchés du monde, exaucez-nous, Seigneur.
Agneau de Dieu, qui effacez les péchés du monde, faites-nous miséricorde, Seigneur.

℣. Sainte Mère de Dieu, priez pour nous.

℟. Afin que nous devenions dignes des biens que Jésus-Christ nous a promis.

PRIONS.

Nous vous prions, Seigneur, de répandre votre grâce dans nos âmes, afin qu'après avoir connu, par la voix de l'Ange, l'Incarnation de votre fils, nous puissions, par les mérites de sa passion et de sa croix, parvenir à la gloire de sa résurrection; par le même Jésus-Christ, notre Seigneur. Ainsi soit-il.

LITANIES DES SAINTS.

Les Litanies des Saints sont les plus anciennes Litanies, dont l'Église se sert dans les supplications et processions publiques, pour apaiser la colère de Dieu, pour détourner quelque fléau, pour demander à Dieu quelques bienfaits, ou le remercier de ceux qu'elle a reçus.

L'Église implore le secours de la sainte Vierge et des Saints, afin d'obtenir de Dieu, plus efficacement, les grâces qu'elle demande par le concours de leur intercession.

Kyrie, eleison.
Christe, eleison.
Kyrie, eleison.
Christe, audi nos.
Christe, exaudi nos.
Pater de cœlis, Deus, miserere nobis.
Fili Redemptor mundi, Deus, miserere nobis.
Spiritus Sancte, Deus, miserere nobis.
Sancta Trinitas, unus Deus, miserere nobis.
Sancta Maria, ora pro nobis.
Sancta Dei Genitrix,
Sancta Virgo virginum,
Sancte Michael,
Sancte Gabriel,
Sancte Raphael,

Ora pro nobis.

Omnes Sancti Angeli et Archangeli, orate, etc.
Omnes Sancti Beatorum Spirituum Ordines, orate pro nobis.
Sancte Joannes Baptista, ora pro nobis.
Sancte Joseph, ora pro nobis.
Omnes sancti Patriarchæ et Prophetæ, orate pro nobis.
Sancte Petre,
Sancte Paule,
Sancte Andrea,
Sancte Jacobe,
Sancte Joannes,
Sancte Thoma,
Sancte Jacobe,
Sancte Philippe,
Sancte Bartholomæe,
Sancte Matthæe,
Sancte Simon,
Sancte Thadæe,
Sancte Matthia,
Sancte Barnaba,
Sancte Luca
Sancte Marce,
Omnes Sancti Apostoli et Evangelistæ,
Omnes Sancti Discipuli Domini, orate, ete.
Omnes Sancti Innocentes,
Sancte Stephane,
Sancte Laurenti,
Sancte Vincenti,
Sancti Fabiane et Sebastiane, orate, etc.
Sancti Joannes et Paule, orate, etc.

Ora pro nobis.

Orate... Ora.....

Sancti Cosma et Damiane, Orate...
Sancti Gervasi et Protasi,
Omnes Sancti Martyres,
Sancte Sylvester,
Sancte Gregori,
Sancte Ambrosi,
Sancte Augustine,
Sancte Hieronyme,
Sancte Martine,
Sancte Nicolae, Ora pro nobis.
Omnes Sancti Pontifices et Confessores, orate pro nobis.
Omnes Sancti Doctores, orate pro nobis.
Sancte Antoni,
Sancte Benedicte,
Sancte Bernarde,
Sancte Dominice,
Sancte Francisce, Ora pro nobis.
Omnes Sancti Sacerdotes et Levitæ, orate, etc.
Omnes Sancti Monachi et Eremitæ, orate, etc.
Sancta Maria Magdalena,
Sancta Agatha,
Sancta Lucia,
Sancta Agnes,
Sancta Cæcilia,
Sancta Catharina,
Sancta Anastasia, Ora pro nobis.
Omnes Sanctæ Virgines et Viduæ, orate pro nobis.
Omnes Sancti et Sanctæ Dei, intercedite pro nobis.
Propitius esto, parce nobis, Domine.

Propitius esto, exaudi nos, Domine.
Ab omni malo, libera nos, Domine.
Ab omni peccato,
Ab irâ tuâ,
A subitaneâ et improvisâ morte,
Ab insidiis diaboli,
Ab irâ, et odio, et omni malâ voluntate,
A spiritu fornicationis,
A fulgure et tempestate,
A morte perpetuâ,
Per mysterium sanctæ Incarnationis tuæ,
Per adventum tuum,
Per Nativitatem tuam.
Per Baptismum et sanctum jejunium tuum,
Per Crucem et Passionem tuam,
Per mortem et sepulturam tuam,
Per sanctam Resurrectionem tuam,
Per admirabilem Ascensionem tuam,
Per adventum Spiritûs sancti paracleti,
In die judicii,
Peccatores, te rogamus, audi nos.
Ut nobis parcas,
Ut nobis indulgeas,
Ut ad veram pœnitentiam nos perducere digneris,
Ut Ecclesiam tuam sanctam regere et conservare digneris,
Ut Domnum Apostolicum et omnes Ecclesiásticos Ordines in sanctâ Religione conservare digneris,
Ut inimicos sanctæ Ecclesiæ humiliare digneris,

Libera nos, Domine.

Te rogamus, audi nos.

Ut Regibus et Principibus Christianis pacem et veram concordiam donare digneris,

Ut cuncto populo christiano pacem et unitatem largiri digneris,

Ut nosmetipsos in tuo sancto servitio confortare et conservare d igneris,

Ut mentes nostras ad cœlestia desideria erigas,

Ut omnibus benefactoribus nostris sempiterna bona retribuas,

Ut animas nostras, fratrum, propinquorum, et benefactorum nostrorum, ab æternâ damnatione eripias.

Ut fructus terræ dare et conservare digneris,

Ut omnibus fidelibus defunctis requiem æternam donare digneris,

Ut nos exaudire digneris,

Te rogamus, audi nos.

Fili Dei,

Agnus Dei, qui tollis peccata mundi, parce nobis, Domine.

Agnus Dei, qui tollis peccata mundi, exaudi nos, Domine

Agnus Dei, qui tollis peccata mundi, miserere nobis.

Christe, audi nos.

Christe, exaudi nos.

Kyrie, eleison.

Christe, eleison.

Kyrie, eleison.

Pater noster, *tout bas.*

℣. Et ne nos inducas in tentationem ;

℟. Sed libera nos à malo.

PSAUME 69.

Deus, in adjutorium meum intende ; Domine ad adjuvandum me festina.

Confundantur et revereantur qui quærunt animam meam.

Avertantur retrorsùm, et erubescant, qui volunt mihi, mala.

Avertantur statim erubescentes, qui dicunt mihi, euge, euge.

Exultent et lætentur in te omnes qui quærunt te, et dicant semper : Magnificetur Dominus, qui diligunt salùtare tuum.

Ego verò egenus et pauper sum : Deus adjuva me.

Adjutor meus et liberator meus es tu, Domine, ne moreris.

Gloria Patri, etc.

℣. Salvos fac servos tuos.

℟. Deus meus, sperantes in te.

℣. Esto nobis, Domine, turris fortitudinis.

℟. A facie inimici.

℣. Nihil proficiat inimicus in nobis.

℟. Et filius iniquitatis non apponat nocere nobis.

℣. Domine, non secundùm peccata nostra facias nobis.

℟. Neque secundùm iniquitates nostras retribuas nobis.

℣. Oremus pro Pontifice nostro. N.

℟. Dominus conservet eum, et vivificet eum, et beatum faciat eum in terrâ, et non tradat eum in manibus inimicorum ejus.

℣. Oremus pro benefactoribus nostris.

℟. Retribuere dignare, Domine, omnibus nobis bona facientibus, propter nomen tuum, vitam æternam. Amen.

℣. Oremus pro fidelibus defunctis.

℟. Requiem æternam dona eis, Domine, et lux perpetua luceat eis.

℣. Requiescant in pace.

℟. Amen.

℣. Pro fratribus nostris absentibus.

℟. Salvos fac servos tuos, Deus meus, sperantes in te.

℣. Mitte eis, Domine, auxilium de Sancto.

℟. Et de Sion tuere eos.

℣. Domine, exaudi orationem meam.

℟. Et clamor meus at te veniat.

OREMUS.

Deus, cui proprium est misereri semper et parcere, suscipe deprecationem nostram; ut nos, et omnes famulos tuos quos delictorum catena constringit, miseratio tuæ pietatis clementer absolvat.

Exaudi, quæsumus, Domine supplicum preces, et confitentium tibi parce peccatis; ut pariter nobis indulgentiam tribuas benignus et pacem.

Ineffabilem nobis, Domine, misericordiam tuam clementer ostende; ut simul nos et à peccatis omnibus exuas, et à pœnis quas pro his meremur, eripias.

Deus, qui culpâ offenderis, pœnitentiâ placaris preces populi tui supplicantis propitius respice, et flagella tuæ iracundiæ, quæ pro peccatis nostris meremur, averte.

Omnipotens sempiterne Deus, miserere famulo tuo Pontifici nostro N. et dirige eum secundùm tuam clementiam in viam salutis æternæ; ut, te donante, tibi placita cupiat, et totâ virtute perficiat.

Quæsumus, omnipotens Deus, ut famulus tuus Rex noster, N. qui tuâ miseratione suscepit regni gubernacula, virtutum etiam omnium percipiat incrementa, quibus decenter ornatus, vitiorum monstra devitare, hostes superare, et ad te, qui via, veritas et vita es, gratiosus valeat pervenire.

Deus, à quo sancta desideria, recta consilia et justa sunt opera, da servis tuis illam, quam mundus dare non potest, pacem; ut et corda nostra mandatis tuis dedita, et, hostium sublatâ formidine, tempora sint tuâ protectione tranquilla.

Ure igne sancti Spiritûs renes nostros, et

cor nostrum, Domine; ut tibi casto corpore serviamus, et mundo corde placeamus.

Fidelium Deus omnium conditor et redemptor, animabus famulorum famularumque tuarum remissionem cunctorum tribue peccatorum; ut indulgentiam, quam semper optaverunt, piis supplicationibus consequantur.

Actiones nostras, quæsumus, Domine, aspirando præveni, et adjuvando prosequere; ut cuncta nostra oratio et operatio à te semper incipiat, et per te cœpta finiatur.

Omnipotens sempiterne Deus, qui vivorum dominaris simul et mortuorum, omniumque misereris, quos tuos fide et opere futuros esse prænoscis: te supplices exoramus, ut pro quibus effundere preces decrevimus, quosque vel præsens sæculum adhuc in carne retinet, vel futurum jam exutos corpore suscepit, intercedentibus omnibus Sanctis tuis, pietatis tuæ clementiâ, omnium delictorum suorum veniam consequantur. Per Dominum nostrum Jesum Christum, Filium tuum.

℣. Exaudiat nos omnipotens et misericors Dominus. ℟. Amen.

℣. Et fidelium animæ per misericordiam Dei requiescant in pace. ℟. Amen.

Les mêmes Litanies, en français.

Seigneur, ayez pitié de nous.
Christ, ayez pitié de nous.
Seigneur, ayez pitié de nous.
Christ, écoutez-nous.
Christ, exaucez-nous.
Père céleste, qui êtes Dieu,
Fils, Rédempteur du monde, qui êtes Dieu,
Saint-Esprit, qui êtes Dieu,
Sainte Trinité, qui êtes un seul Dieu,
Sainte Marie, priez pour nous.
Sainte Mère de Dieu,
Sainte Vierge des Vierges,
Saint Michel,
Saint Gabriel,
Saint Raphael,
Saints Anges et Saints Archanges,
Saints ordres des Esprits bienheureux,
Saint Jean-Baptiste,
Saint Joseph,
Saints Patriarches et saints Prophètes,
Saint Pierre,
Saint Paul,
Saint André,
Saint Jacques,
Saint Jean,
Saint Thomas,
Saint Jacques,
Saint Philippe,

Ayez pitié...

Priez pour nous.

Saint Barthélemi,
Saint Matthieu,
Saint Simon,
Saint Thadée,
Saint Matthias,
Saint Barnabé,
Saint Luc,
Saint Marc,
Saints Apôtres et saints Évangélistes,
Saints disciples du Seigneur,
Saints Innocens,
Saint Étienne,
Saint Laurent,
Saint Vincent,
Saint Fabien et saint Sébastien,
Saint Jean et saint Paul,
Saint Côme et saint Damien,
Saint Gervais et saint Protais,
Saints Martyrs,
Saint Sylvestre,
Saint Grégoire,
Saint Ambroise,
Saint Augustin,
Saint Jerôme,
Saint Martin,
Saint Nicolas,
Saints Évêques et saints Confesseurs,
Saints Docteurs,
Saint Antoine,
Saint Benoît,
Saint Bernard,
Saint Dominique,

Priez pour nous.

Saint François,
Saint Louis,
Saints Prêtres et saints Lévites,
Saints Religieux et saints Solitaires,
Sainte Marie-Madelaine,
Sainte Agathe,
Sainte Luce,
Sainte Agnès,
Sainte Cécile,
Sainte Catherine,
Sainte Anastasie,
Saintes Vierges et saintes Veuves,
Saints et saintes de Dieu, intercédez pour nous.

Priez pour nous.

Soyez-nous propice; pardonnez-nous, Seigneur.
Soyez-nous propice; exaucez-nous, Seigneur.
De tout mal,
De tout péché,
De votre colère,
De la mort subite et imprévue,
Des embûches du démon,
De la colère, et de la haine, et de toute mauvaise volonté,
De l'esprit de fornication,
Des feux de l'air et des tempêtes,
De la mort éternelle,
Par le mystère de votre sainte Incarnation,
Par votre avénement,
Par votre naissance,
Par votre baptême et votre saint jeûne,
Par votre croix et par votre passion,
Par votre mort et par votre sépulture.

Délivrez-nous, Seigneur.

Délivrez-nous.

Par votre sainte résurrection,
Par votre admirable ascension,
Par l'avénement de votre Saint-Esprit consolateur,
Au jour du jugement,
Quoique pécheurs, nous vous prions de nous écouter,
Afin que vous nous pardonniez,
Afin que vous nous fassiez miséricorde,
Afin qu'il vous plaise de nous conduire à la vraie pénitence,
Afin qu'il vous plaise de gouverner et de conserver votre sainte Église,

Nous vous prions de nous écouter.

Afin qu'il vous plaise de conserver, dans votre divine religion, notre Saint Père le Pape, et tous les ordres de la hiérarchie ecclésiastique,
Afin qu'il vous plaise d'humilier les ennemis de la sainte Église,
Afin qu'il vous plaise d'établir une paix et une concorde véritable entre les rois et les princes chrétiens,
Afin qu'il vous plaise d'accorder un esprit de paix et d'union à tout le peuple chrétien,
Afin qu'il vous plaise de nous conserver et de nous affermir dans la sainteté de votre service,
Afin qu'il vous plaise d'élever nos âmes au désir des choses célestes,
Afin qu'il vous plaise de récompenser tous

nos bienfaiteurs, en leur donnant les biens éternels,

Afin qu'il vous plaise de délivrer, de la damnation éternelle, nos âmes, celles de nos frères, de nos proches et de nos bienfaiteurs.

Afin qu'il vous plaise de nous donner et de nous conserver les fruits de la terre.

Afin qu'il vous plaise d'accorder le repos éternel aux âmes de tous les fidèles qui sont morts,

Afin qu'il vous plaise de nous exaucer,

Nous vous prions de nous écouter.

Fils de Dieu,

Agneau de Dieu, qui effacez les péchés du monde, pardonnez-nous, Seigneur.

Agneau de Dieu, qui effacez les péchés du monde, exaucez-nous, Seigneur.

Agneau de Dieu, qui effacez les péchés du monde, faites-nous miséricorde.

Christ, écoutez-nous.

Christ, exaucez-nous.

Seigneur, ayez pitié de nous.

Christ, ayez pitié de nous.

Seigneur, ayez pitié de nous,

Notre Père, *tout bas.*

PSAUME 69.

Invocation à Dieu dans les nécessités publiques ou particulières.

O Dieu, venez à mon aide; Seigneur, hâtez-vous de me secourir.

Puissent-ils rougir et être confondus, ceux qui cherchent à me ravir la vie!

Puissent-ils reculer, la honte sur le front, ceux qui veulent ma perte!

Puissent-ils, couverts d'ignominie, retourner sur leurs pas, ceux qui insultent à mes maux par leurs cris de joie dérisoires!

Mais, Seigneur, que tous ceux qui vous cherchent triomphent; qu'ils se livrent à l'allégresse; et que ceux qui aiment le salut, qui vient de vous, répètent sans cesse: Dieu seul est grand!

Pour moi, je suis faible et délaissé; ô mon Dieu! hâtez-vous de me secourir.

Vous êtes mon appui et mon libérateur; ô Dieu! ne tardez pas plus long-temps.

Gloire soit au Père, etc.

℣. Mon Dieu, sauvez vos serviteurs,

℟. Qui espèrent en vous.

℣. Seigneur, soyez pour nous un fort inexpugnable,

℟. Contre les attaques de l'ennemi.

℣. Que l'ennemi ne puisse avoir aucun avantage sur nous,

℟. Et que le méchant ne puisse pas nous nuire.

℣. Seigneur, ne nous traitez pas selon nos péchés,

℟. Et ne nous rendez pas ce que nos péchés ont mérité.

℣. Prions pour notre Saint Père le Pape.

℟. Que le Seigneur le conserve, qu'il lui donne une longue vie, le rende heureux sur la terre, et ne le laisse point tomber entre les mains de ses ennemis.

℣. Prions pour nos bienfaiteurs.

℟. Accordez, Seigneur, la vie éternelle, pour la gloire de votre nom, à tous ceux qui nous font du bien. Ainsi soit-il.

℣. Prions pour les fidèles qui sont morts.

℟. Seigneur, donnez le repos éternel aux âmes de ceux qui sont morts, et faites reluire sur eux votre lumière éternelle.

℣. Que leurs âmes reposent en paix.

℟. Ainsi soit-il.

℣. Prions pour nos frères qui sont absens.

℟. Mon Dieu, sauvez vos serviteurs qui espèrent en vous.

℣. Seigneur, envoyez-leur votre secours du haut de votre sanctuaire;

℟. Et votre assistance de Sion.

℣. Seigneur, exaucez ma prière,

℟. Et que mes cris s'élèvent jusqu'à vous.

PRIONS.

O Dieu, qui, par un effet de la bonté qui vous est propre, êtes toujours prêt à faire miséricorde et à pardonner, exaucez nos prières; et que cette divine miséricorde, toujours

compatissante, nous délivre, ainsi que tous vos serviteurs, des liens du péché.

Nous vous prions, Seigneur, d'exaucer nos humbles prières, et de nous pardonner nos péchés, à nous qui nous reconnaissons pécheurs devant vous; afin que, par votre bonté, vous nous accordiez en même temps l'indulgence et la paix.

Seigneur, faites paraître sur nous votre ineffable miséricorde; et en nous délivrant de tous nos péchés, delivrez-nous aussi des peines qu'ils nous ont méritées.

O Dieu, que les péchés offensent, et que la pénitence apaise, recevez favorablement les supplications de votre peuple, et détournez loin de nous les fléaux de votre colère, que nos offenses ont attirés sur nos têtes.

Dieu tout-puissant et éternel, jetez un regard favorable sur le Souverain Pontife, votre serviteur N., et conduisez-le, selon votre infinie bonté, dans la voie du salut éternel, afin que le don de votre grâce lui inspire tout ce qui vous est agréable, et le lui fasse exécuter avec un esprit de force.

Dieu tout-puissant, faites que notre Roi, N., votre serviteur, qui, par le don de votre miséricorde, a reçu de vous la conduite de ce royaume, reçoive aussi l'accroissement de tous les dons parfaits, afin qu'orné de toutes les vertus d'un roi très-chrétien, il puisse avoir le vice en horreur, triompher de ses ennemis, et

entrer, plein de mérites, dans votre royaume, ô Sauveur du monde, qui êtes la voie, la vérité et la vie, et qui, étant Dieu, vivez et régnez avec le Père et le Saint-Esprit, aux siècles des siècles.

O Dieu, qui inspirez les saints désirs, les sages conseils et les bonnes œuvres, donnez à vos serviteurs cette paix, que le monde ne peut leur donner; afin que, tenant nos cœurs assujétis à vos commandemens, et n'ayant plus d'ennemis à craindre, nous puissions passer des jours paisibles sous votre protection.

Seigneur, purifiez-nous, et brûlez nos cœurs par le feu de votre Saint-Esprit, afin que nous vous servions, dans un corps chaste; et que, par la pureté de nos âmes, nous soyons toujours agréables à vos yeux.

Nous vous prions, Seigneur, de prévenir toutes nos actions par votre Esprit, et de les diriger par votre grâce; afin que toutes nos prières et nos œuvres aient, en vous, leur commencement et leur fin.

Seigneur, qui êtes le Créateur et le Rédempteur de tous les fidèles, accordez aux âmes de vos serviteurs et servantes, la rémission de tous leurs péchés; afin qu'elles obtiennent, par les humbles prières de votre Église, le pardon qu'elles ont toujours désiré.

Dieu tout-puissant et éternel, souverain Seigneur des vivans et des morts, qui faites miséricorde à tous ceux que vous connaissez

devoir être à vous par la foi et les bonnes œuvres : nous vous prions, avec humilité, de vouloir bien, par cette même miséricorde, et par l'intercession de tous vos Saints, accorder la rémission de tout péché à ceux, pour qui nous vous offrons des prières, vivans ou morts ; nous vous le demandons par notre Seigneur Jésus-Christ votre Fils, qui étant Dieu, vit et règne avec vous, en l'unité du Saint-Esprit, dans tous les siècles des siècles. Ainsi soit-il.

℣. Que le Seigneur tout-puissant et miséricordieux nous exauce.

℟. Ainsi soit-il.

℣. Et que les âmes des fidèles reposent en paix par la miséricorde de Dieu.

℟. Ainsi soit-il.

ANTIENNES,

VERSETS ET ORAISONS.

AU SAINT SACREMENT.

Ave, verum corpus, natum
De Maria Virgine;
Verè passum, immolatum
In cruce pro homine;
Cujus latus perforatum
Undâ fluxit cum sanguine :
Esto nobis prægustatum
Mortis in examine.
O Dulcis! ô Pie!
O Jesu Filii Mariæ!
Tu nobis miserere.

O sacrum convivium in quo Christus sumitur, recolitur memoria passionis ejus, mens impletur gratiâ, et futuræ gloriæ nobis pignus datur. (Alleluia.)

℣. Panem de cœlo præstitisti eis.

℟. Omne delectamentum in se habentem.

OREMUS.

Deus, qui nobis sub sacramento mirabili passionis tuæ memoriam reliquisti : tribue quæsumus, ita nos corporis et sanguinis tui sacra mysteria venerari, ut redemptionis tuæ fructum in nobis jugiter sentiamus. Qui vivis et regnas Deus.

A LA SAINTE VIERGE.

Sub tuum præsidium confugimus, sancta Dei genitrix; nostras deprecationes ne despicias, in necessitatibus; sed à periculis cunctis libera nos semper, Virgo gloriosa et benedicta.

Inviolata, integra et casta es, Maria,
Quæ es effecta fulgida cœli porta.
O Mater alma Christi carissima,
Suscipe pia laudum præconia.
Nostra ut pura pectora sint et corpora,
Te nunc flagitant devota corda et ora;
Tua per precata dulcisona,
Nobis concedas veniam per sæcula.
O Benigna, ô Regina, ô Maria!
Quæ sola inviolata permansisti.

℣. Ora pro nobis, sancta Dei genitrix.

℟. Ut digni efficiamur promissionibus Christi.

OREMUS.

Defende, quæsumus, Domine, beatâ Mariâ semper virgine intercedente, istam ab omni adversitate familiam, et toto corde tibi pro-

stratam ab hostium propitius tuere clementer insidiis. Per Christum Dominum nostrum. Amen.

PRIÈRE POUR IMPLORER LA MISÉRICOBDE DE DIEU.

Domine, non secundùm peccata nostra, quæ fecimus nos, neque secundùm iniquitates nostras retribuas nobis.

Domine, ne memineris iniquitatum nostrarum antiquarum : citò anticipent nos misericordiæ tuæ, quia pauperes facti sumus nimis.

Adjuva nos, Deus salutaris noster : et propter gloriam nominis tui, Domine, libera nos; et propitius esto peccatis nostris propter nomen tuum.

℣. Fiat misericordia tua, Domine, super nos.

℟. Quemadmodùm speravimus in te.

OREMUS.

Deus, qui culpâ offenderis, etc. *Voyez page* 128.

Da nobis, quæsumus, Domine, piæ supplicationis effectum, et (famem) propitiatus averte : ut mortalium corda cognoscant, et, te indignante, talia flagella prodire, et te miserante, cessare.

Deus, qui non mortem, sed pœnitentiam desideras peccatorum, populum tuum ad te revertentem propitius respice : ut dùm tibi devotus existit, iracundiæ tuæ flagella ab eo

clementer amoveas. Per Christum Dominum nostrum. Amen.

POUR SA MAJESTÉ.

En temps de guerre.

Ecce reges terræ commoti sunt, conturbati sunt : salvum fac Regem, Deus meus.

℣. Mitte ei, Domine, auxilium de sancto.

℟. Et de Sion tuere eum.

OREMUS.

Deus, in te sperantium salus, et tibi servientium fortitudo, suscipe propitius preces nostras, et da servo tuo Regi nostro (N.), et exercitui ejus regimen tuæ sapientiæ ; ut haustis pio de fonte consiliis, et tibi placeant, et de omnibus suis adversariis victores effici mereantur. Per Christum Dominum nostrum. Amen.

En temps de paix.

Domine, salvum fac Regem (N.) et exaudi nos in die quâ invocaverimus te.

℣. Fiat manus tua super virum dexteræ tuæ,

℟. Et super filium hominis quem confirmasti tibi.

OREMUS.

Quæsumus , omnipotens Deus , etc. *Voyez page* 128.

POUR LA PAIX.

Deus meminerit testamenti sui, et faciat pacem ; nec deserat in tempore malo.

℣. Dominus Deus loquetur pacem.

℟. In plebem suam.

Da pacem, Domine, in diebus nostris ; quia non est alius qui pugnet pro nobis, nisi tu Deus noster.

℣. Fiat pax in virtute tuâ.

℟. Et abundantia in turribus tuis.

OREMUS.

Deus, à quo sancta desideria, etc. *Voyez page* 128.

POUR ACTION DE GRACES.

Te decet laus, te decet hymnus, tibi gloria Deo Patri et Filio cum Sancto Spiritu, in sæcula sæculorum. Amen.

℣. Benedicamus Patrem et Filium, cum Sancto Spiritu.

℟. Laudemus et super exaltemus eum in sæcula.

OREMUS.

Deus, cujus misericordiæ non est numerus, et bonitatis infinitus est thesaurus, piissimæ Majestati tuæ pro collatis donis gratias agimus, tuam semper clementiam exorantes, ut, qui petentibus postulata concedis, eosdem non deserens, ad præmia futura disponas. Per Dominum nostrum.

℟. Amen.

TABLE DES MATIÈRES.

TABLE PRÉLIMINAIRE DU PETIT MANUEL DU CHRÉTIEN.

EXERCICES DE DÉVOTION.

	Pages
Prières du matin	1
Courte méthode d'Oraison	8
Prières du soir	9
Prière avant de se coucher	17
Les Commandemens de Dieu et de l'Église.	18
Manière d'entendre la sainte Messe	19
Exercice pour la Confession	37
Prière avant l'examen de conscience	38
Examen de conscience	39
Prière après l'examen de conscience	42
Prières avant la Confession	
— *Acte de regret et de douleur du passé*	42
— *Acte de confiance en la miséricorde de Dieu*	44
— *Acte de ferme propos pour l'avenir*	45
Psaume de David pénitent : Miserere.	47
— *Prière avant de se confesser*	49
Prières après la Confession	50
— *Cantiques d'action de grâces*	50
— O mon âme, bénis le Seigneur, *etc., Ps.* 102	50
— Je bénirai le Seigneur, *etc., Ps.* 33	52
Exercice pour la Communion	55

Pages

Prières avant la Communion..... 57
— *Acte de foi*..... 57
— *Acte d'humilité*..... 57
— *Acte de confiance*..... 58
— *Acte d'amour*..... 59
Prières après la Communion..... 60
— *Acte de remercîement*..... 60
— *Acte d'offrande*..... 61
— *Acte de résolution*..... 61
— *Acte de demande*..... 63
— *Cantiques d'action de grâces*..... 64
Cantiques de la S. Vierge, Magnificat, *etc.* 90
de Zacharie : Benedictus, *etc.*... 65
de Siméon : Nunc dimittis, *etc.*.. 99
de David..... 66
— Laudate pueri, *etc.*..... 83
— Ecce nunc benedicite, *etc.*..... 96
— Laudate Dominum omnes gentes, *etc.*.. 67
Hymne des Anges : Gloria in excelsis, *etc.*.. 67
Hymne d'action de grâces : Te Deum, *etc.* 68
Offrande de la Communion pour gagner les Indulgences..... 70
Prière pour les âmes du Purgatoire..... 72
— De profundis, *etc.*, *Ps.* 129..... 73
Prière pour l'Église..... 74
— *Vœux des Chrétiens en faveur de l'Eglise*..... 76
..... Exilés au milieu des fleuves de Babylone, *etc.*, *Ps.* 136..... 76
Prière pour le Roi..... 77
..... Exaudiat, *etc.*, *Ps.* 19..... 77
Vêpres du Dimanche..... 79
— Dixit Dominus, *Ps.* 109..... 79
— Confitebor tibi, Domine, *Ps.* 110..... 80

Pages
— Beatus vir qui timet, *etc.*, *Ps.* 111..... 82
— Laudate pueri, *Ps.* 112..... 83
— In exitu, *Ps.* 113..... 84
— *Hymne :* O luce qui mortalibus..... 88
— *Hymne :* Lucis creator optime..... 89
— Magnificat..... 90
Complies..... 92
— Cum invocarem. *Ps.* 4..... 92
— In te Domine... Speravi..... in justitiâ. *Ps.* 30..... 93
— Qui habitat. *Ps.* 90..... 94
— Ecce nunc benedicite. *Ps.* 133..... 96
— *Hymne :* Grates, peracto jam die..... 97
— *Hymne :* Te lucis ante terminum..... 98
— Nunc dimittis..... 99
Antiennes finales à la sainte Vierge, en Latin..... 101
Alma Redemptoris Mater..... 101
— Ave, Regina Cœlorum..... 102
— Regina Cœli..... 103
— Salve Regina..... 104
Antiennes finales, en Français..... 105
— Glorieuse Mère..... 105
— Salut, ô Reine..... 106
— Reine du Ciel..... 107
— Nous vous saluons..... 107
Litanies du saint Nom de Jésus, en Latin. 109
— En Français..... 112
Litanies de Notre-Dame-de-Lorette, en Latin..... 115
— En Français..... 118
Litanies des Saints, en Latin..... 121
Deus in adjutorium. *Ps.* 69..... 126
— Les mêmes Litanies, en Français..... 130

Pages

Invocation à Dieu, dans les nécessités publiques et particulières 134
— O Dieu, venez à mon aide. *Ps.* 69 134
Antiennes, Versets et Oraisons 140
Au Saint Sacrement 140
— Ave, Verum 140
A la sainte Vierge 141
— Sub tuum 141
— Inviolata 141
Domine, non secundùm 142
Ecce reges terræ 143
Domine, salvum fac 143
Deus meminerit 143
Da pacem 144
Te decet laus 144

FIN DE LA TABLE DES MATIÈRES.

MANUEL

DES

DEVOTIONS ET INDULGENCES

AUTORISÉES PAR LE S. SIÉGE.

IMPRIMERIE DE MOQUET ET Cie,
rue de la Harpe, n° 90.

MANUEL

DES

DÉVOTIONS ET INDULGENCES

AUTORISÉES PAR LE S. SIÉGE.

PREMIÈRE ET SECONDE PARTIE.

A PARIS,

CHEZ GAUME FRÈRES, LIBRAIRES,

RUE DU POT-DE-FER-S.-SULPICE, N° 5.

1833.

MANUEL

DES

DÉVOTIONS ET INDULGENCES,

AUTORISÉES PAR LE SAINT-SIÉGE.

PREMIÈRE PARTIE.

INDEX

DES DÉVOTIONS, IMAGES, INDULGENCES, ET RITS PROHIBÉS PAR LE SAINT-SIÉGE.

I°.

DÉVOTIONS PROHIBÉES PAR LE SAINT-SIÉGE.

On ne peut entrer ici dans le détail infini de toutes les dévotions prohibées par le Saint-Siége, dont le nombre absorberait un volume entier. Il suffira de faire connaître aux fidèles les dévotions, que l'Église a plus spécialement proscrites, dans les décrets de son Chef Auguste, ou dans ceux des Congrégations, approuvées par les Souverains Pontifes. Quel est le chrétien,

pieux et soumis, qui croirait pouvoir alimenter sa piété, ou nourrir sa foi, par des dévotions dont la source serait empoisonnée, et dont les pratiques seraient équivoques ou suspectes?

Parmi une foule de décrets, nous jugeons plus à propos de mettre sous les yeux des fidèles le décret suivant :

DÉCRET

DE LA CONGRÉGATION DES INDULGENCES ET SAINTES RELIQUES,

Pour la suppression de plusieurs fausses dévotions et indulgences, apocryphes, révoquées, ou nulles, qui commence par ces mots : *Delatæ sæpius fuére*, etc., émané le 7 mars 1678, approuvé et publié par Innocent XI.

La Congrégation des Indulgences et saintes reliques, ayant reçu souvent des plaintes contre certaines indulgences fausses, ou révoquées, ou nulles, qui trompent la piété des fidèles, peu instruits de cette sorte de supercherie; et voulant d'abord remédier à ce mal, qui se propage de plus en plus, pourvoir ensuite à l'utilité des âmes et à la dignité des indulgences, a eu soin d'en noter plusieurs, et d'en former l'*index* suivant :

☞ Nous réduirons cet *Index* aux seuls abus, connus, ou propagés en France, en indiquant

seulement les noms des Papes, auxquels on en a attribué de fausses, sans préciser le genre, ou l'objet de ces indulgences, qu'on peut lire dans la teneur du décret.

Sont apocryphes les indulgences attribuées,

1°. A Jean II et Sixte IV, pour ceux qui réciteront l'oraison de la charité de Notre Seigneur Jésus-Christ : *Precor te piissime, Domine*, etc.....

2°. A Urbain II, pour, etc.

3°. A Eugène III, au sujet de la révélation, faite, dit-on, à saint Bernard, de la plaie sur l'épaule de Jésus-Christ.....

4°. A Innocent III, pour, etc.

5°. A Boniface IX, pour, etc.

6°. A Jean XXII, pour ceux qui baisent la mesure de la plante du pied de la bienheureuse Vierge Marie.....

7°. A Alexandre VI, pour, etc.

8°. A Léon X, pour ceux qui récitent l'Oraison Angélique, au son de l'horloge.

Telles sont aussi celles que l'on dit qu'il a attachées à l'image de l'Immaculée Conception de la sainte Vierge Marie, peinte dans un cercle, avec la lune sous ses pieds.....

9°. A Pie IV ou V, pour, etc.

10°. A Clément VIII, pour ceux qui disent l'oraison : *O magnum Mysterium*, etc.

11°. A Paul V, pour ceux qui chantent l'hymne : *Te Matrem Dei laudamus; te Mariam*

Virginem confitemur, etc., ou qui assistent à ce chant, le samedi.

12°. A Paul V et Grégoire XV, pour ceux qui diraient : *Loué soit le très-saint Sacrement* (cette prière a été depuis dotée d'indulgences par Pie VI et Pie VII). *Voyez ci-après* 2e *et* 3e *partie*, n° 46.

13°. A Urbain VIII, pour les prêtres, qui, après avoir célébré la Messe, disent : *Ave, Filia Dei Patris; Ave, Mater Dei Filii*, etc.

14°. A Clément X, pour ceux, qui, récitant l'*Angelus* le matin, à midi et le soir, y ajoutent : *Deo gratias et Mariæ*, c'est-à-dire, *Grâces à Dieu et à Marie.*

15°. A d'autres Papes, pour ceux qui récitent les Couronnes ou Chapelets des mystères de la Passion de N. S. J.-C. (Pie VII a accordé, depuis, des indulgences à la Couronne du précieux sang. *Voyez ci-après*, 2e *et* 3e *partie*, n° 30; et Léon XII, à la Couronne des cinq plaies de Notre Seigneur.) *Voyez ci-après*, 2e *et* 3e *partie*, n° 27.

Telles sont encore les indulgences, qui suivent :

16°. L'indulgence de la confrérie de Saint-Nicolas, en vertu de laquelle on prétend délivrer, chaque jour, une âme du purgatoire, en disant cinq *Pater* et cinq *Ave*.....

17°. Celles de..., etc.

18°. Celles des Croisiers, etc.

19°. Les indulgences qu'on disait accordées à ceux qui portent le cordon de saint François de Paule. (Benoît XIV, dans sa bulle : *Inexhausti Ecclesiæ thesauri*, etc., en date du 28 février 1752, a bien voulu les admettre et les accorder) :

A ceux qui récitent l'antienne: *O Passio magna*, etc., en mémoire de la Passion de Notre Seigneur Jésus-Christ;

Ou le Rosaire de sainte Anne (nullement approuvé par la Congrégation) ;

Ou l'oraison imprimée au-dessous de l'image de sainte Anne : *Ave gratia plena*, etc., qu'il était défendu de dire. (Elle a été approuvée, depuis, par Pie VII ; mais l'oraison, qui a été corrigée, doit être adressée à la sainte Vierge, sans l'image et le titre de sainte Anne au-dessus, et surtout sans l'annonce d'une indulgence de 30,000 ans, faussement attribuée à Alexandre VI, en 1494.) *Voyez ci-après*, 2e *et* 3e *partie*, n° 75.

Ou l'office de l'Immaculée Conception de la sainte Vierge, que l'on assure avoir été approuvé par Paul V. (Cet office fut défendu, parce qu'il contenait une indulgence apocryphe, et une approbation faussement attribuée à Paul V. Il a été depuis revu et corrigé.)

Ou l'oraison : *Deus, qui nobis in sancta Syndone*, etc. (Elle n'a été accordée qu'en Savoie, pour 25 ans expirés.)

Ou les indulgences prétendues, pour ceux qui disent, après la communion : *Ave Filia*, etc.

Ou pour ceux, qui donneraient quelque si-

gne éclatant de vénération, en l'honneur du Nom du très-saint Sacrement de l'Eucharistie.

20°. Les indulgences exagérées de 80,000 ans (copiées sur un vieux tableau que l'on dit avoir été trouvé dans la basilique de Saint-Jean de Latran), pour ceux qui disent l'oraison d'ailleurs vraiment pieuse : *Deus, qui pro redemptione mundi*, etc. (Pie VII a accordé depuis, à cette prière, une indulgence plénière, tous les mois, etc.) *Voyez ci-après*, 2e et 3e *partie*, n° 28.

21°. Celles attribuées à Léon X, pour l'image de la Conception de la glorieuse Vierge Marie;

Celles de Pesaro, de 1608, sous le nom de la B. Jeanne de la Croix.

Celles de Pistoie et Guastalle, pour l'oraison : *Ave, sanctissima Maria, Mater Dei, Regina cœli*, etc.

22°. Les indulgences attribuées

Aux Croix de Caravacca ou Caravaque;

A la Couronne, ou Étoilier de l'Immaculée Conception de la sainte Vierge, qui se compose de douze grains;

Aux Grains, Croix et Couronnes d'Aloyse de l'Ascension, Clariste d'Espagne;

A la mesure de la hauteur de Notre Seigneur Jésus-Christ;

A l'image ou mesure de la plaie de son côté;

A l'oraison trouvée, dit-on, dans son sépulcre;

Les indulgences appuyées sur de préten-

dues révélations faites à sainte Brigitte, à sainte Mechtilde, à sainte Élisabeth, et à la B. Jeanne de la Croix ;

Les indulgences attachées, dit-on, aux grains qui ont touché à l'un des 3 Grains, gardés, chacun, par le Pape, par le Roi d'Espagne, et par le Général des frères mineurs de l'observance de saint François.

Toutes lesquelles indulgences, et chacune d'elles, la Congrégation déclare, ou supposées et entièrement fausses, ou apocryphes, ou nulles, et ne pouvoir être d'aucune utilité à personne ; défend de les publier à l'avenir comme vraies, en quelque lieu que ce soit ; ordonne l'abolition et suppression de tous les livres, ou feuilles volantes, où il en est fait mention, à moins que lesdites indulgences n'y aient été soigneusement effacées ; et la Congrégation n'entend nullement que les autres indulgences, qui ne sont pas nommées dans ce décret, puissent être regardées, par suite de ce silence ou omission, comme vraies, légitimes et tacitement approuvées.

23°. La Congrégation déclare enfin de nulle force et de nulle valeur,

Toutes les indulgences accordées (avant le décret de Clément VIII, du 9 janvier 1597), aux Couronnes, Rosaires, Images, Croix et Grains bénits.

Toutes celles données à des Religieux quelconques, et même aux Mendians, antérieurement

au bref de Paul V, *Romanus pontifex*, etc., du 23 mai 1606.

Et toutes celles (qui ont précédé la bulle 115e de Clément VIII, *Quæcumque*, etc., et la 68e de Paul V, *Quæ salubriter*, etc.), obtenues par qui que ce soit, par agrégation ou communication d'Archiconfrérie, Ordre, Congrégation, Compagnie, même de Jésus, Chapitre ou telle autre société que ce puisse être, ou de ses officiers, supérieurs ou autres personnes, en général ou en particulier, quand même il faudrait en faire ici mention spéciale et individuelle, à moins qu'elles n'aient été depuis renouvelées ou confirmées par quelque Souverain Pontife de Rome.

24°. Les sommaires d'indulgences pour les Congrégations, Confréries, etc. (imprimés antérieurement au 7 mars 1678), ne sont point permis, s'ils ne sont revus et approuvés par la Congrégation.

25°. Et ladite Congrégation déclare que les indulgences des stations de Rome, qui, par une faveur spéciale, sont ou seraient communiquées par les Papes à certains lieux, ordres ou personnes, ne peuvent servir, que dans les jours expressément marqués dans le Missel Romain.

Et qu'une indulgence plénière accordée à ceux, qui, à certains jours, visitent une Église ou font une œuvre pieuse, ne peut être gagnée qu'une seule fois dans le même jour.

Le Secrétaire de la susdite Congrégation ayant fait rapport à Sa Sainteté des articles ci-dessus, elle a tout approuvé, et en a ordonné l'observation entière et inviolable.

Donné à Rome, le 7 mars 1678.

Le Cardinal ALOYSIO HOMODEI.

L. ✠ S.

MICHEL ANGE RICCI, *Secrétaire.*

Publié et affiché le 12 *mars* 1678.

ROCH DE STEPHANIS, LAURENT SEGNI.

A Rome, de l'imprimerie de la R. Chambre Apostolique, 1678.

2°.

IMAGES PROHIBÉES PAR LE SAINT-SIÉGE.

Sont prohibées :

1°. Toutes les images des personnes quelconques, que l'on représente environnées de splendeur, ou couronnées d'Auréoles ou de rayons de gloire, quoique le Saint-Siége Apostolique ne les ait pas honorées encore du culte des Saints ou des Bienheureux.

2°. Les images de Notre Seigneur Jésus-Christ, de Marie, Mère de Dieu, des saints Anges, des Évangélistes et des autres saints et saintes, peintes, gravées ou sculptées, avec l'habit quelconque d'un Ordre Religieux ou Régulier, ou avec toute autre forme d'habit que

celle que l'Église Catholique et Apostolique a adoptée, dès les premiers temps, dans la plus haute antiquité.

3°. Les images et médailles, propres aux Confréries des Esclaves de la Mère de Dieu, où se trouvent gravés, peints ou sculptés, des confrères enchaînés.

☞ Sont ici compris et défendus pareillement :

Tous les livres, où on prescrit les règles de ces Confréries ;

Les Confréries elles-mêmes, qui distribuent les chaînettes aux confrères ou aux consœurs, pour être portées aux bras ou autour du cou, comme le gage de leur engagement et profession dans l'institut, sont condamnées et éteintes.

Tous les Ordres ou Sociétés, qui conservent des usages, Pratiques ou Rits quelconques appartenans à cet esclavage, doivent aussitôt les rejeter, comme contraires à l'injonction supérieure qui les défend.

4°. Les images, chaînettes, feuilles et livres, à l'usage des Confréries, érigées sous l'invocation du Saint-Sacrement, de la bienheureuse Vierge immaculée, et de saint Joseph, sous le titre ou inscription de *Troupeau du bon Pasteur*, et où l'on représente les hommes, comme attachés ou suspendus au saint Ciboire, à la sainte Vierge, ou à saint Joseph ou à tout autre saint.

5°. Les images gravées, peintes, sculptées, où Jésus enfant est représenté, élevé en haut,

au-dessus de trois Docteurs de l'Église, ou au-dessus de trois Prêtres Réguliers, substitués aux trois Docteurs, avec ces vers ci-dessous :

Jesu doctorum intima,
Qui nubes ignorantiæ
Pellis virore gratiæ, etc.

6°. Les images gravées, peintes, sculptées, où Jean Calà, protestant, est représenté avec quelque emblème, ou signe de sainteté et de béatitude.

7°. Les images, où la sainte Vierge est représentée avec son Fils, au milieu de deux Saints de la Compagnie de Jésus, donnant à l'un un Livre, à l'autre un Rosaire, avec cette inscription :

La Vierge, Mère de Dieu, avec son Fils, inspire et recommande à la Société de Jésus l'institution des Confréries, ainsi que l'usage de l'Office et du Rosaire.

8°. Toutes les inscriptions des images de saint François et de saint Antoine de Padoue, où l'on affirme que la forme de l'habit, sous lequel ils y sont dépeints ou gravés, est la même que celle de l'habillement réel qu'ils ont porté ; et celles où l'on assure, que, dans tel ou tel ordre des Franciscains, soit conventuels ou observantins, cordeliers ou récollets, etc., la vraie et légitime succession de saint François n'a jamais été interrompue parmi ses enfans.

☞ *Les images où se trouve représenté le*

Cœur de saint Joseph ne sont point approuvées, parce que la dévotion au Cœur de saint Joseph n'est nullement reconnue par l'Église.

3°.

INDULGENCES NON AUTORISÉES, OU RÉVOQUÉES PAR LE SAINT-SIÉGE.

Sont révoquées :

1°. Toutes les indulgences, accordées aux grains, pierres, couronnes ou chapelets, croix et images saintes, avant le décret de Clément VIII, qui a paru sous le titre *de forma indulgentiarum*, en 1597.

Toutes les indulgences aussi accordées à quelques ordres de Réguliers, à des confréries séculières, chapitres, colléges, ou à leurs supérieurs, antérieurement avant la constitution

De Clément VIII, *Quœcumque*, du 7 décembre 1604;

Et de Paul V, *Romanus pontifex*, du 13 mai 1606;

Quæ salubriter, du 23 novembre, 1610.

Elles sont révoquées pareillement, et doivent être regardées comme apocryphes, si elles n'ont pas été renouvelées, ou confirmées par les mêmes Souverains Pontifes, ou par leurs Successeurs,

2°. Toutes les indulgences accordées aux Couronnes ou Chapelets de sainte Brigitte, par

Alexandre VI, sont déclarées apocryphes et nulles, sans préjudice toutefois des indulgences, accordées aux mêmes chapelets de sainte Brigitte, par Léon X..... du 10 juillet 1515. *Voyez* 2e *et* 3e *partie*, n° 62.

3°. Toutes les indulgences, accordées aux croix de saint Turibe ou Toribio, par Urbain VIII, doivent être réputées fausses.

4°. Tous les livres d'indulgences, soit almanachs, livrets, sommaires, feuilles et recueils, où sont énoncés les titres, ou époques, ou preuves des concessions des Souverains Pontifes, ne doivent être imprimés que d'après le NIHIL OBSTAT de la Congrégation des indulgences, ou d'après le Recueil authentique qu'elle a fait imprimer, pour servir de règle.

4°.

RITS PROHIBÉS PAR LE SAINT-SIÉGE.

Sont improuvées et interdites :

1°. Toutes les Bénédictions ecclésiastiques, qui n'ont pas la sanction de l'Autorité légitime ou de la Congrégation des Rits.

2°. Toutes les formules d'exorcismes, différentes de celles que prescrit le Rituel Romain; et leur usage en est interdit jusqu'à ce que l'Évêque les ait examinées, et autorisées formellement.

3°. Toutes les Litanies nouvelles, dans le

chant de l'Église. Les seules litanies, très-anciennes, sont consacrées par l'usage et le respect de l'Église : ce sont celles qui se trouvent dans les Pontificaux, Bréviaires, Missels et Rituels, comme les litanies du saint Nom de Jésus, les litanies des Saints et les litanies de la sainte Vierge, dites de Notre-Dame-de-Lorette.

☞ *Le Saint-Siége n'autorise aucunes nouvelles Litanies dans le chant de l'Église; et s'il en autorisait, il faudrait que les Litanies fussent tirées entièrement, et mot pour mot, de l'Écriture sainte, et même dans le sens propre absolument; et avec l'indication du texte à côté, comme par exemple, dans les Litanies du* PÈRE ÉTERNEL, *imprimées en Espagne, que nous n'avons pas cru devoir reproduire dans cet ouvrage, parce qu'elles n'ont pas un caractère d'authenticité qui nous soit démontré.*

Sont improuvés et interdits :

4°. Tous les Exemplaires du Missel Romain, altérés depuis l'édit de Pie V, surtout ceux imprimés depuis l'année 1596, *Venetiis, apud Junctas, Sessas, Mysserinum*, à l'enseigne de la Sirène et de l'Europe, etc.

5°. Les offices de la sainte Vierge, ou des Saints et Saintes, ou d'autres de ce genre, imprimés sans l'approbation de la Congrégation des Rits, ou de l'Autorité compétente.

6°. Tous les livres, relations, thèses, feuilles et écrits quelconques relatifs aux Rits Chinois,

imprimés depuis le 2 octobre 1710, qui en traitent directement ou incidemment.

7°. Toutes les additions, faites ou à faire au Rituel romain, depuis la réforme ou correction de Paul V.

8°. Tous les Rosaires nouveaux, quels qu'ils soient, introduits, sans la faculté du Saint-Siége.

Tels sont les Rosaires des Annonciades, de sainte Anne, le Rosaire séraphique de saint François, etc. *Voyez ci-après.*

5°.

LIVRES DÉFENDUS PAR RAPPORT AUX INDULGENCES.

1°. Indulgentiæ parvi, privilegiati, et specialibus gratiis donati, Rosarioli monialium ab Annunciatione beatæ Virginis Mariæ, concessæ ab Alexandro VI, Julio II et Leone X. (Décret du 3 août 1750.)

2°. Indulgentiæ quæ concessæ fuerunt à san. mem. Papa Sixto V; Paulo V, Urbano VIII, Innocentio X, Alexandro VII, Clemente IX, Coronis, Crucibus factis Hierosolymis et Bethleem; denuò confirmatæ à summis Pontificibus Clemente X et Innocentio XI, die 11 junii anni 1670. Augustæ 1720. Germanicè..... (*Décret de la Congrégation des indulgences*, 5 *juin* 1721.)

3°. Indulgentiæ quæ Crucibus Caravaccensi-

bus concessæ fuerunt à Romanis Pontificibus Pio V, Gregorio XV et Clemente X, denuò confirmatæ ab Innocentio XII..... Germanicè. (*Décret de la Congrégation des indulgences du 5 juin* 1721.)

4°. Indulgentiarum folia, quorum initia (*en Espagnol.*)

Procurando la santidad
Conociendo la santidad
Nuestro Muy S. P. Innocentio
Clemente obispo
Breve sumario y
Breve sumario de.

(*Décret du 23 mai* 1696.)

5°. Rosaire et Chapelet de la très-sainte et adorable Trinité... des pères de l'ordre de la Sainte-Trinité, de la Rédemption des captifs du couvent de Toulouse (*Décret du* 15 *janvier* 1714).

6°. Rosaire de sainte Anne, où on donne la manière de contempler et révérer les principaux Mystères de sa vie, à l'imitation du Rosaire de la B. V. Marie, sa fille (*Décret du* 9 *août* 1673).

7°. Rosaire séraphique..... de la Passion de Notre Seigneur, offert par saint François d'Assise, etc. (*Décret du* 26 *octobre* 1707.)

☞ *Il y en a beaucoup d'autres, que l'on peut voir dans l'*INDEX LIBRORUM PROHIBITORUM de Rome.

MANUEL

DES

DÉVOTIONS ET INDULGENCES,

AUTORISÉES PAR LE SAINT-SIÉGE.

SECONDE PARTIE.

DÉVOTIONS

APPROUVÉES PAR LE SAINT-SIÉGE.

DÉVOTIONS A LA TRÈS-SAINTE TRINITÉ.

I.

LE TRISAGION ANGÉLIQUE, OU LE CANTIQUE DES SÉRAPHINS.

Voyez les Indulgences, 3e *partie*, no 1.

Le Trisagion angélique est le Cantique des Séraphins, que le Prophète Isaïe leur ouït chanter, autour du trône de Dieu, avec un respect étonnant

de la Majesté Divine (ch. 6, ℣. 3), et que saint Jean l'Évangéliste entendit répéter, jour et nuit, sans interruption, au plus haut des Cieux. (Apoc., c. 4, ℣. 8.)

La Doxologie, qui suit, est celle que l'Église répète si souvent dans ses offices, en l'honneur de la très-sainte Trinité.

A l'exemple des Chœurs célestes, les fidèles, qui ont une foi vive au mystère ineffable d'un seul Dieu en trois personnes, doivent s'empresser d'adorer, de bénir et de louer sans cesse la très-sainte Trinité.

Trisagion.

Sanctus, Sanctus, Sanctus Dominus Deus Sabaoth : plena est terra gloriâ tuâ.

Saint, Saint, Saint est le Seigneur, le Dieu des armées ; la terre est toute remplie de votre gloire.

Doxologie.

Gloria Patri, gloria Filio, gloria Spiritui Sancto.

Gloire au Père, gloire au Fils, gloire au Saint-Esprit.

2°.

L'UNION DE TROIS PERSONNES POUR LES SEPT GLORIA ET UN AVE.

Voyez les Indulgences, 3e partie, n° 2.

L'union de trois personnes, qui s'engagent à ré-

citer, chaque jour, de concert, en commun ou en particulier, le matin, à midi, et le soir, SEPT GLORIA PATRI et un AVE, pour honorer le Mystère de la très-sainte Trinité, l'Incarnation du Verbe et la sainte Vierge, Mère de Dieu, est une pieuse association, qui a pris son origine en France, dans la capitale, avec l'approbation et sous les auspices de M. de Beaumont, alors Archevêque de Paris. Pie VI approuva cette union, et attacha des indulgences à la Doxologie, ou Septenaire de GLORIA, etc., joint à un AVE.

Doxologie.

Gloria Patri, et Filio, et Spiritui Sancto; sicut erat in principio, et nunc, et semper, et in sæcula sæculorum. Amen.

Gloire soit au Père, au Fils et au Saint-Esprit; à présent et toujours, comme dès le commencement, et dans tous les siècles des siècles. Ainsi soit-il.

3°.

LE TERNAIRE DE GLORIA, etc., EN ACTION DE GRACES.

Voeyz les Indulgences, 3e *partie*, n° 3.

Le TERNAIRE, ou la TRIPLE DOXOLOGIE, composé de TROIS GLORIA, que l'on doit dire, trois fois par

jour, le matin, à midi, et le soir, en action de grâces, est une Dévotion établie en l'honneur de la très-sainte Trinité, pour la remercier des dons et priviléges particuliers qu'elle a accordés à la sainte Vierge, surtout au jour de son Assomption glorieuse dans le Ciel.

Gloria Patri, etc., ou Gloire soit au Père, etc.

Voyez ci-dessus, n° 2.

4°.

MESSE ET PRIÈRES D'ACTION DE GRACES, A LA TRÈS-SAINTE TRINITÉ.

Voyez les Indulgences, 3e partie, n° 4.

La Dévotion de la Messe et des prières en action de grâces envers la très-sainte Trinité, doit son origine à la pieuse Union des Prêtres, dite Union de Saint-Paul, érigée, dans Rome, à Sainte-Marie *in capella*, et transférée depuis à Sainte-Marie *della pace :* elle a pour objet de remercier Dieu des dons et des priviléges singuliers qu'il a accordés à la sainte Vierge.

Le Rit et les Rubriques, propres à la Messe d'action de grâces de la très-sainte Trinité, se trouvent au n° 4 de la troisième partie.

Ces prières d'action de grâces à la très-sainte Trinité, pour les sept fêtes de la sainte Vierge, doivent être récitées, après la Messe susdite, par le

Célébrant, conjointement avec les fidèles présens, qui y ont assisté.

Au nom du Père, et du Fils, et du Saint-Esprit.

Rendons à la très-sainte Trinité les plus humbles actions de grâces, pour les dons et les priviléges singuliers, accordés à Marie, Mère de Dieu, notre mère aussi et notre avocate.

1°. Très-sainte Trinité, Père, Fils et Saint-Esprit, nous vous adorons profondément; et nous vous remercions, avec toute l'affection de notre cœur, des Dons sublimes et des Priviléges particuliers, que vous avez accordés à la sainte Vierge, au jour glorieux de son immaculée Conception.

On récite 3 GLORIA PATRI *et un* AVE.

2°. Très-sainte Trinité, etc.

On répète, chaque fois, la même formule, jusqu'à la dernière ligne.

Au jour de sa Nativité.

3 GLORIA *et un* AVE.

3°. Très-sainte Trinité, etc. *On répète*, etc.

Au jour de sa Présentation au Temple.

3 GLORIA *et un* AVE.

4°. Très-sainte Trinité, etc. *On répète*, etc.

Au jour de son Annonciation.

3 GLORIA *et un* AVE.

5°. Très-sainte Trinité, etc. *On répète*, etc.

Au jour de sa Visitation.

3 GLORIA *et un* AVE.

6°. Très-sainte Trinité, etc. *On répète*, etc.

Au jour de sa Purification.

3 GLORIA *et un* AVE.

7°. Très-sainte Trinité, etc. *On répète*, etc.

Au jour de sa glorieuse Assomption dans le Ciel.

Après avoir récité 3 GLORIA *et un* AVE, *on ajoute :*

O très-sainte Trinité, nous vous offrons enfin notre plus vive et notre plus tendre reconnaissance ; soyez bénie à jamais d'avoir exalté et glorifié le saint nom de Marie, dans tout l'univers !

PRIÈRE A LA TRÈS-SAINTE VIERGE.

O Marie, ô mère tendre et très-aimable, pleine de bonté et de miséricorde pour vos fidèles enfans, ayez égard à nos ferventes actions de grâces à la très-sainte Trinité ; et obtenez-nous, à tous, la grâce de faire servir toutes les puissances de notre âme, tous les sentimens de notre cœur, et tous les mouvemens de notre corps, à l'honneur et à la gloire de la très-sainte Trinité, afin que nous puissions l'aimer de tout

notre cœur ici-bas, comme vous l'avez aimé vous-même, et jouir, avec vous, dans le Ciel, de l'heureuse possession de Dieu, pendant toute l'éternité. Bénissez-nous au nom du Père, et du Fils, et du Saint-Esprit.

Tous récitent le SALVE REGINA, etc., *page* 104.

℣. Benedicamus Patrem et Filium, cum Sancto Spiritu :

℟. Laudemus et super exaltemus eum in sæcula.

OREMUS.

Omnipotens sempiterne Deus, qui dedisti famulis tuis in confessione veræ fidei æternæ Trinitatis gloriam agnoscere, et in potentiâ Majestatis adorare unitatem : quæsumus, ut ejusdem fidei firmitate ab omnibus semper muniamur adversis; per Christum Dominum nostrum. ℟. Amen.

Nous vous saluons, etc. *Voyez page* 107.

℣. Bénissons le Père et le Fils, avec le Saint-Esprit :

℟. Louons et glorifions Dieu éternellement.

PRIONS.

Dieu tout-puissant et éternel, qui, dans la confession de la vraie foi, avez fait connaître à vos serviteurs la gloire de l'éternelle Trinité, et leur avez fait adorer une parfaite unité dans

votre nature souveraine : faites qu'affermis par cette foi, nous demeurions inébranlables au milieu de toutes les adversités de cette vie, par notre Seigneur Jésus-Christ.

℟. Ainsi soit-il.

5°.

PRIÈRES D'ADORATION ET DE REMERCIEMENT A LA TRÈS-SAINTE TRINITÉ.

Voyez les Indulgences, 3e *partie*, n° 5.

Pater, *Ave*, *Gloria*, au PÈRE ÉTERNEL.

Je vous adore, ô PÈRE ÉTERNEL, avec toute la Cour céleste, comme mon Dieu et mon Seigneur, et je vous remercie infiniment, au nom de la sainte Vierge, votre fille bien-aimée, de toutes les grâces et faveurs, qu'elle a reçues de vous, particulièrement de la puissance, dont vous l'avez investie, au jour de son Assomption dans le Ciel.

Pater, *Ave*, *Gloria*, au FILS DE DIEU.

Je vous adore, ô FILS DE DIEU, avec toute la Cour céleste, comme mon Dieu, mon Seigneur et mon Rédempteur ; et je vous remercie infiniment, au nom de la sainte Vierge, votre Mère bien-aimée, de toutes les grâces et faveurs, qu'elle a reçues de vous, particulièrement de cette haute sagesse, dont vous l'avez revêtue au jour de son Assomption dans le Ciel.

Pater, *Ave*, *Gloria*, au SAINT-ESPRIT.

Je vous adore, ô ESPRIT SAINT, comme mon Dieu et mon Seigneur; et je vous remercie infiniment, avec toute la Cour céleste, au nom de la sainte Vierge, votre Épouse bien-aimée, de toutes les grâces et faveurs qu'elle a reçues de vous, et particulièrement de cette parfaite et divine charité, dont vous avez embrasé son cœur, si saint et si pur, au moment de son Assomption glorieuse dans le Ciel; et je vous demande humblement la grâce de la rémission de tous les péchés que j'ai commis, depuis l'âge de raison jusqu'à ce jour; j'en ai une vive douleur, et le ferme propos de ne plus jamais les commettre, et de souffrir plutôt la mort que de vous offenser. Je vous supplie encore, par les mérites et l'intercession efficace de Marie, de m'accorder, ainsi qu'à N. (*on désigne ici les personnes que l'on veut recommander*), le don précieux de votre grâce et de votre amour, avec toutes les lumières et les moyens, par lesquels votre divine Providence a déterminé de vouloir me sauver et me conduire au Ciel.

On dit ensuite trois fois,

Sancta Maria et omnes sancti et sanctæ Dei, intercedite pro nobis ad Dominum, ut nos mereamur ab eo adjuvari et salvari. Amen.

Ou en Français,

Sainte Marie, saints et saintes de Dieu, in-

tercédez pour nous, afin que, par vos prières, nous puissions mériter la bénédiction de Dieu, et le salut de nos âmes. Ainsi soit-il.

PRIÈRE A LA SAINTE VIERGE.

Je vous révère, ô Vierge sainte, Reine des Cieux, et Maîtresse de tout l'univers; je vous reconnais, comme l'auguste fille de Dieu le Père, la Mère de son Fils bien-aimé, et l'Épouse du Saint-Esprit. Prosterné à vos pieds, je vous supplie humblement, par cette divine charité, dont vous avez été enrichie, au jour de votre céleste Assomption, de m'accorder l'insigne faveur d'être sous votre protection puissante, et de m'associer à ceux de vos fidèles et heureux serviteurs, que vous portez plus avant dans votre cœur.

Daignez, ô Mère chérie, accepter mon cœur, ma mémoire, ma volonté; toutes les puissances de mon âme; tous mes sens intérieurs et extérieurs; mes yeux, mes oreilles, ma bouche, mes mains et mes pieds, pour les diriger, selon le bon plaisir de votre Fils; je vous les consacre tous, avec l'intention que chacun de leurs moindres mouvemens puisse vous procurer toute la gloire possible.

Je vous conjure, ô Mère tendre, par cette haute sagesse, dont votre Fils vous a ornée, de m'obtenir de Dieu l'humble connaissance de moi-même, de mon néant, et surtout de mes péchés, pour les haïr et les détester souverai-

nement; puissiez-vous faire descendre sur moi la lumière nécessaire, pour discerner toutes les embûches et les illusions du Démon, afin que je puisse triompher de tous les assauts des tentations visibles, ou invisibles, de l'ennemi du salut, et puissiez-vous m'obtenir spécialement la grâce de..., que je vous demande plus instamment encore, pour le salut de mon âme.

On dit trois fois,

Virgo singularis,
Inter omnes mitis,
Nos culpis solutos,
Mites fac et castos.

OREMUS.

Famulorum tuorum, quæsumus, Domine, delictis ignosce; ut, qui tibi placere de actibus nostris non valemus, genitricis Filii tui Domini nostri intercessione salvemur. Per eumdem Dominum nostrum Jesum Christum, etc.

Benedicat et custodiat nos omnipotens et misericors Dominus, Pater, et Filius, et Spiritus sanctus. Amen.

Ou en Français,

Vierge incomparable, et le plus parfait modèle de douceur, obtenez-nous le pardon de nos fautes, et la grâce de devenir, comme vous, chastes et doux.

Nous vous prions, Seigneur, de pardonner à vos serviteurs les péchés dont ils sont coupables, afin que, dans l'impuissance où nous sommes de vous plaire par nos actions, nous soyons sauvés par l'intercession de la Mère de votre Fils, Notre Seigneur. Par le même Jésus-Christ, Notre Seigneur, etc.

Que le Seigneur, tout-puissant et miséricordieux, le Père, le Fils, et le Saint-Esprit, nous bénisse, et nous protége toujours. Ainsi soit-il.

6°.

3 OFFRANDES et 3 PATER, AVE, GLORIA, POUR LA BONNE MORT.

Voyez les Indulgences, 3e *partie*, n° 6.

Première offrande. — Nous vous offrons, très-sainte Trinité, les mérites de Jésus-Christ, en actions de grâces de ce qu'il a répandu son précieux sang, pour nous, dans le jardin des Olives; et nous vous supplions, par les mêmes mérites, de nous pardonner nos péchés.

Pater, *Ave*, *Gloria*.

Deuxième. — Nous vous offrons, très-sainte Trinité, les mérites de Jésus-Christ, en actions de grâces de ce qu'il a enduré la mort, pour nous, sur la croix; et nous vous supplions, par les mêmes mérites, de nous accorder la remise des peines dues à nos péchés.

Pater, Ave, Gloria.

Troisième. — Nous vous offrons, très-sainte Trinité, les mérites de Jésus-Christ, en actions de grâces de l'ineffable charité, qui l'a fait descendre du Ciel sur la terre, pour s'incarner, souffrir et mourir, pour nous, sur la croix; et nous vous supplions, par les mêmes mérites, de bénir notre mort, et d'élever et introduire nos âmes à la gloire céleste.

Pater, Ave, Gloria.

DÉVOTIONS A DIEU.

7°.

ACTES DE FOI, D'ESPÉRANCE, ET DE CHARITÉ.

Voyez les Indulgences, 3e *partie*, n° 7.

Benoît XIII, plein de zèle pour la Religion, et de sollicitude pour l'instruction chrétienne des peuples, avait attaché des indulgences à la récitation des actes de Foi, d'Espérance et de Charité.

Benoît XIV, pénétré aussi de l'utilité et de la nécessité de ces actes pour le salut des fidèles, et voulant provoquer de plus en plus leur fréquent usage, y a ajouté de nouvelles indulgences, et en a recommandé singulièrement la pratique habituelle. Il ne prescrit aucune formule particulière de ces

actes, parce qu'il suffit que celle, que chacun adopte, renferme les motifs particuliers de chacune des trois vertus; cependant, comme c'est dans le dessein d'inculquer les vérités de la foi dans l'esprit et le cœur des fidèles, que les Souverains Pontifes y ont attaché des indulgences, nous avons développé ces actes, et nous avons même donné trois sortes de formules.

La première est une formule, commune en France.

La seconde est la formule dite des *Missions*, parce qu'elle a été faite pour les pays de Missions Apostoliques : elle est en usage en Angleterre.

La troisième est une des formules approuvées en Italie.

Il faut remarquer que, dans les formules, qui sont en usage dans les pays, hors de France, surtout en Italie, l'acte de Foi renferme l'abrégé du Symbole : ce qui facilite et rend familière, au plus simple peuple, la connaissance habituelle des principaux Mystères de la foi. Excellente méthode pour instruire, digne d'être propagée en France!

FORMULES

DES ACTES DES VERTUS THÉOLOGALES,

Communes en France.

ACTE DE FOI.

Mon Dieu, je crois fermement toutes les vérités que la sainte Église Catholique, Apos-

tolique et Romaine me propose de croire, parce que c'est vous, ô Vérité infaillible, qui les lui avez révélées.

ACTE D'ESPÉRANCE.

Mon Dieu, qui, par un effet de votre amour immense, m'avez appelé, par Jésus-Christ, votre Fils, à votre éternelle gloire, j'espère qu'en vertu de ses mérites infinis, vous me donnerez, dans le temps, les grâces nécessaires pour y arriver, et que vous m'en accorderez un jour la possession dans l'éternité, si j'observe vos préceptes, parce que vos miséricordes sont inépuisables, et que vous êtes fidèle en vos promesses.

ACTE DE CHARITÉ.

Mon Dieu, que j'ai connu et aimé si tard, je vous aime de tout mon cœur, de toute mon âme, et pardessus toutes choses, parce que vous êtes infiniment bon, et souverainement aimable; j'aime aussi le prochain, en vous et pour vous, et je lui souhaite le même bien qu'à moi-même, pour l'amour de vous.

FORMULES

Dites des Missions Apostoliques.

ACTE DE FOI.

Je crois, ô mon Dieu! tout ce que vous avez révélé, parce que, Sagesse infinie, vous ne pou-

vez vous tromper, et Vérité éternelle, vous ne pouvez nous tromper. Je crois un Dieu en trois personnes, Père, Fils et Saint-Esprit. Je crois que la seconde personne s'est faite homme, que Dieu et homme tout ensemble, il est mort en croix pour nous racheter; qu'il est réellement présent dans le sacrement adorable de l'Eucharistie. Je crois un bonheur éternel pour les justes, des peines éternelles pour les méchans. Je crois ces dogmes, et généralement tous ceux que l'Église me propose de croire, quelque incompréhensibles qu'ils soient à ma raison. L'homme est environné de ténèbres; il est à lui-même une énigme inexplicable. Le savant le plus instruit trouve des mystères à chaque pas dans l'ordre de la nature. Comment prétendrais-je, ô mon Dieu! comprendre votre essence infinie, les chefs-d'œuvre de votre sagesse, de votre puissance et de votre miséricorde, et sonder l'abîme de votre justice? Dans quels écarts n'ont pas donné, et ne donnent pas encore ces esprits orgueilleux, qui ne veulent suivre pour guide que leur raison! Ceux même qui, admettant la révélation, prétendent l'expliquer d'après leurs propres lumières, ne sont-ils pas emportés à tout vent de doctrine? C'est pour éviter ce malheur, que je suis et serai constamment soumis aux décisions de votre Église, à qui vous avez confié le dépôt des vérités saintes que vous avez révélées, en lui donnant aussi l'autorité pour les expliquer. Je veux donc, ô mon Dieu! vivre et mou-

rir dans la Foi de cette Église Catholique, Apostolique et Romaine. Je vous en demande la grâce par les mérites de Jésus-Christ. Ainsi soit-il.

Domine, adauge nobis fidem. Luc, 17.

Seigneur, augmentez notre foi.

ACTE D'ESPÉRANCE.

J'espère en vous, ô mon Dieu! parce que votre puissance et votre miséricorde sont infinies. Vous nous avez créés à votre image. Vous nous avez donné votre Fils pour nous racheter par son sang. Vous attendez le pécheur avec patience; vous le recevez avec bonté, lorsqu'il retourne à vous. Vous avez promis la vie éternelle à ceux qui accompliraient vos commandemens, et en même temps les grâces qui leur seraient nécessaires pour les accomplir. Plein de confiance, ô mon Dieu, dans vos saintes promesses, quelque indigne que je sois du moindre de vos bienfaits, je sollicite auprès de vous, par les mérites de Jésus-Christ, le pardon de toutes les fautes de ma vie, et la grâce de vivre en vrai Chrétien le reste de mes jours, afin de jouir dans le Ciel du bonheur de vous posséder éternellement.

O Jésus! Pontife éternel, qui vous êtes revêtu de ma chair pour compatir à mes infirmités, je m'approche avec confiance du trône de grâce sur lequel vous êtes assis. Vous êtes mon Avocat, mon Protecteur, mon Refuge,

le Dieu de mon salut; daignez m'appliquer les mérites de votre sang, et me donner les secours dont j'ai besoin pour vaincre mes ennemis. Ah! quand toutes les puissances de l'enfer seraient liguées contre moi, que puis-je craindre, si vous êtes avec moi?

In te, Domine, speravi, non confundar in æternum. Ps. 30.

J'ai espéré en vous, Seigneur, et mon espérance ne sera point confondue.

ACTE D'AMOUR DE DIEU.

Vous me commandez, ô mon Dieu! de vous aimer de tout mon esprit, de tout mon cœur, de toute mon âme et de toutes mes forces. Être souverainement parfait, source unique de tout bien, quel autre objet mon esprit pourrait-il trouver plus aimable? Plein de bonté, vous avez la main toujours ouverte pour verser vos dons sur nous; après m'avoir créé et m'avoir racheté, vous m'avez prévenu et vous me prévenez encore par toutes sortes de grâces: où mon cœur pourrait-il trouver un Père plus tendre, un Ami plus généreux, dans le sein duquel il se repose? Je l'avoue, ô mon Dieu! trop long-temps ce cœur a été de glace pour vous, tandis qu'il se portait avec ardeur vers des biens périssables: je reconnais mon erreur, je déteste mon ingratitude; je veux désormais ne m'attacher qu'à vous, n'aimer que vous, ne vivre que pour vous. Mais vous seul, ô mon

Dieu, pouvez allumer en moi le feu divin de votre amour; daignez en embraser mon cœur. Que ce feu de votre charité y brûle continuellement, pour consumer les affections qui pourraient vous déplaire, purifier et sanctifier toutes les autres, et le rendre un holocauste digne de vous être offert tous les jours de ma vie, jusqu'à ce qu'il aille se reposer en vous, ô mon Dieu! qui seul pouvez faire son bonheur.

Quid mihi est in Cœlo, et à te quid volui super terram:.... Deus cordis mei? Ps. 72.

Que puis-je désirer, Seigneur, dans le Ciel et sur la terre, si ce n'est vous seul, qui êtes le Dieu de mon cœur?

ACTE D'AMOUR DU PROCHAIN.

O mon Dieu! j'aime mon prochain comme moi-même pour l'amour de vous; j'aime non seulement mes parens, mes bienfaiteurs, mes amis; quel mérite aurais-je de faire ce que font les païens? mais j'aime encore tous ceux qui m'ont offensé ou persécuté. A quelque point que mes ennemis aient porté leur fureur contre moi, je leur pardonne de tout mon cœur, comme vous avez pardonné vous-même, ô mon divin Sauveur! à ceux qui vous ont crucifié. Loin de chercher à leur rendre le mal pour le mal, je prierai pour eux, et je prends la résolution de leur faire tout le bien que je pourrai. Combien j'ai d'actions de grâces à vous rendre, ô mon Dieu! que vous

vous soyez engagé à me pardonner, comme je pardonnerais moi-même à ceux qui m'auraient offensé.

Diligamus nos invicem, quia caritas ex Deo est... Qui non diligit, non novit Deum. I. JOAN, 4.

Aimons-nous les uns les autres, parce que la charité vient de Dieu..... Celui qui n'aime pas (son prochain) ne connaît pas Dieu.

FORMULES

Approuvées en Italie.

ACTE DE FOI.

Mon Dieu, je crois fermement, parce que vous-même, Souveraine et infaillible vérité, vous l'avez ainsi révélé à votre Église, et par l'Église à nous-mêmes; je crois que vous êtes un seul Dieu, en trois Personnes divines, égales et distinctes, appelées Père, Fils et Saint-Esprit; je crois que le Fils, seconde Personne de la sainte Trinité, s'est fait homme, par l'opération du Saint-Esprit, dans le sein de la Bienheureuse Vierge Marie, qu'il a reçu le nom de Jésus-Christ, est mort pour nous sur la Croix; qu'il est ressuscité et monté aux Cieux; et qu'il doit venir, à la fin du monde, juger les vivans et les morts, pour ouvrir le Paradis aux bons, et l'Enfer aux méchans; je crois enfin, par le même motif, tout ce que croit et enseigne la sainte Église Catholique,

Apostolique et Romaine, et je proteste de vouloir, avec l'assistance du divin Esprit, vivre et mourir dans cette sainte foi.

ACTE D'ESPÉRANCE.

Mon Dieu, dont les miséricordes sont infinies, j'espère, parce que vous êtes Tout-Puissant, infiniment bon, fidèle en vos promesses, obtenir, de votre inépuisable miséricorde, par les mérites de la Passion et de la mort de Jésus-Christ, notre Sauveur, le pardon de mes péchés, les moyens de pouvoir assurer, en cette vie, mon salut par toute sorte de bonnes œuvres, et jouir un jour de la Béatitude éternelle, dans le Ciel.

ACTE DE CHARITÉ.

Mon Dieu, je vous aime de tout mon cœur, de toute mon âme, de toutes mes forces, et par dessus toute chose, parce que vous êtes la bonté infinie et le Père le plus aimable et le plus parfait. J'aime aussi le prochain, comme moi-même pour l'amour de vous.

8°.

LOUANGES DU SAINT NOM DE DIEU.

Voyez les Indulgences, 3e *partie*, n° 8.

Les juremens et les blasphèmes s'étant multipliés, depuis long-temps, on a cru y obvier, en

mettant, dans la bouche des fidèles, plusieurs sortes de formules de louanges du saint Nom de Dieu, pour réparer toutes ces offenses, et même pour les prévenir.

Dieu soit béni !

Béni soit le Saint Nom de Dieu !

Béni soit le Nom de Jésus !

Béni soit Jésus dans le très-saint Sacrement de l'Autel !

Bénie soit Marie, la très-sainte Mère de Dieu !

Béni soit le Nom de Marie, Vierge-Mère !

Béni soit Dieu, dans ses Anges et ses Saints !

9.

COURONNE DES ACTES D'AMOUR DE DIEU.

Voyez les Indulgences, 3e *partie*, n° 9.

(Ces actes ont été revus et approuvés par la Congrégation des Rits.)

PREMIÈRE DIZAINE.

1. Mon Dieu, mon souverain bien, je voudrais vous avoir toujours aimé.

2. Mon Dieu, je déteste le temps, où je ne vous ai pas aimé.

3. Comment ai-je pu vivre tant de temps sans vous aimer?

4. Et vous, mon Dieu, comment avez-vous pu me supporter?

5. Je vous remercie, ô mon Dieu, de tant de patience à mon égard.

6. C'en est fait, dès ce moment, je veux vous aimer toujours.

7. J'aime mieux mourir que de ne pas vous aimer.

8. Oui, mon Dieu, ôtez-moi la vie, si je dois cesser de vous aimer.

9. La grâce, que je vous demande, est de vous aimer toujours.

10. Avec votre amour, je serai heureux; je ne demande pas autre chose.

Gloire au Père, et au Fils, et au Saint-Esprit, etc.

SECONDE DIZAINE.

1. Je désire, ô mon Dieu, de vous voir aimé de tout le monde.

2. Que je serais heureux, si je pouvais donner mon sang, pour vous faire aimer de tous les hommes!

3. Celui qui ne vous aime pas est un véritable aveugle.

4. O mon Dieu, éclairez-le, et tirez-le de son aveuglement.

5. Le seul vrai malheur est de ne pas vous aimer, vous, qui êtes le souverain bien.

6. O mon Dieu, je ne veux pas être du nombre de ces malheureux aveugles, qui ne vous aiment point.

7. Vous êtes, mon Dieu, toute ma joie et tout mon bien.

8. Je veux être tout à vous, pour le temps et pour l'éternité.

9. Et qui pourra jamais me séparer de votre amour?

10. Venez, ô créatures! venez, toutes, aimer mon Dieu.

Gloire au Père, etc.

TROISIÈME DIZAINE.

1. Mon Dieu, je désirerais avoir mille cœurs, pour vous aimer.

2. Je voudrais avoir les cœurs de tous les hommes, pour vous aimer.

3. Je me réjouirais, s'il y avait plusieurs mondes, et que tous vous aimassent.

4. Que je serais heureux, si je pouvais vous aimer avec les cœurs de toutes les créatures possibles!

5. Vous le méritez, ô mon Dieu.

6. Mais mon cœur est trop pauvre et trop froid, pour vous aimer.

7. O funeste froideur des hommes, qui n'aiment pas leur souverain bien!

8. O terrible aveuglement des mondains, qui ne connaissent pas le véritable amour!

9. Habitans du Ciel, que vous êtes heureux de le connaître et de l'aimer!

10. O heureuse nécessité d'aimer Dieu!

Gloire au Père, etc.

QUATRIÈME DIZAINE.

1. Quand sera-ce, ô mon Dieu, que je serai embrasé de votre amour?

2. Oh! quel sort heureux et aimable que celui de vous aimer!

3. Mais, puisque je ne sais pas vous aimer, je me réjouis du moins de ce qu'il y en a tant d'autres, qui certainement vous aiment de tout leur cœur.

4. Je me réjouis, en particulier, de ce que vous êtes aimé par tous les Anges et les Saints, dans le Ciel.

5. J'unis mon pauvre cœur aux cœurs de tous ces Bienheureux.

6. Je désire spécialement vous aimer autant que vous ont aimé les Saints, qui furent les plus embrasés d'amour pour vous.

7 Je désire vous aimer, autant que sainte Marie-Madelaine, sainte Catherine et sainte Thérèse.

8. Je désire vous aimer, autant que vous ont aimé saint Augustin, saint Dominique, saint François d'Assise, saint Ignace, saint François Xavier, saint Philippe de Néri, et saint Louis de Gonzague.

9. Je désire vous aimer, autant que vous ont aimé les saints Apôtres, et particulièrement saint Pierre, saint Paul, et le disciple bien-aimé.

10. Je désire vous aimer, autant que vous a aimé le grand Patriarche saint Joseph.

Gloire au Père, etc.

CINQUIÈME DIZAINE.

1. Je désire de plus vous aimer autant que la très-sainte Vierge Marie vous aima sur la terre.

2. Vous aimer autant qu'elle vous aima, lorsqu'elle conçut, dans son sein virginal, votre divin Fils; lorsqu'elle le mit au monde; lorsqu'elle le nourrit de son lait; lorsqu'elle le vit mourir sur une Croix.

3. Vous aimer autant qu'elle vous aime et vous aimera toujours, dans le Ciel.

4. Mais pour vous aimer comme il faut, ô Dieu infiniment bon, ce n'est pas encore assez.

5. Je voudrais, pour contenter mon amour, vous aimer autant que vous a aimé le Verbe de Dieu, fait homme.

6. Autant qu'il vous aima, lorsqu'il naquit dans une crèche.

7. Autant qu'il vous aima, lorsqu'il expira sur une croix.

8. Autant qu'il vous aime continuellement dans les Saints Tabernacles, où il est caché pour notre amour.

9. Autant qu'il vous aime et vous aimera, dans le Ciel, pendant toute l'éternité!

10. Enfin, mon Dieu, je désire vous aimer autant que vous vous aimez vous-même : mais, puisque cela est impossible, faites, ô mon Dieu! par amour pour moi, que je vous aime, autant que je dois et que je puis vous aimer, et autant que vous le désirez. Ainsi soit-il.

Gloire au Père, etc.

PRIONS.

O Dieu, qui avez préparé des biens invisibles à ceux qui vous aiment, répandez dans nos cœurs de vifs sentimens de votre amour, afin que vous aimant en tout et par dessus toutes choses, nous obtenions les biens que vous nous avez promis, et qui surpassent tout désir. Par Jésus-Christ Notre Seigneur, etc. Ainsi soit-il.

Ou en Latin,

Deus, qui diligentibus te bona invisibilia præparasti, infunde cordibus nostris tui amoris affectum, ut te in omnibus et super omnia diligentes, promissiones tuas quæ omne desiderium superant Consequamur : Per Dominum nostrum Jesum Christum, etc. Amen.

10°.

PRIÈRES ET DEMANDES A LA TRÈS-SAINTE TRINITÉ, etc.

Voyez les Indulgences, 3e *partie*, n° 10.

O Père! ô Fils! ô Saint-Esprit!

O très-sainte Trinité! ô Jésus! ô Marie! soyez à jamais bénis!

Anges du Ciel, Saints et Saintes du Paradis, je veux :

1°. Faire toujours la volonté de Dieu.

2°. Me tenir toujours en la sainte présence de Dieu.

3°. N'avoir jamais en vue que Dieu seul.

4°. Aimer Dieu seul.

5°. Faire tout pour Dieu.

6°. Chercher la seule gloire de Dieu.

7°. Tendre à la Sainteté, pour Dieu.

8°. Connaître à fond mon néant.

9°. Étudier toujours la volonté de Dieu.

10°. (*On précise ici la vertu particulière, que l'on veut acquérir ou pratiquer; et le vice, ou l'imperfection, que l'on veut détruire ou réformer.*)

Obtenez-moi ces grâces, par le sang précieux de Jésus-Christ.

O très-sainte Vierge, ô Marie, offrez au Père Éternel ce Sang précieux de Jésus-Christ, pour le salut de mon âme, pour les âmes du

purgatoire, pour les besoins de la sainte Église, pour la conversion des pécheurs, et pour tout l'Univers Chrétien.

On récite ensuite :

3 *Gloria Patri*, en l'honneur du précieux Sang de Notre Seigneur ;

Un *Ave Maria*, en l'honneur de Notre-Dame des-Sept-Douleurs ;

Un *Requiem*, etc., pour les âmes du Purgatoire.

II°.

ORAISON A DIEU.

Voyez, les Indulgences, 3e partie, n° 11.

Le Chapitre insigne de la Basilique de Saint-Pierre de Rome, ou du Vatican, à l'issue de l'office canonial de tous les samedis, a coutume, depuis un temps immémorial, de se transporter à la chapelle de la sainte Vierge, dite de *saint Grégoire ;* et, après y avoir chanté les litanies de Notre-Dame-de-Lorette, il les termine par l'oraison très-ancienne, qui suit.

Pietate tuâ, quæsumus, Domine, nostrorum solve vincula peccatorum ; et, intercedente Beatâ semperque Virgine, Dei Genitrice Maria, cum Beatis Apostolis tuis Petro et Paulo, et omnibus Sanctis, nos famulos tuos, et loca nostra in omni sanctitate custodi ; omnes consanguinitate, affinitate, ac familiarite nobis conjunctos à vitiis purga, virtutibus illustra ;

pacem et salutem nobis tribue; hostes visibiles et invisibiles remove; carnalia desideria repelle; aerem salubrem indulge; amicis et inimicis nostris Charitatem largire. Urbem tuam Custodi; Pontificem Nostrum N. Conserva, omnes Prælatos, Principes cunctumque populum Christianum ab omni adversitate defende.

Benedictio tua sit super nos semper; et omnibus fidelibus defunctis requiem æternam concede. Per Christum Dominum nostrum. Amen.

Ou en Français,

Daignez, Seigneur, par votre infinie bonté, nous affranchir de la servitude du péché; nous vous en conjurons par la médiation de la Bienheureuse Marie, Mère de Dieu et toujours Vierge, par l'intercession des Apôtres saint Pierre, saint Paul et de tous les Saints : faites régner, dans nos cœurs et dans nos maisons, l'esprit de sainteté; purifiez, de leurs vices, nos parens, nos proches et nos amis, et ornez-les de toute sorte de vertus; éloignez de nous les ennemis visibles et invisibles; dissipez toutes les pensées et les désirs déréglés; accordez-nous, avec un air pur et salubre, le salut et la paix de l'âme; et répandez la charité dans le cœur de tous les amis et ennemis. Protégez votre Ville sainte, conservez notre Souverain Pontife N., et préservez, de toute adversité, les Évêques, les Prélats, les Princes et tous les peuples Chrétiens.

Que votre Bénédiction repose toujours sur

nous; et que votre miséricorde, accorde à tous les fidèles défunts, le repos Éternel. Ainsi soit-il.

DÉVOTIONS AU SAINT-ESPRIT.

12°.

HYMNE : *Veni, Creator*, etc. PROSE : *Veni, Sancte*, etc.

Voyez les Indulgences, 3e *partie*, n° 12.

PIE VI recommanda à tous les fidèles, et décora d'indulgences la Dévotion au SAINT-ESPRIT, dans les circonstances épineuses, où se trouvait le Saint-Siége (1796), lorsque, BONAPARTE reçut, du Directoire Français, l'ordre de s'emparer de ROME. Dieu arrêta le général, cette fois, dans sa conquête de l'Italie, qui se borna au Traité de paix, ou Trève de *Tolentino* (1797).

HYMNE AU SAINT-ESPRIT.

Veni, Creator Spiritus,
Mentes tuorum visita,
Imple supernâ gratiâ,
Quæ tu creasti, pectora.

Qui diceris Paraclitus,
Altissimi Donum Dei,
Fons vivus, Ignis, Charitas,
Et spiritalis Unctio.

Tu septiformis munere,
Digitus Paternæ dexteræ,

Tu ritè promissum Patris,
Sermone ditans guttura.

Accende lumen sensibus,
Infunde amorem cordibus,
Infirma nostri corporis
Virtute firmans perpeti.

Hostem repellas longiùs,
Pacemque dones protinùs;
Ductore sic te prævio
Vitemus omne noxium.

Per te sciamus, da, Patrem,
Noscamus atque Filium,
Teque utriusque Spiritum
Credamus omni tempore.

Deo Patri sit gloria,
Et Filio qui à mortuis
Surrexit, ac Paraclito
In Sæculorum Sæcula. Amen.

La même, en français.

Venez, ô Esprit Créateur, visitez les âmes de vos fidèles; et remplissez, de votre sainte grâce, les cœurs que vous avez créés.

O Suprême Consolateur, Don du Dieu Très-Haut, Source d'eau vive, Feu Céleste, Charité divine, Onction spirituelle des Ames, vous opérez des merveilles.

Vertu de la droite de Dieu, vous répandez,

en nous, vos sept Dons; et, selon la promesse du Père, vous rendez nos langues éloquentes.

Éclairez nos esprits de vos lumières, embrasez nos cœurs de votre amour; et fortifiez de votre grâce notre Chair faible et fragile.

Écartez, loin de nous, l'ennemi du salut; et faites-nous goûter la paix de votre présence, afin que, sous votre direction divine, nous puissions éviter tout ce qui nous serait nuisible.

Apprenez-nous à connaître le Père, ainsi que le Fils; et vous, Esprit de l'un et de l'autre, soyez toujours l'objet de notre foi et de notre amour.

Gloire, dans tous les siècles, au Père, Seigneur de l'univers! Gloire au Fils, ressuscité d'entre les morts! Gloire au Saint-Esprit, le Souverain Consolateur. Ainsi soit-il.

PROSE AU SAINT-ESPRIT.

Veni, Sancte Spiritus,
Et emitte cœlitus
Lucis tuæ radium.

Veni, Pater pauperum;
Veni, dator munerum;
Veni, lumen cordium.

Consolator optime,
Dulcis hospes animæ,
Dulce refrigerium.

In labore requies,
In æstu temperies,
In fletu solatium.

O lux beatissima,
Reple cordis intima
Tuorum fidelium.

Sine tuo Nomine,
Nihil est in homine,
Nihil est innoxium.

Lava quod est sordidum,
Riga quod est aridum,
Sana quod est saucium.

Flecte quod est rigidum,
Fove quod est frigidum,
Rege quod est devium.

Da tuis fidelibus
In te confidentibus
Sacrum Septenarium.

Da virtutis meritum,
Da salutis exitum,
Da perenne gaudium.

Amen.

La même, en Français.

Venez, ô Esprit Saint; faites descendre sur nous, du haut des Cieux, un rayon de vos divines Clartés.

Venez, ô Père des pauvres; venez, ô Dispen-

sateur des dons Célestes ; venez, ô Lumière des Cœurs.

O Consolateur, plein de bonté, hôte aimable des âmes pures, vous faites goûter une délicieuse paix.

Vous êtes le plus agréable repos, dans les travaux ; le plus sûr abri, contre le feu des passions ; et la plus douce consolation, au milieu des larmes.

O Bienheureuse lumière, remplissez, de vos clartés, le fond des cœurs de vos fidèles.

Sans votre divin concours, il n'y a rien de bon, ni de pur dans l'homme.

Lavez les souillures de notre âme ; adoucissez sa sécheresse, par l'onction de votre grâce, et guérissez toutes nos plaies.

Amolissez notre dureté, échauffez notre froideur et dirigez nos pas égarés.

Daignez verser vos sept Dons inestimables sur ceux qui mettent, en vous, toute leur confiance.

Donnez-nous, à tous, le mérite de la vertu, le bonheur du salut et l'éternelle joie des Cieux. Ainsi soit-il.

DÉVOTIONS A JÉSUS.

13°.

COURONNE OU CHAPELET DE NOTRE SEIGNEUR.

Voyez les Indulgences, 3e *partie*, n° 13.

La *Couronne* dite de NOTRE SEIGNEUR, est un Chapelet qui se récite en l'honneur de JÉSUS-CHRIST, comme la *Couronne de la sainte Vierge*, ou de *Notre-Dame*, est le Chapelet qu'on dit en l'honneur de MARIE.

Le Chapelet de Notre Seigneur est composé de 33 *pater*, en mémoire et vénération des 33 années que Jésus-Christ a passées sur la terre, pour sauver les pécheurs par le mérite infini de sa très-sainte Passion; et de 5 *ave Maria*, en union de la compassion de Marie pour les cinq plaies de ce divin Sauveur.

Ce Chapelet s'appelle aussi le *Chapelet des Camaldules*, à cause du lieu de son origine, *Camaldoli*, monastère de Toscane, fondé en 1012 par SAINT ROMUALD, instituteur des Religieux et Ermites de ce couvent; et cette Dévotion a été établie, en 1516 (500 ans environ, après la fondation de ce saint *Eremo* ou Ermitage), par le Bienheureux MICHEL de Florence.

MÉTHODE POUR RÉCITER DÉVOTEMENT LE CHAPELET DE NOTRE SEIGNEUR.

La COURONNE ou le CHAPELET de NOTRE SEIGNEUR est une prière si agréable à Dieu, qu'on ne saurait

la dire avec trop de dévotion; elle doit être animée par les sentimens du cœur, afin de plaire davantage à Notre Seigneur Jésus-Christ, dont nous répétons si souvent la prière par excellence, que sa bouche divine a daigné nous apprendre. Or, pour le faire plus efficacement, il faut d'abord se pénétrer de l'esprit de cette dévotion, et porter, à cette prière, un cœur dégagé de toute passion particulière, afin de recueillir les bénédictions qui y sont attachées.

Il faut ensuite, en parcourant les différens mystères, soit de la vie, soit de la mort de Notre Seigneur Jésus-Christ, se proposer d'imiter les vertus, qui nous frappent davantage, et qui sont plus analogues, ou plus appropriées aux besoins et aux dispositions présentes de notre âme; alors nous retirerons de cette prière, accompagnée de méditations pieuses, des fruits abondans de grâce et de sanctification.

Pour en mieux faciliter l'intelligence, nous allons donner successivement la manière abrégée et la manière développée de dire le Chapelet de Notre Seigneur.

Manière abrégée de dire le Chapelet de Notre Seigneur.

Pour donner une idée de la manière de dire le Chapelet de Notre Seigneur, il suffit d'indiquer successivement les prières dont il se compose.

Après un *acte de Contrition*, on dit :

1°. In nomine Patris, etc.

2°. La première dizaine, c'est-à-dire :

1 Ave Maria..... sur le gros grain.
10 Pater..... sur les 10 petits grains.

Le Gloria Patri, etc., ou le Requiem, etc. (si on le dit pour les morts).

3°. La seconde dizaine, c'est-à-dire :

1 Ave Maria..... sur le gros grain.
10 Pater..... sur les 10 petits grains.

Le Gloria Patri, etc., ou le Requiem, etc.

4°. La troisième dizaine, c'est-à-dire :

1 Ave Maria..... sur le gros grain.
10 Pater..... sur les 10 petits grains.

Le Gloria Patri, etc., ou le Requiem, etc.

5°. Le Tercet, c'est-à-dire :

1 Ave Maria..... sur le gros grain.
3 Pater..... sur les 3 petits grains.
1 Ave Maria..... sur le gros grain.

Le Gloria Patri, etc., ou le Requiem, etc.

6°. Le Credo..... sur la Croix..

Enfin, In nomine Patris, etc.

☞ On verra, dans la manière développée de dire ce Chapelet, outre les prières que nous avons indiquées, celles que l'on peut y ajouter, pour ac-

croître sa dévotion; mais celles que nous venons de désigner, sont les *seules nécessaires*, pour satisfaire à l'obligation prescrite.

Manière développée de dire le Chapelet de Notre Seigneur.

On récite le Chapelet de Notre Seigneur, en l'honneur des mystères de sa Vie au milieu de nous, qui sont :

1°. Sa venue en ce monde;

2°. Sa conversation parmi les hommes;

3°. Sa mort;

4°. Sa vie glorieuse;

Ou bien on le dit en l'honneur des mystères de sa Passion; dans l'un et l'autre cas, on doit suivre la même marche pour le fond; il n'y a, en effet, de différence, que dans le sujet des méditations, qui doivent occuper, pendant la récitation de ce Chapelet : nous tracerons le plan des unes et des autres, afin que chacun puisse mieux fixer son esprit dans le choix du sujet; et soutenir ainsi, plus efficacement, la ferveur de sa dévotion.

CHAPELET DE NOTRE SEIGNEUR, EN L'HONNEUR DES MYSTÈRES DE SA VIE.

On commence d'abord par un acte de contrition, qui se dit, en silence, et du fond du cœur.

ACTE DE CONTRITION.

Mon Dieu, j'ai un grand regret et un repentir amer de toutes mes offenses passées,

parce que vous êtes infiniment bon, souverainement aimable, et que le péché vous déplaît : je viens, avec un cœur contrit et humilié, vous en demander humblement pardon; et je me propose, avec le secours de votre sainte grâce, de ne plus jamais y retomber, d'en éviter les occasions, d'en faire pénitence, et de mieux vivre à l'avenir.

On peut ajouter, ou substituer la prière à Jésus-Christ.

PRIÈRE A JÉSUS-CHRIST.

O divin Jésus, mon Créateur et mon Rédempteur, quand je considère, que, Dieu de toute éternité, vous avez daigné vous faire homme dans le temps, par compassion pour mes misères, et que vous avez, après 33 ans d'une vie laborieuse, souffert de cruels tourmens et une honteuse mort sur la Croix pour mon salut, je frémis au-dedans de moi-même; j'ai horreur de moi; et je rougis de mon ingratitude, en pensant combien de fois je vous ai si indignement outragé par mes offenses. Me voici donc, ô mon Seigneur, couvert de confusion; me voici devant vous, pénétré de douleur : ah! puissiez-vous la rendre aussi vive et aussi profonde que celle qui remplit autrefois votre agonie d'amertume, à la vue de mes péchés. Plein de confiance en votre divine miséricorde, et dans vos mérites infinis, ainsi que dans l'intercession de la bienheureuse Vierge Marie, votre Mère, je vous prie humblement,

par votre saint Nom, par votre sang précieux et par vos sacrées plaies, de me pardonner mes offenses, et d'imprimer en moi, en traits ineffaçables, le souvenir des mystères de votre vie, de votre passion et de votre mort. Éclairez mon esprit, et embrasez ma volonté, afin que je puisse réciter, avec ferveur, votre sainte Couronne, en vue de votre gloire, pour le salut de mon âme, et celui de tous les vivans et les morts, pour lesquels j'ai l'intention et l'obligation de prier, surtout pour ceux qui intéressent davantage votre gloire, ou qui doivent être plus chers à mon cœur, amis ou ennemis. Je vous les recommande tous, ô mon Dieu, et je conjure votre amour infini de nous accorder la grâce de lui être toujours fidèles. Ainsi soit-il.

On récite ensuite le Chapelet, en s'occupant successivement des mystères de la vie de Notre Seigneur.

On commence d'abord par

In nomine Patris et Filii et Spiritûs Sancti. Amen.

Ou *Au nom du Père et du Fils, et du Saint-Esprit. Ainsi soit-il.*

PREMIÈRE DIZAINE.

MYSTÈRES DE LA VENUE DE NOTRE SEIGNEUR.

L'Archange saint Gabriel, annonce à la sainte Vierge, l'incarnation du Verbe dans son sein virginal.

Ave Maria, ou *Je vous salue, Marie.*

1°. Le Fils de Dieu, fait homme, naît de la Vierge Marie, dans une étable.

Pater noster, ou *Notre Père.*

2°. Les Anges font retentir le cantique d'allégresse : Gloire au plus haut des cieux.

Pater noster, ou *Notre Père.*

3°. Le nouveau-né est adoré des bergers, appelés, par les Anges, à son berceau.

Pater noster, ou *Notre Père.*

4°. Le divin enfant est circoncis le huitième jour, et nommé Jésus.

Pater noster, ou *Notre Père.*

5°. Jésus est adoré des Mages, qui lui offrent de l'or, de l'encens et de la myrrhe.

Pater noster, ou *Notre Père.*

6°. Jésus est présenté au Temple, et déclaré Sauveur du monde, par le prophète Siméon.

Pater noster, ou *Notre Père.*

7°. Jésus est porté en Égypte, pour fuir la persécution d'Hérode.

Pater noster, ou *Notre Père.*

8°. Jésus échappe aux recherches d'Hérode, qui fait mourir, en sa place, les saints Innocens.

Pater noster, ou *Notre Père.*

9°. Jésus est reporté à Nazareth, sa patrie, par saint Joseph et sa Mère.

Pater noster, ou *Notre Père.*

10°. Jésus, âgé de douze ans, dispute dans le Temple avec les Docteurs.

Pater noster, ou *Notre Père.*

Gloria Patri et Filio et Spiritui Sancto, sicut erat in principio et nunc et semper et in sæcula sæculorum. Amen.

Ou *Gloire au Père et au Fils, et au Saint-Esprit, à présent et toujours, comme dès le commencement, et dans tous les siècles des siècles. Ainsi soit-il.*

Si on dit le Chapelet pour les morts,

Requiem æternam dona eis, Domine, et lux perpetua luceat eis.

Ou *Seigneur, accordez-leur le repos éternel, et faites-les jouir de la divine lumière.*

SECONDE DIZAINE.

MYSTÈRES DE LA CONVERSATION DE NOTRE SEIGNEUR PARMI LES HOMMES.

Jésus est très-obéissant à la très-sainte Vierge, sa Mère, et à saint Joseph.

Ave Maria, ou *Je vous salue, Marie.*

1°. Jésus est baptisé à 30 ans, dans le Jourdain, par saint Jean-Baptiste.

Pater noster, ou *Notre Père.*

2°. Jésus jeûne, pendant 40 jours, dans le désert, et triomphe de la tentation du démon.

Pater noster, ou *Notre Père.*

3°. Jésus pratique et enseigne la loi sainte de la vie éternelle.

Pater noster, ou *Notre Père.*

4°. Jésus choisit et appelle ses disciples, qui quittent tout pour le suivre.

Pater noster, ou *Notre Père.*

5°. Jésus fait son premier miracle, en changeant l'eau en vin.

Pater noster, ou *Notre Père.*

6°. Jésus rend la santé aux malades, l'ouïe aux sourds, la vue aux aveugles, et la vie aux morts.

Pater noster, ou *Notre Père.*

7°. Jésus convertit les pécheurs et les pécheresses, et leur remet les péchés.

Pater noster, ou *Notre Père.*

8°. Jésus, quoique persécuté par les Juifs, les reprend avec plus de douceur que de sévérité.

Pater noster, ou *Notre Père.*

9°. Jésus se transfigure sur le Thabor, en présence de Pierre, de Jacques et de Jean.

Pater noster, ou *Notre Père.*

10°. Jésus entre triomphant à Jérusalem, monté sur une ânesse, et il chasse les profanateurs du Temple.

Pater noster, ou *Notre Père.*

Gloria Patri, etc., ou *Gloire au Père*, etc.

Requiem æternam, etc., ou *Accordez-leur, Seigneur*, etc.

TROISIÈME DIZAINE.

MYSTÈRES DE LA MORT DE NOTRE SEIGNEUR.

Jésus prend congé de sa Mère, avant d'aller à la mort, pour notre salut.

Ave Maria, ou *Je vous salue, Marie.*

1°. Jésus célèbre la dernière Cène Pascale, et lave les pieds à ses Apôtres.

Pater noster, ou *Notre Père.*

2°. Jésus institue le sacrement adorable de l'Eucharistie, et donne la communion à tous ses Disciples.

Pater noster, ou *Notre Père.*

3°. Jésus, en priant dans le jardin des Olives, éprouve une sueur de sang; et un Ange du Ciel vient le fortifier.

Pater noster, ou *Notre Père.*

4°. Jésus, trahi par le baiser de Judas, est pris et lié par les soldats, comme un malfaiteur insigne.

Pater noster, ou *Notre Père.*

5°. Jésus reçoit, à la suite de fausses accu-

sations, des soufflets, des crachats, des injures, et des outrages, dans quatre tribunaux.

Pater noster, ou *Notre Père.*

6°. Jésus jette un regard de compassion sur Pierre, après son triple reniement, et le convertit; tandis que Judas se pend de désespoir, et se damne.

Pater noster, ou *Notre Père.*

7°. Jésus, attaché à une colonne, est cruellement flagellé, et reçoit des milliers de coups de fouet.

Pater noster, ou *Notre Père.*

8°. Jésus, couronné d'épines, est montré au peuple, qui demande, à grands cris, son crucifiement.

Pater noster, ou *Notre Père.*

9°. Jésus, condamné à mort, monte au Calvaire, portant sur les épaules, avec de vives douleurs, sa pesante croix.

Pater noster, ou *Notre Père.*

10°. Jésus, crucifié entre deux larrons, meurt, après trois heures d'une pénible agonie : son côté est ouvert par une lance; et il est enseveli.

Pater noster, ou *Notre Père.*

Gloria Patri, etc., ou *Gloire au Père*, etc.,

Requiem æternam, etc., ou *Accordez-leur, Seigneur*, etc.

TERCET.

MYSTÈRES DE LA VIE GLORIEUSE DE NOTRE SEIGNEUR.

Jésus-Christ, le troisième jour après sa résurrection, visite d'abord sa très-sainte Mère.

Ave Maria, ou *Je vous salue, Marie.*

1°. Jésus-Christ apparaît aux trois Maries, et leur ordonne d'aller avertir ses Disciples qu'elles l'ont vu ressuscité.

Pater noster, ou *Notre Père.*

2°. Jésus-Christ apparaît à ses Disciples, leur montre ses plaies, et les fait toucher à Thomas.

Pater noster, ou *Notre Père.*

3°. Jésus-Christ, le quarantième jour après sa résurrection, bénit sa Mère ainsi que ses Disciples; et monte aux cieux.

Pater noster, ou *Notre Père.*

Prions la sainte Vierge de nous obtenir, de son Fils, sa divine bénédiction, au moment présent, et à l'heure de notre mort.

Ave Maria, ou *Je vous salue, Marie.*

Gloria Patri, etc., ou *Gloire au Père*, etc.

Requiem æternam, etc., ou *Accordez-leur, Seigneur*, etc.

Enfin, après les trois dizaines et le tercet, on récite, en l'honneur des saints Apôtres, le SYMBOLE

DE L'ÉGLISE, où se trouve l'abrégé des mystères de Notre Seigneur Jésus-Christ, et le précis de sa divine Doctrine, afin d'obtenir, par l'intercession des Apôtres qui l'ont composé, la grâce de persévérer dans notre sainte foi.

Credo in Deum, etc., ou *Je crois en Dieu.*

On peut y ajouter, si on veut, l'oraison suivante :

OREMUS.

Deus, qui pro redemptione mundi voluisti nasci, circumcidi ; à Judæis reprobari ; à Judâ traditore osculo tradi ; vinculis alligari ; sicut agnus innocens, ad victimam duci, atque conspectibus Annæ Caiphæ, Pilati et Herodis indecenter offerri ; à falsis testibus accusari ; colaphis cœdi ; sputis conspui ; flagellis verberari ; spinis coronari ; arundine percuti ; facie velari ; opprobriis vexari ; vestibus exui ; cruci clavibus affigi ; in cruce levari ; inter latrones deputari ; felle et aceto potari, et lanceâ vulnerari. Tu, Domine, per has sanctissimas pœnas tuas, quas ego indignus recolo, et per sanctam crucem et mortem tuam libera me * à pœnis inferni, et perducere digneris, quò perduxisti latronem tecum crucifixum : qui cum Patre et Spiritu Sancto vivis et regnas Deus, per omnia sæcula sæculorum. Amen.

* *Si on dit le Chapelet pour un agonisant, on ajoute :* « Et hunc famulum tuum N. agonizantem. »

Ou la même, en Français.

PRIONS.

O Dieu, qui avez voulu, pour la rédemption du monde, naître dans une crêche, être circoncis, réprouvé par les Juifs; trahi par un baiser sacrilége du perfide Judas; lié comme un innocent agneau, qui doit être immolé; traîné honteusement devant les tribunaux d'Anne, de Caïphe, de Pilate et d'Hérode; accusé par de faux témoins; souffleté; couvert de crachats; frappé de verges; couronné d'épines; tourné en dérision; rassasié d'opprobres et d'ignominie; enfin dépouillé de vos habits; attaché, avec des clous, sur une croix; placé entre deux larrons; abreuvé de fiel et de vinaigre, et percé par le fer d'une lance: aimable Sauveur, ainsi immolé, pour consommer l'œuvre sublime de notre rédemption, en nous arrachant à la triple servitude du péché, du démon et de l'enfer; je vous en conjure, par tant de supplices atroces, endurés par amour pour moi, et dont le souvenir sera toujours présent à mon cœur ingrat; je vous en conjure par votre croix et votre mort, délivrez-moi * des peines de l'enfer, et daignez m'introduire, avec le larron pénitent, crucifié avec vous, dans ce royaume céleste, où vous vivez

* *Si on dit le Chapelet pour un malade agonisant, on ajoute :* Délivrez votre serviteur N. agonisant, des peines de l'enfer.

et régnez avec le Père et le Saint-Esprit, dans tous les siècles des siècles. Ainsi soit-il.

OFFRANDE DU CHAPELET A LA TRÈS-SAINTE VIERGE.

Auguste Marie, vraie Mère de Dieu, et avocate des pécheurs, j'ose vous prier de daigner offrir, à votre divin Fils, Jésus-Christ, notre Rédempteur, cette humble prière, que je viens de lui adresser, pour l'honneur et la gloire de son nom, en mémoire et actions de grâces de tout ce qu'il a pensé, dit, fait et souffert pendant les 33 années de sa vie parmi les hommes. Je vous supplie encore, par les saintes joies, comme par les amères douleurs de votre âme, de m'obtenir, de la divine bonté, le pardon de mes péchés, l'amendement de mes vices, et l'acquisition de toutes les vertus, qui vous sont plus chères, l'humilité, la patience et la charité.

J'ai recours enfin à votre puissante médiation, et à l'intercession de tous les Anges et de tous les Saints, afin que tout le Ciel s'unisse à moi, pour demander à Dieu la prospérité de la sainte Église de Jésus-Christ; l'extirpation des hérésies, qui la déchirent; la fin des schismes, qui la désolent; et la conversion des princes chrétiens. O Mère tendre, jetez un regard de prédilection sur le Souverain Pontife; sur tous nos supérieurs, nos Évêques, nos Pasteurs; nos parens, nos amis et nos en-

nemis même; sur tous les vivans et les morts, que j'ai intention et obligation spéciale de vous recommander aujourd'hui, afin que nous puissions tous être réunis dans les Cieux, pour vous y aimer, vous y bénir, et vous y louer, pendant toute l'éternité. Ainsi soit-il.

On peut aussi substituer à cette offrande la prière suivante:

Sub tuum præsidium confugimus, Sancta Dei genitrix, nostras deprecationes ne despicias in necessitatibus; sed à periculis cunctis libera nos semper, Virgo gloriosa et benedicta.

Ou en Français.

C'est sous votre protection, ô sainte Mère de Dieu, que nous venons nous réfugier; ne repoussez pas nos prières, dans nos pressantes nécessités. Ah! plutôt, Vierge aimable, délivrez-nous de tous les dangers, et couvrez-nous de la gloire de votre protection, et des bénédictions de votre amour.

CHAPELET DE NOTRE SEIGNEUR SUR LES MYSTÈRES DE SA PASSION.

Parmi toutes les méditations sur la vie de Notre Seigneur, celles qui concernent sa douloureuse et amère Passion, doivent être le sujet le plus fréquent de nos réflexions, parce que la Passion de Jésus-Christ, qui est l'objet le plus touchant de la piété, doit être sans cesse présente à notre esprit. Jésus-Christ n'a cessé jamais, pendant sa vie, de soupi-

rer après ce grand sacrifice, pour la Rédemption du genre humain. Eh ! quel cœur serait assez dur pour ne pas être amolli par ses larmes, et attendri par ses douleurs ? Ne voit-on pas les pécheurs puiser dans ces méditations, le goût de la pénitence, l'horreur du vice, l'amour de la vertu; et les âmes pures s'éclairer, de jour en jour, s'enflammer et s'élever vers Dieu, pour s'unir à leur souverain bien, dans la contemplation de ces divins mystères ? C'est pour ranimer cette ferveur dans les âmes, que nous leur proposons les sujets plus détaillés de la Passion de Notre Seigneur, afin qu'elles puissent s'en occuper spécialement, tous les vendredis de l'année, et surtout les vendredis du Carême, pour gagner les indulgences plénières des Souverains Pontifes, et recueillir les fruits et les grâces qui y sont attachés.

MYSTÈRES DE LA PASSION DE NOTRE SEIGNEUR JÉSUS-CHRIST.

Après avoir fait la préparation, dont nous avons parlé aux pages 197 et 199-200, et récité les prières, qui précèdent, on commence la

PREMIÈRE DIZAINE.

Jésus-Christ prend congé de sa Mère, avant d'aller à la mort, pour consommer, sur le Calvaire, l'œuvre de notre salut.

Ave Maria, ou *Je vous salue, Marie.*

1°. Jésus-Christ, dans la dernière Cène, lave les pieds à ses Apôtres.

Pater noster, ou *Notre Père*.

2°. Jésus-Christ institue le divin sacrement de l'Eucharistie, et communie ses Apôtres.

Pater noster, ou *Notre Père*.

3°. Jésus-Christ, dans la ferveur de sa prière, éprouve une sueur de sang au Jardin des Olives; et un Ange descend du Ciel, pour le fortifier dans son agonie.

Pater noster, ou *Notre Père*.

4°. Jésus-Christ, trahi par un baiser de Judas, est pris et lié, par les soldats, comme un malfaiteur.

Pater noster, ou *Notre Père*.

5°. Jésus-Christ est abandonné de tous ses autres Disciples.

Pater noster, ou *Notre Père*.

6°. Jésus-Christ, conduit chez Anne, y reçoit le cruel affront d'un soufflet.

Pater noster, ou *Notre Père*.

7°. Jésus-Christ, devant Caïphe, est accusé par de faux témoins.

Pater noster, ou *Notre Père*.

8°. Jésus-Christ, s'étant dit Fils de Dieu, est jugé blasphémateur, et digne de mort.

Pater noster, ou *Notre Père*.

9°. Pierre renie trois fois Jésus-Christ, et se convertit; Judas se désespère, et se pend.

Pater noster, ou *Notre Père*.

10°. Les Juifs crachent au visage de Jésus-Christ, lui bandent les yeux, lui donnent des coups de poing, et lui font mille autres outrages, pendant le reste de la journée.

Pater noster, ou *Notre Père*.

Gloria Patri, ou *Gloire au Père*.

Requiem æternam, ou *Accordez-leur, Seigneur*.

SECONDE DIZAINE.

Tandis que Jésus-Christ est en butte à toutes ces injures, sa très-sainte Mère, instruite de tout, et douloureusement affectée, va pour rencontrer son Fils, objet de toute sa tendresse.

Ave Maria, ou *Je vous salue, Marie*.

1°. Jésus-Christ est accusé, devant Pilate, comme séducteur du peuple.

Pater noster, ou *Notre Père*.

2°. Jésus-Christ est envoyé, par Pilate, à Hérode, roi de Galilée, comme son sujet.

Pater noster, ou *Notre Père*.

3°. Jésus-Christ est revêtu, par dérision, d'une robe blanche, à la cour d'Hérode, et renvoyé à Pilate.

Pater noster, ou *Notre Père*.

4°. Jésus-Christ est mis en parallèle avec Barabbas, homicide et voleur, qui lui est préféré.

Pater noster, ou *Notre Père*.

5°. Jésus-Christ est mis à nu, attaché à une colonne, et flagellé ignominieusement, avec une cruauté inouïe.

Pater noster, ou *Notre Père*.

6°. Jésus-Christ, revêtu, comme un roi de théâtre, d'une vile robe de pourpre, est couronné d'épines aiguës; on lui met à la main un roseau pour sceptre.

Pater noster, ou *Notre Père*.

7°. Jésus-Christ, ainsi défiguré, est montré au peuple par Pilate, qui lui dit: *Voilà l'Homme;* mais le peuple lui répond par des cris de mort: Crucifiez-le.

Pater noster, ou *Notre Père*.

8°. Jésus-Christ est condamné à la mort de la Croix, d'après les instances des Juifs.

Pater noster, ou *Notre Père*.

9°. Jésus-Christ revêtu de ses habits, est forcé de porter sa Croix sur les épaules.

Pater noster, ou *Notre Père*.

10°. Jésus-Christ succombe plusieurs fois sous le poids de sa Croix; et Simon le Cyrénéen l'aide à la porter.

Pater noster, ou *Notre Père*.

Gloria Patri, ou *Gloire au Père*.

Requiem æternam, ou *Accordez-leur, Seigneur*.

TROISIEME DIZAINE.

Jésus-Christ, dans cet état d'épuisement et de difformité, est rencontré par sa sainte Mère, profondément affligée.

Ave Maria, ou *Je vous salue, Marie.*

1°. Lorsque Jésus-Christ est sur le Calvaire, on lui offre, pour le fortifier, du vin mêlé de fiel, qu'il n'accepte pas.

Pater noster, ou *Notre Père.*

2°. On dépouille de nouveau Jésus-Christ de tous ses habits, collés sur sa peau, et on rouvre toutes ses blessures, en les détachant avec effort.

Pater noster, ou *Notre Père.*

3°. Jésus-Christ est étendu sur la Croix, et on lui perce les pieds et les mains avec de gros clous.

Pater noster, ou *Notre Père.*

4°. Jésus-Christ est élevé en croix, et placé entre deux voleurs.

Pater noster, ou *Notre Père.*

5°. Jésus-Christ prie Dieu le Père, pour ses bourreaux.

Pater noster, ou *Notre Père.*

6°. Les soldats se partagent les vêtemens de Jésus-Christ, et tirent sa robe au sort.

Pater noster, ou *Notre Père.*

7°. On met sur la Croix, par l'ordre de Pi-

late, l'inscription de *Jésus de Nazareth, Roi des Juifs.*

Pater noster, ou *Notre Père.*

8°. Jésus-Christ est blasphémé par les Juifs et par le mauvais larron, crucifié avec lui.

Pater noster, ou *Notre Père.*

9°. Jésus-Christ offre le Paradis au bon larron converti, et laisse le larron obstiné se damner, et mourir dans son péché.

Pater noster, ou *Notre Père.*

10°. La présence de la très-sainte Mère de Jésus accroît ses tourmens et ses douleurs.

Pater noster, ou *Notre Père.*

Gloria Patri, ou *Gloire au Père.*

Requiem æternam, ou *Accordez-leur, Seigneur.*

TERCET.

Jésus-Christ confie, à sa Mère, saint Jean, comme son propre fils; et la recommande à son Disciple bien-aimé, comme sa mère.

Ave Maria, ou *Je vous salue, Marie.*

1°. Jésus-Christ, pressé par une soif ardente, demande à boire; et on lui présente du vinaigre.

Pater noster, ou *Notre Père.*

2°. Jésus-Christ, en recommandant son âme à son Père, pousse un dernier soupir, qui fait trembler le monde entier.

Pater noster, ou *Notre Père*.

3°. Jésus-Christ, après sa mort, reçoit un coup de lance dans le côté, d'où il sort du sang avec de l'eau.

Pater noster, ou *Notre Père*.

La Lance, qui perce le cœur du Fils déjà mort, perce l'âme de la Mère encore vivante.

Ave Maria, ou *Je vous salue, Marie*.

Gloria Patri, ou *Gloire au Père*.

Requiem æternam, ou *Accordez-leur, Seigneur*.

Enfin on récite en l'honneur des saints Apôtres, le

Credo in Deum, ou *Je crois en Dieu*.

On peut réciter aussi la prière à Notre Seigneur, Deus, qui pro redemptione mundi. Voyez page 208.

Ou en Français.

O Dieu, qui avez voulu pour la rédemption. Voyez page 209.

OFFRANDE DU CHAPELET DE LA PASSION DE NOTRE SEIGNEUR,

A la très-sainte Vierge.

O Vierge sainte, Reine des martyrs, et avocate des pécheurs, je vous prie humblement de vouloir bien offrir, à votre divin Fils Jésus-Christ, notre Rédempteur, le Chapelet que je

viens de réciter, en reconnaissance des mérites de sa cruelle Passion ; et en mémoire de votre compassion douloureuse, pour m'obtenir la grâce, sinon de souffrir avec lui, comme je le devrais, au moins de compatir avec vous, autant que je le puis, à ses souffrances. Ah! puisse le douloureux souvenir de ses tourmens être toujours, à mes yeux, un motif efficace de me repentir de mes fautes ; de me corriger de mes vices, et de faire des progrès dans la vertu, et dans la conformité à la divine volonté. O Marie, je recommande à votre puissante médiation, et à l'intercession de tous les Anges et de tous les Saints, la sainte Église Catholique, l'extirpation des hérésies, la fin des schismes, la concorde des princes chrétiens ; environnez de votre protection notre Saint-Père le Pape, nos Supérieurs ecclésiastiques, nos Évêques, nos Pasteurs et tout le Clergé ; nos parens, nos amis, nos ennemis même, tous les vivans et tous les morts, pour lesquels je veux et je dois prier, afin que nous puissions tous, un jour, réunis dans le sein de Dieu, le louer, le bénir, et l'aimer pendant toute l'éternité. Ainsi soit-il.

☞ On peut se procurer l'opuscule de la Dévotion du Chapelet de Notre Seigneur, qui est plus détaillé, chez Gaume frères, rue du Pot-de-Fer-Saint-Sulpice, n° 5.

14°.

PSAUMES ET HYMNES DU SAINT NOM DE JÉSUS.

Voyez les Indulgences, 3e *partie*, n° 14.

HYMNUS.

Jesu dulcis memoria,
Dans vera cordi gaudia :
Sed super mel, et omnia
Ejus dulcis præsentia.

Nil canitur suavius;
Nil auditur jucundius,
Nil cogitatur dulcius,
Quam Jesus Dei filius.

Jesu, spes pœnitentibus,
Quam pius es petentibus!
Quam bonus te quærentibus!
Sed quid invenientibus?

Nec lingua valet dicere,
Nec littera exprimere :
Expertus potest credere
Quid sit Jesum diligere.

Sis, Jesu, nostrum gaudium,
Qui es futurus præmium :
Sit nostra in te gloria,
Per cuncta semper sæcula. Amen.

Psalmus 99.

Jubilate Deo omnis terra; servite, etc.

Antienne. In Nomine Jesu omne genuflectatur cœlestium, terrestrium et infernorum.

Psalmus 19.

Exaudiat te Dominus, etc. *Voyez* pag. 77.

Ant. Ego autem in Domino gaudebo, et exaltabo in Deo Jesu meo.

Psalmus 11.

Salvum me fac, Domine, etc.

Ant. Sanctum et terribile nomen ejus : initium sapientiæ timor Domini.

Psalmus 12.

Usquequò, Domine, oblivisceris me, etc.

Ant. Vocabis Nomen ejus Jesum ; ipse enim salvum faciet populum suum à peccatis eorum.

Psalmus 128.

Sœpè expugnaverunt me à juventute meâ, etc.

Ant. Sitivit anima mea ad Nomen sanctum tuum, Domine.

HYMNUS.

Jesu, Rex admirabilis,
Et triumphator nobilis,
Dulcedo ineffabilis,
Totus desiderabilis.

Quandò cor nostrum visitas,
Tunc lucet ei veritas ;
Mundi vilescit vanitas,
Et intùs fervet charitas.

Jesu, dulcedo cordium,
Fons vivus, lumen mentium,

Excedens omne gaudium
Et omne desiderium.

Jesum omnes agnoscite,
Amorem ejus poscite :
Jesum ardenter quœrite,
Quœrendo inardescite.

Te nostra, Jesu, vox sonet;
Nostri te mores exprimant;
Te corda nostra diligant,
Et nunc, et in perpetuum. Amen.

℣. Sit Nomen Domini benedictum.

℟. Ex hoc nunc, et usquè in sœculum.

OREMUS.

Deus, qui unigenitum Filium tuum constituisti humani generis Salvatorem, et Jesum vocari jussisti : concede propitius, ut cujus sanctum Nomen veneramur in terris, ejus quoque aspectu perfruamur in cœlis. Per eumdem Dominum, etc. Amen.

Ou en Français.

HYMNE.

O Jésus, votre souvenir est une fête pour nos cœurs; mais la joie de votre présence, plus douce que le miel, est au-dessus de tout.

Il n'est point de mélodie plus suave, de parole plus douce, et de pensée plus agréable, que Jésus, fils de Dieu.

O Jésus, Espérance de tous les cœurs péni-

tens, que vous êtes bon pour ceux qui vous appellent! aimable, pour ceux qui vous cherchent! mais combien plus encore, pour ceux qui vous trouvent!

Aucune langue ne peut dire, aucune parole ne peut exprimer ce que c'est que l'Amour de Jésus : celui-là seul peut le comprendre, qui en a l'expérience et le sentiment.

O Jésus, vous êtes notre joie, comme vous serez notre récompense : que notre gloire soit toujours, en vous, dans tous les siècles des siècles. Ainsi soit-il.

Psaume 99.

Poussez un cri de joie, en l'honneur de votre Dieu, nations qui peuplez son empire,

Venez honorer le Seigneur par vos chants d'allégresse; faites éclater, devant lui, vos bruyans transports,

Reconnaissez que Jéhova est l'unique Dieu, c'est lui qui nous a créés; et nous sommes à lui :

Nous, son peuple, et le troupeau dont il est le pasteur; entrons sous les portiques sacrés, la louange sur nos lèvres; pénétrons dans les parvis du temple, en chantant les hymnes de nos solennités, pour rendre hommage à ses bienfaits.

Louez tous son saint Nom; car le Seigneur est bon : sa bienfaisance est inépuisable, et la

fidélité à ses promesses, inaltérable dans tous les âges.

Gloire soit au Père, etc.

Antienne. Au Nom de Jésus, que tout genou fléchisse dans le Ciel, sur la terre et dans les enfers.

Psaume 19.

Que le Seigneur vous exauce, etc., *page* 77.

Ant. Je me réjouirai dans le Seigneur; mon âme sera ravie de joie en Dieu, son Sauveur.

Psaume 11.

O Dieu, sauvez moi, parce que les Bons ne sont plus sur la terre : la droiture a presque disparu du milieu des enfans des hommes.

Les hommes parlent entr'eux un langage faux et hypocrite; ils parlent avec un cœur double.

Mais l'Éternel exterminera les lèvres perfides et la langue qui profère des discours superbes;

Il confondra ceux qui disent : Nous sommes les Maîtres de nos langues : nos lèvres sont à nous; qui est notre Maître, pour nous dicter des lois?

Touché de la détresse de l'opprimé et des gémissemens des malheureux, je vais me lever en leur faveur, dit le Très-Haut, et les mettre hors de toute atteinte, en renversant leurs ennemis du souffle de ma bouche.

Les oracles de Dieu sont des oracles purs, comme un Argent éprouvé au feu, purgé de tout alliage, et raffiné jusqu'à sept fois, dans le creuset.

Vous nous protégerez, ô Seigneur; et vous serez aussi notre appui pour toujours, contre cette race perverse.

Ces impies s'élèvent de toute part, autour de nous; mais vous ne laissez pulluler ce rebut des enfans des hommes, comme de vils insectes, que pour les faire servir aux desseins de votre profonde sagesse.

Gloire soit au Père, etc.

Ant. Son Nom est Saint et redoutable: la crainte de Dieu est le commencement de la sagesse.

Psaume 12.

Jusqu'à quand, Seigneur, m'oublierez-vous? Jusqu'à quand détournerez-vous de moi vos regards? Sera-ce pour toujours?

Mon âme sera-t-elle toujours en proie aux soucis, et mon cœur livré à l'angoisse qui me poursuit, même le jour?

Jusqu'à quand mon ennemi lèvera-t-il, devant moi, une tête altière? Tournez-vous vers moi, Seigneur: Mon Dieu, répondez à mes cris.

Tenez mes yeux ouverts à la lumière, afin que je ne puisse jamais être surpris par les té-

nèbres de la Mort, de peur que l'ennemi ne dise : Je l'emporte sur lui.

Vous savez, Seigneur, que mes rivaux triompheront, s'ils voient faillir mes pas; mais je me repose sur votre bonté.

Sauvé par votre secours, je livrerai mon cœur à l'allégresse; et, comblé des bienfaits de mon Dieu, j'entonnerai des Cantiques à sa gloire.

Gloire soit au Père, etc.

Ant. Vous lui donnerez le Nom de Jésus; car il sauvera son peuple.

Psaume 128.

Mes ennemis m'ont souvent attaqué dès mon jeune âge, peut aujourd'hui s'écrier Israël.

Depuis mes premières années, ils n'ont cessé de renouveler leurs attaques; mais ils n'ont pu l'emporter sur moi.

Ils ont imprimé, sur mon dos, les traces de leur fureur, comme le laboureur imprime, sur la terre, de longs sillons, avec le soc de sa charrue.

Mais Dieu, fidèle à son pacte, a brisé le joug des pécheurs : qu'ils reculent, couverts de honte, tous ceux qui haïssent Sion.

Qu'ils soient stériles comme l'herbe des toits, qui se dessèche, avant d'être cueillie :

Le Moissonneur n'en emplit point sa main; et le faneur n'en forme point de gerbes, et ne les presse point contre son sein.

Aussi les passans ne diront pas sur eux : Que la Bénédiction soit avec vous : Soyez Bénis, au Nom du Seigneur!

Gloire soit au Père, etc.

Ant. Seigneur, mon âme a soif de votre Saint Nom.

HYMNE.

Jésus, Roi admirable, et noble Triomphateur du monde, dont le Nom ineffable est plein de douceur, vous êtes l'objet de tous nos désirs.

Lorsque vous daignez nous visiter, votre Vérité lumineuse nous fait mépriser toutes les vanités de ce monde; et la Charité brûle, au fond de nos cœurs.

O Jésus, charme des cœurs, source de vie et lumière des esprits, vous surpassez tout sentiment; et vous mettez le comble à notre joie et à nos vœux.

Cœurs fidèles, apprenez à connaître Jésus; demandez à Dieu de vous donner son amour : cherchez Jésus, avec empressement; et que votre zèle, pour le trouver, s'enflamme de plus en plus.

O Jésus, que notre voix fasse résonner partout votre Nom; que nos mœurs expriment votre sainte vie, et que nos cœurs vous aiment maintenant et toujours. Ainsi soit-il.

℣. Que le Nom de Dieu soit Béni.

℟. Aujourd'hui et à jamais.

PRIONS.

O Dieu, qui avez établi votre Fils unique, Sauveur du genre humain, et avez ordonné qu'il reçût le Nom de Jésus, accordez-nous la grâce de voir, un jour, dans les Cieux, celui dont nous vénérons ici-bas le Saint Nom ; par le même Jésus-Christ, Notre Seigneur, etc.

15°.

INVOCATION DES SAINTS NOMS DE JÉSUS ET DE MARIE.

Voyez les Indulgences, 3e *partie*, n° 15.

Le Nom de Jésus, qui veut dire Sauveur, exprime tout ce qu'un Dieu a fait, pour nous, en offrant tout son sang et sa vie, sur la Croix, pour notre salut; il nous rappelle aussi combien nous devons avoir de reconnaissance envers Jésus-Christ, et de confiance dans ce Nom de salut. Sixte V, pénétré de cette pensée, et désirant que ce Saint Nom soit souvent dans la bouche et dans le cœur des fidèles, a accordé des indulgences à ceux qui prononceront le Nom de Jésus en se saluant, par cette invocation mutuelle :

℣. Laudetur Jesus-Christus, *ou* loué soit Jésus-Christ.

℟. In sœcula. Amen, *ou* dans tous les siècles. Ainsi soit-il,

Ou semper laudetur... qu'il soit toujours loué.

Il en a aussi accordé à ceux qui invoqueront dévotement les Noms de Jésus et de Marie.

16°.

LES TROIS ORAISONS JACULATOIRES : JÉSUS, JOSEPH, MARIE.

Voyez les Indulgences, 3e *partie*, n° 16.

Les trois oraisons jaculatoires, qui suivent, ont été composées, pour augmenter la dévotion des fidèles envers Jésus et Marie, et pour les engager à leur recommander, ainsi qu'à saint Joseph, le dernier moment de la vie, d'où dépend l'éternité.

Jésus, Joseph, Marie,
Je vous donne mon cœur, je vous offre ma vie.

Jésus, Joseph, Marie,
Daignez me secourir, en l'extrême agonie.

Jésus, Joseph, Marie,
Qu'avec vous, dans la paix, je termine ma vie.

DÉVOTIONS A JÉSUS, ENFANT.

17°.

NEUVAINE DE NOEL, OU DE JÉSUS ENFANT.

Voyez les Indulgences, 3e *partie*, n° 17.

La Sainte Naissance de l'Enfant-Dieu, notre Rédempteur, et notre Modèle, est un bienfait, si digne de notre admiration et de notre amour, que nous devrions sans cesse le méditer, au pied de la

Crèche; mais il est un temps, dans l'année, où les fidèles s'en occupent plus particulièrement, comme l'époque de Noel; c'est donc pour accroître la ferveur de ces sentimens, dans ces saints jours, que Pie VII a accordé des indulgences à tous ceux qui font une neuvaine quelconque de pieux exercices, en l'honneur du Saint Enfant Jésus.

18°.

ASSISTANCE AUX OFFICES DE NOEL, OU LEUR RÉCITATION.

Voyez les Indulgences, 3e *partie*, n° 18.

Sixte V a donné un Bref, en faveur des fidèles, qui assistent aux offices de Noel, afin de ranimer leur piété, et de les rendre participans des fruits spirituels du Mystère de la Naissance de notre Divin Rédempteur.

19°.

MYSTÈRES DE LA SAINTE ENFANCE.

Voyez les Indulgences, 3e *partie*, n° 19.

L'exercice pieux de la dévotion aux Mystères de la Sainte Enfance a pris son origine dans ce royaume : Ce sont les RR. PP. de l'Oratoire qui en ont été les premiers promoteurs, ainsi que leur illustre chef, le Cardinal de Bérulle, qui nous en a laissé des écrits pleins d'onction. Tout le monde sait que tous les 25 de chaque mois, à minuit, il y avait autrefois un concours de la haute société

de la capitale, dans les tribunes de l'Église de l'Institution, ou Noviciat des Pères de l'Oratoire de Jésus, auprès de l'Observatoire de Paris, pour y honorer les Mystères de la Sainte Enfance; et ce pieux exercice avait lieu également, dans l'intérieur de leurs colléges de Juilly, etc.

La Bulle d'érection de la Confrérie du SAINT-ENFANT-JÉSUS, établie en l'Église des Prêtres de l'Oratoire, rue Saint-Honoré, fut donnée par ALEXANDRE VII, le 5 mai 1659, et reconnue authentique par les Grands-Vicaires du Cardinal de RETZ, Archevêque de Paris, le 10 août, 1659.

Cette dévotion a passé, de France, à Palerme, à Messine, et à Naples, et elle s'y pratique surtout, dans l'Église du Monastère de saint Antoine, chez les Religieuses du Tiers-Ordre de sainte Élisabeth, et dans beaucoup d'autres monastères et paroisses du Royaume des Deux-Siciles; ce qui a déterminé beaucoup d'Évêques et de Pasteurs à solliciter des indulgences auprès de PIE VII, afin d'encourager les Fidèles à imiter, par reconnaissance et par amour, les Vertus aimables de la Sainte Enfance.

EXERCICE DE DÉVOTION ENVERS JÉSUS ENFANT,

Pour la Neuvaine, ou l'Octave de Noël, pour le vingt-cinquième jour de chaque mois, ou pour tout autre temps de l'année.

℣. Deus in adjutorium meum intende.
℟. Domine, ad adjuvandum me festina.
℣. Gloria Patri, et Filio, et Spiritui Sancto,
℟. Sicut erat in principio, et nunc et semper, et in sœcula sœculorum. Amen.

Pater noster, etc.

1°. Jesu Infans dulcissime, è sinu Patris propter nostram salutem descendens, de Spiritu-Sancto conceptus, Virginis uterum non horrens; et Verbum caro factum, formam servi accipiens, miserere nostri.

℟. Miserere nostri, Jesu Infans, miserere nostri. *Ave Maria.*

2°. Jesu Infans dulcissime, per Virginem Matrem tuam visitans Elisabeth, Joannem Baptistam Præcursorem tuum Spiritu-Sancto replens, et adhuc in utero Matris suæ sanctificans, miserere nostri.

℟. Miserere nostri, etc. *Ave Maria.*

3°. Jesu Infans dulcissime, novem mensibus in utero clausus, summis votis à Mariâ Virgine, et à sancto Joseph expectatus, et à Deo Patre pro salute mundi oblatus, miserere nostri.

℟. Miserere nostri, etc. *Ave Maria.*

4°. Jesu Infans dulcissime, in Bethleem ex Virgine Mariâ natus, pannis involutus, in præsepio reclinatus, ab Angelis annunciatus, et à Pastoribus visitatus, miserere nostri.

℟. Miserere nostri, etc. *Ave Maria.*

Jesu tibi sit Gloria,
Qui natus es de Virgine,
Cum Patre et almo Spiritu
In sempiterna sæcula. *Amen.*

℣. Christus propè est nobis.

℟. Venite adoremus. *Pater noster.*

5°. Jesu Infans dulcissime, in circumcisione post dies octo vulneratus, glorioso Jesu nomine vocatus, et in Nomine simul et Sanguine Salvatoris officio præsignatus, miserere nostri.

℟. Miserere nostri, etc. *Ave Maria.*

6°. Jesu Infans dulcissime, Stellâ duce tribus Magis demonstratus, in sinu Matris adoratus, et mysticis muneribus auro, thure et myrrhâ donatus, miserere nostri.

℟. Miserere nostri, etc. *Ave Maria.*

7°. Jesu Infans dulcissime, in Templo à Matre Virgine præsentatus, inter brachia à Simeon amplexatus, et ab Annâ Prophetissâ Israeli revelatus, miserere nostri.

℟. Miserere nostri, etc. *Ave Maria.*

8°. Jesu Infans dulcissime, ab iniquo Herode ad mortem quæsitus, à sancto Joseph in Ægyptum cum Matre deportatus, à crudeli cæde sublatus, et à præconiis Martyrum Innocentium glorificatus, miserere nostri.

℟. Miserere nostri, etc. *Ave Maria.*

Jesu tibi sit Gloria, etc.

℣. Christus, etc. *Pater noster.*

9°. Jesu Infans dulcissime, in Ægypto cum Mariâ sanctissimâ, et Patriarchâ sancto Joseph usque ad obitum Herodis commoratus, miserere nostri.

℟. Miserere nostri, etc. *Ave Maria.*

10°. Jesu Infans dulcissime, ex Ægypto cum Parentibus in terram Israel reversus, multos labores in itinere perpessus, et in Civitatem Nazareth ingressus, miserere nostri.

℟. Miserere nostri, etc. *Ave Maria.*

11°. Jesu Infans dulcissime, in sanctâ Nazarenâ domo subditus Parentibus sanctissimè commoratus, paupertate et laboribus fatigatus, in sapientiæ, ætatis, et gratiæ profectu confortatus, miserere nostri.

℟. Miserere nostri, etc. *Ave Maria.*

12°. Jesu Infans dulcissime, in Jerusalem duodennis ductus, à parentibus cum dolore quæsitus, et post triduum cum gaudio inter Doctores inventus, miserere nostri.

℟. Miserere nostri, etc. *Ave Maria.*

Jesu tibi sit Gloria, etc.

In die natalis Domini et suâ octavâ.

℣. Verbum Caro factum est, Alleluia.

℟. Et habitavit in nobis, Alleluia.

In Die Epiphaniæ Domini et suâ octavâ.

Per annum omittitur, Alleluia.

℣. Christus manifestavit se nobis, Alleluia.

℟. Venite, Adoremus, Alleluia.

OREMUS.

Omnipotens Sempiterne Deus, Domine Cœli et Terræ, qui te revelas Parvulis, concede, quæsumus, ut nos Sacrosancta Filii tui Infantis Jesu Mysteria digno honore recolentes, ac

dignâ imitatione sectantes, ad Regnum Cœlorum promissum Parvulis pervenire valeamus. Per eumdèm, etc. ℟. Amen.

☞ Ces prières ont été revues et approuvées par la S. Congrégation des Rits.

Les voici en Français.

O Dieu! venez à mon aide.

Seigneur, hâtez-vous de me secourir.

Gloire soit au Père, au Fils, et au Saint-Esprit.

A présent et toujours, comme dès le commencement, et dans tous les siècles des siècles. Ainsi soit-il.

1°. L'INCARNATION.

O Jésus Enfant, qui, pour notre salut, n'avez pas eu horreur de descendre du sein du Père dans le sein d'une Vierge, où conçu du Saint-Esprit, vous avez daigné, ô Verbe de Dieu, vous incarner et prendre la forme d'un Esclave, ayez pitié de nous.

℟. Ayez pitié de nous, ô Jésus Enfant, ayez pitié de nous. *Je vous salue, Marie*, etc.

2°. LA VISITATION.

O Jésus Enfant, qui ayant visité sainte Élisabeth par l'entremise de votre Mère, avez rempli de grâce et sanctifié saint Jean-Baptiste, dans le sein de sa Mère, ayez pitié de nous.

℟. Ayez pitié de nous, Jésus Enfant, ayez pitié de nous. *Je vous salue, Marie*, etc.

3°. L'EXPECTATION.

O Jésus enfant, qui, renfermé, pendant neuf mois, dans le sein de la Bienheureuse Vierge, avez été non seulement l'objet de l'attente et des vœux de Marie et de Joseph, mais encore l'offrande que Dieu, votre Père, a livrée, pour notre salut, ayez pitié de nous.

℟. Ayez pitié de nous, ô Jésus Enfant, ayez pitié de nous. *Je vous salue, Marie*, etc.

4°. LA NATIVITÉ.

O Jésus Enfant, né à Bethléem de la Vierge Marie, enveloppé de langes, couché dans une Crêche, annoncé par les Anges, et visité par les Bergers, ayez pitié de nous.

℟. Ayez pitié de nous, ô Jésus Enfant, ayez pitié de nous. *Je vous salue, Marie*, etc.

Gloire à Jésus, né d'une Vierge ! Gloire au Père et au Saint-Esprit, dans tous les siècles ! Ainsi soit-il.

℣. Le Christ est près de nous.

℟. Venez, et adorons-le. *Notre Père*, etc.

5°. LA CIRCONCISION.

O Jésus Enfant, qui, le huitième jour après votre Naissance, avez répandu votre Sang, dans votre Circoncision, et reçu le Glorieux Nom de Jésus, pour préluder ainsi, par votre Nom et votre Sang, à l'Office de Sauveur, ayez pitié de nous.

℟. Ayez pitié de nous, Jésus Enfant, ayez pitié de nous. *Je vous salue*, *Marie*, etc.

6°. L'ADORATION DES MAGES.

O Jésus Enfant, qui, désigné aux Mages par l'Étoile Mystérieuse, avez reçu leurs adorations, dans les bras de votre Mère, ainsi que les présens allégoriques qu'ils vous ont offerts, l'Or, la Myrrhe et l'Encens, ayez pitié de nous.

℟. Ayez pitié de nous, Jésus Enfant, ayez pitié de nous. *Je vous salue*, *Marie*, etc.

7°. LA PRÉSENTATION.

O Jésus Enfant, présenté au Temple par votre Mère Vierge, reçu dans les bras de Siméon, et révélé à Israël par Anne la Prophétesse, ayez pitié de nous.

℟. Ayez pitié de nous, Jésus Enfant, ayez pitié de nous. *Je vous salue*, *Marie*, etc.

8°. LA FUITE EN ÉGYPTE.

O Jésus Enfant, qui, emmené en Égypte, avec votre Mère, par saint Joseph, pour être soustrait aux recherches d'Hérode, et au massacre des Innocens, avez été glorifié par leur martyre, ayez pitié de nous. *Je vous salue*, *Marie*, etc.

℟. Ayez pitié de nous, ô Jésus Enfant, ayez pitié de nous.

Gloire à Jésus, né d'une Vierge! Gloire au Père et au Saint-Esprit, dans tous les siècles! Ainsi soit-il.

℣. Le Christ est près de nous.

℟. Venez, et adorons-le. *Notre Père*, etc.

9°. LE SÉJOUR EN ÉGYPTE.

O Jésus Enfant, qui avez demeuré avec votre Mère et saint Joseph, jusqu'à la mort d'Hérode, en Égypte (pendant sept ans, pour y prononcer vos premières paroles; y former vos premiers pas; et y ruiner, en secret, l'empire des idoles), ayez pitié de nous.

℟. Ayez pitié de nous, ô Jesus Enfant, ayez pitié de nous. *Je vous salue*, *Marie*, etc.

10°. LE RETOUR DE L'ÉGYPTE.

O Jésus Enfant, qui êtes revenu de l'Égypte dans la terre d'Israël, avec vos parens, et qui, après les fatigues d'un pénible voyage, vous êtes retiré, avec eux, dans la Ville de Nazareth, ayez pitié de nous.

℟. Ayez pitié de nous, ô Jésus Enfant, ayez pitié de nous. *Je vous salue*, *Marie*, etc.

11°. VIE A NAZARETH.

O Jésus Enfant, qui avez vécu et conversé saintement dans l'humble Maison de Nazareth, toujours soumis à Marie et à Joseph; vivant péniblement, dans la pauvreté et les travaux; et croissant, de jour en jour, en Age, en Sagesse, et en Grâce, devant Dieu et devant les Hommes, ayez pitié de nous.

℟. Ayez pitié de nous, ô Jésus Enfant, ayez pitié de nous. *Je vous salue, Marie*, etc.

12°. JÉSUS AU MILIEU DES DOCTEURS.

O Jésus Enfant, conduit à l'âge de douze ans dans Jérusalem, perdu au milieu de la ville, cherché par vos parens avec une extrême anxiété, et retrouvé, avec une grande joie, le troisième jour, dans le Temple, au milieu des Docteurs. Ayez pitié de nous.

Ayez pitié de nous, ô Jésus Enfant, ayez pitié de nous. *Je vous salue, Marie*, etc.

Gloire à Jésus, né d'une Vierge! Gloire au Père, Gloire au Saint-Esprit, dans tous les siècles! Ainsi soit-il.

Le jour de Noël et son Octave.

Le Verbe s'est fait Chair. Alleluia.

Et il a habité parmi nous. Alleluia.

Le jour de l'Épiphanie et son Octave.

Jésus-Christ s'est manifesté à nous. Alleluia.

Venez, adorons-le. Alleluia.

☞ *Pendant l'Année, on omet l'alleluia.*

PRIONS.

Dieu Tout puissant et Éternel, Seigneur du Ciel et de la Terre, qui ne vous révélez qu'aux Humbles et aux Petits, faites-nous la grâce d'honorer dignement et de retracer, dans notre

conduite, les Mystères de la Très-Sainte Enfance de Jésus, votre Fils, afin que nous puissions arriver au Royaume des Cieux, promis aux Simples et aux Petits, par le même Jésus-Christ, Notre Seigneur. Ainsi soit-il.

DÉVOTIONS A JÉSUS CRUCIFIÉ.

20°.

VISITE DE LA SCALA SANTA.

Voyez les Indulgences, 3e partie, n° 20.

La Scala Santa est un des Souvenirs les plus précieux de la passion de N. S. J.-C. : c'est l'Escalier double du Prétoire, ou de Pilate qui y présidait. Le Divin Rédempteur l'a monté et descendu plus d'une fois, dans les dernières heures de sa Vie, et il l'a consacré par son Sang. Combien donc il doit être digne de tout acte de Religion et de Piété! Cet Escalier fut transporté, de Jérusalem à Rome, par les soins et l'ordre de l'Impératrice Sainte-Hélène, vers l'an 326; et déposé près de la Basilique Patriarchale de Saint-Jean-de-Latran. Sixte V le fit placer magnifiquement, devant la chapelle, si célèbre dans tout le monde chrétien, sous le nom de Sancta Sanctorum, qui est à gauche du Portail de Saint-Jean de-Latran, avant d'entrer dans l'Église. Cet Escalier, dans œuvre, à double rampe, montante et descendante, composée chacune de vingt-huit marches ou degrés, a été, dans tous les temps, sin-

gulièrement fréquenté par le concours des fidèles, de tout âge et de toute condition, dont la piété vive se plaît à le monter et à le descendre dévotement, les genoux en terre, en priant Dieu, ou en méditant la Passion de N. S. J.-C.

21°.

STATIONS DE LA VOIE DE LA CROIX.

Voyez, les Indulgences, 3e partie, n° 21.

Parmi les pratiques de Dévotion, établies pour honorer la Passion, la Croix et la Mort de N. S. J.-C., « une des principales, dit Benoît XIV, et le Moyen « le plus efficace, pour convertir les pécheurs, pour « ranimer les tièdes, et sanctifier les justes, c'est « l'Exercice de la Voie du Calvaire, dite communément la Voie de la Croix » Cette Dévotion a pris son origine chez les RR. PP. Mineurs Observantins de saint François appelés en France *Récollets*. Elle a pour objet d'imiter les pieux Pélerins, qui vont, à Jérusalem, visiter les Saints-Lieux que notre Divin Sauveur a consacrés par ses souffrances. C'est pourquoi les Fidèles s'empressent de faire ce pélerinage, en quelque sorte spirituellement, en parcourant successivement les quatorze Stations de la Voie de la Croix, c'est-à-dire les différentes circonstances de la Passion de Notre Seigneur, aux Saints-Lieux, où l'Homme-Dieu a tant souffert pour notre salut, dans les dernières heures de sa vie. Aussi ce pieux exercice, connu et répandu dans tout le Monde Catholique, et pratiqué constamment par toute sorte de personnes, de tout

âge, de tout sexe et de toute condition, a été enrichi de toutes les Indulgences, que les Souverains Pontifes ont accordées à ceux qui vont visiter les Saints-Lieux de Jérusalem, comme on peut voir dans la troisième partie de ce Manuel, n° 21; mais cette Dévotion avait été d'abord approuvée par

Innocent XI, Bref du 5 septembre 1686;

Innocent XII, Bref: *Ad ea, per quæ*, etc., du 24 décembre, 1692;

Bref: *Sua nobis*, etc., du 26 décembre, 1695.

AVIS PRÉLIMINAIRE.

Nous allons tracer, en peu de mots, une Méthode abrégée du pieux exercice de la Voie de la Croix, sur le Modèle Original de Rome; elle suffit absolument, quoiqu'elle soit fort courte; mais il faut ici ne pas perdre de vue trois choses essentielles:

1°. Chacun peut se servir, selon son goût et sa dévotion, de toute autre Méthode.

2°. La Méthode, ou Manière de faire la visite des Stations de la Croix, indiquée ci-après, renferme encore des Prières de pure dévotion, *nullement prescrites*. Elles sont en caractères italiques, savoir:

Adoramus te, etc., ou *Nous vous adorons*, etc.

Pater... Ave, ou *Notre Père... je vous salue*.

Miserere nostri, etc., ou *Ayez pitié de nous*, etc.

Sancta Mater, etc., ou *Daignez, ô Mère sainte*, etc.

3°. La seule Méthode, conforme au vœu de la sainte Église, est d'accompagner chaque Station

d'une simple *Considération*, *Aspiration affectueuse*, ou *Élévation* à Jésus-Christ, dans les différentes circonstances de la Passion et de la Mort de ce Divin Sauveur.

☞ *On trouvera dans la 3e partie, n° 21, les autres conditions, priviléges ou exceptions, propres à cette Dévotion, qu'il est utile de connaître.*

MÉTHODE

POUR FAIRE LA VISITE DES QUATORZE STATIONS DE LA VOIE DE LA CROIX.

On commence d'abord par un ACTE DE CONTRITION. *Voyez page 199-200.*

*

PREMIÈRE STATION.

JÉSUS CONDAMNÉ A MORT.

℣. *Adoramus te, Christe, et benedicimus tibi,*

℟. *Quia, per sanctam crucem tuam, redemisti mundum.*

Ou en Français.

℣. *Nous vous adorons, ô Jésus, et nous vous bénissons,*

℟. *Parce que vous avez racheté le monde, par votre Sainte Croix.*

PREMIÈRE ÉLÉVATION A JÉSUS-CHRIST.

O Jésus, Innocente Victime, condamné à mort par une injuste sentence, si souvent souscrite et renouvelée par mes coupables of-

fenses, préservez-moi toujours de la sentence d'une mort éternelle, que j'ai si souvent méritée. Ah! sans votre appui, j'habiterais déjà dans la nuit de l'enfer. Combien je suis redevable à votre miséricorde de n'être pas tombé dans l'abîme!...

Pater... Ave....., ou *Notre Père.....*, *je vous salue*, etc.

℣. *Miserere nostri*, ou *Ayez pitié de nous, Seigneur.*

℟. *Miserere nostri*, ou *Ayez pitié de nous.*

On peut, en passant d'une Station à l'autre, ajouter:

Sancta Mater, istud agas;
Crucifixi fige plagas
Cordi meo validè.

Ou en Français:

Daignez, ô Mère Sainte, imprimer, dans nos cœurs,
De votre Fils, en Croix, les profondes douleurs.

*

SECONDE STATION.

JÉSUS CHARGÉ DE SA CROIX.

℣. *Adoramus te*, etc., ou *Nous vous adorons*, etc.

SECONDE ÉLÉVATION A JÉSUS-CHRIST.

O Jésus, ô aimable Sauveur, vous avez donc voulu porter, vous-même, sur vos épaules

meurtries, l'instrument de votre supplice, cette Croix appesantie par mes iniquités! Ah! faites-moi connaître toute l'énormité de mes offenses, afin que je les pleure sans cesse, et jusqu'à la fin de ma vie.

Pater..., *Ave...*, ou *Notre Père..., je vous salue*, etc.

Miserere nostri, etc., ou *Ayez pitié de nous*, etc.

Sancta Mater, etc., ou *Daignez, ô Mère Sainte*, etc.

✻

TROISIÈME STATION.

JÉSUS TOMBANT, UNE PREMIÈRE FOIS, SOUS LA CROIX.

℣. *Adoramus te*, etc., ou *Nous vous adorons*, etc.

TROISIÈME ÉLÉVATION A JÉSUS-CHRIST.

O adorable Jésus, affaibli par l'effusion du sang de la Flagellation et du Couronnement d'Épines, je vous vois tombant sous le poids de votre Croix, aggravé par celui de mes péchés. Ah! je les hais, je les déteste; je vous en demande pardon de plus en plus; et je me propose, moyennant votre sainte grâce, de ne plus jamais les commettre.

Pater..., *Ave...*, ou *Notre Père..., je vous salue*, etc.

Miserere nostri, etc., ou *Ayez pitié de nous*, etc.

Sancta Mater, etc., ou *Daignez, ô Mère Sainte*, etc.

✻

QUATRIÈME STATION.

JÉSUS RENCONTRANT SA SAINTE MÈRE.

℣. *Adoramus te*, etc., ou *Nous vous adorons*, etc.

QUATRIÈME ÉLÉVATION A JÉSUS-CHRIST.

O Jésus, si profondément attristé! ô Mère, si douloureusement affligée! Ah! si, par le passé, mes illusions ou mes désordres ont été la cause de vos angoisses et de vos douleurs, il n'en sera plus ainsi, avec l'Aide de la divine grâce. Non, je ne serai plus désormais une source d'amertume et d'affliction pour un fils et une mère si tendres; ô Jésus! ô Marie! je vous aimerai fidèlement pendant toute ma vie, et jusqu'à la mort.

Pater..., *Ave...*, ou *Notre Père..., je vous salue*, etc.

Miserere nostri, etc., ou *Ayez pitié de nous*, etc.

Sancta Mater, etc., ou *Daignez, ô Mère Sainte*; etc.

✻

CINQUIÈME STATION.

JÉSUS AIDÉ, PAR SIMON LE CYRÉNÉEN, POUR PORTER SA CROIX.

℣. *Adoramus te*, etc., ou *Nous vous adorons*, etc.

CINQUIÈME ÉLÉVATION A JÉSUS-CHRIST.

Heureux le Cyrénéen, qui vous aide, ô Jésus, à porter votre Croix! Plus heureux moi-même, si, touché de votre exemple, et compatissant à votre pénible fatigue, je vous aidais aussi, à porter votre Croix, en embrassant avec soumission, avec patience et avec joie, toutes les Croix qu'il vous plairait de m'envoyer, dans le cours de ma vie! O divin Modèle, accordez-moi cette grâce.

Pater..., *Ave*..., ou *Notre Père*..., *je vous salue*, etc.

Miserere nostri, etc., ou *Ayez pitié de nous*, etc.

Sancta Mater, etc., ou *Daignez, ô Mère Sainte*, etc.

✻

SIXIÈME STATION.

JÉSUS, ABORDÉ PAR VÉRONIQUE, QUI ESSUIE SON VISAGE.

℣. *Adoramus te*, etc., ou *Nous vous adorons*, etc.

SIXIÈME ÉLÉVATION A JÉSUS-CHRIST.

O Jésus, le plus beau des enfans des hommes et le plus affreusement défiguré pour nos péchés, je m'approche de vous avec la courageuse Véronique, pour contempler votre front couvert de sang et de sueur; et je m'attendris, avec elle, à la vue d'un tel spectacle. Ah! vous avez daigné imprimer les traits augustes de votre visage sur le voile, dont elle s'est servie pour l'essuyer! Daignez aussi, je vous en conjure, daignez, Seigneur, imprimer, dans mon âme, le souvenir continuel des outrages que vous avez reçus, et des peines atroces que vous avez endurées pour les pécheurs.

Pater..., *Ave...*, ou *Notre Père...*, *je vous salue*, etc.

Miserere nostri, etc., ou *Ayez pitié de nous*, etc.

Sancta Mater, etc., ou *Daignez, ô Mère Sainte*, etc.

*

SEPTIÈME STATION.

JÉSUS TOMBANT, UNE SECONDE FOIS, SOUS LA CROIX.

℣. *Adoramus te*, etc., ou *Nous vous adorons*, etc.

SEPTIÈME ÉLÉVATION A JÉSUS-CHRIST.

O Jésus, vous voilà donc, une seconde fois, succombant sous le pesant fardeau de la Croix,

au milieu des imprécations et des blasphèmes d'une Soldatesque impie et sacrilége; et mes rechûtes dans le péché viennent s'unir à ce cortége d'injures! Ah! Seigneur, aidez ma faiblesse, donnez-moi le courage de mettre, en pratique, les moyens les plus efficaces, pour ne plus retomber dans le péché.

Pater..., *Ave...*, ou *Notre Père...*, *je vous salue*, etc.

Miserere nostri, etc., ou *Ayez pitié de nous*, etc.

Sancta Mater, etc., ou *Daignez, ô Mère Sainte*, etc.

*

HUITIÈME STATION.

JÉSUS CONSOLE LES SAINTES FEMMES DE JÉRUSALEM.

℣. *Adoramus te*, etc., ou *Nous vous adorons*, etc.

HUITIÈME ÉLÉVATION A JÉSUS-CHRIST.

O Jésus, vous avez oublié, un moment, votre détresse, pour ne vous occuper que des larmes des pieuses femmes de Jérusalem, qui vous suivaient; afin de les instruire de la cause de vos maux, et de consoler leur douleur par la douce onction de vos paroles : apprenez-moi aussi à pleurer sur mes offenses, à prévenir votre justice, à me confier uniquement en votre infinie Miséricorde, et à correspondre à toutes vos saintes inspirations.

Pater Ave..., ou *Notre Père...*, *je vous salue*, etc.

Miserere nostri, etc., ou *Ayez pitié de nous*, etc.

Sancta Mater, etc., ou *Daignez, ô Mère Sainte*, etc.

✠

NEUVIÈME STATION.

JÉSUS TOMBANT, SOUS LA CROIX, POUR LA TROISIÈME FOIS.

℣. *Adoramus te*, etc., ou *Nous vous adorons, etc.*

NEUVIÈME ÉLÉVATION A JÉSUS-CHRIST.

O Jésus, épuisé de fatigue, vous tombez pour la troisième fois, à la vue du Calvaire; et la triste perspective de l'ingratitude des hommes et de l'inutilité de vos souffrances, pour tant de pécheurs relaps, ou obstinés dans leurs crimes, vous accable, encore plus que votre Croix. O divin Rédempteur, ne permettez pas que mon cœur s'endurcisse; préservez-moi de toute rechûte dans le péché. Ah! plutôt mourir que de vous offenser de nouveau!

Pater..., *Ave...*, ou *Notre Père...*, *je vous salue*, etc.

Miserere nostri, etc., ou *Ayez pitié de nous*, etc.

Sancta Mater, etc., ou *Daignez, ô Mère Sainte*, etc.

✻

DIXIÈME STATION.

JÉSUS DÉPOUILLÉ DE SES VÊTEMENS.

℣. *Adoramus te*, etc., ou *Nous vous adorons*, etc.

DIXIÈME ÉLÉVATION A JÉSUS-CHRIST.

O Jésus, divin agneau, vous voilà donc arrivé au lieu de votre sacrifice! Est-il possible que vous vous laissiez dépouiller de votre robe, comme pour rouvrir toutes vos plaies encore sanglantes? Oh! que cette violence, qui arrache vos vêtemens, sans pitié, avec les lambeaux de chair meurtrie, qui y sont attachés, me touche et me pénètre d'une sainte confusion, en pensant que vous expiez ainsi la perte de mon innocence. O Dieu! détachez-moi de tous les objets terrestres; faites que je me dépouille de toute affection sensible, et que j'abhorre tout ce qui a rapport au monde ou au péché.

Pater..., *Ave...*, ou *Notre Père...*, *je vous salue*, etc.

Miserere nostri, etc., ou *Ayez pitié de nous*, etc.

Sancta Mater, etc., ou *Daignez, ô Mère Sainte*, etc.

✠

ONZIÈME STATION.

JÉSUS CLOUÉ SUR LA CROIX.

℣. *Adoramus te*, etc., ou *Nous vous adorons*, etc.

ONZIÈME ÉLÉVATION A JÉSUS-CHRIST.

O Jésus, étendu volontairement sur la Croix, dans quel état je vous vois, sous les coups de marteau, qui enfoncent les cloux dans vos pieds et dans vos mains! votre chair déchirée! vos nerfs rompus! vos veines ouvertes! Quels tourmens! Ah! Seigneur, je veux, désormais, crucifier ma chair avec tous ses désirs; je veux constamment demeurer attaché, avec vous, sur la Croix.

Pater..., *Ave...*, ou *Notre Père...*, *je vous salue*, etc.

Miserere nostri, etc., ou *Ayez pitié de nous*, etc.

Sancta Mater, etc., ou *Daignez, ô Mère Sainte*, etc.

✠

DOUZIÈME STATION.

JÉSUS MORT EN CROIX.

℣. *Adoramus te*, etc., ou *Nous vous adorons*, etc.

DOUZIÈME ÉLÉVATION A JÉSUS-CHRIST.

O Jésus, mort sur la Croix, après une cruelle

agonie de trois heures, tout est donc consommé; vous êtes mort pour moi, victime volontaire de votre amour pour le salut des pécheurs. Serais-je donc assez malheureux pour retomber encore dans le péché? Ah! plutôt, ô mon Sauveur, accordez-moi la grâce de mourir pour vous; ou, si je dois vivre encore, faites que je ne vive désormais que pour vous aimer ou vous servir fidèlement, tous les jours de ma vie, jusqu'à ce que je remette mon âme entre vos mains.

Pater..., *Ave...*, ou *Notre Père..., je vous salue*, etc.

Miserere nostri, etc., ou *Ayez pitié de nous*, etc.

Sancta Mater, etc., ou *Daignez, ô Mère Sainte*, etc.

✠

TREIZIÈME STATION.

JÉSUS DESCENDU DE LA CROIX.

℣. *Adoramus te*, etc., ou *Nous vous adorons*, etc.

TREIZIÈME ÉLÉVATION A JÉSUS-CHRIST.

O Jésus, descendu de la Croix, je vous révère avec un respect religieux, comme l'holocauste de notre rédemption..... O mon âme, vois jusqu'où Jésus-Christ t'a aimée : contemple ce visage pâle, ce front défiguré, ces yeux éteints, cette bouche fermée, ces mains et ces

pieds percés, ce côté ouvert, pour ton propre salut..... O Mère héroïque! O Marie, percée d'un glaive de douleurs, je compatis à votre profonde affliction, à la vue de votre divin fils, sans vie et sans mouvement. Obtenez-moi la grâce de détester toujours le péché, cause de sa mort, et de vivre toujours désormais en vrai Chrétien, afin de parvenir au salut éternel.

Pater..., *Ave...*, ou *Notre Père..., je vous salue*, etc.

Miserere nostri, etc., ou *Ayez pitié de nous*, etc.

Sancta Mater, etc., ou *Daignez, ô Mère sainte*, etc.

*

QUATORZIÈME STATION.

JÉSUS MIS DANS LE SÉPULCRE.

℣. *Adoramus te*, etc., ou *Nous vous adorons*, etc.

QUATORZIÈME ÉLÉVATION A JÉSUS-CHRIST.

O Jésus, déposé de la Croix dans le Sépulcre, je veux aussi, comme mort à tout, être inséparable de vous, dans la solitude et le silence d'une vie cachée en Dieu avec vous. O Sépulcre neuf et glorieux, où repose le précieux gage de mon salut, que n'ai-je aussi un cœur nouveau et orné de vertus, pour y recevoir le Corps Adorable de Jésus? O mon Sauveur, préparez vous-même en moi, une de-

meure, digne de vous; faites que je ne vive plus à moi-même, mais à vous seul, qui êtes mort pour moi; ou plutôt vivez seul en moi désormais, afin qu'après avoir reçu ici-bas, dans vos Sacremens, les prémices des mérites de votre Passion et de votre Mort, je puisse un jour en recueillir toute la plénitude dans le Ciel. Ainsi soit-il.

Pater..., *Ave...*, ou *Notre Père...*, *je vous salue*, etc.

Miserere nostri, etc., ou *Ayez pitié de nous*, etc.

PRIONS.

O Dieu, qui avez voulu sanctifier la Croix, ce signe de vie, par le Sang précieux de votre Fils unique, accordez à tous ceux, qui se glorifient dans cette Croix sainte, la grâce de pouvoir se glorifier aussi, en tout temps et en tout lieu, de votre puissante protection, par le même JÉSUS-CHRIST, Notre-Seigneur.

℟. Ainsi soit-il.

Ou en Latin,

OREMUS.

Deus, qui unigeniti Filii tui pretioso sanguine vivificæ Crucis vexillum sanctificare voluisti, concede, quæsumus, ut omnes, qui ejusdem sanctæ Crucis gaudent honore, tuâ quoque valeant ubique protectione gaudere, per eumdem Christum Dominum nostrum. ℟. Amen.

☞ On peut, selon sa Dévotion, terminer ces

Élévations par un Pater, un Ave et un Gloria, à l'intention du Souverain Pontife; mais l'usage de les réciter, par un sentiment de tendre et filiale affection envers le Saint-Père, qui est si louable, n'est nullement prescrit, pour gagner les Indulgences de la Voie de la Croix.

(*Déclaration de la S. Congrégation des Indulgences, 22 septembre*, 1829.)

22°.

LES CINQ PATER ET LES CINQ AVE DU VENDREDI, A TROIS HEURES.

Voyez les Indulgences, 3e partie, n° 22.

Dans le second Concile Provincial de Milan, présidé par le Cardinal saint Charles-Borromée, le dixième décret prescrivait, que, dans toutes les Eglises du Diocèse, on sonnerait la cloche tous les vendredis, à trois heures, pour avertir les Fidèles de se rappeler la Passion et la Mort de N. S. J.-C.; et il avait accordé une indulgence de *quarante jours* à ceux qui auraient récité *trois Pater* et *trois Ave*.

Benoît XIV, ayant jugé qu'une Dévotion si pieuse et si convenable, en un jour et à une heure, sanctifiés par le souvenir de la Passion du Sauveur, et déjà introduite en plusieurs lieux, méritait d'être propagée dans tout l'univers Catholique, donna, le 23 décembre 1740, le Bref: *ad passionis*, etc., où il commande, en vertu de la sainte obéissance, aux Supérieurs de toutes les Églises Métropolitaines, Cathédrales, et Paroissiales, de faire sonner la cloche de l'Agonie, à trois heures après midi, en mémoire de la Passion et de l'Agonie de N. S.

23°.

ÉLÉVATIONS SUR LES SEPT PAROLES DE JÉSUS EN CROIX.

Voyez les Indulgences, 3e *partie*, n° 23.

Ces Élévations, en mémoire de l'Agonie de N. S., ont été composées par un pieux Prélat, qui, depuis, a été promu à la dignité de Cardinal. Elles peuvent, en tout temps, ranimer la ferveur, et servir surtout pour la Dévotion des trois heures d'Agonie, et pour obtenir une bonne mort.

Deus in adjutorium, etc. Domine, etc. Gloria Patri, etc.

Ou en Français.

O Dieu, venez à mon aide.

Seigneur, hâtez-vous de me secourir.

Gloire soit au Père, au Fils, et au Saint-Esprit, etc.

PAROLES DE JÉSUS EN CROIX.

PREMIÈRE PAROLE.

Mon Père, pardonnez leur, parce qu'ils ne savent ce qu'ils font.

℣. Nous vous adorons, ô Christ, et nous vous bénissons,

℟. Parce que vous avez racheté le monde par votre sainte Croix.

Ou en Latin:

℣. Adoramus te, etc., *page* 243.

O aimable Jésus, qui, par amour pour moi, souffrez une agonie douloureuse sur la Croix, afin de satisfaire, par vos souffrances, à la dette immense de mes péchés; et qui ouvrez votre bouche divine, pour m'en obtenir le pardon de la justice éternelle; ayez pitié de tous les fidèles agonisans; ayez pitié de moi aussi, quand je serai à l'agonie; et, en vertu des mérites de votre précieux sang, versé pour notre salut, donnez-nous une douleur si vive de nos fautes, qu'elle nous obtienne la grâce de voir un jour nos âmes réunies dans le sein de votre infinie miséricorde.

Gloire au Père, etc., ou *Gloria Patri*, etc. (trois fois).

Ayez pitié de nous, Seigneur, etc., ou Miserere, etc.

Mon Dieu, je crois en vous; j'espère en vous; je vous aime, et je me repens de vous avoir offensé.

SECONDE PAROLE.

Aujourd'hui vous serez, avec moi, dans le Paradis.

℣. Nous vous adorons, etc., ou Adoramus, etc.

Aimable Jésus, qui, par amour pour moi, avez souffert, sur la Croix, une douloureuse agonie, et qui avez montré une si prompte et une si grande générosité envers le bon Larron, pour récompenser sa foi, qui vous a re-

connu et préconisé comme Fils de Dieu, au milieu de vos humiliations. Ah! de même que vous lui avez promis le Paradis, ayez pitié de tous les fidèles agonisans; ayez pitié de moi aussi, lorsque je serai à l'agonie; et, en vertu des mérites de votre sang précieux, faites revivre, dans notre esprit, une foi si ferme et si forte, qu'elle ne vacille plus au gré des suggestions du Démon, afin que nous puissions en recueillir le fruit et la récompense dans le Paradis.

Gloire au Père, etc., ou *Gloria Patri*, etc.

Ayez pitié de nous, etc., ou Miserere, etc.

Mon Dieu, etc.

TROISIÈME PAROLE.

Voici votre Mère. — Voici votre Fils.

Nous vous adorons, etc., ou Adoramus, etc.

Aimable Jésus, qui, par amour pour moi, avez souffert, sur la Croix, une douloureuse agonie; et qui, oubliant toutes vos souffrances, nous avez donné votre tendre Mère, comme un gage assuré de votre amour; afin que, par sa médiation, nous puissions recourir à vous, avec plus de confiance, dans tous nos besoins: ayez pitié de tous les fidèles agonisans; ayez pitié de moi aussi, quand je serai à l'agonie; et, en vue du martyre intérieur de cette aimable Mère, daignez ranimer au fond de nos cœurs, une espérance ferme dans les mérites infinis de

votre sang précieux, afin que nous puissions éviter la damnation éternelle, que nous avons encourue par nos péchés.

Gloire au Père, etc., ou *Gloria Patri*, etc.

Ayez pitié de nous, etc., ou Miserere, etc.

Mon Dieu, etc.

QUATRIÈME PAROLE.

Mon Dieu, mon Dieu, pourquoi m'avez-vous abandonné?

Nous vous adorons, etc., ou Adoramus, etc.

Aimable Jésus, qui, par amour pour moi, avez souffert, sur la Croix, une douloureuse agonie; et qui, outre tant de souffrances et de douleurs dans votre corps virginal, avez souffert encore, avec une invincible patience, la plus pénible affliction d'esprit, par l'abandon où vous a laissé votre Père; ayez pitié de tous les fidèles agonisans, et de moi aussi, quand je serai à l'agonie; et, par les mérites de votre précieux sang, accordez-nous la grâce de souffrir, avec une vraie patience, toutes les douleurs et les angoisses de l'agonie; afin qu'ayant uni nos peines aux vôtres, nous puissions être participans de votre gloire, pendant toute l'éternité.

Gloire au Père, etc., ou *Gloria Patri*, etc.

Ayez pitié de nous, ou Miserere, etc.

Mon Dieu, etc.

CINQUIÈME PAROLE.

J'ai soif.

Nous vous adorons, ou Adoramus, etc.

Aimable Jésus, qui, par amour pour moi, avez souffert, sur la Croix, une douloureuse agonie; et qui, non content encore de tant d'opprobres et de souffrances, auriez voulu souffrir davantage pour sauver tous les hommes, et pour nous prouver que tout le sang, répandu dans le cours de votre Passion, ne suffisait pas pour éteindre la soif de votre cœur, si plein de tendresse pour nous; ayez pitié de tous les fidèles agonisans, et de moi aussi, quand je serai à l'agonie; et, par les mérites de votre précieux sang, allumez un tel incendie d'amour, dans notre cœur, qu'il ne fasse plus que languir, dans le désir de s'unir à vous, pour toute l'éternité.

Gloire au Père, etc., ou *Gloria Patri*, etc.

Ayez pitié de nous, etc., ou Miserere, etc.

Mon Dieu, etc.

SIXIÈME PAROLE.

Tout est consommé.

Nous vous adorons, etc., ou Adoramus, etc.

Aimable Jésus, qui, par amour pour moi, avez souffert, sur la Croix, une douloureuse agonie; et qui annoncez, du haut de cette Croix, comme de la Chaire de Vérité, que vous avez consommé l'œuvre de notre rédemption, qui,

d'enfans de colère et de perdition, nous fait les enfans de Dieu adoptifs, et les héritiers de son royaume, ayez pitié de tous les fidèles agonisans, et de moi aussi, quand je serai à l'agonie; et, par les mérites de votre précieux sang, détachez-nous du monde et de nous-mêmes; et ne nous refusez pas, au moment de notre agonie, la grâce de vous offrir, du fond de nos cœurs, le sacrifice de notre vie, en expiation de nos péchés.

Gloire au Père, etc., ou *Gloria Patri*, etc.

Ayez pitié de nous, ou Miserere, etc.

Mon Dieu, etc.

SEPTIÈME PAROLE.

Mon Père, je remets mon âme entre vos mains.

Nous vous adorons, etc., ou Adoramus, etc.

O aimable Jésus, qui, par amour pour moi, avez souffert, sur la Croix, une douloureuse agonie; et qui, pour l'accomplissement d'un si grand sacrifice, avez accepté, avec soumission, toutes les volontés de votre Père, en étant obéissant jusqu'à la Mort de la Croix; ayez pitié de tous les fidèles agonisans, et de moi aussi, quand je serai à l'agonie; et, par les mérites de votre précieux sang, donnez-nous, au moment de notre agonie, une parfaite conformité à votre divine volonté, afin que nous soyons disposés à vivre, ou à mourir, selon votre bon plaisir, et que nous n'ayons d'autre

désir que celui d'accomplir parfaitement vos desseins adorables, par rapport à nous.

PRIÈRE A NOTRE DAME DE DOULEURS.

Très-sainte Mère de douleurs, en vue du long martyre, que vous avez souffert, au pied de la Croix, pendant les trois heures d'Agonie de Jésus, votre fils; daignez nous assister tous, dans notre agonie : nous, les enfans de votre douleur; afin que, par votre intercession, nous puissions, de notre lit de mort, passer dans le Ciel, pour y être votre couronne.

Je vous salue, Marie, ou *Ave Maria* (trois fois).

O Marie, Mère de grâce ! O Mère de Miséricorde, protégez-nous contre nos ennemis, et recevez-nous, à l'heure de notre mort.

℣. D'une mort subite et imprévue, ℟. Délivrez-nous, Seigneur.

℣. Des embûches de l'ennemi du salut. ℟. Délivrez-nous, etc.

℣. De la mort éternelle. ℟. Délivrez-nous, etc.

PRIONS.

O Dieu, qui, pour le salut du genre humain, nous avez donné, dans la mort si douloureuse de votre Fils, un modèle pour notre conduite, et un secours pour nos besoins; daignez, nous vous en supplions, nous fortifier, dans le péril extrême du dernier moment de la vie; afin que nous puissions recueillir les

fruits de l'immense Charité de notre divin Rédempteur, et être associés à sa Gloire, dans le Ciel, par le même J.-C., N. S., etc. ℟. Ainsi soit-il.

Ou en Latin :

Maria, Mater gratiæ,
Mater Misericordiæ,
Tu nos ab hoste protege,
Et mortis horâ suscipe.

℣. A Subitaneâ et improvisâ morte. ℟. Libera nos, Domine.

℣. Ab insidiis Diaboli. ℟. Libera, etc.

℣. A morte perpetuâ. ℟. Libera, etc.

OREMUS.

Deus, qui, ad humani generis salutem, in dolorosissimâ Filii tui morte exemplum et subsidium constituisti; concede, quæsumus, ut, in extremo mortis nostræ periculo, tantæ charitatis effectum consequi et ipsius Redemptoris gloriæ consociari mereamur, per eumdem Christum, etc. ℟. Amen.

On termine cet exercice par la récitation des trois oraisons jaculatoires Jésus, Joseph, Marie, etc. *Voyez page* 229.

24°.

EXERCICE DE PIÉTÉ POUR LES SEPT VENDREDIS DU CARÊME, ET SEPT AUTRES DE L'ANNÉE.

Voyez les Indulgences, 3e *partie*, n° 24.

Un pieux Prélat, devenu depuis Cardinal, voulant étendre de plus en plus la Dévotion à la Passion de N. S. J.-C., a composé un livre, où il propose à la piété des Fidèles, pour chacun de sept vendredis du Carême ou de l'année, des Élévations affectueuses sur la Passion de N. S., et sur l'amour immense que ce Divin Sauveur nous a porté, au milieu de ses douleurs, depuis sa première agonie au Jardin des Olives, jusqu'à sa mort en Croix, sur le Calvaire; et il y propose, pour chaque vendredi, quelque oraison jaculatoire à réciter, ou quelque vertu à pratiquer. PIE VII a jugé ce pieux exercice digne d'être encouragé par des Indulgences.

☞ *Ce livre a été imprimé, à Rome, pour la première fois, en* 1816, *chez Michel Puccinelli.*

25°.

LES TROIS HEURES D'AGONIE DU VENDREDI-SAINT, ET AUTRES VENDREDIS.

Voyez les Indulgences, 3e *partie*, n° 25.

Le Serviteur de Dieu, le P. Alphonse Messia, de la Compagnie de Jésus, mort en odeur de Sainteté, le 4 janvier 1732, à Lima, capitale du Pérou, a

eu, le premier, l'heureuse inspiration d'honorer les trois heures d'agonie de Notre Seigneur, tous les vendredis, par trois heures d'Élévations, de Lectures, de Prières, ou de Méditations, depuis midi jusqu'à trois heures : moment auguste! où les Chrétiens s'unissent pour révérer, dans le silence de la douleur, la mort du Divin Rédempteur. Peut-il y avoir rien de plus touchant que ce spectacle des Fidèles, prosternés en esprit sur le Calvaire, au jour et à l'heure où Jésus-Christ a souffert, par amour pour nous, une si douloureuse agonie et une si cruelle mort?

Cette tendre Dévotion s'introduisit à Rome en 1788 ; elle se propagea rapidement dans beaucoup d'Églises; et depuis elle s'est étendue dans tout l'univers Catholique. Ce fut pour augmenter les fruits immenses de cette Dévotion, pour la sanctification des âmes, que PIE VII crut devoir en autoriser la pratique, en l'environnant du trésor des saintes Indulgences, afin de favoriser le concours des Fidèles, aux pieds de Jésus crucifié.

☞ *L'Opuscule intitulé :* LES TROIS HEURES D'AGONIE : DÉVOTION QUI SE PRATIQUE LE VENDREDI-SAINT, etc., *a été publié, à Rome, chez Perego Salvioni.*

26°.

PRIÈRES AUX CINQ PLAIES DE NOTRE SEIGNEUR.

Voyez les Indulgences, 3e partie, n° 26.

On commence par un acte de contrition.

Prosterné devant vous, ô Jésus crucifié, ai-

mable Rédempteur de mon âme! je me reproche de vous avoir cloué à la Croix, de mes propres mains, toutes les fois que j'ai commis quelque péché mortel, et que je vous ai outragé, par une affreuse ingratitude. O mon Dieu, si infiniment parfait, ô Souverain bien vous êtes digne de toutes mes affections, pour les bienfaits sans nombre, dont vous n'avez cessé de me combler! Ah! malheureux que je suis! je ne peux faire, comme je le voudrais, que mes péchés ne soient pas commis; mais du moins j'en ai une douleur amère; je les déteste parce qu'ils vous ont offensé, ô Bonté infinie! Je me jette humblement à vos pieds, et je veux du moins compatir à toutes vos souffrances pour moi, vous remercier de votre excessive Charité, et vous demander pardon, non de bouche, mais du fond du cœur.

A LA PLAIE DU PIED GAUCHE.

Je vous adore, ô Plaie sacrée du pied gauche de Jésus. O divin Sauveur! je compatis à la vive douleur que vous y avez endurée; je vous rends grâces de l'amour avec lequel vous m'avez suivi, sans relâche, dans la voie de la perdition, et avez ensanglanté vos pas à travers le chemin pénible où mes péchés vous ont entraîné. J'offre au Père Éternel la douleur et l'amour de votre très-sainte Humanité, en expiation de mes crimes, que je déteste avec une sincère et amère contrition.

Notre Père, etc., *je vous salue*, etc., *Gloire au Père*, etc.

Ou

Pater..., *Ave...*, *Gloria*, etc.

Daignez, ô Mère sainte, imprimer dans nos cœurs,
De votre Fils en Croix les profondes douleurs.

A LA PLAIE DU PIED DROIT.

Je vous adore, ô Plaie sacrée du pied droit de Jésus. O divin Sauveur! je compatis à la douleur cruelle que vous y avez endurée; je vous rends grâces de votre amour, qui a laissé clouer vos pieds avec effort et effusion de sang, pour punir mes égaremens et les coupables satisfactions de mes passions déréglées. J'offre au Père Éternel la douleur et l'amour de votre très-sainte Humanité, et je le prie de m'accorder la grâce de pleurer amèrement mes péchés, et de persévérer désormais dans le bien, surtout de ne jamais me soustraire à l'obéissance due à vos saints commandemens.

Notre Père, etc., *je vous salue*, etc., *Gloire*, etc.

Ou

Pater..., *Ave...*, *Gloria*, etc.

Daignez, ô Mère sainte, etc.

A LA PLAIE DE LA MAIN GAUCHE.

Je vous adore, ô Plaie sacrée de la main gauche de Jésus. O Divin Sauveur! je compatis à l'extrême douleur que vous y avez en-

durée; je vous remercie d'y avoir suspendu, avec tant d'amour, les châtimens et la damnation éternelle que j'avais mérités par mes péchés. J'offre au Père Éternel la douleur et l'amour de votre très-sainte Humanité, et je le prie de m'accorder la grâce de profiter du peu de vie qui me reste, pour faire de dignes fruits de pénitence, et désarmer ainsi la justice divine, que j'ai tant de fois irritée contre moi.

Notre Père, etc., *je vous salue*, etc., *Gloire*, etc.

Ou

Pater..., *Ave...*, *Gloria*, etc.

Daignez, ô Mère sainte, etc.

A LA PLAIE DE LA MAIN DROITE.

Je vous adore, ô Plaie sacrée de la main droite de Jésus. O Divin Sauveur! je compatis à la douleur aiguë que vous y avez endurée; je vous rends grâces de tous les biens que cette main bienfaisante a répandus, sur moi, avec tant de profusion, quoique j'y aie si mal correspondu. J'offre au Père Éternel la douleur et l'amour de votre très-sainte Humanité; je le prie de changer mon cœur et mes affections, et de rendre toutes mes actions conformes à sa sainte volonté.

Notre Père, etc., *je vous salue*, etc., *Gloire*, etc.

Ou

Pater..., *Ave...*, *Gloria*, etc.

Daignez, ô Mère sainte, etc.

A LA PLAIE DU CÔTÉ OUVERT.

Je vous adore, ô Plaie sacrée du côté de Jésus. O divin Sauveur, combien je suis touché de cet outrage sanglant! Je vous rends grâces de l'amour qui vous a porté à laisser percer votre côté, et ouvrir votre Cœur pour nous donner jusqu'à la dernière goutte de votre sang, afin de rendre notre rédemption plus abondante. J'offre au Père Éternel, et cet outrage fait à votre Humanité sainte, et l'amour avec lequel vous êtes toujours prêt à accueillir les plus grands pécheurs, afin que mon âme puisse entrer dans ce Cœur, abîme d'amour, pour n'en plus sortir. Ainsi soit-il.

Notre Père, etc., *je vous salue*, etc., *Gloire*, etc.

Ou

Pater..., *Ave ..*, *Gloria*, etc.

Daignez, ô Mère sainte, etc.

PRIÈRE A NOTRE-DAME-DE-DOULEURS.

O Vierge sainte, ô Marie, Mère de Dieu, martyre d'amour et de douleur par la vue des souffrances et des humiliations de Jésus! vous avez concouru au bienfait de ma Rédemption par vos afflictions sans nombre, et surtout par l'offrande que vous avez faite au Père Éternel de ce Fils unique, comme d'un holocauste et d'une victime de propitiation pour mes péchés. Je compatis aux douleurs incomparables

que vous avez endurées. Je vous rends grâce de l'amour, presque infini, qui vous priva du fruit de vos entrailles, Jésus, vrai Dieu et vrai Homme, pour me sauver, moi, misérable pécheur! Ah! jamais on n'a imploré en vain votre puissante intercession; interposez-la, aujourd'hui, auprès du Père et du Fils, afin que, rompant, désormais et pour toujours, la chaîne de mes mauvaises habitudes et de mes inclinations perverses, je puisse ne plus crucifier Jésus, par de nouveaux péchés, mais persévérer, au contraire, dans la grâce jusqu'au moment de ma mort, et obtenir la vie éternelle, par les mérites que votre Fils, m'a acquis au prix de tout son sang, par sa douloureuse Passion et sa mort sur la Croix. Ainsi soit-il.

Je vous salue, etc., ou *Ave Maria* (trois fois).

ORAISON.

O Jésus, notre Seigneur, qui avez daigné, vers la sixième heure du jour, monter sur le bois de la Croix, pour la Rédemption du monde, et y répandre votre précieux sang pour la rémission de nos péchés, nous vous supplions humblement de vouloir bien, après notre mort, nous ouvrir les portes du Ciel, afin que nous puissions y goûter les Joies Célestes.

Nous implorons aussi de votre clémence, pour nos besoins présens, et surtout pour l'heure de notre mort, ô Sauveur du Monde,

l'intercession de la Bienheureuse Vierge Marie, votre Mère, dont la sainte âme, au moment de votre Passion, a été transpercée d'un glaive de douleur. Ainsi soit-il.

Ou en Latin :

OREMUS.

Domine Jesu Christe, qui, horâ sextâ, pro redemptione mundi, crucis patibulum ascendisti, et sanguinem tuum pretiosum, in redemptionem peccatorum, fudisti; te humiliter deprecamur, ut, post obitum nostrum, paradisi januas nos gaudenter introire concedas.

Interveniat pro nobis, quæsumus, Domine Jesu Christe, nunc et in horâ mortis nostræ, apud tuam clementiam, Beata Virgo Maria, Mater tua, cujus sacratissimam animam, in horâ tuæ passionis, doloris gladius pertransivit; per te, Jesu Christe, salvator mundi, qui cum Patre et Spiritu Sancto, vivis et regnas, in sæcula sæculorum. Amen.

27°.

COURONNE DES CINQ PLAIES DE NOTRE SEIGNEUR.

Voyez les Indulgences, 3e partie, n° 27.

Les Passionistes, ou Clercs déchaussés de la Passion de N. S. J.-C., ayant sollicité, auprès de Léon XII, en 1823, des indulgences pour la réci-

tation de la Couronne des cinq Plaies de Notre Seigneur, furent accueillis favorablement, et LÉON XII les leur accorda très-volontiers. Ces fervens Religieux ont été fondés dans le dernier siècle; ils possèdent, à Rome, le Couvent de Saint-Jean et Saint-Paul; et leur vénérable fondateur, le P. Paul, repose dans leur Église.

La Couronne des cinq Plaies consiste en cinq *quinquinnj de Gloria Patri* et un *Ave Maria*, en l'honneur de Notre-Dame-de-Douleurs. Chaque *quinquinno* se compose de cinq *Gloria Patri* et d'un *Ave*.

28°.

ORAISON : *Deus, qui, pro Redemptione*, etc., avec cinq *Pater* et cinq *Ave*, etc.

Voyez les Indulgences, 3e *partie*, n° 28.

OREMUS.

Deus, qui, pro Redemptione mundi, voluisti, etc. *Voyez page* 208.

Ou en Français ;

PRIONS.

O Dieu, qui avez voulu, pour la Rédemption du Monde, etc. *Voyez page* 209.

On ajoute à cette oraison, composée, dit-on, par saint Augustin, *cinq Pater* et *cinq Ave* et *Gloria*, en mémoire de la Passion de N. S. J.-C.;

Et *cinq* autres *Pater*, *Ave* et *Gloria*, pour gagner les indulgences.

29°.

PRIÈRE A JÉSUS CRUCIFIÉ.

(Pour les Dimanches, où l'on a fait la Communion.)

Voyez les Indulgences, 3e *partie*, n° 29.

Me Voici, ô Jésus, aimable Sauveur, prosterné en votre sainte présence : je vous prie et je vous supplie, avec toute l'ardeur dont je suis capable, de daigner imprimer, au fond de mon cœur, les plus vifs sentimens de Foi, d'Espérance et de Charité, une vraie douleur de mes péchés, avec un ferme propos de ne plus vous offenser; tandis que je vais, ô divin Jésus, contempler vos cinq Plaies, avec la plus tendre compassion et le plus sincère amour, en ayant présentes à mon esprit ces paroles prophétiques de David : *Ils ont percé mes pieds et mes mains; ils ont compté tous mes os.* (Ps. 21, v. 17 et 18.)

La même, en Latin.

En ego, ô bone et dulcissime Jesu! ante conspectum tuum genibus me provolvo, ac maximo animi ardore te oro, atque obtestor, ut meum in cor vividos fidei, spei, et charitatis sensus, atque veram peccatorum meorum pœnitentiam, eaque emendandi firmissimam voluntatem velis imprimere, dum magno animi affectu, et dolore tua quinque vulnera mecum ipse considero, ac mente contemplor, illud præ oculis habens, quod jam in ore ponebat

suo David propheta de te, ò bone Jesu : *Foderunt manus meas, et pedes meos: dinumeraverunt omnia ossa mea.* (Psal. sup. cit.)

☞ Cette prière doit être non seulement récitée devant un crucifix, ou une représentation quelconque de Jésus crucifié; mais accompagnée de quelques instans d'une courte considération, ou contemplation intérieure des cinq Plaies de N. S. J.-C., pour entrer dans l'esprit de cette Dévotion, et en remplir les conditions.

DÉVOTIONS AU PRÉCIEUX SANG DE JÉSUS.

30°.

COURONNE DU PRÉCIEUX SANG DE JÉSUS-CHRIST.

Voyez les Indulgences, 3ᵉ *partie*, n° 30.

La Dévotion envers le Précieux Sang de N. S. J.-C., est une Dévotion ancienne, qui était plus particulièrement en honneur, à Paris, chez les Religieuses Bernardines du Précieux Sang, dont le Couvent était dans la rue de Vaugirard, faubourg Saint-Germain. Il y avait une Confrérie de ce Nom, érigée canoniquement dans l'Église de ce Monastère, approuvée par une Bulle de Clément XI, du 12 novembre, 1709. L'Archevêque de Paris, Son Em. le Cardinal de Noailles, reconnut l'authenticité de cette Bulle par son ordonnance du 20 fé-

vrier, 1710, et dressa les Statuts de la Confrérie, qu'il publia le 20 septembre, 1710; et qui furent confirmés par son successeur, M. de VINTIMILLE DU LUC. La Fête Principale de l'Association était le *premier* Vendredi après le Dimanche de *Quasimodo;* et le concours des Fidèles était considérable ce jour-là, ainsi que le jour de la Circoncision de Notre Seigneur, et tous les Premiers Vendredis de chaque mois de l'année. Cette Dévotion consiste à remplir deux Devoirs envers le Précieux Sang de JESUS-CHRIST; le *premier* de Reconnaissance pour tous les bienfaits dont ce Sang a été la source; le *second*, d'Expiation et de Réparation pour tous les outrages qu'il reçoit chaque jour.

Il existe, à Rome, une Archiconfrérie du précieux sang de Jésus-Christ, établie dans l'Église collégiale de Saint-Nicolas *in carcere*, où l'on honore, d'une manière plus spéciale, le précieux sang du Sauveur, par la Méditation des sept Mystères, qui y ont rapport.

La Couronne du Précieux Sang n'est que le développement de ces sept Mystères; elle se compose de sept divisions; on y considère les sept circonstances, où Jésus-Christ a répandu son sang innocent, par amour pour nous. On récite, après chaque division, ou exposition d'un Mystère, cinq *Pater noster*, et un *Gloria Patri*, excepté après la septième division, où on ne récite, avant le *Gloria Patri*, que trois *Pater* seulement, qui suffisent pour compléter le nombre des trente-trois années de la vie du Sauveur.

On termine cette Couronne, ou exercice, par l'oraison O SANG TRÈS-PRÉCIEUX, etc. *Voyez ci-après*, n° 32, *page* 286.

EXERCICE

SUR LES SEPT MYSTÈRES DU PRÉCIEUX SANG.

O Dieu, venez à mon aide. *Voyez page* 235.

Ou en Latin :

Deus, in adjutorium, etc. *Voyez page* 231.

PREMIER MYSTÈRE.

La première fois que notre aimable Sauveur versa son sang pour nous, fut le huitième jour, après sa naissance, lorsque, pour obéir à la Loi de Moïse, il se soumit à la Cérémonie de la Circoncision ; il voulut ainsi satisfaire à la justice divine pour nos dissolutions. Ah ! que cette considération nous excite à concevoir nous-mêmes la plus vive douleur de nos offenses, et promettons-lui d'être désormais, avec le secours de sa grâce, entièrement chastes de cœur et de corps. Ainsi soit-il.

Cinq Pater, etc., *et un Gloria*, etc.

℣. Te ergo, quæsumus, famulis tuis subveni quos pretioso sanguine Redemisti.

Ou en Français :

Cinq Notre Père., etc., et *un Gloire au Père*, etc.

Nous vous supplions de secourir vos serviteurs, que vous avez rachetés par votre sang précieux.

DEUXIÈME MYSTÈRE.

La seconde fois que Notre Seigneur répandit son sang, fut dans le Jardin des Olives, où il le répandit en telle quantité et abondance, que la terre, autour de lui, en fut toute trempée. Ce fut l'effet de la vue de l'horrible ingratitude, dont les hommes devaient payer son amour infini pour eux. Ah! repentons-nous donc d'avoir, par le passé, si mal correspondu aux bienfaits innombrables de Jésus-Christ, et prenons la résolution de faire un bon usage des grâces du Ciel et des divines inspirations. Ainsi soit-il.

Cinq Pater et un Gloria, etc.

℣. Te ergo, quæsumus, etc., ou Nous vous supplions de, etc.

TROISIÈME MYSTÈRE.

Notre Seigneur répandit, pour la troisième fois, son sang dans cette cruelle Flagellation, qui, lui déchirant la chair de tous les côtés, sillonna son corps de plaies, et fit couler des ruisseaux de sang, que Jésus offrit à son Père, pour l'expiation de nos impatiences et de nos délicatesses. Et pourquoi ne réprimons-nous

pas notre colère et notre amour-propre? Efforçons-nous donc d'être, à l'avenir, plus patiens dans les tribulations et les mépris que l'on fera de nous, et de recevoir, en paix, les injures que l'on pourra nous faire.

Cinq Pater et un Gloria, etc.

℣. Te ergo, quæsumus, etc., ou Nous vous supplions, etc.

QUATRIÈME MYSTÈRE.

Adorons, dans le quatrième Mystère, le sang qui jaillit de la tête de Jésus, lorsqu'il fut couronné d'épines, en expiation de notre orgueil et de nos mauvaises pensées. Serons-nous encore assez malheureux pour nous repaître de sentimens de hauteur, et pour nourrir, dans notre esprit, des pensées ou des images déshonnêtes? Ah! plaise à Dieu que nous ayons désormais toujours présens à nos yeux notre néant, notre misère, notre fragilité, et que nous résistions courageusement à toutes les suggestions du démon.

Cinq Pater et un Gloria, etc.

℣. Te ergo, quæsumus, etc., ou Nous vous supplions, etc.

CINQUIÈME MYSTÈRE.

Dans le cinquième Mystère, quelle abondance de sang sort de toutes les veines de notre aimable Sauveur, pendant tout le douloureux chemin qu'il fait jusqu'au Calvaire, chargé du

pesant fardeau de sa Croix! Ce sang laissa des traces dans les rues de Jérusalem, et dans tous les lieux par où Jésus-Christ passait; et il coula pour effacer les scandales et les mauvais exemples de tous ceux qui entraînent les autres dans les voies de la perdition. Hélas! qui sait si nous ne sommes pas de ce nombre? Qui sait si notre mauvais exemple n'a pas précipité un grand nombre d'âmes dans l'Enfer? Eh quoi! n'y apporterons-nous pas remède? Ah! désormais, faisons tous nos efforts pour contribuer au salut des âmes; occupons-nous de les instruire, de les édifier, et de leur donner l'exemple de toute sorte de bonnes œuvres. Ainsi soit-il.

Cinq Pater et un Gloria, etc.

℣. Te ergo, quæsumus, etc., ou Nous vous supplions, etc.

SIXIÈME MYSTÈRE.

Adorons, dans le sixième Mystère, le sang que notre divin Rédempteur répand, avec plus d'abondance que jamais, dans son Crucifiement. Les veines se déchirent, les artères se rompent avec violence, ses mains et ses pieds sont percés de telle sorte, que son Sang jaillit comme par torrens de toutes ces ouvertures, pour expier les iniquités et les crimes de l'univers. Après un tel spectacle, trouvera-t-on encore quelqu'un qui ose commettre un seul péché mortel, et renouveler ainsi le Crucifiement du Fils de Dieu? Ah! pleurons amèrement les péchés que nous avons commis; détestons-les aux

pieds du prêtre ; réformons nos mœurs ; commençons dès ce moment, et pour toujours, une vie chrétienne, et n'oublions jamais que notre salut a coûté à Jésus-Christ son sang précieux.

Cinq Pater et un Gloria, etc.

℣. Te ergo, quæsumus, etc., ou Nous vous supplions, etc.

SEPTIÈME MYSTÈRE.

Enfin, Jésus versa son sang, après sa mort, lorsque la Lance, lui ayant ouvert le côté, perça son Cœur adorable. De cette Plaie on vit couler non seulement le sang, mais encore l'eau, pour nous attester qu'il n'avait plus de sang à répandre, et qu'il l'avait versé jusqu'à la dernière goutte pour notre salut. O bonté infinie de notre divin Rédempteur! qui pourra ne pas vous aimer, et n'être pas embrasé d'amour pour vous, qui avez tant souffert pour nous racheter de l'Enfer? O mon Sauveur! dans l'impuissance où nous sommes, nous invitons toutes les créatures de la terre, nous invitons tous les Anges, et tous les Saints du Ciel, et spécialement Marie, notre tendre Mère, à bénir et à louer votre sang précieux! Vive! vive à jamais dans tous les cœurs le sang de Jésus, maintenant, et toujours, et dans tous les siècles des siècles! Ainsi soit-il.

On ne récite, après ce septième Mystère, que *Trois Pater et un Gloria*, etc.

℣. Te ergo, quæsumus, etc., ou Nous vous supplions, etc.

On ajoute l'oraison suivante, pour honorer le sang de Jésus-Christ.

ORAISON.

O sang très-précieux, etc.

Cette oraison se trouve ci-après, n° 32, *page* 287.

℣. Redemisti nos, Domine, in sanguine tuo.

℟. Et fecisti nos Deo nostro regnum.

OREMUS.

Omnipotens, sempiterne Deus, qui unigenitum Filium tuum mundi redemptorem constituisti, ac ejus sanguine placari voluisti : concede nobis, quæsumus, salutis nostræ pretium ità venerari, atque à præsentis vitæ malis, ejus virtute, defendi in terris, ut fructu perpetuo lætemur in cœlis. Per Dominum nostrum Jesum Christum, qui tecum vivit et regnat in unitate Spiritus Sancti Deus, per omnia sæcula sæculorum. Amen.

Ou en Français :

℣. Vous nous avez rachetés, Seigneur, par votre sang ;

℟. Et vous nous avez fait Rois pour notre Dieu.

ORAISON.

Dieu, Tout-Puissant et Éternel, qui avez établi votre Fils unique le Rédempteur du monde, et avez voulu être appaisé par son sang; nous vous supplions de nous accorder la grâce de révérer dignement le prix de notre salut, afin que, défendus, par sa vertu, des maux de la vie présente, nous puissions recueillir les fruits éternels de la Rédemption dans le Ciel, par le même Jésus-Christ, qui vit et règne, Dieu avec vous, en l'unité du Saint-Esprit, dans les siècles des siècles. Ainsi soit-il.

☞ Les prières ci-dessus ont été revues et approuvées par la S. Congrégation des Rits.

31°.

LES SEPT OFFRANDES ET SEPT GLORIA PATRI, etc.

Voyez les Indulgences, 3e *partie*, n° 31.

L'Archiconfrérie du Précieux Sang de saint Nicolas *in carcere*, à Rome, voulant offrir à N. S. J.-C. un hommage de vénération, en compensation des outrages, dont le sang divin de Jésus a été si souvent l'objet, soumit les sept offrandes qui suivent à Pie VII, qui daigna les recommander à la piété des Fidèles, en y attachant des Indulgences.

OFFRANDES A DIEU LE PÈRE.

PREMIÈRE OFFRANDE.

O Père Éternel, je vous offre les mérites du Sang Précieux de Jésus-Christ, votre cher Fils et mon divin Rédempteur, pour la propagation et l'exaltation de la sainte Église, ma tendre mère; pour la conservation et la prospérité de son Chef visible, le Souverain Pontife; pour les Cardinaux, les Évêques, les Pasteurs des âmes, et pour tous les Ministres du Sanctuaire.

Gloria Patri, etc., ou *Gloire au Père*, etc.

Béni soit et remercié à jamais Jésus-Christ, qui nous a sauvés par l'effusion de son sang.

SECONDE OFFRANDE.

O Père Éternel, je vous offre les mérites du sang très-précieux de Jésus-Christ, votre Fils bien-aimé et mon divin Rédempteur, pour obtenir la paix et la concorde entre les Rois et les Princes Catholiques; pour l'humiliation des ennemis de la sainte Église, et pour la félicité du peuple Chrétien.

Gloria Patri, etc., ou *Gloire au Père*, etc.

Béni soit, etc.

TROISIÈME OFFRANDE.

O Père Éternel, je vous offre les mérites du sang très-précieux de Jésus-Christ, votre Fils

bien-aimé et mon divin Rédempteur, pour le salut des incrédules, l'extirpation des hérésies, et la conversion des pécheurs.

Gloria Patri, etc., ou *Gloire au Père*, etc.

Béni soit, etc.

QUATRIÈME OFFRANDE.

O Père Éternel, je vous offre les mérites du sang très-précieux de Jésus-Christ, votre Fils bien-aimé et mon divin Rédempteur, pour tous mes parens, amis et ennemis; pour les indigens, les infirmes, et les affligés; en un mot, pour tous ceux pour qui je dois prier.

Gloria Patri, etc., ou *Gloire au Père*, etc.

Béni soit, etc.

CINQUIÈME OFFRANDE.

O Père Éternel, je vous offre les mérites du sang très-précieux de Jésus-Christ, votre Fils bien-aimé et mon divin Rédempteur, pour tous ceux qui, dans ce jour, passeront à une autre vie, afin que vous les délivriez des peines de l'Enfer, et que vous les mettiez au plus tôt en possession de votre gloire dans les cieux.

Gloria Patri, etc., ou *Gloire au Père*, etc.

Béni soit, etc.

SIXIÈME OFFRANDE.

O Père Éternel, je vous offre les mérites du sang très-précieux de Jésus-Christ, votre Fils

bien-aimé et mon aimable Rédempteur, pour tous ceux qui ont une tendre dévotion à ce sang divin, source de salut et trésor inestimable ; pour tous ceux qui sont unis à moi pour l'adorer et l'honorer ; pour tous ceux enfin qui s'occupent à propager cette Dévotion.

Gloria Patri, etc., ou *Gloire au Père*, etc.

Béni soit, etc.

SEPTIÈME OFFRANDE.

O Père Éternel, je vous offre les mérites du sang très-précieux de Jésus-Christ, votre Fils bien-aimé et mon divin Rédempteur, pour tous mes besoins spirituels et temporels ; pour le soulagement des âmes du Purgatoire, et spécialement de celles qui ont été plus dévotes à ce sang divin, prix de notre rachat, ainsi qu'aux douleurs de la sainte Vierge, Marie, notre tendre Mère.

Gloria Patri, etc., ou *Gloire au Père*, etc.

Béni soit, etc.

Vive ! vive à jamais dans tous les cœurs le sang de Jésus-Christ ! maintenant, et toujours, et dans tous les siècles. Ainsi soit-il.

32°.

ORAISON : *O sang très-précieux*, etc., ET DÉVOTES ASPIRATIONS.

Voyez les Indulgences, 3e *partie*, n° 32.

ORAISON.

O Sang très-précieux, prix et rançon de l'univers; source de vie éternelle qui abreuvez nos âmes, et les purifiez de toute souillure; puissant intercesseur, pour nous, auprès du trône de la suprême miséricorde, je vous adore profondément; et je voudrais, par la pureté et la ferveur de mes hommages, compenser les injures et les outrages que vous recevez continuellement de la part des hommes, et surtout de tant de sacriléges blasphémateurs. Eh! qui pourrait donc ne pas bénir ce Sang d'une valeur infinie? Qui pourrait ne pas se sentir tout brûlant d'amour pour Jésus-Christ, qui l'a répandu jusqu'à la dernière goutte par amour pour nous? Eh! que serais-je devenu, si je n'avais pas été racheté par ce Sang Divin? O amour immense, qui nous avez donné ce Baume salutaire pour guérir toutes nos plaies, et comme le gage de votre infinie charité pour notre salut. Ah! de grâce, faites que tous les cœurs et toutes les langues puissent vous louer, vous bénir, et

vous rendre d'éternelles actions de grâces, maintenant et toujours, et pendant toute l'éternité. Ainsi soit-il.

☞ Cette oraison a été revue et approuvée par la S. Congrégation des Rits.

DÉVOTES ASPIRATIONS.

Vive ! vive à jamais, dans tous les cœurs, Jésus-Christ, qui a versé tout son Sang pour mon salut !

Le Sang de Jésus-Christ a été ma vie ; béni soit la bonté infinie de Dieu !

Soit loué à jamais ce Sang divin, qui a racheté le Monde de l'Enfer !

Ce Sang adorable abreuve et purifie nos âmes ; quel trésor inestimable !

Ce Sang appaise le courroux de Dieu, et nous conduit aux portes du Ciel. Quelle puissante médiation !

Le Sang d'Abel criait vengeance ; celui de Jésus-Christ appelle le pardon et le réclame pour nous.

Quand notre cœur se couvre de ce Sang, il est à l'abri des vengeances divines.

Lorsque notre langue le préconise, le Ciel tressaille d'allégresse, et l'Enfer frémit de désespoir.

Disons donc, tous ensemble, avec un saint enthousiasme : « Que tout bénisse et loue le

Sang de Jésus, sur la terre et au plus haut des Cieux! »

33°.

PETITE OFFRANDE JACULATOIRE AU PRÉCIEUX SANG.

Voyez les Indulgences, 3e *partie*, n° 33.

Les RR. Pères Passionistes de Saint-Jean-Saint-Paul obtinrent encore un nouveau Rescrit de Pie VII, pour l'offrande jaculatoire qui suit, en l'honneur du Précieux Sang :

Père Éternel, je vous offre le Sang très-précieux de Jésus-Christ, en expiation de mes péchés, et pour les besoins de la sainte Église.

34°.

NOUVELLE OFFRANDE AU PRÉCIEUX SANG, AVEC *Pater*, *Ave*, *Gloria*, etc.

Voyez les Indulgences, 3e *partie*, n° 34.

Les RR. Pères Mineurs observantins, ou de l'Observance de saint François (dits Récollets), du Couvent d'*Ara cœli*, sur le Capitole, à Rome, ont obtenu de Léon XII, un Rescrit plus étendu, pour la nouvelle offrande au Précieux Sang :

Père Éternel, nous vous offrons le Sang très-précieux que Jésus-Christ a répandu avec tant d'amour pour nous, et avec une si vive douleur

dans la Plaie de la main droite ; et nous supplions votre Divine Majesté, par les mérites et perfections infinies de notre Sauveur, de nous accorder la sainte Bénédiction, afin que, sa vertu nous serve de Bouclier contre nos ennemis, et nous délivre de toute sorte de maux, toutes les fois que nous dirons :

Que la Bénédiction du Dieu Tout-Puissant, du Père, du Fils et du Saint-Esprit, descende sur nous, et y repose à jamais. Ainsi soit-il.

On ajoute un *Pater*, un *Ave*, et le *Gloria Patri*, etc., en l'honneur de la très-sainte Trinité, et en action de grâces de ses bienfaits.

DÉVOTIONS A N. S. J.-C.

DANS LE TRÈS-SAINT SACREMENT.

35°.

FÊTE ET OCTAVE DE LA FÊTE-DIEU.

Voyez les Indulgences, 3e *partie* n° 35.

Le Pape URBAIN IV, Français de nation, né dans le diocèse de Troyes, institua la Solennité de la FÊTE-DIEU pour toute l'Église Catholique, par sa Bulle : *Transiturus*, de 1264. Cette Bulle, confirmée dans le Concile Général de VIENNE, reçut sa pleine exécution en 1311, sous CLÉMENT V, après la tenue du Concile, où les Rois de France, d'Angleterre et d'Arragon avaient assisté.

L'an 1316, JEAN XXII ajouta à cette fête une *octave*, avec ordre de porter le Saint-Sacrement en Procession. Cette Fête a été établie en mémoire de l'institution du Sacrement adorable de L'EUCHARISTIE, au jour de la Cène, et pour remercier Jésus-Christ d'avoir préludé à sa Passion par ce Bienfait de son immense Charité; elle a été fixée, au jeudi après le Dimanche de la Trinité, parce que l'Église ne peut, le Jeudi Saint, au milieu des cérémonies lugubres de la Semaine Sainte, se livrer à la joie, ni donner au culte de la Sainte Eucharistie toute la pompe du triomphe qui lui est du. Les Souverains Pontifes MARTIN V et EUGÈNE IV n'ont rien négligé, pour consoler la foi des Fidèles, et récompenser l'empressement et le concours de leur piété.

36.

L'HEURE SAINTE DU JEUDI SAINT, DE LA FÊTE-DIEU, ET DES AUTRES JEUDIS.

Voyez les Indulgences, 3e *partie*, no 36.

Beaucoup de vrais Fidèles sont dans la pieuse habitude, depuis un temps immémorial, de passer une heure, soit au tombeau de Notre Seigneur, le Jeudi Saint; soit devant le très-saint Sacrement, aux jours de la Fête-Dieu ou de l'octave, et même les jeudis de l'année, afin de rendre grâces à Notre Seigneur du bienfait auguste de l'Eucharistie, dont l'Église honore, plus particulièrement, en ces jours, la Divine institution. PIE VII, pour exciter de plus en plus ce concours des Fidèles au pied des Autels,

a consacré cet exercice de Dévotion par la sanction de grâces spirituelles.

On peut méditer ou réciter

L'HYMNE DE SAINT THOMAS D'AQUIN.

Adoro te supplex, Latens Deitas,
Quæ sub his figuris verè latitas :
Tibi se cor meum totum subjicit ;
Quia, te contemplans, totum déficit.

Visus, tactus, gustus in te fallitur ;
Sed auditu solo tutò creditur.
Credo quidquid dixit Dei Filius :
Nil hoc veritatis verbo verius.

In cruce letabat sola Deitas ;
At hîc latet simul et humanitas :
Ambo tamen credens atque confitens,
Peto quod petivit Latro pœnitens.

Plagas, sicut Thomas, non intueor ;
Deum tamen meum te confiteor :
Fac me tibi semper magis credere,
In te spem habere, te diligere.

O memoriale mortis Domini,
Panis vivus, vitam præstans homini,
Præsta meæ menti de te vivere,
Et te illi semper dulce sapere.

O fons puritatis, Jesu Domine,
Me immundum munda tuo sanguine,
Cujus una stilla salvum facere
Totum quit ab omni mundum scelere.

Jesu, quem velatum nunc aspicio,
Oro fiat illud quod tàm sitio :
Ut te revelatâ cernens facie,
Visu sim beatus tuæ gloriæ. Amen.

Ou en Français.

Prosterné devant vous, je vous adore, ô Dieu vraiment caché sous ces espèces ! mon cœur se soumet à vous tout entier, parce que, voulant contempler votre gloire, il n'en peut soutenir l'éclat.

Les yeux, le toucher et le goût sont ici trompés : l'ouïe seule, qui entend la parole de la foi, ne trompe point. Je crois tout ce qu'a dit le Fils de Dieu. Il n'y a rien de plus vrai que la parole de la vérité même.

La Divinité seule était cachée sur la Croix ; ici la Divinité et l'humanité sont également voilées : je fais profession de croire, ici présentes, l'une et l'autre. Je vous demande, Seigneur, votre Royaume, comme le Larron pénitent.

Je ne vois pas vos plaies, comme votre Apôtre Thomas les a vues ; néanmoins, je vous reconnais pour mon Dieu ; faites que ma foi croisse de plus en plus ; que je n'espère qu'en vous, et que je n'aime que vous.

O Pain vivant, qui renouvelez la mémoire de la mort du Seigneur, et qui donnez la vie à l'homme, accordez à mon âme la grâce de ne vivre que de vous, et de trouver toujours en vous sa joie et ses délices.

O source de toute pureté, ô mon Sauveur, purifiez-moi par votre Sang, dont une seule goutte suffit pour effacer tous les péchés du monde.

Jésus, que je ne vois maintenant qu'à travers un voile, remplissez l'ardent désir de mon âme ; qu'un jour mon œil, perçant les nuages qui couvrent votre face, jouisse du bonheur de contempler l'éclat de votre gloire. Ainsi soit-il.

37°.

INTENTION DU PRÊTRE AVANT LA SAINTE MESSE.

Voyez les Indulgences, 3e *partie*, n° 37.

Grégoire XIII a accordé à cette intention, avant la Messe, une faveur fort étendue pour une si courte formule. On la trouve en tête de la préparation à la sainte Messe, dans toutes les Sacristies.

Ego volo celebrare Missam, et conficere Corpus et Sanguinem Domini nostri, Jesu Christi, juxtà Ritum Sanctæ Romanæ Ecclesiæ, ad laudem omnipotentis Dei, totiusque curiæ triumphantis, ad utilitatem meam, totiusque curiæ militantis, pro omnibus, qui sè commendârunt orationibus meis in genere et in specie, ac pro felici statu Sanctæ Romanæ Ecclesiæ. Amen.

Gaudium cum pace, emendationem vitæ, spatium veræ pœnitentiæ, gratiam et consola-

tionem Sancti Spiritûs, perseverantiam in bonis operibus tribuat nobis omnipotens et misericors Dominus. Amen.

Il y a aussi une prière à saint Joseph, Époux de la sainte Vierge : *O felicem virum*, etc., que les Prêtres séculiers ou réguliers peuvent réciter, avant la sainte Messe, pour gagner les indulgences qui y ont été attachées par PIE VII.

Nous la plaçons ici, pour la commodité des Prêtres.

O Felicem Virum, Beatum Joseph, cui datum est Deum (quem multi Reges voluerunt videre, et non viderunt, audire et non audierunt), non solùm videre et audire, sed portare, deosculari, vestire et custodire.

℣. Ora pro nobis, Beate Joseph.

℟. Ut digni efficiamur promissionibus Christi.

OREMUS.

Deus, qui dedisti nobis Regale Sacerdotium, præsta, quæsumus, ut, sicut Beatus Joseph Unigenitum Filium tuum, natum ex Mariâ Virgine suis manibus reverenter tractare meruit et portare : ità nos facias, cum cordis munditiâ et operis innocentiâ, tuis sanctis Altaribus deservire, ut Sacrosanctum Filii tui Corpus et Sanguinem hodiè dignè sumamus, et in futuro sæculo præmium habere mereamur æternum, per Christum Dominum nostrum. ℟ Amen.

38.

LA FRÉQUENTE COMMUNION.

Voyez les Indulgences, 3e *partie*, n° 38.

« L'usage de la Communion Fréquente est, dit « saint Basile (*dans sa lettre à Césarée*), une pra- « tique ancienne et constante. On sait, que pour s'y « conformer, tous les solitaires, au fond de leurs « déserts, où il n'y avait point de Prêtres, gar- « daient, chez eux, la Sainte Eucharistie, pour se « communier de leurs propres mains; et que le « même usage avait lieu à Alexandrie et dans toute « l'Égypte. » C'est pour perpétuer le religieux usage de la Communion Fréquente, que Grégoire XIII en a fait l'objet de plusieurs indulgences particulières; et que l'Eglise en fait une des conditions essentielles de la plupart des indulgences qu'elle accorde aux Fidèles. Il faut donc, pour entrer dans l'esprit de l'Église, ne jamais oublier les deux Règles, tracées par saint Augustin :

1°. *Sic vive, ut quotidiè merearis accipere.* Communiez plus ou moins souvent, selon que l'esprit de Dieu vous l'inspirera; mais, quant à la préparation habituelle, vivez de telle sorte que, chaque jour, vous puissiez vous nourrir de ce Pain de Salut.

2°. *Accipe quotidiè quod quotidiè tibi prosit.* Prenez cette divine nourriture, autant de fois qu'elle peut vous profiter : prenez-la tous les jours, si tous les jours elle vous profite.

39°.

ACCOMPAGNEMENT DU SAINT VIATIQUE CHEZ LES MALADES.

Voyez les Indulgences, 3e *partie*, n° 39.

C'est un Spectacle Touchant, dans les Pays Catholiques, surtout en Italie, que le concours des Fidèles à la suite du Saint-Sacrement, lorsqu'on le porte aux infirmes ou moribonds, en Viatique. Les personnes de qualité se font souvent un devoir de s'y trouver, en personne, ou d'y envoyer des hommes de leur livrée avec des flambeaux, afin de rendre un Hommage Public à N. S. J.-C., et d'accroître le nombre des Fidèles, qui viennent autour du lit du malade, unir leurs prières à celles de l'Église. Aussi Benoît XIV, Clément XIV, et Léon XII ont distingué cette Dévotion par la faveur d'une Exception spéciale dans l'Année Sainte.

40°.

L'ORAISON CONTINUE DES QUARANTE HEURES DEVANT LE TRÈS-SAINT-SACREMENT EXPOSÉ.

Voyez les Indulgences, 3e *partie*, n° 40.

L'oraison continue des quarante heures, devant le très-Saint-Sacrement, exposé à la vénération des Fidèles, a été établie en mémoire des quarante heures, pendant lesquelles le Corps Sacré de Jésus-Christ a reposé dans le Sépulcre. Cette Dévotion

prit naissance à Milan, vers l'an 1534 ; elle se propagea peu à peu dans les autres villes de l'Italie, et s'introduisit à Rome, après l'an 1548. Saint Philippe-de-Néri venait de former l'Archiconfrérie de *la Trinité-des-Pélerins*. Cette confrérie établit les quarante heures dans son Église de la Trinité, tous les premiers dimanches du mois ; et l'Archiconfrérie de *Sainte-Marie-de-l'Oraison* les établit, le troisième dimanche de chaque mois, dans son Église dite de *la Mort*, en 1551. Il est probable que cette Dévotion s'étant accrue successivement dans plusieurs Églises particulières, Clément VIII crut devoir la régulariser, et la rendre *continue* et *successive*, en l'établissant dans toutes les Églises de Rome, l'une après l'autre, pendant tout le cours de l'année, à commencer du premier dimanche de l'Avent, dans la Chapelle du Palais Apostolique du Vatican ; il donna à cet effet la Bulle : *Graves et Diuturnæ*, etc., le 25 novembre 1592. Touché des calamités publiques, qui affligeaient l'Église, il voulut que les Fidèles, jour et nuit anéantis devant le très-Saint-Sacrement, exposé solennellement, ne cessassent jamais d'implorer la divine miséricorde, pour appaiser, par une oraison continue, au pied des Autels, la justice de Dieu, provoquée par les crimes des peuples. Le concours des Fidèles, à Rome, pour cette Dévotion, s'étant multiplié singulièrement, pendant l'exil de Pie VII et du Sacré Collége en France, il se forma une Union ou Association des Adorateurs perpétuels du Très-Saint-Sacrement, qui subsiste encore, et devient de plus en plus nombreuse et fervente. Les Membres veillent tour à tour, toutes les nuits, dans les Églises, où le Saint-Sacrement est exposé pour les quarante

heures; et, tous les mois, ils fournissent aux frais de l'exposition du Très-Saint-Sacrement.

Outre les indulgences abondantes, accordées à cette Dévotion, par les Souverains Pontifes CLÉMENT VIII, PAUL V, et PIE VII, il y a des indulgences plus particulières accordées à cette pieuse Union; et les Autels des Églises, où se trouvent successivement établies les quarante heures, sont, pendant leur durée dans chacune, tous privilégiés pour les âmes du Purgatoire.

41°.

L'ORAISON DES QUARANTE HEURES, AU TEMPS DU CARNAVAL.

Voyez les Indulgences, 3e *partie*, n° 41.

L'usage d'exposer le Très-Saint-Sacrement à l'adoration publique des Fidèles, en forme de l'Oraison des quarante heures, au temps du Carnaval, soit *un jour* de chacune des semaines de la Septuagésime, Sexagésime, ou Quinquagésime, jusqu'au Mercredi des Cendres exclusivement; soit *trois jours consécutifs* dans une de ces trois semaines; soit même un seul jour de la semaine de la Sexagésime, le *jeudi gras*, a été introduit, en France et à Rome, depuis quelques siècles. L'esprit de cette Dévotion est de réparer, par un hommage public, les désordres qui se commettent plus particulièrement au temps du Carnaval, et de solliciter les grâces du Ciel pour tant d'âmes qui se perdent, dans ces jours de licence. BENOÎT XIV, en 1748, avait favorisé de grâces spéciales la Visite du Très-Saint-Sacrement, exposé, pour les quarante

heures, aux jours du Carnaval, dans les Églises de *l'État Ecclésiastique* seulement ; mais CLÉMENT XIII, en 1765, les a étendues à toutes les Eglises de l'*Univers Catholique*.

42°.

LA VISITE AU SAINT SÉPULCRE, LE JEUDI ET LE VENDREDI SAINT.

Voyez les Indulgences, 3e partie, n° 42.

La visite au saint Sépulcre, c'est-à-dire au Tombeau, qui renferme le Très-Saint-Sacrement, ou les Saintes Hosties, est assurément une pratique pleine de Dévotion, et une des plus conformes à l'esprit de la Religion Chrétienne : aussi, dans tous les Pays Catholiques, on fait cette visite, dans toutes les Églises, le Jeudi et le Vendredi Saint, avec une foi vive et une piété tendre, et le concours des Fidèles est immense partout.

☞ On doit y passer un temps convenable, et y prier selon l'intention du Souverain Pontife, pour recueillir les fruits de grâce, qui y sont attachés.

43°.

LA VISITE AU TRÈS-SAINT-SACREMENT DES JEUDIS, ET L'ORAISON : *Respice*, etc.

Voyez les Indulgences, 3e partie, n° 43.

Les Clercs Réguliers, dits THÉATINS, de la Maison de SAINT-ANDRÉ *della Valle*, chef-lieu de leur Congrégation, à Rome, ont sollicité de PIE VI,

en 1796, une participation des Trésors de l'Église en faveur de ceux qui visiteraient le Très-Saint-Sacrement les Jeudis de l'année, surtout les premiers Jeudis du Mois, et qui réciteraient devant le Très-Saint-Sacrement, soit qu'il repose dans le Tabernacle, soit qu'il se trouve exposé sur l'Autel, l'oraison suivante, composée par leur illustre fondateur, saint GAÉTAN DE THIENNE.

ORATIO.

Respice, Domine, de Sanctuario tuo (*Deut.*, c. 26. ℣. 15), et de excelso Cœlorum habitaculo; et vide hanc Sacrosanctam Hostiam, quam tibi offert Magnus Pontifex noster, Sanctus Puer tuus, Dominus JESUS, pro peccatis fratrum suorum; et esto placabilis super multitudinem malitiæ nostræ. Ecce vox Sanguinis Fratris nostri Jesus clamat ad te de Cruce. Exaudi, Domine (*Dan.*, 9, 19); placare, Domine, attende et fac: ne morèris propter temetipsum, Deus meus, quia nomen tuum invocatum est super Civitatem istam, et super Populum tuum; et fac nobiscum secundùm misericordiam tuam. Amen.

La même Prière (*en Français*),

DE S. GAÉTAN DE THIENNE.

Regardez, Seigneur, du fond de votre Sanctuaire, du haut des Cieux où vous habitez; et voyez cette Très-Sainte Hostie, que le Grand Pontife, votre Divin Fils, Jésus, notre Sei-

gneur, vous offre pour les péchés de ses frères. Laissez-vous toucher, par cette offrande, malgré l'excès de notre malice. Voici la Voix du Sang de Jésus, notre Frère, qui crie, vers vous, du haut de la Croix : Exaucez-nous, Seigneur; appaisez votre courroux; considérez notre détresse, et suspendez votre indignation. Ne différez plus, ô mon Dieu, de nous secourir pour l'amour de vous-même, parce que cette Ville sainte et ce Peuple sont à vous, et qu'ils ont la gloire de porter votre Nom. O Dieu! traitez-nous selon votre infinie miséricorde. Ainsi soit-il.

44°.

HYMNE : *Pange Lingua*, etc., ou *Tantum ergò*, etc.

Voyez les Indulgences, 3e *partie*, n° 44.

Beaucoup d'Évêques, et le Corps entier des Curés de Rome s'étant réunis auprès de Pie VII, afin de solliciter des Indulgences pour l'Hymne *Pange*, *Lingua*, etc., ou pour le *Tantum ergò*, leur demande fut accueillie avec d'autant plus de faveur, que leurs motifs étaient plus louables, puisqu'ils n'avaient en vue que de ranimer la Dévotion des Fidèles envers Jésus-Christ dans son Saint-Sacrement, pour lui rendre, avec un culte d'adoration, en esprit et en vérité, un hommage de reconnaissance dû au bienfait auguste de sa présence réelle dans nos Tabernacles.

Pange, Lingua, Gloriosi
Corporis mysterium,
Sanguinisque pretiosi,
Quem, in mundi pretium,
Fructus ventris generosi,
Rex effudit gentium.

Nobis datus, nobis natus
Ex intactâ Virgine,
Et in mundo conversatus,
Sparso Verbi semine,
Sui moras incolatûs,
Miro clausit ordine.

In supremæ nocte cœnæ,
Recumbens cum fratribus,
Observatâ lege plenè,
Cibis in legalibus,
Cibum turbæ duodenæ.
Se dat suis manibus.

Verbum caro, panem verum,
Verbo carnem efficit;
Fitque sanguis Christi merum:
Et, si sensus deficit,
Ad firmandum cor sincerum,
Sola fides sufficit.

Tantum ergò Sacramentum
Veneremur cernui;
Et antiquum documentum
Novo cedat ritui;
Præstet fides supplementum
Sensuum defectui.

Genitori, genitoque,
Laus et jubilatio ;
Salus, honor, virtus quoque,
Sit et benedictio :
Procedenti ab utroque
Compar sit laudatio. Amen.

℟. Panem de Cœlo præstitisti eis.

℣. Omne delectamentum in se habentem.

OREMUS.

Deus, qui nobis sub Sacramento mirabili passionis tuæ memoriam reliquisti ; tribue, quæsumus, ità nos Corporis et Sanguinis tui Sacra Mysteria venerari, ut redemptionis tuæ fructum in nobis jugiter sentiamus : Qui vivis et Regnas, Deus, etc. Amen.

La même, en Français.

Chante, ô ma Langue, le Mystère du Glorieux Corps et du Précieux Sang, que le Roi des Nations, lui-même issu du Sang des Rois, a répandu pour la Rédemption du Monde.

Enfant, donné au genre humain, et né pour nous d'une Vierge très-pure, il vécut sur la terre pour être notre modèle ; et, après avoir communiqué au monde les secrets de la divine parole, il finit le cours de sa vie mortelle par la plus étonnante merveille.

Assis à table, avec ses Apôtres, dans la dernière Cène qu'il fit avec eux ; après avoir pleinement observé la loi et mangé les mets pres-

crits, il se donna, de ses propres mains, à ses douze disciples, pour être leur nourriture.

Le Verbe fait Chair a changé, par la puissance de sa parole, le Pain véritable en cette Chair qu'il a prise, et le Vin en son Sang : si le sens humain ne comprend rien dans ce Mystère, la Foi suffit pour affermir un cœur sincère.

Révérons donc, dans un profond anéantissement, un Sacrement si auguste : que toutes les ombres de la loi ancienne cèdent à ce Mystère de la loi nouvelle et qu'une Foi vive supplée au défaut de nos sens.

Gloire, louange, honneur, salut, force et bénédiction au Père, au Fils, et au Saint-Esprit, qui procède du Père et du Fils. Ainsi soit-il.

℣. Vous leur avez donné le Pain du Ciel

℟. Rempli de toute sorte de délices.

PRIONS.

O Dieu, qui, dans cet admirable Sacrement, nous avez laissé la mémoire de votre Passion, accordez-nous la grâce de révérer les Sacrés Mystères de votre Corps et de votre Sang de telle sorte, que nous puissions, toujours conserver dans nos âmes le fruit de la Rédemption que vous avez accomplie : Vous qui, étant Dieu, vivez et régnez dans les siècles des siècles. Ainsi soit-il.

45°.

AMENDE HONORABLE AU TRÈS-SAINT-SACREMENT.

Voyez les Indulgences, 3e partie, n° 45.

O mon Dieu, ô mon Sauveur, JÉSUS-CHRIST vrai Dieu et vrai Homme, je vous révère, avec le profond respect que la Foi m'inspire; et je vous aime de tout mon cœur. J'adore votre Divine Personne, cachée dans le très-saint-Sacrement de l'Autel, en réparation de toutes les irrévérences, profanations et sacriléges que j'ai pu avoir le malheur de commettre moi-même, comme de tous ceux qui ont été commis par d'autres, ou qui pourraient l'être à l'avenir. Je vous offre donc, ô mon Dieu, mes profondes Adorations, qui ne peuvent égaler celles qui vous sont dues; mais, si je ne peux vous adorer autant que je dois le faire, je veux du moins le faire autant qu'il est en mon pouvoir; et je voudrais le faire avec cette perfection, dont sont capables toutes les créatures raisonnables.

J'ai donc l'intention de vous adorer, maintenant et toujours, non seulement pour les Catholiques qui ne vous adorent pas et ne vous aiment pas, mais pour les hérétiques, schismatiques, impies et athées, pour les blasphémateurs et les malfaiteurs, pour les Mahométans, Juifs et idolâtres, afin de suppléer au culte

qu'ils vous doivent et d'obtenir leur conversion. Soyez, ô Jésus ; soyez, ô divin Sauveur, connu, adoré, aimé et remercié, à tout moment, dans le très-saint et très-divin Sacrement. Ainsi soit--il.

46.

LOUANGE EUCHARISTIQUE.

Voyez les Indulgences, 3e *partie*, n° 46.

Soit loué et remercié, à tout moment, le très-Saint et très-Divin Sacrement de l'Autel.

Ou en deux vers,

Amour, honneur, louange et Gloire, à tout moment,
Au très-saint, très-auguste et Divin Sacrement.

On la récite en tout temps, mais surtout au son des cloches, pour la Bénédiction du Saint-Sacrement, ou pour l'Élévation de la Messe.

47°.

ADORATION DU TRÈS-SAINT-SACREMENT, AU SON DE LA CLOCHE.

Voyez les Indulgences, 3e *partie*, n° 47.

Les Vrais Chrétiens ont la pieuse habitude, lorsqu'ils sont libres, ou seuls dans l'intérieur de leurs maisons ; de se mettre à genoux et d'adorer Jésus-Christ, au Très-Saint-Sacrement de l'Autel, pen-

dant l'Élévation de l'Hostie et du Calice à la Sainte-Messe, ou pendant la Bénédiction Solennelle du Saint-Sacrement, toutes les fois que le Son des cloches annonce l'une ou l'autre. Grégoire XIII avait singulièrement favorisé cette Dévotion pour les Grand' Messes des Églises Conventuelles ou Paroissiales. Pie VII l'a étendue à toutes les Églises où le Saint-Sacrement est exposé, soit pour les quarante heures, soit pour toute autre raison, et au Son des cloches, qui annoncent une Bénédiction Solennelle du Saint-Sacrement, dans quelque Église que ce soit.

On peut réciter la Louange Eucharistique : *Soit loué et remercié*, etc., pour remplir les intentions des Souverains Pontifes, soit que l'on assiste aux deux Élévations de la Messe, ou à la Bénédiction du Saint-Sacrement; soit que l'on s'y transporte en esprit seulement.

48°.

ACTES D'ADORATION AU TRÈS-SAINT-SACREMENT, EN FORME D'AMENDE HONORABLE.

Voyez les Indulgences, 3e *partie*, n° 48.

Le pieux Prélat, devenu Cardinal, dont nous avons déjà parlé, a composé, en forme d'Amende Honorable, plusieurs actes d'Adoration au Saint-Sacrement, qui respirent la plus tendre Dévotion, dont son cœur est rempli.

☞ Ces actes ont été approuvés par Pie VII, dans un Rescrit émané de la S. Congrégation des Rits.

PREMIER ACTE D'ADORATION AU TRÈS-SAINT-SACREMENT.

Je vous adore profondément, ô Jésus, dans le Sacrement de votre Autel : je vous reconnais pour Vrai Dieu et Vrai Homme ; et, par cet acte d'adoration, j'ai l'intention de suppléer à la froideur de tant de Chrétiens insensibles, qui, en passant devant vos Temples, et quelquefois même devant le Tabernacle, où vous daignez résider avec une amoureuse impatience de vous communiquer aux fidèles, ne vous rendent pas même un simple Hommage Extérieur, et se montrent avec la même indifférence pour vous, et le même dégoût que les Israélites avaient pour la Manne Céleste dans le désert : je vous offre le Sang très-précieux, qui a coulé de votre pied gauche, en Amende honorable et réparation d'une Tiédeur si rebutante ; et je me renferme dans cette sainte Plaie, en m'écriant mille et mille fois :

Soit loué et remercié à tout moment, etc., comme ci-dessus, *page* 307.

Pater..., *Ave...*, *Gloria*, etc., ou *Notre Père...*, *Je vous salue...*, *Gloire*, etc.

SECOND ACTE D'ADORATION.

Je vous adore profondément, ô Jésus : je vous reconnais présent dans le très-Saint Sacrement ; et, par cet acte d'adoration, j'ai l'intention de suppléer à l'oubli de tant de Chré-

tiens, qui, lorsqu'on vous porte aux malades pour être leur soutien et leur force dans le grand voyage de l'Éternité, vous laissent sans cortége et daignent à peine vous honorer d'un acte extérieur d'adoration; je vous offre le Sang très-précieux qui a coulé de la Plaie de votre pied droit, en Amende honorable et réparation d'une si insultante froideur; et je me renferme dans cette sainte plaie, en répétant mille et mille fois :

Soit loué et remercié, etc.

Pater..., *Ave...*, *Gloria*, etc., ou *Notre Père...*, *Je vous salue...*, *Gloire*, etc.

TROISIÈME ACTE D'ADORATION.

Je vous adore profondément, ô Jésus, vrai Pain de vie éternelle; et, par cette adoration, j'ai l'intention de compenser toutes les peines sensibles que votre cœur éprouve, chaque jour, de la profanation des Églises où vous daignez reposer sous les espèces sacramentelles pour y être adoré et aimé de vos fidèles : je vous offre le Sang très-précieux, qui a coulé de la Plaie de votre main gauche, en Amende honorable et réparation de tant de sacriléges, et je me renferme dans cette sainte Plaie, en m'écriant à tout instant :

Soit loué et remercié, etc.

Pater..., *Ave...*, *Gloria*, etc., ou *Notre Père...*, *Je vous salue...*, *Gloire*, etc.

QUATRIÈME ACTE D'ADORATION.

Je vous adore profondément, ô Jésus, Pain vivant descendu du Ciel; et, par cet acte d'adoration, j'ai l'intention de réparer tant d'irrévérences, de la part des hommes, qui assistent à la Sainte Messe, où l'excès de votre amour vous fait renouveler le même sacrifice, quoique non sanglant, que vous avez accompli sur le Calvaire pour notre salut : je vous offre ce Sang très-précieux, qui a coulé de la Plaie de votre main droite, en Amende honorable et réparation d'une si grande ingratitude; et je me retire dans cette sainte Plaie, pour unir ma voix à celle des Anges, et à leur céleste concert, en répétant avec eux :

Soit loué et remercié, etc.

Pater..., *Ave...*, *Gloria*, etc., ou *Notre Père...*, *Je vous salue...*, *Gloire*, etc.

CINQUIÈME ACTE D'ADORATION.

Je vous adore profondément, ô Jésus, vraie Victime d'Expiation pour nos péchés, et je vous offre cet acte d'adoration comme un hommage de compensation pour tous les outrages et sacriléges de tant de Chrétiens ingrats, qui osent s'approcher de la Sainte-Table en péché mortel et vous recevoir dans un cœur coupable. Je vous offre les dernières gouttes de votre très-précieux Sang, qui a coulé de la Plaie de votre côté, en Amende honorable et réparation de

ces sacriléges abominables, et je m'enfonce dans le sanctuaire de votre Cœur, pour vous adorer, bénir et aimer, en ne cessant jamais de dire, avec toutes les âmes dévotes au très-Saint Sacrement :

Soit loué et remercié, etc.

Pater..., *Ave...*, *Gloria*, etc., ou *Notre Père...*, *Je vous salue...*, *Gloire*, etc.

Tantum ergo Sacramentum, etc., *page* 301.

Avec le verset *panem de Cœlo*, etc.,

Et l'oraison : *Deus, qui nobis*, etc.

Ou en Français.

Révérons donc, etc., *page* 302.

Avec le verset : *Vous leur avez donné le pain*, etc.

Et l'oraison : *O Dieu, qui nous avez laissé*, etc.

49°.

TROIS ORAISONS JACULATOIRES AU TRÈS-SAINT-SACREMENT.

Voyez les Indulgences, 3e *partie*, n° 49.

Ces trois oraisons jaculatoires sont chantées ordinairement, dans plusieurs Églises de Rome, en langue italienne, par tout le peuple, après la Bénédiction solennelle du Très-Saint-Sacrement, qui se donne aux Saluts; mais surtout dans l'Église du Monastère des Religieuses SACRAMENTINES, ou Adoratrices perpétuelles du Très-Saint-Sacrement, qui

ont été les promotrices de cette Dévotion, sous le pontificat de Pie VII.

Je vous adore, à tout moment,
Pain du Ciel, Pain de vie, ô Divin Sacrement.

Doux objet du cœur de Marie,
Jésus, daignez bénir et mon âme et ma vie.

O Jésus, aimable Sauveur,
Je dépose, à vos pieds, mon esprit et mon cœur.

On ajoute à ces trois stances jaculatoires ce qui suit :

Que le très-saint et divin Sacrement soit connu de tous, adoré et remercié à chaque instant!

50°.

PRIÈRE AU TRÈS-SAINT-SACREMENT, OU AU SACRÉ COEUR DE JÉSUS.

Voyez les Indulgences, 3e *partie*, n° 50.

Voilà donc, ô mon aimable Sauveur, quel a été l'excès de votre amour pour moi! O Jésus, vous m'avez préparé une Table Divine, où vous avez voulu que votre Corps soit ma Nourriture, et votre Sang mon Breuvage, afin de vous donner à moi tout entier. Qui donc a pu vous inspirer un tel excès d'Amour, sinon la Charité immense de votre Cœur divin? O Cœur Adorable de Jésus, fournaise ardente du Saint Amour, daignez admettre mon âme dans votre Plaie sacrée. C'est dans cette école de Charité

que je veux apprendre à aimer de plus en plus un Dieu, qui m'a donné des preuves si touchantes de son amour. Ainsi soit-il.

DÉVOTIONS AU S. COEUR DE JÉSUS.

51°.

FÊTE DU SACRÉ COEUR DE JÉSUS.

Voyez les Indulgences, 3e *partie*, n° 51.

Le S. Cœur de Jésus a toujours été l'objet de la Dévotion des plus Grands Saints, comme il est l'objet de la Dévotion de toutes les Ames Justes et intérieures, surtout depuis que les Souverains Pontifes, ayant favorisé, approuvé, et étendu cette Dévotion à toute l'Église Catholique, par un culte public, ont établi la fête solennelle du S. Cœur de Jésus. Cette fête a été fixée au Vendredi d'après l'octave du Très-Saint-Sacrement; mais Pie VII, voulant de plus en plus la favoriser, a permis aux Évêques de la transférer à un autre jour, avec les Indulgences qui y sont attachées, et avec le privilége de célébrer, ce jour-là, la Messe *propre* du S. Cœur, etc.

C'est à la pieuse Union du S. Cœur de Rome que l'on doit la plupart des priviléges accordés à cette Dévotion, parce qu'elle les a sollicités avec un zèle, éclairé et soutenu par un grand amour pour Notre Seigneur Jésus-Christ.

☞ *On peut consulter les Dissertations de* Muzzarelli, *et l'ouvrage du* pieux Évêque de Fréjus, *sur la Dévotion aux S. S. Cœurs de* Jésus *et de* Marie.

52°.

LA VISITE D'UNE IMAGE, OU TABLEAU DU SACRÉ COEUR, EXPOSÉ A LA VÉNÉRATION DES FIDÈLES.

Voyez les Indulgences, 3e *partie*, n° 52.

L'origine de cette Dévotion est touchante, par le motif qui l'a inspirée. Plusieurs personnes pieuses de *Fiézoles* et de *Florence*, dans le désir d'appeler tous les Fidèles autour des Autels du S. Cœur de Jésus, afin d'animer la ferveur de leurs prières, et de toucher ce Cœur Divin, en faveur du S. Père, PIE VI, exilé au milieu d'eux, et de l'Église souffrante avec son Chef, multiplièrent partout les tableaux du Cœur de Jésus, et sollicitèrent de PIE VI un Rescrit d'indulgence pour tout ceux qui viendraient les visiter, et prier à son intention. Le Rescrit leur fut accordé, daté de Florence, le 2 janvier, 1799, et on le conserve avec un respect religieux, dans les archives de l'Évêché de Fiézoles, à Florence, près *Santa-Maria in Campo*.

53°.

ORAISON JACULATOIRE AU SACRÉ COEUR DE JÉSUS, avec *Pater...*, *Ave...*, *Credo...*, etc.

Voyez les Indulgences, 3e *partie*, n° 53.

☞ L'oraison jaculatoire, qui suit, jouit de beaucoup d'indulgences; mais ces indulgences ne

sont accordées qu'aux Fidèles inscrits dans la Pieuse Union du S. Cœur de Jésus, érigée canoniquement, à Rome, le 14 février, 1810, à *Santa-Maria in Capella*, et transférée depuis à *Santa-Maria della Pace;* et aux membres de tout autre association du S. Cœur de Jésus, établie hors de Rome, et aggrégée à l'Union de Rome.

Aimable Cœur de mon Sauveur, Jésus,
Puissé-je vous aimer toujours de plus en plus.

54°.

LA VISITE DES ÉGLISES DE L'UNION, OU ASSOCIATION DU SACRÉ COEUR DE JÉSUS.

PRATIQUES DE PIÉTÉ.

Voyez les Indulgences, 3e *partie*, n° 54.

Une des pratiques de piété en l'honneur du Sacré Cœur de Jésus, dotée d'un plus grand nombre d'indulgences, est :

La visite d'une des Églises de l'association;

... Aux jours des Stations de Rome;

... Aux fêtes de la sainte Vierge, de saint Joseph, des apôtres saint Pierre et saint Paul, de saint Jean l'Évangéliste, de la Toussaint, et du jour des Morts;

... Aux jours de la Neuvaine, qui précède la Fête du Sacré Cœur;

... Les six Dimanches ou six Vendredis qui précèdent la Fête.

55°.

TRIDUO

AVANT LA FÊTE DU SACRÉ COEUR.

Voyez les Indulgences, 3e *partie*, n° 55.

C'est un usage fort édifiant, surtout à Rome, de faire précéder chaque fête solennelle d'un Triduo, c'est-à-dire *de trois jours* d'un exercice public de Dévotion, ou à midi, ou sur le soir, suivi des Litanies de la sainte Vierge, du Salut, et de la Bénédiction du Saint-Sacrement.

Léon XII a approuvé spécialement le Triduo du S. Cœur, pour les associés de l'Union.

56°.

NEUVAINE AU SACRÉ COEUR, PAR LE PÈRE BORGO.

Voyez les Indulgences, 3e *partie*, n° 56.

Le P. Charles Borgo, de la Compagnie de Jésus, a composé une Neuvaine au S. Cœur de Jésus, composée de plusieurs Méditations pleines d'une doctrine profonde, et où respire une singulière onction de piété.

Cette Neuvaine du P. Borgo a paru si utile à Pie VII, qu'il a cru devoir la proposer aux Fidèles, en accordant des indulgences à tous ceux qui la feraient avec ferveur, soit avant la Fête du S. Cœur de Jésus, soit dans le cours de l'année.

L'opuscule du P. Borgo, intitulé : Neuvaine pour se préparer à la Fête du S. Cœur de Jésus, etc., *a été imprimé, en Italien, à Rome, chez Bourlié, imprimeur de la Propagande. La Neuvaine, en Français, se trouve chez Gaume frères, libraires, rue du Pot-de-Fer-Saint-Sulpice*, n° 5.

☞ 1°. Les Fidèles, qui n'auront pas l'ouvrage de la Perfection Chrétienne du *P. Alphonse Rodriguez, de la Compagnie de Jésus*, indiqué dans cette Neuvaine pour la lecture spirituelle de chaque jour, pourront faire leur lecture dans tout autre livre ascétique et de Dévotion, à leur choix, selon la teneur des Rescrits de Pie VII.

2°. Ceux qui ne pourront pas faire les visites prescrites dans les Églises de l'Association, ou qui, dans les jours de la Neuvaine du S. Cœur de Jésus, ou dans les six Dimanches, ou Vendredis avant la Fête, ne pourront pas visiter l'Église ou l'Oratoire public, où se célèbre la Fête, par raison d'absence ou d'infirmité, ou pour quelque autre cause légitime, auront la faculté d'y suppléer en faisant, dans ces mêmes jours, une autre œuvre pie, que leur confesseur leur aura désignée.

3°. Pie VII, par son Rescrit du 15 mai, 1816, a étendu toutes les indulgences attachées aux Dévotions ci-dessus (qui n'étaient que pour les associés), à tous les Fidèles Chrétiens, dans quelque partie du Monde que ce soit, surtout dans les lieux où l'on ne peut ériger ou former des associations, ni s'aggréger que difficilement à l'Union de Rome, pourvu que l'on accomplisse d'ailleurs les œuvres spécifiées.

57°.

ASSOCIATION AU CULTE PERPÉTUEL DU SACRÉ COEUR DE JÉSUS.

Voyez les Indulgences, 3e *partie*, n° 57.

L'Association au Culte perpétuel du S. Cœur de Jésus, est une Dévotion semblable à celle de l'Adoration Perpétuelle du Saint-Sacrement; elle honore Dieu, console l'Église, ranime l'esprit de Religion, nourrit la piété, et doit accroître l'amour envers N. S. J.-C. Quelle Dévotion d'ailleurs plus touchante, que celle qui fixe constamment une personne pieuse au pied du sanctuaire, pour adorer, glorifier, et remercier Jésus-Christ dans le Mystère de son amour, où son Cœur Divin est sans cesse occupé des intérêts de notre âme et de notre sanctification! Voici en quoi consiste cette Dévotion: Celui qui veut être membre de l'association doit:

1°. Se faire inscrire dans l'Association du Culte Perpétuel du S. Cœur de Jésus;

2°. Choisir un ou plusieurs jours dans l'année, à son gré, et consacrer chacun de ces jours au S. Cœur de Jésus, par les pratiques suivantes:

... 1°. La Confession et la Communion;

... 2°. La Visite de quelque Église ou Oratoire public, où il priera pendant quelque espace de temps...., selon l'intention du Souverain Pontife, pour tous les Évêques ou Prêtres....., pour la Conversion des pécheurs....., pour tous les Associés au Culte Perpétuel, et pour les Ames du Purgatoire;

... 3°. Une heure, environ, d'oraison ou vocale, ou mentale, soit entière, soit divisée en plusieurs fois, s'il y a un motif légitime;

... 4°. Une Élévation au S. Cœur de Jésus, en forme d'oraison jaculatoire, plusieurs fois dans le jour;

... 5°. La Rénovation des Vœux ou Promesses du Baptême, et des autres Consécrations, soit de la Cléricature et du Sacerdoce, soit de la Religion, etc.; en un mot, de celles que chacun a faites à Dieu.

Léon XII a singulièrement favorisé ce pieux exercice du Culte Perpétuel, pour seconder les intentions des Prêtres de l'Union du Sacré Cœur de Jésus, de Rome.

58°.

OFFRANDE AU SACRÉ COEUR DE JÉSUS.

Voyez les Indulgences, 3e *partie*, n° 58.

Cette offrande au S. Cœur de Jésus doit être récitée devant un tableau, ou image du S. Cœur, si l'on veut remplir les conditions prescrites par Pie VII.

O Jésus, aimable Sauveur, je vous donne mon cœur en reconnaissance de tous vos bienfaits; je me consacre à vous entièrement, en réparation de toutes mes infidélités passées; et je me propose, avec le secours de votre grâce, de ne plus vous offenser à l'avenir.

59°.

PRIÈRES AU SACRÉ CŒUR DE JESUS, AVEC *trois Pater..., Ave..., Gloria...*, etc.

Voyez les Indulgences, 3e *partie*, n° 59.

PIE VII avait d'abord, de vive voix (*oraculo vivæ vocis*), approuvé les prières suivantes, d'après les instances de plusieurs Évêques, Prêtres, et autres personnes dévotes au S. Cœur; il les autorisa de nouveau par le Bref du 26 septembre, 1817.

Le Verbe s'est fait Chair, et il a habité parm nous.

Verbe Éternel, fait Homme pour notre amour, humblement prosternés à vos pieds, nous vous adorons avec un profond respect. Jaloux de réparer notre monstrueuse ingratitude, nous nous unissons à tous les cœurs de ceux qui vous aiment; et nous vous offrons les plus humbles comme les plus tendres actions de grâces pour le grand bienfait de l'Incarnation. Pénétrés de l'excès d'humilité, de douceur et de bonté, que nous admirons dans votre cœur divin, nous vous supplions de nous accorder la grâce d'imiter ces vertus, qui vous sont si chères,

Pater..., Ave..., Gloria.

Jésus-Christ a été crucifié pour nous, a souffert obéissant jusqu'à la mort, et a été enseveli.

O Jésus, aimable Rédempteur, humblemen

prosternés à vos pieds, nous vous adorons avec le plus profond respect; et, voulant vous donner une preuve de la douleur sincère, que nous ressentons, de notre insensibilité pour tant d'outrages et de souffrances, que votre cœur éprouva pour notre salut, au jour de votre Passion et de votre Mort douloureuse, nous nous unissons à tous les cœurs de ceux qui vous aiment, pour vous offrir l'hommage de notre vive reconnaissance. Nous admirons l'infinie Patience et la noble Générosité de votre Cœur Divin; et nous vous supplions de remplir notre cœur de l'esprit de mortification chrétienne; qui nous fasse embrasser courageusement les souffrances et mettre notre plus grande Consolation et toute notre Gloire, dans votre Croix.

Pater..., *Ave...*, *Gloria.*

Vous leur avez donné le Pain du Ciel, plein de toute sorte de délices.

O Jésus, si plein d'amour pour les hommes, prosternés à vos pieds, nous vous adorons avec un profond respect; et voulant compenser, par nos hommages, les outrages que votre Cœur Divin reçoit, tous les jours, dans le Sacrement de l'Autel, nous nous unissons à tous les cœurs de ceux qui vous aiment et qui vous rendent les plus tendres actions de grâces. Nous contemplons, dans votre Cœur Divin, ce prodige incompréhensible de votre amour pour votre Père, qui, comme un feu ardent, brûle tou-

jours sans se consumer ; et nous vous supplions d'allumer dans nos cœurs le feu d'un amour aussi ardent pour vous et pour le prochain.

Pater..., *Ave...*, *Gloria.*

Enfin, ô Aimable Jésus, nous vous en supplions par la tendresse même de votre Cœur ; daignez convertir les pécheurs, consoler les affligés, secourir les agonisans, et soulager les âmes du Purgatoire. Unissez tous nos cœurs par les doux liens de la paix et de la charité ; préservez-nous d'une mort imprévue, et accordez-nous la grâce d'une Sainte Mort, d'une fin paisible et heureuse. Ainsi soit-il.

℣. Cor Jesu, flagrans Amore nostri,

℟. Inflamma Cor nostrum Amore tui.

OREMUS.

Concede, quæsumus, Omnipotens Deus, ut qui, in Sanctissimo Dilecti Filii tui Corde gloriantes, præcipua in nos Charitatis ejus Beneficia recolimus ; eorum pariter et actu delectemur et fructu : per eumdem Christum Dominum nostrum, etc.

Ou en Français.

℣. Cœur de Jésus, brûlant d'amour pour nous,

℟. Embrasez-nous d'un saint amour pour vous.

ORAISON.

Dieu Tout-Puissant, accordez à tous ceux, qui se glorifient dans le Très-Saint Cœur de

votre Fils Bien-Aimé, la grâce de se rappeler continuellement les plus grands Bienfaits de son infinie Charité, afin que nous puissions en recueillir les fruits, par Jésus-Christ, Notre Seigneur, etc.

AU S. COEUR DE JÉSUS.

O Divin Cœur de Jésus, je vous adore avec toutes les puissances de mon âme; et je vous les consacre à jamais, ainsi que toutes mes pensées, tous mes désirs, paroles, actions, et tout moi-même. Je veux vous offrir des actes d'adoration, d'amour, semblables à ceux que vous rendez au Père Éternel, pour le glorifier. Soyez, je vous en supplie, le réparateur de mes fautes, le protecteur de ma vie, mon refuge et mon asile à l'heure de la Mort. Vous avez été, dans tout le cours de votre vie mortelle, plongé dans une mer d'amertume et de peines; accordez-moi, en vertu de tous vos mérites, une vraie douleur de mes péchés, le mépris des choses de la terre, un désir ardent de la gloire éternelle, une confiance sans bornes dans vos mérites infinis, et la persévérance finale dans votre grâce!

O Cœur de Jésus, qui êtes tout amour! je vous offre ces humbles prières, pour moi et pour tous ceux qui s'unissent à moi en esprit, pour vous adorer : daignez, par votre infinie bonté, nous recevoir tous, et exaucer surtout celui d'entre nous, qui, le premier sortira de cette vie mortelle. Cœur aimable de Jésus,

versez dans son cœur toutes les consolations intérieures, au milieu de sa dernière agonie; recevez-le dans vos sacrées Plaies; purifiez-le de toute souillure, dans cette fournaise d'amour, afin qu'il puisse entrer dans le sein de votre gloire, et y devenir le protecteur de tous ceux, qui demeurent encore dans ce lieu d'exil.

Cœur Très-Saint de notre aimable Sauveur, j'ai l'intention formelle de vous renouveler et offrir ces actes d'adoration et ces prières, pour moi d'abord misérable pécheur, et pour tous les associés de l'adoration perpétuelle, à tous les momens de ma vie jusqu'au dernier soupir. Je vous recommande, ô Jésus, la Sainte Église, votre épouse bien-aimée et notre vraie Mère; toutes les âmes qui aiment la justice et tous les pauvres pécheurs, les affligés, les agonisans, ainsi que tous les hommes sans exception : ne permettez pas que le sang, versé pour eux, leur soit inutile; daignez enfin appliquer ce Sang au soulagement des âmes du Purgatoire et de tous ceux qui, dans le cours de leur vie, auront vécu dans la douce et heureuse habitude de vous adorer en esprit et en vérité.

AU COEUR DE MARIE.

Cœur de Marie, le plus aimable, et le plus pur de tous les cœurs, le plus rempli d'amour pour Jésus-Christ, et le plus compatissant en-

vers nous, obtenez-nous du cœur de Jésus les grâces que nous lui demandons. Mère de miséricorde, une seule élévation, un seul mouvement même de votre Cœur enflammé, vers le Cœur de Jésus-Christ, peut nous le rendre favorable; daignez donc solliciter ces grâces, pour nous, auprès de votre Fils; et son Cœur Divin, en vertu de l'amour filial qu'il a eu et qu'il aura toujours pour vous, ne manquera jamais de vous exaucer. Ainsi soit-il.

60°.

LA PETITE COURONNE DU COEUR DE JÉSUS.

(La Coroncina.)

Voyez les Indulgences, 3e partie, n° 60.

La petite Couronne du Cœur de Jésus se compose de *cinq Élévations*, suivies chacune d'*un Pater*, de *cinq Gloria Patri*, et d'un distique, en l'honneur de ce Cœur Divin.

☞ Les prières de cette petite Couronne ont été approuvées par la S. Congrégation des Rits, sous le Pontificat de Pie VII.

Deus, in adjutorium, etc. *Page* 231.

O Dieu, venez à mon aide, etc. *Page* 235.

Première Élévation. — O Très-Aimable Jésus, à la vue de votre Cœur, plein de tendresse et d'indulgence pour les pécheurs, je sens mon

cœur tressaillir de joie et ma confiance se ranimer, dans le doux espoir que vous daignerez accueillir favorablement mon repentir. Ah! combien de péchés j'ai commis en votre Sainte présence! Mais, ô mon Dieu, je les déteste, parce qu'ils vous offensent, vous, le Souverain Bien; et je les pleurerai avec les larmes de Pierre et de Madelaine. Ah! daignez m'en accorder le pardon; je vous en conjure, par votre Cœur si tendre : faites, ô Divin Jésus, que je meure plutôt que de vous offenser, ou que je ne vive plus que pour vous rendre Amour pour Amour.

1 *Pater*..., 5 *Gloria Patri*, etc.

Aimable Cœur de mon Sauveur Jésus,
Puissé-je vous aimer toujours de plus en plus!

Seconde Élévation. — O Jésus, je vous bénis mille fois, et je vous rends grâces de ce qu'ayant daigné me proposer votre Cœur humble pour modèle, vous m'avez non seulement sollicité, par de vives instances, à l'imiter, mais même enseigné et applani la voie, par vos étonnantes humiliations. O ingrat et insensé que j'étais! combien de fois je me suis égaré loin de vous, ô mon Dieu! Pardonnez-moi tous ces égaremens, que je déplore dans la sincérité de mon âme; je ne veux plus, désormais, m'attacher ni à l'ambition, ni à la vanité; mais vous suivre, avec un cœur humble, au milieu de vos humiliations, pour obtenir la paix et le salut.

Donnez-moi le courage et la force qui me sont nécessaires, et je bénirai éternellement votre Cœur Divin, au sein de la gloire.

1 *Pater...*, 5 *Gloria Patri*, etc.

Aimable Cœur, etc.

Troisième Élévation. — O Jésus, que d'admirables Exemples vous nous avez laissés de la Patience de votre Cœur! Grâces infinies vous en soient rendues! mais je rougis de voir que vos Exemples accusent ma folle délicatesse, incapable de souffrir la plus petite peine. Ah! Jésus, si cher à mon cœur, répandez-y, avec profusion, un vif et constant amour des tribulations et des croix, de la mortification et de la pénitence, afin que, vous suivant au Calvaire, je puisse, à votre suite, arriver à la gloire du Ciel, et entrer dans les joies éternelles.

1 *Pater...*, 5 *Gloria Patri*, etc.

Aimable Cœur, etc.

Quatrième Élévation. — O Jésus, le spectacle de la Douceur ineffable de votre Cœur me fait envisager avec horreur le mien, si différent du vôtre. Hélas! trop souvent une parole, un signe, une ombre de contradiction suffit pour m'inquiéter, ou pour m'arracher des plaintes. Ah! de grâce, pardonnez-moi mes impatiences, et accordez-moi la grâce d'imiter, à l'avenir, en quelque contrariété que ce soit, votre Dou-

ceur inaltérable, afin que je jouisse ainsi toujours d'une sainte paix.

1 *Pater...*, 5 *Gloria Patri*, etc.

Aimable Cœur, etc.

Cinquième Élévation. — Que tout dans le Ciel et sur la terre chante vos louanges, ô Jésus! car toute louange est due à votre Cœur généreux, vainqueur de la Mort et de l'Enfer. Mais, quelle honte et quelle confusion pour moi, de voir mon cœur si pusillanime, qu'un mot ou une injure le trouble ou l'effraie! Il n'en sera plus ainsi. J'implore de vous, ô mon Sauveur, cette force et ce courage, qui soutiennent les combats et remportent la victoire sur la terre, pour obtenir ensuite dans le Ciel, auprès de vous, la couronne qui ne se flétrit jamais.

1 *Pater...*, 5 *Gloria Patri*, etc.

Aimable Cœur, etc.

Adressons-nous à Marie ; consacrons-nous de plus en plus à elle ; et, pleins de confiance en son cœur maternel, disons-lui :

Vierge auguste, ô Mère de Dieu, et notre Mère, obtenez-moi, en vertu des Mérites singuliers de votre saint cœur, une vraie et constante Dévotion au Cœur de votre Fils, afin que, renfermé dans son Cœur Divin, comme dans un sanctuaire, avec toutes mes pensées et mes affections, je remplisse tous mes devoirs avec zèle, et je serve Jésus, dans la joie de mon

âme, tous les jours de ma vie, et surtout en ce jour.

℣. Cœur de Jésus, brûlant d'amour pour nous,
℟. Embrâsez nous d'un saint amour pour vous.

ORAISON.

Faites, Seigneur, que votre Esprit Saint nous embrâse de ce feu divin, que Jésus-Christ a tiré des profondeurs de son Cœur adorable, pour le répandre sur la terre, et qu'il brûle de voir allumé dans tous les cœurs, lui qui vit et règne dans les siècles des siècles. Ainsi soit-il.

Ou en Latin :

℣. Cor Jesu, flagrans amore nostri
℟. Inflamma cor nostrum amore tui.

OREMUS.

Illo nos igne, quæsumus, Domine, Spiritus Sanctus inflammet, quem Dominus noster Jesus-Christus è penetralibus cordis sui misit in terram et voluit vehementer accendi, qui tecum vivit et Regnat, in unitate ejusdem Spiritûs Sancti Deus, per omnia sæcula sæculorum. Amen.

DÉVOTIONS AUX ÉGLISES ET SAINTS AUTELS.

61°.

STATIONS DE ROME.

Voyez les Indulgences, 3e *partie*, n° 61.

☞ *Les Indulgences n'ont pu se placer à la* 3e *partie, parce qu'elles se trouvent nécessairement annexées à chaque Station ci-après.*

On trouvera néanmoins, dans la 3e *partie*, n° 61, *des détails sur les Indulgences attachées à cette Dévotion, les priviléges, conditions*, etc.

L'institution de la visite des Églises Stationales remonte aux premiers siècles du Christianisme. Il existe dans ces Églises les plus religieux monumens ou souvenirs des Saints, surtout des Martyrs, qui ont honoré ces Églises par leur présence, ou les ont consacrées par leur sainteté ou par leurs Martyres. Anciennement, à certains jours de l'année, le Peuple, le Clergé, et des Évêques aussi, s'y rendaient en procession, pour y faire des prières. C'est saint Grégoire-le-Grand, qui, touché de la ferveur et de la persévérance des Fidèles, a réglé, le premier, les jours des Stations, les Églises stationales, et leur mention ou insertion dans le Missel Romain.

Si la visite des Stations de Rome est une Dévotion très-ancienne, elle attire encore, à Rome, un concours singulièrement édifiant : on s'y porte en

foule, et avec autant de piété que de recueillement. Voici la Notice exacte des Stations; mais,

1°. Il faut prévenir les Fidèles qu'en vertu du décret de la S. Congrégation des indulgences, du 9 juillet, 1777, approuvé et confirmé par Pie VI, se trouvent révoquées toutes les indulgences, que l'on publiait, comme attachées à la visite des Églises de chaque Station, dans tous les livres imprimés ou manuscrits; et que celles indiquées ci-après sont les seules authentiques.

2°. Il existe, hors de Rome, dans la plupart des villes ou des pays de la Catholicité, quelques Églises, où, en vertu de Brefs, ou Rescrits des Souverains Pontifes, on peut gagner les indulgences des Stations de Rome, comme à Rome même, en visitant l'Église locale, honorée de ce privilége.

3°. Parmi les Églises, ci-dessous dénommées, s'i en est quelqu'une qui ne soit pas dans le nombre de celles qui sont désignées dans le Missel Romain, elles n'en jouissent pas moins des indulgences des Stations, aux jours marqués, par un privilége Apostolique et Spécial de Clément VIII, 4 février, 1603; de Léon XII, Bref du 8 janvier, 1828. *Voyez* la Notification de Son Em. le Cardinal Vicaire, 20 février, 1828.

LISTE

DES JOURS, DES ÉGLISES STATIONALES, ET DES INDULGENCES ATTACHÉES AUX STATIONS DE ROME.

1er *Janvier.*

Circoncision de Notre Seigneur Jésus-Christ.

Station à Sainte-Marie, aux Transtévérins ;
Indulgence de 30 ans et de 30 quarantaines.

6 *Janvier.*

Épiphanie de Notre Seignur Jésus-Christ.

Station à Saint-Pierre, au Vatican ;
Indulgence de 30 ans et de 30 quarantaines.

Dimanche de la Septuagésime.

Station à Saint-Laurent, hors des murs ;
Indulgence de 30 ans et de 30 quarantaïnes.

Dimanche de la Sexagésime.

Station à Saint-Paul, hors des murs ;
Indulgence de 30 ans et de 30 quarantaines.

Dimanche de la Quinquagésime.

Station à Saint-Pierre, au Vatican ;
Indulgence de 30 ans et de 30 quarantaines.

Mercredi des Cendres.

Station à Sainte-Sabine, à Saint-Alexis, et à

Sainte-Marie, *in cosmedin* (dite de la bouche de la vérité);

Indulgence de 15 ans et de 15 quarantaines.

Jeudi après les Cendres.

Station à Saint-Georges *in Velabro*, et à Jésus et Marie, au Cours;

Indulgence de 10 ans et de 10 quarantaines.

☞ Cette Indulgence, de 10 ans et de 10 quarantaines, est la même pour tous les jours de Carême, excepté pour quelques-uns, qui seront notés.

Vendredi après les Cendres.

Station à Saint-Jean et Saint-Paul, et à Saint-Grégoire, au mont *Celio*.

Samedi après les Cendres.

Station à Saint-Tryphon, et à Saint-Augustin.

Premier Dimanche de Carême.

Station à Saint-Jean-de-Latran.

Lundi de la première semaine.

Station à Saint-Pierre-aux-Liens, et à Saint-Jean *della pigna*.

Mardi de la première semaine.

Station à Sainte-Anastasie.

Mercredi des Quatre-temps (du Printemps).

Station à Sainte-Marie-Majeure.

Jeudi de la première semaine.

Station à Saint-Laurent *in pane e perna*.

Vendredi des Quatre-temps.

Station aux Saints Apôtres.

Samedi des Quatre-temps.

Station à Saint-Pierre, au Vatican.

Second Dimanche de Carême.

Station à Sainte-Marie *in Dominica*, dite la *Navicella*, et à Saint-Grégoire, au mont *Celio*.

Lundi de la deuxième semaine.

Station à Sainte-Marie-Majeure, et à Saint-Clément.

Mardi de la deuxième semaine.

Station à Sainte-Balbine.

Mercredi de la deuxième semaine.

Station à Sainte-Cécile, aux Transtévérins.

Jeudi de la deuxième semaine.

Station à Sainte-Marie, aux Transtévérins.

Vendredi de la deuxième semaine.

Station à Saint-Vital.

Samedi de la deuxième semaine.

Station aux saints Marcellin et Pierre.

Troisième Dimanche de Carême.

Station à Saint-Laurent, hors des murs.

Lundi de la troisième semaine.

Station à Saint-Marc.

Mardi de la troisième semaine.

Station à Sainte-Pudentienne.

Mercredi de la troisième semaine.

Station à Saint-Sixte, et aux saints Nérée et Achillée.

Jeudi de la troisième semaine.

Station aux saints Côme et Damien *in campo Vaccino.*

Vendredi de la troisième semaine.

Station à Saint-Laurent *in Lucina.*

Samedi de la troisième semaine.

Station à Saint-Caïus, à Sainte-Suzanne, et à Sainte-Marie-des-Anges, aux Termes.

Quatrième Dimanche de Carême.

Station à Sainte-Croix de Jérusalem; Indulgence de 15 ans et de 15 quarantaines.

Lundi de la quatrième semaine.

Station aux quatre Saints couronnés martyrs.

Mardi de la quatrième semaine.

Station aux saints Laurent et Damase, et à Saint-André *della Valle.*

Mercredi de la quatrième semaine.

Station à Saint-Paul, hors des murs.

Jeudi de la quatrième semaine.

Station à Saint-Martin-des-Monts, et à Saint-

Sylvestre *in capite*, ou au chef de Saint-Jean-Baptiste.

Vendredi de la quatrième semaine.

Station à Saint-Eusèbe, et à Sainte-Bibiane.

Samedi de la quatrième semaine.

Station à Saint-Nicolas *in carcere*, ou en prison.

Dimanche de la Passion.

Station à Saint-Pierre, au Vatican ; et à Saint-Lazare.

Lundi de la Passion.

Station à Saint-Chrysogone, aux Transtévérins.

Mardi de la Passion.

Station à Saint-Cyriaque, dans Sainte-Marie *in via lata*, au Cours ; et aux saints Quirice et Julitte, aux Monts.

Mercredi de la Passion.

Station à Saint-Marcel.

Jeudi de la Passion.

Station à Saint-Apollinaire.

Vendredi de la Passion.

Station à Saint-Étienne, dit *Rotondo*, au mont *Celio*.

Samedi de la Passion.

Station à Saint-Jean devant la Porte Latine, et à Saint-Césarée.

Dimanche des Rameaux.

Station à Saint-Jean-de-Latran ;
Indulgence de 25 ans et de 25 quarantaines.

Lundi Saint.

Station à Sainte-Praxède.

Mardi Saint.

Station à Sainte-Prisque, et à Sainte-Marie de la porte *del Popolo*.

Mercredi Saint.

Station à Sainte-Marie-Majeure.

Jeudi Saint.

Station à Saint-Jean-de-Latran ;
Indulgence plénière, à ceux qui, confessés et communiés, remplissent les conditions requises.

Vendredi Saint.

Station à Sainte-Croix-de-Jérusalem ;
Indulgence de 30 ans et de 30 quarantaines.

Samedi Saint.

Station à Saint-Jean-de-Latran ;
Indulgence de 30 ans et de 30 quarantaines.

Saint jour de Pâques.

Station à Sainte-Marie-Majeure ;
Indulgence plénière, avec les conditions requises.

Lundi de Pâques.

Station à Saint-Pierre, au Vatican, et à Saint-Onuphre ;

Indulgence de 30 ans et de 30 quarantaines, ainsi que les jours suivans.

Mardi de Pâques.

Station à Saint-Paul, hors des murs.

Mercredi après Pâques.

Station à Saint-Laurent, hors des murs.

Jeudi après Pâques.

Station aux Saints Apôtres.

Vendredi après Pâques.

Station à Sainte-Marie-des-Martyrs, dite la Rotonde.

Samedi in Albis.

Station à Saint-Jean-de-Latran.

Dimanche in Albis, *ou de* Quasimodo.

Station à Saint-Pancrace, et à Sainte-Marie *della Scala.*

25 *Avril.*

Fête de saint Marc, Évangéliste.

Station à Saint-Pierre, au Vatican.

Lundi des Rogations.

Station à Sainte-Marie-Majeure.

Mardi des Rogations.

Station à Saint-Jean-de-Latran.

Mercredi des Rogations.

Station à Saint-Pierre, au Vatican.

Jeudi.

Fête de l'Ascension de Notre Seigneur Jésus-Christ.

Station à Saint-Pierre, au Vatican;

Indulgence plénière, sous les conditions prescrites.

Samedi, veille de la Pentecôte.

Station à Saint-Jean-de-Latran;

Indulgence de 10 ans et de 10 quarantaines.

Fête de la Pentecôte.

Station à Saint-Pierre, au Vatican;

Indulgence de 30 ans et de 30 quarantaines.

(Même indulgence toute l'octave.)

Lundi de la Pentecôte.

Station à Saint-Pierre-aux-Liens.

Mardi de la Pentecôte.

Station à Sainte-Anastasie.

Mercredi des Quatre-temps (d'Été).

Station à Sainte-Marie-Majeure.

Jeudi après la Pentecôte.

Station à Saint-Laurent, hors des murs.

Vendredi des Quatre-temps.

Station aux Saints Apôtres.

Samedi des Quatre-temps, veille de la Trinité.

Station à Saint-Pierre, au Vatican.

Mercredi des Quatre-temps (d'Automne.)

Station à Sainte-Marie-Majeure;

Indulgence de 10 ans et de 10 quarantaines;

(Même indulgence les jours suivans.)

Vendredi des Quatre-temps.

Station aux Saints Apôtres.

Samedi des Quatre-temps.

Station à Saint-Pierre, au Vatican.

Premier Dimanche de l'Avent.

Station à Sainte-Marie-Majeure.

Second Dimanche de l'Avent.

Station à Sainte-Croix de Jérusalem.

Troisième Dimanche de l'Avent.

Station à Saint-Pierre, au Vatican;

Indulgence de 15 ans et de 15 quarantaines.

Mercredi des Quatre-temps (d'Hiver.)

Station à Sainte-Marie-Majeure;

Indulgence de 10 ans et de 10 quarantaines.

(Même indulgence les jours suivans.)

Vendredi des Quatre-temps.

Station aux Saints Apôtres.

Samedi des Quatre-temps.

Station à Saint-Pierre, au Vatican.

Quatrième Dimanche de l'Avent.

Station aux Saints Apôtres.

24 *Décembre, veille de Noël.*

Station à Sainte-Marie-Majeure;

Indulgence de 15 ans et de 15 quarantaines.

(Même indulgence aux deux premières messes du 25.)

25 *Décembre.*

Fête de la Naissance de Notre Seigneur Jésus-Christ, à la Messe de Minuit.

Station à l'autel de la Crêche, dans Sainte-Marie-Majeure.

A la Messe de l'Aurore.

Station à Sainte-Anastasie.

A la Messe du jour, et le reste de la Fête de Noël.

Station à Saint-Pierre, au Vatican; et à Sainte-Marie-Majeure;

Indulgence plénière, sous les conditions requises.

26 *Décembre; Fête de saint Étienne, premier Martyr.*

Station à Saint-Étienne, dit *Rotondo*, au mont *Celio;*

Indulgence de 30 ans et de 30 quarantaines.

27 *Décembre, Fête de saint Jean, Apôtre et Évangéliste.*

Station à Sainte-Marie-Majeure;

Indulgence de 30 ans et de 30 quarantaines.

28 *Décembre, Fête des Saints Innocens.*

Station à Saint-Paul, hors des murs;

Indulgence de 30 ans et de 30 quarantaines.

62°.

VISITE DES SEPT ÉGLISES PRINCIPALES DE ROME.

Voyez les Indulgences, 3e *partie*, n° 62.

Les Sept Principales Églises, ou Basiliques de Rome, sont :

Saint-Pierre, *au Vatican ;*
Saint-Paul, *hors des murs ;*
Saint-Sébastien, *hors des murs ;*
Saint-Jean-de-Latran ;
Sainte-Croix-de-Jérusalem ;
Saint-Laurent, *hors des murs ;*
Et Sainte-Marie-Majeure.

L'usage de visiter ces sept Églises, introduit par la piété fervente des Romains, remonte à la plus haute Antiquité, et a été approuvé par l'autorité des Souverains Pontifes, comme le remarque SIXTE V, dans sa Bulle : *Egregia populi Romani pietas*, etc., du 13 février 1586. Cette Dévotion a été pratiquée, presque toutes les nuits, pendant plusieurs années, par saint JOSEPH, *à Calasanz, de la Mère de Dieu*, fondateur des Clercs réguliers pauvres de la Mère de Dieu, dits autrement les Pères des Écoles pies; fréquemment par saint PHILIPPE *de Néri*, et par beaucoup d'autres Saints. Elle se pratique encore aujourd'hui, avec édification, sans discontinuer; les Fidèles de toute condition, non seulement ceux de Rome, mais ceux aussi de tous les pays étrangers, qui abondent à Rome, s'y portent

en foule, pour vénérer plus particulièrement, dans ces sept Églises, la mémoire des glorieux Apôtres et des saints Martyrs.

63°.

VISITE DES SEPT AUTELS PRIVILÉGIÉS DES SEPT BASILIQUES.

Voyez les Indulgences, 3e *partie*, n° 63.

L'usage de visiter, dans les sept Basiliques de Rome, les sept Autels privilégiés, est aussi très-ancien, surtout dans Saint-Pierre *du Vatican*, comme on le voit dans ses archives, dès le temps D'INNOCENT II, vers l'an 1130.

Les sept Autels privilégiés dans Saint-Pierre *du Vatican*, à Rome, sont ceux

De la Madona Gregoriana, ou Notre-Dame-de-Saint-Grégoire;
Des Saints Processe et Martinien, Martyrs;
De Saint-Michel, Archange;
De Sainte-Pétronille, Vierge;
De la Madone, dite de la Colonne;
Des Apôtres Saint-Simon et Saint-Jude;
Enfin, de Saint-Grégoire-le-Grand.

DÉVOTIONS A LA SAINTE VIERGE.

64°.

OFFICE DE LA SAINTE VIERGE.

Voyez les Indulgences, 3e *partie*, n° 64.

On doit à Saint Pie V l'empressement des Fidèles pour réciter l'office de la sainte Vierge, à cause des grâces spirituelles qu'il a accordées, à tous ceux qui le récitent, par Dévotion, ou qui sont dans l'obligation de le dire par devoir.

☞ L'office de la sainte Vierge, dont il est ici question, est celui de Rome, le seul approuvé par le Saint-Siége.

65°.

ROSAIRE DE LA SAINTE VIERGE,

(Dit de S. Dominique.)

Voyez les Indulgences, 3e *partie*, n° 65.

Le Rosaire est une Pratique de Dévotion, autorisée par l'Église, qui en a fait une Solennité particulière, fixée au premier Dimanche d'Octobre. Elle ne peut être plus solide, puisqu'elle se compose des deux plus excellentes prières de la Religion, et consiste à réciter quinze *Pater* et cent cinquante *Ave*, qui, étant le chiffre du nombre des Psaumes, l'a fait appeler souvent le *Psautier de la sainte Vierge*. Cette Dévotion fut inspirée, par la sainte Vierge elle-même, à saint Dominique, Fondateur de l'ordre des Frères Prêcheurs, dits de-

puis *Dominicains*, comme une pratique fort utile, pour rétablir l'usage fréquent de la prière, et ranimer la foi des peuples envers le Mystère de l'Incarnation, que la secte des Albigeois cherchait à affaiblir, par ses blasphèmes, surtout en France, dans la province du Languedoc. Ce mode, ou genre de prières, n'était pas d'ailleurs nouveau dans l'Église; les Anachorètes des premiers siècles se servaient de petites pierres, pour compter le nombre de leurs prières; et les Fidèles, qui ne savaient pas lire, désignaient le nombre de *Pater* ou d'*Ave* qu'ils devaient réciter par des clous, attachés à leurs ceintures. Saint DOMINIQUE se servit de cette Méthode avec beaucoup de succès, dès l'année 1206; il ramena au sein de l'Église un grand nombre d'hérétiques; et il propagea partout cette Dévotion, qui, depuis plusieurs siècles, a produit des prodiges surprenans, et des effets merveilleux, dans toute la Chrétienté.

MÉTHODE

POUR RÉCITER LE SAINT ROSAIRE.

Le ROSAIRE *étant composé de quinze Dizaines (ou de trois Chapelets de cinq dizaines chacun), ceux qui n'ont pas le loisir de le dire tout entier chaque jour, peuvent le partager en trois Chapelets, savoir :* le LUNDI, *le premier Chapelet, des Mystères* JOYEUX; le MARDI, *le second Chapelet, des Mystères* DOULOUREUX; le MERCREDI, *le troisième Chapelet, des Mystères* GLORIEUX; *et ainsi du* JEUDI, VENDREDI et SAMEDI. *Mais, comme on a ordinairement plus de temps pour vaquer à la prière le Dimanche, il*

serait fort à propos de réciter tout le Rosaire en ce Saint Jour, si on ne peut le réciter dans la semaine.

On peut aussi réciter deux Dizaines tous les jours, et trois Dizaines le Dimanche, afin de dire tout le Rosaire dans la semaine.

Après le signe de la Croix : IN NOMINE PATRIS, on commence chaque Rosaire ou chaque Chapelet par l'invocation du Saint-Esprit.

Venez, Esprit Saint; remplissez les cœurs de vos fidèles, et allumez-y le feu de votre amour.

℣. Envoyez votre Esprit; et ils seront créés.
℟. Et vous renouvellerez la face de la terre.

PRIONS.

O Dieu, qui avez instruit et éclairé les cœurs de vos fidèles par la lumière du Saint-Esprit, faites que ce même esprit nous donne le goût et l'amour du bien, et qu'il nous remplisse toujours de la joie de ses divines Consolations, par Notre Seigneur Jésus-Christ. Ainsi soit-il.

On dit ensuite

1 CREDO sur la Croix;
1 PATER sur le gros grain;
1 AVE sur chacun des trois grains du Tercet.

On conclut cette préparation au Chapelet par le *Gloria Patri*, que l'on dit aussi à la fin de chaque Dizaine.

☞ Mais ce prélude au Chapelet n'est pas de rigueur; c'est seulement un pieux usage.

PREMIER ORDRE DES MYSTÈRES.

PREMIER MYSTÈRE JOYEUX.

L'Annonciation.

Sur la première Dizaine, considérez qu'un Ange envoyé de Dieu vient annoncer à la sainte Vierge le choix que Dieu a fait d'elle pour être la Mère du Verbe Éternel; que Marie reçoit cette Ambassade avec une profonde humilité; et que le Fils de Dieu s'incarne en elle, par l'opération invisible du Saint-Esprit.

PRIÈRE.

Je vous reconnais, ô Vierge Sainte, pour véritable Mère de Dieu : je vous salue comme remplie de grâces et de vertus; je réitère avec joie cet éloge que l'Ange vous a donné le premier, et que toute l'Église continue de vous donner après lui. Comme en devenant la Mère du Verbe Incarné, vous êtes devenue la Mère de tous les fidèles, montrez que vous êtes véritablement la mienne, et faites-moi ressentir votre tendresse maternelle. Ainsi-soit-il.

1 *Pater*... 10 *Ave*... 1 *Gloria Patri*, etc.

DEUXIÈME MYSTÈRE JOYEUX.

La Visitation.

A la seconde Dizaine, représentez-vous que la sainte Vierge va avec diligence dans les montagnes de la Judée, visiter sa cousine Élisabeth; qu'à son

arrivée toute la maison est remplie de grâce et de joie, et que saint Jean-Baptiste est sanctifié avant que de naître.

PRIÈRE.

O Très-Sainte Vierge, qui, dans le mystère de la Visitation, avez particulièrement fait éclater l'humilité et la charité, qui étaient en vous; obtenez de Dieu que mon âme soit souvent visitée de votre cher Fils, et qu'elle éprouve quelques-unes des impressions de grâce, que sa présence fit autrefois sentir à son Bienheureux Précurseur. Ainsi soit-il.

1 *Pater*... 10 *Ave*... 1 *Gloria Patri*, etc.

TROISIÈME MYSTÈRE JOYEUX.

La Naissance de Jésus-Christ.

Sur la troisième Dizaine, entrez en esprit dans l'Étable de Bethléem. Voyez le Fils de Dieu, naissant dans la pauvreté, la souffrance et l'humiliation, pour vous apprendre à combattre, en vous, l'amour des richesses, des plaisirs et de la gloire mondaine.

PRIÈRE.

O Très-Pure Mère de Dieu, je me réjouis de ce que vous avez donné, au monde, celui qui devait en être le Sauveur. Priez-le, je vous en conjure, qu'il daigne prendre une nouvelle naissance dans mon cœur, et qu'il me fasse la grâce d'imiter les vertus de sa Sainte Enfance, la simplicité, l'innocence, la docilité et le mé-

pris de tous les vains objets du monde. Ainsi soit-il.

1 *Pater*... 10 *Ave*... 1 *Gloria Patri*, etc.

QUATRIÈME MYSTÈRE JOYEUX.

L'Adoration des Mages.

A la quatrième Dizaine, prosternez-vous, en esprit, avec les Mages, pour adorer Jésus-Christ entre les bras de sa sainte Mère; et au lieu de l'or, de la myrrhe et de l'encens, offrez-lui votre esprit, votre cœur et votre corps.

PRIÈRE.

O Vierge Très-Sainte, qui fûtes comblée de consolation lorsque vous vîtes, en la personne des Mages, les Grands et les Puissans de la terre, reconnaître par leurs adorations la Souveraineté de votre cher Fils, et se présenter à son berceau, comme les prémices de la Vocation des Gentils: ne dédaignez pas de m'offrir à lui, afin qu'il me reçoive plus favorablement par vos mains, et qu'il m'apprenne à assurer ma vocation par les bonnes œuvres, et à suivre si fidèlement l'Étoile de sa grâce, que je parvienne enfin jusqu'à le trouver dans le Ciel. Ainsi soit-il.

1 *Pater*... 10 *Ave*... 1 *Gloria Patri*, etc.

CINQUIÈME MYSTÈRE JOYEUX.

L'Enfant Jésus trouvé dans le Temple.

Sur la cinquième Dizaine, participez à la joie qu'eut la sainte Vierge de retrouver son cher Fils dans le Temple de Jérusalem, après l'avoir cherché, avec douleur, durant trois jours. Cherchez-le, comme elle, dès que vous avez eu le malheur de vous éloigner de lui par quelque faute.

PRIÈRE.

O Vierge, affligée par l'absence du meilleur Fils, qui fût au monde; et consolée ensuite, au-delà de tout ce qu'on peut penser, par le bonheur que vous eûtes de le retrouver : obtenez-moi la grâce de ne le perdre jamais par mes péchés; de sentir vivement son absence, si mes infidélités l'obligent à s'éloigner; et de ne goûter aucun repos, ni aucun plaisir, hors de lui. Ainsi soit-il.

1 *Pater*... 10 *Ave*... 1 *Gloria Patri*, etc.

SECOND ORDRE DES MYSTÈRES.

PREMIER MYSTÈRE DOULOUREUX.

L'Agonie de Notre Seigneur au Jardin.

A la sixième Dizaine, voyez Notre Seigneur dans Jardin des Oliviers, le visage prosterné contre terre, couvert d'une sueur de sang, et acceptant le

calice qui lui est offert. Priez, gémissez, et soumettez-vous comme lui.

PRIÈRE.

O Mère d'un Dieu, fait Homme, pour nous sauver par la Croix; vous qui avez participé à la Passion de ce cher Fils plus que tous les Martyrs ensemble, obtenez-moi de sa bonté infinie une contrition amère de mes péchés, une ferveur persévérante dans mes prières, et une soumission absolue de ma volonté à la sienne. Ainsi soit-il.

1 *Pater*... 10 *Ave*... 1 *Gloria Patri*, etc.

DEUXIÈME MYSTÈRE DOULOUREUX.

La Flagellation.

Sur la septième Dizaine, regardez Notre Seigneur attaché à la colonne, et cruellement flagellé. Ayez horreur de tous les mauvais plaisirs qu'il expie par ce tourment.

PRIÈRE.

Mère de Douleurs, qui avez fourni les plus pures gouttes de votre Sang pour former l'Humanité Adorable de votre cher Fils, je vous conjure, par l'amour qui l'a porté à répandre son Sang précieux pour nous, de m'obtenir la grâce de fuir, toute ma vie, les plaisirs criminels, et les délicatesses que mon Sauveur

a voulu expier par sa sanglante Flagellation. Ainsi soit-il.

1 *Pater*... 10 *Ave*... 1 *Gloria Patri*, etc.

TROISIÈME MYSTERE DOULOUREUX.

Le Couronnement d'Épines.

A la huitième Dizaine, représentez-vous que les soldats impies font de Jésus-Christ un Roi de théâtre ; ils lui donnent un Lambeau de pourpre pour vêtement, un Roseau pour sceptre, et des Épines pour couronne. Quand aurez-vous assez de vertu pour aimer l'humiliation et le mépris ?

PRIÈRE.

O Cœur sacré de Marie, percé de toutes les épines, qui ont pénétré la tête de votre cher Fils : demandez-lui, pour moi, la haine de l'orgueil, de la vaine gloire, de l'entêtement et de la folle estime des grandeurs humaines : obtenez-moi assez de foi et de générosité, pour préférer, dans mon cœur, la Couronne d'Épines de mon Sauveur, à toutes les couronnes d'or et de pierreries des plus grands Monarques du monde. Ainsi soit-il.

1 *Pater*... 10 *Ave*... 1 *Gloria Patri*, etc.

QUATRIÈME MYSTÈRE DOULOUREUX.

Le Portement de la Croix.

A la neuvième Dizaine, considérez Notre Seigneur chargé d'une pesante croix, et montant ainsi

la montagne du Calvaire. Aidez-lui autant qu'il est en vous, comme Simon le Cyrénéen, à porter sa Croix, en portant courageusement la vôtre.

PRIÈRE.

Sainte et généreuse Mère, qui avez accompagné votre cher Fils jusque sur la montagne du Calvaire, et qui avez senti dans votre cœur le poids énorme de la Croix dont ce Fils Adorable était chargé : demandez pour moi que je le suive, par le chemin que son Sang précieux nous a tracé; et que je porte de bon cœur, en ce monde, toutes les croix qu'il plaira à sa Providence, à sa miséricorde, ou à sa justice, de m'envoyer. Ainsi soit-il.

1 *Pater*... 10 *Ave*... 1 *Gloria Patri*, etc.

CINQUIÈME MYSTÈRE DOULOUREUX.

Le Crucifiement.

A la dixième Dizaine, arrêtez vos yeux sur le Fils de Dieu attaché à la Croix, et expirant dans l'opprobre et dans la douleur. Il meurt pour vous: la reconnaissance veut qu'au moins vous viviez pour lui.

PRIÈRE.

O Vierge, ô Mère, ô Victime de Souffrance et de Compassion, qui demeurâtes comme immobile au pied de la Croix de votre cher Fils, mourant dans l'opprobre et dans les tourmens; et qui éprouvâtes alors la vérité de ce qu'avait

dit le Bienheureux Siméon, que le Glaive de Douleur percerait votre âme; obtenez-moi la grâce d'aimer celui qui est mort pour moi, afin que je ne vive que pour lui, ou que j'expire avec lui. Ainsi soit-il.

1 *Pater*... 10 *Ave*... 1 *Gloria Patri*, etc.

TROISIÈME ORDRE DES MYSTÈRES.

PREMIER MYSTÈRE GLORIEUX.

La Résurrection de Notre-Seigneur.

A la onzième Dizaine, le Fils de Dieu sort du tombeau, tout rayonnant de gloire; les méchans sont effrayés, les âmes saintes sont comblées de joie. Demandez-lui la grâce d'une résurrection spirituelle; puisque, dans sa personne, il vous en a donné le parfait modèle.

PRIÈRE.

Nous ne doutons pas, ô Vierge Sainte, que vous n'ayez reçu, avant tout autre, la nouvelle de la Résurrection de votre Adorable Fils, et que votre âme n'en ait été comblée de joie; faites, par votre intercession, que j'aie le bonheur de participer à l'état de sa nouvelle vie; et que je sorte tellement du tombeau de mes péchés et de mes mauvaises habitudes, que je n'y retourne plus, et que je mène, par sa grâce, une vie toute nouvelle. Ainsi soit-il.

1 *Pater*... 10 *Ave*... 1 *Gloria Patri*, etc.

DEUXIÈME MYSTÈRE GLORIEUX.

L'Ascension.

A la douzième Dizaine, quarante jours après la Résurrection, le Fils de Dieu monte au Ciel en présence de ses Disciples. Suivez-le par des désirs et par des actes de vertus, fervens et sincères, si vous voulez un jour le suivre en effet.

PRIÈRE.

O Vierge Sainte, qui avez suivi par votre amour et par vos desirs, votre cher Fils, dans le Ciel, plus parfaitement que tous ceux qui l'avaient accompagné sur la terre : attirez-moi à lui et à vous, par votre faveur et par votre intercession ; afin que je me détache de plus en plus des biens périssables ; et que je coure à l'odeur de ses parfums, en avançant à grands pas, dans le chemin des vertus qu'il a pratiquées, et dont vous m'avez donné de si grands exemples. Ainsi soit-il.

1 *Pater*... 10 *Ave*... 1 *Gloria Patri*., etc.

TROISIÈME MYSTÈRE GLORIEUX.

La Pentecôte.

A la treizième Dizaine, lorsque le Sauveur du monde fut retourné dans le Ciel, il envoya, selon sa promesse, le Saint-Esprit sur son Église : ce divin Esprit descend sous la forme de langues de feu. Priez-le de vous éclairer de sa lumière, de vous em-

brâser de son amour, et de vous faire parler et agir, conformément à la loi de grâce qu'il a gravée dans les cœurs.

PRIÈRE.

Je vous salue, ô Vierge pleine de grâce, et comblée d'une nouvelle plénitude, au jour où le Saint-Esprit descendit, pour vous enrichir encore plus abondamment de ses dons. Soyez touchée de la pauvreté de mon âme, et obtenez pour moi quelque étincelle du Feu Sacré, qui vint remplir tout le Cénacle; afin que mon esprit soit éclairé de la lumière de l'Évangile; que mon cœur soit embrâsé de l'ardeur du Saint Amour, et que toute mon âme soit fortifiée par la puissance de la grâce du Divin Esprit. Ainsi soit-il.

1 *Pater*... 10 *Ave*... 1 *Gloria Patri*, etc.

QUATRIÈME MYSTÈRE GLORIEUX.

L'Assomption de la sainte Vierge.

A la quatorzième Dizaine, quand les temps marqués par la sagesse éternelle sont accomplis, la sainte Vierge quitte la terre, et va retrouver son cher Fils dans le Ciel. Réjouissez-vous de son bonheur et de sa gloire, et priez-la de vous attirer à elle.

PRIÈRE.

O vous, qui êtes appelée, par excellence, la Mère du Bel Amour, c'est dans votre Mort et dans votre Assomption triomphante, que cet

amour a été en vous au plus haut point de sa perfection. Obtenez-moi, je vous prie, la grâce d'une Vie pure, d'une Mort Sainte, et d'une heureuse participation à votre Bonheur Éternel. Ainsi soit-il.

1 *Pater*... 10 *Ave*... 1 *Gloria Patri*, etc.

CINQUIÈME MYSTÈRE GLORIEUX.

Le Couronnement de la sainte Vierge.

A la quinzième et dernière Dizaine, méditez ce mystère, où le Fils, le meilleur qui fut jamais, reçoit, dans le Ciel, la plus sainte de toutes les Mères; il la place et la couronne, d'une manière digne de lui et digne d'elle. Si vous voulez plaire au Fils, aimez tendrement la Mère; si vous voulez plaire à la Mère, obéissez fidèlement au Fils.

PRIÈRE.

Reine des Anges et des Hommes, vous, que le Ciel et la terre reconnaissent en cette qualité, sous l'Autorité Toute-Puissante de votre Fils, recevez avec bonté les hommages que je viens de vous offrir par le Rosaire que j'ai récité en votre honneur : regardez-moi comme votre enfant, et faites-moi ressentir, en toute occasion, les effets de votre singulière protection, jusqu'à ce que j'aie le bonheur de vous voir sur le Trône de votre Gloire. Ainsi soit-il.

1 *Pater*... 10 *Ave*... 1 *Gloria Patri*, etc.

☞ 1°. Les personnes, incapables de méditer, peuvent se contenter d'entendre la lecture des con-

sidérations indiquées ci-dessus, et s'unir à chaque prière, si elles disent en commun le Rosaire; mais, si elles le disent en particulier, il leur suffit de le réciter dévotement.

☞ 2°. On peut terminer le Rosaire par les Litanies de la sainte Vierge, *pages* 115 *et* 118, ou par le *Memorare*, ou par l'hymne ci-après : *Ave Maris Stella*, pleine de candeur, de grâce et d'un charme divin : mais il n'y a aucune obligation de les réciter; et le Saint-Siége n'a encore attaché aucune indulgence, ni au *Memorare* ni à l'*Ave Maris Stella*.

PRIÈRE A LA SAINTE VIERGE.

Memorare, o piissima Virgo Maria, nunquam auditum esse à sæculo, quemquam ad tua currentem præsidia, tua implorantem auxilia, tua petentem suffragia esse derelictum. Ego tali animatus fiduciâ, ad te Virgo, Mater Virginum, curro et confugio : coràm te gemens peccator assisto : Noli, Mater Dei, Verba mea despicere; sed audi propitia, et exaudi. Amen.

Ou en Français :

Souvenez-vous, ô Marie, Vierge si pleine de bonté, qu'on n'a jamais ouï dire qu'aucun de ceux qui ont réclamé votre appui, imploré votre assistance, ou sollicité votre intercession, ait été délaissé, et frustré de votre secours. Animé d'une confiance sans bornes, ô Vierge Sainte, je cours à vous : Mère des Vierges,

je me retire à l'ombre de votre protection; et, gémissant sous le poids de mes péchés, je me prosterne à vos pieds. O Mère de Dieu, ne repoussez pas mon humble prière; mais daignez l'accueillir favorablement, et l'exaucer. Ainsi soit-il.

HYMNE A LA SAINTE VIERGE.

Ave, Maris Stella,
Dei Mater alma,
Atque Semper Virgo,
Felix Cœli porta.

Sumens illud ave
Gabrielis ore,
Funda nos in pace,
Mutans nomen Evæ.

Solve vincla reis;
Profer lumen cæcis;
Mala nostra pelle;
Bona cuncta posce.

Monstra te esse Matrem:
Sumat, per te, preces,
Qui, pro nobis natus,
Tulit esse tuus.

Virgo singularis,
Inter omnes mitis,
Nos, culpis solutos,
Mites fac et castos.

Vitam præsta puram,
Iter para tutum,

Ut videntes Jesum,
Semper collætemur.

Sit laus Deo Patri,
Summo Christo decus,
Spiritui Sancto,
Tribus honor unus.
Amen.

La même, en Français:

Salut! ô Étoile des mers; salut! ô Aimable Marie, Mère de Dieu et toujours Vierge; vous êtes devenue, pour nous, la Porte du Ciel.

Recevez l'hommage de l'Archange Gabriel; et rendez aux hommes la paix, que leur avait ravie la première Ève.

Nous sommes coupables, brisez nos chaînes; nous sommes aveugles, éclairez-nous; éloignez de vos enfans tous les maux, et procurez-leur la jouissance de tous les biens.

O Marie, montrez que vous êtes notre Mère; et offrez vous-même nos prières à votre Fils, qui, pour nous sauver, a bien voulu naître de vous.

Vierge incomparable, et le plus parfait modèle de douceur, obtenez-nous le pardon de nos fautes et la grâce de devenir, comme vous, chastes et doux.

Conduisez-nous par le sentier d'une vie pure; faites-nous marcher dans la voie pleine

de sécurité, qui conduit au séjour des joies divines, afin que nous puissions y contempler Jésus-Christ dans un éternel ravissement.

Gloire à Dieu le Père! louange à Jésus-Christ, son Fils! honneur au Saint-Esprit! rendons tous un même hommage aux trois Personnes de la Très-Sainte Trinité.

Ainsi soit-il.

66°.

L'HEURE ANNUELLE DU ROSAIRE.

Voyez les Indulgences, 3ᵉ *partie*, n° 66.

Un tendre amour pour la sainte Vierge a inspiré à ses serviteurs les plus dévoués de choisir une Heure, dans un des jours de l'année, pour adresser à Marie les prières du Rosaire, accompagnées de considérations analogues. Cette Dévotion, répandue dans tout le monde chrétien, a obtenu du Ciel de grandes Bénédictions.

67°.

ROSAIRE, OU CHAPELET DE SAINTE BRIGITTE.

Voyez les Indulgences, 3ᵉ *partie*, n° 67.

Le Rosaire de SAINTE BRIGITTE se compose, comme celui de SAINT DOMINIQUE, de quinze Dizaines.

Le Chapelet, dit de SAINTE BRIGITTE, qui se récite de même en l'honneur de la SAINTE VIERGE,

en mémoire des soixante-trois ans, qu'elle a vécu sur la terre, selon l'opinion la plus commune, est de six Dizaines, composées chacune comme les Dizaines du Rosaire de S. DOMINIQUE, de

1 *Pater...*, et de 10 *Ave Maria.*

Et, outre les six Dizaines, d'un autre *Pater*, pour compléter le nombre des sept Douleurs ou Allégresses; et de trois autres *Ave Maria*, pour compléter le nombre des soixante-trois années. (*Extrait des Archives de la Secrétairerie de la S. Congrégation des Indulgences*, tom. VI, p. 144.)

On gagne les indulgences, soit que l'on récite quinze Dizaines de ce Rosaire, ou cinq Dizaines seulement de ce Chapelet (comme pour le Rosaire ou le Chapelet de SAINT DOMINIQUE), *conformément au sommaire des indulgences, attachées au Chapelet de sainte Brigitte, qui se trouve ci-après*, au n° 67 *de la* 3e *partie des Indulgences.*

☞ Il y a cette différence, entre ces deux sortes de Rosaires ou Chapelets, que chaque Dizaine du Rosaire ou Chapelet de SAINT DOMINIQUE se compose de

1 *Pater...*, 10 *Ave...*, et 1 *Gloria Patri*, etc.

Et chaque Dizaine du Rosaire, ou Chapelet de SAINTE BRIGITTE, se compose de

1 *Pater...*, 10 *Ave...*, et 1 *Credo*, etc.

Depuis la première époque de nos troubles, beaucoup de personnes pieuses sont dans l'usage de dire leur Chapelet sur une Bague, dans la per-

suasion que les Chapelets-Bagues sont approuvés par le Saint-Siége : elles sont dans l'erreur, et surtout dans l'ignorance de ce qui concerne cette Dévotion.

D'après le vœu des Évêques et du Clergé, nous allons donner ici quelques éclaircissemens sur l'origine, la dénomination, les indulgences, priviléges et pratiques de ce Chapelet, qui nous semble réunir tous les caractères de l'imposture.

Origine. Ce *Chapelet* se rattache à une *Association des Dévots de la Croix*, qui n'a aucun fondement, titre, autorisation, ou pièce authentique qu'elle puisse produire.

Dénomination. Ce *Chapelet-Bague*, qui porte aussi le nom de *Couronne des Mystères, ou Mérites de la Passion de N. S. J.-C.*, et que les associés se distribuent entr'eux, a été condamné. (*Voyez page* 148, n° 15, *du Décret* d'Innocent XI, *du* 7 *mars*, 1678.)

Indulgences. Les Indulgences que l'on dit avoir été accordées à cette Couronne-Bague par Pie V et Clément VII, étant antérieures aux Bulles de Clément VIII et de Paul V, sont révoquées. (*Voyez page* 156, *sect.* 3, *art.* 3, n° 1. *Extrait du* n° 9 *de la sect.* 3e *des Décrets de l'Index de Rome*,) et elles doivent être regardées comme apocryphes, parce qu'on ne trouve aucune preuve de leur réalité.

Priviléges. Les Priviléges (attribués à ce Chapelet, ou à la Prière que les associés récitent), par exemple, de délivrer une âme du Purgatoire chaque fois qu'on la récite, quand même ce serait mille fois par jour, etc., sont d'une extravagance scandaleuse.

Pratiques. Les pratiques enfin sont si absurdes, si dérisoires, que rien ne peut être plus contraire à l'esprit de la Religion, plus opposé à la sagesse de l'Église, et à la dignité des Indulgences.

68°.

LES LITANIES DE LA TRÈS-SAINTE VIERGE OU DE LORETTE.

Voyez les Indulgences, 3e partie, n° 68.

Les Litanies de la sainte Vierge, ou de *la Madone*, sont appelées plus communément les Litanies de *Lorette*, parce qu'on les chante, avec plus de solennité, tous les samedis, dans l'Église de NOTRE-DAME-DE-LORETTE, en Italie. Cette dénomination est consacrée par la Bulle de SIXTE V, *Reddituri*, du 11 juillet, 1587; celle de CLÉMENT VIII, *Sanctissimus*, du 6 septembre, 1601, et celle d'ALEXANDRE VII, *in supremo*, du 28 mai, 1664.

Elles sont si anciennes, qu'elles sont regardées, non sans fondement, comme le fruit de la piété des premiers siècles de l'Église. Quoi qu'il en soit, ces Litanies, selon la signification même de ce mot, contiennent d'humbles supplications et des prières dévotes à la sainte Vierge, pour réclamer sa puissante Médiation auprès de Dieu, et pour honorer en elle, d'une manière plus particulière, les différens Titres des Figures mystiques, des Éloges sublimes et des Noms glorieux, sous lesquels on l'invoque. On les a toujours récitées, soit dans les Églises publiques, soit dans les maisons particulières, telles que la tradition les a transmises, sans

y ajouter aucun nouveau titre: et, c'est pour les maintenir dans cette antique simplicité, que le Pape ALEXANDRE VII, dans sa Bulle ci-dessus, a rigoureusement ordonné de n'y faire aucune innovation, c'est-à-dire de n'y ajouter aucun titre, et de n'en retrancher aucun.

Ces Litanies sont, *en Latin*, *page* 115,

Et, *en Français*, *page* 118.

69°.

L'ANGELUS DOMINI OU LE REGINA COELI, etc.

Voyez les Indulgences, 3e *partie*, n° 69.

Le Docteur Séraphique, saint BONAVENTURE, Général des Franciscains, dans le Chapitre Général de son ordre, tenu à *Pise*, en 1262, prescrivit à ses Religieux d'exhorter les Fidèles à réciter, vers le soir, au son de la cloche, trois fois l'*Ave Maria*, pour honorer le Mystère de l'Incarnation du Fils de Dieu, dans le chaste sein de MARIE, par l'opération du SAINT-ESPRIT.

Cette Dévotion commença à s'introduire partout au commencement du quatorzième siècle, mais en France, d'abord, dans la Cathédrale de Saintes, en Saintonge: elle fut approuvée par le Pape JEAN XXII, dans sa Bulle, donnée à *Avignon* le 13 octobre, 1318, qu'il enjoignit à son Cardinal-Vicaire, le 7 mai, 1327, de faire exécuter, dans la Capitale du Monde Chrétien; en faisant, à l'entrée de la Nuit, sonner dans toutes les Egli-

ses, afin de rappeler à tous les Chrétiens de réciter les trois *Ave Maria*. De là vient qu'en Italie on appelle la dernière heure du jour *l'heure de l'Ave Maria*, et qu'on dit à Rome, *sonner* L'AVE MARIA, comme on dit en France *sonner* L'ANGELUS.

Saint BONAVENTURE, dans le Chapitre Général de son Ordre, tenu à *Assise*, chef-lieu de l'Ordre, avait encore réglé que les Franciscains réciteraient *l'Angelus*, tous les matins, à six heures, au son de la cloche, pour remercier Dieu du grand bienfait de l'Incarnation. BENOÎT XIII, voulant régulariser cette Dévotion dans tout l'univers, accorda des indulgences (dans son Bref universel et perpétuel, *injuncta nobis*, en date du 14 septembre, 1724), à tous les Fidèles, qui réciteraient, *à Genoux*, la prière ANGELUS DOMINI, avec les trois AVE MARIA, etc., *au son de la cloche*, *ou le matin*, *ou à midi*, *ou le soir*, *au coucher du soleil*.

BENOÎT XIV déclara, par une notification de son Cardinal-Vicaire, publiée le 20 avril, 1742, que l'ANGELUS se dirait *debout*, *tous les Dimanches de l'année*, à commencer des premières Vêpres, c'est-à-dire à commencer du soir du samedi, ou pour mieux dire, de l'heure de l'*Ave Maria*, ou de l'*Angelus* du soir.

℣. Angelus Domini Nuntiavit Mariæ,

℟. Et concepit de Spiritu Sancto.

Ave Maria, etc.

℣. Ecce ancilla Domini :

℟. Fiat mihi secundùm Verbum tuum.

Ave Maria, etc.

℣. Et Verbum caro factum est,

℟. Et habitavit in nobis.

Ave Maria, etc.

☞ L'Eglise n'a rien prescrit de plus; mais on peut y ajouter, *selon sa Dévotion*, la conclusion d'usage.

℣. Ora pro nobis, Sancta Dei Genitrix,

℟. Ut digni efficiamur promissionibus Christi.

OREMUS.

Gratiam tuam quæsumus, etc., *comme à la page* 118.

Ou en Français:

℣. L'Ange du Seigneur annonça à Marie qu'elle enfanterait un Fils,

℟. Et elle conçut, en ce moment, par l'opération du Saint-Esprit.

Je vous salue, Marie, etc.

℣. Voici la Servante du Seigneur;

℟. Qu'il me soit fait selon votre parole.

Je vous salue, Marie, etc.

℣. Le Verbe s'est fait Chair;

℟. Et il a habité parmi nous.

Je vous salue, Marie, etc.

On peut ajouter ici, à dévotion,

Le verset : *Sainte Mère de Dieu*, etc., *p.* 120.

Et l'oraison : *Nous vous prions*, etc., *p.* 120.

Pendant le temps paschal, c'est-à-dire, depuis midi du Samedi-Saint jusqu'à midi du Samedi, veille de la Trinité, on doit dire, au lieu de l'*Angelus*, le *Regina Cœli*, etc., *toujours debout*, conformément à la Déclaration de BENOÎT XIV.

Regina Cœli, Lætare, etc., *page* 103.

Avec le verset : *Gaude* et *Lætare*, etc., *p.* 103,

Et l'oraison : *Deus*, etc., *page* 103.

Ou en Français :

Reine du Ciel, réjouissez-vous, etc., *p.* 107.

Avec le verset : *Réjouissez-vous*, etc., *p.* 107.

Et l'oraison : *O Dieu*, etc., *p.* 107.

70°.

LE *Salve Regina*, etc., ET LE *Sub tuum*, etc.

Voyez les Indulgences, 3e *partie*, n° 70.

La Dévotion de réciter, *le Matin*, le SALVE REGINA, etc., et, *le Soir*, le SUB TUUM, etc., a d'abord pris naissance en Allemagne, où elle a été propagée par beaucoup de personnes pieuses et de distinction. PIE VI, dans le Décret URBIS et ORBIS, du 5 avril, 1786, a approuvé spécialement ce pieux exercice de Dévotion, qui a pour objet de chercher à réparer, en esprit de religion, tous les blasphèmes, ou injures, contre l'honneur dû à la Mère de Dieu; et à défendre et augmenter le culte et la vénération des Saintes Images.

On doit réciter, (LE MATIN),

Salve, Regina, Mater misericordiæ, etc., *page* 104.

℣. Dignare me laudare te, Virgo sacrata;

℟. Da mihi virtutem contrà hostes tuos.

Benedictus Deus in Sanctis suis! Amen.

Ou en Français;

Nous vous saluons, ô Reine, etc., *page* 107.

℣. Agréez que j'annonce vos louanges, ô Vierge sainte;

℟. Fortifiez-moi contre vos ennemis.

Que Dieu soit béni et glorifié dans ses Saints! Ainsi soit-il.

On doit réciter, (LE SOIR),

Sub tuum præsidium confugimus, etc., *page* 211.

℣. Dignare me, *comme ci-dessus.*

Benedictus Deus, etc., *comme ci-dessus.*

Ou en Français :

C'est sous votre protection, etc., *page* 211.

℣. Agréez que j'annonce, etc., *comme ci-dessus.*

Que Dieu soit béni, etc., *comme ci-dessus.*

71°.

ORAISON JACULATOIRE EN L'HONNEUR DE L'IMMACULÉE CONCEPTION.

Benedicta sit, etc., *in Conceptione tuâ*, etc.

Voyez les Indulgences, 3e *partie*, n° 71.

Les RR. PP. de l'Ordre Séraphique de saint François, qui se compose des trois ordres de frères mineurs, savoir : des Conventuels, ou *Cordeliers*; des Observantins, ou *Récollets*, et des Capucins, voulant engager les Fidèles à honorer, avec plus de ferveur, l'Immaculée Conception de la sainte Vierge, supplièrent PIE VI d'accorder des indulgences aux deux oraisons jaculatoires suivantes, en l'honneur de ce Mystère. PIE VI seconda leurs pieuses vues par son Rescrit du 21 novembre, 1793.

Benedicta sit sancta et immaculata Conceptio Beatæ Virginis Mariæ,

Ou

In Conceptione tuâ, Virgo Maria, Immaculata fuisti ; ora pro nobis patrem, cujus Filium Jesum de Spiritu Sancto peperisti.

Les mêmes, en Français.

Bénie soit la sainte et Immaculée Conception de la Bienheureuse Vierge Marie,

Ou

O Vierge sainte, ô Marie, vous avez été Immaculée dans votre Conception ; priez pour

nous le Père céleste, dont vous avez enfanté le Fils, Notre Seigneur Jésus, conçu du Saint-Esprit.

72°.

INVOCATION DU SAINT NOM DE MARIE.

Voyez, les Indulgences, 3e partie, n° 72.

MARIE est le Nom de celle qui est notre tendre Mère et Médiatrice; la Dépositaire de toutes les grâces; la Reine du Ciel, du Monde, de la Terre; la Mère même de Dieu. Ce Nom renferme beaucoup de Titres mystiques : D'ÉTOILE DE LA MER, de NOTRE-DAME, etc.; titres de Gloire pour Marie, titres de Confiance pour nous : Nom, que nous devons avoir toujours sur nos lèvres comme dans nos cœurs, pendant toute notre vie, et surtout à la mort.

SIXTE V et BENOÎT XIII se sont empressés de donner à cette Dévotion toute l'extension qu'elle mérite.

73°.

PSAUMES DU SAINT NOM DE MARIE.

Voyez les Indulgences, 3e partie, n° 73.

Parmi les pratiques de Dévotion, établies en l'honneur du S. Nom de MARIE, notre Mère et notre Reine, une des plus anciennes est la récitation des cinq Psaumes suivans, dont les lettres initiales composent le S. Nom de Marie. Cette Dévotion, dès le milieu du douzième siècle, était déjà connue en Italie, en France, et en d'autres Royau-

mes. Elle prit un grand accroissement en 1684, lorsqu'INNOCENT XI établit, dans tout l'univers Catholique, la fête du Glorieux Nom de Marie; et institua, à Rome, l'Archiconfrérie du S. Nom de Marie, avec la faculté d'y agréger toutes celles du même nom, hors de Rome.

M Canticum B. M. V. *S. Luc*, 1.

Magnificat anima mea, etc.

Ant. Mariæ Nomen cunctas illustrat ecclesias, cui fecit magna qui potens est et sanctum nomen ejus.

A Psalmus 119.

Ad Dominum cùm tribularer, etc.

Ant. A solis ortu usque ad occasum laudabile Nomen Domini, et Matris ejus.

R Psalmus 118.

Retribue servo tuo, etc.

Ant. Refugium est in tribulationibus Mariæ Nomen omnibus illud invocantibus.

I Psalmus 125.

In convertendo Dominus, etc.

Ant. In universâ terrâ admirabile est Nomen tuum, ô Maria.

A. Psalmus 122.

Ad te levavi oculos meos, etc.

Ant. Annuntiaverunt Cœli Nomen Mariæ, et viderunt omnes populi Gloriam ejus.

℣. Sit nomen Virginis Mariæ Benedictum,
℟. Ex hoc nunc et usquè in sæculum.

OREMUS.

Concede, quæsumus, Omnipotens Deus, ut Fideles tui, qui sub sanctissimæ Virginis Mariæ nomine et protectione lætantur, ejus piâ intercessione à cunctis malis liberentur in terris, et ad gaudia æterna pervenire mereantur in Cœlis; per Dominum, etc.

Ou en Français :

Cantique de la Sainte Vierge.

Mon âme glorifie le Seigneur, *page* 90.

Ant. Le Nom de Marie éclaire et ennoblit toutes les Églises, parce que c'est en elle que le Tout-Puissant, le Dieu trois fois saint, a opéré des merveilles.

Psaume 119.

J'ai appelé le Seigneur, au jour de mon angoisse : je l'ai appelé, et il répondra à ma voix.

O Dieu, délivrez-moi des lèvres mensongères, et de la langue perfide.

Qu'attends-tu de tes impostures? Quel sera le fruit de tes calomnies, ô langue trompeuse?

Plus perçante que les flèches du guerrier, aiguisées sur les charbons ardens du genièvre.

Malheureux que je suis! que mon Exil est

long! Je suis relégué au milieu des tentes de Cédar. Ah! trop long-temps mon âme est exilée de la patrie.

Dans le séjour des ennemis de la paix, si je ne desire, si je ne parle qu'un langage de paix, ils me répondent par des cris de guerre.

Gloire soit au Père, etc.

Ant. Depuis le lever du soleil jusqu'à son couchant, le Nom de Dieu est digne de louange, ainsi que le Nom de Marie, sa Mère.

Psaume 118.

Étendez vos bienfaits sur votre serviteur : protégez mes jours, et je serai fidèle à vos commandemens.

Dessillez mes yeux, afin que je découvre les beautés de votre loi.

Quoique je sois étranger sur la terre que j'habite, ne me cachez point vos commandemens ;

Car mon âme se consume en désirs, et soupire, sans cesse, après vos oracles.

Vous avez intimé vos menaces à l'impie superbe : qu'il apprenne que tout déserteur de votre loi est maudit.

Éloignez de moi la honte et l'opprobre attachés à l'impiété ; car je garde votre alliance.

Que les puissans tiennent conseil, et conspirent contre moi : je n'en serai pas moins fidèle à vos préceptes.

Vos décrets sont mes Délices; et vos oracles sont mon Conseil.

Je suis, Seigneur, quelquefois abattu et humilié dans la poussière : relevez-moi, selon votre promesse.

Je vous soumets toutes mes voies ; daignez me répondre, et me diriger : instruisez-moi de vos commandemens.

Découvrez-moi le secret de vos préceptes, afin que j'y médite la profondeur de vos mystères.

Mon cœur est prêt à défaillir, dans l'excès de ma douleur; rendez-moi la vie, selon votre parole.

Éloignez de moi la route du mensonge, et donnez-moi l'esprit de votre loi.

J'ai embrassé la voie de la vérité ; j'ai pris vos oracles pour la Règle de ma Conduite.

Je me suis attaché à vos commandemens : ne confondez pas mon espoir.

Vous dilaterez mon cœur resserré ; alors je parcourrai, avec joie, la carrière de vos commandemens.

Gloire soit au Père, etc.

Ant. Le Nom de Marie est un refuge assuré à tous ceux qui l'invoquent.

Psaume 125.

Lorsque le Seigneur a rappelé les captifs de

Sion, nous avons cru éprouver l'illusion d'un songe.

Alors nous avons senti le sourire renaître sur nos lèvres, et notre langue a retrouvé des chants d'allégresse.

Alors les nations se sont écriées : Leur Dieu a fait de grandes merveilles en leur faveur !

Oui, notre Dieu a fait des prodiges pour nous : notre cœur en est transporté d'allégresse.

Ramenez, ô Seigneur, tous nos frères captifs : qu'ils reparaissent soudain ; comme les torrens desséchés, grossis tout-à-coup par les pluies, se précipitent dans les plaines altérées du midi.

Ceux qui ont semé, dans les larmes, recueillent aujourd'hui dans la joie.

Ils allaient à pas lents, laissant tomber dans les sillons, la semence du froment, mêlée avec leurs larmes : ils reviendront en triomphe, portant leurs gerbes sous leurs bras.

Gloire soit au Père, etc.

Ant. O Marie, votre Nom est admirable dans tout l'univers.

Psaume 122.

Je lève les yeux vers vous, ô Dieu qui habitez dans les Cieux.

Comme l'œil de l'esclave est fixé sur la main

de son maître ; comme les regards de la servante sont attachés sur la main de sa maîtresse; ainsi nos yeux sont fixés sur le Seigneur notre Dieu, jusqu'à ce qu'il nous ait tirés de l'oppression.

Ayez pitié de nous, Seigneur, ayez pitié de nous.

Assez, et depuis trop long-temps, nous sommes rassasiés d'opprobre ; assez, et depuis trop long-temps, notre âme est abreuvée d'humiliations ; arrachez-nous au dédain de l'homme opulent, et au mépris de l'impie superbe.

Gloire soit au Père, etc.

Ant. Les Cieux ont annoncé le Nom de Marie, et tous les peuples ont vu sa gloire.

℣. Que le Nom de Marie, toujours Vierge, soit béni,

℟. Aujourd'hui et à jamais.

ORAISON.

Daignez, ô Dieu Tout-Puissant, accorder aux Fidèles, qui sont heureux de vous servir, sous la protection de Marie, la grâce d'être, par son intercession, délivrés de tous les maux, et de parvenir aux joies éternelles dans les Cieux ; par Jésus-Christ, Notre Seigneur, etc.

74°.

LES MILLE AVE MARIA, OU QUARANTE AVE PENDANT VINGT-CINQ JOURS.

Voyez les Indulgences, 3e *partie*, n° 74.

Sainte CATHERINE de *Bologne* a eu, la première, l'idée de cette Dévotion; et elle l'a constamment pratiquée, dans le cours de sa vie. Cette Dévotion consiste à dire *mille Ave Maria* dans l'Avent, c'est-à-dire *quarante Ave*, chaque jour, pendant vingt-cinq jours avant Noël, pour se disposer dignement au saint enfantement de Marie toujours Vierge. Elle commence le 29 novembre, et finit le 23 décembre inclusivement.

EXERCICE

DE LA DÉVOTION DES *mille Ave Maria*.

PRIÈRE AVANT LES QUATRE DIZAINES D'*Ave Maria*.

(On la dit tous les jours.)

O Marie, Mère de Dieu, et avocate des pécheurs, prosternés à vos pieds, avec une soumission respectueuse, nous vous supplions humblement, par les mérites du précieux sang de votre divin Fils, répandu pour nous, misérables pécheurs, et par l'intercession de votre servante bien-aimée, sainte Catherine, de vouloir bien nous obtenir un véritable esprit de ferveur, dans la pratique de cette Dévotion, et la grâce de pouvoir imiter vos vertus et celles

de sainte Catherine, pour l'honneur et la gloire de Jésus, votre Fils Unique. Daignez ne plus vous rappeler nos fautes, ni notre affreuse ingratitude ; mais jetez toutes nos misères dans le profond abîme de votre immense charité ; et obtenez-nous le pardon de toutes nos illusions, de tous nos égaremens, afin que nous puissions espérer tout ce qui peut être utile à notre perfection.

Prélude du premier jour.

(Avant la première Dizaine.)

A l'exemple de sainte Catherine, commençons à louer la Mère de Dieu, avec les quarante Salutations Angéliques, et autant de Bénédictions, en l'honneur de son divin enfantement, pour obtenir son assistance, au moment de notre mort, et une vraie contrition de nos péchés, afin que nous puissions, après le pélerinage de cette vie, passer à un éternel bonheur.

Prélude des autres jours.

Continuons à louer la Mère de Dieu, etc.

(*Le reste comme ci-dessus.*)

Prélude du dernier jour.

Pour terminer aujourd'hui cet exercice de Dévotion, offrons nos louanges à la Mère de Dieu, etc.

Le reste comme ci-dessus.)

AVANT LA PREMIÈRE DIZAINE.

Considérons l'ineffable Mystère de l'Incarnation du Verbe et la haute Dignité de la sainte Vierge, choisie pour être la Mère de Dieu.

1o AVE MARIA.

☞ *Après chacun des dix Ave Maria*, de chaque Dizaine, on dit une des Bénédictions suivantes :

Soit Bénie, ô Marie, l'heure sublime et sainte, où vous êtes devenue la Mère de Jésus, Fils de Dieu!

AVANT LA SECONDE DIZAINE.

Méditons sur l'humilité du Roi du Ciel, qui choisit une vile habitation pour le lieu de sa naissance, et sur la joie de la sainte Vierge, lorsqu'elle vit le Fils de Dieu!

1o AVE MARIA.

Soit Bénie, ô Marie, l'heure sacrée, où vous avez enfanté Jésus, Fils de Dieu!

AVANT LA TROISIÈME DIZAINE.

Contemplons attentivement l'exactitude de Marie à remplir toutes les fonctions de Marthe et de Madelaine par son admiration et ses soins empressés autour du divin Rédempteur.

1o AVE MARIA.

Soit Bénie, ô Marie, l'heure fortunée, où vous avez allaité Jésus, Fils de Dieu.

AVANT LA QUATRIÈME DIZAINE.

Vénérons, pleins d'une sainte dévotion, la tendresse respectueuse, avec laquelle Marie prodiguait à notre Dieu, fait Homme par amour pour nous, ses embrassemens, ses caresses, et ses adorations; et disons avec une crainte mêlée d'une affection filiale

10 AVE MARIA.

Soit Bénie, ô Marie, l'heure aimable, où vous aviez le bonheur de porter et d'embrasser Jésus, Fils de Dieu.

Ensuite on dit :

Gloire à Dieu, de ce qu'il nous a accordé la grâce

de commencer (*se dit au premier jour*),
de poursuivre (*se dit aux autres jours*),
de terminer (*se dit au dernier jour*),

ce saint Exercice, à l'exemple de sainte Catherine. Il ne nous reste plus qu'à prier la Reine des Anges, Mère de l'Enfant-Dieu, de vouloir bien, en compensation des mille *Ave* et Bénédictions que notre bouche lui a adressées, d'intelligence avec nos cœurs, nous obtenir, de son Fils, deux seules grâces :

1° Pour tout le cours de la vie, la grâce d'une Contrition parfaite;

2° Pour le moment de la Mort, la grâce du Salut assuré :

Invoquons-la donc tous, à l'exemple de sainte

Catherine, en disant du fond du cœur, ces paroles finales du *Salve Regina*, etc.

« O notre Avocate, jetez sur nous un œil « de compassion; et obtenez-nous la grâce de « voir, après notre exil, Jésus, le fruit béni de « vos entrailles, ô Marie, Vierge compâtissante, « pleine de douceur et de bonté pour nous. »

On dit ici les LITANIES *de la sainte Vierge, avec le verset*, etc.

℣. Agréez que j'annonce vos louanges, ô Vierge sainte.

℟. Fortifiez-moi contre vos ennemis.

ORAISONS.

O Dieu, qui avez voulu que votre Verbe s'incarnât dans le sein de la Bienheureuse Vierge Marie, au moment que l'Ange lui annonça ce mystère; daignez, nous vous en supplions, accorder à ceux qui la croient vraiment mère de Dieu, la grâce d'être aidés, auprès de vous, par ses prières.

Nous vous prions, Seigneur, de descendre au fond de nos consciences, pour les purifier, afin que, lorsque Jésus-Christ, votre Fils, notre Seigneur, viendra, environné de ses Saints, pour habiter dans nos cœurs, il y trouve une demeure ornée de vertus et digne de lui, qui vit et règne, avec vous, dans les siècles des siècles. Ainsi soit-il.

Ou en Latin :

℣. Dignare me laudare te, Virgo sacrata;

℟. Da mihi virtutem contrà hostes tuos.

OREMUS.

Deus qui de Beatæ Mariæ Virginis utero Verbum tuum, Angelo nuntiante, carnem suscipere voluisti; præsta supplicibus tuis, ut qui verè eam Genitricem Dei credimus, ejus apud te intercessionibus adjuvemur.

Conscientias nostras, quæsumus Domine, visitando purifica, ut veniens Jesus Christus Filius tuus Dominus noster, cum omnibus sanctis, paratam sibi in nobis inveniat mansionem, qui tecum vivit et regnat in sæcula sæculorum. Amen.

75°.

ORAISON A LA SAINTE VIERGE ET A SAINTE ANNE.

Voyez les Indulgences, 3e *partie*, n° 75.

Cette oraison avait été prohibée (*Voy. pag.* 149.), par INNOCENT XI, Décret du 7 mars, 1678, pour les raisons que nous avons dites; mais elle a été corrigée depuis; et les indulgences exagérées, qu'on avait supposées, ont été réformées par PIE VII, décret du 10 janvier, 1815.

Ave, gratiâ plena, Dominus tecum : tua gratia sit mecum; benedicta tu in mulieribus; et

benedicta sit sancta Anna, mater tua, ex quâ sine maculâ et peccato processisti Virgo Maria; ex te autem natus est Jesus Christus Filius Dei vivi. Amen.

Ou en Français :

Je vous salue, ô Vierge Marie, pleine de grâce, le Seigneur est avec vous : que votre grâce soit avec moi; vous êtes bénie entre toutes les femmes : que bénie soit aussi votre mère, sainte Anne! vous êtes née d'elle, sans aucune tache, ni péché; mais de vous-même est né Jésus-Christ, Fils du Dieu vivant. Ainsi soit-il.

76°.

LE MOIS DE MARIE, OU LE MOIS DE MAI SANCTIFIÉ.

Voyez les Indulgences, 3e *partie*, n° 76.

Plusieurs personnes se persuadent que le mois de Mai a été consacré à Marie, parce que c'est le plus beau et le plus fleuri de l'année; mais cette opinion n'est pas dans l'exacte vérité. Si la Dévotion du mois de Marie a fait des progrès dans le dix-huitième siècle, et pris, en quelque sorte, plus de consistance dans le dix-neuvième; elle n'en est pas moins l'œuvre du seizième siècle, l'œuvre de saint PHILIPPE DE NÉRI, le fruit de son zèle pour le salut

des âmes et de sa piété envers Marie. Ce Saint, si ami de la jeunesse, s'était aperçu que le mois de Mai était le plus dangereux de l'année pour les jeunes gens : désolé de ne pouvoir contenir, ni la fougue de leur tempérament, ni l'effervescence de leurs passions, il les regardait avec attendrissement, et versait des larmes. Enfin il fut inspiré de recourir à la sainte Vierge, et de mettre le jeune âge, sous la protection de Marie, pendant le mois de Mai. A cet effet il traça aux jeunes gens une règle de conduite à suivre tous les jours de ce mois. Il leur prescrivit de pieux Hommages, devant les Tableaux, Statues, ou Autels de Marie ; des Exercices de piété quotidiens, l'assiduité à la Messe, à la Lecture spirituelle, au Sermon et au Salut ; des Prières plus fréquentes, jointes à des actes de Vertu et à des œuvres pies ; enfin, une Communion générale ou particulière, dans le cours, ou à la fin du mois ; et une Consécration à la sainte Vierge : autant de pratiques, qui constituent la Dévotion du Mois de Marie, si accréditée aujourd'hui dans tout l'Univers Catholique ; soit en particulier, dans les Familles Chrétiennes ; soit en public, dans les Églises, Oratoires, Chapelles de la sainte Vierge. Saint Philippe de Néri, vit son zèle couronné du plus heureux succès. Puissent les Promoteurs de cette Dévotion voir aussi se réaliser tous leurs vœux pour la conversion des uns, la perfection des autres, et le bonheur de tous !

On célèbre à Rome, plus spécialement, dans le cours de ce Mois, le 24 mai, Fête nouvelle de Notre-Dame Auxiliatrice des Chrétiens ; et le 26 mai, Fête de S. Philippe-de-Néri, premier Promo-

teur de cette Dévotion, qui est devenu un des Patrons titulaires de Rome, comme il en fut l'Apôtre, pendant sa vie.

☞ *Plusieurs Auteurs estimés ont donné au public le* Mois de Marie, *entre autres le Missionnaire* Lalomia, *Messieurs les Abbés* Le Tourneur *et* Tharin, *le P.* Debussy; *enfin, un Prêtre de Belley : les Fidèles trouveront, dans ces opuscules, tout ce qui peut éclairer, nourrir et accroître la piété filiale envers Marie. On en fera disparaître ce qui concerne la Dévotion de l'Esclavage de la sainte Vierge, qui a été condamné, comme on peut voir, page* 154.

77°.

ORAISON AU S. COEUR DE MARIE, AVEC LOUANGES AUX S. S. COEURS DE JÉSUS ET MARIE.

Voyez les Indulgences, 3e partie; n° 77.

La Dévotion au Divin Cœur de Jésus, étant approuvée dans l'Église, la Dévotion au S. Cœur de Marie devait en découler naturellement : aussi la France, si tendrement affectionnée au Culte de Marie, a adopté cette Dévotion, depuis plus de cent quatre-vingt-cinq ans. Les Évêques ont donné successivement des Mandemens, touchant cette Dévotion, dont le plus ancien, celui de M. l'Évêque d'Autun, Claude de la Madelaine Deragny, est du 20 janvier 1648; et le dernier, de M. l'Évêque de Glandéves, Henri Hachette des Portes, est du 25 mars 1780. L'office du saint Cœur de Marie fut succes-

sivement approuvé, en France, par plusieurs Évêques; autorisé le 2 juin 1668, par le Cardinal Louis DE VENDÔME, Légat *à latere* du Saint Siége Apostolique et de CLÉMENT IX, qui approuva et confirma tous les actes de sa Légation; et depuis CLÉMENT X, jusqu'à PIE VI, les Papes ont accordé des indulgences à cette Dévotion. Enfin PIE VII a approuvé pour toute l'Église, l'Office et la Messe de la Fête du S. Cœur de Marie, par le décret de la S. Congrégation des Rits, du 31 août 1805, et il a accordé de nouvelles indulgences à cette Dévotion, pour déférer au vœu et aux instances de beaucoup d'Évêques et de Prêtres.

Parmi les ouvrages en faveur de cette Dévotion, on doit distinguer celui du pieux Évêque de Glandèves, intitulé: *Dévotion au Cœur de Marie, réimprimé, à Paris, en* 1815, où l'on trouve ce beau mouvement prophétique: « *Que ne puis-je faire entendre ma voix à tout l'univers, pour annoncer les trésors de grâces et de Bénédictions, dont le Cœur de Marie est la source intarissable?... Eh! qui sait si le Seigneur n'a pas attaché à ce nouveau témoignage de notre amour et de notre vénération, pour la Reine du Ciel, le terme de ses vengeances, et le retour de ses Miséricordes?* » L'Éloquent Archevêque de Paris, n'a-t-il pas, de nos jours, fait retentir les mêmes accens en l'honneur du S. Cœur de Marie? Combien de fois il s'est efforcé de faire passer, dans les cœurs des Fidèles, ses nobles inspirations! Dieu veuille tout pacifier par le Cœur de Marie!

ORAISON AU S. COEUR DE MARIE.

O Cœur de Marie, Mère de Dieu et Mère des Chrétiens : Cœur très-aimable, heureux objet des complaisances de l'Adorable Trinité, digne de toute la vénération et prédilection des anges et des hommes. Cœur, le plus semblable à celui de Jésus, dont vous êtes la plus parfaite image : Cœur plein de bonté, et si compatissant pour nos misères, daignez briser et fondre la glace de nos cœurs; tournez toutes nos affections, vers le Cœur Divin du Sauveur. Répandez, dans nos cœurs, l'amour de vos vertus; et embrasez-les du feu sacré, qui vous consume. Renfermez, au dedans de vous, la Sainte Église ; environnez-la de votre protection, et soyez toujours son plus doux Asile, et son Rempart inexpugnable, contre toutes les attaques de ses ennemis. Soyez notre Voie pour aller à Jésus; le Canal de toutes les grâces, nécessaires pour le salut; notre Ressource, dans nos besoins; notre Consolation, dans nos peines; notre Soutien, dans les tentations ; notre Refuge, dans les persécutions; notre Guide dans tous les périls ; mais surtout notre Force dans les derniers combats de cette vie, au moment redoutable de la Mort, où l'Enfer déchaîné fera tous ses efforts, pour ravir nos âmes. Ah ! dans ce moment terrible, d'où dépend notre Éternité, ô Vierge sainte, ô Mère tendre, faites-nous sentir toute la tendresse de

votre Cœur maternel, et toute l'influence de votre toute-puissante intercession auprès du Cœur de votre Fils, en nous ouvrant, dans cette Source même de la miséricorde, un asile assuré, où nous puissions, tous réunis, le bénir avec vous, dans le Ciel, pendant toute l'Éternité. Ainsi soit-il.

LOUANGE AUX S. S. COEURS DE JÉSUS ET DE MARIE.

Que le Divin Cœur de Jésus et le Cœur Immaculé de Marie soient connus, loués, bénis, aimés, servis et glorifiés, en tout temps et en tous lieux!

78°.

Oraison : VIERGE TRÈS-SAINTE, etc., avec *trois Ave Maria*, etc.

Voyez les Indulgences, 3e partie, n° 78.

Léon XII a confirmé, le 11 août, 1824, les indulgences que Pie VII avait accordées, en 1804, à cette oraison, et en a ajouté d'autres.

Vierge très-sainte, Mère du Verbe Incarné, dépositaire des grâces et refuge des misérables pécheurs, nous recourons à votre amour maternel, avec une foi vive; et nous vous prions de nous obtenir la grâce de faire toujours la volonté de Dieu et la vôtre. Nous remettons notre cœur entre vos mains, nous vous deman-

dons le salut de l'âme et du corps, pleins de la douce confiance que vous vous montrerez notre Mère, en nous exauçant : c'est pourquoi nous vous disons avec une vive foi.

Ave Maria, etc. (trois fois).

ORAISON.

Défendez-nous, Seigneur, et préservez-nous de toute infirmité, par l'intercession de la Bienheureuse Vierge Marie : nous voici prosternés devant vous, dans toute la sincérité de nos cœurs ; daignez nous protéger contre toutes les insultes et les embûches de l'ennemi du salut, par Jésus-Christ, notre Seigneur, etc. Ainsi soit-il.

Ou en Latin,

Defende, quæsumus, Domine, ab omni infirmitate, Beatâ Mariâ semper Virgine intercedente, famulos tuos ; et toto corde tibi prostratos ab hostium propitiùs tuere clementer insidiis. Per Christum Dominum nostrum, etc. Amen.

79°.

TROIS ORAISONS, avec *trois Ave Maria*, etc., POUR OBTENIR LA CHASTETÉ.

Voyez les Indulgences, 3e *partie*, n° 79.

LÉON XII, pour seconder le zèle des RR. PP. Observantins du couvent d'*Ara Cœli*, à Rome, a ac-

cordé des indulgences aux trois oraisons suivantes, suivies d'autant d'*Ave Maria*, etc., que l'on récite, afin d'obtenir la protection de la sainte Vierge, dans l'exercice des vertus, surtout pour conserver la chasteté.

PREMIÈRE ORAISON.

Je vous révère, du fond du cœur, Vierge très-sainte, au-dessus de tous les Anges et de tous les Saints du Paradis, comme FILLE DU PÈRE ÉTERNEL, et je vous consacre mon âme, avec toutes ses puissances.

Ave Maria. etc..., *Je vous salue*, *Marie*, etc.

SECONDE ORAISON.

Je vous révère, du fond du cœur, Vierge très-sainte, au-dessus de tous les Anges et de tous les Saints du Paradis, comme MÈRE DU FILS UNIQUE DE DIEU, et je vous consacre mon corps, avec tous ses sens.

Ave Maria, etc..., *Je vous salue*, *Marie*, etc.

TROISIÈME ORAISON.

Je vous révère, du fond du cœur, Vierge très-sainte, au-dessus de tous les Anges et de tous les Saints du paradis, comme ÉPOUSE DU SAINT-ESPRIT; et je vous consacre mon cœur, avec toutes ses affections, en vous priant de m'obtenir de la très-sainte Trinité tous les moyens d'assurer mon salut.

Ave Maria, etc..., *Je vous salue*, *Marie*, etc.

80°.

Oraison: Ô MARIE, TRÈS-SAINTE MÈRE DE DIEU, avec *trois Salve*, *Regina*, etc.

Voyez les Indulgences, 3e *partie*, n° 80.

Il en est des prières comme des mets, ou des fruits; leur variété plaît; et chacun choisit la prière qui est la plus appropriée à ses goûts, ou à ses besoins; c'est la raison qui détermina Pie VII à favoriser de grâces particulières cette oraison à Marie, composée par le Bienheureux Alphonse de Liguori, afin que les fidèles pussent obtenir, par son intercession, la grâce de vivre en vrais Chrétiens, pour être préservés de l'Enfer et arriver au salut éternel.

O Marie, très-sainte Mère de Dieu, combien de fois n'ai-je pas mérité l'Enfer par mes péchés? Hélas! la sentence de ma condamnation aurait peut-être été exécutée, dès le premier péché mortel que j'ai commis, si votre amour pour moi n'avait arrêté la divine justice; et si, triomphant de la dureté de mon cœur, vous ne m'aviez pas inspiré une confiance en vous, pleine et entière. Eh! qui sait dans combien d'autres péchés je serais tombé, au milieu de tous les périls où je me suis trouvé, si votre tendre sollicitude ne m'avait préservé, par le secours des grâces qu'elle m'a obtenues. Ah! si je me damne, ô Reine pleine de bonté, à quoi m'auront donc servi les faveurs que j'aurai reçues par votre entremise? Non: il n'en

sera pas ainsi. Si, pendant un temps, je ne vous ai pas aimée, maintenant je vous aime, après Dieu, au-dessus de tout. Ah! ne souffrez pas que jamais je sois infidèle à Dieu, après tant de moyens de salut, que vous m'avez offerts : ô aimable Protectrice, ne permettez pas que je puisse jamais être assez malheureux pour vous haïr et vous maudire éternellement dans l'Enfer. Pourriez-vous voir, dans l'abîme du feu éternel, un serviteur qui vous aime? O Marie, je sais que je me damnerai, si je vous abandonne : mais qui sera jamais assez ingrat pour vous abandonner? Pourrais-je oublier l'amour immense, dont vous m'avez donné tant de gages? et, un enfant de Marie, toujours constant à réclamer votre appui, peut-il se perdre? O ma tendre Mère, ne me laissez jamais dans la main de mon propre conseil; car si je suis livré à moi-même, je suis perdu. Faites donc que je recoure sans cesse à vous, pour être préservé du péché, qui seul ouvre les portes de l'Enfer. O ma plus douce espérance, sauvez-moi des peines de l'Enfer! ô Marie, sauvez-moi.

On ajoute ici 3 *Salve*, *Regina*, etc. (*voyez page* 104 et 107), pour se conformer à l'esprit de cette Dévotion, et à la teneur du Bref de PIE VII.

81°.

HOMMAGE QUOTIDIEN A MARIE,

Ou

Prières pour chaque jour de la Semaine.

Voyez les Indulgences, 3e *partie*, n° 81.

Les Prières suivantes sont l'ouvrage du B. ALPHONSE DE LIGUORI; mais on est redevable au Chapitre de la Basilique de *Sainte-Marie in Cosmedin*, à Rome, d'avoir sollicité des indulgences, et de les avoir obtenues de PIE VII.

1°. *Prière du* DIMANCHE,

Pour obtenir le pardon de ses péchés.

O Mère de Dieu, voici à vos pieds un misérable pécheur qui recourt à vous, plein de confiance. Je ne mérite pas, sans doute, que vous jetiez le moindre regard sur moi; mais je sais qu'en voyant votre Fils, mort pour sauver les pécheurs, vous avez un désir ardent de les aider tous. O Mère de miséricorde, considérez ma misère, et ayez pitié de moi. Je vous entends appeler partout le Refuge des pécheurs, l'Espérance de ceux qui n'en ont plus, le Secours de ceux qui sont délaissés; Soyez donc mon refuge, mon espérance et mon appui. Vous pouvez me sauver, si vous daignez intercéder pour moi; secourez-moi pour l'amour

de Jésus-Christ, prêtez la main à un misérable relaps, qui se recommande à vous. Je sais que vous vous faites un plaisir d'aider un pécheur, quand vous le pouvez; aidez-moi donc, maintenant que vous le pouvez. J'ai perdu mon innocence, ainsi que la divine grâce, par mes péchés; mon âme est sur le bord de l'abîme : je la remets entre vos mains : inspirez-moi ce que je dois faire pour rentrer en grâce avec Dieu; je suis prêt à tout faire, pour sauver mon âme. Le Seigneur m'adresse à vous, afin que vous puissiez me secourir. Il veut que j'aie recours à votre tendre compassion, afin que je trouve le salut, non seulement dans les Mérites de votre Fils, mais encore dans vos prières auprès de lui. J'ai donc recours à vous; priez Jésus pour moi. Faites éclater, en moi, les prodiges de grâce que vous savez si bien obtenir pour tous ceux de vos enfans, qui ont mis, en vous, leur confiance : j'ose les espérer. Ainsi soit-il.

Trois Ave Maria.

2°. *Prière du* LUNDI,

Pour obtenir la persévérance.

O Marie, Reine de l'Univers, après m'être rendu si long-temps le malheureux esclave du démon, je me consacre à vous, pour être désormais votre serviteur; et je viens me présenter à vous, pour vous honorer et vous servir, pendant tout le cours de ma vie. Daignez

agréer mes services ; et ne me repoussez pas comme je le mériterais : O Mère tendre, j'ai mis en vous toute ma confiance ; et je bénis Dieu mille fois de me l'avoir inspirée, parce qu'elle est le gage de mon salut. Ah ! il est vrai que, par le passé, j'ai fait souvent de tristes chutes ; et, si j'ai obtenu le pardon de mes fautes, c'est aux Mérites de Jésus-Christ que j'en suis redevable, et au secours de vos prières : mais cela ne me suffit pas, ô Mère si compatissante ; une pensée m'afflige : quoi ! je puis de nouveau perdre la grâce de Dieu ? Les périls sont sans nombre, les ennemis du salut toujours autour de moi, pour me dévorer ; et mille nouvelles tentations viennent me livrer de continuels assauts. Ah ! aimable Protectrice, soutenez-moi contre les fureurs de l'Enfer ; ne permettez pas que je recommence à commettre le péché et à offenser votre Divin Fils. Non, ne souffrez pas que je perde de nouveau mon Ame, le Paradis et le Dieu de mon cœur. O Marie, je vous demande cette grâce avec instance ; daignez me l'obtenir, comme je l'espère. Ainsi soit-il.

Trois Ave Maria.

3°. *Prière du* MARDI,

Pour demander une bonne Mort.

O Marie, pleine de Bonté et de Miséricorde, à la vue de mes péchés, et à la seule pensée du moment de ma mort, je me trouble et je me

confonds. O Mère si tendre, je me confie pleinement dans le sang de Jésus-Christ et dans votre médiation. O Consolatrice des affligés, ne m'abandonnez pas, et soyez ma Consolation dans ce moment redoutable. Si maintenant le seul remords du passé, l'incertitude du pardon, la crainte d'une rechute, les périls qui se multiplient et les rigueurs de la Divine Justice m'agitent et me tourmentent, que sera-ce donc alors? Ah! Puissante Souveraine, avant le moment de ma mort, obtenez-moi une vraie douleur de mes péchés, l'amendement de mes fautes, et une fidélité à toute épreuve, qui ne se démente plus, pendant le peu de temps qui me reste à vivre; et quand j'arriverai ensuite au moment de la mort, ô Marie, ma plus douce Espérance, vous aiderez ma faiblesse au milieu des grandes angoisses où je dois me trouver; vous me fortifierez contre le désespoir que le Démon cherchera à faire naître en moi. Obtenez-moi la grâce de vous invoquer alors plus souvent, afin que j'expire avec votre doux Nom et celui de votre Fils sur les lèvres et dans mon cœur. Vous avez accordé cette grâce à tant d'autres; je l'espère aussi moi-même. Ainsi soit-il.

Trois Ave Maria.

4°. *Prière du* MERCREDI,

Pour obtenir d'être préservé de l'Enfer.

O Marie, très-sainte Mère de Dieu, etc. *Voyez* n° 80, *page* 393.

Trois Ave Maria.

5°. *Prière du* JEUDI,

Pour obtenir le Paradis.

O Reine du Ciel, élevée au-dessus de tous les Chœurs des Anges, et assise auprès de Dieu, j'ose m'élever, vers vous, du fond de ma misère, et je vous prie d'abaisser vos regards sur un misérable pécheur, digne de toute votre compassion. Voyez, ô Marie, à combien de périls je serai exposé, tant que je vivrai sur la terre; et combien je cours de risques de perdre mon âme, le Ciel, et Dieu lui-même. O ma Souveraine, j'ai mis en vous toute mon espérance : je vous aime, et je ne soupire qu'après le moment d'être réuni à vous, pour vous voir et vous louer dans le Paradis. Quand viendra-t-il, ce jour, où je me verrai dans le Ciel, Heureux Prédestiné à vos pieds? Avec quelle tendresse je baiserai les mains de ma Bienfaitrice, qui m'a dispensé tant de grâces! Il est vrai, ô ma Mère, que j'ai été bien ingrat envers vous, toute ma vie; mais, si j'ai le bonheur de parvenir au Ciel, plein de reconnaissance, alors je vous aimerai pendant toute l'Éternité; et je compenserai mon ingratitude

par un Hommage continuel de bénédictions ou d'actions de grâces. Et combien je remercie le Seigneur de m'avoir donné cette confiance dans le sang précieux de Jésus-Christ, et dans votre puissante intercession! Tous vos serviteurs fidèles et dévoués, qui ont mis, en vous, leur espérance, n'ont jamais été trompés; je ne le serai pas non plus. O Marie, priez votre Fils (comme je le prie moi-même), par les mérites de sa Passion, de fortifier et d'accroître en moi cette confiance. Ainsi soit-il.

Trois Ave Maria.

6°. *Prière du* VENDREDI,

Pour obtenir la grâce d'aimer Jésus et Marie.

O Marie, je vous révère comme la Créature la plus noble, la plus sublime, la plus pure, la plus belle et la plus sainte de toutes les créatures. Oh! si tous vous connaissaient, et vous aimaient, comme vous le méritez! mais je me console de voir tant de Bienheureux dans le Ciel et tant de Justes sur la terre, épris de votre bonté et de vos perfections : je me réjouis surtout de penser que Dieu vous aime plus, vous seule, que tous les hommes et tous les Anges ensemble. O aimable Reine, je vous aime, quoique je ne sois qu'un misérable pécheur; mais je vous aime trop peu. Combien je désire avoir un plus grand et un plus tendre amour pour vous! Obtenez-le-moi de votre Fils, puisque cet amour est déjà un signe de grâce et de

prédestination, que Dieu n'accorde qu'à ses Élus.

Que ne dois-je pas aussi à votre Fils, qui mérite, de moi, un amour infini? Vous n'avez rien de plus à cœur que de le voir aimé de toutes les créatures : je voudrais avoir un grand amour pour lui. Vous pouvez obtenir, ô Mère tendre, tout ce que vous voulez; ah! obtenez-moi de Dieu que je sois tellement uni à Jésus-Christ, que rien ne puisse jamais m'en séparer. Je ne vous demande point les biens de la terre, ni les honneurs, ni les richesses; je ne désire que d'aimer Dieu Seul, selon le vœu de votre cœur. Serait-il possible que vous ne voulussiez pas favoriser un désir, qui vous est si agréable? Non, sans doute; déjà vous m'aidez de vos prières. Priez donc toujours pour moi, ô Marie; ne cessez jamais de prier, que, lorsque vous me verrez, dans le Ciel, hors de tout danger de perdre la possession de Dieu, et assuré de l'aimer avec vous, durant toute l'Éternité. Ainsi soit-il.

Trois Ave Maria.

7°. *Prière du* SAMEDI,

Pour obtenir la protection de la sainte Vierge.

O ma très-sainte Mère, je vois les grâces que vous m'avez obtenues; et je connais en même temps toute mon ingratitude. Un ingrat ne mérite plus de bienfaits : mais je ne désespérerai pas néanmoins d'en obtenir de nouveaux. O mon aimable Avocate auprès de Dieu, ayez

pitié de moi. Vous êtes la Dispensatrice de toutes les grâces que Dieu nous accorde, à nous misérables pécheurs. C'est, afin que vous puissiez nous secourir dans nos misères, que Dieu vous a rendu si puissante, si riche et si tendre. Je veux sauver mon âme; je la remets donc entre vos mains, et je vous confie, en dépôt, mon Salut éternel. Je veux être du nombre de vos serviteurs les plus fidèles : vous ne me refuserez pas. Vous cherchez à ramener à Dieu, par vos bienfaits, les malheureux pécheurs, qui le fuient; vous ne repousserez pas celui qui a recours à vous. Parlez pour moi, à votre Fils, si empressé de faire ce que vous lui demandez : prenez-moi sous votre protection; et je serai satisfait. Alors je ne craindrai plus rien : ni de mes péchés; vous m'en obtiendrez le pardon : ni des Démons; vous êtes plus puissante que l'Enfer même : ni de Jésus-Christ, mon Juge, parce qu'une seule de vos prières suffit, pour me le rendre favorable. Protégez-moi donc, ô Marie, obtenez-moi le pardon de toutes mes fautes, l'amour de Jésus-Christ, la persévérance dans le bien, une bonne mort, et enfin la couronne du Ciel. Ah! je ne mérite point ces grâces; mais, si vous les demandez pour moi, je les obtiendrai. Priez donc pour moi, Jésus votre Divin Fils. O tendre Mère, j'ai mis, en vous, toute ma confiance; et c'est dans cette si douce confiance que je me repose et que je veux vivre et mourir. Ainsi soit-il

Trois Ave Maria.

On dit ensuite, à cause du samedi, consacré plus spécialement à Marie, les LITANIES de la sainte Vierge (*page* 115 *et* 118), afin de gagner aussi les indulgences, qui y sont attachées. *Voyez la* 3e *partie des Indulgences*, nº 68.

DÉVOTIONS

A NOTRE-DAME-DE-DOULEURS.

82°.

PROSE : *Stabat Mater*, etc.

Voyez les Indulgences, 3e *partie*, nº 82.

La prose *Stabat Mater*, etc., composée par S. GRÉGOIRE-LE-GRAND, en l'honneur de Notre-Dame-de-Douleurs, a été singulièrement recommandée aux Fidèles par le vénérable INNOCENT XI. Il les exhortait à se rappeler souvent les douleurs incompréhensibles de Marie, au pied de la Croix de son Fils; afin d'obtenir, par ses mérites, une abondance de grâces, dans le cours de leur vie et à l'heure de leur mort.

Stabat Mater Dolorosa,
Juxtà Crucem lacrymosa,
Dùm pendebat Filius.

Cujus animam gementem,
Contristatam et dolentem,
Pertransivit gladius.

O quàm tristis et afflicta,
Fuit illa benedicta
Mater unigeniti!

Quæ mœrebat et dolebat,
Pia Mater, dùm videbat
Nati pœnas inclyti.

Quis est homo, qui non fleret,
Christi Matrem si videret
In tanto supplicio?

Quis non posset contristari,
Christi Matrem contemplari,
Dolentem cum Filio?

Pro peccatis suæ gentis
Vidit Jesum in tormentis,
Et flagellis subditum.

Vidit suum dulcem natum,
Moriendo desolatum,
Dùm emisit Spiritum.

Eià, Mater, fons amoris,
Me sentire vim doloris,
Fac, ut tecum lugeam.

Fac, ut ardeat cor meum,
In Amando Christum Deum,
Ut sibi complaceam.

Sancta Mater, istud agas:
Crucifixi fige plagas
Cordi meo validè.

Tui nati vulnerati,
Tam dignati pro me pati,
Pœnas mecum divide.

Fac me tecum piè flere,
Crucifixo condolere,
Donec ego vixero.

Juxtà crucem tecum stare,
Et me tibi sociare
In planctu desidero.

Virgo Virginum præclara,
Mihi jàm non sis amara;
Fac me tecum plangere.

Fac, ut portem Christi mortem;
Passionis fac consortem,
Et plagas recolere.

Fac me plagis vulnerari,
Cruce hâc inebriari
Et cruore Filii.

Flammis ne urar succensus,
Per te, Virgo, sim defensus,
In die judicii.

Christe, cum sit hinc exire;
Da per Matrem me venire
Ad palmam victoriæ.

Quandò corpus morietur,
Fac, ut animæ donetur
Paradisi gloria. Amen.

Ou en Français.

Debout près de la Croix, où son Fils était attaché, la Mère de Douleurs fondait en larmes.

Le Glaive perça son âme désolée, et déchira son cœur inconsolable.

Oh! dans quelle tristesse et quelle affliction fut plongée la Mère bénie du Fils Unique de Dieu!

Quelle angoisse mortelle elle ressentait à la vue des tourmens de son Fils!

Qui pourrait retenir ses larmes, en voyant la Mère de Jésus dans cet excès de douleur!

Qui pourrait ne pas être profondément attristé, en contemplant cette tendre Mère, souffrante avec son Fils!

Comment être témoin de si affreux tourmens? Comment pouvoir soutenir la vue de Jésus ensanglanté et déchiré de coups de fouet, pour les péchés de sa nation?

Quel spectacle, pour une Mère, de voir son Fils Bien-Aimé, délaissé dans son Agonie et expirant sur la Croix!

O Mère, Abîme d'un amour immense, donnez-moi de sentir vivement l'amertume de votre douleur, afin que je mêle mes pleurs avec vos larmes.

Faites, par vos prières, que mon cœur, épuré dans le creuset, soit tellement embrasé

d'amour pour Jésus-Christ, qu'il n'ait plus désormais d'autre bonheur ici-bas que celui de lui plaire.

Daignez, ô Mère sainte, imprimer profondément, dans mon âme, les Plaies de ce Divin Modèle sur la Croix.

Permettez que je partage, avec vous, le Calice d'amertume, dont le Divin Crucifié a daigné lui-même approcher, si avant, ses lèvres, pour le boire tout entier.

Laissez-moi, tant que je vivrai, baiser, avec respect, les Plaies du Sauveur; et les arroser, comme vous, de mes larmes.

Je n'ai formé qu'un Vœu, celui de me tenir constamment, avec vous, près de la Croix, pour m'associer à votre affliction.

Vierge, le Modèle des Vierges, daignez m'accorder la douce consolation de confondre ma douleur avec la vôtre.

Je mettrai ma Gloire à porter, en moi, l'image de la Croix de votre Fils, le souvenir de sa Mort et les stigmates de ses Plaies.

Je ferai mes délices d'être blessé de ses propres Traits, enivré de sa Croix, et empourpré de son Sang.

Alors revêtu de ses Livrées, je n'aurai plus à redouter le Feu Vengeur de l'Enfer, ô Vierge sainte! votre protection me sera assurée, au jour du jugement.

O Christ! quand il faudra sortir de ce monde, pour cueillir la Palme de la Victoire, accordez-moi de venir à vous par Marie, votre Mère, qui m'a adopté.

Et, quand mon Ame quittera ce corps mortel, faites qu'elle s'élève, à sa suite, dans les Splendeurs de la Gloire Céleste.

Ainsi soit-il.

83°.

COURONNE OU CHAPELET DES SEPT DOULEURS.

Voyez les Indulgences, 3e partie, n° 83.

La Couronne ou Chapelet des SEPT DOULEURS, doit son origine et sa propagation à l'ordre des SERVITES DE MARIE. Vers l'an 1233, sept Patriciens illustres de Florence, aussi distingués par leur piété que par leurs richesses (que l'Eglise honore aujourd'hui, le 11 février, sous le titre des SEPT BIENHEUREUX FONDATEURS), frappés soudain d'une divine impulsion, renoncèrent à tous leurs biens et se retirèrent, de concert, dans une Solitude, à *Monte Senario*, à six milles de Florence, où ils fondèrent l'ordre religieux des Servites de Marie. Leur but était de méditer les douleurs amères que la sainte Vierge éprouva, dans tout le cours de la vie, de la Passion et de la Mort de son Fils; et leur désir était de propager partout cette Dévotion.

Parmi les différentes pratiques qu'ils adoptèrent, pour satisfaire leur amour filial envers Marie, la Couronne des Sept Douleurs leur parut plus con-

forme à leurs pieuses vues, comme plus agréable à la Sainte Vierge, et plus utile au salut des âmes.

Cette Couronne se compose de sept divisions ou septenaires, en mémoire des sept principales Douleurs de la sainte Vierge, que les fidèles doivent méditer selon leur propre capacité. Chaque Septenaire se compose d'un *Pater* et de sept *Ave Maria*; et on termine la Couronne par un Tercet de trois *Ave Maria*, en l'honneur des larmes que Marie a versées, au milieu de ses douleurs.

Cette Dévotion a pris beaucoup d'accroissement, en France, à l'époque, où PIE VII, exilé dans ce royaume, la recommandait à tous les fidèles. De retour à Rome, plein de reconnaissance envers Notre-Dame-des-Sept-Douleurs, PIE VII, sans rien changer à la Fête de la Compassion de la sainte Vierge, qui se célèbre le vendredi de la Passion, a institué, dans toute l'Église, une fête solennelle des Sept Douleurs de Marie, qu'il a fixée au troisième dimanche de septembre, par son décret du 14 septembre 1814.

MÉTHODE

POUR RÉCITER AVEC FRUIT CETTE COURONNE.

On commence d'abord par un acte de Contrition.

Acte de Contrition.

O mon aimable Seigneur, me voici en votre divine présence, plein de confusion de tant d'offenses que j'ai commises envers vous : je vous en demande pardon de tout mon cœur ; je m'en

repens par amour pour vous ; et, en vue de votre infinie bonté, je les hais et je les déteste plus que tous les maux ensemble, comme je voudrais être mort mille fois, plutôt que de vous avoir jamais offensé ; de même je suis très résolu de donner, s'il le faut, ma vie, en mille manières, plutôt que de vous offenser jamais. O Jésus crucifié, je me propose fermement de purifier mon âme, le plus tôt possible, dans votre précieux Sang, au sacrement de Pénitence.

Et vous, ô Vierge sainte, Mère de miséricorde et Refuge des pécheurs, en vertu de vos amères Douleurs, obtenez-moi le pardon de mes fautes.

Offrande de la Couronne.

O Dieu Sauveur, je vous offre la Couronne que je vais dire pour votre plus grande gloire, et pour honorer votre sainte Mère, en méditant ses Douleurs, afin d'apprendre d'elle à pratiquer vos souffrances et à imiter les vertus, dont vous nous avez donné l'exemple.

PREMIER MYSTÈRE DE DOULEUR.

Prophétie du saint vieillard Siméon.

Méditons, avec une pleine confiance, tous les Sujets de Douleur qu'éprouva la très-sainte Vierge.

Le premier sujet de Douleur fut, lorsque la Mère de Jésus, présentant, dans le temple, son divin Fils au S. Vieillard Siméon, celui-ci lui dit : *Cet enfant sera un signe de contradiction ; et à son occasion*,

votre âme sera transpercée d'un glaive de Douleur (*S. Luc.*, c. 2, ℣. 34-35), paroles qui prophétisaient à Marie la Passion et la Mort de son Divin Fils.

FRUIT DU PREMIER MYSTÈRE.

Donner notre cœur à Dieu, et nous soumettre à son adorable volonté.

Élévation. O Vierge sainte, ô Mère de Douleurs, je vous prie, par ce glaive, qui perça votre âme, de m'obtenir la grâce d'avoir toujours, présent à l'esprit, le souvenir de vos Douleurs et des souffrances de votre Fils, afin que, faisant à Dieu le sacrifice de mes affections les plus chères, ainsi que de ma volonté, je puisse l'aimer désormais d'un amour pur, ardent, généreux et digne de lui : c'est ce que je vous demande de tout mon cœur.

On récite 1 *Pater* et 7 *Ave Maria*.

SECOND MYSTÈRE DE DOULEUR.

La Fuite en Égypte.

Le second sujet de Douleur, pour Marie, fut la nécessité, où elle se trouva, de fuir en Egypte, pour soustraire son Divin Fils à la persécution impie du cruel Hérode, qui avait résolu de le faire mourir.

FRUIT DU SECOND MYSTÈRE.

Obéir promptement à la voix de Dieu.

Élévation. O Mère si affligée, en quittant Beth-

léem, au milieu de la nuit, lorsque vous fûtes obligée de fuir en Égypte, pour sauver votre Fils de la cruauté d'Hérode, je vous conjure, par la Douleur dont vous fûtes saisie, en ce moment, d'être mon guide et mon soutien dans l'exil de cette vie, afin que, toujours docile à la voix de Dieu et soumis à ses volontés, je puisse marcher, avec sécurité, au milieu des ennemis du salut, faire régner Jésus seul dans mon cœur, et le posséder, enfin, avec vous, dans l'Éternité.

1 *Pater*... 7 *Ave Maria.*

TROISIÈME MYSTÈRE DE DOULEUR.

La Perte de Jésus dans le Temple.

Le troisième sujet de Douleur, pour Marie, fut lorsqu'au temps de Pâques, étant allée à Jérusalem, avec Joseph, son Époux, et Jésus, son Fils, elle perdit ce divin enfant, et passa trois jours dans les soupirs et la douleur que lui causait sa perte.

FRUIT DU TROISIÈME MYSTÈRE.

Chercher Jésus avec une vraie douleur de l'avoir perdu.

Élévation. O Marie, livrée pendant trois jours aux plus vives inquiétudes, en cherchant votre Divin Fils, obtenez-moi, je vous prie, de connaître et de déplorer les péchés qui me l'ont fait perdre si souvent, afin que m'attachant désormais à lui par une invariable fidélité, je

ne puisse plus en être séparé, ni en ce monde, ni en l'autre.

1 *Pater*... 7 *Ave Maria*.

QUATRIÈME MYSTÈRE DE DOULEUR.

La Rencontre de Jésus portant sa Croix.

Le quatrième sujet de Douleur, pour Marie, fut de rencontrer son Divin Fils, portant, sur ses épaules délicates, une pesante Croix, jusqu'au haut du Calvaire, où il devait être crucifié pour notre salut.

FRUIT DU QUATRIÈME MYSTÈRE.

Supporter, avec patience, les croix et les maux de cette vie.

Élévation. O Mère tendre, puisque mes péchés, en accablant Jésus sous le poids de la Croix, ont été cause de vos Douleurs, je vous conjure, par la compassion, que vous eûtes pour ses souffrances, de m'obtenir la grâce de porter en paix, les croix qu'il lui plaira de m'envoyer, afin que, soumis avec résignation aux peines de cette vie, je le glorifie désormais par une patience à toute épreuve.

1 *Pater*... 7 *Ave Maria*.

CINQUIÈME MYSTÈRE DE DOULEUR.

Le Crucifiement de Jésus.

Le cinquième sujet de Douleur, pour Marie, fut de voir son Divin Fils, attaché à la Croix, répandre

son Sang par toutes les plaies de ses mains et de ses pieds percés, et expirer entre deux scélérats.

FRUIT DU CINQUIÈME MYSTÈRE.

Aimer la Mortification intérieure et extérieure.

Élévation. O Marie, debout au pied de la Croix, dont la Douleur fut si vive, en voyant expirer votre Fils, au milieu de tant de souffrances, obtenez-moi la grâce de partager son sacrifice, en crucifiant continuellement mes passions par l'abnégation de moi-même; et daignez me soutenir, dans ce pénible combat, de tous les momens, afin que je remporte un jour la couronne promise à la persévérance.

1 *Pater*... 7 *Ave Maria.*

SIXIÈME MYSTÈRE DE DOULEUR.

La Descente de Croix.

Le sixième sujet de Douleur, pour Marie, fut de voir son Divin Fils, déposé de la Croix dans ses bras, son côté ouvert et tout son corps couvert de plaies et de sang.

FRUIT DU SIXIÈME MYSTÈRE.

Mériter, par la pénitence et les bonnes œuvres, l'application des mérites de Jésus-Christ.

Élévation. O Vierge sainte, par la douloureuse amertume dont votre âme fut inondée, lorsque Jésus, détaché de la Croix, fut remis

entre vos bras, je vous supplie de demander à votre Divin Fils, qu'il me fasse comprendre, par la contemplation de ses plaies sacrées, la grandeur de son amour et la malice du péché, afin qu'après avoir lavé, dans son Sang, les souillures de mon âme, je ne l'offense plus à l'avenir, et que je mérite, par une vraie pénitence et la pratique des bonnes œuvres, l'application de ses mérites infinis.

1 *Pater*... 7 *Ave Maria.*

SEPTIÈME MYSTÈRE DE DOULEUR.

La Sépulture de Jésus.

Le septième mystère de Douleur, pour Marie, Reine et Avocate de tous les hommes, et en particulier de ceux qui l'honorent, et qui implorent sa médiation auprès de son Fils, fut de le voir enseveli et déposé dans le sépulcre.

FRUIT DU SEPTIÈME MYSTÈRE.

Faire tout pour Dieu seul.

Élévation. O Mère désolée! par la Douleur si vive, qui a déchiré votre cœur, au moment de vous séparer de votre Fils, en quittant son tombeau, daignez m'obtenir la grâce de comprendre le malheur d'une âme, séparée de Dieu par le péché, afin qu'après avoir déposé mes iniquités dans le tombeau de Jésus-Christ, je puisse pénétrer dans ses plaies et jusque dans son Cœur adorable, pour y puiser ce pur amour,

qui ne cherche en tout que Dieu seul et les intérêts de sa gloire.

1 *Pater*... 7 *Ave Maria*.

TERCET.

Avant de réciter le Tercet de trois *Ave Maria* (sur les trois grains, qui sont avant la Croix), pour honorer les larmes de la sainte Vierge, obtenir une vraie contrition et gagner les indulgences, on peut dire cette dernière Élévation.

Élévation. O Reine des Martyrs, ô Marie, dont l'âme sainte fut abîmée dans un océan de Douleurs, je vous prie, par les larmes que vous avez répandues dans ces Sept Mystères, de m'obtenir, ainsi qu'à tous les pécheurs, l'esprit de componction et le don des larmes, afin que, pleurant sincèrement nos péchés, nous puissions les expier par de dignes fruits de pénitence.

3 *Ave Maria* sur les trois grains qui sont avant la Croix.

Enfin, on termine par le verset et l'oraison ci-après :

℣. Priez pour nous, Vierge accablée de Douleurs,

℟. Afin que nous soyons dignes des promesses de Jésus-Christ.

PRIONS.

Nous vous supplions, Seigneur, de permettre que la Bienheureuse Vierge Marie, votre

Mère, dont l'âme sainte a été transpercée d'un glaive de Douleur, au temps de votre Passion, nous assiste maintenant et à l'heure de notre mort, en implorant votre divine miséricorde, ô Sauveur du monde, qui, étant Dieu, vivez et régnez avec le Père et le Saint-Esprit, dans les siècles des siècles. Ainsi soit-il.

Ou en Latin.

℣. Ora pro nobis, Virgo dolorosissima,

℟. Ut digni efficiamur promissionibus Christi.

OREMUS.

Intervenîat pro nobis, etc., *page* 272.

On peut, selon sa dévotion, ajouter la Consécration qui suit :

ACTE DE CONSÉCRATION A LA SAINTE VIERGE.

Vierge sainte, Mère de mon Sauveur, je vous choisis aujourd'hui pour ma Souveraine, ma Protectrice et mon Avocate auprès de Jésus, votre Divin Fils. Loin de jamais abandonner votre service, je veux vous procurer, autant qu'il me sera possible, l'honneur et la gloire, qui vous sont dus. Pour gage de mon dévouement irrévocable, je vous donne, après Dieu, tout ce qui est à moi, particulièrement mon cœur, afin que votre Fils y imprime les Douleurs du vôtre. Vous m'avez adopté pour votre enfant, au pied de la Croix, daignez me recevoir au nombre de vos serviteurs, et m'assister dans toutes mes actions, surtout à l'heure de la

mort, afin qu'uni à vos douleurs, dans cette vallée de larmes, et vivant désormais dans une constante fidélité à votre service, je puisse mériter, par l'imitation de vos vertus, de partager éternellement votre bonheur et votre gloire.

84°.

L'HEURE D'ORAISON ANNUELLE DE LA COMPASSION DE LA SAINTE VIERGE.

Voyez les Indulgences, 3e *partie*, n° 84.

CLÉMENT XII a le premier favorisé la Dévotion de l'heure annuelle de la Compassion, pour honorer les Sept Douleurs de la sainte Vierge. BENOÎT XIV et PIE VI l'ont aussi encouragée. Elle consiste à s'occuper, pendant une heure, de pieuses méditations, ou de pieuses prières; on peut réciter la Couronne des Sept Douleurs, ou toute autre prière à son choix.

85°.

EXERCICE POUR HONORER LE S. COEUR DE NOTRE-DAME-DE-DOULEURS.

Voyez les Indulgences, 3e *partie*, n° 85.

Les Prêtres de la pieuse Association du Cœur de Jésus, à Rome, dite autrement l'UNION DE SAINT PAUL, ont dressé l'Exercice suivant, pour honorer le Cœur de Notre-Dame-de-Douleurs; et ils ont sollicité les indulgences de PIE VII.

Deus in adjutorium, etc. *Voyez page* 231.

O Dieu, venez à mon aide, etc. *Page* 235.

Première Élévation. O Marie, Mère de Douleurs, je compatis à l'affliction qu'éprouva votre cœur sensible, lors de la prophétie du saint Vieillard Siméon : ô aimable Mère, je vous en conjure par votre Cœur, si profondément affligé, obtenez-moi la Vertu d'Humilité, et le Don de la Crainte de Dieu.

Ave Maria, etc.

Deuxième Élévation. O Marie, Mère de Douleurs, je compatis aux angoisses, que ressentit votre Cœur, pendant votre fuite et votre séjour en Égypte. O aimable Mère, je vous en prie, par votre Cœur si agité, obtenez-moi la vertu de Générosité, surtout envers les pauvres, et le Don de Piété.

Ave Maria, etc.

Troisième Élévation. O Marie, Mère de Douleurs, je compatis aux saintes inquiétudes de votre Cœur, lorsque vous perdîtes votre cher Fils. O aimable Mère, je vous en supplie par votre cœur, en proie à une si pénible perplexité, obtenez-moi la Vertu de Chasteté et le Don de Science.

Ave Maria, etc.

Quatrième Élévation. O Marie, Mère de Douleurs, je compatis au saisissement que ressentit votre Cœur Maternel à la rencontre de Jésus portant sa Croix : ô aimable Mère, je vous en prie, par votre Cœur si tendre et si froissé,

obtenez-moi la Vertu de Patience et le Don de Force.

Ave Maria, etc.

Cinquième Élévation. O Marie, Mère de Douleurs, je compatis au martyre de votre cœur, assez généreux pour assister à l'agonie de Jésus : ô aimable Mère, je vous en conjure par votre Cœur Martyr, obtenez-moi la Vertu de Tempérance et le Don de Conseil.

Ave Maria, etc.

Sixième Élévation. O Marie, Mère de Douleurs, je compatis au contre-coup que votre cœur ressentit, lorsqu'une lance perça le Cœur de Jésus : ô aimable Mère, je vous en supplie par votre Cœur transpercé; obtenez-moi la Vertu de Charité fraternelle et le Don d'Intelligence.

Ave Maria, etc.

Septième Élévation. O Marie, Mère de Douleurs, je compatis au frémissement que votre cœur éprouva, lors de la sépulture de votre Divin Fils : ô aimable Mère, je vous en conjure, par l'extrême sensibilité de votre Cœur; obtenez-moi la Vertu de Vigilance et le Don de Sagesse.

Ave Maria, etc.

Verset : *Priez pour nous*, etc., *page* 416.

Oraison : *Nous vous supplions*, etc., *page* 416.

Ou en Latin.

Verset : *Ora pro nobis*, etc., *page* 417.

Oremus : *Interveniat*, etc., *page* 272.

86°.

SEPT *Ave Maria*, AVEC LE *Sancta Mater*, etc.

Voyez les Indulgences, 3e *partie*, n° 86.

C'est à la prière de l'Évêque d'Arezzo, que PIE VII accorda, en 1815, des indulgences à la Dévotion des sept *Ave Maria*, etc., en mémoire des Sept Douleurs de la sainte Vierge. Elle consiste:

1°. A réciter sept fois l'*Ave Maria*, etc.;

2°. A dire, chaque fois, après chaque *Ave Maria*, la strophe : *Sancta Mater, istud agas*, etc., *page* 244;

Ou le distique :

Daignez, ô Mère sainte, imprimer dans nos cœurs,
De votre Fils, en Croix, les profondes Douleurs.

87°.

PIEUX EXERCICE DES DIX DERNIERS JOURS DU CARNAVAL.

Voyez les Indulgences, 3e *partie*, n° 87.

PIE VII, qui avait une si tendre Dévotion pour Notre-Dame-de-Douleurs, vivement touché des offenses de Dieu, si multipliées au temps du Carnaval, a voulu honorer de faveurs spirituelles tout exercice de piété quelconque fait en l'honneur de Notre-Dame de Douleurs, aux dix derniers jours du

Carnaval, dans tout l'Univers Catholique et dans quelque lieu que ce fût; soit dans les Églises ou Oratoires Publics, même des Maisons Religieuses; soit dans les Oratoires ou Chapelles particulières des Couvens et des Séminaires, ou autres lieux consacrés à la prière; il a donné deux Décrets à ce sujet.

Chacun peut adopter l'exercice de piété, auquel il a plus de Dévotion.

88°.

L'HEURE OU DEMI-HEURE D'ORAISON, EN L'HONNEUR DE MARIE DÉSOLÉE.

Voyez les Indulgences, 3e partie, n° 88.

La Dévotion de passer quelque temps, aux pieds de Marie, Désolée après la mort de son Fils, pour prendre part à sa tristesse et à sa douleur, a commencé dans le pieux Monastère de la CONCEPTION de la sainte Vierge, dit aussi de saint BENOÎT (dans le territoire de *Palma*, en Sicile), si Célèbre par la Grande Servante de Dieu, la Vénérable MARIA CROCIFISSA, sœur du Bienheureux Cardinal Joseph-Marie TOMMASI; elle s'est propagée ensuite dans les autres provinces et villes d'Italie, et a été introduite, en 1815, à Rome, où elle est pratiquée avec édification, soit en public, dans les Églises, soit en particulier, dans l'intérieur des maisons, par beaucoup de personnes dévotes.

Cette Dévotion peut avoir lieu, ou le *Vendredi-Saint*, ou les *autres Vendredis de l'année*, selon la teneur des Rescrits de PIE VII.

Le *Vendredi-Saint*, elle commence, depuis la vingt-unième heure de ce Saint Jour, jusqu'à la seizième heure du lendemain (*Selon la manière de compter les heures, à Rome*), c'est-à-dire depuis trois heures du Vendredi-Saint, après-midi, heure de la Mort de Notre Seigneur Jésus-Christ, jusqu'à dix heures du Samedi-Saint, heure, où l'Église invite les fidèles à se livrer à la joie de la Résurrection de Jésus-Christ, par le chant de l'*Alleluia* de la Messe solennelle, et par celui du *Regina*, selon l'usage de quelques Églises.

Les autres Vendredis de l'année, elle commence depuis trois heures après midi du Vendredi, jusqu'à l'heure de l'aurore du Dimanche, en mémoire des quarante heures environ que Jésus est demeuré dans le tombeau.

Cette Dévotion consiste à employer une heure ou une demi-heure, en l'honneur de Marie Désolée, soit à méditer les Sept Douleurs, soit à réciter la Couronne même des Sept Douleurs, soit à faire quelque lecture, ou prière analogue à l'Exercice de Dévotion en l'honneur de Marie Désolée, que l'on trouvera dans le Recueil des Neuvaines de la sainte Vierge. En voici le précis :

On commence par un acte de Contrition, à genoux.

Ensuite on lit successivement sept Considérations, dont nous n'indiquons que les sujets.

Première Considération. Marie est désolée, lorsque le Corps de son Divin Fils est renfermé dans le Sépulcre.

Ici on récite, en mémoire des Sept Douleurs de Marie, après la mort de son Fils,

7 *Ave Maria.*

Seconde Considération. Marie Désolée part du Sépulcre, pour retourner à Jérusalem avec saint Jean et les saintes Femmes.

7 *Ave Maria.*

Troisième Considération. Marie Désolée, en retournant à Jérusalem, passe sur le Calvaire; elle y voit la Croix sur laquelle son Divin Fils a été attaché, et où il est mort; elle se prosterne, et l'adore.

7 *Ave Maria.*

Quatrième Considération. Marie Désolée entre à Jérusalem, accompagnée de saint Jean et des saintes Femmes.

7 *Ave Maria.*

Cinquième Considération. Marie Désolée se retire dans la maison de saint Jean, qui l'accueille comme sa Mère.

7 *Ave Maria.*

Sixième Considération. Marie Désolée a toujours présentes à l'esprit la Passion et la Mort de son Divin Fils.

7 *Ave Maria.*

Septième Considération. Marie est affligée de la perte du Peuple de Dieu et de tant d'Ames, rachetées par le Sang de Jésus-Christ, qui abusent des Mérites de sa Passion et de sa Mort.

7 *Ave Maria.*

89°.

NEUVAINES A LA TRÈS-SAINTE VIERGE.

Voyez les Indulgences, 3e *partie*, n° 89.

Il y a cinq Neuvaines principales de la sainte Vierge; savoir : de l'Immaculée Conception, de la Nativité, de l'Annonciation, de la Purification, et de l'Assomption de la sainte Vierge : Pie VII y a attaché des indulgences. Pour ne pas grossir ce volume, nous les donnerons à part, telles qu'elles ont été approuvées, sous le titre de Recueil des Neuvaines de la sainte Vierge, etc. On les trouvera chez Gaume frères, rue du Pot-de-Fer-Saint-Sulpice, n° 5.

DÉVOTION A S. MICHEL, ARCHANGE.

90°.

HYMNE : *Te, Splendor*, etc.

Voyez les Indulgences, 3e *partie*, n° 90.

La Dévotion à saint Michel Archange, est très-ancienne dans l'Église : sa Fête était déjà instituée en Italie, surtout dans la Pouille, en 493. Elle était très-solennelle en Angleterre, et précédée de trois jours de jeûne, comme on voit dans les Lois Ecclésiastiques, publiées, en 1014, par le Roi Ethelred. On lui avait aussi dédié un Temple à Rome, sur le Môle Adrien, aujourd'hui le Fort Saint-Ange, au

haut duquel est élevée sa Statue, qui domine encore la Capitale du Monde Chrétien. La France, comme Rome, le regarde aussi comme un de ses plus puissans Protecteurs, et l'invoque avec une piété égale à sa foi.

Les Confrères qui assistent, pendant la nuit, devant le Très-Saint-Sacrement, à Rome, dans l'Église de *Sainte-Marie-de-l'Oraison*, dite de *la Mort*, ont, pour protecteur spécial, l'Archange saint Michel. Pressés d'implorer sa protection, pour obtenir de Dieu, par son intercession, des secours plus efficaces, afin de triompher plus sûrement des assauts du Démon, soit pendant la vie, soit à la mort, ils sollicitèrent de PIE VII des indulgences qu'il voulut bien accorder à tous ceux qui réciteraient l'hymne, verset, et oraison de S. MICHEL.

HYMNUS.

Te Splendor, et Virtus Patris,
Te Vita, Jesu, cordium,
Ab ore qui pendent tuo,
Laudemus inter angelos.

Tibi mille densa millium
Ducum corona militat;
Sed explicat victor Crucem
Michael salutis Signifer,

Draconis hic dirum caput
In ima pellit tartara,
Ducemque cum rebellibus
Cœlesti ab arce fulminat.

Contra ducem superbiæ
Sequamur hunc nos principem;

Ut detur, ex agni throno,
Nobis corona gloriæ.

Patri, simulque Filio,
Tibique, Sancte Spiritus,
Sicut fuit, sit jugiter
Sæclum per omne gloria. Amen.

Ant. Princeps gloriosissime, Michael Archangele, esto memor nostri; hìc, et ubique semper precare pro nobis Filium Dei.

℣. In conspectu Angelorum psallam tibi, Deus meus:

℟. Adorabo ad templum sanctum tuum, et confitebor nomini tuo.

OREMUS.

Deus, qui miro ordine Angelorum ministeria, hominumque dispensas: concede propitius; ut à quibus tibi ministrantibus in cœlo semper assistitur, ab his in terrâ vita nostra muniatur, Per Dominum, etc.

Ou en Français.

HYMNE.

O Jésus, Splendeur et Vertu du Père, ô vie de nos cœurs, nous nous joignons aux Esprits Célestes; et nous chantons, à l'envi, vos louanges.

La sainte milice du ciel, des milliers d'Esprits bienheureux combattent pour vous; mais

l'Archange saint Michel, vainqueur des Anges rebelles, déploie l'étendard de la Croix, le signe du salut.

Il précipite le dragon dans l'abîme; et foudroie, du haut du ciel, le chef des rebelles, qui va cacher sa honte au fond des enfers.

Suivons tous le Prince des Anges, qui a terrassé l'orgueil du démon, afin de cueillir, avec saint Michel, sur le trône de l'Agneau, la couronne de gloire.

Gloire soit au Père, au Fils et au Saint-Esprit; et que telle qu'elle a été, elle soit toujours, dans les siècles des siècles. Ainsi soit-il.

Ant. Prince du ciel, Michel, glorieux Archange, souvenez-vous toujours de nous; et priez pour nous, en tout temps, le Fils de Dieu.

℣. Je vous bénirai, ô mon Dieu, dans l'assemblée des anges.

℟. Je me prosternerai devant le sanctuaire de votre majesté, et je rendrai gloire à votre nom.

PRIONS.

O Dieu, qui dispensez, avec un ordre merveilleux, les ministères des Anges et des hommes: accordez-nous, par votre bonté, que ceux qui assistent toujours, autour de votre trône, pour obéir à vos ordres, soient les protecteurs zélés de notre vie et de notre salut, par Notre Seigneur Jésus-Christ, etc. Ainsi soit-il.

DÉVOTION A L'ANGE GARDIEN.

91°.

ANGELE DEI, etc. ANGE DE DIEU.

Voyez les Indulgences, 3e *partie*, n° 91.

Dieu a daigné assigner à chacun de nous un de ses Anges, afin qu'il ne nous perdît jamais de vue. Il a voulu qu'il fût toujours avec nous, et qu'il nous portât en quelque sorte entre les mains, pour nous protéger, conserver, défendre, et aider en toute occasion (*Exod. c.* 23. ℣. 20. — *Ps.* 90. ℣. 11), afin que, sous sa protection tutélaire, et, guidés par ses saintes inspirations, nous pussions opérer le bien, et nous assurer la possession du Ciel.

Si nous devons remercier Dieu de nous avoir donné un Ange-Custode, nous devons aussi avoir pour lui des sentimens de respect, de dévotion et de confiance, penser souvent à lui, implorer son assistance, et l'invoquer mille fois par cette belle prière, à laquelle Pie VI a attaché des indulgences *motu proprio*, par son Bref perpétuel du 2 octobre, 1795.

Angele Dei, qui Custos es mei, me tibi commissum pietate supernâ, illumina, custodi, rege et guberna. Amen.

Ou en Français.

Ange de Dieu, que la divine Providence a préposé à ma garde, daignez m'éclairer, me protéger, me conserver et me gouverner. Ainsi soit-il.

DÉVOTIONS A SAINT JOSEPH.

92°.

PSAUMES DU NOM DE SAINT JOSEPH.

Voyez les Indulgences, 3e *partie*, n° 92.

Le même Motif de piété, qui a porté les Fidèles à honorer les SS. Noms de Jésus et de Marie, leur a inspiré aussi d'honorer le Nom de S. Joseph par la récitation de cinq psaumes, dont les lettres *initiales* reproduisent son Nom, que l'on peut dire le jour de sa Fête propre (19 *mars*), ou le jour de la Fête de son patronage (*troisième dimanche après Pâques*), afin d'implorer sa protection spéciale, surtout à l'heure de la mort.

J Psalmus 99.

Jubilate Deo omnis terra, servite, etc.

Gloria Patri, etc.

Ant. Joseph, virum Mariæ, de quâ natus est Jesus, qui vocatur Christus.

O Psalmus 46.

Omnes gentes plaudite manibus, etc.

Gloria Patri, etc.

Ant. Joseph de domo David, et nomen Virginis Maria.

S Psalmus 128.

Sæpè expugnaverunt me à juventute mea, etc.

Gloria Patri, etc.

Ant. Joseph vir ejus, cùm esset justus, et nollet eam traducere.

E Psalmus 80.

Exultate Deo adjutori nostro, etc.

Gloria Patri, etc.

Ant. Joseph fili David, noli timere accipere Mariam conjugem tuam.

F. Psalmus 86.

Fundamenta ejus in montibus sanctis, etc.

Gloria Patri, etc.

Ant. Joseph exurgens a somno fecit, sicut præcepit ei Angelus.

℣. Constituit eum Dominum domûs suæ.

℟. Et principem omnis possessionis suæ.

OREMUS.

Deus qui ineffabili providentiâ Beatum Joseph sanctissimæ Genitricis tuæ Sponsum eligere dignatus es; præsta quæsumus, ut quem Protectorem veneramur in terris, Intercessorem habere mereamur in cœlis. Qui vivis, et regnas, etc.

HYMNUS.

Dei qui gratiam impotes,
Cœlestium dona expetunt,
Josephi Nomen invocent,
Opemque poscant supplices.

Joseph vocato Nomine,
Deus adest petentibus,
Auget piis justitiam,
Culpamque delet impiis.

Joseph piis quærentibus
Dantur beata munera ;
Datur palma victoriæ
Agonis in certamine.

Amplexus inter Virginis,
Castæque Prolis, placido
Vitam sopore deserens,
Morientium fit regula.

Illo nihil potentius
Cujus parentem nutibus,
Et subditum imperiis
Deum viderunt Æthera.

Illo nihil perfectius,
Qui Sponsus almæ Virginis
Electus est, Altissimi
Custos, Parensque creditus.

O ter Beata, et ampliùs
Honor sit tibi Trinitas,
Pater, Verbumque, et Spiritus,
Sanctoque Joseph Nomini. Amen.

Ant. Adjutor est in tribulationibus, et Protector omnibus Beatus Joseph Nomen suum piè invocantibus.

℣. Sit nomen Beati Josephi benedictum,

℟. Ex hoc nunc, et usque in sæculum.

OREMUS.

Deus, qui, mirabilis in Sanctis tuis, mirabilior in Beato Joseph, eum cœlestium donorum dispensatorem super familiam tuam constituisti : præsta quæsumus, ut cujus Nomen devotè veneramur, ejus precibus, et meritis adjuti ad portum Salutis feliciter perveniamus. Per Dominum, etc.

Ou en Français.

Psaume 99.

Poussez un cri de joie, etc, *page* 223.

Gloire au Père, etc.

Ant. Joseph, Époux de Marie de laquelle est né Jésus, qui est appelé le Christ.

Psaume 46.

Peuples, applaudissez tous à l'envi, saluez le Seigneur, par des cris d'allégresse.

Car le Seigneur est le Très-Haut, le Dieu redoutable, le Souverain Roi de toute la terre.

Il a soumis les peuples à notre empire, et mis sous nos pieds les nations infidèles.

Il nous a choisi lui-même notre héritage, cette belle contrée dont s'enorgueillit Jacob, son bien-aimé.

Dieu monte au bruit des acclamations, le Seigneur monte au son de la trompette.

Chantez notre Dieu, chantez ses grandeurs ; célébrez, célébrez la gloire de notre Roi.

Car Dieu est le Roi de toute la terre : célébrez-le par les accords les plus harmonieux.

Le Seigneur règne sur les nations. Dieu est assis sur le trône de sa majesté.

Les princes des peuples se sont réunis au Dieu d'Abraham : les grands de la terre, en se donnant à Dieu, ont rehaussé l'éclat de leur gloire.

Gloire au Père, etc.

Ant. Joseph, de la maison de David ; et le nom de la Vierge est Marie.

Psaume 128.

Mes ennemis m'ont souvent attaqué, etc., *page* 225.

Gloire au Père, etc.

Ant. Joseph, son Époux, étant un homme juste, ne voulait pas la diffamer, mais la quitter.

Psaume 80.

Tressaillez de joie devant le Dieu qui veille à notre défense ; éclatez en bruyantes acclamations devant le Dieu de Jacob.

Prenez les instrumens de nos concerts, et joignez les sons du tambour à l'harmonie des lyres et des harpes.

Embouchez la trompette au jour de la néoménie, en ce jour, fixé pour nos solennités.

Car c'est une loi sacrée dans Israël, un précepte du Dieu de Jacob ;

Une loi qu'il donna à Joseph, quand il parut en maître sur l'Égypte, et lui fit entendre une langue étrangère, qu'il ne connaissait pas.

« C'est alors, dit le Seigneur, que j'ai affranchi « l'épaule d'Israël du fardeau des esclaves : la « hotte du manœuvre ne pèse plus sur ses bras.

« O mon Peuple, tu m'as invoqué dans ta « détresse, et je t'ai délivré ; caché dans la nue, « où grondait mon tonnerre, j'ai répondu à « tes cris ; je t'ai éprouvé aux eaux de contra- « diction.

« Écoute, mon Peuple, et je te dicterai mes « lois ; Israël, puisses-tu m'entendre ! Tu n'au- « ras point d'autre Dieu que moi, tu ne te « prosterneras point devant une divinité étran- « gère.

« Car je suis le Seigneur ; c'est moi qui suis « ton Dieu, qui t'ai tiré de l'Égypte : ouvre ta « bouche, et je te rassasierai de mes dons.

« Mais mon peuple est sourd à ma voix : « Israël ne veut pas m'entendre.

« Je les abandonne donc tous aux désirs de « leurs cœurs, à tous les caprices de leur vo- « lonté.

« Ah ! si mon peuple m'avait écouté ! si « Israël eût marché dans mes voies ! j'aurais pu « abaisser ses rivaux ; et tourner sur ceux qui « l'oppriment, l'effort de mon bras.

« Ennemis de leur Dieu, ils l'ont trahi : leur « ruine retentira dans les siècles.

« Mais le Dieu du peuple fidèle l'a nourri « du froment le plus pur ; il a fait couler, pour « lui, le miel des rochers. »

Gloire au Père, etc.

Ant. Joseph, Fils de David, ne craignez pas de retenir Marie, votre Épouse.

Psaume 86.

Les fondemens du Temple sont sur les montagnes saintes ; le Seigneur préfère les portes de Sion à toutes les tentes de Jacob.

O Sion, on te donne des titres glorieux : on dit de toi : c'est la Cité de Dieu.

Je puis compter l'Égypte et Babylone, parmi les peuples qui me reconnaissent pour leur Dieu : on dira : La Palestine, Tyr, et les plaines d'Éthiopie, ont enfanté plus d'un adorateur ; voilà où ils sont nés.

Mais pour Sion, on dira d'elle : Un Homme y est né ; et c'est le Très-Haut lui-même qui l'a fondée

Le Seigneur, en faisant le dénombrement des peuples et des princes reunis dans Sion, distinguera celui qui est ne dans cette contrée.

Et alors, ô Sion, des tribus innombrables, réunies dans ton enceinte, seront dans la joie.

Gloire au Père, etc.

Ant. Joseph, s'étant éveillé, fit ce que le Seigneur lui avait ordonné.

℣. Dieu l'a établi le Chef de sa maison,

℟. Et le Maître de ses trésors.

PRIONS.

O Dieu, qui, par une Providence ineffable, avez daigné choisir le Bienheureux Joseph pour Époux de votre sainte Mère; faites que nous méritions d'avoir, dans le ciel, pour Intercesseur, celui que nous vénérons, sur la terre, comme notre Protecteur; nous vous en supplions, Seigneur, qui vivez et régnez dans les siècles des siècles. Ainsi soit-il.

HYMNE.

Que ceux, qui ont besoin de la grâce de Dieu et désirent les dons célestes, invoquent le Nom de Joseph et réclament humblement son appui, auprès de Dieu.

Au seul nom de Joseph, Dieu se montre propice; il augmente la grâce dans le cœur des justes; et accorde, aux pécheurs, le pardon de leurs fautes.

Il donne aux amis de l'Époux de Marie tous les biens, descendus du ciel; et leur réserve, au moment de leur agonie, la palme de la victoire.

Joseph, mourant entre les bras de Jésus et de Marie, est le Modèle de tous ceux qui veulent mourir dans la paix du Seigneur.

Quoi de plus Puissant, que celui que les Cieux contemplent avec respect, quand ils voient son Épouse, lui obéissant au moindre signe; et un Dieu lui-même, Jésus, soumis à son empire!

Quoi de plus Parfait, que celui qui est choisi de Dieu pour Époux de la sainte Vierge, Gardien du Fils du Très-Haut et son Père Putatif!

O Trinité trois fois sainte, et mille fois heureuse, Père, Verbe et Esprit Divin, tout honneur vous est dû : que toutes les créatures bénissent le saint Nom de Dieu, avec les Noms de Marie et de Joseph. Ainsi soit-il.

Ant. Au jour de la tribulation Joseph est le plus ferme appui et le protecteur de tous ceux qui invoquent son Nom avec ferveur.

℣. Que le Nom du Bienheureux Joseph soit béni.

℟. Maintenant et à jamais.

PRIONS.

O Dieu, qui, admirable dans vos saints, et plus encore dans le Bienheureux Joseph, l'avez établi sur toute votre famille, pour être le Dispensateur des dons célestes : accordez à tous les fidèles, qui vénèrent son nom, d'être aidé par ses prières et ses mérites, afin de parvenir heureusement au port du salut éternel. Par Jésus-Christ, Notre Seigneur, etc.

93e.

RÉPONS EN L'HONNEUR DE SAINT JOSEPH.

Voyez les Indulgences, 3e *partie*, n° 93.

Ce Répons de saint Joseph est pour implorer le secours efficace de la protection de ce saint, pendant la vie et à la mort.

RESPONSORIUM.

Quicumque sanus vivere,
Cursumque vitæ claudere
In fine lætus expetit,
Opem Josephi postulet.

Hic Sponsus almæ Virginis,
Paterque Jesu creditus,
Justus, fidelis, integer,
Quod poscit, orans, impetrat.

Quicumque, etc.

Fœno jacentem parvulum
Adorat, et post exulem
Solatur; indè perditum
Quærit dolens, et invenit.

Quicumque, etc.

Mundi supremus artifex
Ejus labore pascitur,
Summi Parentis Filius.
Obedit illi subditus.

Quicumque, etc.

Adesse, morti proximus,
Cum Matre Jesum conspicit,
Et inter ipsos jubilans
Dulci sopore solvitur.
Quicumque, etc.

Gloria Patri, et Filio, et Spiritui Sancto.
Quicumque, etc.

Ant. Ecce fidelis servus, et prudens, quem constituit Dominus super familiam suam.

℣. Ora pro nobis, Beate Joseph,

℟. Ut digni efficiamur, etc.

OREMUS.

Deus, qui ineffabili providentiâ, *page* 431.

94°.

ORAISON : *Custos Virginum et Pater*, etc.

Voyez les Indulgences, 3e *partie*, n° 94.

Cette oraison, que l'on appelle : *efficax oratio*, est pour les Prêtres plus spécialement, parce que Pie VII y a attaché des indulgences pour tous les Prêtres Séculiers, ou Réguliers, du monde entier.

EFFICAX ORATIO.

Virginum Custos et Pater, sancte Joseph, cujus fideli custodiæ, ipsa Innocentia, Christus Jesus; et Virgo virginum Maria, commissa fuit : te, per hoc utrumque charissimum pi-

gnus, Jesum et Mariam, obsecro, et obtestor, ut me, ab omni immunditiâ præservatum, mente incontaminatâ, puro corde, et casto corpore, Jesu et Mariæ semper facias castissimè famulari. Amen.

95°.

LES SEPT DOULEURS ET LES SEPT ALLÉGRESSES DE SAINT JOSEPH.

Voyez les Indulgences, 3e *partie*, nº 95.

La Dévotion des Sept Douleurs et Sept Allégresses de saint Joseph, se pratique tous les Mercredis de l'année, et chaque jour des deux Neuvaines qui ont lieu avant sa Fête propre (19 *mars*), et celle de son patronage (*troisième Dimanche après Pâques*).

Première. O Époux très-chaste de Marie, glorieux saint Joseph, si la douleur et la peine de votre cœur furent vives, dans la perplexité, où vous vous trouvâtes de quitter votre épouse sans tache; combien plus inexplicable fut votre allégresse, lorsque l'Ange du Seigneur vint vous révéler le sublime Mystère de l'incarnation!

Par votre douleur et votre allégresse, nous vous prions de nous consoler, par la joie d'une bonne vie, et d'une mort, semblable à la vôtre, entre Jésus et Marie.

1 *Pater*... 1 *Ave*... 1 *Gloria Patri.*

Seconde. O très-heureux Patriarche, glorieux saint Joseph, qui, élevé à la noble fonction de Père putatif du Verbe Incarné, avez ressenti une si sensible douleur en le voyant naître dans les langes de la pauvreté; mais dont la douleur se changea tout-à-coup en une joie céleste, en entendant l'harmonie des chœurs angéliques et en voyant la gloire de cette brillante nuit;

Par votre douleur et votre allégresse, nous vous supplions de nous obtenir, qu'après avoir mené ici-bas une vie sainte, nous puissions un jour entendre le cantique immortel des anges et jouir des splendeurs de la gloire céleste.

1 *Pater*... 1 *Ave*... 1 *Gloria*.

Troisième. O Exécuteur, très-soumis, des divines lois, glorieux saint Joseph, le sang précieux que le Divin Enfant répandit au jour de la circoncision vous perça le cœur; mais le Nom de Jésus le réjouit et le remplit de consolation :

Par votre douleur et votre allégresse, obtenez-nous, qu'exempts de tout vice, pendant la vie, nous expirions, pleins de joie, avec le Nom de Jésus sur les lèvres et dans le cœur.

1 *Pater*... 1 *Ave*... 1 *Gloria*.

Quatrième. O Juste, très-Fidèle en toutes choses, glorieux saint Joseph, qui, entendant le saint vieillard Siméon prophétiser à Jésus et à Marie de grandes souffrances, avez été saisi d'une douleur mortelle, presqu'aussitôt rem-

placée par une joie indicible, en pensant au salut de tant d'âmes, qui devait résulter de ces souffrances ;

Par votre douleur et votre allégresse, demandez, pour nous, le bonheur d'être admis au nombre de ceux, qui doivent un jour recueillir les fruits des mérites de Jésus-Christ et de la médiation de Marie.

1 *Pater*... 1 *Ave*... 1 *Gloria*.

Cinquième. O gardien très-vigilant du Fils de Dieu, glorieux saint Joseph, combien vous fûtes peiné d'être obligé de fuir en Égypte, avec le Divin Enfant! mais quelle fut votre joie de le voir, sauvé des mains d'Hérode, renverser les Idoles des Égyptiens!

Par votre douleur et votre allégresse, daignez nous obtenir, qu'éloignés de toutes les suggestions tyranniques du démon par la fuite des occasions dangereuses, nos cœurs soient dégagés de l'idolatrie des affections terrestres; et qu'employés uniquement au service de Jésus et de Marie, ils n'aient plus désormais de vie ou de mouvement que pour leur plaire.

1 *Pater*... 1 *Ave*... 1 *Gloria*.

Sixième. O Ange de la terre, glorieux saint Joseph, qui admiriez comment le Roi du Ciel voulait bien se soumettre à votre volonté : ah! si cette douce consolation fut troublée, en le ramenant de l'Égypte, par la crainte d'Archélaüs; quelle joie succéda à la crainte, lorsque l'Ange

vous donna l'assurance que vous pouviez faire votre séjour à Nazareth avec Jésus et Marie!

Par votre douleur et votre allégresse, obtenez-nous que, le cœur dégagé de toute crainte nuisible à notre salut, et la paix au fond de nos consciences, nous puissions vivre et mourir, avec sécurité, en la Compagnie de Jésus et de Marie.

1 *Pater*... 1 *Ave*... 1 *Gloria*.

Septième. O Modèle exemplaire de toute sainteté, glorieux saint Joseph, qui avez eu, pendant trois jours, une si douloureuse anxiété d'avoir perdu l'Enfant Jésus; et qui avez été ensuite si ravi de joie, et si heureux de retrouver dans le Temple, celui qui faisait les délices de votre vie;

Par votre douleur et votre allégresse, nous vous supplions, de tout notre cœur, d'interposer votre médiation auprès de Jésus, afin que nous ne le perdions jamais par le péché mortel; ou que, si nous avions le malheur de le perdre, nous le recherchions aussitôt, avec une douleur si vive, que nous puissions le retrouver de nouveau, toujours favorable pour nous, surtout à ce moment décisif de la mort, où l'âme pure entre dans la joie du Seigneur, pour continuer, avec les Anges, l'hymne des divines miséricordes.

1 *Pater*... 1 *Ave*... 1 *Gloria*.

Ant. Jésus était âgé d'environ trente ans, et passait pour fils de Joseph.

℣. Saint Joseph, priez pour nous,

℟. Afin que nous devenions dignes des biens que Jésus-Christ nous a promis.

PRIONS.

O Dieu, qui, par une Providence ineffable, etc., *page* 437.

DÉVOTIONS AUX B. APOTRES S. PIERRE ET S. PAUL.

96°.

VISITE DES ÉGLISES DE SAINT-PIERRE ET DE SAINT-PAUL, A ROME

(*Aux jours de leur fête et de l'octave*).

Voyez les Indulgences, 3e *partie*, n° 96.

Si la solennité des B. Apôtres, saint PIERRE et saint PAUL, se célèbre, dans tout l'Univers Catholique, avec tant de pompe, de joie, et d'action de grâces, parce qu'ils ont été les premiers prédicateurs de la Foi et de l'Évangile, combien plus reconnaissante encore doit être ROME, qui, après avoir été disciple de toutes les erreurs, éclairée depuis par la divine doctrine de ces Apôtres, est devenue la Maîtresse de la Vérité. BENOÎT XIV, pénétré de cette pensée, et voulant accroître la dévotion du Peuple Romain envers ces saints Apô-

tres, a ordonné par sa Bulle *Admirabilis*, du 1er avril, 1743, qu'il y aurait, tous les jours de l'octave, une Messe pontificale, dans chacune de leurs Églises, dans l'ordre ci-dessous, et que toutes les Confréries de Rome s'y rendraient en procession aux jours indiqués.

Églises de Rome à visiter dans l'Octave.

Saint-Pierre, *au Vatican*, où repose le corps de saint Pierre, (*le* 29 *juin*).

Saint-Paul, *hors des murs*, où repose le corps de saint Paul, (*le* 30 *juin*).

Sainte-Pudentienne, qui était l'habitation de saint Pudens, sénateur romain, où saint Pierre logea, et célébra les Saints-Mystères, en arrivant à Rome pour la première fois, (*le* 1er *juillet*).

Sainte-Marie *in Via Lata*, c'est-à-dire au Cours, dans le souterrain de laquelle saint Paul était détenu, (*le* 2 *juillet*).

Saint-Pierre *in Vincoli*, c'est-à-dire aux Liens, où l'on vénère les Chaînes de saint Pierre, (*le* 3 *juillet*).

Saint-Pierre *in Carcere*, où saint Pierre était en prison avec saint Paul, (*le* 4 *juillet*).

Saint-Pierre *in Montorio*, c'est-à-dire Mont-d'Or, où saint Pierre fut crucifié la tête en bas, (*le* 5 *juillet*).

Saint-Jean-de-Latran, où l'on vénère les deux Chefs de saint Pierre et de saint Paul, (*le* 6 *juillet*).

97°.

VISITE DE LA CONFESSION DE SAINT PIERRE.

Voyez les Indulgences, 3e *partie*, n° 97.

Entre les Sanctuaires de Dévotion les plus renommés dans tout l'Univers Catholique, le plus célèbre est cette partie de l'Église de SAINT-PIERRE, *au Vatican*, que l'on appelle LA CONFESSION-DE-SAINT-PIERRE, où l'Empereur CONSTANTIN avait désigné la place de la Basilique du Prince des Apôtres; et où tous les Fidèles Catholiques affluent de toutes les parties du monde, comme autour de la pierre de la Foi, et du fondement de l'Église, pour y vénérer, avec le plus vif sentiment de Piété et de Religion, le lieu consacré par le Tombeau de SAINT PIERRE. C'est par ce motif qu'URBAIN VIII, par sa Bulle *Inter primarias*, du 15 novembre, 1630, (*Bull. Basil. Vatic.*, t. 3, p. 242), a décoré d'indulgences la prière : *Ante oculos*, etc. (si fameuse par les discussions qu'elle a entraînées), qu'on voit attachée à l'Autel même de la Confession, pour la commodité de ceux qui viennent visiter le Tombeau de saint Pierre.

L'oraison : *Ante oculos tuos*, etc., a été composée par SAINT AUGUSTIN, dans un temps de calamité publique : URBAIN VIII y a ajouté les Versets, et d'autres oraisons, dont la récitation est nécessaire pour gagner les indulgences. Le Cardinal BONA l'a mise en latin plus pur; mais nous conservons, avec scrupule, le texte original, tel qu'il se trouve dans la Bulle, comme le seul auquel les indulgences sont

attachées, et celui qu'Urbain VIII a ordonné de mettre à la fin de tous les Bréviaires romains.

ORATIO.

Ante oculos tuos, Domine, culpas nostras quas fecimus, et plagas, quas accepimus, conferimus. Si pensamus malum quod fecimus, minus est quod patimur, majus est quod meremur; gravius est quod commisimus, levius est quod toleramus. Peccati pœnam sentimus, et peccandi pertinaciam non vitamus. In flagellis tuis infirmitas nostra teritur, et iniquitas non mutatur. Mens ægra torquetur, et cervix non flectitur. Vita in dolore suspirat, et in opere non se emendat. Si expectas, non corrigimur; si vindicas, non duramus. Confitemur in correctione quod egimus: obliviscimur, post visitationem, quod flevimus. Si extenderis manum, facienda promittimus: si suspenderis gladium, promissa non solvimus. Si ferias, clamamus ut parcas: si peperceris, iterùm provocamus ut ferias. Habes, Domine, confitentes reos. Novimus quod, nisi dimittas, rectè nos perimas. Præsta, Pater omnipotens, sine merito, quod rogamus, qui fecisti ex nihilo qui te rogarent per Christum Dominum nostrum. Amen.

℣. Gregem tuum, Pastor æterne, non deseras.

℟. Sed, per beatos Apostolos tuos, perpetua defensione custodias.

℣. Protege, Domine, populum tuum ad te clamantem et Apostolorum tuorum patrocinio confidentem,

℟. Perpetuâ defensione custodias.

℣. Orate pro nobis, sancti Apostoli Dei,

℟. Ut digni efficiamur promissionibus Christi.

ORATIO.

Præsta, quæsumus, omnipotens Deus, ut nullis nos permittas perturbationibus concuti, quos in apostolicæ confessionis petrâ solidasti, per Dominum nostrum, etc.

Imploret, clementissime Domine, nostris opportunam necessitatibus opem devotè à nobis prolata meditatio, quâ sanctus olim, Joannes Chrysostomus in hâc Basilicâ conditus, te cum Beatissimis Apostolis Petro et Paulo repræsentavit, sic colloquentem : « *Circumdate* « *hanc novam Sion, et circumvallate eam, hoc est,* « *custodite, munite, precibus firmate, ut quandò iratus-* « *cor in tempore, et orbem terræ concutio, aspiciens* « *Sepulchrum vestrum nunquàm desiturum, et quæ* « *libenter propter me geritis stigmata, iram miseri-* « *cordiâ vincam, et ob hanc percipiam vestram inter-* « *cessionem; etenim quandò Sacerdotium, et Regnum* « *video lacrymari; statim quasi compatiens ad com-* « *miserationem flector, et illius meæ vocis reminis-* « *cor :* PROTEGAM URBEM HANC PROPTER DAVID « SERVUM MEUM, ET AARON SANCTUM MEUM. » Domine, fiat, fiat; amen, amen.

Les mêmes Prières en Français.

PRIONS.

C'est sous vos yeux, Seigneur, que nous venons comparer, et les fautes que nous avons commises, et les châtimens que nous avons reçus. Si nous pesons, dans la même balance, le mal que nous avons fait, avec la peine que nous méritons; combien le Mal est plus Grave! combien la Peine est plus Légère! Insensés que nous sommes! nous sentons le poids de la peine du péché; et nous sommes obstinés dans l'habitude du péché : au milieu des Fléaux, notre faiblesse est attérée; et notre Iniquité ne se réforme pas : notre Esprit malade souffre cruellement; et notre Front ne veut pas se courber : notre Vie se consume dans les gémissemens de la douleur; et elle ne s'amende pas, dans ses œuvres : si vous nous attendez avec indulgence, nous ne nous corrigeons pas; si vous exercez votre vengeance, nous ne pouvons le supporter : quand le Fléau nous atteint, nous faisons l'humble aveu de nos fautes; quand il est passé, nous oublions les traces de nos pleurs; si vous appesantissez votre main, nous promettons tout; si vous suspendez vos coups, nos promesses sont aussitôt évanouies : si le Glaive frappe, nos cris demandent grâce; si vous nous pardonnez, nous provoquons de nouveau votre Vengeance; nous abusons insolemment de votre Patience et de votre Miséricorde.

Seigneur, nous nous reconnaissons ici coupables devant vous ; nous savons, que, si vous ne nous faites point grâce, notre punition sera juste et notre perte infaillible : mais, ô Père, dont la Bonté égale la Puissance, accordez à ceux que vous avez formé de rien, ce qu'ils vous demandent sans aucun mérite de leur part ; faites nous éprouver les effets de votre surabondante Miséricorde, par J.-C., N. S. Ainsi soit-il.

℣. Souverain Pasteur, Dieu Éternel, n'abandonnez pas votre troupeau,

℟. Mais daignez l'environner de la continuelle présence de vos Bienheureux Apôtres, comme d'un rempart.

℣. Protégez votre peuple, qui élève ses cris vers vous, plein de confiance en la protection de vos Apôtres,

℟. Et défendez-le toujours contre ses ennemis.

℣. Priez pour nous, saints Apôtres de Dieu,

℟. Afin que nous devenions dignes des promesses de J.-C.

PRIONS.

Nous vous supplions, Dieu Tout-Puissant, de ne pas permettre que nous puissions jamais être ébranlés par aucune sorte de vicissitude humaine, nous, que vous avez affermis sur la Pierre de la Confession et de la Doctrine de

vos Apôtres, par J.-C., N. S., etc., Ainsi soit-il.

O Dieu Très-Clément, saint Jean-Chrysostôme, qui repose dans cette auguste Basilique, vous a représenté, dans un de ses discours, adressant, à vos Bienheureux Apôtres, ce langage touchant :

« *Environnez, comme d'un rempart, la nouvelle* « *Sion, c'est-à-dire, conservez-la, munissez-la,* « *affermissez-la par vos prières, afin que, si je fais* « *éclater dans le temps ma colère, si j'ébranle l'U-* « *nivers, je puisse, à la vue de votre immortel* « *tombeau et de vos stigmates, reçues si volontiers* « *par amour pour moi, suspendre ma colère, et* « *faire descendre ma miséricorde sur mon peuple,* « *au gré de votre intercession en sa faveur. Car* « *lorsque je vois le Sacerdoce et l'Empire en pleurs,* « *alors je me sens ému, enclin à la commisséra-* « *tion, et je me rappelle de mon ancienne promesse* « *à mon peuple :* JE PROTÉGERAI CETTE VILLE, A « CAUSE DE DAVID, MON SERVITEUR, ET D'AARON, « MON PONTIFE. » (L. 4. Rois, c. 19. ℣. 34..... c. 20, ℣. 6... Isaïe, c. 37, ℣. 35.)

O Dieu, accomplissez votre promesse! Réalisez le vœu de votre cœur paternel! Ainsi soit-il.

☞ **On peut réciter, avec succès, les prières ci-dessus, dans le temps des calamités publiques, ou au milieu des troubles ou dissentions, qui agitent l'Église ou les États.**

98°.

ORAISON : *O saints Apôtres, Pierre et Paul,* AVEC UN *Pater, Ave, et Gloria,* etc.

Voyez les Indulgences, 3e *partie*, n° 98.

On peut réciter la prière suivante au jour d'une des fêtes de saint Pierre et de saint Paul, ou dans un des jours de la neuvaine, ou de l'octave des fêtes de ces deux Saints.

O saints Apôtres, Pierre et Paul, je vous choisis aujourd'hui, et à jamais, pour mes protecteurs et mes avocats : je me réjouis humblement avec vous, ô saint Pierre, Prince des Apôtres, parce que vous êtes la pierre choisie sur laquelle Jésus-Christ a bâti son Église; je me réjouis aussi avec vous, ô saint Paul, Vase d'élection, et le Prédicateur de la vérité dans tout l'Univers. Obtenez-moi, je vous prie, une foi vive, une espérance ferme, une charité parfaite, un entier détachement de moi-même, le mépris du monde, la patience dans l'adversité, l'humilité dans la prospérité, l'attention dans la prière, la pureté du cœur, la droiture d'intention dans les actions, la sollicitude dans l'accomplissement des devoirs de mon état, la constance dans mes résolutions, la résignation à la volonté de Dieu, la persévérance dans la grâce de Dieu jusqu'à la mort, afin, qu'aidés de votre puissante intercession

et de vos glorieux mérites, après avoir surmonté les tentations du Démon, du monde, et de la chair, je sois digne de paraître devant le Souverain et Éternel Pasteur de nos âmes, J.-C., N. S., pour le posséder et l'aimer éternellement, lui, qui, avec le Père et le Saint-Esprit, vit et règne dans tous les siècles des siècles. Ainsi soit-il.

1 *Pater*..., 1 *Ave*..., 1 *Gloria*.

99°.

RÉPONS EN L'HONNEUR DE L'APÔTRE SAINT PIERRE.

Voyez les Indulgences, 3e partie, n° 99.

In honorem B. Petri Apostoli Responsorium.

Si vis Patronum quærere,
Si vis potentem Vindicem,
Quid jam moraris? invoca
Apostolorum Principem.

O Sancte Cœli Claviger,
Tu nos precando subleva;
Tu redde nobis pervia
Aulæ supernæ limina.

Ut ipse multis pœnitens
Culpam rigasti lacrymis,
Sic nostra tolli poscimus
Fletu perenni crimina.

O Sancte Cœli, etc.

Sicut fuisti ab Angelo
Tuis solutus vinculis,
Tu nos iniquis exue
Tot implicatos nexibus.

O Sancte Cœli, etc.

O firma Petra Ecclesiæ,
Columna flecti nescia,
Da robur, et constantiam,
Error fidem ne subruat.

O Sancte Cœli, etc.

Romam tuo qui sanguine
Olim sacrasti, protege;
In teque confidentibus
Præsta salutem gentibus.

O Sancte Cœli, etc.

Tu rem tuere publicam,
Qui te colunt, fidelium,
Ne læsa sit contagiis,
Ne scissa sit discordiis.

O Sancte Cœli, etc.

Quos hostis antiquus dolos
Instruxit in nos, destrue;
Truces, et iras comprime,
Ne clade nostrâ sæviat.

O Sancte Cœli, etc.

Contra furentis impetus
In morte vires suffice,

Ut et supremo vincere
Possimus in certamine.

O Sancte Cœli, etc.

Gloria Patri, et Filio et Spiritui Sancto.

O Sancte Cœli, etc.

Ant. Tu es Pastor ovium, Princeps Apostolorum, tibi traditæ sunt Claves regni Cœlorum.

℣. Tu es Petrus,

℟. Et super hanc Petram ædificabo Ecclesiam meam.

OREMUS.

Apostolicis nos, Domine, quæsumus, Beati Petri Apostoli tui attolle præsidiis, ut quantò fragiliores sumus, tantò ejus intercessione validioribus auxiliis foveamur; et jugiter Apostolicâ defensione muniti, nec succumbamus vitiis, nec opprimamur adversis. Per Christum, etc.

100°.

RÉPONS EN L'HONNEUR DE L'APÔTRE SAINT PAUL.

Voyez les Indulgences, 3e *partie*, n° 100.

In honorem B. Pauli Apostoli Responsorium.

Pressi malorum pondere,
Adite Paulum supplices,

Qui certa largus desuper
Dabit salutis pignora.

O grata Cœlo victima,
Doctorque, amorque gentium,
O Paule, nos te Vindicem,
Nos te Patronum poscimus.

Nam tu beato concitus
Divini Amoris impetu,
Quos insecutor oderas,
Defensor inde amplecteris.

O grata, etc.

Non te procellæ, et verbera,
Non vincla, et ardor hostium,
Non dira mors deterruit,
Ne sancto adesses cœtui.

O grata, etc.

Amoris eià pristini
Ne sis, precamur, immemor,
Et nos supernæ languidos
In spem reducas gratiæ.

O grata, etc.

Te destruantur auspice
Sævæ inferorum machinæ,
Et nostra Templa publicis
Petita votis insonent.

O grata, etc.

Te deprecante floreat
Ignara damni charitas,

Quam nulla turbent jurgia,
Nec ullus error sauciet.

O grata, etc.

Quâ terrâ cunque diditur,
Jungatur uno fœdere,
Tuisque semper effluat
Salubre nectar litteris.

O grata, etc.

Det velle nos quod imperat,
Det posse Summus Arbiter,
Ne fluctuantes horridæ
Caligo noctis obruat.

O grata, etc.

Gloria Patri, et Filio, etc.

Ant. Vas electionis est mihi Iste, ut portet Nomen meum coram Gentibus, et Regibus, et filiis Israel.

℣. Ora pro nobis, sancte Paule Apostole,

℟. Ut digni efficiamur promissionibus Christi.

OREMUS.

Omnipotens sempiterne Deus, qui Beato Apostolo tuo Paulo, quid faceret, ut impleretur Spiritu Sancto, divinâ miseratione præcepisti : ejus dirigentibus monitis, et suffragantibus meritis, concede; ut servientes tibi, in timore et tremore, cœlestium donorum consolatione repleamur. Per Christum Dominum nostrum. ℟. Amen.

DÉVOTION A S. PIE V.

101°.

HYMNE : *Belli tumultus*, etc.

Voyez les Indulgences, 3e *partie*, n° 101.

In honorem B. Pii V. Hymnus.

Belli tumultus ingruit,
Cultus Dei contemnitur;
Ultrixque culpam persequens
Jam pœna terris imminet.

Quem nos in hoc discrimine
Cœlestium de sedibus
Præsentiorem vindicem
Quam Te, Pie, invocabimus?

Nemo, Beate Pontifex,
Intensiore robore,
Quam tu, Superni Numinis
Promovit in terris decus.

Quem nos, etc.

Ausisve fortioribus
Avertit a cervicibus,
Quod Christianis gentibus
Jugum parabant Barbari.

Quem nos, etc.

Tu comparatis classibus,
Votis magis sed fervidis

Ad insulas Enchinadas
Fundis tyrannum Thraciæ.

Quem nos, etc.

Absensque eodem tempore,
Hostis fuit quo perditus;
Vides, et adstantes doces
Pugnæ secundos exitus.

Quem nos, etc.

Majora qui Cœlo potes,
Tu supplices nunc adspice,
Tu civium discordias
Compesce, et iras hostium.

Quem nos, etc.

Precante Te, Pax aurea
Terras revisat, ut Deo
Tui queamus reddere
Mox lætiora Cantica.

Quem nos, etc.

Tibi, beata Trinitas,
Uni Deo sit gloria,
Laus, et potestas omnia
Per sæculorum sæcula. Amen.

℣. Ora pro nobis, Beate Pie,

℟. Ut digni efficiamur promissionibus Christi.

OREMUS.

Deus, qui, ad conterendos Ecclesiæ tuæ hostes, et ad divinum cultum reparandum,

Beatum Pium Pontificem Maximum eligere dignatus es : fac nos ipsius defendi præsidiis, et ita tuis inhærere obsequiis, ut omnium hostium superatis insidiis perpetuâ pace lætemur. Per Dominum nostrum Jesum Christum Filium tuum, etc. ℟. Amen.

DÉVOTION A S. FRANÇOIS DE PAULE.

102°.

DÉVOTION DES TREIZE VENDREDIS.

Voyez les Indulgences, 3e *partie*, n° 102.

La Dévotion des Treize Vendredis a été établie par saint François de Paule : *Par Treize Vendredis consécutifs*, dit ce saint, *confessez vos péchés, et recevez le Très-Saint-Sacrement de l'Autel à la Messe que vous entendrez, pour obtenir la grâce que vous demandez. Pendant cette Messe, vous direz treize fois le* Pater *et l'*Ave, *avec le* Credo, *à l'honneur de Jésus-Christ, et de ses douze Apôtres... Et ainsi Dieu vous accordera vos justes désirs.*

Le vœu de ce saint a été rempli. Les Fidèles, depuis sa canonisation, en 1519, ont adopté la pieuse coutume de faire célébrer à son Autel, ou en son honneur, pendant treize Vendredis consécutifs, une Messe à laquelle ils assistent et communient, quand ils sont en santé; et, s'ils sont malades, ils députent une ou plusieurs personnes pour remplir les mêmes devoirs, et ils joignent même à la prière, le jeûne et l'aumône, lorsqu'ils le peuvent.

La Dévotion des Treize Vendredis *continus*, soit avant la fête de ce saint (2 avril), soit en tout temps de l'année, est très-accréditée en Italie, surtout à Rome et à Naples, dans les Églises de l'Ordre des RR. PP. Minimes, autrement dit *Paolottes*, dont il a été l'illustre fondateur.

Cette Dévotion consiste principalement en deux sortes de pratiques.

1°. La Communion sacramentelle tous les treize vendredis;

2°. La Visite aussi, tous les treize vendredis, d'une Église des Minimes.

☞ 1°. Cette Dévotion des Treize Vendredis commence, ou le dernier vendredi de décembre, ou le premier vendredi de janvier;

2°. Dans les pays, où il n'y a point d'Église de l'Ordre des Minimes, ou dont l'Église serait éloignée d'un Mille de sa propre habitation, on peut visiter toute autre Église dédiée à ce saint, ou un Autel, dans quelque Église que ce soit, orné du tableau du saint; enfin, au défaut de l'un ou de l'autre, on peut y suppléer, en visitant sa propre Paroisse.

Clément XII a approuvé et confirmé cette Dévotion par deux Brefs d'indulgences, en 1738 et 1739.

Il existe des ouvrages estimés sur cette Dévotion, intitulés : *Exercices spirituels sur la Dévotion des Treize Vendredis, établie par* S. François de Paule, par le P. Fleury Mestayer; ou *la Dévotion des Treizains, ou Treize Vendredis*, par le P. Nicolas Bertin.

DÉVOTION A S. LOUIS DE GONZAGUE.

103°.

LA FÊTE ET LES SIX DIMANCHES DE SAINT LOUIS DE GONZAGUE.

Voyez les Indulgences, 3e *partie*, nº 103.

Benoît XIII, Clément XII, et Benoît XIV, pour accroître le culte et la gloire du jeune et Angélique Saint, Louis de Gonzague, et pour offrir, surtout à la jeunesse, un modèle d'innocence et de sainteté, n'ont rien négligé de tout ce qui pouvait exciter de plus en plus la dévotion des Fidèles envers lui, au jour de sa fête, et pendant six Dimanches consécutifs, avant ou après la solennité.

1°. Il faut, au jour de la fête, faire la Communion et une visite, en l'honneur de saint Louis de Gonzague, en quelque jour de l'année que *sa fête se célèbre*, *avec la permission de l'Évêque*, et dans quelque lieu, ou devant quelque Autel que ce soit.

2°. Faire aussi la Communion pendant six Dimanches, consécutifs et non interrompus, avant la fête du saint (21 juin), ou six autres Dimanches de l'année que l'on aura choisis; et y ajouter l'exercice de pieuses Méditations, ou Oraisons vocales, ou autres œuvres de piété, *à son choix*, en l'honneur de saint Louis de Gonzague. Il n'y a rien de prescrit, ou de déterminé à ce sujet; mais on peut se procurer l'ouvrage intitulé : *Exercices de Dévotion à* saint Louis de Gonzague, *chez* Rusand, où l'on trouvera une Neuvaine, les pratiques des Six Dimanches, etc.

La fête de saint Louis de Gonzague se célèbre, à Rome, dans la chapelle où est le tombeau du saint, dans l'Église du Collége Romain, dite de Saint-Ignace, avec une pompe et une dévotion extraordinaires : il y a un concours immense de Fidèles.

104°.

ORAISON : Ô AIMABLE SAINT, etc, avec *un Pater* et *un Ave*.

Voyez les Indulgences, 3ᵉ *partie*, n° 104.

C'est à la Requête du R. P. François Retz, Général de la Compagnie de Jésus, que Clément XII accorda des indulgences à la Dévotion des Six Dimanches, en l'honneur de S. Louis de Gonzague; c'est d'après le vœu et les instances de beaucoup d'Évêques que Benoît XIII l'a donné pour Patron à la Jeunesse, dans la Bulle de sa Canonisation, et c'est, en faveur des jeunes gens, que Pie VII a autorisé l'Oraison suivante, par son Décret *urbis* et *orbis*, du 6 mars, 1802.

ORAISON A SAINT LOUIS DE GONZAGUE,

Pour obtenir le Don de pureté.

O Aimable Saint, orné de mœurs angéliques, quoique je sois le plus indigne de vos serviteurs, je viens confier à vos mains pures, et recommander singulièrement à votre bienveillante sollicitude, la Chasteté de mon âme et de mon corps. Ange de pureté, je vous prie instamment de vous intéresser, pour moi, au-

près de Jésus-Christ, l'Agneau sans tache, et auprès de sa sainte Mère, la Vierge des Vierges, afin que je sois préservé de tout péché grave. Ne permettez pas qu'après avoir été revêtu d'innocence et de pureté, comme un Vase d'Honneur et de Gloire, je puisse le laisser entacher de la moindre souillure; mais, lorsque vous me verrez au milieu des artifices de la tentation, ou des périls de la séduction, dissipez, loin de moi, tous les désirs sensuels, toutes les affections déréglées, et toutes les illusions: veillez sur l'innocence même de ma pensée; et, réveillant en moi le souvenir de l'Éternité et de Jésus Crucifié, imprimez profondément, dans mon cœur, le sentiment de la crainte de Dieu; rallumez-y le feu du Divin amour, afin qu'après avoir imité, ici-bas, vos vertus célestes, je jouisse, avec vous, dans le Ciel, du bonheur de posséder Dieu éternellement. Ainsi soit-il.

On doit réciter ensuite *un Pater* et *un Ave*.

DÉVOTION A S. STANISLAS KOSTKA.

105°.

FÊTE, RETRAITE, ET LES DIX DIMANCHES DE SAINT STANISLAS.

Voyez les Indulgences, 3e *partie*, n° 105.

Le tombeau de SAINT STANISLAS KOSTKA, à Rome, est au noviciat des Jésuites, à SAINT-ANDRÉ, en face

du palais du Quirinal, *à Monte-Cavallo* : c'est là que l'on célèbre plus spécialement sa fête ; mais les dix Dimanches, (en mémoire de ses dix années de Noviciat), et la Retraite en son honneur, ont lieu aussi en d'autres Églises. PIE VII avait, le premier, encouragé cette Dévotion par des indulgences, en 1821 ; LÉON XII les avait étendues, en 1826, à toutes les Églises ou Oratoires publics du Royaume des Deux-Siciles et de l'État Pontifical ; mais, en 1827, il les a étendues à toutes les Églises de l'Univers Catholique, même aux Églises internes, et Oratoires des Séminaires, Colléges, Monastères, Conservatoires, et Maisons de Retraite de l'un et de l'autre sexe.

POUR LES FIDÈLES AGONISANS.

106°.

3 PATER, *en mémoire de l'Agonie de N. S.*, ET 3 AVE, *en mémoire des Douleurs de la S. V.*

Voyez les Indulgences, 3e *partie*, n° 106.

Les derniers momens de la vie sont les plus dangereux pour le salut de l'âme : rien n'est donc plus utile, ni plus salutaire, que de prier pour ceux qui se trouvent arrivés à ce dernier combat : c'est, pour les aider, que l'on récite :

3 *Pater*, en mémoire de la Passion et de l'Agonie de Notre Seigneur ;

Et 3 *Ave Maria*, en mémoire des cruelles douleurs, que la sainte Vierge a éprouvées, en assis-

tant à l'Agonie de son Fils. PIE VII a autorisé cette Dévotion par un Décret formel, du 18 avril, 1809.

☞ Outre cet Exercice de Dévotion, voyez l'Exercice des Élévations sur les Sept Paroles de Jésus en Croix, en mémoire de l'Agonie de N. S., *pour les Fidèles Agonisans. Page* 257, n° 23.

POUR LA BONNE MORT.

107°.

Prières : JÉSUS, MON SEIGNEUR, DIEU, etc.,

Pour obtenir une bonne Mort.

Voyez les Indulgences, 3e *partie*, n° 107.

Les Prières qui suivent, en forme de Litanies, pour obtenir une bonne Mort, ont été, dit-on, composées par une Demoiselle Protestante, convertie à la Religion Catholique, à l'âge de 15 ans, et morte à 18 ans, en odeur de sainteté.

PIE VII a donné un Rescrit, en faveur de ces Prières, en 1802: et LÉON XII un Décret URBIS et ORBIS, en 1824.

Jésus, mon Seigneur, Dieu de bonté et de miséricordes, je me présente devant vous, couvert de confusion, avec un esprit humilié et un cœur contrit. Je vous recommande ma dernière heure, et ce qui doit la suivre.

Quand mes pieds, immobiles, m'avertiront que ma course, en ce monde, est près de finir: *Miséricordieux Jésus, ayez pitié de moi.*

Quand mes mains, engourdies et tremblantes, ne pourront plus tenir contre mon cœur, le Crucifix ; et que, malgré moi, elles le laisseront tomber sur le lit de douleur :

Miséricordieux Jésus, ayez pitié de moi.

Quand mes yeux, obscurcis et troublés, des approches de la mort, porteront leurs regards tristes et mourans vers vous :

Miséricordieux Jésus, ayez pitié de moi.

Quand mes lèvres, froides et tremblantes, prononceront pour la dernière fois votre adorable Nom :

Miséricordieux Jésus, ayez pitié de moi.

Quand mes joues, pâles et livides, inspireront aux assistans, la compassion et la terreur, et que mes cheveux, baignés des sueurs de la mort, s'élevant sur ma tête, annonceront ma fin prochaine :

Miséricordieux Jésus, ayez pitié de moi.

Quand mes oreilles, prêtes à se fermer pour toujours aux discours des hommes, s'ouvriront pour entendre votre voix, qui prononcera l'arrêt irrévocable qui doit fixer mon sort pour l'éternité :

Miséricordieux Jésus, ayez pitié de moi.

Quand mon imagination, agitée de fantômes sombres et effrayans, sera plongée dans des tristesses mortelles ; que mon esprit, troublé par la vue de mes iniquités, et par la crainte de

votre Justice, luttera contre l'Ange des ténèbres, qui voudrait me dérober la vue de vos miséricordes, et me jeter dans le désespoir :

Miséricordieux Jésus, ayez pitié de moi.

Quand mon faible cœur, accablé par la douleur de la maladie, sera saisi des horreurs de la mort, et épuisé des efforts qu'il aura faits contre les Ennemis du Salut :

Miséricordieux Jésus, ayez pitié de moi.

Quand je verserai mes dernières larmes, symptômes de ma destruction, recevez-les en sacrifice d'expiation, afin que j'expire, comme une victime de la Pénitence ; et, dans ce terrible moment :

Miséricordieux Jésus, ayez pitié de moi.

Quand mes parens et mes amis, assemblés autour de moi, s'attendriront sur mon état, et vous invoqueront pour moi :

Miséricordieux Jésus, ayez pitié de moi.

Quand j'aurai perdu l'usage de tous mes sens ; que le monde entier aura disparu pour moi, et que je serai dans les oppressions de ma dernière agonie, et dans le travail de la mort :

Miséricordieux Jésus, ayez pitié de moi.

Quand les derniers soupirs de mon cœur presseront mon âme de sortir de mon corps, acceptez-les, comme venant d'une sainte impatience d'aller à vous :

Miséricordieux Jésus, ayez pitié de moi.

Quand mon âme, sur le bord de mes lèvres, sortira, pour toujours, de ce monde, et laissera mon corps pâle, glacé, et sans vie, acceptez la destruction de mon être, comme un hommage que je veux rendre à votre Majesté : *Miséricordieux Jésus, ayez pitié de moi.*

Enfin, quand mon âme paraîtra, devant vous, et qu'elle verra, pour la première fois, l'éclat de votre Majesté, ne la rejetez pas de devant votre face ; daignez me recevoir dans le sein de votre Miséricorde, afin que je chante éternellement vos louanges ;

Miséricordieux Jésus, ayez pitié de moi.

ORAISON.

O Dieu, qui, en nous condamnant à la mort, nous en avez caché l'heure et le moment ; faites que, passant, dans la Justice et la Sainteté, tous les jours de ma vie, je puisse mériter de sortir de ce monde, avec la paix d'une bonne conscience, et mourir dans votre amour, par Notre Seigneur Jésus-Christ, qui vit et règne, avec vous, dans l'unité du Saint-Esprit.

Ainsi soit-il.

☞ On peut réciter aussi les 3 OFFRANDES et les 3 *Pater*, *Ave*, *Gloria*, en l'honneur de la Très-Sainte-Trinité, pour la bonne Mort. (*Voyez*, *page* 172, n° 6.)

108°.

ORAISONS, ANTIENNES ET PRIÈRE,

Pour être préservé d'une Mort imprévue.

Voyez les Indulgences, 3e *partie*, n° 108.

Les Oraisons et Antiennes suivantes ont été recueillies par le B. Cardinal Joseph-Marie Tommasi, d'après l'ordre de CLÉMENT XI. On y a ajouté une pieuse prière, pour être préservé de la Mort imprévue, devenue si fréquente de nos jours.

ORAISONS ET ANTIENNES.

Exaudi nos, Deus salutaris noster, et ne dies nostros ante finiri jubeas, quam peccata dimittas; et, quia in inferno superflua pœnitentia est, et nullum spatium corrigendi; hinc te supplices rogamus, et petimus, ut ubi das spatium supplicandi, jubeas et peccata dimitti. Per Dominum, etc.

Averte Domine, quæsumus, à fidelibus tuis cunctos miseratus errores; et sævientium morborum repentinam dèpelle perniciem : ut quos merito flagellas devios, foveas tuâ miseratione correctos. Per Dominum, etc.

Anima mea, cessa jam peccare; cogita de subitaneâ transpositione ad æterna tormenta. Ibi enim non suscipitur pœnitentia, nec lucrifaciunt lacrymæ. Dum tempus adest convertere, clama dicens : Deus meus, miserere mei.

Mediâ vitâ in morte sumus : quem quærimus adjutorem, nisi te, Domine, qui pro peccatis nostris irasceris? Sanctus Deus, Sanctus fortis, Sanctus misericors, Salvator, amaræ morti ne tradas nos.

℣. Ne subitò præoccupati die mortis quæramus spatium pœnitentiæ, et invenire non possimus.

℟. Attende, Domine, et miserere, quia peccavimus tibi.

Populum tuum, quæsumus, omnipotens Deus, ab irâ tuâ ad te confugientem paternâ recipe pietate; ut qui tuæ Majestatis flagello in repentinâ morte formidant, de tuâ mereantur veniâ gratulari. Per Dominum, etc.

Ecclesiæ tuæ, quæsumus, omnipotens Deus, placatus intende conventum, et misericordia tua nos potiùs, quam ira præveniat; quia si iniquitates nostras observare volueris, nulla poterit creatura subsistere : sed admirabili pietate, quâ nos fecisti, ignosce peccantibus, ut opera manuum tuarum repentinâ morte non facias interire. Per Dominum, etc.

Exaudi, Domine, preces nostras, et ne velis cum servis tuis adire judicium : quia, sicut in nobis nulla justitia reperitur, de quâ præsumere valeamus, ita te fontem pietatis agnoscimus, à quo et à peccatis nostris ablui, et à necessitatibus, ac repentinâ morte liberari confidimus. Per Dominum, etc.

Deus, sub cujus oculis omne cor trepidat, et omnes conscientiæ pavescunt, misericordiam tuam effunde supplicibus : ut qui de meritorum qualitate diffidimus, non judicium tuum in repentinâ morte nostrâ, sed indulgentiam tuam sentiamus. Per Dominum, etc.

ORATIO.

O clementissime Jesu, per agoniam tuam, per sudorem sanguinis et per mortem tuam,

A subitaneâ et improvisâ morte libera me, Domine.

O fons omnium Bonorum, Domine Jesu, per acerbissimam et ignominiosissimam flagellationem et coronationem tuam, per crucem et sœvissimam passionem tuam, humillimè oro, ne patiaris unquàm, ut moriar improvisus, et ab Ecclesiæ sacramentis imparatus :

A subitaneâ et improvisâ morte libera me, Domine.

O amantissime Redemptor, per labores et dolores tuos, per pretiosum sanguinem tuum, per sacrosancta vulnera tua, et per ultima verba tua, in cruce : *Deus, Deus meus, ut quid repulisti me?..... Pater, in manus tuas commendo spiritum meum*, te suppliciter deprecor;

A subitaneâ et improvisâ morte libera me, Domine.

O indulgentissime Domine, manus tuæ fecerunt me et plasmaverunt me : ne sinas, ut opus manuum tuarum ex improviso depereat.

Da mihi, quæso, spatium veræ pœnitentiæ, et felicem cum gratiâ tuâ exitum, ut ex toto corde amem te, laudem te, ac benedicam te in æternum. Amen.

5 *Pater* et 5 *Ave*, in memoriam Passionis D. N. J.-C.

3 *Ave Maria*, in memoriam Compassionis B. Mariæ Virginis.

Les mêmes, en Français.

Exaucez-nous, ô Dieu Sauveur, et ne permettez pas que nos jours finissent, avant que vous ayez effacé nos péchés; et puisque, dans l'Enfer, la pénitence est superflue, et qu'il n'y a plus de temps pour se corriger, nous vous supplions, ô vous, qui nous donnez encore le temps de vous prier, de nous accorder aussi le pardon de nos péchés, par J.-C., N. S.

Préservez, Seigneur, vos fidèles Serviteurs, de toute sorte d'égaremens; et, au milieu de tant de graves maladies, éloignez d'eux une mort subite et imprévue; afin que ceux que vous châtiez, avec justice, pour leurs péchés, corrigés heureusement par votre grâce, ressentent les effets de votre miséricorde, par N. S., J.-C.

ANTIENNE.

O mon âme, cessez de pécher; pensez à la mort subite et imprévue, qui précipite dans les supplices éternels : là, la pénitence est inu-

tile, les larmes infructueuses. Tandis que vous avez encore le temps de vous convertir, élevez la voix vers Dieu, et dites-lui : *Mon Dieu, ayez pitié de moi.*

ANTIENNE.

A peine au milieu de notre vie, nous touchons déjà aux portes de la mort : à qui pouvons-nous recourir, sinon à vous, ô Dieu, qui êtes irrité contre nous pour nos péchés? Dieu saint, Dieu fort, Dieu miséricordieux, Divin Sauveur, ne nous livrez pas aux surprises d'une mort imprévue, dont les suites sont si amères.

℣. Si le jour de la mort vient nous surprendre, nous ne pourrons plus espérer le temps de faire pénitence, ni le trouver, lors même que nous le chercherions.

℟. Jetez, Seigneur, un regard de bonté sur nous; et traitez-nous, selon votre Miséricorde, car nous avons péché contre vous.

ORAISONS.

Recevez, ô Dieu, Tout-Puissant, avec une tendresse paternelle, votre Peuple consterné, qui se réfugie entre vos bras, afin que ceux qui redoutent le fléau de la mort imprévue, puissent se réjouir d'avoir obtenu, de votre Majesté, le pardon de leurs fautes. Par J.-C. N. S.

Regardez aussi, Seigneur, avec bonté, votre Église assemblée; et laissez agir plutôt votre Miséricorde que votre Justice; car, si l'œil de

votre justice, observe nos iniquités, qui pourra subsister devant vous? Que cette admirable tendresse, qui nous a prévenus, en nous créant, daigne ajouter un nouveau bienfait, en nous pardonnant nos offenses; ne permettez pas qu'une mort imprévue détruise, sans ressource, l'ouvrage de vos mains; c'est la grâce que nous vous demandons, par J.-C., Notre Seigneur.

Exaucez, Seigneur, nos prières, et n'entrez pas en jugement avec vos Serviteurs, car, en confessant qu'il ne se trouve en nous aucune justice, dont nous puissions nous prévaloir, nous reconnaissons que vous êtes la source de toute Miséricorde; et c'est de vous seul que nous espérons être lavés de nos iniquités, délivrés de toute sorte de maux et préservés d'une mort subite et imprévue, par N. S. J.-C.

O Dieu! sous les yeux de qui tout cœur tremble, et toute conscience est consternée, nous vous supplions de répandre sur nous votre miséricorde, en vue de la défiance que nous avons de nos propres mérites, afin que nous n'éprouvions pas, dans une mort subite et imprévue, le châtiment de votre justice, mais les doux effets de votre infinie miséricorde, par J.-C., N. S.

PRIÈRE

Pour être préservé d'une Mort imprévue.

O très-miséricordieux Jésus, je vous en prie

humblement, par votre Agonie, votre sueur de Sang, et votre Mort,

Daignez me préserver d'une Mort imprévue.

O Jésus ! source de tous les biens, je vous en supplie, par votre ignominieuse Flagellation, et par votre Couronnement douloureux, par votre Croix, et par votre cruelle Passion, ne permettez pas que je meure sans préparation, et privé des derniers Sacremens de l'Église;

Daignez me préserver d'une Mort imprévue.

O mon aimable Sauveur, je vous en conjure par tous vos travaux et vos douleurs, par votre précieux Sang et vos saintes Plaies, enfin par vos dernières paroles sur la Croix : *Mon Dieu, mon Dieu, pourquoi m'avez-vous abandonné..... mon Père, je remets mon âme entre vos mains;*

Daignez me préserver d'une Mort imprévue.

O Dieu de bonté, ce sont vos mains, qui m'ont créé et formé tout entier, ah ! ne permettez pas que votre ouvrage soit frappé de mort inopinément. Accordez-moi, je vous en supplie, le temps de faire pénitence; et une heureuse fin, afin que je meure en votre sainte grâce, que je vous aime de tout mon cœur, que je vous loue, et vous bénisse éternellement dans le Ciel. Ainsi soit-il.

On dit ensuite, pour terminer ces Prières,

5 *Pater* et 5 *Ave*, en mémoire de la Passion de Notre Seigneur;

3 *Ave*, en mémoire de Notre-Dame-de-Douleurs.

109°.

ORAISON D'ABANDON A LA SAINTE VOLONTÉ DE DIEU.

Voyez les Indulgences, 3e *partie*, n° 109.

Les Prêtres chargés de l'instruction des pauvres, à *Santa Galla*, à Rome, voulant les consoler dans leur état de pauvreté, et désirant leur inspirer la résignation à la volonté de Dieu, et les engager à accepter, des mains de Dieu, les souffrances et la Mort même, avaient sollicité, à cet effet, des indulgences, pour l'Oraison jaculatoire qui suit, auprès de PIE VII, qui daigna les accorder et les étendre à tous les Fidèles.

Fiat, laudetur, atque in æternum superexaltetur altissima, justissima et amabilissima voluntas Dei in omnibus.

Que la souveraine volonté de Dieu, toujours très-juste et très-aimable, soit faite en toutes choses; qu'elle soit louée et exaltée au-dessus de tout éternellement.

110°.

INDULGENCE PLÉNIÈRE A L'ARTICLE DE LA MORT.

Voyez, les Indulgences, 3e *partie*, n° 110.

L'origine de cette Indulgence PLÉNIÈRE est très-ancienne dans l'Église; elle remonte vers la moitié du troisième siècle, comme l'atteste S. CYPRIEN, Martyr, dans sa treizième Épître, (douzième dans les

éditions modernes). Baronius en fait mention dans les faits de l'annee 878, à l'occasion du Souverain Pontife Jean VIII. En effet, ce Pape accorda cette Indulgence plénière aux Chrétiens, qui mouraient dans la guerre des Sarrasins; et, plus tard, à l'occasion de la peste, elle fut accordée par Clément VI, vers l'an 1342, et par Grégoire XI aussi, vers l'an 1370. Depuis, surtout dans les deux derniers siècles, Paul V, Alexandre VII, et tous les autres Souverains Pontifes, ont accordé cette Indulgence plénière, avec une pieuse libéralité, afin que les Fidèles qui auront rempli les conditions prescrites pour la gagner, puissent, à la fin de leur vie, satisfaire à la justice Divine pour la peine temporelle due au péché, et jouir, aussitôt, après leur Mort, de la béatitude céleste. (*Voyez le P. Théodore du Saint-Esprit, 2e partie, ch. 2, art. 5, sect. 1e et suivantes.*)

Conditions requises pour gagner l'Indulgence plénière à l'article de la Mort.

1°. Être en état de grâce;

2°. Accomplir les œuvres, prescrites pour la gagner;

3°. Avoir récité dans le cours de sa vie, fréquemment, telle ou telle prière, à laquelle cette indulgence est attachée;

4°. Prononcer, avec foi, les Noms de Jésus et de Marie, en les invoquant avec confiance;

5°. Les invoquer, au moins du fond du cœur, et avec une sincère contrition, si on ne peut les prononcer de bouche;

6°. Accepter la mort des mains de Dieu, en esprit de soumission et de conformité à sa divine volonté.

(Benoît XIV, Bulle 34e *Pia Mater*, du 5 avril, 1747.)

POUR LES FIDÈLES DÉFUNTS.

III°.

L'OFFICE DES MORTS.

Voyez les Indulgences, 3e *partie*, n° 111.

S. Pie V a donné deux Bulles, l'une, en 1568, en faveur des personnes, qui récitent, *par obligation*, l'Office des Morts; l'autre, en 1571, en faveur de celles qui le récitent *par dévotion*.

☞ Il faut que l'Office des Morts, qui est d'obligation, soit récité aux jours, prescrits par les Rubriques du Missel Romain.

112°.

Le DE PROFUNDIS, *à une heure de nuit.*

Voyez les Indulgences, 3e *partie*, n° 112.

Saint Gaétan *de Thienne*, au zèle de qui l'on doit l'usage des prières des quarante heures, en Italie, pour attirer les miséricordes de Dieu et réparer les scandales, a été aussi, en 1546, à Naples,

le premier promoteur de la Dévotion du DE PROFUNDIS *à une heure de Nuit.* (*Voyez la Vie de saint Gaétan, par le P. de Tracy, pages 52 et 53.*) Voici en quoi consiste cette Dévotion :

A une heure de Nuit, c'est-à-dire, une heure après l'entrée de la Nuit, ou après l'*Angelus* du soir, on sonne, ou on tinte une cloche, afin d'avertir les Fidèles de réciter le *De profundis* pour les âmes du Purgatoire, ou un *Pater* et un *Ave*, si on ne sait pas le *De profundis :* de là vient que l'on dit *Sonner la Cloche*, ou l'*Ave Maria des Morts.* Cette coutume, si louable, s'est répandue peu-à-peu dans toute la chrétienté ; et INNOCENT XI, dans sa Bulle *Unigeniti Dei*, du 28 janvier, 1688, nous fournit la preuve que cette Dévotion était déjà en usage dans Rome, au dix-septième siècle.

Psalmus 129.

De profundis clamavi, etc. (*voyez page* 73.)

℣. Requiem æternam dona eis, Domine,

℟. Et lux perpetua luceat eis.

OREMUS.

Fidelium, Deus, omnium conditor (*voyez page* 129.)

℣. Requiem æternam, etc., *ut suprà.*

℣. Requiscant in pace. ℟. Amen.

☞ Il n'y a de rigoureusement prescrit que le psaume *De profundis* avec le *Requiem æternam*, en place du *Gloria Patri*, etc. Ceux qui ne savent pas le *De profundis*, etc., peuvent y suppléer par un *Pater* et un *Ave.*

Ou en Français.

Psaume 129.

Du fond de l'abîme, Seigneur, je crie, etc. *page* 502.

℣. Seigneur, accordez-leur le repos éternel,

℟. Et faites-les jouir de la divine lumière.

On peut terminer, selon sa Dévotion, par ce qui suit :

PRIONS.

Seigneur, qui êtes le Créateur et le Rédempteur, etc., *page* 138.

℣. Seigneur, accordez-leur, etc., *comme ci-dessus.*

℣. Que les âmes des Fidèles reposent en paix.

℟. Ainsi soit-il.

113°.

5 *Pater* ET 5 *Ave*, AVEC LE *Te ergò*, etc.

Voyez les Indulgences, 3e *partie*, n° 113.

C'est une sainte et salutaire pensée que de prier pour les Morts; afin que, soulagés par nos prières, et lavés dans le sang de Jésus-Christ, ils puissent jouir du fruit des mérites de la Rédemption, et entrer enfin dans le Ciel.

C'est par ce motif que PIE VII, en 1817, a accordé, aux instances de l'Évêque *d'Arezzo*, un Bref

universel et perpétuel, en faveur des prières suivantes, pour les âmes du Purgatoire.

On récite d'abord 5 *Pater* et 5 *Ave*, *Maria*, etc.

Ensuite on y ajoute le verset du *Te Deum*.

Te ergò, quæsumus, famulis tuis subveni, quos pretioso sanguine redemisti.

℣. Requiem æternam, *voyez page* 481.

Ou en Français.

5 *Notre Père*, et 5 *Je vous salue*, *Marie*, etc.

Nous vous supplions, Seigneur, de secourir vos Serviteurs, que vous avez rachetés par votre Sang précieux.

℣. Seigneur, accordez-leur, etc., *page* 482.

114°.

ORAISONS QUOTIDIENNES POUR LES AMES DU PURGATOIRE.

Voyez les Indulgences, 3e *partie*, n° 114.

Quoique la piété envers les Morts soit la Dévotion de tous les Catholiques, cependant Léon XII, pour l'accroître encore davantage dans leurs cœurs, a voulu leur rappeler, tous les jours, le souvenir des âmes du Purgatoire, par quelques prières, en y attachant des Indulgences particulières.

☞ Léon XII *a ordonné expressément que toutes les feuilles, imprimées à part, de ces Oraisons quotidiennes, seront distribuées* GRATIS, *comme on a toujours fait jusqu'à présent.*

POUR LE DIMANCHE.

O Seigneur, Dieu Tout-Puissant, je vous en prie par le Sang précieux que Jésus, votre Divin Fils, a répandu dans le jardin des Olives; délivrez les âmes du Purgatoire, et particulièrement celles qui sont plus délaissées; conduisez-les dans votre Gloire, où elles puissent vous louer et vous bénir éternellement. Ainsi soit-il.

Il faut ajouter un *Pater.... Ave.... De profundis*, etc.

POUR LE LUNDI.

O Seigneur, Dieu Tout-Puissant, je vous en prie par le précieux Sang, que Jésus, votre Divin Fils, a répandu dans sa cruelle Flagellation; délivrez les âmes du Purgatoire, et entr'autres celle qui est plus près d'entrer dans le Ciel, afin qu'elle puisse plus tôt commencer à vous louer et à vous bénir éternellement.

Ainsi soit-il.

Pater... Ave... De profundis, etc.

POUR LE MARDI.

O Seigneur, Dieu Tout-Puissant, je vous en supplie par le précieux Sang que Jésus, votre Divin Fils, a répandu dans son douloureux Couronnement d'Épines; délivrez les âmes du Purgatoire, et entr'autres, celle qui devrait sortir la dernière, afin qu'elle ne voie pas

retardé plus long-temps le bonheur de vous louer et de vous bénir éternellement.

Ainsi soit-il.

Pater... Ave... De profundis, etc.

POUR LE MERCREDI.

O Seigneur, Dieu Tout-Puissant, je vous en supplie par le précieux Sang que Jésus, votre Divin Fils, a répandu par les rues de Jérusalem, en portant la Croix sur ses épaules; délivrez les âmes du Purgatoire, et particulièrement celle qui est plus riche en mérites et en vertus, afin que, dans le degré sublime de Gloire qu'elle attend, elle puisse vous offrir une louange plus digne de vous, et vous bénir éternellement. Ainsi soit-il.

Pater... Ave... De profundis, etc.

POUR LE JEUDI.

O Seigneur, Dieu Tout-Puissant, je vous en supplie par le précieux Corps et Sang de Jésus, votre Divin Fils, que, la Veille de sa Passion, lui-même, il donna pour nourriture à ses Apôtres, et laissa à son Église pour Sacrifice perpétuel, et à ses Fidèles, pour Aliment vivifiant de leurs âmes; délivrez les âmes du Purgatoire, et surtout celle qui a été plus dévote à ce Mystère d'amour infini, afin qu'elle vous loue, avec votre Divin Fils, et le Saint-Esprit, au sein de votre Gloire, pendant toute l'Éternité. Ainsi soit-il.

Pater... Ave... De profundis, etc.

POUR LE VENDREDI.

O Seigneur, Dieu Tout-Puissant, je vous en supplie par le Sang précieux que Jésus, votre Divin Fils, a répandu sur la Croix, des plaies de ses mains et de ses pieds; délivrez les âmes du Purgatoire, et surtout celle à qui je dois plus particulièrement des prières, afin qu'elle ne reste pas, par ma faute, privée du bonheur de vous louer et bénir éternellement dans le Ciel. Ainsi soit-il.

Pater... Ave... De profundis, etc.

POUR LE SAMEDI.

O Seigneur, Dieu Tout-Puissant, je vous en supplie par le précieux Sang qui sortit du côté de Jésus, votre Divin Fils, en présence de sa Mère désolée; délivrez les âmes du Purgatoire, et principalement celle qui a été plus dévote à Marie, afin qu'elle entre aussitôt dans votre Gloire, pour vous louer, avec elle, dans les siècles des siècles. Ainsi soit-il.

Pater... Ave... De profundis, etc.

115.

HEURE D'ORAISON LES TROIS DERNIERS JOURS DE LA SEMAINE SAINTE.

Voyez les Indulgences, 3e *partie*, n° 115.

L'indulgence de la Dévotion d'une heure d'oraison *mentale*, ou *vocale*, dans les trois derniers

jours de la semaine sainte, Jeudi, Vendredi, et Samedi Saints, pour les Défunts, a été accordée par BENOÎT XIV, en faveur des âmes du Purgatoire.

☞ Mais le décret de la S. Congrégation des Indulgences, en date du 6 avril 1745, publié par son ordre, n'est que pour l'Italie et les îles adjacentes.

116°.

INDULGENCES, DANS L'ANNÉE SAINTE, TOUTES APPLICABLES AUX DÉFUNTS.

Voyez les Indulgences, 3e *partie*, n° 116.

L'ANNÉE SAINTE est l'année où on célèbre le Jubilé universel. L'Indulgence du JUBILÉ est une Indulgence *plénière extraordinaire*, accompagnée de faveurs particulières, accordées par les Souverains Pontifes. L'Institution de cette indulgence, appelée d'abord *centenaire*, parce qu'elle n'avait lieu que dans la première année de chaque siècle, remonte à une époque inconnue; mais BONIFACE VIII la fixa, le premier, par une Bulle; et en voici l'occasion. En 1299, deux vieillards Français, de Beauvais, arrivèrent à Rome, en costume de pèlerins, annonçant hautement qu'ils venaient, d'après la tradition de leur pays, pour gagner l'indulgence *plénière centenaire*. Cette annonce occasionna, dans Rome, une certaine rumeur, qui parvint jusqu'aux oreilles du Souverain Pontife, BONIFACE VIII. Ce Pape fit faire aussitôt des recherches dans les Archives : elles furent insuffisantes; il ordonna donc une enquête. On fit comparaître entr'autres personnes un Piémontais, âgé de cent sept ans, qui

attesta que son père, qui était venu à Rome pour l'indulgence *centenaire* de 1200, l'avait assuré que ses pieux ancêtres ne manquaient jamais à faire ce voyage, pour gagner l'indulgence *centenaire*, et qu'il avait exigé de lui la promesse, avec serment, qu'il ne manquerait pas non plus à ce devoir, en 1300, s'il vivait alors, pour recueillir les fruits et les bénédictions, que le Ciel avait répandus sur lui et sur toute sa famille. Des Italiens furent aussi appelés successivement : l'enquête ayant donné des résultats conformes aux assertions des deux pèlerins Français et du vieillard Piémontais, Boniface VIII donna une Bulle, pour autoriser et confirmer cette indulgence *plénière centenaire;* et l'affluence des étrangers fut si étonnante, que l'on en compta plus de 200,000. Clément VI donna à cette institution le nom de Jubilé, et ordonna qu'il aurait lieu désormais tous les cinquante ans. Urbain VI fixa cette période à trente-cinq ans; et, d'après l'initiative de Paul II, Sixte IV la réduisit à vingt-cinq ans, à cause du petit nombre d'années que Dieu accorde à la plupart des hommes, et par le désir de ne voir personne exclu de ce Bienfait.

Benoît XIII, Benoît XIV, Clément XIV et Léon XII, ont accordé à tous les Fidèles la faculté de pouvoir appliquer aux âmes du Purgatoire toutes les indulgences (qui, durant le Jubilé, sont suspendues dans tout l'Univers Catholique), lors même que, dans leur concession, cette faculté en faveur des âmes du Purgatoire, n'y aurait pas été exprimée.

☞ Voyez les exceptions à cette règle dans la 2e partie des Indulgences, n° 116.

L'OFFICE DIVIN.

117°.

L'ORAISON FINALE : *Sacrosanctæ*, etc., AVEC *un Pater* ET *un Ave*.

Voyez, 3e *partie*, n° 117.

L'Oraison: *Sacrosanctæ*, etc., a été composée par S. BONAVENTURE. LÉON X a accordé à ceux qui ont récité, ou l'Office Divin, ou l'Office de la sainte Vierge, la rémission de toutes les fautes échappées à la fragilité humaine, s'ils récitent dévotement, après l'Office, l'Oraison susdite.

☞ Cette concession, n'étant pas proprement une indulgence, mais plutôt une compensation ou supplément des fautes qui ont eu lieu dans la récitation du saint Office, n'est point suspendue, dans l'année Sainte, avec les Indulgences.

ORATIO.

Sacrosanctæ et individuæ Trinitati, Crucifixi Domini nostri Jesu-Christi humanitati, Beatissimæ, et gloriosissimæ, semperque Virginis Mariæ fœcundæ integritati, et omnium sanctorum universitati sit sempiterna laus, honor, virtus, et gloria ab omni creaturâ; nobisque remissio omnium peccatorum, per infinita sæcula sæculorum. Amen.

℣. Beata viscera Mariæ Virginis, quæ portaverunt æterni Patris Filium,

℟. Et beata ubera, quæ lactaverunt Christum Dominum.

Pater noster... Ave Maria.

118°.

PSAUMES GRADUELS ET PÉNITENTIAUX.

Voyez les Indulgences, 3e partie, n° 118.

Les Psaumes GRADUELS sont au nombre de quinze, depuis le dix-neuvième du Psautier jusqu'au trente-troisième inclusivement. On les appelle ainsi, parce que les Hébreux les chantaient autrefois sur les degrés du Temple de SALOMON.

Les Psaumes *pénitentiaux* sont au nombre de sept : on les appelle ainsi, parce que l'Église les a choisis, pour servir de prières à ceux qui veulent demander à Dieu pardon de leurs péchés.

Les Psaumes *Graduels* étant peu en usage depuis long-temps, sinon pour ceux qui récitent l'Office ; et les Psaumes *pénitentiaux* se trouvant dans tous les livres, en Latin, nous ne donnerons ici que la traduction en Français des sept Psaumes *de la pénitence.*

PSAUMES DE LA PÉNITENCE.

Psaume 6.

Domine, ne in furore.... Miserere, etc.

Ce Psaume, le Premier des Psaumes pénitentiaux, *est le langage d'un pécheur touché de ses*

égaremens, qui en gémit devant Dieu, et implore sa miséricorde.

Seigneur, ne me reprenez pas dans votre colère; et ne me châtiez pas dans votre courroux.

Ayez pitié de moi, parce que je suis faible: guérissez-moi, car le trouble m'a saisi jusque dans la moelle des os.

Mon âme est agitée par la crainte; mais vous, Seigneur, jusqu'à quand me délaisserez-vous?

Retournez-vous vers moi, Seigneur, et délivrez mon âme: sauvez-moi, à cause de votre Miséricorde.

Car nul, dans la mort, ne se souvient de vous: quelle voix, dans le tombeau, publiera vos bienfaits?

Je me suis épuisé à force de gémir: chaque nuit ma couche est lavée de mes pleurs, mon lit est arrosé de mes larmes.

Mon œil est égaré d'indignation contre moi-même; et je vieillis au milieu de mes ennemis.

Retirez-vous de moi, vous tous qui commettez l'iniquité: le Seigneur a entendu la voix de mes sanglots.

Le Seigneur a entendu ma prière: il a accueilli ma demande.

Que tous mes ennemis rougissent, couverts de confusion, et saisis d'effroi: qu'ils prennent la fuite, la honte sur le front!

Gloire au Père, etc.

Psaume 31.

Beati quorum remissæ sunt, etc.

Ce Psaume, le second des Psaumes pénitentiaux, *est le tableau du bonheur de l'homme qui a confessé ses péchés, et qui exhorte les pécheurs à l'imiter, en leur rappelant les miséricordes du Seigneur.*

Heureux l'homme dont le crime est pardonné, et dont la prévarication est effacée !

Heureux celui, à qui le Seigneur ne demande pas compte de son iniquité; et dont le cœur ne recèle point la fraude et l'artifice !

Tant que je me suis obstiné à taire mon péché, au lieu d'en faire l'aveu, mes os étaient minés par la douleur; ma conscience poussait, sans cesse, un cri de rugissement au dedans de moi.

Votre main pesait nuit et jour, sur mon âme desséchée; et le remords, semblable à une épine, s'agitait en tout sens, dans mon sein, et me faisait éprouver autant de déchiremens douloureux.

J'ai donc pensé dans mon cœur : Je ferai connaître à Dieu mon péché; je ne lui dissimulerai pas ma faute;

Je vous ai dit alors : Seigneur, je vous fais le sincère aveu de toutes mes transgressions; et vous, aussitôt, vous m'avez remis l'impiété de mon crime.

Instruit par mon exemple, chacun sollicitera

sa grâce devant vous, tandis qu'il en est temps encore;

Et quand les maux déborderont, comme par torrens, ils n'approcheront point de la tente du juste.

Vous êtes mon asile, ô mon Dieu! Vous me mettrez à couvert de tous les maux qui peuvent m'assiéger, et vous ferez retentir, autour de moi, le cri de la Victoire!

Seigneur, vous m'avez dit : « Je vous éclai-« rerai; je vous montrerai la route, par où « vous devez marcher; mon œil, continuelle-« ment arrêté sur vous, sera votre Guide. »

O pécheurs, ne soyez donc point semblables au cheval indompté ou au mulet rétif, tous deux dépourvus de raison, dont il faut dompter, par le mors et le frein, la jeunesse fougueuse, pour les rendre dociles à la voix qui les appelle.

Combien de fléaux sont réservés aux pécheurs; mais Dieu couvre, du bouclier de sa Miséricorde, celui qui a mis, en lui, toute sa confiance.

O Justes, réjouissez-vous dans le Seigneur, et tressaillez de joie; glorifiez-vous en lui, vous tous qui avez le cœur droit.

Gloire au Père, etc.

Psaume 37.

Domine, ne in furore..... quoniam, etc.

Ce Psaume, le troisième des Psaumes pénitentiaux, *est une excellente description des plaies que le péché cause à l'âme, et des sentimens de repentir, de soumission et de confiance, qui doivent animer le pécheur pénitent.*

Seigneur, n'entrez point en jugement avec moi, au jour de votre colère, et ne me demandez point un compte rigoureux, au jour de votre courroux;

Car déjà vos flèches m'ont percé de toutes parts; et votre bras s'est appesanti sur moi.

Il n'est aucune partie saine dans mon corps, depuis que votre indignation l'a couvert de blessures; aucune paix dans mes os, depuis que j'ai péché contre vous.

Mes iniquités se sont élevées au-dessus de ma tête: elles pèsent sur moi comme un énorme fardeau, et je succombe sous le faix.

Une odeur infecte s'exhale de mes plaies invétérées; elles sont ulcérées par suite de la folie de mes délais.

Le poids de mes maux me courbe incessamment vers la terre, et mes jours s'écoulent dans le deuil et l'amertume.

Mes reins sont remplis d'ignominie, et tout mon corps n'est plus qu'une plaie.

Je suis tombé dans l'excès de la plus humi-

liante affliction, et brisé par la douleur, je pousse du fond de mon cœur d'affreux rugissemens.

Tous mes désirs présens vous sont connus, Seigneur, et mes gémissemens ne vous sont point cachés.

Mon cœur agité se trouble : ma force épuisée m'abandonne : la lumière a fui de mes yeux, et n'est plus avec moi.

Mes amis et mes proches, se tiennent à l'écart, à la vue de mes plaies; ceux qui m'approchaient, se retirent loin de moi, et ceux qui en veulent à mes jours, tendent leurs piéges.

Ceux qui ont conjuré ma perte, s'entretiennent de projets perfides, et méditent sans cesse la trahison.

Et moi, je suis comme le sourd qui n'entend pas, comme le muet qui n'ouvre point la bouche,

Comme l'homme, dont l'oreille n'est point frappée par les sons, dont la bouche n'articule point de réponse.

J'ai mis, en vous, mon espoir, persuadé que vous répondriez pour moi; exaucez mes vœux, ô mon Maître, et mon Dieu!

Ne permettez pas qu'ils triomphent de ma défaite, que témoins de ma chute, ils poussent sur moi des clameurs insultantes.

Oui, je suis prêt à recevoir vos coups, et le

châtiment dû à mes crimes, est toujours présent à ma pensée.

Je confesse mon iniquité, je me repens amèrement de mon péché.

Mais qu'ils sont nombreux, les ennemis que je n'ai point provoqués ! Qu'ils sont multipliés ceux qui me haïssent sous de vains prétextes !

Ils me rendent l'injure pour le bienfait, et ils m'accusent du crime, aujourd'hui que je m'efforce de faire le bien et de souffrir avec patience.

Ne m'abandonnez pas, Seigneur, ne vous éloignez pas de moi, ô mon Dieu !

Volez à mon secours, ô vous, mon appui et mon Salut.

Psaume 50.

Miserere mei, Deus, etc. (*Voyez page 47.*)

Ce Psaume, le quatrième des Psaumes pénitentiaux, *est le chef-d'œuvre de la pénitence. Il en réunit tous les sentimens : le repentir, l'humilité, la confiance, l'amour, et il en est la plus touchante expression.*

Ayez pitié de moi, ô mon Dieu, selon votre immense bonté :

Et dans l'excès de vos Miséricordes, effacez mon iniquité.

Lavez-moi, de plus en plus, de mes souillures ; et purifiez-moi de mon péché.

Car je reconnais mon injustice ; et mon crime est sans cesse présent à ma pensée.

J'ai péché, Seigneur, contre vous seul, et j'ai fait le mal en votre présence : aussi je le confesse, afin de rendre hommage à la justice de vos reproches, et à l'équité de vos jugemens.

Vous le savez, ô mon Dieu, j'ai été enfanté dans l'iniquité ; et ma mère m'a conçu dans le péché.

Mais vous, qui vous complaisez dans la vérité, vous avez daigné me faire connaître les secrets et les Mystères de votre Sagesse.

Purifiez-moi avec l'hysope, et mes souillures seront effacées ; lavez-moi, et je deviendrai plus blanc que la neige.

Alors vous ferez retentir à mon oreille la parole de paix, qui console le cœur ; et mes os humiliés tressailleront d'allégresse.

Détournez votre face de mon péché, et effacez toutes mes iniquités.

O mon Dieu, créez en moi un cœur pur ; et faites renaître l'esprit de justice, au fond de mes entrailles.

Ne me rejetez pas de votre divine présence ; et ne retirez pas de moi votre Esprit saint.

Rendez-moi la joie pure du salut, qui est votre ouvrage ; et fortifiez ma faiblesse par votre Esprit de force.

Je ferai connaître vos voies aux impies ; et les Pécheurs reviendront à vous.

Dérobez-moi, ô Dieu, mon Sauveur, à la vengeance du Sang, qui me poursuit; et ma langue chantera encore vos bienfaits.

Ouvrez mes lèvres, Seigneur, et ma bouche publiera votre Louange.

Si vous aviez désiré un sacrifice, je me serais empressé de vous l'offrir; mais de quel prix serait à vos yeux mon holocauste?

Le sacrifice digne de Dieu, c'est un cœur repentant; vous ne dédaignerez pas, ô mon Dieu, un cœur contrit et humilié.

Répandez, Seigneur, vos Bénédictions et vos Grâces, sur Sion; et que Jérusalem voie bâtir les murs de son Temple.

Alors, vous agréerez les sacrifices, que vous présenteront des mains pures, l'Oblation et l'Holocauste; alors nous offrirons des victimes sur votre Autel.

Gloire au Père; etc.

Psaume 101.

Domine, exaudi..... et clamor, etc.

Ce Psaume, le cinquième des Psaumes Pénitentiaux, *est la prière de l'âme pauvre et désolée, qui demande à Dieu de la réintégrer, par la grâce, dans son état primitif.*

Seigneur, écoutez ma prière, et que mon cri s'élève jusqu'à vous.

Ne détournez pas de moi votre face, au jour

de mon angoisse ; abaissez votre oreille jusqu'à moi.

Au moment où je vous implorerai, hâtez-vous de m'exaucer,

Car mes jours se sont évanouis, comme la fumée, et mes os se sont desséchés comme le bois, près d'un foyer ardent.

Mon cœur s'est flétri comme l'herbe fanée, au point que j'ai oublié de prendre ma nourriture ;

Que ma peau se colle sur mes os, à force de gémissemens.

Je gémis à l'écart, loin de la société des hommes, semblable au pélican qui habite le désert, et au hibou qui se plaît au milieu des ruines.

Je veille comme le passereau pensif, retiré sur un toit solitaire, après avoir perdu ses petits.

Mes ennemis m'insultent tout le jour ; et ceux qui vantaient autrefois mon bonheur, jurent aujourd'hui par l'excès de mes maux, en mêlant mon nom à leurs imprécations.

Je mange la cendre avec mon pain ; je mêle mes larmes à mon breuvage,

A la vue de votre courroux, et de votre indignation ; parce qu'après m'avoir élevé jusqu'aux nues, vous m'avez précipité, et rejeté loin de vous.

Mes jours fuient rapidement comme l'ombre

sur son déclin, et je me dessèche comme l'herbe sous un soleil brûlant ;

Mais vous, Seigneur, vous êtes immuable à jamais, et votre Nom se perpétue d'âge en âge.

Levez-vous, Seigneur, soyez propice à Sion ; le temps approche, le temps où elle doit trouver grâce à vos yeux.

Relevez Sion, dont vos Serviteurs chérissent les ruines, dont la cendre réveille toute leur tendresse.

Alors, les nations craindront le nom de Jéhova, et tous les rois de la terre, révèreront sa puissance,

Quand ils verront l'Éternel relever les murs de Sion, et y reparaître dans sa gloire ;

Quand ils le verront tourner sa face vers le timide troupeau, qui crie vers lui, et ne plus repousser la voix suppliante, du peuple assidu à la prière.

Que l'annonce de ce grand jour soit consignée dans nos Livres saints, pour l'instruction des races futures ; et le peuple qui naîtra, bénira l'Éternel ;

Lorsqu'il aura abaissé ses regards de son inaccessible sanctuaire ; lorsque, du haut des Cieux, il aura daigné se pencher vers la terre

Pour entendre le cri des Captifs, qui gémissent dans les fers ; pour affranchir, de leurs

liens, les enfans, dont les pères ont péri par le glaive ;

Afin de les envoyer publier son Nom dans Sion, et sa Louange dans Jérusalem,

Au jour qui doit réunir tous les peuples ; où les royaumes se rassembleront, pour adorer le vrai Dieu.

Cependant je décline, quoique dans la force de l'âge ; l'Éternel a abrégé mes jours.

Ne les terminez pas, avant que j'aie vu le beau jour de la Délivrance, ô vous, Grand Dieu, dont les années se prolongent d'âge en âge.

Elles ont devancé l'instant, où vous fixâtes la terre sur ses bases, où les Cieux sortirent de vos mains.

Les Cieux passeront ; mais vous demeurerez toujours : ils vieilliront tous, comme un vêtement ; vous les changerez, comme un manteau ; et ils changeront de forme ;

Mais vous, vous serez toujours le même, et vos années n'auront point de fin.

Nos enfans, les enfans de vos Serviteurs, habiteront avec vous au sein du bonheur ; et leur race sera immuable, en votre présence.

Gloire au Père, etc.

Psaume 129.

De profundis clamavi, etc. (*Voyez page* 73.)

Ce Psaume, le sixième des Psaumes pénitentiaux, *est le cri du pécheur, qui, du fond de l'abîme de ses péchés, implore le secours de Dieu, et espère en ses miséricordes infinies.*

Du fond de l'abîme, Seigneur, je crie vers vous, entendez ma voix.

Prêtez une oreille attentive à l'accent de ma prière.

O Dieu, si l'œil de votre justice observe nos iniquités, qui pourra subsister devant vous?

Mais si vous êtes le Dieu terrible, vous êtes aussi le Père des Miséricordes; c'est pourquoi j'ai osé paraître devant vous appuyé sur les promesses de votre Loi.

Et mon âme, pleine d'espoir en vos oracles, en attend l'heureux effet.

Le peuple de Dieu attend sa délivrance, avec plus d'impatience, que la garde qui veille la nuit, n'attend le lever de l'aurore.

Qu'il espère toujours en la bonté de son Dieu; car le Seigneur, si riche en Miséricorde, est la source abondante de notre Rédemption;

Et il rachètera son peuple de toutes ses iniquités.

Gloire au Père, etc.

Psaume 142.

Domine, exaudi orationem..... auribus percipe, etc.

Ce Psaume, le septième des Psaumes pénitentiaux, *est la peinture de l'état du pécheur, environné de tentations, qui ne peut se sauver que par miracle, comme David, et en recourant à Dieu, sincèrement et avec confiance.*

Seigneur, écoutez ma prière ! prêtez l'oreille à ma demande, vous qui êtes fidèle à votre parole ; exaucez-moi, selon votre Justice.

N'entrez point en discussion avec votre Serviteur ; car nul homme vivant ne pourra être justifié devant vous.

Mon ennemi me poursuit pour me ravir la vie. Il me voit renversé à ses pieds, et il veut me porter le dernier coup.

Il m'a relégué dans l'obscurité du tombeau, comme les morts, tombés depuis long-temps sous les coups du trépas ; mon esprit est en proie à une angoisse mortelle, et mon cœur est saisi de trouble.

Cependant je me suis rappelé les temps anciens ; j'ai repassé, dans ma pensée, toutes vos œuvres ; j'ai médité sur les ouvrages de vos mains.

J'ai étendu mes mains vers vous, Seigneur, mon âme soupire après vous, comme une terre, brûlante et sans eau, attend la rosée du Ciel.

Hâtez-vous, ô mon Dieu, de me secourir; car je sens mon cœur défaillir au-dedans de moi.

Ne détournez pas de dessus moi la lueur de votre Visage; de peur que je ne sois bientôt semblable à ceux qui descendent dans la nuit des tombeaux.

Faites-moi entendre, dès l'Aurore, la réponse de votre Miséricorde, parce que j'ai mis ma confiance dans les Oracles de votre bonté.

Montrez-moi le chemin par où je dois marcher; j'ai élevé mon âme vers vous, pour en recevoir la lumière.

Délivrez-moi de mes ennemis, Seigneur, je me réfugie vers vous! Apprenez-moi à faire ce qui vous est agréable; car vous êtes mon Dieu.

Votre Esprit souverainement bon, me conduira par des routes faciles et applanies; et vous me rendrez à la vie, pour la gloire de votre Nom.

Vous tirerez mon âme de l'angoisse qui l'oppresse, pour faire éclater votre justice; et vous signalerez votre bonté, en exterminant mes ennemis,

Et vous ferez rentrer dans le Néant tous ceux qui m'ont réduit aux dernières extrémités; parce que je suis votre Serviteur.

Gloire au Père, etc.

ORAISON MENTALE.

119°.

FAIRE L'ORAISON MENTALE.

Voyez les Indulgences, 3e *partie*, n° 119.

Benoît XIV, dans sa Bulle *Quemadmodùm*, du 16 décembre, 1746, a singulièrement recommandé l'*Oraison Mentale*, et y a attaché des indulgences.

120°.

ENSEIGNER OU APPRENDRE L'ORAISON MENTALE.

Voyez les Indulgences, 3e *partie*, n° 120.

Benoît XIV, dans la même Bulle, non content d'avoir encouragé le saint exercice de l'Oraison Mentale, a voulu encore accorder des faveurs spéciales à ceux qui propageraient la Méthode de l'Oraison Mentale, en enseignant aux autres la manière de méditer; et à ceux qui assisteraient à l'explication de cette Méthode, pour l'apprendre eux-mêmes.

DOCTRINE CHRÉTIENNE.

121°.

DOCTRINE CHRÉTIENNE, OU CATÉCHISME.

Voyez les Indulgences, 3e *partie*, n° 121.

Le S. Concile de *Trente* prescrit aux Curés, ou Pasteurs respectifs de chaque Paroisse, d'enseigner

aux enfans le Catéchisme, ou Doctrine chrétienne, les Dimanches et les jours de Fêtes (Sess. 24, c. 4 et 7, de Réform.) Les Chefs ou Maîtres d'Écoles doivent aussi l'enseigner à leurs disciples, et les pères à leurs enfans. C'est une OEUVRE TRÈS-SAINTE, dit S. PIE V, dans sa Bulle : *Ex debito pastoralis officii*, du 6 octobre, 1571. C'est une OEUVRE TRÈS-UTILE AU SALUT DES AMES, dit PAUL V, dans sa Bulle: *Ex Credito nobis*, du 6 octobre, 1607. C'est pourquoi les susdits Souverains Pontifes, après avoir érigé, dans la Basilique patriarchale de Saint-Pierre, l'Archiconfrérie de la Doctrine Chrétienne, formée d'une Congrégation de ce nom, qui y était déjà établie, et qui était dirigée par les RR. PP. de la Doctrine Chrétienne, lui ont accordé beaucoup de priviléges, et des indulgences communicables à toutes les Confréries, Associations des Catéchismes des différens Diocèses, qui sont, ou seront affiliées à l'Archiconfrérie de Saint-Pierre.

Il y a deux sortes de Catéchismes, à Rome;

1°. Les Catéchismes *publics et Solennels*, qui ont lieu, tous les soirs, dans plusieurs Églises principales désignées, depuis le quatrième Dimanche de Carême jusqu'au Dimanche des Rameaux, pour préparer les Fidèles à la Confession et à la Communion Pascale. Tout Rome s'y porte en foule, depuis la haute Prélature jusqu'aux plus basses classes de la société. Ces Catéchismes, très-familiers, sont faits par les premiers Prédicateurs: ils sont à la portée du peuple, et opèrent toujours de grands fruits. Ils ressemblent à ce que nous appelons en France: *Conférences morales sur les Sacremens.*

2°. Les Catéchismes *ordinaires*, pour les enfans,

que les Curés doivent faire tous les Dimanches et Fêtes. Ceux-ci se font avec moins de pompe et de régularité qu'en France; mais ils se terminent par un concours qui a lieu, tous les ans, et tour à tour, dans une des Églises Paroissiales. Chaque Paroisse envoie les plus instruits de ses Candidats, à l'assemblée, qui est imposante par la qualité et le nombre des assistans. Les Candidats s'interrogent successivement sur la lettre du Catéchisme de Bellarmin, le seul adopté à Rome; et la moindre faute donne une exclusion absolue et sans appel. Le dernier qui reste, sans avoir pu être surpris en la moindre faute, est déclaré Vainqueur et proclamé EMPEREUR DE LA DOCTRINE. Il a, le lendemain, entrée chez le Pape, et accès chez tous les Grands de Rome, Sénateur, Princes, etc. Fier de tous les présens du Pape et des Princes, il se promène presque en Triomphe; et ce succès excite une grande émulation parmi toute la jeunesse de Rome.

122°.

EXPLICATION DE L'ÉVANGILE, OU PRÔNE.

Voyez les Indulgences, 3e *partie*, n° 122.

Le S. CONCILE de *Trente* a prescrit aussi aux Curés d'expliquer l'Évangile au prône, les Dimanches et Fêtes. (*Sess.* 22, c. 8.) BENOÎT XIV, et PIE VI, ont cru que c'était un devoir pour eux de favoriser, autant que possible, le zèle des Curés, et l'assiduité des Fidèles, par des Indulgences.

123°.

CANTIQUES SPIRITUELS.

Voyez les Indulgences, 3e *partie*, n° 123.

Rien n'est plus utile, sans doute, que d'opposer aux chansons profanes, des Cantiques spirituels, afin que le Chant des Louanges divines puisse instruire, édifier, faire naître dans tous les cœurs de saintes affections, inspirer l'amour de la Religion, élever les âmes, et y exciter des sentimens vifs et sublimes pour la vertu.

OEUVRES DE MISÉRICORDE.

124°.

NOURRIR TROIS PAUVRES, EN L'HONNEUR DE LA SAINTE FAMILLE : *Jésus*, *Marie*, *Joseph*.

Voyez les Indulgences, 3e *partie* n° 124.

La Dévotion d'honorer la Sainte-Famille, par un repas de charité, ou aumône alimentaire, à l'égard de trois pauvres, est si précieuse, que PIE VII y a attaché, entre plusieurs sortes d'indulgences, une indulgence plénière pour tous les jours, où on le fait. Quel précieux dédommagement pour un si léger sacrifice! et quelle douce consolation pour ceux qui ont la possibilité de nourrir des membres souffrans de Jésus-Christ

125°.

VISITE DES HOSPICES ET DES MAISONS DE REFUGE.

Voyez les Indulgences, 3e *partie*, n° 125.

Visiter les Hôpitaux ou les Maisons de Refuge d'hommes ou de femmes, chacun selon son sexe; soulager les infirmes, les servir de ses propres mains, et leur fournir tout ce qui peut adoucir leur position, est une obligation de la piété chrétienne. Rien ne nous est plus étroitement ordonné que de revêtir l'indigent, de doter le pauvre de notre superflu, et de faire de notre abondance un asile et une ressource aux malheureux; mais ce n'est encore là quelquefois que le corps d'une pitié humaine; l'office du Chrétien est d'éclairer leur ignorance, de soutenir leur faiblesse, de fortifier leur courage, de perfectionner leur vertu, d'encourager leur bonne volonté, et de leur apprendre à sanctifier leurs misères et leurs souffrances par la résignation. *Voilà*, dit saint Jacques, *la Religion pure et sans tache aux yeux de Dieu; non seulement de visiter la veuve et l'orphelin dans leurs afflictions; mais de le faire, en esprit de Foi, pour se conserver pur de la corruption du siècle.* (Épître de S. Jacques, ch. 1, ℣. 27.)

FIN DE LA SECONDE PARTIE.

TABLES DES MATIÈRES.

TABLE PRÉLIMINAIRE DU PETIT MANUEL DU CHRÉTIEN.

EXERCICES DE DÉVOTION.

	Pages
Prières du matin	1
Courte méthode d'Oraison	8
Prières du soir	9
Prière avant de se coucher	17
Les Commandemens de Dieu et de l'Église.	18
Manière d'entendre la sainte Messe	19
Exercice pour la Confession	37
Prière avant l'examen de conscience	38
Examen de conscience	39
Prière après l'examen de conscience	42
Prières avant la Confession	
— *Acte de regret et de douleur du passé*	42
— *Acte de confiance en la miséricorde de Dieu*	44
— *Acte de ferme propos pour l'avenir*	45
Psaume de David pénitent : Miserere	47
— *Prière avant de se confesser*	49
Prières après la Confession	50
— *Cantiques d'action de grâces*	50
— O mon âme, bénis le Seigneur, *etc., Ps.* 102	50
— Je bénirai le Seigneur, *etc., Ps.* 33	52
Exercice pour la Communion	55

Pages

Prières avant la Communion. 57
— *Acte de foi*..... 57
— *Acte d'humilité*..... 57
— *Acte de confiance*..... 58
— *Acte d'amour*..... 59
Prières après la Communion 60
— *Acte de remerciement*..... 60
— *Acte d'offrande*..... 61
— *Acte de résolution*..... 61
— *Acte de demande*..... 63
— *Cantiques d'action de grâces*..... 64
Cantiques de la S. Vierge, Magnificat, *etc.* 90
de Zacharie : Benedictus, *etc.*... 65
de Siméon : Nunc dimittis, *etc.*.. 99
de David..... 66
— Laudate pueri, *etc.*..... 83
— Ecce nunc benedicite, *etc.*..... 96
— Laudate Dominum omnes gentes, *etc.*.. 67
Hymne des Anges : Gloria in excelsis, *etc.*.. 67
Hymne d'action de grâces : Te Deum, *etc.* 68
Offrande de la Communion pour gagner les Indulgences..... 70
Prière pour les âmes du Purgatoire..... 72
— De profundis, *etc.*, *Ps.* 129..... 73
Prière pour l'Église..... 74
— *Vœux des Chrétiens en faveur de l'Eglise*..... 76
..... Exilés au milieu des fleuves de Babylone, *etc.*, *Ps.* 136..... 76
Prière pour le Roi 77
..... Exaudiat, *etc*, *Ps.* 19..... 77
Vêpres du Dimanche..... 79
— Dixit Dominus, *Ps.* 109..... 79
— Confitebor, tibi Domine, *Ps.* 110..... 80

Pages
— Beatus vir qui timet, *etc.*, *Ps.* 111..... 82
— Laudate pueri, *Ps.* 112..... 83
— In exitu, *Ps.* 113..... 84
— *Hymne :* O luce qui mortalibus..... 88
— *Hymne :* Lucis creator optime..... 89
— Magnificat..... 90
Complies..... 92
— Cum invocarem. *Ps.* 4..... 92
— In te Domine... Speravi..... in justitiâ. *Ps.* 30..... 93
— Qui habitat. *Ps.* 90..... 94
— Ecce nunc benedicite. *Ps.* 133..... 96
— *Hymne :* Grates, peracto jam die..... 97
— *Hymne :* Te lucis ante terminum..... 98
— Nunc dimittis..... 99
Antiennes finales à la sainte Vierge, en Latin..... 101
Alma Redemptoris Mater..... 101
— Ave, Regina Cœlorum..... 102
— Regina Cœli..... 103
— Salve Regina..... 104
Antiennes finales, en Français..... 105
— Glorieuse Mère..... 105
— Salut, ô Reine..... 106
— Reine du Ciel..... 107
— Nous vous saluons..... 107
Litanies du saint Nom de Jésus, en Latin. 109
— En Français..... 112
Litanies de Notre-Dame-de-Lorette, en Latin..... 115
— En Français..... 118
Litanies des Saints, en Latin..... 121
Deus in adjutorium. *Ps.* 69..... 126
— Les mêmes Litanies, en Français..... 130

Pages

Invocation à Dieu, dans les nécessités publiques et particulières..... 134
— O Dieu, venez à mon aide. *Ps.* 69..... 134
Antiennes, Versets et Oraisons..... 140
Au Saint Sacrement..... 140
— Ave, Verum..... 140
A la sainte Vierge..... 141
— Sub tuum..... 141
— Inviolata..... 141
Domine, non secundùm..... 142
Ecce reges terræ..... 143
Domine, salvum fac..... 143
Deus meminerit..... 143
Da pacem..... 144
Te decet laus..... 144

PREMIÈRE PARTIE.

TABLE DE L'INDEX DES DÉVOTIONS PROHIBÉES PAR LE SAINT-SIÉGE.

Dévotions prohibées par le Saint-Siége.... 145
— *Décret de la Congrégation des Indulgences et saintes Reliques, etc*..... 146
Images prohibées par le Saint-Siége..... 153
Indulgences non autorisées, ou révoquées par le Saint-Siége..... 156
Rits prohibés par le Saint-Siége..... 157
Livres défendus par rapport aux Indulgences..... 159

SECONDE PARTIE.

DÉVOTIONS APPROUVÉES PAR LE S. SIÉGE.

PREMIÈRE TABLE,

Selon l'ordre des Dévotions.

Dévotions à la Très-Sainte-Trinité.

Numéros — Pages

1. *Le Trisagion angélique, ou le Cantique des Séraphins*..... 161
2. *L'union de trois personnes pour les sept* Gloria *et un* Ave..... 162
3. *Le Ternaire de* Gloria, *etc., en action de grâces*..... 163
4. *Messe et Prières d'action de grâces à la Très-Sainte-Trinité*..... 164
5. *Prières d'Adoration et de remerciement à la Très-Sainte-Trinité*..... 168
6. *Trois Offrandes et trois* Pater, Ave, Gloria, *pour la bonne Mort*..... 172

Dévotions à Dieu.

7. *Actes de Foi, d'Espérance, et de Charité*..... 173
8. *Louanges du saint Nom de Dieu*..... 181
9. *Couronne des Actes d'amour de Dieu.* 182
10. *Prières et Demandes à la Très-Sainte-Trinité, etc*..... 188
11. *Oraison à Dieu :* Pietate tuâ, *etc.*... 189

Dévotions au Saint-Esprit.

Numéros — Pages

12. *Hymne* : Veni, Creator, *etc. Prose* : Veni, Sancte, *etc.* 191

Dévotions à Jésus.

13. *Couronne ou Chapelet de Notre Seigneur* 196
14. *Psaumes et Hymnes du Saint Nom de Jésus* 220
15. *Invocation des Saints Noms de Jésus et de Marie* 228
16. *Les trois Oraisons jaculatoires : Jésus, Joseph, Marie* 229

Dévotions à Jésus, Enfant.

17. *Neuvaine de Noël, ou de Jésus Enfant.* 229
18. *Assistance aux Offices de Noël, ou leur récitation* 230
19. *Mystères de la Sainte Enfance* 230

Dévotions à Jésus crucifié.

20. *Visite de la* Scala Santa 240
21. *Stations de la Voie de la Croix* 241
22. *Les cinq* Pater *et les cinq* Ave *du Vendredi, à trois heures* 256
23. *Élévations sur les Sept Paroles de Jésus en Croix* 257
24. *Exercice de piété pour les sept Vendredis du Carême, et sept autres de l'année* 265
25. *Les trois heures d'Agonie du Vendredi-Saint, et autres Vendredis* 265

Numéros Pages

26. *Prières aux cinq Plaies de Notre Seigneur*..... 266
27. *Couronne des cinq Plaies de N. S.*..... 272
28. *Oraison* : Deus, qui, pro Redemptione, *etc.*, *avec cinq* Pater *et cinq* Ave, *etc*..... 273
29. *Prière à Jésus crucifié* (*pour les Dimanches, où l'on a fait la Communion*) : Me voici, ô Jésus, *etc*..... 274

Dévotions au Précieux Sang de Jésus.

30. *Couronne du Précieux Sang de Jésus-Christ*..... 275
31. *Les sept Offrandes et sept* Gloria Patri, *etc*..... 283
32. *Oraison* : O Sang Très-Précieux, *etc.*, *et Dévotes aspirations*..... 287
33. *Petite Offrande jaculatoire au Précieux Sang*..... 289
34. *Nouvelle Offrande au Précieux Sang*, avec Pater, Ave, Gloria, *etc*..... 289

Dévotions à Notre Seigneur Jésus-Christ, dans le Très-Saint-Sacrement.

35. *Fête et Octave de la Fête-Dieu*..... 290
36. *L'Heure Sainte du Jeudi-Saint, de la Fête-Dieu, et des autres Jeudis*..... 291
Adoro te supplex, latens Deitas, *etc*.. 292
37. *Intention du Prêtre avant la S.-Messe* :
Ego vŏlo celebrare missam, *etc* 294
O felicem Virum, Beatum Joseph, *etc*. 295
38. *La fréquente Communion*..... ... 296
39. *Accompagnement du Saint-Viatique chez les malades*..... 297

Numéros Pages

40. *L'Oraison continue des Quarante heures devant le Très-Saint-Sacrement exposé* 297
41. *L'Oraison des Quarante heures, au temps du Carnaval*..... 299
42. *La Visite au Saint-Sépulcre, le Jeudi et le Vendredi Saint*..... 300
43. *La Visite au Très-Saint-Sacrement des Jeudis, et l'Oraison* : Respice, *etc.*. 300
44. *Hymne* : Pange Lingua, *etc.*, *ou* Tantum ergò, *etc*..... 302
45. *Amende Honorable au Très-Saint-Sacrement*..... 306
46. *Louange Eucharistique* : Laus, honor, *etc.*, *ou* : Soit loué, *etc*..... 307
47. *Adoration du Très-Saint-Sacrement, au son de la Cloche*..... 307
48. *Actes d'Adoration au Très-Saint-Sacrement, en forme d'Amende Honorable*..... 308
49. *Trois Oraisons jaculatoires au Très-Saint Sacrement*..... 312
50. *Prière au Très-Saint-Sacrement, ou au Sacré Cœur de Jésus*..... 313

Dévotions au S. Cœur de Jésus.

51. *Fête du Sacré Cœur de Jésus*..... 314
52. *La Visite d'une Image, ou Tableau du Sacré Cœur de Jésus, exposé à la Vénération des Fidèles*..... 315
53. *Oraison jaculatoire au Sacré Cœur de Jésus, avec* Pater..., Ave..., Credo..., *etc*..... 315

Numéros Pages

54. *La Visite des Églises de l'Union, ou de l'Association du Sacré Cœur de Jésus*..... 316
55. Triduo *avant la Fête du Sacré Cœur.* 317
56. *Neuvaine au Sacré Cœur, par le P. Borgo*..... 317
57. *Association au Culte Perpétuel du Sacré Cœur de Jésus*..... 319
58. *Offrande au Sacré Cœur de Jésus*.... 320
59. *Prières au Sacré Cœur de Jésus, avec trois* Pater..., Ave..., Gloria..., *etc* 321
60. *La Petite Couronne du Cœur de Jésus (la Coroncina)*..... 326

Dévotions aux Églises et aux Saints Autels.

61. *Stations de Rome*..... 331
62. *Visite des sept Églises principales de Rome*..... 343
63. *Visite des sept Autels privilégiés des sept Basiliques*..... 344

Dévotions à la sainte Vierge.

64. *Office de la sainte Vierge*..... 345
65. *Rosaire ou Chapelet de la sainte Vierge (dit de saint Dominique)*..... 345
Memorare, ô piissima Virgo, *etc*..... 359
Ave, Maris Stella, *etc*..... 360
66. *L'heure annuelle du Rosaire*..... 362
67. *Rosaire, ou Chapelet de sainte Brigitte*..... 362
68. *Les Litanies de la très-sainte Vierge, ou de Lorette*..... 365

Numéros Pages

69. L'Angelus Domini, *ou le* Regina Cœli, *etc.*..... 366
70. *Le* Salve Regina, *etc., et le* Sub tuum, *etc.*..... 369
71. *Oraison jaculatoire en l'honneur de l'Immaculée Conception*..... 371
72. *Invocation du saint Nom de Marie*... 372
73. *Psaumes du saint Nom de Marie*.... 372
74. *Les mille* Ave Maria, *ou quarante* Ave *pendant vingt-cinq jours*..... 379
75. *Oraison à la sainte Vierge et à sainte Anne*..... 384
76. *Le Mois de Marie, ou le Mois de Mai sanctifié*..... 385
77. *Oraison au saint Cœur de Marie, avec Louanges aux SS. Cœurs de Jésus et de Marie*..... 387
78. *Oraison*: Vierge très-sainte, *etc., avec trois* Ave Maria, *etc.*..... 390
79. *Trois Oraisons, avec trois* Ave Maria, *etc., pour obtenir la chasteté*..... 391
80. *Oraison*: O Marie, très-sainte Mère de Dieu, *avec trois* Salve, Regina, *etc.* 393
81. *Hommage quotidien à Marie, ou Prières pour chaque jour de la semaine*.. 395

Dévotions à Notre-Dame-de-Douleurs.

82. *Prose*: Stabat Mater, *etc.*..... 403
83. *Couronne ou Chapelet des Sept Douleurs*..... 408
84. *L'heure d'Oraison annuelle de la Compassion de la sainte Vierge*..... 418
85. *Exercice pour honorer le saint Cœur de Notre-Dame-de-Douleurs*..... 418

Numéros Pages

86. *Sept* Ave Maria, *avec le* Sancta Mater, *etc.*..... 421

87. *Pieux exercice des Dix derniers jours du Carnaval*..... 421

88. *L'Heure, ou Demi-Heure d'Oraison, en l'honneur de Marie Désolée*..... 422

89. *Neuvaines à la très-sainte Vierge*.... 425

Dévotion à S. Michel Archange.

90. *Hymne :* Te Splendor, *etc.*..... 425

Dévotion à l'Ange Gardien.

91. Angele Dei, *etc., Ange de Dieu*..... 429

Dévotions à S. Joseph.

92. *Psaumes du Nom de S. Joseph*..... 430

93. *Répons en l'honneur de S. Joseph :* Quicumque sanus..... 439

94. *Oraison :* Custos Virginum et Pater.. 440

95. *Les sept Douleurs et les sept Allégresses de S. Joseph*..... 441

Dévotions aux B. Apôtres, S. Pierre et S. Paul.

96. *Visite des Églises de saint Pierre et de saint Paul, à Rome*..... 445

97. *Visite de la Confession de saint Pierre.* 447

98. *Oraison :* O saints Apôtres, Pierre et Paul, *avec un* Pater, Ave *et* Gloria, *etc.*..... 453

99. *Répons en l'honneur de l'Apôtre saint Pierre :* Si vis Patronum, *etc.*..... 454

100. *Répons en l'honneur de l'Apôtre saint Paul :* Pressi malorum, *etc.*..... 456

Dévotion à S. Pie V.

Numéros Pages
101. *Hymne* : Belli tumultus..... 459

Dévotion à S. François de Paule.

102. *Dévotion des Treize Vendredis*..... 461

Dévotions à S. Louis de Gonzague.

103. *La Fête et les Six Dimanches de saint Louis de Gonzague*..... 463
104. *Oraison* : O aimable Saint, *etc*..... 464

Dévotion à S. Stanislas Kostka.

105. *Fête, Retraite, et les Dix Dimanches de saint Stanislas*..... 465

Pour les Fidèles agonisans.

106. *Trois* Pater, *en mémoire de l'Agonie de N. S., et trois* Ave, *en mémoire des Douleurs de la sainte Vierge*... 466

Pour la bonne Mort.

107. *Prière* : Jésus, mon Seigneur, *etc*... 467
108. *Oraisons, Antiennes et Prière, pour être préservé d'une Mort imprévue*.. 471
109. *Oraison d'abandon à la sainte volonté de Dieu* : Fiat, laudetur, *etc*..... 478
110. *Indulgence plénière à l'article de la Mort*..... 478

Pour les Fidèles défunts.

111. *L'Office des Morts*..... 480

Numéros Pages

112. *Le* De profundis, *à une heure de Nuit.* 480
113. *Cinq* Pater *et cinq* Ave, *avec le* Te ergò, *etc.* 482
114. *Oraisons quotidiennes pour les âmes du Purgatoire* 483
115. *Heure d'Oraison pour les trois derniers jours de la Semaine-Sainte* 486
116. *Indulgences, dans l'année Sainte, toutes applicables aux Défunts* 487

L'Office Divin.

117. *Oraison finale :* Sacrosanctæ, *etc.* 489
118. *Psaumes Graduels et Pénitentiaux* .. 490

Oraison Mentale.

119. *Faire l'Oraison Mentale* 505
120. *Enseigner ou apprendre l'Oraison Mentale* 505

Doctrine Chrétienne.

121. *Doctrine Chrétienne, ou Catéchisme* .. 505
122. *Explication de l'Évangile, ou Prône.* 507
123. *Cantiques spirituels* 508

OEuvres de Miséricorde.

124. *Nourrir trois Pauvres, en l'honneur de la Sainte-Famille* 508
125. *Visite des Hospices et Maisons de Refuge* 509

SECONDE TABLE,

Selon l'ordre des temps.

On trouvera dans cette table, selon l'ordre des heures, jours, semaines, mois, et principales solennités de l'année, les Dévotions désignées, Exercices, Prières, Actes de piété, etc., prescrits pour gagner les Indulgences *plénières* qui y sont annexées.

☞ 1°. *On n'a pu désigner toutes les Dévotions propres à chaque temps : il a fallu se borner aux plus connues, afin d'éviter mille répétitions.*

2°. *Chacun peut et doit choisir les pratiques de Dévotion, qui sont plus adaptées à son état, à son goût, à son loisir, ou ordre de journée, et surtout à ses devoirs, qui doivent être préférés à tout.*

PRATIQUES DE DÉVOTION.

1°.

POUR CHAQUE JOUR.

1°. *Pour le Matin, au lever.*

Pages

— Le Trisagion, à la T.-S.-Trinité, *Sanctus, Sanctus, Sanctus*, etc..... 161
— *L'Angelus Domini*, ou le *Regina Cœli*. 366
— L'Hymne : *Veni, Creator Spiritus*, ou la prose : *Veni, Sancte Spiritus*..... 191
— Le *Pater, Ave, Credo*, et Oraison jaculatoire au S. Cœur de Jésus..... 315

Pages

— Les Actes de Foi, d'Espérance et de Charité..... 173
— L'Acte d'Abandon à la volonté de Dieu : *Fiat, laudetur*..... 478
— Les trois *Gloria Patri*, etc., à la T.-S. Trinité, en action de grâces..... 163
— Les sept *Gloria Patri*, et un *Ave Maria*, en union de trois personnes..... 162
— Le *Salve Regina*, avec le verset : *Dignare me*, etc..... 369
— L'Oraison jaculatoire en l'honneur de l'Immaculée Conception : *Benedicta sit sancta*, etc., ou *Bénie soit*, etc.... 371
— *L'Angele Dei*, à l'Ange gardien..... 429
— L'Oraison à S. Louis de Gonzague : *O aimable saint*, etc., avec un *Pater* et un *Ave*..... 664

2°. *Pour le Matin, à l'Église, ou dans sa maison.*

— L'Oraison pour les Prêtres, avant de célébrer la sainte Messe : *Ego volo celebrare Missam*, etc..... 294
— Les Antiennes à S. Joseph : *Virginum custos*, etc..... 440
— *O felicem virum*, avec le verset : *Ora*, etc., et l'Oraison : *Deus, qui dedisti*, etc... 295
— Après la récitation de l'Office Divin, le *Sacrosanctæ*, etc., avec un *Pater* et un *Ave*..... 489
— L'Hymne au T.-S.-Sacrement : *Pange lingua*, etc., ou le *Tantum ergo*, etc.. 302
— L'Oraison jaculatoire au T.-S.-Sacre-

Page.

ment : *Laus, honor*, etc., ou : *Soit loué, etc.*, soit au temps de l'Élévation, pendant la sainte Messe ; soit au son de la Cloche, qui annonce l'Élévation, ou la Bénédiction du S.-Sacrement..... 307

— Les Actes d'Adoration au T.-S.-Sacrement, avec cinq *Pater*, *Ave* et *Gloria Patri*, etc..... 308

— L'Amende honorable au T.-S.-Sacrement..... 306

— La Prière : *Voilà donc, ô mon aimable Sauveur*, etc..... 313

3°. *Pour Midi.*

— *L'Angelus Domini*, etc., ou le *Regina Cœli*, etc..... 366

— Les trois *Gloria Patri*, etc., à la T.-S.-Trinité, en action de grâces..... 163

— Les sept *Gloria Patri*, etc., et un *Ave Maria, etc.*, en union de trois personnes. 162

4°. *Dans le courant de la Journée.*

— La Louange du S. Nom de Dieu : *Dieu soit béni!* etc..... 181

— Couronne des Actes d'amour de Dieu... 182

— La Voie de la Croix..... 241

— La Visite du S. Sacrement, aux jours où il est exposé pour les 40 heures... 297

— La Visite d'une Image, ou Tableau du S. Cœur de Jésus..... 315

— L'Offrande et la Consécration de soi-même au S. Cœur de Jésus..... 320

Pages

— Les Prières au S. Cœur de Jésus, suivies de trois *Pater*, *Ave*, et *Gloria Patri*, etc 321
— Les trois *Pater*, en mémoire de l'Agonie de N. S., et trois *Ave*, en mémoire des Douleurs de la sainte Vierge, pour les Agonisans..... 465
— Les Offrandes, Aspirations, ou Oraisons jaculatoires au Précieux Sang de N. S. J. C..... 283
— Les cinq *Pater* et *Ave*, et le verset *Te ergó quæsumus*, etc., avec le *Requiem æternam*, etc., pour les Fidèles défunts. 484
— L'Invocation des SS. Noms de Jésus et de Marie..... 228
— Les trois Oraisons, avec trois *Ave Maria*, pour obtenir la chasteté, etc..... 391
— L'Oraison : *O Marie, très-sainte Mère de Dieu*, avec trois *Salve Regina*..... 393
— L'Oraison : *Vierge très-sainte*, avec trois *Ave Maria*..... 390
— Sept *Ave Maria* à Notre-Dame-des-Sept-Douleurs, avec le verset : *Sancta Mater*, etc..... 421
— Exercice de piété envers le Cœur de Notre-Dame des Sept Douleurs..... 418
— Répons en l'honneur de S. Joseph..... 439
— Oraison aux B. Apôtres S. Pierre et S. Paul : *O Saints Apôtres*..... 453
— Prières à J.-C., pour la bonne Mort... 467
— Oraisons et Antiennes pour être préservé d'une Mort imprévue..... 471
— L'Oraison jaculatoire : *Laus honor*, etc., *Soit loué*, etc., au son de la Cloche,

Pages
qui annonce l'Exposition, l'Élévation, ou la Bénédiction du T.-S.-Sacrement. 307

☞ 1°. *On peut gagner toutes les Indulgences, attachées aux Croix, Crucifix, Couronnes ou Chapelets, Rosaires, Médailles bénites par le S. Pontife, ou qui ont touché les Saints Lieux, et les Précieuses Reliques de la Terre-Sainte, soit en les portant sur soi, soit en pratiquant quelque œuvre pieuse, ou en faisant quelques prières.*

2°. *On peut aussi appliquer son zèle à propager les Cantiques spirituels, ou les Louanges de Dieu, pour les opposer et substituer aux chansons profanes.*

5°. *Pour l'heure de* l'Angelus *du soir, dite de* l'Ave Maria.

— *L'Angelus Domini*, ou le *Regina Cœli*. 366
— Les trois *Gloria Patri* à la T.S.-Trinité, en action de grâces..... 163
— Les sept *Gloria Patri*, et un *Ave Maria*, en union de trois personnes..... 162

6°. *Pour la première heure de Nuit*,

C'est-à-dire une heure après l'Angelus du soir.

— Le Psaume : *De profundis;* pour les âmes du Purgatoire, ou le *Pater*, l'*Ave*, et le *Requiem*, etc..... 420

7°. *Pour le Soir.*

— Le Rosaire, ou Chapelet de la sainte Vierge..... 345
— Le *Sub tuum præsidium*, etc..... 369

Pages

— Les trois Oraisons jaculatoires : *Jésus, Joseph, Marie*, etc..... 229
— *L'Angele Dei*, etc..... 429
— Les trois Offrandes à la T.-S. Trinité, avec un *Pater*, *Ave* et *Gloria Patri*, etc., à la fin de chaque offrande..... 172
— L'Acte d'Abandon à la volonté de Dieu : *Fiat, laudetur*, etc., *Que la souveraine volonté de Dieu*, etc., en esprit de résignation, pour accepter la mort en conformité à la volonté de Dieu, *in articulo mortis*..... 478

2°.

POUR CHAQUE SEMAINE.

1°. *Le Dimanche.*

— La sainte Communion..... 296
— La Prière au S. Crucifix, devant quelque image que ce soit de Jésus crucifié : *Me voici, ô Jésus*, etc..... 274
— Le Trisagion : *Saint, Saint, Saint*, etc., en l'honneur de la T.-S. Trinité..... 161
— L'Office de la sainte Vierge..... 345
— La Couronne, ou le Chapelet de Notre Seigneur..... 196
— L'Assistance à l'Explication de l'Évangile, ou au Prône..... 507
— L'Assistance au Catéchisme, ou à la Doctrine chrétienne..... 505
— La Prière à la sainte Vierge (du Dimanche), avec les trois *Ave, Maria*,

Pages

en compensation des blasphèmes de l'impiété..... 395
— L'Oraison (du Dimanche) pour les âmes du Purgatoire..... 484

2°. *Le Lundi.*

— L'Hymne : *Veni, Creator*..... Prose : *Veni, Sancte*, etc..... 191
— L'Office des Morts..... 480
— La Couronne du Précieux Sang de N. S. J.-C..... 275
— Les sept Offrandes, avec les sept *Gloria Patri*..... 283
— La prière à la Sainte-Vierge (du Lundi), avec les trois *Ave Maria*..... 396
— L'Oraison (du Lundi) pour les âmes du Purgatoire..... 484

3°. *Le Mardi.*

— La Couronne des cinq Plaies de N. S. J.-C..... 272
— La prière à la Sainte-Vierge (du Mardi), avec les trois *Ave Maria*..... 397
— La Prière en l'honneur de la Sainte-Vierge et de Sainte-Anne..... 384
— L'Oraison (du Mardi) pour les âmes du Purgatoire..... 484

4°. *Le Mercredi.*

Psaumes Graduels..... 490
ibat Mater, etc..... 403
dq Psaumes, dits du Nom de eph..... 430

Pages

— Les sept Douleurs et Allégresses de S. Joseph..... 441
— La prière à la Sainte-Vierge (du Mercredi), avec les trois *Ave Maria*.... 399
— L'Oraison (du Mercredi) pour les âmes du Purgatoire..... 485

5°. *Le Jeudi.*

— La Couronne ou les Prières en l'honneur du S. Cœur de Jésus..... 326
— L'Oraison au T.-S.-Sacrement : *Respice, Domine*, etc..... 300
— L'Oraison jaculatoire au T.-S.-Sacrement : *Soit loué et remercié*, etc., ou *Laus, honor*, etc. (On la récite 3 fois..) 307
— Une heure d'Oraison, en Mémoire de l'Institution du T.-S.-Sacrement.... 291
— La prière à la Sainte-Vierge (du Jeudi) avec les trois *Ave Maria*, etc..... 399
— L'Oraison (du Jeudi) pour les âmes du Purgatoire..... 485

6°. *Le Vendredi.*

— Les Psaumes de la Pénitence..... 490
— L'Exercice en mémoire de l'Agonie de N. S..... 265
— Une Méditation sur l'Agonie de N. S.. 265
— La prière au Précieux Sang de N. S. J. C. : *O Sang Très-Précieux*, etc... 287
— L'Offrande, à Dieu le Père, du Précieux Sang de J.-C., son Fils, avec un *Pater*, *Ave* et *Gloria Patri*, etc..... 289

Pages

— Prières aux Cinq Plaies de N. S. J. C., précédées d'un Acte de Contrition.... 266
— L'Oraison à notre Divin Sauveur : *Deus, qui pro Redemptione mundi*, etc., avec les 5 *Pater*, *Ave* et *Gloria Patri*, etc. 273
— Cinq *Pater* et *Ave*, en mémoire de l'Agonie et Mort de N. S. J.-C., à réciter trois heures avant l'*Angelus* du soir... 256
— Une heure, ou demi-heure d'Oraison, en l'honneur de la Désolation de Marie, à faire, dans l'intervalle, depuis trois heures avant l'*Angelus* du Vendredi soir jusqu'à l'aurore du Dimanche matin... 422
— La Prière à la sainte Vierge (du Vendredi), avec les trois *Ave*, *Maria*, etc. 400
— L'Oraison (du Vendredi) pour les âmes du Purgatoire..... 486

7°. *Le Samedi.*

— L'Oraison, *Pietate tuâ*, etc..... 189
— La Couronne des Sept Douleurs de Marie. 408
— Les cinq Psaumes du nom de Marie... 372
— La Prière à la sainte Vierge (du Samedi), avec les trois *Ave, Maria*, etc.. 401
— L'Oraison (du Samedi) pour les âmes du Purgatoire..... 486

3°.

POUR CHAQUE MOIS.

— La sainte Communion, *deux Dimanches du mois*, pour gagner l'indulgence plénière, acquise à ceux qui récitent cha-

Pages

que jour, matin et soir, le *Salve Regina* et le *Sub tuum*, etc..... 369

— La sainte Communion, *deux* autres *Dimanches*, pour l'indulgence plénière, acquise à ceux qui récitent, trois fois par jour, les sept *Gloria Patri*, etc., en union de trois personnes..... 162

— Le *premier Jeudi du mois*, la sainte Communion, afin de gagner l'indulgence plénière, accordée à quiconque récite, tous les jours, devant le Saint-Sacrement, l'Oraison *Respice, Domine, de*, etc..... 300

— Le *premier Vendredi du mois*, la sainte Communion, pour l'indulgence plénière, accordée à quiconque récite, tous les jours, au S. Cœur de Jésus, l'Oraison jaculatoire: Aimable Cœur de mon Sauveur Jésus, avec un *Pater*, *Ave*, et *Credo*, etc..... 315

☞ *On peut la gagner aussi le premier Dimanche, ou tout autre jour à volonté.*

— Le 25 *de chaque mois*, le pieux exercice en l'honneur des Mystères de la Sainte Enfance de Jésus..... 230

— Le *dernier Vendredi du mois*, les trois heures d'Agonie, avec la sainte Communion, pour l'indulgence plénière, fixée à ce jour ou à la semaine suivante. 265

— Le *dernier Vendredi du mois* encore, ou les deux jours suivans, la sainte Communion, pour l'indulgence plénière, accordée à quiconque aura pra-

Pages

tiqué, dans chaque semaine du mois, une des Dévotions suivantes :

..... Faire une heure ou demi-heure d'oraison, en l'honneur de Marie Désolée..... 422

..... Enseigner, ou apprendre la manière de faire l'oraison mentale.... 506

..... Faire le Catéchisme, ou enseigner la Doctrine chrétienne..... 507

..... Assister, de quelque secours spirituel ou temporel, les Maisons de Refuge, etc..... 510

..... Accompagner le Saint Sacrement, porté aux malades..... 297

..... Faire la Visite de la *Scala Santa*. 240

..... Faire la Visite des sept Églises. 343

..... Des sept Autels privilégiés, dans les villes qui jouissent de ce privilége..... 344

4°.

POUR CHAQUE ANNÉE.

— Le premier ou dernier Vendredi de l'année, l'ouverture de l'Exercice des treize Vendredis de S. François de Paule... 461

— La Visite des Églises stationales, aux jours de chaque Station..... 331

— La Visite des sept Églises..... 343

— La Visite des sept Autels privilégiés... 344

— Les pratiques prescrites, pour gagner les Indulgences aux fêtes de N. S. J.-C., de la sainte Vierge, et des S. Apôtres,

Pages

soit à l'occasion des Chapelets, Médailles, etc., qui sont bénits du Souverain Pontife, ou qui ont touché aux Saints Lieux; soit même pour ceux qui les portent..... 528

— Actions de grâces, après la Messe, en l'honneur de la très-sainte Trinité. ... 164

— L'heure annuelle d'oraison, en l'honneur de Notre Dame-des-Sept-Douleurs ... 418

— L'heure annuelle pour la récitation du S. Rosaire..... 362

— La récitation quotidienne des Litanies de la sainte Vierge, pour l'indulgence des cinq principales fêtes de la sainte Vierge..... 365

1°. *En Janvier.*

— Dans ce mois, consacré à *Jésus Enfant*.

— La récitation quotidienne des cinq psaumes du Nom de Jésus, avec les Hymnes, Antiennes, Versets et Oraisons..... 220

— Le 1er janvier, fête de la Circoncision de N. S. J.-C., et le second Dimanche après l'Épiphanie, la sainte Communion, pour gagner l'indulgence plénière fixée à ces jours..... 228

— Au premier Vendredi de janvier, l'ouverture de l'Exercice des treize Vendredis de S. François de Paule..... 461

— Le 18 du mois, fête de la Chaire de S. Pierre à Rome, comme au 29 juin.... 445

— Le 24 janvier, l'ouverture de la Neuvaine de la Purification de la sainte Vierge.. 425

Pages

— Le 25 janvier, le pieux Exercice des Mystères de la Sainte Enfance..... 230

2°. *En Février.*

— Le 2 février, fête de la Purification de la S. Vierge, Communion pour l'indulgence plénière de la Neuvaine.....

— La Visite d'une Église, où le S. Sacrement est exposé, en forme de l'oraison des 40 heures, dans les semaines de la Septuagésime, Sexagésime et Quinquagésime, surtout le Jeudi gras et les trois derniers jours gras, avant le Mercredi des Cendres..... 299

— Aux dix derniers jours du Carnaval, l'Exercice en l'honneur de Notre-Dame-des-Sept-Douleurs..... 421

— Depuis le premier Dimanche de Carême jusqu'au Dimanche de Quasimodo, la Visite des Églises Stationales, au moins trois fois..... 331

— Dans les sept Vendredis du Carême, et autres de l'année, les Exercices de piété envers Jésus-Christ, dans les Mystères de sa Passion..... 265

— Le 25 de février, le pieux Exercice des Mystères de la Sainte Enfance..... 230

3°. *En Mars.*

— Dans un des Vendredis de ce mois, au choix d'un chacun, pour le jour de l'indulgence plénière,

..... La Couronne des cinq Plaies de N. S..... 272

Pages

— Le 10 du mois, l'ouverture de la Neuvaine de S. Joseph, on peut réciter,
..... Les cinq Psaumes du Nom du Saint..... 430
..... Le Répons..... 439
..... Les Prières des sept Douleurs et Allégresses..... 441
— Le 16 du mois, l'ouverture de la Neuvaine de l'Annonciation de la sainte Vierge..... 425
— Le 19, fête de S. Joseph, pour l'indulgence plénière,
..... La Récitation des sept Douleurs et des sept Allégresses du Saint.... 441
— Le Vendredi, avant le Dimanche des Rameaux, fête de la Compassion de la sainte Vierge,
..... L'ouverture du Septenaire, ou Exercice des sept jours de Notre-Dame-de-Douleurs. On y récite aussi, comme aux jours de la fête et de l'octave au choix d'un chacun, une des prières suivantes :
..... La Couronne des sept Douleurs.. 408
..... La prose : *Stabat Mater*..... 403
..... Les sept *Ave, Maria*, avec la strophe : *Sancta Mater, istud agas*..... 421
..... Le pieux Exercice du Cœur de Notre-Dame-de-Douleurs..... 418
— Depuis le Dimanche de la Passion, jusqu'au Samedi-Saint,
..... Les Prières et la Couronne des cinq Plaies de N. S. J. C..... 272

Page.

— Dans les trois derniers jours de la Semaine Sainte, une heure d'oraison, pour les Indulgences applicables aux âmes des Fidèles défunts..... 486

— Le Jeudi Saint, pour l'indulgence plénière,

..... La Visite des S. Sépulcres ou Tombeaux..... 300

..... Les Oraisons, Antiennes, etc., pour être préservé de la Mort imprévue..... 471

..... L'Hymne : *Pange, lingua*, ou *Tantum ergà*, etc..... 302

..... L'heure Sainte, en mémoire de l'Institution du T. S. Sacrement... 291

— Le Vendredi-Saint, pour l'indulgence plénière (pourvu que l'on communie le jour de Pâques, ou dans l'octave),

..... La Visite des S. Sépulcres ou Tombeaux..... 300

..... Les trois heures de l'Agonie de N. S..... 265

..... Une heure ou une demi-heure d'oraison, dans l'intervalle du temps entre trois heures du Vendredi-Saint, après midi, et dix heures du matin du Samedi-Saint, en union de Notre-Dame-de Douleurs 422

— Le 25 mars, fête de l'Annonciation de la sainte Vierge, Communion, pour l'indulgence plénière de la Neuvaine, et de ceux qui récitent

..... Le pieux Exercice des Mystères de la Sainte Enfance..... 230

4°. *En Avril.*

Pages

— Le premier Vendredi après le Dimanche de *Quasimodo*, dit *in albis*, fête solennelle du Précieux Sang de N. S. J.-C..... 275

..... Ouverture de la Neuvaine en l'honneur du patronage de S. Joseph, comme au 10 mars.

— Troisième Dimanche après Pâques, fête du patronage de S. Joseph, la communion, etc., avec l'indulgence plénière pour

..... L'Exercice ou Prières des sept Douleurs et sept Allégresses du Saint... 441

..... La Récitation des cinq Psaumes du S. Nom de Jésus..... 220

— Le Vendredi, avant le quatrième Dimanche après Pâques, l'ouverture de l'Exercice des six Vendredis, en l'honneur du S. Cœur de Jésus..... 316

— Le quatrième Dimanche après Pâques, l'ouverture des six Dimanches, en l'honneur du S. Cœur de Jésus..... 316

— Le 25 avril, le pieux Exercice des Mystères de la Sainte Enfance..... 230

5°. *En Mai.*

— Dans tout le mois, consacré plus spécialement à *Marie*..... 385

— Les Exercices journaliers du Mois de Marie..... 385

..... Le 3 mai, fête de l'Invention de

Pages

la sainte Croix, pour l'indulgence plénière,

..... La Couronne des cinq Plaies de N. S. J.-C..... 272

..... Les Prières à ses saintes Plaies.... 266

..... Ou les Prières, pour être préservé de la Mort subite..... 471

— Le 5 du mois, fête de S. Pie V, on peut réciter,

..... L'Hymne : *Bella tumultus*, etc... 459

— Au milieu du mois, ouverture de l'Exercice des six Dimanches en l'honneur de S. Louis de Gonzague..... 463

Mai ou *Juin.*

☞ *Quand* Pâques *tombe du* 13 *au* 25 *avril, alors la* Pentecôte, *la* Trinité, *et la* Fête-Dieu, *tombent dans le mois de juin.*

— Le jour de la fête de la Pentecôte, et pendant l'octave,

..... L'Hymne : *Veni, Creator Spiritus.* 191

..... La prose : *Veni, Sancte Spiritus*... 193

— Le Mardi de la Pentecôte, l'ouverture de la Neuvaine de la Fête-Dieu,

..... L'Hymne *Pange, lingua*, ou *Tantum ergo*..... 302

..... Les Actes d'Adoration au T.-S.-Sacrement..... 308

..... L'Amende honorable au T.-S.-Sacrement..... 306

— Le jour de la fête de la T.-S.-Trinité, et dans les jours de son octave,

..... La récitation, trois fois par jour,

Pages

du Trisagion : Sanctus, Sanctus, Sanctus, etc..... 161

— Le Mercredi, avant la Fête-Dieu,

..... L'ouverture de la Neuvaine au S. Cœur de Jésus..... 317

..... La Couronne du S. Cœur de Jésus. 326

..... Les Prières au S. Cœur de Jésus.. 321

— Le jour de la Fête-Dieu, l'indulgence plénière, pour les pratiques suivantes :

..... Une heure d'oraison, en mémoire de l'institution du T.-S.-Sacrement. 291

..... Au jour de la Fête-Dieu, ou dans l'Octave, assister aux divins Offices..... 290

..... La Prière au S. Cœur de Jésus : *Voilà donc, ô mon aimable Sauveur*, etc..... 313

..... L'Oraison jaculatoire : *Laus et honor*, etc., ou : *Soit loué*, etc., *trois fois par jour*..... 307

..... Le *Pange, lingua*, etc..... 302

..... Le *Tantum ergò*, etc..... 302

— Le 25 mai, le pieux Exercice des Mystères de la Sainte Enfance..... 230

6°. *En Juin.*

— Le Vendredi d'après l'Octave de la Fête-Dieu, la fête du S. Cœur de Jésus, indulgence plénière pour,

..... La Communion des Associés... 314

..... Les derniers Exercices de la Neuvaine..... 317

— Tout ce mois étant consacré au Précieux Sang de J.-C., on peut réciter,

Pages

..... La Couronne du Précieux Sang de J.-C..... 275

..... Les sept Offrandes et sept *Gloria Patri*..... 283

— Le troisième dimanche après la Pentecôte, jour de la fête du S. Cœur de Marie,

..... La prière : *O Cœur de Marie, Mère de Dieu*, etc..... 389

— Le 20 juin, l'ouverture de la Neuvaine des B. Apôtres, S. Pierre et S. Paul, pendant laquelle, on peut, un des jours de la Neuvaine, à son choix, gagner l'indulgence plénière..... 445

— Le 21 juin, jour de la fête de S. Louis de Gonzague, la Communion, et la fin de l'Exercice des six Dimanches de S. Louis de Gonzague..... 463

— Le 25 juin, le pieux exercice des Mystères de la Sainte Enfance..... 230

— Le 29 juin, la fête des B. Apôtres S. Pierre et S. Paul. Il faut pour gagner l'indulgence plénière, outre la Confession et la Communion,

..... Visiter une église, ou autel dédié à ces Saints..... 445

..... Y réciter l'Oraison : *O saints Apôtres, Pierre et Paul*..... 453

..... Prier pour la sainte Église, etc, selon les intentions du S. Père..... 70

☞ *Même indulgence au jour de quelque fête que ce soit de S. Pierre ou de S. Paul, et dans un des jours de l'Octave ou de la Neuvaine*

de la principale fête de ces deux S.S. Apôtres, au choix de chacun des fidèles.

7° *En Juillet.*

Pages

— Le deuxième Dimanche de juillet, fête du S. Cœur de Jésus (*dans le Diocèse de Paris et quelques autres de France*) par privilége exceptionnel du S. Siége.
— Le 2 du mois, fête de la Visitation de la sainte Vierge, indulgence plénière dans les Églises des Salésiennes, ou Dames-de-la-Visitation, qui l'ont obtenue par des Rescrits spéciaux, pour les Fidèles qui visitent leurs Églises.
— Le 7 du mois, l'ouverture de la Neuvaine de Notre-Dame-du-Mont-Carmel....
— Le 16 du mois, fête de Notre-Dame-du-Mont-Carmel dans les Églises des Religieux ou Religieuses de l'Ordre du Carmel. (*Voyez* les Manuels ou Recueils de la Confrérie du S. Scapulaire de Marie.)
— Le 25 juillet, le pieux Exercice des Mystères de la Sainte Enfance..... 230
— Le 26 du mois, fête de sainte Anne, la Communion, etc., pour l'indulgence plénière, accordée, en ce jour, aux personnes qui, dix fois par mois, auront récité la prière : *Ave, gratiâ plena*, etc..... 384
Ou : Je vous salue, ô Vierge Marie, etc..... 385

8°. *En Août.*

Pages

— Le 3 août, la Célèbre Indulgence plénière, dite de la *Portioncule*, ou de l'Église de Notre-Dame-des-Anges, accordée à cette Église, d'abord de vive voix, par Honorius III, et confirmée, 400 ans après, par Innocent XII, en 1695

Les Papes Alexandre IV, Martin IV, Clément V, Paul III, Urbain VIII, ont étendu à toutes les Églises ou Chapelles de l'Ordre de S. François, l'indulgence plénière, qui n'était primitivement attachée qu'à l'Église de Notre-Dame-des-Anges.

— Le 6 août, l'ouverture de la Neuvaine de l'Assomption de la sainte Vierge.. 425

— Le 15, fête de l'Assomption de la sainte Vierge, la Communion, etc., pour l'indulgence plénière de la Neuvaine, et de ceux qui récitent chaque jour,

..... Les Litanies de la sainte Vierge.. 365

..... L'Oraison au S. Cœur de Marie.. 387

.... Les Prières d'Adoration et de Remercîment à la T. S. Trinité, avec les trois *Pater*, *Ave*, *Gloria*, etc.. pour tous les priviléges de Marie, au jour de son Assomption glorieuse dans le Ciel..... 168

— Le 25 août, le pieux Exercice des Mystères de la Sainte Enfance..... 230

— Le 30 du mois, l'ouverture de la Neuvaine de la Nativité de la sainte Vierge. 425

9°. *En Septembre.*

Pages

— Le 8 du mois, fête de la Nativité de la sainte Vierge, la Communion, etc., avec l'indulgence plénière, pour la Neuvaine,
..... Pour l'Oraison du S. Cœur de Marie. 387
..... Et pour les Litanies de la sainte Vierge..... 118

— Le Dimanche, dans l'octave de la Nativité de la sainte Vierge, fête du S. Nom de Marie, la Communion, etc., avec l'indulgence plénière pour,
..... Les Psaumes du S. Nom de Marie, si on les récite fréquemment... 372

— Le 14 du mois, fête de l'Exaltation de la sainte Croix, la Communion, etc., pour l'indulgence plénière de ceux qui récitent,
..... Les Prières, ou la Couronne des cinq Plaies, au moins dix fois par mois..... 266
..... Les Oraisons et Antiennes, pour être préservé de la mort imprévue, chaque jour..... 471

— Le troisième Dimanche de septembre, la fête des sept Douleurs de la S. Vierge, avec Octave, comme au mois de mars, fête de la Compassion de la S. Vierge, pour le Septenaire de Notre-Dame-des-sept-Douleurs..... 421

— Le 25 septembre, le pieux Exercice des Mystères de la sainte Enfance..... 230

— Le 29 du mois, fête de S. Michel, Ar-

Pages

change, la Communion, etc., pour l'indulgence plénière de ceux qui ont récité, pendant un mois entier, ou pendant la Neuvaine qui précède,
..... L'Hymne: *Te Splendor*, etc, qui lui est consacrée..... 425

10°. *En Octobre.*

— Le premier Dimanche d'octobre, fête de Notre-Dame du S. Rosaire, la Communion, etc., avec l'indulgence plénière pour les Confrères du S. Rosaire. 345
— Le 2 du mois, la Communion, etc., avec l'indulgence plénière, accordée pour ce jour-là, aux personnes qui auront récité, matin et soir, ou au moins une fois par jour, pendant un mois, avant la fête,
..... La Prière à l'Ange Gardien : *Angele Dei*, etc..... 429
— Le 25 octobre, fête de Jésus de Nazareth, (très-solennelle, à Rome), Communion avec indulgence, pour
..... Les cinq Psaumes du S. Nom de Jésus..... 220
— Le 25 octobre, le pieux Exercice des Mystères de la Sainte Enfance..... 230

11°. *En Novembre.*

— Le 1er novembre, fête de la Toussaint, la Communion, etc., pour l'indulgence plénière attachée aux Dévotions suivantes :
..... Le Chapelet de Notre Seigneur... 196

Pages

..... Le *Salve Regina*..... 369

..... Le *Sub tuum præsidium*..... 369

— Pour les Associés de l'Union au S. Cœur de Jésus.

— Le 2 du mois, Commémoration des Fidèles trépassés, la Communion avec indulgence plénière

— Aux Associés de la pieuse Union du S. Cœur de Jésus.

..... Pour le *De profundis* du soir, au son de la Cloche..... 480

..... Les cinq *Pater* et cinq *Ave Maria*, avec le verset du *Te Deum* : *Te ergo, quæsumus, famulis tuis subveni, quos pretioso sanguine redemisti*... 482

— Le 13 novembre, la fête de S. Stanislas Kostka..... 465

— Le 25 novembre, le pieux Exercice des Mystères de la Sainte Enfance..... 230

— Le 29 du mois, l'ouverture de la Neuvaine de l'Immaculée Conception de la sainte Vierge. On peut pratiquer,

..... Les pieux Exercices de la Neuvaine..... 425

..... Le *Benedicta sit Sancta et Immaculata*, etc..... 371

— Le même jour, 29, l'ouverture de l'Exercice de la Dévotion des 1000 *Ave*, ou quatre Dixaines d'*Ave Maria*, pendant vingt-cinq jours, depuis le 29 novembre jusqu'au 23 décembre, ou au moins dans l'espace de vingt jours, en l'honneur du Divin Enfantement de Marie.. 379

12°. *En Décembre.*

Pages

— Le 8 décembre, fête de l'Immaculée Conception de la sainte Vierge, Communion pour l'Indulgence plénière de la Neuvaine,

— Le 16 décembre, l'ouverture de la Neuvaine de Noël, pendant laquelle on fait, comme pendant l'octave de la Nativité,

..... Le pieux Exercice en l'honneur des Mystères de la Sainte Enfance de Jésus..... 230

— Le 25 décembre, fête de la Nativité de N. S. J. C., la Communion, etc., pour l'indulgence plénière de la Neuvaine et des autres Dévotions auxquelles elle est attachée..... 229

— Le dernier Vendredi de décembre, l'ouverture de l'Exercice des Treize Vendredis de S. François de Paule..... 461

☞ *On commence les Treize Vendredis, tantôt le dernier Vendredi de Décembre, tantôt le premier Vendredi de Janvier, pour compléter les Treize Vendredis avant la fête.*

FIN DES TABLES DES MATIÈRES.

MANUEL

DES

DÉVOTIONS ET INDULGENCES

AUTORISÉES PAR LE S. SIÉGE.

IMPRIMERIE DE MOQUET ET C^ie^,
rue de la Harpe, n° 90.

MANUEL

DES

DÉVOTIONS ET INDULGENCES

AUTORISÉES PAR LE S. SIÉGE.

TROISIÈME PARTIE.

A PARIS,

CHEZ GAUME FRÈRES, LIBRAIRES,

RUE POT-DE-FER-S.-RULPICE, N° 5.

1833.

A PARIS,

MANUEL

DES

DÉVOTIONS ET INDULGENCES,

AUTORISÉES PAR LE SAINT-SIÉGE.

TROISIÈME PARTIE.

INDULGENCES

AUTORISÉES PAR LE SAINT-SIÉGE.

Nous nous étions proposé de mettre, en tête de cet Opuscule, un discours dogmatique sur les Indulgences; mais l'abondance des matières nous force nécessairement de le faire imprimer à part. Nous nous bornerons ici à quelques *Notions* succinctes, uniquement pour l'intelligence de cet ouvrage; nous tracerons aussi en abrégé, les *Règles* pour discerner les Indulgences autorisées, et les *Conditions* requises pour les gagner.

Notions sur les Indulgences.

Pour bien comprendre la doctrine des Indulgences, il faut savoir que l'*objet* des Indulgences a toujours été de procurer la conversion des Pécheurs

et la perfection des Justes. Les Indulgences sont comme un supplément à tant de pénitences oubliées, omises, mal accomplies, ou trop légères, eu égard à l'énormité des fautes; elles sont comme une commutation des peines canoniques, en d'autres œuvres plus ou moins laborieuses, qui exigent de l'application, des efforts, des dispositions assez parfaites, pour amender le cœur, y éteindre l'affection au péché même Véniel, et le préparer à la réception de la Sainte Eucharistie; en sorte qu'on peut dire avec vérité, que les Indulgences sont un remède pour le passé, et un préservatif pour l'avenir; et que par conséquent, selon la doctrine du Concile de Trente, *leur usage est très-salutaire au peuple chrétien.*

En effet, l'esprit de l'Église, dans la dispensation des Indulgences, n'est pas de nous dégager de l'obligation de satisfaire à Dieu : l'Église veut seulement encourager nos efforts, par l'espoir de son indulgente bonté ; aider notre faiblesse, par la diminution de la rigueur des peines que nous avons méritées ; et récompenser notre zèle, par l'effusion des grâces qu'elle fait descendre sur nous. Mais l'abondance de la Miséricorde est dispensée de manière à ne pas énerver la sévérité de la discipline : *Sic impertitur largitas misericordiæ, ut non omittatur severitas disciplinæ*, dit S. Augustin.

L'Église, *par le Baptême*, nous remet tous les péchés, quant à la *coulpe* et quant à la *peine*, c'est-à-dire l'offense de nos péchés, avec toutes les peines *éternelles* et *temporelles* qu'ils méritent.

L'Église, *par le Sacrement de Pénitence*, nous remet tous les péchés, avec les peines *éternelles* que le péché Mortel mérite; mais l'obligation de subir les peines *temporelles*, dues au péché, en ce monde, ou en l'autre, subsiste toujours.

L'Église enfin par *les Indulgences*, ne nous remet pas les péchés ; elle relâche seulement la rigueur des peines *temporelles* dues au péché.

La Foi nous enseigne que c'est de Jésus-Christ lui-même, que l'Église a reçu ce Divin pouvoir. *il est attesté par l'autorité des Conciles; et l'usage constant de ce pouvoir remonte aux temps de la primitive Église.* Le Pape l'exerce, dans toute la Chrétienté; et les Évêques, dans leurs Diocèses respectifs, avec les limitations que l'Église y a apportées.

Toute la grâce de la Rémission, que les Indulgences nous dispensent, est en Jésus-Christ : les Indulgences tirent toute leur vertu du prix du Sang de Jésus-Christ, des mérites et des satisfactions surabondantes de ce Divin Sauveur, qui en sont le fondement, et forment, selon le langage des Conciles, comme un *Trésor Céleste* de biens spirituels, auquel on ajoute les satisfactions de la Sainte Vierge et des Saints (unies à celles de Jésus-Christ, dont elles tirent toute leur valeur), parce que c'est souvent en leur considération que Dieu se laisse fléchir à l'égard des Fidèles, qui s'en rendent dignes, par leurs œuvres pénitentielles.

Il en résulte donc que l'Indulgence, loin d'être une exemption de toute pénitence, la présuppose; et qu'elle est accordée plus sûrement à ceux, dont la peine du repentir double, en raison de la diminution de la peine temporelle ; ou dont l'amour s'accroît, selon la mesure de l'Indulgence; *mais si ceux, qui font leur pénitence, la font avec indifférence*, dit le S. Concile de Nicée, *il n'y a point d'indulgence pour eux.*

On distingue plusieurs sortes d'indulgences, qu'il est utile de connaître.

L'Indulgence *locale* est celle qui est attachée à

un certain lieu, comme à une Église, à une Chapelle, à un Autel, etc.

L'Indulgence *réelle* est celle qui est attachée à certaines choses, à des Croix, Images, Médailles, Chapelets, etc.

L'Indulgence *personnelle* est celle qui est accordée à une ou à plusieurs personnes déterminées, à des Confréries, à des Associations, à des Communautés, etc.

L'Indulgence *temporelle* est celle qui n'est que pour un temps; par exemple : 3 ans, 7 ans, 20 ans, etc.

L'Indulgence *perpétuelle* est celle qui est à perpétuité, à moins d'une révocation expresse et formelle du Souverain Pontife.

L'Indulgence *en général* est la relaxation, ou remise des peines *temporelles* que méritent nos péchés : elle peut être *plénière*, ou *non plénière*.

L'Indulgence *plénière ordinaire* est la remise entière de *toutes* les peines *temporelles*, dues au péché, après que la tache en est effacée dans le Sacrement de Pénitence, lorsqu'on n'y apporte aucun obstacle.

L'Indulgence *plénière extraordinaire*, est *l'Indulgence du Jubilé :* on l'appelle *Extraordinaire*, parce qu'elle est accompagnée de plusieurs priviléges particuliers, que le Pape accorde à ceux qui ont accompli les œuvres prescrites pour gagner la grâce du Jubilé.

L'Indulgence *non plénière*, appelée aussi *partielle*, ou *limitée*, est la remise d'une partie des peines dues aux péchés : elle est bornée à un certain nombre d'années ou de jours; par exemple : à 40 ans, ou à 40 jours plus ou moins.

☞ L'Indulgence limitée, par exemple, de

40 ans, ou de 40 jours, remet à celui à qui elle est accordée, autant de peines que Dieu lui en remettrait, s'il faisait réellement pendant 40 ans, ou 40 jours, une pénitence proportionnée à ses péchés, telle que l'Église la lui aurait imposée, dans le temps des peines ou pénitences Canoniques. Ainsi, non-seulement cette Indulgence remet au pécheur la pénitence Canonique de 40 ans, ou de 40 jours, à laquelle il aurait été condamné anciennement; mais elle lui remet encore autant de peines en l'autre vie, qu'il s'en serait épargné par une pénitence Canonique de 40 ans, ou de 40 jours, s'il l'avait bien faite en cette vie; il en est de même à proportion des autres Indulgences limitées, ou illimitées.

Quelle proportion y a-t-il néanmoins entre le temps de la pénitence Canonique, et la remise de la peine que Dieu exige du pécheur? Quel est aussi le degré de ferveur, joint au prix du Sang de Jésus-Christ, qui doit rehausser les œuvres pénitentielles, les plus petites en elles-mêmes, jusqu'à produire la parfaite purification d'un second Baptême? C'est là le secret de Dieu seul: l'homme doit se reposer, en paix, sur la discipline de l'Église dans la dispensation de ses Célestes Trésors, se confier en la bonté infinie de Dieu, et s'en rendre digne par un redoublement de piété et de ferveur; car de même qu'il y a un degré, dans un acte d'amour, qui est capable d'unir l'âme assez intimement avec Jésus-Christ, pour l'élever au Ciel, sans passer par le Purgatoire: *Il y a aussi*, dit Bossuet, *dans l'exécution des œuvres pénales, auxquelles on attache l'indulgence, un degré de ferveur, qui absorbe toutes les peines de la vie future.*

Mais, si on ne peut douter raisonnablement que l'Indulgence ne serve à nous décharger des peines

de l'autre vie dans le Purgatoire, comment s'opère cette rémission? Le Cardinal Bellarmin répond: « Les « Indulgences qui s'accordent en cette vie, déchar- « gent *immédiatement* et *principalement* de la peine « à subir en cette vie; et par-là elles déchargent aussi « *immédiatement* et *secondairement*, de la peine « qui serait à acquitter dans le Purgatoire. » Aussi l'Église accorde des Indulgences en faveur des âmes, qui sont en Purgatoire, afin de ne pas les priver d'un si grand bienfait, d'une manière toutefois bien différente de celle, dont elle use envers les vivans.

A l'égard des Fidèles *vivans*, l'Église leur accorde les Indulgences par voie d'*absolution*, c'est-à-dire en vertu de la juridiction qu'elle a sur eux, et en leur remettant la peine *temporelle*, due à leurs péchés, en tout ou en partie.

A l'égard des *morts*, l'Église qui n'a plus de juridiction sur eux, ne peut plus leur accorder des Indulgences, par voie d'*absolution*, mais seulement par voie de *suffrage*, c'est-à-dire par la médiation et les prières des Fidèles.

En effet, il est certain par la Foi, que les âmes, qui souffrent dans le Purgatoire, peuvent être soulagées par les satisfactions et les bonnes œuvres, que les Fidèles, vivans sur la terre, font à cette intention; mais ces bonnes œuvres des Fidèles sont beaucoup plus efficaces par les Indulgences, que l'Église accorde en faveur des morts; parce qu'elle y attache et y unit les satisfactions de Jésus-Christ et des Saints, de telle sorte que les bonnes œuvres, prescrites par les Bulles d'Indulgences accordées pour les morts, ont en elles, non-seulement leur valeur ordinaire, mais encore le prix des satisfactions de Jésus-Christ et des Saints, qui, par cette voie, est appliqué à ces âmes: ainsi les suffrages, qui dérivent de l'Église, ont plus de force

et d'efficacité que les prières d'un simple particulier.

Règles pour discerner les vraies Indulgences.

Les Fidèles, pour discerner les vraies Indulgences, doivent suivre les règles que la sagesse de l'Église leur a tracées, dans tous les siècles, et à l'occasion de toutes les erreurs, qui se sont élevées successivement par rapport aux Indulgences; ils doivent par conséquent :

Premièrement, rejeter;

... 1°. Les Indulgences *condamnées* par le Saint-Siége;

... 2°. Les Indulgences *fausses*, qui n'ont jamais été accordées, ou qui n'ont pas été accordées par une autorité compétente, c'est-à-dire par le Pape, les Conciles, les Légats ou Nonces apostoliques, les Archevêques et Évêques, dans les limites de leur juridiction;

... 3°. Les Indulgences *surannées*, qui ont été *révoquées*, comme celles antérieures à Clément VIII et Pie V (*Voyez, page* 156, etc.), ou qui sont *expirées*, avec le temps marqué pour leur durée;

... 4°. Les Indulgences *apocryphes*, appuyées sur de faux documens (*Voyez page* 147, etc.)

Secondement, il faut se défier des Indulgences *suspectes*, c'est-à-dire;

... 1°. Des Indulgences *intéressées*, colportées par des quêteurs et par des hommes mercenaires, ou consignées dans des livrets, sommaires, recueils, feuilles volantes imprimées, dont les assertions sont dénuées de dates, de preuves, ou de documens certains;

... 2°. Des Indulgences *indiscrètes, exagérées, exorbitantes, disproportionnées*, etc.;

... 3°. Des Indulgences *manuscrites*, de tradition écrite ou orale, accréditées quelquefois même dans des Couvens, lorsque les copies ne sont pas collationnées, ou déclarées conformes à l'original par l'Ordinaire du lieu.

... 4°. Des Indulgences *en style inusité*, ou exprimées avec des formules *équivoques*, ou *peu exactes* en principe de Théologie.

☞ Benoît XIV, après avoir cité dans son Synode Diocésain, livre 13, chap. 18, n° 7, le sentiment formel du Cardinal Cusano, Légat apostolique du S. Siége en Allemagne, au sujet de ces formules, qui insinuent que les Indulgences exemptent les Fidèles *à pœnâ et à culpâ*, croit que les Évêques doivent vérifier si telle formule de concession est authentique, et la tenir pour suspecte; et, dans le cas fort rare, où ils trouveraient un monument authentique de concession, ils doivent le déclarer, avec une Note explicative de cette Formule. Aussi le Docte Milner, Evêque Catholique d'Angleterre, dans ce noble défi qu'il donna à l'Eglise anglicane, se conformant à cette règle de Benoît XIV, s'explique ainsi : « *Une Indulgence, selon la doctrine de l'Église Catholique, ne peut renfermer le* pardon d'aucun péché, *quel qu'il soit, grand ou petit* (*passé, présent, ou futur*); *ni remettre la punition* éternelle, *qui lui est due, ainsi que les Protestans le supposent. Si une Indulgence fait mention du* pardon ou de la rémission *des péchés, cela ne doit s'entendre que de la remise des punitions temporaires, ou* peines temporelles, *attachées à tels péchés.* (*Correspondance*, etc., *lettre 42e, sur les Indulgences.*)

Troisièmement, il faut n'admettre que les Indulgences *autorisées par le S. Siége*, (*certifiées authentiques* par l'Archevêque (ou Évêque) du Diocèse, ou publiées par son ordre), dont la Copie, collationnée sur l'original, soit revêtue de sa signature et du Sceau Épiscopal : c'est le plus sûr moyen d'être à l'abri de toute sorte d'illusion, de fraude, ou de supercherie. Malheur aux personnes ignorantes ou de mauvaise foi, qui distribuent ou autorisent des Indulgences, qui ne sont pas authentiques! Elles introduisent, dans l'Église, un faux culte extérieur, aussi opposé à la vérité de la foi que les faux miracles ou les fausses reliques ; elles font blasphémer la Religion, et mépriser l'autorité de l'Église ; elles énervent la sévérité de sa discipline, et se rendent complices du Crime odieux de Superstition.

Quatrièmement, il faut ;

... 1°. Ne pas lire, ni prêter, ni garder les livres sur les Indulgences, dont la doctrine serait peu sûre, ou qui auraient été condamnés, comme le *Traité théologique dogmatique et critique des Indulgences et Jubilés de l'Église Catholique*, condamné par le décret de l'Index du 22 février, 1753, que le *Synode de Pistoie* a osé recommander au Clergé, malgré la condamnation du Saint-Siége ;

... 2°. Lire, avec précaution, certains moralistes, qui ont outré ou exagéré la pratique salutaire des Indulgences, au préjudice de la vertu de pénitence, et de la Discipline si sage, que le S. Concile de Trente a recommandée à tous les confesseurs.

Conditions pour gagner les Indulgences.

Il y a deux sortes de Conditions, requises pour gagner les Indulgences, savoir :

1°. Les *Dispositions intérieures personnelles* ;

2°. Les *œuvres extérieures, prescrites* par les Bulles, Brefs ou Décrets relatifs à chaque Dévotion.

1°.

Les *Dispositions intérieures personnelles*, nécessaires pour gagner les Indulgences, se réduisent à trois,

1°. Être *en état de grâce.*

2°. Avoir l'*intention formelle* de gagner les Indulgences, attachées aux œuvres que l'on doit faire; ou avoir eu, dans le jour même, cette intention.

3°. Faire, avec une *vraie piété*, et une *sincère contrition*, les œuvres prescrites.

☞ *Les personnes pieuses font, à cette intention, précéder, le plus souvent, ces œuvres, d'un acte de Contrition, qui est d'ailleurs prescrit formellement dans les Brefs, Décrets, Rescrits*, etc.; *et, pour gagner l'indulgence plénière, elles ne conservent aucune affection au péché véniel, et s'excitent à une grande ferveur.*

2°.

Les *œuvres extérieures, prescrites* pour gagner les Indulgences plénières, sont, ou *générales* ou *particulières;* les *œuvres générales*, sont :

1°. La *Confession*, qui doit avoir lieu au moins dans les 8 jours, qui précèdent la Communion. (*Décret de* PIE VII, 12 *juin*, 1822 : Cùm non pauci, *etc., qui étend à tous les Fidèles de l'un et de l'autre sexe, le Décret de* CLÉMENT XIII, *du* 9 *décembre* 1763.

« *Sa Sainteté* GRÉGOIRE XVI, *par un Indult* » *du* 11 *mai* 1832, *a daigné accorder à perpétuité* « *à tous les Fidèles du Diocèse de Paris, qui son*

« *dans l'habitude de se confesser toutes les semai-*
« *nes, ou tous les quinze jours, et qui seraient*
« *d'ailleurs en état de grâce, la faculté de gagner,*
» *pendant cet espace de temps, toutes les Indul-*
« *gences plénières qui peuvent être gagnées dans*
« *les différentes Églises ou Chapelles, sans qu'ils*
« *soient obligés de renouveler chaque fois la Con-*
« *fession sacramentelle.* »

(*Extrait d'un avis de Mgr. l'Archevêque de Paris, imprimé au revers du titre du Mandement du Carême, et du Jubilé de* 1833.)

2°. La *Communion*, qui doit se faire dans un des jours libres, ou aux jours désignés, Fête ou veille de Fête (*même Décret*), si elle est exigible; car pour l'Indulgence plénière de l'article de la Mort, de la Voie de la Croix, etc., elle n'est pas nécessaire;

3°. Les *Prières prescrites*, à l'intention du Souverain Pontife (mais dont le choix est libre), sont ou 5 *Pater* et *Ave Maria*, ou tout autre prière équivalente ou analogue, pour l'exaltation de la sainte Église Romaine, l'extirpation des schismes et des hérésies, la paix entre les princes chrétiens, les besoins et la prospérité de la Religion Catholique. (*Voyez l'Offrande de la Communion à cette intention, page* 70.)

Les œuvres *particulières* sont les pratiques,

1°. Déterminées à un *temps*, comme l'*Angelus*, en 3 heures distinctes de la journée; le *De profundis* à la première heure de la nuit, etc.;

2°. Déterminées à un *lieu*, par ex., une visite au S. Sacrement, à une Station, à une Église, etc.;

3°. Déterminées à un *objet*, comme aux Crucifix, Croix, Médailles, Chapelets, etc.

4°. Déterminées à une *dévotion* ou *prière* particulière, désignée par la plupart des Indulgences.

☞ *Il faut accomplir chaque œuvre particulière, selon la teneur du Bref, et l'esprit de la Concession; et remplir toutes les conditions prescrites, sans lesquelles il est impossible de gagner l'Indulgence plénière.*

INDULGENCES RELATIVES A LA S. TRINITÉ.

I°.

LE TRISAGION ANGÉLIQUE : SANCTUS, etc.

Voyez les Dévotions, 2e partie, n° 1, pag. 161.

Les Souverains Pontifes ont attaché, aux différentes Dévotions Approuvées, des Indulgences *plénières* ou *partielles*, *temporaires* ou *perpétuelles*, *applicables aux âmes des défunts*. Nous les ferons connaître successivement, avec ordre et clarté, dans cette troisième partie, pour éclairer la piété des fidèles, avec toutes les conditions, pratiques, priviléges, exceptions, etc.

Les Indulgences *perpétuelles*, qui sont attachées au Trisagion, suivi de la Doxologie, *Gloria*, etc., sont :

1°. Une Indulgence *plénière*, *perpétuelle*, *une fois par mois*, pour la récitation quotidienne du Trisagion, etc.

2°. Une Indulgence *partielle* de 100 *jours*, *chaque jour* où on le récite (*Clément* XIII.)

☞ On peut gagner cette indulgence *partielle trois fois* chaque dimanche, le jour de la fête

de la très-sainte Trinité, et chacun des jours de l'octave.

(CLÉMENT XIV, *Décret de la S. Congrégation, du 26 juin 1770.*)

OBSERVATION GÉNÉRALE. — 1°. *Toutes les fois que nous citerons un Décret sans spécifier, comme ci-dessus, le nom de la Congrégation, dont il est émané, il faudra comprendre qu'il est émané de la Congrégation des Indulgences, qui est la Congrégation spéciale, pour les dresser et publier le plus ordinairement;*

2°. *Toutes les fois qu'une indulgence plénière est perpétuelle, les indulgences partielles du même Bref, ou Décret, le sont aussi, quoiqu'on ne l'ait pas énoncé.*

2°.

L'UNION DE TROIS PERSONNES POUR LES SEPT GLORIA ET UN AVE.

Voyez les Dévotions, 2e partie, n° 2, pag. 162.

Les Indulgences *perpétuelles*, attachées à cette dévotion, sont :

1°. Une Indulgence *plénière, perpétuelle, deux Dimanches* de *chaque mois*, pour les trois personnes unies, si elles ont récité ce SEPTENAIRE de *Gloria*, avec un *Ave*, trois fois par jour, le matin, à midi, et le soir, pour honorer la SAINTE TRINITÉ, le VERBE INCARNÉ, et la S. VIERGE.

2°. Une Indulgence *partielle* de *sept ans* et de *sept quarantaines* pour les autres Dimanches de l'année.

..... Une *partielle* de *cent jours* pour *chaque jour*.

☞ L'union doit toujours être de trois personnes, en remplaçant successivement celles qui sont mortes, ou qui se sont retirées de l'union, pour quelque raison que ce soit.

3°.

LE *Ternaire* DE GLORIA, etc., EN ACTION DE GRACES.

Voyez les Dévotions, 2e *partie*, n° 3, *pag.* 163.

Les Indulgences *perpétuelles*, attachées à cette dévotion, sont :

1°. Une Indulgence *plénière perpétuelle une fois par mois*, à tous ceux qui auront récité *trois Gloria Patri*, etc., *trois fois chaque jour*, pour remercier la Sainte Trinité des priviléges accordés à Marie, surtout au jour de son Assomption,

2°. Une *partielle de trois cents jours* pour *chaque jour* où on les récite *trois fois*,

Et de *cent jours*, pour *chaque fois*.

✻ *Elles sont applicables aux âmes du Purgatoire.*

☞ On peut réciter, alternativement, les *trois Gloria Patri*, etc., avec une autre personne.

(PIE VII, *Rescrit du* 11 *juillet* 1815, *et Décret* URBIS ET ORBIS, *du* 29 *février* 1820.)

4°.

MESSE ET PRIÈRES D'ACTION DE GRACES A LA T.-S. TRINITÉ.

Voyez les Dévotions, 2e *partie*, n° 4, *pag.* 164.

Les Indulgences *perpétuelles*, attachées à cette dévotion, sont :

1°. Une Indulgence *plénière perpétuelle, deux fois par mois*, à tous ceux, qui auront assisté tous les jours, pendant un mois, à la Messe et prières, en l'honneur de la sainte Trinité, et en action de grâces des priviléges accordés à Marie.

2°. Une *partielle* de trois cents jours, *chaque fois.*

⁂ *Elles sont applicables aux âmes du Purgatoire.*

(Pie VII, *Décret du* 28 *avril* 1815.)

☞ 1°. La Messe doit être celle votive de la sainte Trinité. On n'en peut célébrer qu'une seule, et dans une seule Église d'une ville, ou d'un pays, désignée par l'Ordinaire, dans les jours mêmes, qui sont, à Rome, de Rit mineur. Quant au Rit double majeur et de seconde classe, on doit célébrer la Messe de l'office du jour, avec simple mémoire de la sainte Trinité; mais cette mémoire n'est pas autorisée aux dimanches de première classe, et doit être aussi supprimée aux jours de Rit double de première classe.

(Pie VII, *Décrets de la Congrégation des Rits*, 15 *avril et* 13 *juillet* 1815.)

2°. Cette Messe peut se dire à l'intention des Bienfaiteurs, ou pour quelque autre pieux motif, et s'appliquer aux âmes du Purgatoire, même aux jours, où on devrait, selon la Rubrique, célébrer la Messe de Requiem.

(Pie VII, *Rescrit de la secrétairerie des Mémoriaux, en date du* 10 *janvier*, 1817.)

5°.

PRIÈRES D'ADORATION ET DE REMERCIMENT A LA SAINTE-TRINITÉ.

Voyez les Dévotions, 2e *partie*, n° 5, *page* 168.

Les Indulgences, attachées à cette dévotion, sont :

1°. Une Indulgence *plénière* à tous ceux qui réciteront les susdites Prières, *tous les jours*, *pendant un mois*, en action de grâces, des priviléges accordés à Marie, dans son Assomption au Ciel.

2°. Une *partielle* de 300 *jours*, seulement *une fois par jour.*

☞ Les feuilles imprimées de cette prière ne peuvent se vendre, mais doivent se distribuer GRATIS.

(PIE VII, *Rescrit de la secrétairerie des Mémoriaux*, *du* 19 *juillet* 1822.)

6°.

TROIS OFFRANDES ET TROIS *Pater*, etc. POUR LA BONNE MORT.

Voyez les Dévotions, 2e *partie*, n° 6, *page* 172.

Les Indulgences *perpétuelles*, attachées à cette dévotion, sont :

1°. Une Indulgence *plénière perpétuelle*, *une fois par mois*, à tous ceux qui réciteront ces trois offrandes, etc., à la Sainte-Trinité, pour obtenir une bonne Mort.

2°. Une *particlle* de 100 *jours*, *chaque fois* qu'on les récite.

✻ *Elles sont applicables aux âmes du Purgatoire.*

(Léon XII. *Rescrit du* 21 *octobre* 1823, *signé de sa propre main.*)

INDULGENCES RELATIVES A DIEU.

7°.

ACTES DE FOI, D'ESPÉRANCE ET DE CHARITÉ.

Voyez les Dévotions, 2e *partie*, n°7, *page* 173.

Les Indulgences *perpétuelles*, attachées à cette dévotion, sont:

1°. Une Indulgence *plénière perpétuelle, une fois par mois*, à tous les Fidèles, qui auront récité dévotement, et fait de tout leur cœur, les actes de Foi, d'Espérance et de Charité, *pendant un mois.*

..... Une Indulgence *plénière*, à l'article de la Mort.

2°. Une *partielle* de *sept ans et sept quarantaines*, *chaque fois* qu'on les dit.

✻ *Elles sont applicables aux âmes du Purgatoire.*

(Benoît XIII, 15 *janvier* 1728.
Benoît XIV. *Rescrit du* 11 *décembre*, 1754, *et Décret du* 28 *janvier* 1756.)

8°.

LOUANGES DU S. NOM DE DIEU.

Voyez les Dévotions, 2e *partie*, n° 8, *p.* 181.

L'Indulgence, attachée à cette dévotion, est :

Une Indulgence *partielle*, *d'un an*, *chaque fois* qu'on la récitera, en réparation des blasphêmes de l'impiété.

(PIE VII, *Rescrit du* 23 *juillet* 1801.)

9°.

COURONNE DES ACTES D'AMOUR DE DIEU.

Voyez les Dévotions, 2e *partie*, n° 9, *p.* 18.

Les Indulgences *perpétuelles*, attachées à cette dévotion, sont :

1°. Une Indulgence *plénière perpétuelle*, *une fois par an*, à ceux qui auront récité la susdite Couronne, *tous les mois* fréquemment, ou au moins *dix fois*.

2°. Une Indulgence *partielle* de 300 jours, *une fois chaque jour* qu'on la récite.

(PIE VII, *Décret* URBIS *et* ORBIS, du 11 août 1818.)

10°.

PRIÈRES ET DEMANDES A LA T.-S.-TRINITÉ, etc.

Voyez les Dévotions, 2e *partie*, n° 10, *p.* 188.

Les Indulgences *perpétuelles*, attachées à cette dévotion, sont :

1°. Une Indulgence *plénière perpétuelle, un des trois derniers jours* du mois, à tous ceux qui auront récité, *chaque jour*, dans le cours *du mois*, ces Prières et demandes ; et qui, confessés et communiés, visiteront quelque Église, ou Oratoire public, et prieront selon les intentions du Pape.

2°. Une Indulgence *partielle* de 300 *jours, une fois par jour*, à ceux qui les auront récitées.

✻ *Elles sont applicables aux défunts.*

☞ Les feuilles imprimées de ces prières doivent être distribuées *gratis.*

(Léon XII, *Rescrit de la S. Congrégation des Indulgences, du* 3 *mars*, 1827.)

II°.

ORAISON A DIEU : *Pietate tuâ*, etc.

Voyez les Dévotions, 2e *partie*, n° 11, *p.* 189.

Les Indulgences *perpétuelles*, attachées à cette dévotion, sont :

1°. Une Indulgence *partielle de* 100 *ans et* 100 *quarantaines*, à tous les Fidèles, qui seront dans l'usage de réciter, *tous les samedis du mois*, l'Oraison, *Pietate tuâ*, etc., ou *Daignez, Seigneur*, etc.

2°. Une *partielle* de 40 *jours, chaque fois* qu'on la récitera.

(Léon XII, *Rescrit* du 9 *juillet* 1828.)

INDULGENCES RELATIVES AU S. ESPRIT.

12°.

L'Hymne : VENI, CREATOR, *ou la prose :*

VENI, SANCTE SPIRITUS.

Voyez les Dévotions, 2e *partie*, n° 12, *p.* 191.

Les Indulgences *perpétuelles*, attachées à cette dévotion, sont :

1°. Une Indulgence *plénière perpétuelle*, *une fois par mois*, à tous les Fidèles qui auront récité, pendant *un mois*, *une ou plusieurs fois par jour*, l'Hymne : *Veni, Creator Spiritus*, ou la prose *Veni, Sancte Spiritus*, en latin, ou en français, ou en quelque langue que ce soit.

2°. Une *partielle* de 300 jours, le Dimanche de la Pentecôte et dans son Octave.

3°. De 100 *jours*, *chaque fois*, dans tous les autres jours de l'année.

✻ *Toutes ces Indulgences sont applicables aux âmes du Purgatoire.*

(PIE VI. *Bref universel et à perpétuité* 26 *mai* 1796.)

INDULGENCES RELATIVES A JÉSUS.

13°.

COURONNE OU CHAPELET DE N. S.

Voyez les Dévotions, 2e *partie*, n° 13, *p.* 196.

Les Souverains Pontifes, pour accroître et affermir la Dévotion du Chapelet de N. S. dans tous

les cœurs, et y faire germer de plus en plus la connaissance et l'amour de Jésus-Christ, ont accordé des indulgences très-étendues à ceux qui porteront le Chapelet de Notre Seigneur et le réciteront, en se conformant aux conditions prescrites dans les Brefs ou Bulles des Souverains Pontifes.

Voici les époques ou dates des différens Brefs des Souverains Pontifes.

Le Bref de Léon X est du 18 février 1516;

Le Bref de Grégoire XIII est du 14 février 1573;

Le Bref de Sixte V est du 3 février 1589;

Le Bref de Clément X est du 20 juillet 1674;

Le Bref de Benoît XIII est du 6 avril 1728,

Le Bref, enfin, de Léon XII, est du 11 août 1824.

En 1674, le pape Clément X, par son Bref: *De salutis Gregis Dominici*, etc., approuva l'antique et louable usage des Religieux Camaldules de distribuer et de bénir les Couronnes de Notre Seigneur, et voulut qu'ils fussent regardés, comme en étant les seuls légitimes dispensateurs; il confirma aussi les indulgences de ses prédécesseurs, et y en ajouta de nouvelles, et toutes à perpétuité.

☞ Le Souverain Pontife Benoît XIII a daigné, par un Bref particulier, donner au R. Père Abbé, Général de l'ordre des Camaldules, la faculté d'accorder, soit aux Religieux des autres ordres, soit aux Ecclésiastiques séculiers, Prêtres (*ubique gentium*, partout où il n'y a point de maisons de Camaldules), le pouvoir de bénir les Chapelets de Notre Seigneur, de les distribuer aux fidèles, et d'instituer la Compagnie et Confrérie du Chapelet de Notre Seigneur, avec toutes les indulgences qui y sont attachées.

Ainsi les Chapelets de Notre Seigneur doivent être bénits, ou par les Religieux Camaldules, ou par ceux qui ont reçu du Saint-Père, ou du Révérend Père, Général des Camaldules, le pouvoir de les bénir et d'y appliquer les indulgences ci-dessous.

Nous indiquerons les principales, et nous les classerons, pour la commodité des fidèles, en deux divisions.

Les indulgences, attachées à ces Couronnes, sont ou *plénières* ou *partielles*.

Les indulgences *plénières* sont au nombre de cinq. Il y a

1°. Une indulgence *plénière* pour quiconque, étant dans l'usage de réciter le Chapelet de Notre Seigneur *trois fois par semaine*, et se trouvant à la guerre contre les infidèles, les hérétiques ou les ennemis de l'Église, l'aura récité le *jour* et la *veille d'une bataille*, élèvera son cœur à Dieu pendant le combat, se repentira de ses péchés, demandera pardon à Dieu, et mourra dans ces sentimens.

2°. Une indulgence *plénière*, *tous les ans*, pour quiconque, étant dans l'usage de dire le Chapelet de Notre Seigneur, 4 *fois par semaine*, aura choisi, à son gré, un jour particulier, pour se confesser et communier, pourvu qu'il récite la Couronne, ce même jour.

3°. Une indulgence *plénière*, *à l'article de la mort*, pour tous ceux, qui, contrits de leurs péchés, s'étant confessés, et ayant invoqué au moins de cœur, s'ils ne peuvent le faire de bouche, le saint Nom de Jésus, mourront dans ces sentimens, pourvu qu'ils aient récité *une fois pendant leur maladie*, la Couronne de notre Seigneur, et, dans le cas où ils ne mourraient pas, et reviendraient en santé, une indulgence partielle de 200 ans.

4°. Une indulgence *plénière*, *toties quoties* (*quante volte cio farà*), c'est-à-dire toutes les fois qu'après avoir récité, *chaque jour*, *pendant un mois continuel*, la Couronne de Notre Seigneur, et vraiment repentant de ses péchés, confessé et communié, on priera la Divine Majesté pour l'exaltation de la sainte Église, pour la paix et la concorde des princes chrétiens, et pour l'extirpation des schismes et des hérésies.

5°. Une indulgence *plénière*, non seulement *une fois* à ceux qui, confessés et communiés, auront récité le Chapelet de Notre Seigneur, en s'occupant dévotement de sa Passion, *pendant les vendredis de mars*, selon la concession du Bref de Benoît XIII, du 6 avril 1728; mais une indulgence *plénière*, *chacun des vendredis de mars*, à ceux qui se seront acquittés des pratiques ci-dessus, en vertu de la déclaration de Léon XII, dans le décret *urbis* et *orbis* de la sacrée Congrégation des indulgences, du 11 août 1824.

Les Indulgences *partielles* sont:

1°. Une indulgence de 200 *ans*, *toties quoties*, chaque fois que quelqu'un, vraiment contrit et confessé, ou avec le ferme propos de se confesser, récitera le Chapelet de Notre Seigneur.

2°. Une indulgence de 200 *ans*, en communication des indulgences des stations de Rome, pour quiconque, absent ou éloigné de Rome, aux jours des stations susdites, muni du Chapelet de Notre Seigneur, confessé et communié, visitera, dans le lieu de son séjour ou domicile, une église à son choix; et qui, dans le cas où il serait vraiment empêché, par une cause grave, de visiter une église, récitera ladite Couronne avec les sept psaumes de la pénitence, les litanies des Saints et les oraisons:

privilége, dont jouiront pareillement ceux qui, se trouvant à Rome, seraient de même empêchés légitimement de visiter les églises des stations.

3°. Une indulgence de 150 *ans*, *chaque fois*, pour ceux qui, portant le Chapelet de Notre Seigneur, le récitent les lundi, mercredi, vendredi de chaque semaine, et les fêtes de précepte de la sainte Église, pourvu qu'ils soient confessés et qu'ils aient communié.

4°. Une indulgence de 20 *ans*, *chaque fois*, pour quiconque, portant sur soi le Chapelet de Notre Seigneur, invoquera le saint Nom de Jésus; et qui, après avoir fait son examen de conscience et s'être excité à la contrition, récitera trois fois le *Pater* et l'*Ave Maria*, et priera pour la prospérité de la sainte Église.

5°. La même indulgence de 20 *ans*, *chaque fois*, à ceux qui, munis de ce Chapelet, prieront Dieu, après l'examen et la confession, pour l'accroissement de la foi, l'extirpation des hérésies, et l'exaltation de l'Église Catholique.

6°. Une indulgence de 10 *ans*, *chaque fois*, pour quiconque, ayant sur lui le même Chapelet, aura

..... Assisté à la sainte Messe, ou au sermon.

..... Ou accompagné le Saint Sacrement que l'on porte aux infirmes.

..... Ou converti quelqu'un, en le détournant des mauvaises mœurs, ou de l'hérésie, du blasphème, de la médisance, de la calomnie.

..... Ou réconcilié des ennemis.

..... Ou fait quelque œuvre, *spirituelle* ou *temporelle*, en l'honneur de Notre Seigneur Jésus-Christ, ou de la sainte Vierge, ou de quelque saint

Patron, ou enfin fait quelque action, utile au prochain... Il suffit de réciter à cette intention 3 *Pater* et 3 *Ave Maria*.

Priviléges particuliers à cette Dévotion.

1°. Celui qui, muni d'un Chapelet de Notre Seigneur, ne pourra, par des raisons légitimes, assister à la sainte Messe, un jour de précepte; et qui, pour suppléer à ce défaut, récitera, en esprit de foi, un *Pater* et un *Ave Maria*, ne sera point privé des fruits du saint Sacrifice.

2°. Si le même a, pendant la sainte Messe, quelques distractions, toutefois involontaires, il pourra suppléer à ce défaut d'attention par la récitation d'un *Pater* et d'un *Ave Maria*.

3°. Enfin, quiconque, muni du Chapelet de Notre Seigneur, sera dans l'usage de pratiquer quelque œuvre sainte, observée dans quelque ordre Religieux que ce soit, sera participant de toutes les bonnes œuvres, qui se feront dans cet ordre, pourvu qu'il ait l'intention d'y participer.

AVIS. — 1°. *Pour les Indulgences.*

Les indulgences, attachées aux Chapelets de Notre Seigneur, sont :

1°. *Perpétuelles*, d'après les Décrets de Clément X et Benoît XIII.

✠ 2°. *Applicables aux âmes des fidèles défunts*, pourvu que l'on ait eu l'intention de les gagner, pour leur en faire l'application, conformément aux Décrets susdits. (*Clément X, Bref ci-dessus.*)

3°. Ces indulgences seraient *nulles*, si les Chape-

lets n'étaient pas bénits et indulgenciés par qui de droit, c'est-à-dire par les religieux Camaldules, ou par des prêtres, munis de ce pouvoir par le Souverain Pontife, ou par le Révérend Père Abbé, Général de l'ordre des Camaldules.

4°. Elles seraient *nulles* encore, si on en faisait une sorte de trafic; car il faut savoir qu'on ne peut vendre, ni même prêter ces Chapelets, à dessein de communiquer les indulgences. Les indulgences cessent, (si on prête ou si on vend les Chapelets à cette intention, pour leur donner plus de prix et les accréditer), conformément au décret d'Alexandre VII, en date du 6 février 1657, qui défend expressément cette sorte de spéculation mercantile.

5°. Enfin elles sont tellement *authentiques*, que Clément X autorise les prédicateurs à les publier *non obstantibus quibuscumque*, etc., dans son Bref du 20 juillet 1674.

2°. *Pour les Chapelets.*

1°. Les Chapelets de Notre Seigneur, les plus accrédités, sont ceux, dont les grains sont de bois de sapin, comme plus conformes à leur origine, et à ceux que distribuent aux fidèles les Religieux de Camaldoli : néanmoins on peut se servir de tout autre bois, ou d'une matière convenable, pourvu qu'elle ne soit pas fragile, mais compacte.

2°. Il est plus à propos que les grains soient enchaînés, au lieu d'être enlacés dans un cordonnet de fil, ou de soie; soit pour ne pas perdre les grains, quelquefois difficiles à remplacer, soit pour les mieux conserver, et éviter ainsi qu'ils ne soient profanés, comme il n'arrive que trop souvent.

3°. Quiconque est possesseur d'un de ces Chapelets bénits, doit le porter constamment avec soi, parce que la plupart des indulgences et des priviléges sont inhérens à l'usage de le porter avec soi, en esprit de dévotion.

14°.

PSAUMES ET HYMNES DU S. NOM DE JÉSUS.

Voyez les Dévotions, 2e *partie*, n° 14, *p.* 220.

Les Indulgences *perpétuelles*, attachées à cette dévotion, sont :

1°. Une Indulgence *plénière perpétuelle*, *une fois par mois*, à quiconque aura récité, *tous les jours*, pendant un mois, les psaumes du S. Nom de Jésus.

... 2°. Une Indulgence *plénière perpétuelle*, le jour de la Fête du Saint Nom de Jésus, à tous ceux qui les auront récités fréquemment, dans le cours de l'année.

... 3°. Une Indulgence *plénière perpétuelle*, accordée, comme au n° 2, ci-dessus, aux mêmes personnes, et étendue à deux nouveaux jours, c'est-à-dire à la Fête de la Circoncision de N. S., (1er *janvier*) et à la Fête de Jésus de Nazareth, (23 *octobre*).

2°. Une *partielle* de 7 *ans* et 7 *quarantaines*, *chaque fois* qu'on les récite.

✻ *Ces Indulgences sont applicables aux défunts.*

(Pie VII. *Rescrit confirmatif d'une ancienne concession temporaire, et en date du* 13 *juin*, 1815.)

Pie VII, *Décret du* 13 *novembre* 1821).

15°.

INVOCATION DES SS. NOMS DE JÉSUS ET DE MARIE.

Voyez les Dévotions, 2e *partie*, n° 15, *p.* 228.

Les Indulgences, attachées à cette dévotion, sont :

Une Indulgence *plénière*, *à l'article de la Mort*, à tous ceux qui auront été dans la pieuse habitude de se saluer par l'invocation mutuelle du S. Nom de J-C., etc. : *Laudetur*, etc., ou *Loué soit*, etc., ou d'invoquer souvent les saints Noms de Jésus et de Marie, pourvu qu'ils les invoquent à ce moment, s'ils ne peuvent de *bouche*, au moins de *cœur*.

Une Indulgence *partielle* de 100 *jours*, *chaque fois* qu'on se salue mutuellement par cette Invocation.

... De 25 *jours*, *chaque fois* que l'on invoque les Noms de Jésus et de Marie.

(Sixte V, Bulle : *Reddituri, du* 11 *janvier*, 1587.)

Sixte V a étendu ces Indulgences à tous les Prédicateurs qui exhorteront les Fidèles à cette salutation pieuse, ou qui invoqueront souvent les Noms de Jésus et de Marie.

(Benoît XIII les a de nouveau confirmées par *le Décret du* 12 *janvier*, 1728.)

16°.

LES TROIS ORAISONS JACULATOIRES : JÉSUS, JOSEPH, MARIE.

Voyez les Dévotions, 2° *partie*, n° 16, *p.* 229.

Les Indulgences *perpétuelles*, attachées à cette dévotion, sont :

Une Indulgence *partielle perpétuelle* de 300 *jours*, *chaque fois* qu'on récitera ces 3 Oraisons.

... De 100 *jours*, pour la récitation d'une des trois Aspirations.

✠ *Elles sont applicables aux âmes du Purgatoire.*

(PIE VII, *Décret*, URBIS et ORBIS, *du* 28 *avril*, 1817.)

INDULGENCES RELATIVES A JÉSUS ENFANT.

17°.

NEUVAINE DE NOEL OU DE JÉSUS ENFANT.

Voyez les Dévotions, 2° *partie*, n° 17, *p.* 229.

Les Indulgences, attachées à cette dévotion, sont :

1°. Une Indulgence *plénière*, le jour de Noël, 25 décembre, ou un des jours de l'Octave, à tous les Fidèles, qui feront une Neuvaine de pieux exercices à leur choix, pour se préparer à la Naissance de Jésus-Christ.

... Une Indulgence *plénière* aussi, dans le cours de l'année, à *la fin* de la même *Neuvaine*, à ceux qui l'auront faite hors du temps de Noël.

2°. Une Indulgence *partielle* de 300 jours, pour *chaque jour* de la *Neuvaine*.

⁂ *Ces Indulgences sont toutes applicables aux âmes du Purgatoire.*

(Pie VII, *Rescrit de la Secrétairerie des Mémoriaux, du 12 août*, 1815.)

☞ La Confession et la Communion peuvent se faire, par anticipation, un des jours de la Neuvaine, pourvu qu'on achève la Neuvaine, etc.

(Pie VIII, *Décret de la S. Congrégation des Indulgences*, 9 *juillet*, 1830.)

18°.

ASSISTANCE AUX OFFICES DE NOEL, OU LEUR RÉCITATION.

Voyez les Dévotions, 2e *partie*, n° 18, *p.* 230.

Les Indulgences, attachées à cette dévotion, sont celles qui suivent :

Tous les Fidèles, qui réciteront l'Office Divin de la Fête de Noël, gagneront les Indulgences *partielles* de

100 *ans*, pour les Matines et Laudes de Noël.

100 *ans*, pour les Messes de la Nuit et du Jour.

100 *ans*, pour les premières Vêpres, et autant pour les secondes.

40 *ans*, pour chacune des heures : Prime, Tierce, Sexte, None et Complies.

(SIXTE V, *Bref* : UT FIDELIUM DEVOTIO, etc., *du 22 octobre*, 1586.)

19°.

MYSTÈRES DE LA SAINTE ENFANCE.

Voyez les Dévotions, 2e *partie*, n° 19, *p.* 230.

Les Indulgences *perpétuelles*, accordées à cette dévotion, sont :

1°. Une Indulgence *plénière perpétuelle*, le 25 de chaque mois, à tous les Fidèles qui assisteront, dans une Église ou Oratoire public, au pieux exercice en l'honneur de Jésus enfant ; et réciteront les prières approuvées, pour honorer les douze Mystères de la Sainte Enfance.

2°. Une *partielle* de 300 *jours*, *une fois par jour*, à ceux qui pratiqueront ce Saint exercice en leur particulier.

✻ *Ces Indulgences sont applicables aux âmes du Purgatoire.*

(PIE VII, *Décret*, URBIS *et* ORBIS, *du* 23 *novembre*, 1819.)

INDULGENCES RELATIVES A JÉSUS CRUCIFIÉ.

20°.

VISITE DE LA *Scala Santa*.

Voyez les Dévotions, 2e *partie*, n° 20, *p.* 240.

Les Indulgences, attachées à cette Dévotion, sont :

Une Indulgence *partielle*, de 9 *ans*, pour *chaque degré* de la *Scala Santa*, à tous ceux qui l'auront visitée, et auront monté les 28 degrés, à genoux, en priant N. S., et en méditant sa Passion.

(S. Léon IV, *vers l'an* 850, *et* Paschal II, *dans sa Bulle du* 5 *août*, 1100.)

✠ Même Indulgence *partielle*, mais *perpétuelle*, confirmée, et *applicable aux âmes du Purgatoire.*

(Pie VII, *Décret*, *du* 2 *septembre*, 1817.)

Les souverains Pontifes, afin d'augmenter dans le cœur des Fidèles l'amour de J.-C., souffrant et immolé pour notre salut, accordent quelquefois la permission d'ériger un Escalier sur le modèle de la *Scala Santa*, soit à Rome dans quelques couvens, soit hors de Rome, et dans l'Italie même, ou hors de l'Italie. Les Brefs portent,

1°. Une Indulgence *plénière*, pour 4 *jours de l'année*, qui doivent être désignés par l'Évêque.

2°. Une Indulgence *partielle*, de 100 *jours*, *chaque fois*, pour ceux qui ont la pieuse dévotion de monter cet Escalier, et d'y prier, pour honorer la Passion de N. S.

☞ Outre les conditions requises ordinairement,

1°. Cet Escalier ne doit servir à aucun usage profane, mais uniquement à ce pieux exercice.

2°. Il ne peut y en avoir deux publics, dans un même lieu.

21o.

STATIONS DE LA VOIE DE LA CROIX.

Voyez les Dévotions, 2e *partie*, nº 21, *p.* 241.

CLÉMENT XII et BENOÎT XIV, ont accordé au saint exercice de cette Dévotion,

Toutes les Indulgences *plénières*, ou *partielles*, accordées, par les Souverains Pontifes, aux Fidèles, qui visitent, en personne, les LIEUX SAINTS DE JÉRUSALEM.

CLÉMENT XII, dans le Décret de la Congrégation des Indulgences, qu'il a approuvé, le 3 avril 1731; et BENOÎT XIV, dans celui du 10 mai, 1742, défendent aux Catéchistes et aux Prédicateurs, de spécifier, autrement que ci-dessus, les Indulgences de la Voie de la Croix, parce que, quoiqu'elles soient authentiques et en grand nombre, cependant elles ne peuvent être désignées avec la précision exacte, qui convient en cette matière, depuis que les Brefs de ces Indulgences ont péri dans les flammes.

Pratiques de l'Exercice de la Voie de la Croix.

Pour gagner ces Indulgences, il faut que, dans les lieux, où cette Dévotion a été érigée canoniquement par le Religieux, ou Prêtre, qui en a le pouvoir, on observe ce qui suit, savoir :

1°. Visiter les 14 Stations, en méditant successivement la Passion de N. S. J.-C.;

2°. Se transporter d'une Station à l'autre, au-

tant que pourra le permettre la grandeur du local, ou la foule des personnes présentes.

(Benoît XIII. *Bulle :* Inter plurima, *du* 3 *mars*, 1726.

Clément XII. *Bulle :* Exponi nobis, *du* 16 *janvier*, 1731 ; et le *Décret du* 3 *avril*, 1731.

Benoît XIV. *Bref* cum tanta, *du* 30 *août*, 1741.)

☞ Les prières *Adoramus te*, *Christe*, etc. *Pater noster* et *Ave Maria*, avec le ℣. *Miserere nostri*, *Domine*, etc., surajoutées à chacune des 14 Stations, ne sont que de pure dévotion, et nullement prescrites.

(Clément XII. *Sixième et neuvième avis du Décret du* 3 *avril*, 1731.)

Benoît XIV. *Décret du* 10 *mai*, 1742.)

Priviléges pour faciliter ces pratiques.

1°. Les infirmes, et les Fidèles qui se trouvent en prison, ou sur mer, ou chez les Infidèles; en un mot, tous ceux qui sont dans une vraie impossibilité de pouvoir visiter les Stations de la Voie de la Croix, peuvent gagner les mêmes Indulgences, en récitant d'abord 14 *Pater* et *Ave*, en place des 14 Stations; ensuite 5 *Pater*, 5 *Ave*, et 5 *Gloria*, en finissant; puis un autre *Pater*, *Ave*, *Gloria*, pour le Souverain Pontife; en tenant en main un Crucifix de cuivre ou de bronze, bénit par le Père Ministre général de tout l'Ordre des Mineurs Observantins ou Récollets (qui réside au couvent d'*Ara Cœli*, sur le Capitole, à Rome) ou du Provincial, ou d'un Gardien dépendant du Général, ou de toute autre personne légitimement approuvée, à cet effet. Ce privilége a été accordé par Clément XIV,

sur les instances des Mineurs réformés du *Ritiro* de S. Bonaventure, à Rome.

(Clément XIV, *Décret du* 26 *janvier*, 1773.)

☞ 1°. Les Crucifix bénits ne peuvent être vendus, ni donnés, ni prêtés, à dessein de communiquer les Indulgences.

2°. Les personnes, qui ne peuvent faire personnellement les Stations de la Voie de la Croix, dans les Églises ou Oratoires publics, peuvent y suppléer, en les faisant devant les 14 gravures des Stations, recueillies dans un livre, pourvu que le Décret, qui accorde cette faveur, y soit annexé, et signé par le Père, Ministre général desdits Récolets, ou Observantins de S. François, ou par le Commissaire général de l'Ordre.

(Pie VII. *Bref du* 10 *janvier*, 1804.

Pie VIII. *Bref du* 23 *novembre*, 1830.)

EXCEPTION REMARQUABLE.

La Confession et la Communion ne sont pas nécessaires, pour accomplir cet exercice de Dévotion. On peut gagner les Indulgences de la Voie de la Croix, sans avoir fait précéder ou suivre la Confession et la Communion, parce que ces deux Sacremens n'ayant pas été prescrits, ne sont pas exigibles: il suffit d'être en état de grâce.

22°.

LES CINQ *Pater* ET LES CINQ *Ave* DU VENDREDI A TROIS HEURES.

Voyez les Dévotions, 2e *partie*, n° 22, *p.* 256.

L'Indulgence, accordée à cette dévotion, est:

Une Indulgence *partielle* de 100 *jours*, à tous

ceux qui, les *vendredis*, réciteront *à genoux*, *au son de la cloche de l'agonie*, à 3 heures après midi, 5 *Pater* et 5 *Ave*, en mémoire de la Passion et de l'Agonie de N. S. J.-C., et prieront pour les fins ordinaires, et spécialement pour la conversion des pécheurs.

(Benoît XIV. *Bref:* Ad passionis, *du* 13 *décembre*, 1740.)

23°.

ÉLÉVATIONS SUR LES SEPT PAROLES DE JÉSUS EN CROIX.

Voyez les Dévotions, 2e *partie*, n° 23, *p.* 257.

L'Indulgence *perpétuelle*, attachée à cette Dévotion, est :

Une Indulgence *partielle* de 300 *jours*, *chaque fois*, à tous ceux qui feront ces pieuses élévations, (en mémoire de l'agonie de N. S.), qui ont été approuvées par la S. Congrégation des Rits.

✠ *Elle est applicable aux âmes du Purgatoire.*

(Pie VII. *Rescrit de la S. Congrégation des Rits*, *du* 26 *août*, 1814.)

24°.

EXERCICE DE PIÉTÉ POUR LES SEPT VENDREDIS DU CARÊME, ET SEPT AUTRES DE L'ANNÉE.

Voyez les Dévotions, 2e *partie*, n° 24, *p.* 265.

Les Indulgences *perpétuelles*, attachées à cette dévotion, sont :

1°. Une Indulgence *plénière perpétuelle*, *un des* 7

vendredis du Carême, à tous les Fidèles qui feront, pendant *ces 7 vendredis*, quelques exercices de piété, mêlés de considérations et de colloques sur la Passion de N. S. J.-C.; et qui y joindront, *chaque vendredi*, la pratique de quelques vertus, ou la récitation de quelques aspirations, etc.

... Une *partielle* de 300 *jours*, en outre, *tous les 7 vendredis du Carême.*

2°. Une Indulgence *plénière perpétuelle*, *un des 7 vendredis* consécutifs dans l'année, si on pratique le même exercice qu'aux 7 vendredis du Carême.

... Une Indulgence *partielle* de 300 *jours*, comme ci-dessus, *chacun des 7 vendredis* consécutifs dans l'année.

(Pie VII. *Rescrit de la Secrétairerie des Mémoriaux, du 6 avril*, 1816.)

25°.

LES TROIS HEURES D'AGONIE DU VENDREDI-SAINT, ET AUTRES VENDREDIS.

Voyez les Dévotions, 2e *partie*, n° 25, *p.* 265.

Les Indulgences *perpétuelles*, attachées à cette dévotion, sont :

1°. Une Indulgence *plénière perpétuelle*, à tous les Fidèles, qui, le *vendredi-saint*, depuis midi jusqu'à 3 heures, soit en public, soit en particulier; seuls, ou en union d'autres personnes; sous la direction d'un prêtre, ou ecclésiastique, ou à l'aide d'un livre approuvé, feront, pendant les 3 *heures continues*, ou une méditation, ou des élévations

sur les souffrances de N. S., ou sur les 7 paroles de J.-C. en Croix, ou qui réciteront des psaumes, hymnes, ou autres prières, et qui prieront ensuite à l'intention du Souverain Pontife, le jour de leur Communion.

☞ Cette Communion peut se faire ou (avant le vendredi-saint) le jeudi-saint; ou (après le vendredi-saint) dans la semaine suivante de Pâques.

2°. Une Indulgence *plénière perpétuelle* aussi, pour *tous les derniers vendredis de chaque mois*, à tous les Fidèles, qui méditeront, pendant quelque espace de temps, sur les souffrances, ou sur l'agonie de N. S., etc., ou feront des prières, comme ci-dessus, et qui auront communié ce vendredi-là, ou le feront dans la semaine suivante;

... Une Indulgence *partielle* de 100 *jours*, *chaque vendredi*, à ceux qui pratiqueront cet exercice.

✠ *Toutes ces Indulgences sont applicables aux âmes du Purgatoire.*

(Pie VII. Motu proprio, *Décret* urbis *et* orbis, *du 14 février*, 1815.)

26°.

PRIÈRES AUX CINQ PLAIES DE N. S.

Voyez les Dévotions, 2e *partie*, n° 26, *p.* 266.

Les Indulgences, attachées à cette dévotion, sont :

Une Indulgence *plénière*, *deux fois l'année*, aux fêtes de l'Invention de la S. Croix (3 mai), et de

l'Exaltation (14 septembre), à tous les Fidèles qui auront récité les prières aux 5 plaies, au moins *dix fois chaque mois.*

... Une indulgence *partielle* de 100 *jours*, *tous les jours* où on les aura récitées.

2°. Une Indulgence *plénière*, le jour de Pâques, à tous ceux qui auront récité ces prières, *chaque jour*, depuis le dimanche de la Passion, jusqu'au samedi-saint inclusivement.

... Une *partielle* de 7 *ans* et 7 *quarantaines* aussi *chacun de ces jours.*

✠ *Elles sont toutes applicables aux âmes du Purgatoire.*

(Pie VII. *Rescrit du* 29 *septembre*, 1807.)

27°.

COURONNE DES CINQ PLAIES DE N. S. J. C.

Voyez les Dévotions, 2e *partie*, n° 27, *p.* 272.

Les Indulgences *perpétuelles*, attachées à cette dévotion, sont :

1°. Une Indulgence *plénière perpétuelle*, 3 *fois par an*, c'est-à-dire un des vendredis de mars, au choix libre d'un chacun, et aux fêtes de l'Invention et de l'Exaltation de la S. Croix, ou dans un des jours de leurs Octaves, à tous les Fidèles, qui auront récité la Couronne des 5 Plaies, au moins *dix fois par mois.*

... Une *partielle d'un an*, *une fois chaque jour* où on l'aura récitée.

2°. Même Indulgence *plénière perpétuelle*, au jour de leurs pâques, à tous ceux qui auront récité

cette Couronne, depuis le dimanche de la Passion, jusqu'au samedi-saint inclusivement.

... Une *partielle* de 7 *ans* et 7 *quarantaines*, *une fois chaque jour* où on l'aura récitée.

✠ *Elles sont applicables aux âmes du Purgatoire.*

(Léon XII. *Décret*, urbis *et* orbis, *du* 20 *décembre*, 1823.)

☞ Les Couronnes doivent être bénites par le Préposé général de la Congrégation des religieux Déchaux de la Passion de N. S., dits : *Passionnistes*, ou par un prêtre Passionniste, délégué par lui; ou enfin par un prêtre, autorisé spécialement par le S. Siége.

28°.

L'oraison : *Deus, qui, pro Redemptione*, etc., avec cinq *Pater* et cinq *Ave*, etc.

Voyez les Dévotions, 2e *partie*, n° 28, *p.* 273.

Les Indulgences *perpétuelles*, attachées à cette dévotion, sont :

1°. Une Indulgence *plénière perpétuelle*, dans *un des* 3 *derniers jours du mois*, à tous ceux qui auront récité l'Oraison, etc., *tous les jours du mois*, en mémoire de la Passion et de la Mort de N. S. J.-C.

2°. Une *partielle* de 300 *jours*, *une fois chaque jour.*

✠ *Elles sont applicables aux âmes du Purgatoire.*

(Pie VII. *Décret du* 25 *août*, 1820.)

29°.

PRIÈRE A JÉSUS CRUCIFIÉ : *En ego*, etc., OU : *Me voici*, etc.

Voyez les Dévotions, 2e *partie*, n° 29, *p.* 274.

L'Indulgence *perpétuelle*, accordée à cette dévotion, est:

Une Indulgence *plénière perpétuelle, tous les Dimanches,* à tous les Fidèles, qui, après avoir communié, réciteront ces jours-là, la prière susdite, devant un Crucifix, ou une représentation quelconque de Jésus crucifié; et qui l'accompagneront d'une courte considération, ou contemplation intérieure des 5 Plaies de N. S. J.-C.

(CLÉMENT VIII,... BENOÎT XIV,... l'avaient accordée d'abord.)

(PIE VII, l'a renouvelée et confirmée à perpétuité par le Décret URBIS et ORBIS, du 10 avril, 1821.)

✠ *Elle est applicable aux âmes du Purgatoire.*

(LÉON XII. *Décret du* 17 *septembre*, 1825.)

INDULGENCES RELATIVES AU PRÉCIEUX SANG DE JÉSUS-CHRIST.

30°.

COURONNE DU PRÉCIEUX SANG DE J.-C.

Voyez les Dévotions, 2° *partie*. n° 30, *p.* 275.

Les Indulgences *perpétuelles*, attachées à cette dévotion, sont :

1°. Une Indulgence *plénière perpétuelle*, *une fois par mois*, à tous les Fidèles qui auront récité, *tous les jours du mois*, la Couronne du Précieux sang de Jésus-Christ.

2°. Une *partielle* de 7 *ans* et 7 *quarantaines*, *une fois chaque jour* où on la récite.

✠ *Elles sont applicables aux âmes du Purgatoire.*

(Pie VII, *Rescrit de la Congrégation des Rits*, *du* 31 *mai*, 1809.

Rescrit du 18 *octobre* 1815.)

31°.

LES SEPT OFFRANDES DU PRÉCIEUX SANG DE J.-C., ET 7 *Gloria Patri*, etc.

Voyez les Dévotions, 2e *partie*, n° 31, *p.* 283.

Les Indulgences *perpétuelles*, attachées à cette dévotion, sont :

1°. Une Indulgence *plénière perpétuelle*, *une fois par mois*, à tous les Fidèles qui offriront, *tous les*

jours du mois, à Dieu le Père, l'hommage de ces 7 Offrandes, en compensation des outrages que Jésus-Christ reçoit par l'oubli, l'abus, ou le mépris de son Précieux Sang.

2°. Une *partielle* de 300 *jours*, *chaque fois* qu'on les récitera.

✻ *Elles sont applicables aux âmes du Purgatoire.*

(Pie VII. *Rescrit de la Secrétairerie des Mémoriaux, du 22 septembre*, 1817.)

32°.

PRIÈRE : *O Sang Très-Précieux*, etc., ET DÉVOTES ASPIRATIONS.

Voyez les Dévotions, 2e *partie*, n° 32, *p.* 287.

Les Indulgences *perpétuelles*, attachées à cette dévotion, sont :

1°. Une Indulgence *partielle perpétuelle* de 300 *jours*, *chaque jour*, où on récite la prière : *O Sang Très-Précieux*, etc.

2°. Une *partielle perpétuelle* de 100 *jours*, *chaque jour*, où on récite les aspirations : *Vive*, *vive Jésus !* etc.

✻ *Elles sont applicables aux âmes du Purgatoire.*

(Pie VII. *Rescrit du* 18 *octobre*, 1815.)

33°.

PETITE OFFRANDE JACULATOIRE DU PRÉCIEUX SANG DE J.-C.

Voyez les Dévotions, 2e *partie*, n° 33, *p.* 289.

L'Indulgence *perpétuelle*, attachée à cette dévotion, est :

Une Indulgence *partielle perpétuelle* de 100 jours, à tous les Fidèles qui réciteront la petite Offrande jaculatoire du Précieux Sang.

(Pie VII. *Rescrit du* 29 *mars*, 1817, *signé de sa propre main.*)

34°.

NOUVELLE OFFRANDE DU PRÉCIEUX SANG, AVEC *Pater*, *Ave*, *Gloria*, etc.

Voyez les Dévotions, 2e *partie*, n° 34, *p.* 289.

Les Indulgences *perpétuelles*, attachées à cette dévotion, sont :

1°. Une Indulgence *plénière perpétuelle*, *un jour à leur choix*, à tous les Fidèles, qui auront récité, *tous les jours*, *pendant le mois*, cette nouvelle Offrande, à Dieu le Père, pour obtenir sa Bénédiction; et un *Pater*, *Ave*, *Gloria*, à la Sainte-Trinité, en action de grâces de ses bienfaits.

2°. Une *partielle* de 100 *jours*, *chaque fois* qu'on la récitera.

✻ *Elles sont applicables aux âmes du Purgatoire.*

(Léon XII. *Rescrit du* 25 *octobre*, 1823, *signé de sa propre main.*)

INDULGENCES RELATIVES A JÉSUS, AU S. SACREMENT DE L'AUTEL.

35°.

FÊTE ET OCTAVE DE LA FÊTE-DIEU.

Voyez les Dévotions, 2e *partie*, n° 35, *p.* 290.

Les Indulgences, attachées à cette dévotion, sont :

1°. Les Indulgences *partielles* pour la veille, ou le jour de la Fête-Dieu.

.... 1°. De 300 *jours*, à ceux qui, contrits et confessés, feront *la veille* de la Fête-Dieu, un jeûne ou quelque autre œuvre pie, selon l'avis de leur Confesseur.

.... 2°. De 400 *jours*, à quiconque, contrit et confessé, assistera aux premières et secondes Vêpres, à Matines, et à la Messe du jour de la Fête-Dieu, pour *chacun* de ces Divins Offices;

.... 3°. De 160 *jours*, à quiconque assistera, le *même jour*, aux heures Canoniales mineures, pour *chacune* de ces heures, savoir : Prime, Tierce, Sexte, None et Complies.

2°. Les Indulgences *partielles* pour l'Octave de la Fête-Dieu.

.... 1°. De 200 *jours*, à quiconque, dans les jours de l'Octave, assistera à *un* des offices suivans : les Matines, la Messe et les Vêpres.

.... 2°. De 80 *jours*, à quiconque assistera à *une*

des autres heures Canoniales mineures, Prime, Tierce, Sexte, None, Complies.

3°. Indulgence *partielle* de 200 *jours*, pour tous ceux qui (ayant célébré la Messe, s'ils sont prêtres; ou fait la Communion, s'ils sont séculiers), accompagneront le S. Sacrement, dans la Procession qui se fait le jour de la Fête-Dieu, ou dans un jour de l'Octave.

(URBAIN IV, dans sa Bulle : *Transiturus*, pour l'institution de la Fête-Dieu, *dans l'année* 1264.

MARTIN V. Bulle : *Ineffabile*, du 26 mai, 1429.

EUGÈNE IV. Bulle : *Excellentissimum*, du 26 mai, 1433.)

⁂ *Toutes ces Indulgences sont applicables aux Ames du Purgatoire.*

(BENOIT XIV. *Déclaration du* 13 *septembre*, 1749.)

Il y a beaucoup d'autres Indulgences, pour les Confréries du S. Sacrement, dans quelque partie du monde qu'elles soient, pourvu qu'elles soient érigées canoniquement par les Évêques Diocésains.

(PAUL III, *en deux Bulles apostoliques.*

PAUL V. *Bulle du* 3 *novembre*, 1606.

CLÉMENT X. *Décret du* 23 *avril*, 1676.)

36°.

L'HEURE SAINTE DU JEUDI-SAINT, DE LA FÊTE-DIEU, ET DES AUTRES JEUDIS.

Voyez les Dévotions, 2e *partie*, n° 36, *p.* 291.

Les Indulgences *perpétuelles*, attachées à cette dévotion, sont :

1°. Une Indulgence *plénière perpétuelle*, le jeudi-saint, pour tous ceux qui feront une heure de quelque pieux exercice, soit en public, soit en particulier, en mémoire de la Divine institution de la Sainte Eucharistie.

2°. Même Indulgence *plénière perpétuelle*, aux mêmes conditions, le jour de la Fête-Dieu.

... Une *partielle* de 300 *jours*, *tous les autres jeudis* de l'année, en pratiquant ce pieux exercice avec un cœur contrit.

⁂ *Ces Indulgences sont applicables aux âmes du Purgatoire.*

(PIE VII. *Rescrits du 14 février*, 1815.
du 6 avril, 1816.)

37°.

DIRECTION D'INTENTION DU PRÊTRE AVANT LA S. MESSE.

1°.

PRIÈRE : *Ego volo celebrare missam*, etc.

Voyez les Dévotions, 2e *partie*, n° 37, *p.* 294.

L'Indulgence, attachée à cette dévotion, est :

Une Indulgence *partielle* de 50 *ans*, à tout Prêtre séculier ou régulier, qui, avant la Messe, dirige son intention, selon la formule de Grégoire XIII.

(GRÉGOIRE XIII,.....)

2°.

PRIÈRE : *O felicem virum*, etc.

Voyez les Dévotions, 2e *partie*, n° 37, *p.* 295.

L'Indulgence *perpétuelle*, attachée à cette dévotion, est :

Une Indulgence *partielle perpétuelle d'un an*, à tous les Prêtres réguliers ou séculiers de la Catholicité, *toutes les fois* qu'ils réciteront, avant de célébrer la S. Messe, la Prière : *O felicem virum*, etc., en l'honneur de saint Joseph, époux de la sainte Vierge.

(Pie VII. *Rescrit du* 23 *septembre*, 1802.)

38°.

LA FRÉQUENTE COMMUNION.

Voyez les Dévotions, 2e *partie*, n° 38, *p.* 296.

Les Indulgences, attachées à cette dévotion, sont :

1°. Une Indulgence *plénière*, au jour de la fête du Patron de la ville, ou du pays, où l'on se trouve, pour tous les Fidèles, qui ont la pieuse et louable habitude de faire la Communion, au moins une fois le mois, ainsi qu'aux fêtes de N. S., de la S. Vierge, des saints Apôtres, et le jour de la Nativité de S. Jean-Baptiste.

2°. Une *partielle* de 10 *ans*, *chaque fois* qu'ils communieront aux jours, ou fêtes ci-dessus.

... Une Indulgence *partielle* de 5 *ans*, *toutes les fois* que les Fidèles communieront aux autres jours de fêtes.

(Grégoire XIII. *Bulle du* 10 *avril*, 1580.)

39°.

ACCOMPAGNEMENT DU SAINT VIATIQUE CHEZ LES MALADES.

Voyez les Dévotions, 2e *partie*, n° 39, *p.* 297.

Les Indulgences, attachées à cette dévotion, sont :

1°. Une Indulgence *partielle*, de 7 *ans* et 7 *quarantaines*, à tous les Fidèles, qui accompagneront le Saint-Viatique chez les Malades, avec un flambeau allumé.

2°. Une *partielle* de 5 *ans* et 5 *quarantaines*, à ceux qui l'accompagneront, sans flambeau.

3°. Une *partielle*, de 3 *ans* et 3 *quarantaines*, à ceux qui, se trouvant dans une impossibilité personnelle et légitime de le suivre eux-mêmes, enverront quelqu'un à sa suite, avec un flambeau.

(Paul V. *le* 3 *novembre;* 1606.

Innocent XI. *le* 1er *octobre*, 1688.

Innocent XII. *Bulle :* Debitum pastoralis officii, *du* 5 *janvier*, 1695.)

4°. Une *partielle* de 100 *jours*, à ceux qui, ne pouvant l'accompagner personnellement, réciteront du moins, au même moment, un *Pater* et un *Ave*, selon l'intention du Souverain Pontife.

(Clément X. *Décret du* 23 *avril*, 1676.)

✻ 1° *Ces Indulgences sont applicables aux âmes du Purgatoire.*

(Benoît XIV....., en date du 13 septembre, 1749.)

2°. *Elles ne sont pas suspendues dans l'année sainte.*

(BENOÎT XIV. Bulle : *Cùm nos super*, du 17 mai, 1749.)

(CLÉMENT XIV. Bulle, du 15 mai, 1774.)

(LÉON XII. Bulle, du 20 juin, 1824.)

Sur la suspension des Indulgences, dans l'année sainte 1825.

40°.

L'ORAISON CONTINUE DES 40 HEURES, DEVANT LE TRÈS-SAINT-SACREMENT EXPOSÉ.

Voyez les Dévotions, 2e. *partie*, n° 40, *p.* 297.

Les Indulgences, attachées à cette dévotion, sont :

1°. Une Indulgence *plénière*, à tout Fidèle, qui, dans le cours de l'année, visitera chacune des Églises, où se fera l'Oraison continue des 40 heures, devant le S. Sacrement, exposé solennellement; et y priera, selon sa commodité, ayant été confessé et communié ;

2°. Une *partielle*, de 10 *ans* et 10 *quarantaines*, à ceux qui les visiteront, au moins avec le ferme propos de se confesser.

(PAUL V. *Bref*, *du* 10 *mai*, 1606.)

✠ *Ces Indulgences sont applicables aux âmes du Purgatoire.*

☞ Tous les autels des Églises, où le S. Sacrement est successivement exposé, sont privilégiés pour les âmes du Purgatoire, durant l'Oraison des 40 heures.

(PIE VII. *Rescrit du* 12 *mai*, 1817.)

41°.

L'ORAISON DES 40 HEURES AU TEMPS DU CARNAVAL.

Voyez les Dévotions, 2e *partie*, n° 41, *p.* 299.

L'Indulgence, attachée à cette dévotion, est :

3°. Une Indulgence *plénière*, pour quiconque, confessé et communié, visitera le Très-S.-Sacrement dans les Églises, (où il est exposé pendant 3 jours, dans une, ou dans chacune des semaines de la Septuagésime, de la Sexagésime, ou de la Quinquagésime, jusqu'au mercredi des Cendres exclusivement); ou même dans les Églises, où il est exposé seulement le jeudi de la Sexagésime, appelé le jeudi-gras.

(Benoît XIV, (*pour le seul État de l'Église*). *Bulle :* Inter coetera, *du* 1er *janvier*, 1748.

Clément XIII, (*pour tout l'univers Catholique*). *Décret du* 23 *juillet*, 1765.)

42°.

VISITE AU TOMBEAU, OU S. SÉPULCRE, LE JEUDI ET VENDREDI-SAINT.

Voyez les Dévotions, 2e *partie*, n° 42, *p.* 300.

Les Indulgences *perpétuelles*, attachées à cette dévotion, sont :

Une Indulgence *plénière perpétuelle*, à ceux qui visiteront le Tombeau ou S. Sépulcre, le jeudi et vendredi-saint, et y passeront un certain espace de temps discret. L'Indulgence se gagnera le jour de

Communion, soit le jeudi-saint, ou le saint jour de Pâques.

Une *partielle* de 10 *ans* et 10 *quarantaines*, *à chaque visite*, pour ceux qui la feront, avec le ferme propos de se confesser.

✠ *Ces Indulgences sont applicables aux âmes du Purgatoire.*

(Pie VII. *Rescrit du 7 mars*, 1815.)

43°.

VISITE AU T.-S.-SACREMENT, DES JEUDIS, ET L'ORAISON : *Respice*, etc.

Voyez les Dévotions, 2e *partie*, n° 43, *p.* 300.

Les Indulgences *perpétuelles*, attachées à cette dévotion, sont :

Une Indulgence *plénière perpétuelle*, le *premier jeudi de chaque mois*, à tous les Fidèles, qui feront, ce jour-là, outre la communion, une visite au S. Sacrement, soit qu'il soit exposé à la vénération des Fidèles, soit qu'il soit renfermé dans le Tabernacle; et qui y réciteront l'Oraison de S. Gaëtan : *Respice*, etc., pour invoquer la Divine Miséricorde.

2°. Une *partielle* de 7 *ans* et 7 *quarantaines*, tous les *autres jeudis* de l'année, à tous ceux qui feront ce qui est prescrit ci-dessus;

3°. Une *partielle* de 100 *jours*, à quiconque fera une visite au S. Sacrement, quelque jour que ce soit, avec un cœur contrit.

✠ *Elles sont applicables aux âmes du Purgatoire.*

(Pie VI. *Rescrit de la secrétairerie des Mémoriaux, du 17 octobre*, 1796.)

44°.

L'HYMNE : *Pange lingua*, OU MÈME, *Tantum ergò*.

Voyez les Dévotions, 2e *partie*, n° 44, *p.* 302.

Les Indulgences *perpétuelles*, attachées à cette dévotion, sont :

1°. L'Indulgence *plénière perpétuelle*, 3 *fois par an*, à tous les Fidèles qui réciteront fréquemment, ou au moins 10 *fois par mois*, l'hymne *Pange, lingua*, ou les strophes finales *Tantum ergò*, avec le Verset et l'Oraison. Elle pourra se gagner le jeudi-saint, le jour de la Fête-Dieu, et encore un autre jour, à volonté, pourvu que, dans ces jours-là, on fasse, outre la Communion, une visite au S. Sacrement, dans quelque Église que ce soit, etc.

2°. Une *partielle* de 300 *jours*, *une fois par jour*, à ceux qui réciteront le *Pange, lingua*, etc.

.... Et de 100 *jours* seulement, à ceux qui ne réciteront que les strophes finales : *Tantum ergò*, etc.

(PIE VII. *Décret*, URBIS *et* ORBIS, *du* 25 *août*, 1818.)

45°.

AMENDE HONORABLE AU T.-S.-SACREMENT.

Voyez les Dévotions, 2e *partie*, n° 45, *p.* 306.

L'Indulgence *perpétuelle*, attachée à cette dévotion, est :

Une Indulgence *partielle perpétuelle* de 200

jours, à ceux qui réciteront l'Amende Honorable au Très-Saint-Sacrement de l'Autel.

✠ *Elle est applicable aux âmes du Purgatoire.*

(PIE VII. *Rescrit, du 21 janvier, 1815.*)

46°.

LOUANGE EUCHARISTIQUE : *Laus, honor*, etc., OU : *Soit loué*, etc.

Voyez les Dévotions, 2e partie, n° 46, *p.* 307.

Les Indulgences *perpétuelles*, attachées à cette dévotion, sont :

1°. Une Indulgence *plénière perpétuelle*, *une fois par mois*, au jour libre, pour tous ceux qui auront récité, tous les jours du mois, cette louange.

2°. Une *partielle* de 100 *jours*, *chaque jour*, où on la récite.

3°. Une Indulgence *partielle* de 300 *jours*, *tous les jeudis* de l'année, et pendant *toute l'Octave* de la Fête-Dieu, à ceux qui la réciteront 3 *fois* ces jours-là.

(PIE VI. *Rescrit de la secrétairerie des Mémoriaux du 24 mai*, 1776.)

✠ *Elles sont applicables aux âmes du Purgatoire.*

PIE VII a confirmé et augmenté les mêmes Indulgences, par les Décrets ci-dessous.

47°.

ADORATION DU TRÈS-SAINT SACREMENT, AU SON DE LA CLOCHE.

Voyez les Dévotions, 2e *partie*, n° 47, *p.* 307.

Les Indulgences *perpétuelles*, attachées à cette dévotion, sont :

1°. Une Indulgence *partielle perpétuelle* de 100 *jours*, *chaque fois* qu'on récite : *Laus honor*, ou *Soit loué*, etc., au son de la cloche d'une Église, qui annonce ou l'exposition du S. Sacrement, ou la Bénédiction, soit à l'occasion des 40 heures, soit à l'occasion de toute autre fonction, ou solennité quelconque.

(Pie VII. *Décret*, URBIS *et* ORBIS, *du* 30 *juin*, 1818.)

2°. Une *partielle* de 100 *jours*, à tous les Fidèles, qui, étant présens à la sainte Messe, adoreront Jésus-Christ, aux deux élévations de la sainte Hostie et du Calice, en récitant : *Soit loué*, etc.

(Pie VII. *Décret*, URBIS *et* ORBIS, *du* 7 *décembre*, 1819.)

✠ *Toutes ces Indulgences sont applicables aux âmes du Purgatoire, en vertu des deux Décrets ci-dessus de* Pie VII.

48°.

ACTES D'ADORATION AU T.-S.-SACREMENT, EN FORME D'AMENDE HONORABLE.

Voyez les Dévotions, 2e *partie*, n° 45, *p.* 308.

L'Indulgence, attachée à cette dévotion, est :

Une Indulgence *partielle* de 300 *jours*, *chaque fois*, à ceux qui réciteront les Actes d'adoration du Très-St.-Sacrement, avec 5 *Pater*, *Ave et Gloria*.

✠ *Cette Indulgence est applicable aux âmes du Purgatoire.*

(PIE VII. *Rescrit de la Congrégation des Rits, du 26 août*, 1814.)

49°.

TROIS ORAISONS JACULATOIRES AU TRÈS-SAINT-SACREMENT.

Voyez les Dévotions, 2e *partie*, n° 49, *p.* 312.

L'Indulgence *perpétuelle*, attachée à cette dévotion, est :

Une Indulgence *partielle perpétuelle* de 100 *jours*, pour tous les Fidèles, qui réciteront, avec un cœur contrit, les 3 stances jaculatoires au Très-Saint-Sacrement, avec une autre Oraison jaculatoire, qui les suit.

✠ *Elle est applicable aux âmes du Purgatoire.*

(LÉON XII. *Rescrit, de sa propre main, du 13 août*, 1828.)

50°.

PRIÈRE AU S. SACREMENT OU AU S. COEUR DE JÉSUS : *Voilà donc*, etc.

Voyez les Dévotions, 2e *partie*, n° 50, *p.* 313.

L'Indulgence *perpétuelle*, attachée à cette dévotion, est :

Une Indulgence *partielle perpétuelle* de 100 *jours*, *une fois chaque jour*, à quiconque aura récité la Prière au Très-St.-Sacrement ou au S. Cœur de Jésus.

✠ *Elle est applicable aux âmes du Purgatoire.*

(PIE VI. *Rescrit du 7 novembre*, 1787.

PIE VII. *Rescrit de la secrétairerie des Mémoriaux, du 9 février*, 1818.)

INDULGENCES RELATIVES AU S. COEUR DE JÉSUS.

51°.

FÊTE DU S. COEUR DE JÉSUS.

Voyez les Dévotions, 2e *partie*, n° 51, *p.* 314.

L'Indulgence *perpétuelle*, attachée à cette dévotion, est :

Une Indulgence *plénière perpétuelle*, pour le *jour de la fête*, à tous ceux qui, confessés et communiés, etc., visiteront, dans quelque pays que ce

soit, une Église, ou Oratoire public, où cette fête se célébrera, pourvu que la fête, si elle est transférée, soit fixée par l'Évêque du Diocèse.

✠ *Cette Indulgence est applicable aux âmes du Purgatoire.*

(Pie VII. *Rescrit de la Secrétairerie des Mémoriaux, en date du 7 juillet*, 1815.)

52°.

VISITE D'UNE IMAGE OU TABLEAU DU S. COEUR DE JÉSUS.

Voyez les Dévotions, 2e *partie*, n° 52, *p.* 315.

L'Indulgence *perpétuelle*, attachée à cette dévotion, est :

Une Indulgence *partielle perpétuelle* de 7 *ans* et 7 *quarantaines*, *chaque fois*, à tous les Fidèles, qui visiteront une Image du S. Cœur de Jésus, exposée à la Vénération publique dans une Église, ou Oratoire, ou sur un Autel; et qui y feront, pendant quelques instans, des Prières analogues.

✠ *Elle est applicable aux âmes du Purgatoire.*

(Pie VI. *Rescrit du 2 janvier*, 1799.)

53°.

ORAISON JACULATOIRE : *Aimable Cœur*, etc., AVEC UN *Pater*, *Ave*, *Credo*.

Voyez les Dévotions, 2e *partie*, n° 53, *p.* 315.

Les Indulgences, attachées à cette dévotion, sont :

1°. Plusieurs Indulgences *plénières*, à tous les Fidèles, qui, membres ou agrégés de la pieuse union du S. Cœur de Jésus, à Rome ou ailleurs, récitent, *tous les jours*, en l'honneur du S. Cœur, l'Oraison jaculatoire, *Aimable Cœur*, etc., avec un *Pater*, *Ave*, *Credo*, etc.

.... 1°. Le premier Vendredi, ou le premier Dimanche du mois;

.... 2e. Un autre jour du mois, à volonté;

.... 3°. Le jour de la Fête du S. Cœur de Jésus, (le Vendredi après le Jeudi de l'Octave de la Fête-Dieu), où le Dimanche suivant;

.... 4°. A l'article de la mort, en invoquant, au moins de cœur, le S. Nom de Jésus.

2°. Plusieurs Indulgences *partielles*.

.... 1°. De 7 *ans* et 7 *quarantaines*, les 4 plus prochains Dimanches, avant la Fête du S. Cœur de Jésus;

.... 2°. De 60 *jours*, pour quelque œuvre pie que ce soit, et en quelque temps qu'on la fasse.

✻ *Toutes ces Indulgences sont applicables aux âmes du Purgatoire.*

(Pie VII. *Rescrits du* 7 *mars*, 1801.... 20 *mars et* 15 *novembre*, 1802.... 12 *et* 15 *juillet*, 1803... 7 *juillet*, 1815.... 26 *septembre*, 1817.)

54°.

LA VISITE DES ÉGLISES DE L'UNION DU S. COEUR DE JÉSUS.

Voyez les Dévotions, 2e *partie*, n° 54, *p.* 316.

Les Indulgences, attachées à cette dévotion, sont:

1°. Beaucoup d'Indulgences pour les membres, ou agrégés de la pieuse union du S. Cœur de Jésus, qui sont dans l'usage de visiter les Églises de la pieuse union, ou d'une des Congrégations affiliées, savoir :

.... 1°. Toutes les Indulgences des *Stations de Rome*, comme ci-après, avec la faculté de les appliquer aux âmes du Purgatoire ;

.... 2°. Une Indulgence *plénière*, aux Fêtes de la Conception, Nativité, Annonciation, Purification et Assomption de la Sainte-Vierge, ainsi qu'aux Fêtes de S. Joseph, de S. Pierre et S. Paul, de S. Jean l'Évangéliste, de la Toussaint, et de la Commémoration des Morts;

.... 3°. Une Indulgence *partielle* de 7 *ans* et 7 *quarantaines*, aux autres Fêtes de la Sainte-Vierge, et de tous les autres SS. Apôtres.

✱ *Toutes ces Indulgences sont applicables aux âmes du Purgatoire.*

(Pie VII. *Bref en date du 2 avril*, 1805.)

2°. Pour tous les membres ou agrégés, qui font la Neuvaine préparatoire de la Fête du S. Cœur de Jésus, outre l'Indulgence de la Fête, ou d'un jour dans l'Octave.

.... 1°. Une Indulgence *plénière perpétuelle*, chacun des 6 Dimanches ou des 6 Vendredis, qui précèdent la Fête, s'ils visitent une des Églises, ou Oratoires publics, où se célèbre la Fête du S. Cœur de Jésus ;

.... 2°. Une *partielle* de 7 *ans* et 7 *quarantaines*, *chaque jour* de la Neuvaine.

✱ *Elles sont applicables aux âmes du Purgatoire.*

☞ Ceux qui ne pourront visiter l'Église de la

pieuse Union ou de la Congrégation, où ils sont inscrits, aux jours ci-dessus, pour raisons légitimes, pourront néanmoins gagner ces Indulgences en y suppléant par quelque autre œuvre pie, qui leur sera prescrite par leur Confesseur.

(PIE VII. *Rescrit du 4 mars*, 1806.)

3°. Pour tous les Fidèles de la Catholicité, qui visiteront une Église quelconque, ou Oratoire public, même des Religieux, et des Religieuses, où se célébrera la Fête du S. Cœur de Jésus.

.... 1°. L'Indulgence *plénière perpétuelle*, au jour de la Fête du S. Cœur de Jésus.

.... 2°. La faculté de pouvoir transférer ladite Fête à un autre jour de l'année, avec la permission de l'Ordinaire.

.... 3°. Le privilége de célébrer, au jour même de la translation de la Fête, la Messe du S. Cœur de Jésus.

✠ *Cette Indulgence est applicable aux âmes du Purgatoire.*

(PIE VII. *Rescrit du 7 juillet*, 1815.)

4°. Enfin, pour tous les Fidèles de la Catholicité, en quelque partie du Monde qu'ils se trouvent, s'ils sont dans des lieux où l'on ne peut ni former la pieuse Union du S. Cœur de Jésus, ni ériger des Confréries et Congrégations, ni avoir des moyens faciles de s'y agréger.

PIE VII leur accorde toutes les Indulgences susdites, dont jouissent les membres ou agrégés de l'Union, pourvu qu'ils accomplissent toutes les œuvres et conditions prescrites ci-dessus.

(PIE VII. *Rescrit de la secrétairerie des Mémoriaux, du 15 mai*, 1816.)

55°.

TRIDUO

AVANT LA FÊTE DU S. COEUR.

Voyez les Dévotions, 2e *partie*, n° 55, *p.* 317.

L'Indulgence *perpétuelle*, attachée à cette dévotion, est :

Une Indulgence *partielle perpétuelle*, de 7 *ans* et 7 *quarantaines*, pour les Associés à l'Union du S. Cœur, qui feront un TRIDUO, ou quelque pieux exercice pendant trois jours, avant la Fête du S. Cœur de Jésus; et visiteront, avec un cœur contrit, une Église ou Oratoire public, où la fête se célébrera, en priant selon l'intention du Souverain Pontife.

✠ *Cette Indulgence est applicable aux âmes du Purgatoire.*

(LÉON XII, *Rescrit de la S. Congrégation des Indulgences, du* 21 *mai*, 1828.)

56°.

NEUVAINE AU S. COEUR DE JÉSUS, DU P. BORGO.

Voyez les Dévotions, 2e *partie*, n° 56, *p.* 317.

Les Indulgences, attachées à cette Dévotion, sont :

1°. Une Indulgence *plénière perpétuelle*, au jour de la Fête du S. Cœur de Jésus, ou un des jours

de l'Octave, à tous les Fidèles, qui auront fait la Neuvaine préparatoire de la Fête du S. Cœur de Jésus.

2°. Une *partielle* de 300 *jours*, *chaque jour* de la Neuvaine.

✻ *Ces Indulgences sont applicables aux âmes du Purgatoire.*

☞ 1°. On peut faire la Neuvaine encore, en quelque autre temps de l'année, et gagner les mêmes Indulgences, aux mêmes conditions.

2°. On peut, au défaut du livre de *la perfection chrétienne* d'Alphonse Rodriguez, faire les lectures assignées, dans tout autre livre spirituel.

(Pie VII. *Rescrit du* 14 *mars*, 1809.
du 13 *janvier*, 1818.)

57°.

ASSOCIATION AU CULTE PERPÉTUEL DU S. COEUR DE JÉSUS.

Voyez les Dévotions, 2e *partie*, n° 57, *p.* 319.

L'Indulgence *perpétuelle*, attachée à cette dévotion, est :

Une indulgence *plénière perpétuelle*, tous les jours, où les Associés inscrits auront pratiqué le pieux exercice de ladite association, indiqué aux pages 319 et 320.

✻ *Cette Indulgence est applicable aux âmes du Purgatoire.*

Léon XII. *Décret de la S. Congrégation des Indulgences*, *du* 18 *février*, 1826.)

☞ Pie VII, *par son Rescrit du* 15 *mai*, 1816,

a étendu les Indulgences attachées aux dévotions ci-dessus, et *antérieures à son Rescrit* (qui n'étaient que pour les associés), à tous les Fidèles chrétiens. Les indulgences du Triduo et du CULTE PERPÉTUEL, accordées *postérieurement* par LÉON XII, ne peuvent y être comprises, comme il est évident.

58°.

OFFRANDE DE SOI-MÊME AU S. COEUR DE JÉSUS.

Voyez les Dévotions, 2e *partie*, n° 58, *p.* 320.

Les Indulgences *perpétuelles*, attachées à cette dévotion, sont :

1°. Une Indulgence *plénière perpétuelle*, *une fois le mois*, au jour libre de leur Communion, aux Fidèles, qui auront récité, *tous les jours du mois*, en quelque langue que ce soit, l'Offrande au S. Cœur de Jésus, devant une de ses Images.

2°. Une *partielle* de 100 *jours*, *une seule fois par jour*, à ceux qui la réciteront.

✠ *Elles sont applicables aux âmes du Purgatoire.*

PIE VII. *Rescrit du* 9 *juin*, 1807.... *du* 26 *septembre*, 1817.)

59°.

PRIÈRES PARAPHRASÉES AU S. COEUR DE JÉSUS, etc.

Voyez les Dévotions, 2e *partie*, n° 59, *p.* 321.

Les Indulgences, attachées à cette dévotion, sont :

1°. Une Indulgence *plénière*, *un jour du mois*, au choix de ceux qui réciteront, *chaque jour*, en quelque langue que ce soit, les prières paraphrasées au S. Cœur de Jésus, et y ajouteront 3 *Pater*, 3 *Ave* et 3 *Gloria Patri*, etc.

2°. Une *partielle* de 300 *jours*, *une fois chaque jour*, où on les récitera.

✠ *Elles sont applicables aux âmes du Purgatoire.*

(Pie VII. *Rescrit du 12 février*, 1808.)

60°.

LA PETITE COURONNE DE PRIÈRES AU S. COEUR DE JÉSUS (la Coroncina).

Voyez les Dévotions, 2e *partie*, n° 60, *p.* 326.

Les Indulgences *perpétuelles*, attachées à cette dévotion, sont :

1°. Une Indulgence *plénière perpétuelle*, *un jour du mois*, au choix de ceux qui réciteront, en quelque langue que ce soit, *tous les jours du mois*, la petite Couronne de Prières au S. Cœur de Jésus.

2°. Une *partielle* de 300 *jours*, *chaque fois*, qu'on les récitera.

✠ *Elles sont applicables aux âmes du Purgatoire.*

(Pie VII. *Décret*, URBIS *et* ORBIS, *du 20 mars*, 1815.)

Rescrit du 26 septembre, 1817.)

INDULGENCES RELATIVES AUX ÉGLISES ET AUX SAINTS AUTELS.

61°.

STATIONS DE ROME.

Voyez les Dévotions, 2e *partie*, n° 61, *p.* 331.

Nous avons, dans la seconde partie, annexé à chaque jour des Stations, et à chaque Église stationale, les Indulgences qui y sont attachées, parce que nous ne pouvions les en séparer ; et nous avons donné une notice exacte à ce sujet. Il suffira d'ajouter ici quelques détails.

S. Grégoire-le-Grand (*voyez le liv.* 2, *ch.* 2 *et* 6 *de la Vie de S. Grégoire, par Jean-le-Diacre*), est le premier qui a attaché des indulgences aux Stations de Rome, qu'il a fixées. Ses successeurs en ont ajouté d'autres, que Pie VI a de nouveau ratifiées, par le Décret du 9 juillet, 1777. Léon XII, *de son propre mouvement*, en a accordé de nouvelles, avec des *conditions particulières*.

Les indulgences accordées, *par un privilége spécial*, aux Stations de Rome, en outre de celles déjà décrites en la seconde partie, page 333 et suivantes, sont :

✠ 1°. Une Indulgence *plénière*, *applicable aux Morts*, pour tous les Fidèles qui, *pendant le Carême*, auront fait dévotement, et avec un cœur contrit, au moins 3 *fois*, en 3 *jours distincts*, les Visites dans les Églises, où est la Station, de la manière prescrite.

✠ 2°. Une Indulgence *partielle*, *aussi appli-*

cable aux Morts, de 40 *ans* et de 40 *quarantaines*, *chaque fois* que l'on aura fait les Visites stationales, pourvu que le jour de la Communion, on visite une Église ou Oratoire public, pour y prier selon les fins ordinaires.

☞ Léon XII, ne voulant priver personne de ces indulgences, les a accordées aussi, 1° aux Religieuses, et à toutes les personnes retirées dans des Monastères ou des Communautés, pourvu qu'elles accomplissent, de la manière prescrite, la visite de leurs Églises respectives; 2° aux Infirmes et aux Prisonniers eux-mêmes, s'ils suppléent à ce qu'ils ne peuvent observer, dans les hospices ou prisons, par les œuvres ou prières, qui leur seront prescrites par leurs Confesseurs.

(Léon XII. Motu Proprio, *Décret de la S. Congrégation des Indulgences, du* 28 *février*, 1827.)

Observation. Outre l'Eglise, désignée dans le Missel Romain pour la Station du jour, il y a des jours, où d'autres Églises jouissent du même privilége, par concession des Souverains Pontifes : Ainsi l'Église de S. Grégoire, au mont *Celio*, a été déclarée *Église stationale*, le *vendredi d'après les cendres*, par Clément VIII, *le* 4 *février*, 1603. Léon XII, en confirmant de nouveau ce privilége, a voulu que la même Église de S. Grégoire soit aussi *Église stationale*, le *second Dimanche de Carême*.

Voyez la Notification de Son Éminence le Cardinal-Vicaire de Rome, Dom Placide Zurla, *du* 20 *février*, 1828.

62°.

VISITE DES SEPT ÉGLISES PRINCIPALES DE ROME.

Voyez les Dévotions, 2^e *partie*, n° 62, *p.* 343.

Les Fidèles, qui visitent les sept Basiliques de Rome (après avoir confessé leurs péchés, communié, et prié selon les intentions du Souverain Pontife), jouissent des Indulgences *plénières* ou *partielles*, *quotidiennes*, *multipliées*, dont ces Églises ont été enrichies, *pour chaque jour*, et avec tant de raison, à cause de la vénération qu'inspirent les saintes Reliques qu'elles renferment, et les précieux souvenirs qu'elles rappellent à tous les chrétiens.

L'authenticité de ces indulgences est attestée par beaucoup de Bulles et de Brefs, dont les originaux existent dans les Archives respectives de ces Églises.

✠ *Elles sont toutes applicables aux âmes du Purgatoire.*

(Pie VII. *Décret de la S. Congrégation des Indulgences, du 1^er septembre*, 1818.)

63°.

VISITE DES SEPT AUTELS PRIVILÉGIÉS DES SEPT BASILIQUES.

Voyez les Dévotions, 2^e *partie*, n° 63, *p.* 344.

Les Fidèles qui, avec les dispositions ou conditions ordinaires, surtout de la Confession et de la Communion, etc., visitent dévotement les sept Au-

tels privilégiés d'une ou plusieurs des Basiliques de Rome, gagnent les Indulgences, *plénières* ou *partielles*, *multipliées*, qui y ont été attachées par les Souverains Pontifes, et confirmées par S. Pie V, Sixte V, Paul V, Clément VIII, et Urbain VIII.

☞ Urbain VIII, et d'autres Souverains Pontifes, après lui, ont accordé à sept Autels de quelques Églises hors de Rome, les mêmes Indulgences qu'aux sept Autels privilégiés de S. Pierre.

✻ *Ces Indulgences sont applicables aux âmes du Purgatoire.*

(Pie VII. *Même Décret, du 1er septembre*, 1818.)

INDULGENCES RELATIVES A LA S. VIERGE.

64°.

OFFICE DE LA SAINTE VIERGE.

Voyez les Dévotions, 2e *partie*, n° 64, *p.* 345.

Les Indulgences, attachées à cette dévotion, sont :

1°. Une Indulgence *partielle* de 100 *jours*, *chaque fois*, à tous ceux qui récitent, *par obligation*, l'Office de la Sainte-Vierge, dans les jours prescrits par les Rubriques du Bréviaire romain.

(S. Pie V. *Bulle* : Quod a Nobis, *du* 9 *juillet*, 1568.)

2e. Une *partielle* de 50 *jours*, *chaque fois*, à ceux qui le récitent par *dévotion.*

(S. Pie V. *Bulle* : Superni omnipotentis Dei, *du* 5 *avril*, 1571.)

65°.

LE ROSAIRE DE LA SAINTE VIERGE, DIT DE S. DOMINIQUE.

Voyez les Dévotions, 2e *partie*, n° 65, *p.* 345.

Les Indulgences, attachées à cette dévotion, sont :

1°. Une Indulgence *plénière, un jour de l'année*, à leur choix, à tous les Fidèles, qui réciteront *tous les jours* de l'année, au moins la 3e partie du Rosaire, c'est-à-dire 5 dizaines ;

2°. Une *partielle* de 100 *jours*, sur chaque *Pater* ou *Ave*, à ceux qui le réciteront en entier, c'est-à-dire 15 dizaines, ou au moins 5 dizaines.

(Benoît XIII. *Bref :* Sanctissimus, *du* 13 *avril*, 1726.)

☞ 1°. Les Chapelets doivent être bénits par un Religieux de l'Ordre de S. Dominique.

2°. En le récitant, on doit considérer les Mystères Joyeux, Douloureux et Glorieux de N. S. J.-C.

Exception. Il suffit aux personnes, incapables de faire ces considérations, de réciter simplement le Rosaire.

(Benoît XIII. *Bulle :* Pretiosus.)

OBSERVATION.

Il y a beaucoup d'autres Indulgences, accordées par les Souverains Pontifes, à tous les membres inscrits dans les Confréries du S. Rosaire, érigées canoniquement dans toutes les parties du Monde.

(Innocent XI. *Bref, du* 31 *juillet*, 1679.

Pie VII. *Bref :* ad augendam, *du* 16 *février*, 1808.)

66°.

L'HEURE ANNUELLE DU ROSAIRE.

Voyez les Dévotions, 2e partie, n° 66, *p.* 362.

L'Indulgence, attachée à cette dévotion, est:

Indulgence *plénière perpétuelle*, une fois l'année, à tous les Fidèles, qui, inscrits pour l'heure du Rosaire, réciteront, pendant l'heure qui leur est assignée, le S. Rosaire en entier.

✱ *Elle est applicable aux âmes du Purgatoire.*

(Pie VII. *Bref:* ad augendam, *du* 16 *février*, 1808.)

67°.

ROSAIRE, OU CHAPELET, DIT DE Ste BRIGITTE.

Voyez les Dévotions, 2e partie, n° 67, *p.* 362.

Plusieurs Souverains Pontifes ont accordé successivement des Indulgences à ceux qui portent ou récitent le Rosaire ou Chapelet de sainte Brigitte.

(Léon X, dans sa *Bulle*, *du* 10 *juillet*, 1815.

Clément XI, dans le *Décret de la S. Congrégation des Indulgences*, (où elles ont été reconnues et approuvées en 1714), et dans sa *Bulle:* De Salute Dominici, etc., *du* 22 *septembre de la même année.*

Benoît XIV, dans son *Bref du* 15 *janvier*, 1743; et dans le *Décret général de la S. Congrégation, en date du* 9 *février*, 1743, comme on peut voir dans le sommaire suivant.

Sommaire des Indulgences, annexées au Rosaire ou Chapelet de sainte Brigitte.

Les Indulgence *plénières*, attachées à cette dévotion, sont :

1°. Une Indulgence *plénière*, *une fois par an*, pour quiconque récitera le Chapelet, au moins *de cinq Dizaines*, *tous les jours*, *pendant une année entière*; et qui vraiment contrit, et confessé, aura communié, *un jour à son choix*, et priera, selon les intentions du Souverain Pontife. (*Clément* XI, 22 *septembre*, 1714.)

2°. Une Indulgence *plénière*, *au jour de la fête* de SAINTE BRIGITTE (8 *octobre*), pour quiconque sera dans *l'usage* de réciter le Chapelet au moins de *cinq Dizaines*, *une fois par semaine*; et qui, contrit et confessé, communiera le jour de la fête; visitera l'Église paroissiale, ou tout autre Église, et y priera Dieu, pour les fins ordinaires. (*Benoît* XIV, 15 *janvier*, 1743.)

3°. Une Indulgence *plénière*, *un jour par mois*, *à son choix*, pour quiconque aura récité le Chapelet, *chaque jour*, *pendant un mois continu*; et qui, contrit et confessé, aura communié *ce jour-là*, *dans le même mois*, et visité une Église quelconque, pour y prier Dieu selon les fins ordinaires (*Benoît* XIV, *idem*.)

4°. Une Indulgence *plénière*, *à l'article de la mort*, pour quiconque recommandera son âme à Dieu, se confessera et communiera; ou qui, ne le pouvant pas, prononcera, au moins avec une vraie contrition, le S. Nom de JÉSUS, *de cœur*, s'il n'a pas la liberté de le faire de *bouche*. (*Benoît* XIV, *idem*.)

Les Indulgences *partielles* sont :

.... 1°. Une Indulgence *partielle* (pour tous les Fidèles qui récitent le Rosaire ou le Chapelet de sainte Brigitte),

... De 100 *jours*, pour chaque *Pater noster*,

..... 100 *jours*, pour chaque *Ave Maria*,

..... 100 *jours*, pour chaque *Credo*, que l'on récite. (*Léon* X, *le* 10 *juillet*, 1515,)

2°. Une Indulgence *partielle* de 7 *ans* et de 7 *quarantaines*, (outre les susdites indulgences de 100 jours sur chaque grain,) pour quiconque récitera le Rosaire en entier, ou les *quinze Dizaines*. (*Léon* X, *idem.*)

.... 3°. Une Indulgence *partielle* de 100 *jours*, pour quiconque portant, avec soi, le Rosaire ou le Chapelet,

... Entendra la Messe un jour de fête, ou un jour ouvrier;

... Ou assistera à une prédication de la parole de Dieu;

... Ou accompagnera le S. Viatique;

... Ou ramènera quelque pécheur dans la voie du salut;

... Ou fera quelque bonne œuvre en l'honneur de N. S., ou de la sainte Vierge, ou de sainte Brigitte,

... Et récitera 3 *Pater*, et 3 *Ave Maria*. (*Benoît* XIV, *idem.*)

... 4°. Les mêmes Indulgences *partielles*, pour quiconque récitera le même Rosaire, ou Chapelet, avec une autre ou plusieurs personnes; toutes ces personnes gagneront les mêmes indulgences, comme si elles récitaient le Rosaire ou le Chapelet seules, en leur particulier. (*Léon* X, *idem.*)

... 5°. Une Indulgence *partielle* de 40 *jours*, *chaque fois*, pour quiconque portant le Rosaire ou le Chapelet, sur soi ou avec soi, priera à genoux, au son de la cloche, pour les agonisans. (*Benoît* XIV, *le* 15 *janvier*, 1743.)

... 6°. Une Indulgence *partielle* de 20 *jours*, pour quiconque portant sur soi le Chapelet, fera, avec un vrai regret de ses péchés, l'examen de sa conscience, et dira 3 *Pater* et 3 *Ave Maria*. (*Benoît* XIV, *idem*.)

✻ *Toutes ces Indulgences sont applicables aux âmes du Purgatoire*. (*Benoît* XIV, *idem*.)

☞ 1°. Le Rosaire, et le Chapelet de SAINTE BRIGITTE, ne sont pas compris dans les Couronnes ordinaires, que le Pape permet de bénir; il faut un privilége particulier pour les bénir.

2°. L'un et l'autre doivent être bénits par les Supérieurs des Monastères, ou autres Prêtres de l'ordre du TRÈS-SAINT SAUVEUR, ou de SAINTE BRIGITTE, députés pour cet objet, ou par des Prêtres qui en ont reçu la faculté spéciale du Saint-Père.

3°. Ils ne peuvent être prêtés ou vendus, quand ils sont bénits, à dessein de communiquer les indulgences.

(CLÉMENT XI. *Bulle du* 22 *septembre*, 1714. BENOÎT XIV. *Décret du* 9 *février*, 1743.)

68°.

LES LITANIES DE LA TRÈS-SAINTE VIERGE.

Voyez les Dévotions, 2e *partie*, n° 68, *p.* 365.

Les Indulgences *perpétuelles*, attachées à cette dévotion, sont :

1°. Une Indulgence *plénière perpétuelle*, aux 5 principales Fêtes de la Sainte-Vierge, chômées ou de précepte dans le calendrier Romain, savoir : la Conception, la Nativité, l'Annonciation, la Purification et l'Assomption de Marie, pour tous les Fidèles, qui étant dans l'usage de réciter, *tous les jours*, les Litanies de Lorette, connues sous le nom des Litanies de la Madone ou de la Sainte-Vierge, visiteront, dans ces jours de Fête, quelque Église publique; et rempliront les conditions ordinaires.

2°. Une Indulgence *partielle* de 300 jours, chaque fois qu'on récite ces Litanies.

(Sixte V. *Bulle :* Reddituri, *du* 11 *juillet*, 1587....

Et Benoît XIII. *Décret*, *du* 12 *janvier*, 1728.... n'avaient accordé qu'une Indulgence de 200 jours, chaque fois; mais Pie VII, l'a étendue à 300 jours, par son Décret ci-dessous.)

✻ *Elles sont applicables aux âmes du Purgatoire.*

(Pie VII. *Décret*, urbis *et* orbis, *du* 30 *septembre*, 1817.)

69°.

L'ANGELUS, OU LE REGINA COELI.

Voyez les Dévotions, 2e *partie*, n° 69, *p.* 366.

Les Indulgences *perpétuelles*, attachées à cette dévotion, sont :

1°. Une Indulgence *plénière perpétuelle*, *une fois le mois*, à tous les Fidèles qui réciteront, *tous les jours*, au son de la cloche, (ou le Matin, ou à Midi, ou le Soir,) l'*Angelus Domini*, etc., hors du

temps paschal; ou le *Regina Cœli*, etc., dans le temps Paschal, c'est-à-dire, depuis midi du samedi-saint, jusqu'à midi du samedi avant la Trinité.

2°. Une *partielle* de 100 jours, chaque fois qu'on récite l'*Angelus* ou le *Regina*.

(Benoît XIII. *Bref, du 14 septembre*, 1724. Benoît XIV, *comme ci-après*.)

☞ 1°. L'*Angelus* doit se dire ordinairement à genoux; mais on doit le dire debout, tous les Dimanches de l'année, à commencer depuis les premières Vêpres, c'est-à-dire depuis le soir du samedi, et pendant tout le temps paschal, où on récite le *Regina*;

2°. Ceux qui ne savent pas le *Regina* peuvent continuer à dire l'*Angelus*, en tout temps, sans perdre aucun droit aux mêmes Indulgences.

(Benoît XIV, *en date du 20 avril*, 1742.)

Exceptions. 1°. Les Religieux et Religieuses, et tous ceux et celles qui vivent en Communauté, qui ne peuvent, à cause de leurs charges ou observances régulières, dire l'*Angelus*, etc., au son de la cloche, gagnent les mêmes Indulgences, en y suppléant aussitôt que cela leur est possible.

(Benoît XIII. *Rescrit du 5 décembre*, 1727.)

2°. Tous les Fidèles qui se trouvent dans des lieux, où l'on ne sonne pas l'*Angelus*, participent aux mêmes Indulgences, en disant l'*Angelus* à peu près aux mêmes heures.

(Pie VI. *Rescrit, du 18 mars*, 1781.)

✠ *Toutes ces Indulgences, applicables aux âmes du Purgatoire*, ne sont jamais suspendues, même dans l'année sainte.

(Benoît XIII, *en date du 10 janvier*, 1725.

BENOÎT XIV. *Bulle :* CUM NOS NUPER, *du 17 mai, 1749.*

CLÉMENT XIV. *Bulle, du 15 mai, 1774.*

LÉON XII. *Bulle du 20 juin, 1824, à l'occasion de la suspension des indulgences, dans l'année Sainte 1825.)*

70°.

LE *Salve Regina*, etc., ET LE *Sub tuum præsidium*, etc.

Voyez les Dévotions, 2e partie, n° 70, p. 369.

Les Indulgences *perpétuelles*, attachées à cette dévotion, sont ou *plénières* ou *partielles :*

1°. Les Indulgences *plénières* ;

... 1°. Une Indulgence *plénière perpétuelle, deux fois dans le mois*, à deux dimanches, au choix et dévotion d'un chacun, pour tous les Fidèles qui réciteront, *tous les jours*, le *matin*, le SALVE REGINA, et le *soir*, le SUB TUUM PRÆSIDIUM, etc., avec les versets : DIGNARE, etc., et BENEDICTUS, etc., pour réparer les outrages faits à l'honneur de la Mère de Dieu et des Saints, et pour défendre ou accroître leur vénération et leur culte.

... 2°. Une Indulgence *plénière perpétuelle*, aux mêmes personnes, *toutes* les fêtes de la sainte Vierge, et le jour de la Toussaint.

... 3°. Une Indulgence *plénière*, à l'article de la Mort, pour tous ceux, qui, étant dans l'usage de réciter ces antiennes, *chaque jour*, seront au moins contrits de cœur, s'ils ne peuvent se confesser et communier.

2°. Les Indulgence *partielles*,

... 1°. Une Indulgence *partielle*, de 7 ans et de 7 quarantaines, *tous* les dimanches, où on les récite.

... 2°. Une *partielle* de 100 jours, chacun des autres jours.

(PIE VI. *Décret* URBIS *et* ORBIS, *du 5 avril*, 1786.)

71°.

ORAISON JACULATOIRE EN L'HONNEUR DE L'IMMACULÉE CONCEPTION.

Voyez les Dévotions, 2e *partie*, n° 71, *pag.* 371.

L'Indulgence *perpétuelle*, attachée à cette dévotion, est :

Une Indulgence *partielle perpétuelle* de 100 *jours*, *chaque fois*, à tous ceux qui, pour rendre hommage au Mystère de l'Immaculée Conception de la sainte Vierge, réciteront l'une ou l'autre formule de l'Oraison jaculatoire : *Benedicta sit*, ou *In Conceptione tuâ*, etc.

(PIE VI. *Rescrit du* 21 *novembre*, 1793.)

72°.

INVOCATION DU S. NOM DE MARIE.

Voyez les Dévotions, 2e *partie*, n° 72, *p.* 372.

Les Indulgences *perpétuelles*, attachées à cette dévotion, sont :

1°. Une Indulgence *plénière*, *à l'article de la Mort*,

... 1°. A ceux qui auront souvent, dans le cours de leur vie, prononcé le S. Nom de MARIE, uni au S. Nom de JÉSUS;

... 2°. A tous les Prédicateurs, et autres personnes qui exhorteront les Fidèles à invoquer souvent les Noms de Jésus et de Marie.

2°. Une Indulgence *partielle*, de 25 *jours*, *chaque fois* qu'on les invoquera.

(Sixte V. *Dans sa Bulle :* Reddituri, *etc.*, *du* 11 *juillet*, 1587.

Benoît XIII. *Décret de la S. Congrégation des Indulgences, du* 12 *janvier* 1728.)

73°.

PSAUMES DU S. NOM DE MARIE.

Voyez les Dévotions, 2e *partie*, n° 73, *p.* 372.

Les Indulgences *perpétuelles*, attachées à cette dévotion, sont :

1°. Une Indulgence *plénière perpétuelle*, *une fois chaque mois*, au jour libre de leur communion, pour ceux qui réciteront ces psaumes *tous les jours* du mois.

2°. Une Indulgence *plénière perpétuelle*, au jour de la fête du S. Nom de Marie (dimanche dans l'octave de sa Nativité), pour ceux qui les récitent fréquemment, dans le cours de l'année.

3°. Une Indulgence *partielle* de 7 ans et 7 quarantaines, chaque fois qu'on les récite.

✠ *Elles sont applicables aux âmes du Purgatoire.*

(Pie VII. *Décret de la S. Congrégation des Indulgences, du* 13 *juin* 1815.)

74°.

LES 1000 *Ave Maria*, ou 40 *Ave*, PENDANT 25 JOURS.

Voyez les Dévotions, 2e *partie*, n° 74, *p.* 379.

Les Indulgences *perpétuelles*, attachées à cette dévotion, sont :

1°. Une Indulgence *plénière perpétuelle*, pour un jour à Dévotion, à tous les Fidèles, qui, pour se préparer dignement pendant le temps de l'Avent, à la fête du Divin enfantement de Marie, réciteront 1000 Ave, divisés en quatre Dizaines d'*Ave*, ou 40 *Ave* par jour pendant 25 jours, (depuis le 29 novembre jusqu'au 23 décembre inclusivement,) ou qui réciteront les 1000 Ave, dans l'intervalle au moins de 20 jours, et visiteront, au jour de leur Communion, une Église à leur choix.

2°. Une Indulgence *partielle* de 100 jours, chacun des jours susdits.

✠ *Elles sont applicables aux âmes du Purgatoire.*

(Pie VII. *Rescrit du* 14 *novembre* 1815.)

75°.

ORAISON A LA S. VIERGE ET A S. ANNE.

Voyez les Dévotions, 2e *partie*, n° 75, *p.* 384.

Les Indulgences *perpétuelles*, attachées à cette dévotion, sont :

1°. Une indulgence *plénière perpétuelle*, le jour

de la fête de S. Anne, (26 *juillet*,) à tous les Fidèles qui, pour honorer la S. Vierge et S. Anne, auront récité la prière : *Ave, Gratiâ plena*, etc.. ou : *Je vous salue, pleine de grâce*, etc, *au moins dix fois par mois*, etc.

2°. Une Indulgence *partielle* de 100 *jours*, *chaque fois* qu'on la récitera, avec un cœur contrit.

(Pie VII. *Rescrit du* 10 *février*, 1815.)

76°.

LE MOIS DE MARIE, OU LE MOIS DE MAI SANCTIFIÉ.

Voyez les Dévotions, 2e *partie*, n° 76, *p.* 385.

Les Indulgences *perpétuelles*, accordées à cette dévotion, sont :

1°. Une Indulgence *plénière perpétuelle*, une fois dans le mois de Mai, au jour même de la Communion, pour tous les Fidèles de la Catholicité, qui, tous les jours du mois de Mai, honoreront spécialement la S. Vierge, soit en public, soit en particulier, par quelques hommages, exercices pieux, prières, ou actes de vertu.

2°. Une *partielle* de 300 jours, chaque jour du mois, où on lui aura rendu quelque hommage public ou particulier.

✻ *Elles sont applicables aux âmes du Purgatoire.*

(Pie VII. *Rescrit du* 21 *mars*, 1815.
du 18 *juin*, 1822.)

77°.

ORAISON AU S. COEUR DE MARIE, AVEC LOUANGES AUX SS. COEURS DE JÉSUS ET DE MARIE.

Voyez les Dévotions, 2e *partie*, n° 77, *p.* 387.

Les Indulgences *perpétuelles*, attachées à cette dévotion, sont :

1°. Une Indulgence *plénière perpétuelle*, aux trois fêtes, de la Nativité, de l'Assomption, et du S. Cœur de Marie, à tous ceux qui réciteront, tous les jours de l'année, l'Oraison au S. Cœur de Marie, avec la Louange aux SS. Cœurs de Jésus et de Marie, et qui visiteront une Église ou un Autel dédié à la sainte Vierge.

2° Une Indulgence *plénière*, à l'article de la Mort, aux mêmes personnes.

3°. Une Indulgence *partielle* de 60 jours, une fois par jour.

✠ *Elles sont applicables aux âmes du Purgatoire.*

(PIE VII. *Rescrit de la Secrétairerie des Mémoriaux, du* 18 *août*, 1807.

Du 1er *février*, 1816.

Du 26 *septembre*, 1817.)

78°.

ORAISON : *Vierge très-sainte*, etc., AVEC 3 *Ave Maria*, etc.

Voyez les Dévotions, 2e *partie*, n° 78, *p.* 390.

L'Indulgence *perpétuelle*, attachée à cette dévotion, est :

1°. Une Indulgence *partielle perpétuelle* de 200 jours, à quiconque aura récité, avec un cœur contrit, la Prière : *Vierge très-sainte*, avec 3 *Ave Maria*, etc., en l'honneur de la sainte Vierge.

(PIE VII. *En* 1804 : ORACULO VIVÆ VOCIS.)

☞ *Cette Indulgence a été renouvelée et confirmée à perpétuité par* LÉON XII. PIE VII *n'avait accordé que* 100 *jours d'indulgence ;* LÉON XII *y en a ajouté* 100 *autres.*

(LÉON XII. *Décret* URBIS ET ORBIS, *du* 11 *août*, 1824.)

79°.

TROIS ORAISONS, AVEC TROIS AVE MARIA, POUR OBTENIR LA CHASTETÉ.

Voyez les Dévotions, 2e *partie*, n° 79, *p.* 391.

Les Indulgences *perpétuelles*, attachées à cette dévotion, sont :

1°. Une Indulgence *plénière perpétuelle*, *une fois* à la fin du mois, à un jour de son propre choix, pour quiconque aura récité, pendant tout le mois, les 3 brèves Oraisons, avec 3 *Ave Maria*, pour im-

plorer la protection de la sainte Vierge dans l'exercice des vertus chrétiennes, surtout de la chasteté.

2°. Une *partielle* de 100 *jours*, *chaque fois* qu'on les récite.

✠ *Elles sont applicables aux âmes du Purgatoire.*

(LÉON XII. *Rescrit propre, du 21 octobre*, 1823.)

80°.

ORAISON : *O Marie, très-sainte Mère de Dieu*, AVEC TROIS *Salve Regina.*

Voyez les Dévotions, 2e *partie*, n° 80, *p.* 393.

Les Indulgences *perpétuelles*, attachées à cette dévotion, sont :

1°. Une Indulgence *plénière perpétuelle*, *un jour du mois*, au choix de quiconque, ayant récité, pendant un mois, la prière, *O Marie, très-sainte Mère de Dieu*, avec 3 *Salve Regina*, visitera une Église, ou Oratoire public, pour demander à Dieu la grâce du salut.

2°. Une *partielle* de 300 *jours*, *une fois le jour*, à tous ceux qui réciteront les prières ci-dessus, avec un cœur au moins contrit.

✠ *Elles sont applicables aux âmes du Purgatoire.*

(PIE VII, *Décret*, URBIS et ORBIS, *du 15 mai*, 1821.)

81°.

HOMMAGE QUOTIDIEN A MARIE, OU PRIÈRES POUR CHAQUE JOUR DE LA SEMAINE.

Voyez les Dévotions, 2e *partie*, n° 81, *p.* 395.

Les Indulgences, attachées à cette dévotion, sont :

1°. Une Indulgence *plénière*, *un jour du mois*, au choix de quiconque récitera, pendant un mois entier, les prières quotidiennes à la sainte Vierge, chacune en son jour, avec 3 *Ave Maria*, comme un hommage de compensation pour tous les blasphèmes des infidèles et des mauvais chrétiens.

2°. Une Indulgence *partielle* de 300 *jours*, *chaque fois* que l'on récitera la prière du jour correspondant.

✻ *Elles sont applicables aux âmes du Purgatoire.*

(PIE VII. *Rescrit de la S. Congrégation des Indulgences, du 21 juin*, 1808.)

INDULGENCES RELATIVES A NOTRE-DAME-DE-DOULEURS.

82°.

PROSE : *Stabat Mater*, etc.

Voyez les Dévotions, 2e *partie*, n° 82, *p.* 403.

L'Indulgence *perpétuelle*, attachée à cette dévotion, est :

Une Indulgence *partielle* de 200 *jours*, *chaque fois* que l'on récite la prose : *Stabat Mater.*

(Le Vén. INNOCENT XI. *Bref :* Commissæ nobis, *etc., du* 1er *septembre*, 1681.)

83°.

COURONNE OU CHAPELET DES SEPT DOULEURS.

Voyez les Dévotions, 2e *partie*, n° 83, *p.* 408.

Les Indulgences *perpétuelles*, attachées à cette dévotion, sont :

1°. Les Indulgences *plénières* suivantes :

... 1°. Une Indulgence *plénière perpétuelle, une fois par mois*, au jour *libre* de la Communion, à tous les Fidèles, qui réciteront, *tous les jours* pendant un mois, la Couronne des sept Douleurs de la sainte Vierge (*Clément* XII.)

... 2°. Une Indulgence *plénière perpétuelle, une fois par an*, au jour de leur choix, pour ceux qui sont dans l'usage de la réciter *4 fois chaque semaine*, dans le cours de l'année, et qui l'auront récitée ce jour-là. (*Clément* XII.)

2°. Les Indulgences *partielles* ci-dessous :

... 1°. De 200 *ans*, *chaque fois*, pour quiconque la récite, après sa confession sacramentelle. (*Clément* XII.)

... 2°. De 150 *ans*, au jour de la Communion, pour ceux qui la récitent les lundis, mercredis, vendredis, ou les jours de fêtes de précepte de l'Église Romaine.

... 3°. De 100 *ans*, *chaque fois*, à tous ceux qui,

ayant récité la Couronne des sept Douleurs, et sincèrement contrits, se seront confessés, ou auront le vrai désir de se confesser. (*Clément* XII.)

... 4°. De 10 *ans, chaque fois*, pour quiconque, muni d'une de ces Couronnes, récitera 7 *Pater et* 7 *Ave*, ou fera quelque œuvre spirituelle ou temporelle, en faveur du prochain, ou en l'honneur de N. S. J.-C., ou de la sainte Vierge, ou de quelque autre saint, selon sa dévotion. (*Clément* XII.)

... 5°. De 7 *ans* et *de* 7 *quarantaines*, pour quiconque récitera *seul*, ou en *commun* avec d'autres, cette Couronne. (*Benoît* XIII.)

... 6°. De 200 jours pour chaque *Pater*, ou *Ave*, récité dans les Églises de l'ordre des Servites de Marie. (*Benoît* XIII.)

... 7°. De 200 jours aussi, pour chaque *Pater*, ou *Ave*, récité en quelque lieu que ce soit, dans les jours suivans, savoir : les vendredis, tous les jours du Carême, et le jour de la fête de Notre-Dame-des-Sept-Douleurs (troisième Dimanche de septembre), et son octave (*Benoît* XIII.)

... 8°. Enfin, de 100 *jours*, pour chaque *Pater* ou *Ave*, récité en quelque lieu et quelque jour que ce soit. (*Benoît* XIII.)

✠ *Toutes ces Indulgences sont applicables aux âmes du Purgatoire.* (*Benoît* XIV et *Clément* XIII.)

(Benoît XIII. *Bref universel et perpétuel* : Redemptoris, *etc.*, *du* 26 *septembre*, 1724.

Clément XII. *Bulle* : Unigeniti filii Dei, *du* 29 *décembre*, 1734.

Benoît XIV. *Décret du* 16 *janvier* 1747.

Clément XIII. *Décret du* 15 *mars*, 1763.)

84°.

L'HEURE D'ORAISON ANNUELLE DE LA COMPASSION DE LA SAINTE VIERGE.

Voyez les Dévotions, 2e *partie*, n° 84, *p.* 418.

L'Indulgence *perpétuelle*, attachée à cette dévotion, est :

Une Indulgence *plénière perpétuelle*, *une fois par an*, au jour *libre* de la Communion, pour quiconque fera, ce jour-là, une heure d'oraison en l'honneur de Notre-Dame-des-Sept-Douleurs, en considérant ses Douleurs, ou en récitant sa Couronne, ou en faisant quelqu'autre prière analogue, selon sa dévotion.

✱ *Elle est applicable aux âmes du Purgatoire.*

(Clément XII. *Décret* urbis *et* orbis, *du 4 février*, 1736.

Benoît XIV, *Décret*, *du 14 juillet*, 1757.

Pie VI. *Décret du 8 juillet*, 1785.)

85°.

EXERCICE POUR HONORER LE S. COEUR DE NOTRE-DAME-DES-SEPT-DOULEURS.

Voyez les Dévotions, 2e *partie*, n° 85, *p.* 418.

L'Indulgence *perpétuelle*, attachée à cette dévotion, est :

Une Indulgence *partielle perpétuelle* de 300 *jours*, *chaque fois*, à tous les Fidèles qui feront

ce pieux exercice en l'honneur du S. Cœur de Notre-Dame-des-Sept-Douleurs.

✻ *Elle est applicable aux âmes du Purgatoire.*

(PIE VII. *Rescrit du 14 janvier*, 1815.)

86°.

SEPT *Ave Maria*, AVEC LE *Sancta Mater*, etc.

Voyez les Dévotions, 2e *partie*, n° 86, *p.* 421.

Les Indulgences *perpétuelles*, accordées à cette dévotion, sont:

1°. Une Indulgence *plénière perpétuelle, une fois chaque mois*, au jour *libre* de leur Communion, à tous ceux qui auront récité *tous les jours, pendant le mois*, les 7 *Ave Maria*, avec la strophe du STABAT : *Sancta Mater*, etc.

2°. Une *partielle* de 300 *jours, une fois le jour*, où on les a récités.

✻ *Elles sont applicables aux âmes du Purgatoire.*

(PIE VII. *Bref universel du 1er décembre*, 1815.)

87°.

PIEUX EXERCICE DES DIX DERNIERS JOURS DU CARNAVAL.

Voyez les Dévotions, 2e *partie*, n° 87, *p.* 421.

Les Indulgences *perpétuelles*, attachées à cette dévotion, sont :

1°. Une Indulgence *plénière perpétuelle*, *une*

seule fois, à tous les Fidèles, qui, dans le temps des 10 derniers jours du Carnaval, auront assisté, au moins 5 fois, à quelque pieux exercice, en l'honneur de Notre-Dame-des-Sept-Douleurs, dans quelque lieu de prière que ce soit; Église, Oratoire public ou particulier, de Chapitre, Paroisse, Couvent, Séminaire, Collége, etc.

2°. Une *partielle* de 300 *jours*, chaque fois que l'on assistera à un de ces pieux exercices.

✱ *Elles sont applicables aux âmes du Purgatoire.*

(PIE VII. *Rescrit du* 9 *décembre*, 1815.
Décret du 18 *juin*, 1822.)

88°.

L'HEURE OU DEMI-HEURE D'ORAISON EN L'HONNEUR DE MARIE DÉSOLÉE.

Voyez les Dévotions, 2e *partie*, n° 88, *p.* 422.

Les Indulgences *perpétuelles*, attachées à cette dévotion, sont :

1°. Une Indulgence *plénière perpétuelle*, au jour même de la Communion paschale, pour tous les Fidèles, qui, dans l'intervalle, depuis 3 heures du soir du vendredi-saint jusqu'à 10 heures du matin du samedi-saint, feront une heure ou demi-heure d'oraison, en l'honneur de la Compassion de la sainte Vierge, soit en méditant sur ses douleurs, soit en récitant sa Couronne, soit en faisant quelque lecture, ou prière analogue.

2°. Une Indulgence *plénière perpétuelle, chaque mois*, un des derniers jours de cette Dévotion, à

tous ceux, qui, dans l'intervalle, depuis 3 heures de tous les vendredis, jusqu'à l'aurore des Dimanches du même mois, auront pratiqué cette dévotion comme ci-dessus.

3°. Une *partielle* de 300 *jours*, *chaque fois*.

✠ *Elles sont applicables aux âmes du Purgatoire.*

(Pie VII. *Rescrits du 25 février*, 1815; 21 *mars*, 1815.

Décret de la S. Congrégation, 18 *juin*, 1822.)

89.

CINQ NEUVAINES DE LA SAINTE VIERGE.

Voyez les Dévotions, 2e *partie*, n° 89, *p.* 425.

Les Indulgences *perpétuelles*, attachées à cette dévotion, sont :

1°. Une Indulgence *plénière perpétuelle*, au jour de la fête de la Neuvaine, ou un des jours de l'Octave, à tous ceux qui auront, *tous les jours*, d'une de ces Neuvaines, récité les prières propres à chacune.

2°. Une *partielle* de 300 *jours*, *chaque jour* d'une Neuvaine.

✠ *Elles sont applicables aux âmes du Purgatoire.*

(Pie VII. *Rescrits du 5 août*, 1808; 24 *novembre*, 1808; 11 *janvier*, 1809.)

INDULGENCES RELATIVES A S. MICHEL ARCHANGE.

90°.

HYMNE : *Te, Splendor*, etc., EN L'HONNEUR DR SAINT MICHEL.

Voyez les Dévotions, 2e *partie*, n° 90, *p.* 425.

Les Indulgences *perpétuelles*, attachées à cette dévotion, sont :

1°. Une Indulgence *plénière perpétuelle*, *une fois le mois*, au jour de la Communion, à tous ceux qui auront récité, *tous les jours*, pendant un mois, l'Hymne : *Te Splendor*, etc., en l'honneur de Saint Michel, pour implorer sa protection dans la lutte des passions, et surtout à l'instant de la mort.

2°. Une *partielle* de 200 *jours*, *une fois*, *chaque jour*, où on la récite.

(PIE VII. *Rescrit de la S. Congrégation des Indulgences*, *du* 6 *mai*, 1817.)

INDULGENCES RELATIVES AU S. ANGE GARDIEN.

91°.

ANGELE DEI, etc., ANGE DE DIEU, etc.

Voyez les Dévotions, 2e *partie*, n° 91, *p.* 429.

Les Indulgences *perpétuelles*, attachées à cette dévotion, sont :

1°. Une Indulgence *plénière perpétuelle*, le jour de la fête des saints Anges Gardiens, (2 *octobre*), à tous ceux qui auront récité, pendant *toute l'année*, *matin et soir*, la prière : *Angele Dei*, etc., en l'honneur de leur Ange Gardien, pour implorer son assistance, et qui visiteront, ce jour-là, quelque Église.

2°. Une Indulgence *plénière perpétuelle*, *un jour de chaque mois*, à sa dévotion, pour quiconque aura récité, au moins *une fois par jour*, pendant tout le mois, la prière à l'Ange Custode, et visitera quelque Église, ce jour-là.

3°. Une Indulgence *plénière*, à l'article de la mort, pour quiconque aura récité fréquemment cette prière. (*Pie* VII.)

4°. Une Indulgence *partielle* de 100 *jours*, *chaque fois* qu'on la récitera.

✻ *Elles sont applicables aux âmes du Purgatoire.*

(Pie VI. *Bref* Motu proprio, *du* 2 *octobre*, 1795.

Bref Motu proprio, *du* 20 *septembre*, 1796.

Pie VII. *Décret* urbis *et* orbis, *du* 15 *mai*, 1821.)

INDULGENCES RELATIVES A S. JOSEPH.

92°.

PSAUMES DU NOM DE S. JOSEPH, etc.

Voyez les Dévotions, 2e *partie*, n° 92, *p.* 430.

Les Indulgences *perpétuelles*, attachées à cette dévotion, sont :

1°. Une Indulgence *plénière perpétuelle*, *une fois le mois*, à ceux qui auront récité ces 5 psaumes du Nom de S. Joseph, avec l'hymne, etc., *tous les jours*, pendant un mois.

2°. Une Indulgence *plénière perpétuelle*, le jour de la fête du patronage de S. Joseph, (3e *dimanche après Pâques*), à ceux qui les auront récités fréquemment, dans le cours de l'année.

3°. Une *partielle* de 7 *ans* et 7 *quarantaines*, *chaque fois* qu'on les récitera.

✠ *Elles sont toutes applicables aux âmes du Purgatoire.*

(Pie VII. *Rescrit et Décret successif du 26 juin* 1809.

Rescrit du 13 juin, 1815.)

93°.

RÉPONS EN L'HONNEUR DE S. JOSEPH.

Voyez les Dévotions, 2e *partie*, n° 93, *p.* 439.

L'Indulgence *perpétuelle*, attachée à cette dévotion, est :

Une Indulgence *partielle perpétuelle*, *d'un an*, *chaque fois* qu'on récitera la prose : *Quicumque sanus vivere*, etc., en l'honneur de S. Joseph, Glorieux époux de Marie, etc.

✠ *Cette Indulgence est applicable aux âmes du Purgatoire.*

(Pie VII. *Rescrit du 6 septembre*, 1804.)

94°.

ORAISON : *Virginum Custos et Pater*, etc.

Voyez les Dévotions, 2e *partie*, n° 94, *p.* 440.

L'Indulgence *perpétuelle*, attachée à cette dévotion est :

Une Indulgence *plénière perpétuelle*, *d'un an*, à *tous les Prêtres*, Séculiers ou Réguliers, dans tout l'Univers Catholique, *toutes les fois* qu'ils réciteront l'Oraison : *Virginum Custos et Pater*, etc.

⁂ *Elle est applicable aux âmes du Purgatoire.*

(PIE VII. *Rescrit du* 23 *septembre* 1802.)

95°.

LES SEPT DOULEURS ET LES SEPT ALLÉGRESSES DE SAINT JOSEPH.

Voyez les Dévotions, 2e *partie*, n° 95, *p.* 441.

Les Indulgences *perpétuelles*, attachées à cette dévotion, sont :

1°. Les Indulgences *plénières* suivantes,

... 1°. Une Indulgence *plénière perpétuelle*, aux deux Fêtes de S. Joseph, savoir : la principale (19 *mars*), et celle du patronage, (3e *Dimanche après Pâques*), à tous ceux qui réciteront les Prières des 7 Douleurs et 7 Allégresses.

... 2°. Une Indulgence *plénière perpétuelle*, *un jour du mois*, au choix de quiconque aura récité les Prières susdites pendant le mois tout entier.

2°. Les Indulgences partielles ci-dessus

... 1°. Une *partielle* de 300 *jours*, aux mêmes personnes, *tous* les mercredis de l'année, et *chaque jour* de la Neuvaine préparatoire des deux Fêtes ci-dessus de S. Joseph.

... 2°. Une *partielle* de 100 *jours*, *une fois* chacun des autres jours du mois ou de l'année.

✻ *Elles sont applicables aux âmes du Purgatoire.*

(Pie VII. *Rescrit, par l'organe de S. Em. le Cardinal-Vicaire de Rome, du 9 décembre*, 1819.)

INDULGENCES RELATIVES AUX B. APOTRES S. PIERRE ET S. PAUL.

96°.

VISITE DES ÉGLISES DE S. PIERRE ET DE S. PAUL, A ROME.

Voyez les Dévotions, 2e partie, n° 96, *p.* 445.

Les Indulgences *plénières perpétuelles*, accordées à tous les Fidèles, et aux Confréries, qui se transporteront aux lieux principaux, que les B. Apôtres S. Pierre ou S. Paul, ont honorés de leur présence, ou de leurs chaînes, ou de leur Martyre, sont :

1°. Une Indulgence *plénière*, le 29 juin, à *S. Pierre au Vatican*, et toute l'octave, à tous les Fidèles qui auront communié, et visité cette Basilique, etc.

(SIXTE IV, Bulle : *Licet ex debito, du* 26 *mai*, 1470.)

2°. Une Indulgence *partielle* de 7 *ans* et 7 *quarantaines*, à tous les Fidèles, qui visiteront, aux jours prescrits, les autres Églises désignées, à la suite d'une des processions de Confréries ou Compagnies de Rome, et qui se seront confessés, avec une vraie contrition.

... Une *partielle* de 100 *jours* seulement, à ceux qui visiteront isolément, pendant l'octave, les églises désignées, aux jours prescrits.

(BENOÎT XIV, *dans sa Bulle :* ADMIRABILIS, *du* 1^er *janvier*, 1743.)

97°.

VISITE DE LA CONFESSION DE S. PIERRE.

Voyez les Dévotions, 2^e *partie*, n° 97, *p.* 447.

Les Indulgences *perpétuelles*, attachées à cette dévotion, pour tous les Fidèles chrétiens, qui visiteront dévotement, dans la Basilique du Vatican, la Confession de S. Pierre, et y réciteront l'oraison: *Ante oculos tuos, Domine*, etc., pour implorer la divine miséricorde, sont :

1°. Une Indulgence *plénière perpétuelle*, aux Fêtes de la T.-S.-Trinité, de N. S. J.-C., de la sainte Vierge, de S. Jean-Baptiste, des Apôtres S. Pierre et S. Paul, de tous les autres Apôtres, ainsi qu'à la Fête de la Toussaint, et tous les Vendredis de mois.

☞ Les personnes qui ne savent pas lire, peuvent dire, pour suppléer à la prière : *Ante* etc., 10 *Pater* et 10 *Ave Maria ;* mais elles ne sont

pas dispensées de la confession et de la communion prescrites.

2°. Une Indulgence *partielle* de 7 *ans* et de 7 *quarantaines*, *tous les autres jours*, où l'on réciteta, avec le ferme propos de se confesser, la prière: *Ante* etc., ou les 10 *Pater* et *Ave*.

(URBAIN VIII. *Bulle* : INTER PRIMARIAS, etc., *du* 15 *novembre*, 1630.)

98°.

PRIÈRE : *O Saints Apôtres*, PIERRE ET PAUL, AVEC UN *Pater*, *Ave*, *Gloria*, etc.

Voyez les Dévotions, 2e *partie*, n° 98, *p.* 453.

Les Indulgences *perpétuelles*, attachées à cette dévotion, sont :

1°. Une Indulgence *plénière perpétuelle*, à *toutes les fêtes* quelconques de S. Pierre, ou de S. Paul, ou *un des jours de leurs Neuvaines, ou Octaves*, pour tous ceux qui, confessés et communiés, visiteront, ces jours-là, une Église ou Autel de ces S. Apôtres, et y réciteront la prière : *O Saints Apôtres*, etc., avec un *Pater*, *Ave*, *Gloria*, en leur honneur, etc.

2°. Une *partielle* de 100 *jours*, *une fois par jour*, à ceux qui réciteront les mêmes prières.

(PIE VI. *Rescrit du* 28 *juillet*, 1778.)

99°.

RÉPONS EN L'HONNEUR DE L'APÔTRE S. PIERRE.

Voyez les Dévotions, 2e *partie*, n° 99, *p.* 454.

Les Indulgences *perpétuelles*, attachées à cette dévotion, sont :

Une Indulgence *plénière perpétuelle*, aux fêtes de la Chaire de S. Pierre, à Rome, (18 janvier), et de S. Pierre-aux-Liens, (1er août), pour tous les Fidèles, qui réciteront, tous les jours, la prose *Si vis patronum quærere*, en l'honneur de S. Pierre, et visiteront quelque Église ou Autel du S. Apôtre, etc.

2°. Une *partielle* de 100 *jours*, *chaque jour*, à tous ceux qui la réciteront.

(Pie VI. *Rescrit du* 19 *janvier*, 1782.)

100°.

RÉPONS EN L'HONNEUR DE L'APÔTRE S. PAUL.

Voyez les Dévotions, 2e *partie*, n° 100, *p.* 456.

Les Indulgences *perpétuelles*, attachées à cette dévotion, sont :

1°. Une Indulgence *plénière perpétuelle*, aux jours de la Conversion de S. Paul, (25 janvier), et de sa Commémoration, (30 juin), pour tous les Fidèles, qui réciteront, *tous les jours*, la prose : *Pressi malorum pondere*, en l'honneur de S. Paul, et visiteront quelque Église ou Autel du S. Apôtre, etc.

2°. Une *partielle* de 100 *jours*, *chaque jour*, à tous ceux qui la réciteront.

(Pie VII. *Rescrit par l'organe de S. Em. le Cardinal-Vicaire de Rome, en date du* 23 *janvier*, 1806.)

INDULGENCES RELATIVES A S. PIE V.

101°.

L'HYMNE : *Belli tumultus*, etc., EN L'HONNEUR DE S. PIE V.

Voyez les Dévotions, 2e *partie*, n° 101, *p.* 459.

Les Indulgences *perpétuelles*, attachées à cette dévotion, sont :

1°. Une Indulgence *plénière perpétuelle*, au jour de la fête de S. Pie V, (5 mai), pour tous les Fidèles, qui réciteront l'hymne : *Belli tumultus ingruit*, etc., *le même jour*, devant quelque Autel ou Relique insigne du saint Pontife, ou dans quelque Église, qui lui serait dédiée.

2°. Une *partielle* de 40 *jours*, *une fois par jour*.

✠ *Elles sont applicables aux âmes du Purgatoire.*

(PIE VII. *Rescrit du* 14 *août*, 1801.

PIE VIII. *Décret du* 12 *octobre*, 1830.)

INDULGENCES RELATIVES A S. FRANÇOIS DE PAULE.

102°.

DÉVOTION DES TREIZE VENDREDIS.

Voyez les Dévotions, 2e *partie*, n° 102, *p.* 461.

Les Indulgences *perpétuelles*, attachées à cette dévotion, sont :

1°. Une Indulgence *plénière perpétuelle*, un des 13 vendredis, à tous les Fidèles qui feront les 13 vendredis continus, en l'honneur de S. François de Paule, ou avant la fête de ce saint, (2 avril), ou en quelque autre temps de l'année que ce soit; et qui, confessés et communiés, visiteront une Église des *Paololles*. c'est-à-dire des Minimes, etc.

2°. Une *partielle*, de 7 *ans* et 7 *quarantaines*, chacun des autres 13 vendredis, à ceux qui feront les pratiques propres à cette dévotion.

(Clément XII. *Bref* : Coelestium munerum dispensatio, *en date du 2 décembre*, 1738.)

☞ Dans les lieux, où il n'y a point d'Église de l'ordre des Minimes; ou bien lorsque celles qui existent sont distantes, au moins d'un Mille, du domicile propre, les Fidèles peuvent visiter toute autre Église, dédiée à ce saint; ou quelque Autel d'une Église quelconque, où se trouve son image ou tableau; et, au défaut d'Église et d'Autel, dédiés à ce saint, y suppléer, en visitant l'Église de leur propre paroisse.

(Clément XII. *Bref perpétuel:* Nuper editæ, *du 20 mars*, 1739.)

INDULGENCES RELATIVES A S. LOUIS DE GONZAGUE.

103°.

LA FÊTE ET LES SIX DIMANCHES DE S. LOUIS DE GONZAGUE.

Voyez les Dévotions, 2e *partie*, n° 103, *p.* 463.

Les Indulgences *perpétuelles*, attachées à cette dévotion, sont :

1°. Une Indulgence *plénière perpétuelle*, chacun des six Dimanches continus, avant la fête de saint Louis de Gonzague, (21 juin), ou dans quelque autre temps de l'année que ce soit, pour tous les Fidèles, qui communieront, ces six Dimanches, sans aucune interruption.

☞ Aucun pieux exercice n'est spécialement prescrit, en l'honneur de ce Saint; mais on peut exhorter les Fidèles à faire, selon leur dévotion, ceux qui sont indiqués dans plusieurs livres de piété : par exemple, visiter quelque Église, ou prier devant quelque image du Saint, ou réciter 6 *Pater* et *Ave* en l'honneur des six années, qu'il a passées en Religion.

(Clément XII. *Bref du* 11 *décembre*, 1739.
et du 7 *janvier*, 1740.)

2°. Une Indulgence *plénière perpétuelle*, au jour de la fête de ce Saint, patron de la jeunesse, en quelque jour, quelque lieu, ou à quelque Autel que sa fête se célèbre, *de licentiâ ordinarii*, c'est à-dire, avec la faculté obtenue du propre Evêque, pour tous

ceux qui joindront, à la communion de ce jour, quelque visite, ou station dans une Église, ou ailleurs, en l'honneur de ce saint.

(Benoît XIII. *Bref du 22 novembre*, 1729.
Clément XII. *Bref du 21 novembre*, 1737.
Benoît XIV. *Bref du 22 avril*, 1742.)

104°.

ORAISON : *O aimable Saint*, etc., AVEC *un Pater* ET *un Ave*.

Voyez les Dévotions, 2e *partie*, n° 104, *p.* 464.

L'Indulgence *perpétuelle*, attachée à cette dévotion, est :

Une Indulgence *partielle perpétuelle* de 100 *jours*, *une fois par jour*, à ceux qui réciteront, avec un cœur contrit, la prière à S. Louis de Gonzague : *O aimable Saint*, etc., avec *un Pater* et *un Ave*.

* *Elle est applicable aux âmes du Purgatoire.*

(Pie VII. *Décret* URBIS *et* ORBIS, *du 6 mars*, 1802.)

INDULGENCES RELATIVES A S. STANISLAS KOSTKA.

105°.

FÊTE, RETRAITE, ET LES DIX DIMANCHES DE S. STANISLAS KOSTKA.

Voyez les Dévotions, 2e *partie*, n° 105, *p.* 465.

Les Indulgences *perpétuelles*, attachées à cette dévotion, sont :

1°. Une Indulgence *plénière perpétuelle*, au jour de la fête de S. Stanislas Kostka, (13 novembre), et même le dimanche, où elle aura été transférée, par l'Évêque diocésain, pour la plus grande commodité des Fidèles, qui, confessés et communiés, visiteront l'Église, ou l'Oratoire public, où se célèbre cette fête.

... Une Indulgence *plénière*, *un jour*, *dans le mois*, où on aura récité, *tous les jours*, un *Pater* et un *Ave*, devant l'image ou tableau du Saint, exposé dans une Église, ou Oratoire public.

☞ Si quelqu'un, par suite d'un empêchement légitime, ne peut réciter ce *Pater* et cet *Ave*, dans l'Église ou l'Oratoire ci-dessus, etc., il pourra les dire, partout où il voudra, dans les jours d'empêchement, et gagner néanmoins l'indulgence *plénière*.

2°. Une Indulgence *partielle* de 7 *ans* et de 7 *quarantaines*, *tous* les 10 *Dimanches* avant la fête du Saint, pour tous ceux, qui visiteront l'Église, ou l'Oratoire, où on célèbre la fête.

... Une *partielle* de 100 *jours*, *tous les jours de la Neuvaine*, qui précède la fête, pour tous ceux, qui assisteront dévotement, et avec un cœur contrit, aux exercices de la Neuvaine.

... Une *partielle* de 100 *jours*, *une fois par jour*, à quiconque récitera un *Pater* et un *Ave*, devant l'image du Saint, exposée dans une Église, ou Oratoire public.

... Une *partielle* de 100 *jours*, (en outre des 7 *ans* et 7 *quarantaines des* 10 *Dimanches*), à quiconque assistera, au moins avec un cœur contrit, à la *Retraite*, dite de S. Stanislas Kostka, *une fois dans la semaine de la Retraite*.

✻ *Elles sont toutes applicables aux âmes du Purgatoire.*

(Pie VIII, *Décrets du* 3 *avril et* 1er mai, 1830. Léon XII. *Décrets du* 21 *janvier et* 25 *février*, 1826. *Décrets du* 13 *mai*, 1826, *et* 3 *mars*, 1827.)

INDULGENCES RELATIVES AUX FIDÈLES AGONISANS.

106°.

3 Pater, *en mémoire de l'Agonie de* N. S., et 3 Ave, *en mémoire des Douleurs de la* S. V.

Voyez les Dévotions, 2e *partie*, n° 106, *p.* 466.

Les Indulgences *perpétuelles*, attachées à cette dévotion, sont :

1°. Une Indulgence *plénière perpétuelle*, *une fois le mois*, au jour libre de la Communion, à quiconque aura récité, pendant *un mois* entier, pour les Fidèles agonisans, au moins *une fois par jour*, 3 *Pater*, en mémoire de la Passion et de l'Agonie de N. S. J.-C.; et 3 *Ave*, en mémoire des Douleurs de la très-sainte Vierge.

2°. Une *partielle* de 300 *jours*, *chaque fois*, qu'on les récitera.

✻ *Elles sont applicables aux âmes du Purgatoire.*

(Pie VII. *Rescrit et Décret successif de S. Em. le Cardinal-Vicaire*, *du* 18 *avril*, 1809.)

INDULGENCES RELATIVES A LA BONNE MORT.

107.

PRIÈRE : *Jésus, mon Seigneur, Dieu*, etc., POUR OBTENIR UNE BONNE MORT.

Voyez les Dévotions, 2^e *partie*, n° 107, *p.* 467.

Les Indulgences *perpétuelles*, attachées à cette dévotion, sont :

1°. Une Indulgence *plénière perpétuelle, un jour du mois*, à volonté, à tous les Fidèles qui réciteront la prière : *Jésus, mon Seigneur*, etc., pour implorer le secours Divin, au dernier moment de leur vie, et qui joindront, à la Communion de ce jour, une visite dans quelque Église, ou Oratoire public, et y feront les autres prières accoutumées.

2°. Une *partielle* de 100 *jours, une fois par jour*, à tous ceux qui la réciteront, avec un cœur contrit.

✱ *Elles sont applicables aux âmes du Purgatoire.*

(PIE VII. *Rescrit du* 12 *mars*, 1802.

LÉON XII. *Décret confirmatif* URBIS *et* ORBIS, *du* 11 *août*, 1824.)

108°.

ORAISONS, ANTIENNES, ET PRIÈRE, POUR ÊTRE PRÉSERVÉ D'UNE MORT IMPRÉVUE.

Voyez les Dévotions, 2^e *partie*, n° 108, *p.* 471.

Les Indulgences *perpétuelles*, attachées à cette dévotion, sont :

1°. Une Indulgence *plénière perpétuelle*, aux deux fêtes de la Croix, (3 mai et 14 septembre), et le Jeudi-Saint, (et même le Vendredi-Saint, pour tous ceux qui auront communié le Jeudi-Saint), pourvu qu'ils ajoutent à la communion de ces fêtes, (le Vendredi-Saint exclus), la visite d'une Église quelconque où le S. Sacrement réside, et qu'ils y fassent, tous les jours de l'année, les prières déterminées, pour obtenir d'être préservés d'une Mort imprévue, avec 5 *Pater* et *Ave*, en mémoire de la Passion de N. S., et 3 autres *Ave* à Notre-Dame-des-Sept-Douleurs.

2°. Une *partielle* de 100 *jours*, *chaque fois* qu'ils réciteront, avec un cœur contrit, ces prières et antiennes susdites.

✠ *Elles sont applicables aux âmes du Purgatoire.*

(Pie VII. *Décret du 9 mars*, 1816.)

109°.

ORAISON D'ABANDON A LA SAINTE VOLONTÉ DE DIEU.

Voyez les Dévotions, 2e *partie*, n° 109, *p.* 478.

Les Indulgences *perpétuelles*, attachées à cette dévotion, sont :

1°. Une Indulgence *plénière perpétuelle*, *une fois l'année*, au jour libre d'une communion, à tous ceux qui réciteront, *tous les jours*, l'Oraison de résignation à la volonté de Dieu : *Fiat laudetur*, etc.

2°. Une Indulgence *plénière*, *in articulo Mortis*, à ceux qui l'auront récitée fréquemment, pendant leur vie, et qui accepteront la mort des mains de

Dieu, avec un esprit de soumission et de résignation à sa sainte volonté.

3°. Une *partielle* de 100 *jours*, *une fois par jour*, à ceux qui l'auront dite avec un cœur contrit.

✠ *Elles sont applicables aux âmes du Purgatoire.*

(Pie VII. *Décret*, URBIS *et* ORBIS, *du* 19 *mai*, 1818.)

110°.

INDULGENCE PLÉNIÈRE A L'ARTICLE DE LA MORT.

Voyez les Dévotions, 2e *partie*, n° 110, *p.* 478.

L'Indulgence *plénière* (*in articulo Mortis*), à l'article de la Mort, est accordée :

1°. A tous ceux qui reçoivent, à cet effet, dans ces derniers momens, la Bénédiction, ou du Souverain Pontife, ou des Évêques, des Curés, et des Prêtres, qui en ont obtenu la faculté.

2°. A tous ceux, qui ont rempli les conditions des œuvres, prescrites pour la gagner.

☞ L'Indulgence plénière *in articulo Mortis*, n'est jamais suspendue, durant le Jubilé de l'année sainte.

(Benoît XIV. *Bulle :* Cum nos Nuper, *du* 17 *mai*, 1749.

Clément XIV. *Bulle du* 15 *mai*, 1774.

Léon XII. *Bulle du* 20 *juin*, 1824.)

INDULGENCES RELATIVES AUX FIDÈLES DÉFUNTS.

III°.

L'OFFICE DES MORTS.

Voyez les Dévotions, 2e *partie*, n° 111, *p.* 480.

Les Indulgences, attachées à cette dévotion, sont :

1°. Une Indulgence *partielle* de 100 *jours*, *chaque fois*, à tous les Fidèles qui récitent, *par obligation*, l'Office des Morts, aux jours prescrits par les rubriques du Breviaire romain.

(S. Pie V. *Bulle* : Quod a nobis, *du* 9 *juillet*, 1568.)

2°. Une Indulgence *partielle* de 50 *jours*, *chaque fois*, à ceux qui le récitent par dévotion.

(S. Pie V. *Bulle :* Superni omnipotentis Dei, *du* 5 *avril*, 1571.)

112°.

LE *De profundis*, A UNE HEURE DE NUIT.

Voyez les Dévotions, 2e *partie*, n° 112, *p.* 480.

Les Indulgences *perpétuelles*, attachées à cette dévotion, sont :

1°. Une Indulgence *plénière perpétuelle*, *une fois par an*, au jour de la communion, à tous les Fidèles, qui auront récité, chaque jour, pendant une année entière, le psaume *De profundis*, pour les

âmes du Purgatoire, à une heure de nuit, (c'est-à-dire à une heure après le commencement de la nuit), à genoux, et au son de la cloche des Morts.

☞ *Ceux qui ne savent pas le* DE PROFUNDIS *peuvent y suppléer par un* PATER, *un* AVE, *et le* REQUIEM ÆTERNAM, etc. : *ils gagnent la même indulgence.*

2°. Une *partielle* de 100 *jours*, *chaque fois*, à tous ceux qui réciteront le *De profundis*, etc., ou le *Pater*, *Ave*, etc., comme ci-dessus, au son de la cloche, etc.

(CLÉMENT XII. *Bref universel :* COELESTES ECCLESIÆ THESAUROS, *du 14 août*, 1736.)

☞ Tous ceux qui disent le *De profundis*, etc., ou le *Pater*, *Ave*, etc., comme ci-dessus, au son de la cloche des Morts, peuvent gagner les mêmes indulgences,

1°. Lors même que la cloche des Morts sonnerait, dans quelques pays ou quelques Églises, avant ou après l'heure de Nuit.

(CLÉMENT XII. *Bref ci-dessus.*)

2°. Partout, où on ne sonne pas la cloche, pour la prière des Morts.

(PIE VI. *Rescrit du 18 mars*, 1781.)

113°.

5 *Pater* ET 5 *Ave*, AVEC LE *Te Ergò*, etc.

Voyez les Dévotions, 2e *partie*, n° 113, *p.* 482.

Les Indulgences *perpétuelles*, attachées à cette dévotion, sont :

1°. Une Indulgence *plénière perpétuelle, un jour de chaque mois*, à volonté, pour tous ceux qui,

vraiment contrits, et considérant la Passion de N. S., auront récité, pendant le mois entier, les 5 *Pater* et 5 *Ave*, etc., avec le verset : *Te ergò, quæsumus*, etc., pour les âmes du Purgatoire; et qui, s'étant confessés, auront participé, ce jour-là même, à la sainte Communion, et prié pour la S. Église et pour le repos des Défunts.

2°. Une Indulgence *partielle*, de 300 *jours*, *chaque jour*, à tous ceux qui, au moins contrits de cœur, et occupés de la Passion de N. S., réciteront les susdites prières pour les âmes du Purgatoire.

✻ *Ces Indulgences peuvent s'appliquer aux âmes du Purgatoire.*

(Pie VII. *Bref universel, du 7 février*, 1817.)

114°.

ORAISONS QUOTIDIENNES POUR LES AMES DU PURGATOIRE.

Voyez les Dévotions, 2e *partie*, n° 114, *p.* 483.

L'Indulgence *perpétuelle*, attachée à cette dévotion, est :

Une Indulgence *partielle perpétuelle*, de 100 *jours*, à quiconque récitera dévotement, et avec un cœur contrit, *une fois le jour*, les Oraisons quotidiennes pour les âmes du Purgatoire, avec un *Pater*, un *Ave*, et le *De profundis*.

✻ *Elle est applicable aux âmes du Purgatoire.*

☞ On exhorte ceux qui seront dans l'usage de dire ces Prières quotidiennes, à y ajouter deux *Ave Maria;*

L'un, pour les Fidèles assidus à ce pieux exercice;

L'autre, pour tous ceux qui sont pleins de zèle pour le propager.

115°.

HEURE D'ORAISON POUR LES 3 DERNIERS JOURS SAINTS.

Voyez les Dévotions, 2e *partie*, n° 115, *p.* 486.

L'Indulgence, attachée à cette dévotion, est:

Une Indulgence *partielle* de 7 *ans* et 7 *quarantaines*, le Jeudi, le Vendredi, et le Samedi-Saint, à tous les Fidèles, qui feront une heure d'oraison Mentale ou Vocale, ces trois derniers jours de la Semaine-Sainte, pour les âmes du Purgatoire.

✠ *Elle est applicable aux âmes du Purgatoire.*

☞ Elle n'est accordée que pour l'Italie et les îles adjacentes.

(Benoît XIV. *Décret du* 6 *avril*, 1745.)

116°.

INDULGENCES, DANS L'ANNÉE SAINTE, TOUTES APPLICABLES AUX DÉFUNTS.

Voyez les Dévotions, 2e *partie*, n° 116, *p.* 487.

1°. Toutes les Indulgences pour les *Vivans* sont *suspendues*, pendant le Jubilé de l'année Sainte; mais non durant le Jubilé d'extension, à moins d'une suspension formellement annoncée par l'Évêque diocésain, dans son Mandement du Jubilé.

(Sixte IV, Alexandre VI, Clément VII, Jules III, Grégoire XIII, dans leurs Bulles pour les Jubilés.)

2°. Toutes les Indulgences *perpétuelles ou temporaires, plénières, ou partielles*, sont comprises dans cette suspension.

(Benoît XIV, Léon XII, dans leurs Bulles pour les Jubilés.)

EXCEPTIONS SPÉCIALES.

Les Indulgences, qui sont exceptées de cette suspension, sont :

... 1° Les Indulgences *in articulo Mortis*, n° 110, *p.* 478.

(Benoît XIV, Clément XIV, Léon XII. *Voyez ci-après.*)

... 2°. Les Indulgences dites de l'*Ave Maria* ou de l'*Angelus*, n° 69, *p.* 366.

(Benoît XIII. *Voyez ci-après.*)

... 3°. L'Indulgence de l'*Oraison des* 40 *heures*, n° 40, *p.* 297.

(Benoît XIII. *Bulle du* 2 *mai*, 1725.

Léon XII. *Bulle du* 20 *juin*, 1824.)

... 4°. L'Indulgence de l'accompagnement du Saint-Viatique chez les Malades, n° 39, *p.* 297.

(Benoît XIV, Clément XIV, Léon XII. *Voyez ci-après.*)

... 5°. La remise ou compensation des fautes échappées à la fragilité humaine, pendant la récitation de l'Office.

... 6°. Les Indulgences des Légats *à latere*, Nonces apostoliques, Évêques, pour fonctions pontificales, Messe solennelle, Consécration d'Église.

Telle est la substance des Bulles sur la suspension du Jubilé.

(Benoît XIV, *du* 17 *mai*, 1749.

Clément XIV, *du* 15 *mai*, 1774.

Léon XII, *du* 20 *juin*, 1824.)

⁂ *Toutes les Indulgences ci-dessus*, même non suspendues, *peuvent être appliquées aux âmes du Purgatoire.*

(Benoît XIV, Clément XIV, Léon XII, *mêmes Bulles que ci-dessus.*)

INDULGENCES RELATIVES A L'OFFICE DIVIN.

117°.

ORAISON FINALE : *Sacrosanctæ*, etc., AVEC UN *Pater* ET UN *Ave*.

Voyez les Dévotions, 2e *partie*, n° 117, *p.* 489.

Il n'y a point d'Indulgence proprement dite, accordée à cette Dévotion; mais la simple remise ou compensation des fautes, échappées à la fragilité humaine, pendant la récitation de l'Office Divin.

☞ Elle n'est point suspendue, durant le Jubilé de l'année Sainte.

118°.

PSAUMES GRADUELS ET PÉNITENTIAUX.

Voyez les Dévotions, 2e *partie*, n° 118, *p.* 490.

Les Indulgences *partielles*, attachées à cette dévotion, sont :

1°. Une *partielle* de 50 *jours*, *chaque fois*, à tous les Fidèles, qui auront récité, *par obligation*, les psaumes graduels et pénitentiaux, aux jours prescrits par les Rubriques du Bréviaire Romain.

(S. Pie V. *Bulle :* Quod a nobis, *du 9 juillet*, 1568.)

2°. Une *partielle de 40 jours*, *chaque fois*, à ceux qui les réciteront, *par dévotion*, en quelque temps que ce soit.

(S. Pie V. *Bulle :* Superni omnipotentis Dei, *du 5 avril*, 1571.)

INDULGENCES RELATIVES A L'ORAISON MENTALE.

119°.

FAIRE L'ORAISON MENTALE.

Voyez les Dévotions, 2e *partie*, n° 119, *p.* 505.

L'Indulgence *perpétuelle*, attachée à cette dévotion, est :

Une indulgence *plénière perpétuelle*, *une fois le mois*, au jour de la Communion, à tous les Fidèles, qui auront fait, *tous les jours du mois*, une demi-heure, ou un quart-d'heure d'Oraison Mentale.

✠ *Elle est applicable aux âmes du Purgatoire.*

(Benoît XIV, *Bulle:* Quemadmodum, *du 16 décembre*, 1746.)

120°.

ENSEIGNER OU APPRENDRE L'ORAISON MENTALE.

Voyez les Dévotions, 2e *partie*, n° 120, *p.* 505.

Les Indulgences *perpétuelles*, attachées à cette dévotion, sont :

1°. Une Indulgence *plénière perpétuelle*, *une fois le mois*, au jour de la Communion, à toutes les personnes qui auront, *au milieu d'un grand concours de monde*, ou *enseigné* ou *appris* la méditation ou l'oraison Mentale.

2°. Une Indulgence *partielle* de 7 *ans* et 7 *quarantaines*, toutes les fois que, vraiment contrits et communiés, ils assisteront à l'explication de l'oraison Mentale.

✻ *Ces Indulgences sont applicables aux âmes du Purgatoire.*

(Benoît XIV. *Bulle du* 16 *décembre*, 1746.)

INDULGENCES RELATIVES A LA DOCTRINE CHRÉTIENNE.

121°.

DOCTRINE CHRÉTIENNE, OU CATÉCHISME.

Voyez les Dévotions, 2e *partie*, n° 121, *p.* 505.

Les Indulgences *perpétuelles*, attachées à cette dévotion, sont :

1°. L'Indulgence *plénière*, aux fêtes de Noël, de Pâques, et des B. Apôtres S. Pierre et S. Paul, pour tous les Fidèles, qui, confessés et communiés, sont dans la pieuse habitude d'assister au Catéchisme, ou d'apprendre aux autres la Doctrine Chrétienne.

2°. Les Indulgences *partielles* suivantes :

... 1°. Une de 7 *ans* et 7 *quarantaines*, *chaque fois*, à tous ceux qui, confessés et communiés, assisteront au Catéchisme, ou apprendront aux autres la Doctrine Chrétienne.

(CLÉMENT XII. *Bref du 27 juin*, 1735.)

... 2°. Une Indulgence *partielle*, de 7 *ans*, *à toutes les fêtes de la sainte Vierge*, pour tous les Fidèles, de quelque âge que ce soit, qui, étant dans l'usage de fréquenter les Écoles, ou les Églises, pour apprendre la Doctrine Chrétienne, se seront *confessés*, et auront *communié*.

... Et de 3 *ans*, pour tous ceux qui se seront *seulement confessés*.

... 3°. Une *partielle*, de 7 *ans*, *chaque fois*, aux *Chefs*, ou *Maîtres des Écoles*, qui, aux jours de fêtes, conduiront leurs disciples à l'instruction de la Doctrine Chrétienne, et la leur apprendront.

... Et de 100 *jours*, *chaque fois*, que, dans *les jours ouvriers*, ils leur expliqueront la Doctrine Chrétienne.

... 4°. Une *partielle* de 100 *jours*, *chaque fois*, aux *Pères* et *Mères*, qui instruiront ainsi leurs enfans, ou les personnes, qui sont à leur service.

... 5°. Une *partielle* de 100 *jours*, *chaque fois*, à tous ceux, qui étudieront la Doctrine Chrétienne, pendant *une demi-heure*, pour l'apprendre, ou pour l'enseigner aux autres.

(Paul V. *Bulle* : Ex credito nobis, *du* 6 *octobre*, 1607.)

122°.

EXPLICATION DE L'ÉVANGILE, OU PRÔNE.

Voyez les Dévotions, 2e *partie*, n° 122, *p.* 507.

Les Indulgences, attachées à cette dévotion, sont :

1°. Une Indulgence *plénière*, pour tous ceux, qui assistent dévotement au Prône, ou à l'explication de l'Évangile, aux fêtes de Noël, de Pâques, et des B. Apôtres S. Pierre et S. Paul, pourvu qu'ils aient rempli les conditions prescrites, de la confession, communion, etc. (*Benoît* XIV. *Décret du* 31 *juillet*, 1756.)

2°. Une Indulgence *plénière*, aux fêtes de l'Épiphanie de N. S., et de la Pentecôte, pour les mêmes et sous les mêmes conditions, d'après les instances du Vénérable Collége des Curés de Rome. (*Pie* VI, *Rescrit du* 12 *décembre*, 1784.)

3°. Une Indulgence *partielle*, de 7 *ans* et 7 *quarantaines*, *toutes les fois* que l'on assiste dévotement à l'explication de l'Évangile, ou au Prône, qui se fait, dans chaque Paroisse, *tous les Dimanches* de l'année, et les grandes fêtes occurrentes, selon les Décrets du S. Concile de Trente. (*Sess.* 5, *ch.* 2, *et Sess.* 22, *ch.* 8.)

☞ *Ces Indulgences peuvent aussi être gagnées par les Curés, et par les Prêtres, qui les suppléent, pour expliquer au peuple le S. Évangile.*

(Benoît XIV. *Décret du* 31 *juillet*, 1756.

Pie VI. *Rescrit du* 12 *décembre*, 1784.)

123°.

CANTIQUES SPIRITUELS.

Voyez les Dévotions, 2e *partie*, n° 123, *p.* 508.

Les Indulgences *perpétuelles*, attachées à cette dévotion, sont :

1°. Une Indulgence *plénière perpétuelle, une fois par mois, au jour de la communion*, pour ceux qui, *dans le cours de ce mois*, auront encouragé le chant des Cantiques, ou qui y auront assisté.

2°. Une Indulgence *partielle*, d'un *an, chaque fois* que l'on sera promoteur de ce pieux exercice.

... Une *partielle* de 100 *jours chaque fois*, à quiconque chantera des Cantiques, avec un cœur contrit.

⁂ *Ces Indulgences sont applicables aux âmes du Purgatoire.*

(Pie VII. *Rescrit du* 16 *janvier*, 1817.)

INDULGENCES RELATIVES AUX ŒUVRES DE MISÉRICORDE.

124°.

NOURRIR TROIS PAUVRES, EN L'HONNEUR DE LA SAINTE FAMILLE : *Jésus*, *Marie*, *Joseph*.

Voyez les Dévotions, 2e *partie*, n° 124, *p.* 508.

Les Indulgences *perpétuelles*, attachées à cette dévotion, sont :

1°. Une Indulgence *plénière, au jour de la Com-*

munion, toutes les fois que l'on donnera, *ce jour là*, un repas de Charité, ou une aumône alimentaire, à trois pauvres, en l'honneur des trois personnes de la Sainte Famille, et que l'on priera, selon les intentions du Souverain Pontife.

2°. Une Indulgence *partielle* de 7 *ans* et de 7 *quarantaines*, *chaque fois*, *hors du jour de la Communion*, si l'on est vraiment repentant de ses fautes.

... Une *partielle* de 100 *jours*, à toutes les personnes de la Famille, ou aux domestiques de la Maison, qui concourent à cette œuvre de Miséricorde par leurs services, ou même par leur seule présence.

✠ *Ces Indulgences sont applicables aux âmes du Purgatoire.*

(PIE VII. *Rescrit du* 13 *juin*, 1815.)

125°.

VISITE DES HOSPICES ET DES MAISONS DE REFUGE.

Voyez les Dévotions, 2e *partie*, n° 125, *p.* 509.

Les Indulgences *perpétuelles*, attachées à cette dévotion, sont :

1e. Les Indulgences *plénières perpétuelles*, savoir:

... 1°. Une Indulgence *plénière, au jour de Communion*, où on se sera fait inscrire parmi les députés ou bienfaiteurs de *l'Hospice*, ou *Maison de Refuge*.

... 2°. Une Indulgence *plénière*, au jour de saint JEAN l'Évangéliste, (27 décembre), à tous ceux,

qui, confessés et communiés, visiteront l'Église de S. Jean, *in ayno*, où les directeurs de la Maison du Refuge de Rome célèbrent les divins offices.

... 3°. Une Indulgence *plénière*, *à l'article de la mort*, pour toutes les personnes attachées à cette œuvre de Miséricorde, qui, contrites de leurs fautes, invoqueront au moins du fond du cœur, les Noms de Jésus et de Marie.

2°. Les Indulgences *partielles* sont:

... 1°. Une Indulgence *partielle* de 200 *jours*, à tous ceux qui se prêteront par eux-mêmes, ou avec l'aide des autres, aux soins spirituels ou temporels, des femmes ou filles repenties.

... 2°. Une *partielle* de 100 *jours*, *chaque fois* que l'on récitera l'Office des Morts, ou que l'on entendra, ou que l'on célébrera (si on est Prêtre) la Messe d'anniversaire, pour les députés ou bienfaiteurs de l'OEuvre.

... 3°. Une *partielle* de 60 *jours*, à ceux qui donneront une aumône pécuniaire, ou une aumône alimentaire de pain, aux repenties, *toutes les fois* qu'ils concourront à cette aumône par eux-mêmes ou par autrui.

... 4°. Une *partielle* de 60 *jours*, *chaque fois* qu'ils contribueront, par aumônes, à les établir en honnête et légitime mariage, ou à les faire doter pour leur faciliter l'entrée dans un Monastère.

... 5°. Enfin, tous les députés ou bienfaiteurs de l'OEuvre seront, pendant leur vie, participans de toutes les Prières et bonnes œuvres des personnes de la Maison du *Refuge;* et à leur mort, s'ils ont persévéré constamment dans leur exercice de charité envers ces personnes soulagées par leur

soins, on célébrera trois Messes pour le repos de leurs âmes.

(PIE VII. *Rescrit de la Secrétairerie des Mémoriaux, du 16 septembre, 1806.*)

☞ Les Indulgences ci-dessus n'ont été accordées, par PIE VII, que pour la *Maison de Refuge*, établie à Rome, en 1806, près SAINTE-MARIE *in Transtevere*, pour les femmes seulement, qui, après avoir subi leur temps de condamnation dans la prison publique, *dite de* S. MICHEL, veulent entrer spontanément, et de leur plein gré, dans ce pieux asile, pour y passer leur vie, loin de toutes les occasions dangereuses, pour y expier leurs désordres passés dans les larmes et les travaux de la pénitence. Les Maisons de Refuge semblables peuvent demander et obtenir facilement du S. Père les mêmes indulgences, pour encourager la charité des uns et la pénitence des autres.

INDULGENCES RELATIVES AUX CROIX, CRUCIFIX, CHAPELETS, MÉDAILLES, etc.

126°.

SOMMAIRE DES INDULGENCES RELATIVES AUX CROIX, etc.

Quoique les Souverains Pontifes aient, de temps immémorial, béni et donné aux Fidèles des choses sacrées d'or, d'argent, de métal, ou de quelque autre matière précieuse; et que, de cette origine soit venu l'usage, consacré par les Papes, de bénir et de distribuer des Croix, Crucifix, Chape-

lets et Médailles, etc.; néanmoins il est certain qu'avant le seizième siècle, ils n'avaient pas encore appliqué des indulgences à ces pieux objets de dévotion. SIXTE V fut le premier Pape, qui, lors de la Restauration de l'Archibasilique patriarcale de SAINT-JEAN-DE-LATRAN, ayant trouvé au milieu des ruines des anciens murs, beaucoup de Médailles d'or et d'argent, où se trouvait gravée la sainte Croix, ou quelque figure analogue, en fit une distribution générale, et accorda beaucoup d'indulgences, à quiconque les porterait avec respect, ou les conserverait avec soin, et accomplirait les œuvres prescrites, par sa Bulle : LAUDEMUS VIROS, *en date du* 1er *décembre*, 1587; les Souverains Pontifes, ses successeurs, appliquèrent aussi des indulgences non plus seulement à des Médailles, mais aux Croix, Crucifix, Rosaires, Chapelets, etc., qu'ils avaient bénits, persuadés que l'usage de ces pieux objets, entre les mains des Fidèles, ranimerait leur foi et leur religion envers Dieu, et exciterait, en eux, des sentimens de vénération pour la sainte Vierge et les Saints, avec le désir d'imiter leurs vertus.

☞ A l'avénement d'un nouveau Pape, on dresse de nouveau un *Élenco*, ou Sommaire de ces Indulgences, que l'on imprime dans les deux langues: *latine* et *italienne*.

ÉLENCO, OU SOMMAIRE DES INDULGENCES

De la concession de N. T. S. P. le Pape,

GRÉGOIRE XVI.

Il y a des Indulgences, attachées aux Croix, Crucifix, Rosaires, Chapelets, petites Statues, Médailles, etc., en faveur des Fidèles, qui feront les

œuvres pieuses prescrites, en se conformant toutefois aux observations suivantes, selon le vœu et le désir du S. Père, qui a voulu qu'elles fussent connues de tous les Fidèles, et en tête des Indulgences qu'il a accordées. En voici le texte même, traduit sur l'original italien :

OBSERVATIONS PRÉLIMINAIRES.

Première. — Les Fidèles, pour gagner les Indulgences, dont le S. Père a enrichi, par sa Bénédiction apostolique, ou par délégation, les Croix, Crucifix, Chapelets, etc., doivent avoir avec eux, ou conserver dans leurs maisons, quelques-uns de ces objets.

Seconde. — Ils sont obligés de réciter les Oraisons et Prières de dévotion requises (comme conditions nécessaires pour gagner les Indulgences), ou en portant sur eux quelques-uns de ces objets; ou, s'ils ne les ont pas avec eux, en les conservant dans leur propre chambre, ou dans un autre lieu décent de leur maison; ils doivent réciter devant eux, les Prières respectives.

Troisième. — Sa Sainteté n'autorise à bénir, (pour y attacher des Indulgences,) aucune image gravée ou peinte; ni les Croix, Crucifix, Petites Statues, ou Médailles, qui sont de fer, d'étain, de plomb, ou d'une matière fragile, non compacte, qui serait facile à se briser, ou à se détériorer.

Quatrième. — Sa Sainteté veut que les images ou figures de Saints, pour être susceptibles de Bénédiction et d'Indulgences, représentent des Saints, déjà canonisés, ou inscrits au Martyrologe Romain.

☞ *Les Fidèles peuvent aussi gagner toutes les Indulgences, contenues dans le sommaire sui-*

vant, pourvu qu'ils portent, avec eux, quelques-uns des objets ci-dessus, Croix, Chapelets, etc., (qui aient touché les Lieux Saints, ou les S. Reliques de la Terre-Sainte,) par concession perpétuelle du Vénérable INNOCENT XI, *dans son Bref*: UNIGENITI DEI FILII, *du 28 janvier, 1688, confirmé par le Décret d'*INNOCENT XIII, *du 5 juin, 1721, avec défense de les vendre, échanger, ou prêter, etc.*

Telles sont les observations préliminaires, indispensables, pour bien comprendre les Indulgences qui sont attachées aux œuvres de piété ci-après.

1°. Les Indulgences *plénières*, savoir :

... 1°. Une Indulgence *plénière*, *à l'article de la mort*, pour quiconque, ayant recommandé dévotement son âme à Dieu, (se conformant à l'instruction de BENOÎT XIV, contenue dans sa Bulle : PIA MATER, du 5 avril, 1747), sera disposé à recevoir la mort, avec un cœur calme et résigné, des mains de Dieu ; et qui, vraiment repentant et confessé, aura communié ; ou qui, ne le pouvant pas, sera contrit de ses fautes, et invoquera, s'il a encore la parole libre, le S. Nom de JÉSUS, de *bouche*, ou du moins de *cœur*.

... 2°. Une Indulgence *plénière* à quiconque aura récité, au moins *une fois*, *par semaine*,

... La Couronne de Notre Seigneur,

... Ou le Chapelet de la sainte Vierge,

... Ou l'Office Divin,

... Ou le petit Office de la sainte Vierge,

... Ou l'Office des Morts,

... Ou les Psaumes graduels,

... Ou les sept Psaumes pénitentiaux ;

Ou qui sera dans l'usage de faire les bonnes œuvres ci-après :

... Enseigner les Élémens de la Foi,

... Visiter les Prisonniers, dans les Prisons,

... Assister les Malades, dans les Hôpitaux,

... Entendre la Messe, ou la célébrer, s'il est Prêtre.

Si, toutefois, ayant un vrai repentir de ses fautes, et les ayant confessées à un Prêtre approuvé de l'ordinaire, il a communié aux jours des Fêtes, prescrits pour gagner, *chaque fois*, l'indulgence *plénière*, savoir : Les Fêtes de Noël, de l'Épiphanie, de la Résurrection, de l'Ascension, de la Pentecôte, de la Sainte-Trinité, et le jour de la Fête-Dieu; les Fêtes aussi de la Conception, de la Nativité, de la Purification, de l'Annonciation, de l'Assomption de la Ste. Vierge, de la Nativité de S. Jean-Baptiste, de S. Joseph, des B. Apôtres S. Pierre et S. Paul, de S. André, de S. Jacques-le-Majeur, de S. Jean, de S. Thomas, de S. Philippe et S. Jacques, de S. Barthélemi, de S. Mathieu, de S. Simon et S. Jude, de S. Mathias et de la Toussaint; et s'il prie, avec dévotion, aux jours susdits, pour l'extirpation des Schismes et des Hérésies, pour la propagation de la Foi Catholique, pour la Paix et la Concorde entre les Princes chrétiens, et pour tous les besoins de la Sainte Église.

2°. Les Indulgences *partielles*, savoir :

... 1°. Une Indulgence *partielle* de 7 *ans* et 7 *quarantaines*, pour tous les Fidèles, qui accompliront les mêmes œuvres et les mêmes conditions, à *toutes les autres Fêtes de* N. S. et *de* la S. Vierge.

... 2°. Une *partielle* de 5 *ans* et 5 *quarantaines*,

en faisant les mêmes œuvres, à toutes les autres *Fêtes* ou *Dimanches* de l'année.

... 3°. Une *partielle* de 100 *jours*, en les faisant en quelqu'autre jour de l'année que ce soit.

... 4°. Une *partielle* de 200 *jours*, *chaque fois*, à quiconque visitera les Incarcérés dans les Prisons, les Malades dans les Hospices; et leur donnera quelque assistance spirituelle ou corporelle; ou enseignera la Doctrine Chrétienne dans une Église ou Oratoire; ou instruira, dans sa Maison, ses Enfans, ou ses Parens, ou ses Serviteurs.

... 5°. Une *partielle* de 100 *jours*, *chaque fois*, à quiconque sera dans l'usage de réciter, au moins *une fois*, *par semaine*, le Rosaire, ou le Chapelet; l'Office de la sainte Vierge, ou des Morts; ou les Vêpres et un Nocturne, au moins, avec les Laudes des Morts; ou les sept Psaumes pénitentiaux, avec les Litanies et les Oraisons.

... 6°. Une *partielle* de 100 *jours*, *chaque fois*, à quiconque récitera l'*Angelus Domini*, etc., au son de la Cloche de quelque Église, le Matin, ou à Midi, ou le Soir; ou qui dira un *Pater* et *Ave*, s'il ne sait pas *l'Angelus*.

... 7°. Une *partielle* de 100 *jours*, *chaque jour*, à quiconque récitera pareillement le *De profundis*, etc., au son de la Cloche des Morts, à une heure de Nuit, ou qui dira un *Pater* et *Ave*, s'il ne sait pas le *De profundis*.

... 8°. Une *partielle* de 100 *jours*, *une fois*, *chaque vendredi*, à quiconque s'occupera dévotement de la Passion et de la Mort du Divin Rédempteur, et qui dira à cette intention 3 *Pater* et 3 *Ave*.

... 9°. Une *partielle* de 100 *jours*, *chaque fois*, à quiconque, ayant un vrai regret du passé, et un

ferme propos pour l'avenir, fera l'examen de sa conscience, et récitera, avec dévotion, 3 *Pater* et 3 *Ave*, en l'honneur de la T. S. Trinité; ou qui dira 5 *Pater* et 5 *Ave*, en mémoire des 5 Plaies de N. S. J. C.

... 10°. Une *partielle* de 50 *jours*, *chaque fois*, à quiconque fera une sorte d'oraison préparatoire avant la Messe, ou avant la Communion; ou avant la récitation de l'Office Divin, ou de l'Office de la Ste Vierge.

... 11°. Une *partielle* de 50 *jours*, à quiconque priera dévotement pour les Fidèles Agonisans, ou qui dira pour eux au moins un *Pater* et un *Ave*.

✻ *Les Fidèles peuvent gagner pour eux-mêmes ces Indulgences; mais elles sont aussi applicables aux âmes du Purgatoire, par manière de suffrage.*

DISPOSITIF DE L'*Elenco* OU DU *Sommaire*.

☞ 1°. Sa Sainteté déclare que, par la concession des Indulgences ci-dessus, elle ne déroge nullement à celles que ses prédécesseurs ont accordées déjà pour les mêmes œuvres, voulant que leurs concessions demeurent intactes et en pleine vigueur.

2°. Le S. Père ordonne, que, dans la distribution des Chapelets, ou autres objets bénits, et dans leur usage, on observe *le Décret d'*ALEXANDRE VII, *donné le 6 février*, 1657, (*qui confirme et cite celui de* CLÉMENT VIII, *en date du 10 janvier*, 1597) lequel déclare ce qui suit, savoir:

... 1°. Les Indulgences, attachées aux objets bénits, ne sont valables que pour les personnes, pour lesquelles ils ont été bénits, ou à qui ils ont été distribués et donnés en propre, pour la première fois.

... 2°. Si on perd quelques-uns de ces objets bénits, on ne peut, de soi-même, leur en substituer d'autres, à son gré, nonobstant toute concession, ou privilége contraire; mais il faut les remplacer par de nouveaux objets bénits et indulgenciés pour soi personnellement.

... 3°. On ne peut ni les prêter, ni les donner aux autres, *à l'effet ou à dessein de communiquer les Indulgences;* parce qu'alors on perdrait toutes les Indulgences personnelles, qui y ont été attachées pour soi personnellement.

... 4°. Le S. Père défend de *vendre* les objets qui ont reçu la Bénédiction *papale, conformément à la disposition et teneur du Décret de la S. Congrégation des Indulgences, en date du 5 juin*, 1721.

... 5°. Le S. Père confirme le *Décret* de Benoît XIV, *du 19 août*, 1752, qui déclare expressément que les *Messes*, qui sont dites à un autel, où on a placé soit un Crucifix, soit des Médailles, bénits par le Pape; ou qui sont célébrées par un Prêtre, qui les porte sur lui, *ne jouissent d'aucune sorte de privilége.*

... 6°. Le S. Père défend en outre, à quiconque assiste les Mourans, de leur donner, avec ces Crucifix, la Bénédiction, accompagnée de l'Indulgence plénière, à l'article de la Mort, sans en avoir obtenu, par écrit, le pouvoir spécial; parce que Benoît XIV, par sa Bulle *Pia Mater*, y a suffisamment pourvu.

... 7°. Le S. Père enfin, adhérant pleinement aux dispositions du *Décret de* Clément VIII, *en date du 10 janvier*, 1597, veut et commande que le présent Elenco, ou Sommaire d'Indulgences, soit imprimé, pour la commodité des Fidèles, en *latin*

et en *italien*; et que l'impression de ce Sommaire, en ces deux langues, ne puisse avoir lieu hors de Rome, selon la teneur du *Décret confirmatif* d'ALEXANDRE VII, dans son Décret ci-dessus.

INDULGENCES RELATIVES AUX ORDRES RÉGULIERS.

127°.

SOMMAIRE DES INDULGENCES POUR LES ORDRES RÉGULIERS.

Observations préliminaires.

1°. Les Religieux et les Religieuses, de quelque ordre ou institut que ce soit, peuvent d'abord, (en se conformant aux conditions prescrites), gagner toutes les Indulgences, indiquées dans cet ouvrage, qui sont universelles et communes à tous les états, à l'exception de quelques-unes qui sont locales.

Les Ordres réguliers ont aussi des Indulgences qui leur sont propres.

☞ *On entend par* ORDRES RÉGULIERS, *non seulement les Moines et les Mendians; mais tous les ordres, de l'un et de l'autre sexe, quelle que soit leur dénomination, qui ont les* TROIS VOEUX SOLENNELS, *etc., comme l'a déclaré la S. Congrégation des Indulgences, dans les Décrets du* 8 *mai*, 1713, *et* 23 *avril*, 1714.

2°. Les Ordres réguliers avaient obtenu beaucoup

d'Indulgences avant le pontificat de PAUL V; mais ce Pape, par son *Bref universel :* ROMANUS PONTIFEX, *du* 23 *mai*, 1606, les a révoquées toutes, *excepté toutefois les Indulgences, annexées à leurs Églises, selon la déclaration de la S. Congrégation des Indulgences, du* 7 *septembre*, 1607, *et celle de la S. Congrégation des Évêques et Réguliers, du* 21 *août*, 1615.

3°. PAUL V a accordé de nouveau, *à perpétuité, dans son Bref universel*, les Indulgences suivantes, à tous les Religieux dénommés ci-dessus, et à toutes les Religieuses, qui ont une Règle quelconque approuvée, la clôture et les trois Vœux solennels.

BENOÎT XIII, *dans son Bref universel, et perpétuel*, IN SUPREMO, *du* 11 *avril*, 1728, en a aussi accordé quelques-unes particulières, que nous indiquerons ci-après.

INDULGENCES POUR LES ORDRES RÉGULIERS.

Les Indulgences *perpétuelles*, accordées aux Ordres Réguliers, sont ou *plénières*, ou *partielles :*

1°. Les Indulgences *plénières perpétuelles*, sont :

... 1°. Une Indulgence *plénière*, à tous les Fidèles de l'un et l'autre sexe, qui, conformément aux Constitutions Apostoliques, se revêtent de l'habit Religieux, et après avoir rempli les œuvres prescrites, *le premier jour de leur entrée en religion, ou le jour de leur prise d'habit.*

... 1°. Une Indulgence *plénière* à tout Novice, qui, après un *an révolu* de Noviciat, fera la *profession religieuse*, et remplira les conditions ordinaires.

... 3°. Une Indulgence *plénière* aux Religieuses,

au jour de leur *prise de Voile*, ou de leur *Bénédiction* ou *Consécration*, comme si c'était le jour de leur Profession Religieuse.

(BENOÎT XIII. *Bref du* 11 *avril*, 1728.)

... 4°. Une Indulgence *plénière*, à tous les Religieux, ou Religieuses, qui feront la Communion, etc., le *jour de la Fête principale de leur ordre*, et à tout Prêtre d'un Ordre Religieux qui aura célébré la Messe ce jour-là, prié Dieu, pour les besoins de la sainte Église, etc.

... 5°. Une Indulgence *plénière*, à tout Religieux, canoniquement promu au Sacerdoce, au *jour où il dira sa première Messe;* et à tous les Religieux de la même Maison, ou Religion, *présens à cette première Messe*, qui auront *fait la Communion*, ce même jour; ou qui auront *dit*, eux-mêmes, *la Messe*, s'ils sont Prêtres.

... 6°. Une Indulgence *plénière*, à tous les Religieux de l'un et de l'autre sexe, *toutes les fois et autant de fois*, qu'avec la permission de leurs supérieurs respectifs, ils feront 10 *jours de Retraite*, ou d'exercices spirituels, en s'occupant de la Méditation des quatre fins de l'homme, de la Passion de N. S. J.-C., des Bienfaits de Dieu, etc.; mais ils doivent en outre, *chaque jour de la Retraite*, faire au moins *deux heures d'oraison mentale*, quelques actes de vertu ou pratiques de Mortification, quelques prières vocales ou oraisons jaculatoires, ou autres choses semblables; et *dans l'espace des dix jours de Retraite*, faire une confession ou générale, ou annuelle, ou ordinaire, et la Communion, à l'intention des fins ordinaires; ou dire la Messe, s'ils sont Prêtres.

... 7°. Une Indulgence *plénière*, *toutes les fois* que des Religieux, par obéissance au Souverain Pon-

tife, ou avec permission de leurs Supérieurs, se transporteront chez les infidèles ou les hérétiques, pour leur prêcher la foi de Jésus-Christ, et pour les instruire dans la Religion Catholique, et feront, outre les œuvres ordinaires, la Communion, ou diront la Messe, s'ils sont Prêtres, *au jour de leur départ*, et *au jour de leur entrée dans les Provinces ou Royaumes* de leur Mission.

... 8°. Une Indulgence *plénière*, *chaque fois*, que, dans les visites générales, le Supérieur, à l'effet d'en obtenir de Dieu l'heureuse issue, ayant établi une Oraison continue des 40 heures dans les Couvens, ou Monastères de son Ordre, un Religieux (ou une Religieuse), fera, une ou plusieurs fois, *deux heures d'oraison*, en priant Dieu pour la concorde des Princes chrétiens, pour l'accroissement de l'observance et discipline Régulière; et qui, confessé, fera la Communion, ou dira la Messe, s'il est Prêtre.

... 9°. Une Indulgence *plénière*, *à l'article de la Mort*, pour tous les Religieux ou Religieuses qui, étant confessés et communiés, ou, qui ne pouvant le faire, seront vraiment contrits, et invoqueront, avec dévotion, de *bouche* ou de *cœur*, le S. Nom de Jésus.

... 10°. Les mêmes Indulgences *plénières*, ou *partielles*, qui sont attachées à la visite des Églises stationales de Rome, pour tous les Religieux de l'un et l'autre sexe, qui, *dans les jours respectifs des Stations de Rome*, désignées dans le Missel Romain, *visiteront leur Église* propre intérieure: ils jouiront des mêmes priviléges, que s'ils faisaient personnellement les Stations extérieures.

2°. Les Indulgences *partielles perpétuelles*, sont:

...1°. Une Indulgence *partielle* de 60 *ans et* 60

quarantaines, *le dernier Dimanche du mois*, à tous les Religieux qui, pendant un mois entier, feront, chaque jour, une demi-heure d'oraison mentale, et qui, confessés, auront fait la Communion, ou dit la Messe, s'ils sont Prêtres.

☞ Ils peuvent aussi jouir également de l'Indulgence *plénière mensuelle*, accordée à tous les Fidèles qui font une *demi-heure d'oraison*, *tous les jours*, *pendant un mois*.

... 2°. Une Indulgence *partielle*, de 5 *ans* et 5 *quarantaines*, *chaque jour*, à tous les Religieux et Religieuses, qui réciteront, devant l'Autel de leur Église, 5 *Pater et* 5 *Ave*.

... 3°. La même Indulgence *partielle*, de 5 *ans* et 5 *quarantaines*, *chaque fois*, à tous ceux qui, étant en voyage, hors de leurs Couvens ou Monastères, pour cause légitime, ou domiciliés ailleurs pour un temps, comme les professeurs et les Prédicateurs, etc., réciteront, les 5 *Pater* et 5 *Ave* devant un Autel quelconque.

... 4°. Une indulgence *partielle*, de 3 *ans* et 3 *quarantaines*, *chaque fois*, à tous les Religieux qui, vraiment contrits dans le fond de leur cœur, diront leur *Coulpe au Chapitre*, en accusant leurs fautes, défauts et imperfections; et en faisant entre eux la *Conférence spirituelle*.

(PAUL V. *Bref universel et perpétuel*: ROMANUS PONTIFEX, *du* 23 *mai*, 1606.)

CONCLUSION.

Telles sont les Indulgences accordées, *en général*, et en vertu du Bref de Paul V, aux Religieux et Religieuses des Ordres Réguliers.

☞ Parmi les autres Religieux des deux Sexes, les uns ont pu obtenir ces mêmes Indulgences *générales, par communication*, comme des Congrégations, des Colléges de Religieux, des Monastères, des Aggrégations de Religieuses, qui vivent sans clôture, et ne sont liées que par des Vœux simples; mais tous les *Ordres religieux*, chaque Couvent, chaque Monastère, chaque Collége ou Congrégation de Religieux de l'un et l'autre sexe, jouissent de beaucoup d'autres Indulgences, ainsi que toutes les *Confréries*, qui n'entrent pas dans le plan de cet ouvrage.

FIN DE LA TROISIÈME PARTIE.

TABLE DES MATIÈRES

DE LA TROISIÈME PARTIE.

TABLE DES INDULGENCES AUTORISÉES PAR LE SAINT-SIÉGE.

Indulgences relatives à la Très-S.-Trinité.

Numéros		Pages
1.	*Le Trisagion angélique, ou le Cantique des Séraphins*.....	564
2.	*L'union de trois personnes pour les sept* Gloria *et un* Ave.....	565
3.	*Le Ternaire de* Gloria, *etc., en action de grâces*.....	566
4.	*Messe et Prières d'action de grâces à la Très-Sainte-Trinité*.....	566
5.	*Prières d'Adoration et de remercîment à la Très-Sainte-Trinité*.....	568
6.	*Trois Offrandes et trois* Pater, Ave, Gloria, *pour la bonne Mort*.....	568

Indulgences relatives à Dieu.

7.	*Actes de Foi, d'Espérance, et de Charité*.....	569
8.	*Louanges du saint Nom de Dieu*.....	570
9.	*Couronne des Actes d'amour de Dieu.*	570
10.	*Prières et Demandes à la Très-Sainte-Trinité, etc*.....	570
11.	*Oraison à Dieu* : Pietate tuâ, *etc.*....	571

Indulgences relatives au Saint-Esprit.

Numéros Pages

12. *Hymne* : Veni, Creator, *etc. Prose* : Veni, Sancte, *etc*..... 572

Indulgences relatives à Jésus.

13. *Couronne ou Chapelet de Notre Seigneur*..... 572
14. *Psaumes et Hymnes du Saint Nom de Jésus*..... 579
15. *Invocation des Saints Noms de Jésus et de Marie*..... 580
16. *Les trois Oraisons jaculatoires : Jésus, Joseph, Marie*..... 581

Indulgences relatives à Jésus, Enfant.

17. *Neuvaine de Noël, ou de Jésus Enfant.* 581
18. *Assistance aux Offices de Noël, ou leur récitation*..... 582
19. *Mystères de la Sainte Enfance*..... 583

Indulgences relatives à Jésus crucifié.

20. *Visite de la* Scala Santa..... 583
21. *Stations de la Voie de la Croix*..... 585
22. *Les cinq* Pater *et les cinq* Ave *du Vendredi, à trois heures*..... 587
23. *Élévations sur les Sept Paroles de Jésus en Croix*..... 588
24. *Exercice de piété pour les sept Vendredis du Carême, et sept autres de l'année*..... 588
25. *Les trois heures d'Agonie du Vendredi-Saint, et autres Vendredis*..... 589

Numéros Pages

26. *Prières aux cinq Plaies de Notre Seigneur*..... 590
27. *Couronne des cinq Plaies de N. S.*..... 591
28. *Oraison* : Deus, qui, pro Redemptione, *etc.*, *avec cinq* Pater *et cinq* Ave, *etc*..... 592
29. *Prière à Jésus crucifié* (*pour les Dimanches où l'on a fait la Communion*) : Me voici, ô Jésus, *etc*..... 593

Indulgences relatives au Précieux Sang de Jésus.

30. *Couronne du Précieux Sang de Jésus-Christ*..... 594
31. *Les sept Offrandes et sept* Gloria Patri, *etc*..... 594
32. *Oraison* : O Sang Très-Précieux, *etc.*, *et Dévotes aspirations*..... 595
33. *Petite Offrande jaculatoire du Précieux Sang*..... 596
34. *Nouvelle Offrande du Précieux Sang*, avec Pater, Ave, Gloria, *etc*..... 596

Indulgences relatives à Notre Seigneur Jésus-Christ, dans le Très-Saint-Sacrement.

35. *Fête et Octave de la Fête-Dieu*..... 597
36. *L'Heure Sainte du Jeudi-Saint, de la Fête-Dieu, et des autres Jeudis*..... 598
37. *Intention du Prêtre avant la S.-Messe* : Ego volo celebrare missam, *etc* 599
O felicem Virum, Beatum Joseph, *etc*. 600
38. *La fréquente Communion*..... 600

Numéros Pages

39. *Accompagnement du Saint-Viatique chez les malades*..... 601
40. *L'Oraison continue des Quarante heures devant le Très-Saint-Sacrement exposé*..... 602
41. *L'Oraison des Quarante heures, au temps du Carnaval*..... 603
42. *La Visite au Saint-Sépulcre, le Jeudi et le Vendredi Saint*..... 603
43. *La Visite au Très-Saint-Sacrement des Jeudis, et l'Oraison* : Respice, *etc.*. 604
44. *Hymne* : Pange Lingua, *etc.*, *ou* Tantum ergò, *etc*..... 605
45. *Amende Honorable au Très-Saint-Sacrement*..... 605
46. *Louange Eucharistique* : Laus, honor, *etc.*, *ou* : Soit loué, *etc*..... 606
47. *Adoration du Très-Saint-Sacrement, au son de la Cloche*..... 607
48. *Actes d'Adoration au Très-Saint-Sacrement, en forme d'Amende Honorable*..... 608
49. *Trois Oraisons jaculatoires au Très-Saint-Sacrement*..... 608
50. *Prière au Très-Saint-Sacrement, ou au Sacré Cœur de Jésus*..... 609

Indulgences relatives au S. Cœur de Jésus.

51. *Fête du Sacré Cœur de Jésus*..... 609
52. *La Visite d'une Image, ou Tableau du Sacré Cœur de Jésus, exposé à la Vénération des Fidèles*..... 610
53. *Oraison jaculatoire au Sacré Cœur*

Numéros Pages

de Jésus, avec Pater..., Ave..., Credo..., *etc*..... 610

54. *La Visite des Églises de l'Union, ou de l'Association du Sacré Cœur de Jésus*..... 611

55. Triduo *avant la Fête du Sacré Cœur.* 614

56. *Neuvaine au Sacré Cœur, par le P. Borgo*..... 614

57. *Association au Culte Perpétuel du Sacré Cœur de Jésus*..... 615

58. *Offrande au Sacré Cœur de Jésus*.... 616

59. *Prières au Sacré Cœur de Jésus, avec trois* Pater..., Ave..., Gloria..., *etc.* 616

60. *La Petite Couronne du Cœur de Jésus (la Coroncina)*..... 617

Indulgences relatives aux Églises et aux Saints Autels.

61. *Stations de Rome*..... 618

62. *Visite des sept Églises principales de Rome*..... 620

63. *Visite des sept Autels privilégiés des sept Basiliques*..... 620

Indulgences relatives à la sainte Vierge.

64. *Office de la sainte Vierge*..... 621

65. *Rosaire ou Chapelet de la sainte Vierge (dit de saint Dominique)*..... 622

66. *L'heure annuelle du Rosaire*..... 623

67. *Rosaire, ou Chapelet de sainte Brigitte*..... 623

Numéros Pages

68. *Les Litanies de la très-sainte Vierge, ou de Lorette*..... 626
69. L'Angelus Domini, *ou le* Regina Cœli, *etc*..... 627
70. *Le* Salve Regina, *etc., et le* Sub tuum, *etc*..... 629
71. *Oraison jaculatoire en l'honneur de l'Immaculée Conception*..... 630
72. *Invocation du saint Nom de Marie*... 630
73. *Psaumes du saint Nom de Marie*.... 631
74. *Les mille* Ave Maria, *ou quarante* Ave *pendant vingt-cinq jours*..... 632
75. *Oraison à la sainte Vierge et à sainte Anne*..... 632
76. *Le Mois de Marie, ou le Mois de Mai sanctifié*..... 633
77. *Oraison au saint Cœur de Marie, avec Louanges aux SS. Cœurs de Jésus et de Marie*..... 634
78. *Oraison:* Vierge très-sainte, *etc., avec trois* Ave Maria, *etc*..... 635
79. *Trois Oraisons, avec trois* Ave Maria, *etc., pour obtenir la chasteté*..... 635
80. *Oraison :* O Marie, très-sainte Mère de Dieu, *avec trois* Salve, Regina, *etc.* 636
81. *Hommage quotidien à Marie, ou Prières pour chaque jour de la semaine*.. 637

Indulgences relatives à N.-D.-de-Douleurs.

82. *Prose :* Stabat Mater, *etc*..... 637
83. *Couronne ou Chapelet des Sept Douleurs*..... 638
84. *L'heure d'Oraison annuelle de la Compassion de la sainte Vierge*..... 640

Numéros Pages

85. *Exercice pour honorer le saint Cœur de Notre-Dame-de-Douleurs*..... 640

86. *Sept* Ave Maria, *avec le* Sancta Mater, *etc*..... 641

87. *Pieux exercice des Dix derniers jours du Carnaval*..... 641

88. *L'Heure, ou Demi-Heure d'Oraison, en l'honneur de Marie Désolée*..... 642

89. *Neuvaines à la très-sainte Vierge*.... 643

Indulgences relatives à S. Michel Archange.

90. *Hymne :* Te Splendor, *etc*..... 644

Indulgences relatives à l'Ange Gardien.

91. Angele Dei, *etc., Ange de Dieu*..... 644

Indulgences relatives à S. Joseph.

92. *Psaumes du Nom de S. Joseph*..... 645

93. *Répons en l'honneur de S. Joseph :* Quicumque sanus..... 646

94. *Oraison :* Custos Virginum et Pater.. 647

95. *Les sept Douleurs et les sept Allégresses de S. Joseph*..... 647

Indulgences relatives aux B. Apôtres, S. Pierre et S. Paul.

96. *Visite des Églises de saint Pierre et de saint Paul, à Rome*..... 648

97. *Visite de la Confession de saint Pierre.* 649

98. *Oraison* : O saints Apôtres, Pierre et Paul, *avec un* Pater, Ave *et* Gloria, *etc*..... 55

Numéros Pages

99. *Répons en l'honneur de l'Apôtre saint Pierre :* Si vis Patronum, *etc.*..... 650

100. *Répons en l'honneur de l'Apôtre saint Paul :* Pressi malorum, *etc.*..... 651

Indulgences relatives à S. Pie V.

101. *Hymne :* Belli tumultus..... 652

Indulgences relatives à S. François de Paule.

102. *Dévotion des Treize Vendredis*..... 652

Indulgences relatives à S. Louis de Gonzague.

103. *La Fête et les Six Dimanches de saint Louis de Gonzague*..... 654

104. *Oraison :* O aimable Saint, *etc.*..... 655

Indulgences relatives à S. Stanislas Kostka.

105. *Fête, Retraite, et les Dix Dimanches de saint Stanislas*..... 655

Indulgences relatives aux Fidèles agonisans.

106. *Trois* Pater, *en mémoire de l'Agonie de N. S., et trois* Ave, *en mémoire des Douleurs de la sainte Vierge*... 657

Indulgences relatives à la bonne Mort.

107. *Prière :* Jésus, mon Seigneur, *etc.*.. 658

108. *Oraisons, Antiennes et Prière, pour être préservé d'une Mort imprévue*.. 658

109. *Oraison d'abandon à la sainte volonté de Dieu :* Fiat, laudetur, *etc.*..... 659

Numéros Pages

110. *Indulgence plénière à l'article de la Mort*..... 660

Indulgences relatives aux Fidèles défunts.

111. *L'Office des Morts*..... 661
112. *Le* De profundis, *à une heure de Nuit.* 661
113. *Cinq* Pater *et cinq* Ave, *avec le* Te ergò, *etc*..... 662
114. *Oraisons quotidiennes pour les âmes du Purgatoire*..... 663
115. *Heure d'Oraison pour les trois derniers jours de la Semaine-Sainte*..... 464
116. *Indulgences, dans l'année Sainte, toutes applicables aux Défunts*..... 664

Indulgences relatives à l'Office Divin.

117. *Oraison finale :* Sacrosanctæ, *etc*.... 666
118. *Psaumes Graduels et Pénitentiaux*.. 666

Indulgences relatives à l'Oraison Mentale.

119. *Faire l'Oraison Mentale*..... 667
120. *Enseigner ou apprendre l'Oraison Mentale*..... 668

Indulgences relatives à la Doctrine Chrétienne.

121. *Doctrine Chrétienne, ou Catéchisme*.. 668
122. *Explication de l'Évangile, ou Prône.* 670
123. *Cantiques spirituels*..... 671

Indulgences relatives aux OEuvres de Miséricorde.

124. *Nourrir trois Pauvres, en l'honneur de la Sainte-Famille*..... 671

Numéros Pages

125. *Visite des Hospices et Maisons de Refuge*..... 672

Indulgences relatives aux Croix, Crucifix, Chapelets, Médailles, etc.

126. *Sommaire des Indulgences relatives aux Croix, etc*..... 674

— Elenco, *ou* Sommaire des Indulgences (*de la Concession de N. T. S. P. le Pape, Grégoire* XVI)..... 675

— *Observations préliminaires*..... 676

— *Dispositif de l'Elenco, ou Sommaire*..... 680

Indulgences relatives aux Ordres Réguliers.

127. *Sommaire des Indulgences pour les Ordres réguliers*..... 682

— *Indulgences pour les Ordres réguliers*..... 683

Conclusion..... 686

FIN DE LA TABLE DES MATIÈRES.

DÉCRET

De la S. Congrégation des Indulgences et Saintes Reliques.

La dispensation du céleste trésor des Indulgences a toujours été regardée, dans l'Église, comme d'une grande utilité, pour augmenter la piété des Fidèles, nourrir leur foi, fortifier leur espérance, et ranimer leur charité ; c'est pourquoi les Souverains Pontifes se sont, de tout temps, empressés d'enrichir, d'Indulgences précieuses, plusieurs sortes de prières ou d'œuvres pies. Mais il arrive quelquefois, et même souvent, que les Fidèles ne les gagnent point : les uns ignorent la concession de ces Indulgences ; les autres ne connaissent pas, assez exactement, toutes les conditions prescrites et nécessaires pour les gagner, parce qu'ils ajoutent foi à de petits opuscules, et à des feuilles volantes, où ces conditions se trouvent dénaturées, et sans ordre comme sans autorités. Il était donc convenable, et même nécessaire, de recueillir enfin les principales prières ou œuvres pies, plus généralement répandues, de les mettre en ordre, et de chercher, dans les sources authentiques, les dévotions auxquelles les Souverains Pontifes ont attaché des Indulgences : c'était même depuis long-temps le vœu de la S. Congrégation des Indulgences. Un des Consulteurs choisis de cette Congrégation l'a enfin réalisé. Il a réuni, avec soin et avec un pénible travail, les prières et œuvres pies, dotées d'Indulgences : il a détaillé les conditions requises, pour

les gagner, et il les a livrées à l'impression, pour les faire connaître au public.

La S. Congrégation des Indulgences, estimant comme très-utile, la septième *édition Romaine de ce Recueil*, *revue*, *corrigée*, *et augmentée*, l'approuve, la déclare authentique, et en autorise l'impression; mais elle avertit en même temps les Fidèles que si, dans quelques éditions de cet ouvrage, traductions, ou Recueils quelconques d'Indulgences, qui seront imprimés à Rome, ou ailleurs, il s'élève quelque doute, soit par rapport à la concession de telles ou telles Indulgences, soit par rapport aux conditions prescrites, *il faudra recourir au Recueil de la présente édition Romaine*, de 1831, *imprimée*, *avec soin*, *par Pérégo Salvioni*, *et conservée dans la Secrétairerie des Indulgences;* et, c'est afin d'en informer le public, qu'elle a voulu et ordonné que le présent décret fût imprimé à la fin de la septième édition Romaine de ce Recueil.

Donné à Rome, en la Secrétairerie de la S. Congrégation des Indulgences et Saintes reliques, le 30 avril, 1831.

Signé : Le Cardinal Antoine Frosini.
Préfet de la S. Congrégation.

L. ✠ S.

A. Piatti, *Archevêque de Trébizonde*,
Secrétaire.

ERRATA.

On ne désigne ici que les corrections essentielles; on s'en rapporte, pour les autres, au discernement des lecteurs, dont on réclame d'ailleurs toute l'indulgence.

PREMIER TOME.

Page 142, ligne 4, *au lieu de* Miséricobde, *lisez :* Miséricorde.

SECOND TOME.

P. 155, l. 8, *au lieu de* Jean Calà, protestant, *lisez :* Jean de Calà, saint supposé.

P. 157, l. 5, *au lieu de* n° 62, *lisez :* n° 67.

P. 167, l. 1, *au lieu de* aimé, *lisez :* aimée.

P. 241, l. 15, *lisez :* cette dévotion, qui doit son origine au B. Alvaro (*de Cordoue*), Dominicain, a été propagée ensuite par les R.R. P.P. Mineurs observantins de S. François, etc.

P. 244, l. 9, *après le premier* Miserere nostri, *ajoutez* : Domine.

P. 253, l. 8, *au lieu de* ou, *lisez :* et.

P. 254, l. 5, *lisez :* sans mouvement et sans vie.

P. 276, l. dernière, *au lieu de* 286, *lisez :* 287.

P. 307, *après la ligne* 10, *ajoutez :*
Laus, honor et gratiarum actio, in omni momento, Sanctissimo et Divinissimo Sacramento.

P. 311, l. 6, *après* assistent, *ajoutez :* sans dévotion.

P. 312, l. 9, *au lieu de* 301, *lisez :* 303.

P. 332, l. 20, *au lieu de* elles n'en jouissent, *lisez :* elle n'en jouit.

P. 335, l. 6, *au lieu de* Dominicâ, *lisez :* Domnicâ.

P. 344, l. 12, *au lieu de* Innocent II, *lisez :* Innocent XI.

P. 351, l. 24, *avant* jardin, *lisez :* le.

P. 399, l. 18, *au lieu de* sonpire, *lisez :* soupire.

P. 403, l. 12, *le Recueil de Rome attribue le* STABAT *à* S. Grégoire-le-Grand ; *d'autres l'attribuent à* Innocent III, *ou à* S. Bonaventure ; M. Gence, *d'après* Wading, au B. Jacopone.

P. 466, l. 20, *au lieu de* dangereux, *lisez :* importans.

TROISIÈME TOME.

P. 525, l. 17, *au lieu de* 664, *lisez :* 464.

P. 559, l. 21, *au lieu de* Pie V, *lisez :* Paul V.

P. 562, l. dernière, *au lieu de* son, *lisez :* sont.

P. 567, l. 10, *au lieu de* celle. *lisez :* la Messe.

P. 570, l. 11, *au lieu de* 18, *lisez :* 181.

P. 608, l. 4, *au lieu du* n° 45 : *lisez :* n° 48.

P. 617, l. 22, *au lieu de* les, *lisez :* la.

P. 623, l. 18, *au lieu de* 1815, *lisez :* 1515.

P. 673, l. 32, *au lieu de* leur, *lisez* : leurs.

P. 674, l. 25, *au lieu de* choses sacrées, *lisez :* objets sacrés.

P. 676, l. 25, *au lieu de* fou, *lisez :* ou.

l. 27, *au lieu de* acile, *lisez :* facile.